THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v.115

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/revuedumondecath1151unse

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

TOURS. — IMPRIMERIE E. SOUDÉE

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

115

TOME CENT QUATORZIÈME

TOME VI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

A PARIS
24, RUE TAITBOUT, 24
(provisoirement)

A BRUXELLES
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

A GENÈVE
Chez H. TREMBLEY, Éditeur
4, RUE CORRATERIE, 4

1893

282.05
REV
v.115

UN CARDINAL

HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE (*suite*) (1)

Mais le traditionalisme n'est pas la seule influence que le cardinal ait subie, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir. Ses croyances religieuses ont aussi influé sur quelques-uns de ses jugements, et l'ont rendu sévère, malgré lui, à l'égard de telles doctrines ou de tels philosophes.

Au fond, elles ne sont pas étrangères à la rigueur de ses critiques accidentelles, déjà signalées, contre la raison et contre la philosophie. S'il semble avoir peur, en effet, d'avoir trop accordé à l'une et à l'autre, c'est dans la crainte de paraître diminuer la nécessité ou le prix de la révélation. Ainsi, s'il restreint la part de la philosophie dans l'œuvre de la civilisation des peuples, c'est pour accroître celle du christianisme (1), et s'il refuse aux Grecs le mérite d'avoir eu l'idée du progrès humain (2), c'est pour en attribuer exclusivement l'honneur et la gloire à l'Evangile.

Tout parallèle de doctrine ou de personne avec l'Evangile ou avec Jésus-Christ l'irrite. Il le signale et le relève avec indignation. C'est toujours pour lui le prétexte et le motif de quelque exécution philosophique.

Çakia-Mouni était un fils de roi. Elevé à la cour de son père, il en suit les errements et les usages. Il ne dédaigne ni les honneurs ni les plaisirs. Il vit dans le luxe et dans la mollesse, et prend, selon les mœurs du pays, jusqu'à trois femmes à la fois. Mais un jour, vers sa vingt-huitième année, pénétré du néant des choses humaines, il renonce à tous les avantages de sa naissance, de son rang et de sa fortune ; il se retire dans la solitude,

(1) *Cardinal Gonzalez, Histoire de la philosophie. Préface*, p. xv et seqq.
(2) Id. ibid. *Préface*, p. xviii, xix.

668572

se condamne aux austérités de l'ascétisme, et prêche, avec le détachement complet des choses d'ici-bas et la mort à soi-même, l'égalité et la fraternité humaines. Sa conduite n'a plus rien désormais de répréhensible ; sa morale sociale est conforme à la loi naturelle et se rapproche le plus de la morale chrétienne ; il échappe, de ce double chef, à tout blâme. Mais on a comparé sa personne à celle de Jésus-Christ, et sa doctrine à l'Evangile, et le cardinal Gonzalez, oublieux d'un mot évangélique, lui reproche les écarts de sa vie première, comme s'ils n'étaient pas excusables dans une certaine mesure, et ne rendaient pas plus difficile et plus méritoire la dernière partie de son existence ! Et, insensible à tant de belles et nobles maximes, il glisse sur la grandeur et sur l'élévation des préceptes de Çakia-Mouni, et arguant de son silence sur Dieu, il insiste, au contraire, sur son prétendu athéïsme (1).

« Veiller sans cesse à être toujours d'accord avec soi-même ; se croire destiné à travailler constamment au maintien de l'ordre universel et du règne de la raison sur la terre ; s'estimer, à ce titre, le collaborateur et l'auxiliaire de la divinité ; regarder la vertu comme le seul bien, et considérer tout le reste comme indifférent ; se détacher du monde, des honneurs, des dignités, de la gloire ; avoir un souverain mépris pour les plaisirs, pour la douleur et pour la mort ; reconnaître pour unique barrière le mal moral ; tenir les moindres défaillances de la volonté pour condamnables à l'égal des plus grands crimes ; rester, en toute circonstance, maître de soi, impassible et résigné, pratiquer la vertu pour elle-même, en dehors de toute crainte de châtiment et de tout espoir de récompense : telle est, en substance, la morale stoïcienne ».

« Elle a un caractère indéniable de grandeur. Elle étonne et inspire le respect et l'admiration. Elle nous apparaît comme surhumaine. Pascal la trouve presque divine (2). » Le cardinal Gonzalez lui-même en reconnaît l'élévation et la supériorité (3). Malheureusement, on l'a présentée comme le type et la source

(1) Voir notre travail sur l'*Etude de l'Histoire de la Philosophie* en Allemagne et en France.

(2) Id. ibid. T. 1. p. 46, 49, 50, 33 (note).

(3) Card. Gonzalès : *Hist. de la Philosophie* t. 1, p. 365. Il reconnaît même que le « stoïcisme est une des Ecoles philosophiques de l'antiquité qui ont eu la vie la plus large et la plus brillante, p. 365.

de la morale chrétienne (1). Dès lors, sa supériorité est plus apparente que réelle : l'orgueil devient l'unique source de son inspiration ; elle est nécessairement corrompue et corruptrice ; et, conséquence inattendue et même contradictoire chez notre auteur la raison humaine est déclarée, de ce fait, impuissante par elle-même à découvrir et à formuler un système complet de morale qui ne contienne rien de contraire à la saine raison (2).

Platon proclame l'existence de Dieu (3) ; il voit en lui le principe et l'inspiration nécessaire de nos paroles, de nos pensées, de nos résolutions (4); il le présente comme la loi des sages et des hommes vertueux (5) ; il fait un devoir de l'honorer et de lui demander aide et secours (6) ;il regarde, au contraire, le plaisir comme la règle des pervers (7); il lui refuse, ainsi qu'à la richesse, si on les compare l'un et l'autre à la vertu, le nom de bien (8) ; il réserve ce nom exclusivement à la vertu, et il la préfère à toute chose (9) ; c'est, à ses yeux, un devoir de s'abstenir de faire du mal à un autre, aurait-on à venger sur lui des injures et des dommages graves. Il évite ainsi les erreurs religieuses de Çakya-Mouni et des Stoïciens, tout en reproduisant quelques-unes de leurs vues et de leurs maximes. C'est en vain ! il a beau s'élever à des hauteurs philosophiques inconnues avant lui (10), avoir des pensées dignes d'un philosophe chrétien (11), et enseigner des doctrines de la plus haute moralité (12); on a comparé sa République à l'Eglise chrétienne (13) ; c'en est assez pour être à son égard un juge rigoureux, passionné, partial, et pour apercevoir surtout, dans son système, de détestables et horribles doctrines (14) !

Certes, il est pénible pour un croyant de voir méconnaître l'Evangile et son divin héros ; il lui est permis de regarder

(1) Id. ibid., p. 358, (fin de la note).
(2) Id. ibid., t. I, p. 357.
(3) Id. ibid., t. I, p. 248.
(4) Id. ibid., t. I, p. 259.
(5) Id. ibid., t. I, p 259, 260.
(6) Id. ibid., t. I, p. 259.
(7) Id. ibid t. 1, p. 260.
(8) Id. ibid. t. I, p. 259.
(9) Id. ibid. t. 1, p. 259.
(10) Id. ibid. t. 1, p. 266.
(11) Id. ibid. t. 1, p. 260.
(12) Id. ibid. t. 1, p. 259.
(13) Id. ibid. t. 1, p. 22,64,65.
(14) Id. ibid., t. I, p. 264. Il est à remarquer que la communauté des biens et des femmes, tant reproché à Platon et particulièrement visée par le Cardinal Gonzalez, si elle est admise dans la *République*, est rejetée dans les *Lois*.

comme blasphématoire toute comparaison avec l'un ou avec l'autre ; il a le droit de la tenir pour une œuvre d'aveuglement, d'ingratitude et quelque fois de haine, et c'est une cause de véritable et légitime souffrance pour son âme de rencontrer de tels phénomènes où pourraient et devraient, au contraire, se trouver la lumière, la reconnaissance et l'amour.

Mais l'Evangile en lui-même n'en est ni diminué ni atteint. Il n'en reste pas moins le livre par excellence. Nul autre ne saurait lui être comparé dans son ensemble. Il défie tout parallèle. Toute comparaison, loin d'être un outrage, tourne à sa gloire et serait plutôt un hommage rendu à son mérite. Sa supériorité, ainsi affirmée, est reconnue même de ses adversaires. Il reste pour tous la plus haute expression de la vérité et de la grandeur morale. Et si l'on fait un reproche à ses disciples, ce n'est pas de le suivre à la lettre, c'est, au contraire, de méconnaître son esprit, sa doctrine, ses préceptes.

De même, la figure du Christ plane, domine et rayonne sur les hauteurs idéales. Elle n'a rien à redouter d'aucun voisinage. Rien ne peut approcher d'elle. Toute majesté terrestre pâlit à côté de sa simplicité, de sa douceur, de sa bonté. Sa gloire éclipse et efface toute gloire humaine. Aucune ne lui est comparable, même de loin. Cette noble figure brille de la triple auréole du génie, de la vertu et du martyre. Loin de diminuer, elle grandit d'âge en âge. Les efforts tentés pour l'abaisser la relèvent. On la sert en voulant lui nuire. L'humanité s'obstine à compter le Christ parmi ses bienfaiteurs. Elle continue à le regarder comme son héros par excellence. L'admiration des siècles lui est à jamais acquise. Le monde s'inclinera dans l'avenir, comme dans le présent et dans le passé, devant la beauté, la noblesse, l'élévation et la grandeur de son caractère. Ceux mêmes qui s'obstinent à ne pas voir en lui un Dieu, ne peuvent lui refuser l'hommage de leur respect. Son nom est synonyme de la bienfaisance désintéressée, du dévouement sans bornes, de la fraternité humaine poussée jusqu'aux dernières limites du sacrifice, de l'amour pour tous les hommes en général et plus particulièrement pour les humbles, pour les faibles, pour les malheureux, pour les déshérités des biens de ce monde. Les générations futures ne cesseront de redire à sa louange : « Il aima les hommes au point de mourir volontairement pour eux d'une mort infamante. »

Aussi peut-on sans crainte rendre, comme le veut l'équité, justice à tous les philosophes. On ne diminuera ainsi ni le mérite ni la gloire de l'Evangile ou du Christ. Ce sera, au contraire, leur rendre un nouvel hommage. Au reste, c'est au Christ que revient l'honneur des services rendus par la raison humaine et par la philosophie : n'est-il pas « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ? »

Or la sévérité dont le cardinal Gonzalez a usé n'est justifiée ni à l'égard de Platon ni à l'égard des stoïciens.

Platon a eu le mérite de trouver et de poser les principes d'une morale noble et élevée. Il s'est trompé, il est vrai, dans les détails de sa doctrine, il est tombé dans de regrettables erreurs pratiques. Mais on ne saurait, à juste titre, lui en faire un crime. Il n'était point tenu à devancer son siècle, et ses erreurs sont celles de son temps et surtout des temps antérieurs.

L'homme, en effet, a eu à conquérir et le monde physique et le monde moral. Il n'a connu d'abord, dans l'ordre matériel, que la force musculaire. Il se servit uniquement de la sienne et de celle des animaux. Plus tard, il a reconnu et utilisé la force de la pesanteur, des cours d'eau et des vents. Au moyen âge, il a découvert la force expansive des gaz et la force magnétique. De nos jours enfin, il a trouvé et appliqué la force de la vapeur et de l'électricité. On s'en glorifie à bon droit, mais nul ne songe à reprocher aux savants du dix-septième siècle, par exemple, de n'avoir pas eu nos connaissances sur ce point.

Il en a été dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Les légendes nous présentent l'homme primitif comme plongé dans une profonde nuit morale. Le sacré et le profane n'existaient pas pour lui. Il ne connaissait ni le droit ni le devoir. Il n'avait la notion ni du bien ni du mal. Ce fut l'œuvre des poètes, ministres et interprètes des dieux, de le tirer peu à peu de cette ignorance.

L'histoire, d'accord sur ce point avec les légendes, nous montre à plusieurs reprises l'éveil de la conscience et nous fait suivre, à travers les siècles, les progrès des idées morales.

Ainsi, primitivement, dans l'ordre politique, au milieu des dangers de tout genre dont on est entouré de tous côté, la collectivité est tout. Elle absorbe à son profit l'universalité des droits. L'individu n'est rien. Sa personnalité se perd dans l'existence collective. Il ne réclame ni ne se reconnaît aucun droit personnel.

C'est assez pour lui de vivre. Il se doit avant tout au salut général. Peu à peu, au fur et à mesure que la société grandit et devient forte, que la sécurité augmente, que l'on a moins à craindre au dehors ou au dedans, la conscience individuelle s'éveille, on commence à se croire des droits, on tend à les revendiquer, à restreindre les prérogatives du pouvoir public et à affirmer de plus en plus sa personnalité. Cette œuvre ne s'accomplit toutefois ni en un jour ni en un siècle. Elle n'était guère avancée du temps de Platon. Sa théorie des idées disposait mal d'ailleurs, ce philosophe en faveur de l'individualisme. Aussi eut-il tort de sacrifier l'individu à la collectivité et de continuer à faire trop grande la part de l'Etat. Mais cette erreur ne lui est point personnelle : elle est celle des siècles antérieurs ; elle est encore celle de ses contemporains.

Presque partout, au reste, on n'avait reconnu, dans le passé, de droits ni à la femme ni à l'enfant. Ils dépendaient, l'une et l'autre, du bon plaisir du mari ou du père. Leur liberté et leur vie étaient entre les mains de celui-ci ou de celui-là. Bien plus, la femme avait commencé par être moins qu'une esclave. Elle avait été une simple chose et avait appartenu à la communauté. Maintenant, elle était à un seul, il est vrai ; mais les temps n'étaient pas encore venus où elle devait être et où elle serait l'égale et la compagne de l'homme. Il serait donc injuste d'imputer à Platon seul les erreurs de tous, de l'en rendre exclusivement responsable, de lui refuser, en le condamnant, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Il était réservé au stoïcisme de proclamer les droits de l'individu. Il se refusa à reconnaître plus longtemps la collectivité comme la règle et la mesure du bien. Il réserva ce privilège à la raison individuelle. Son œuvre, quoique grande, était encore incomplète. Le christianisme la continuera. L'Etat cessera d'être avec lui, sur la toute-puissance des Césars, la règle et la mesure de la vérité religieuse. Enfin, le dix-huitième siècle protestera hautement contre l'absorption, au profit de quelques privilégiés, des droits de tous et de chacun, et revendiquera pour tous les hommes l'égalité civile et politique. Et ainsi l'histoire nous fait assister successivement au triple éveil de la conscience humaine, religieuse, politique et civile.

Le stoïcisme a eu la gloire d'être le promoteur de cet éveil. Mais, tout en proclamant la raison juge souveraine du droit et du devoir, du bien et du mal, il en aurait mal interprété les sen-

tences ou les préceptes. Le cardinal Gonzalez se complaît à énumérer contre lui, à ce sujet, une série de griefs. A l'en croire, il y aurait eu, dans la morale stoïcienne, des détails révoltants (1). Si le fait était vrai, il prouverait seulement combien il est difficile de sortir de certaines erreurs. Car les infamies prêtées au stoïcisme seraient un héritage légué par un passé de plusieurs siècles. L'humanité en aurait été souillée dans les temps les plus reculés, et les aurait regardées comme naturelles. Ce serait seulement peu à peu, avec le progrès des idées, qu'elle s'en serait éloignée et les aurait condamnées. Encore n'aurait-elle jamais, au moins en Grèce, en dehors des rares initiés aux mystères de Diane, connu la pudeur idéale. Rien toutefois ne nous autorise à regarder comme fondés les reproches adressés au stoïcisme. Ses erreurs en morale ne nous sont attestées que par Sextus Empiricus. Or, on ne saurait accepter que sous toutes réserves, surtout en une matière aussi grave, le témoignage de ceux qui, comme lui, font profession de douter de tout et de ne croire à rien. Enfin les stoïciens ont en leur faveur, en cette circonstance, les vertus de leur vie, et, pour plusieurs à Rome, l'héroïsme de leur mort.

Les préventions du traditionaliste et du chrétien, chez le cardinal Gonzalez peuvent donc, à juste titre, nous paraître injustes. Elles le sont moins peut-être, toutefois, que celles du scolastique.

Le scolastique représente, comme méthode, la forme syllogistique, et, comme doctrine, l'enseignement théologique et philosophique du moyen âge. L'Eglise, au sortir d'une barbarie de plusieurs siècles, eut à donner à son enseignement une forme scientifique. Un système de métaphysique lui était dès lors nécessaire. Ses docteurs se trouvèrent en présence de celui de Platon et de celui d'Aristote. Ils jugèrent celui-ci plus parfait et le préférèrent à celui-là. Ils l'adoptèrent en conséquence pour l'explication de nos dogmes et en firent le fondement de leur enseignement (2). L'Eglise, néanmoins, ne prétendit point l'imposer. Elle reconnut toujours à chacun le droit d'en prendre un autre. Elle-même n'a jamais entendu aliéner sa liberté à cet égard. Elle n'a nullement lié au sort du péripatétisme les desti-

(1) Ibid., t. I, p. 357, 358 (note).

(2) Id. idid. t, 11, p. 124. « Le second caractère (de la philosophie scolastique) est l'incorporation progressive de la philosophie d'Aristote à la philosophie chrétienne. »

nées de sa propre doctrine. Elle pourrait, si elle le jugeait à propos, rejeter le système de ses anciennes préférences et faire un nouveau choix.

La scolastique, après une période de brillants succès, ne tarda pas à décliner. Nous avons eu l'occasion, au cours de ce travail, d'en signaler la décadence. Elle est restée longtemps en discrédit. De nos jours, quelques théologiens ont voulu la remettre en honneur. Ils ont créé une nouvelle école et ont pris ou reçu le nom de néo-scolastiques. Saint Thomas est devenu leur auteur de prédilection ; ses œuvres sont l'objet de leurs études ; ils se font les apôtres et les propagateurs de sa doctrine. Pour eux, il n'y a eu et il n'y a qu'une seule philosophie : la sienne. Tout ce qui s'en rapproche les trouve indulgents ; tout ce qui s'en éloigne excite la rigueur de leur sévérité. La philosophie moderne ne rencontre, par suite, chez eux aucune bienveillance. Ils sont pour elle des juges prévenus et hostiles. Il ne faut pas leur demander de lui rendre justice : ils la condamnent tout entière, sans appel et sans réserves. Il ne saurait y avoir rien de bon en elle, et le seul remède contre l'anarchie intellectuelle présente, dont elle est la mère, c'est le retour pur et simple à la philosophie du moyen âge, à la philosophie de saint Thomas.

Le malheur est que la langue de saint Thomas n'est plus très intelligible pour nous. Quelques mois ne sauraient suffire pour nous en donner la pleine intelligence. Il nous faudrait plusieurs années pour nous familiariser avec elle. Le temps nous manquerait pour faire une pareille étude. Et la langue n'est point tout : il reste encore la doctrine. Elle non plus n'est pas facile à saisir et à comprendre. La preuve en est dans les divergences capitales entre ses interprètes les plus autorisés, et dans leurs querelles interminables, sans cesse renaissantes, jamais apaisées.

Enfin saint Thomas n'a pu tout connaître ; bien des choses ont dû lui échapper ; il n'a pas eu tous les éléments nécessaires pour traiter et pour résoudre toutes les questions ; de nouveaux problèmes ont été soulevés depuis lui ; la philosophie a fait, dans les temps modernes, de réels et incontestables progrès : il conviendrait d'en tenir compte.

Il est vrai, le parti pris ne se rencontre pas au même degré chez tous les néo-scolastiques. Il en est parmi eux de moins déraisonnables. La modération d'esprit de quelques-uns — du cardinal

Gonzalez par exemple — contraste avec l'exagération de quelques autres. Mais tous ont une préférence marquée pour Aristote. Ce philosophe bénéficie de la haute estime en laquelle ils tiennent saint Thomas. Ils ont sa métaphysique en honneur. Elle n'a pas pour eux une simple valeur historique et relative : elle en a une réelle et absolue. Elle n'est pas seulement la meilleure à leurs yeux : elle est encore la seule vraie.

De là, même chez les plus modérés, une véritable partialité pour son auteur contre ses adversaires ou même ses rivaux. Le cardinal Gonzalez ne fait pas exception à la loi générale : ses jugements sur Descartes, sur Platon et sur Aristote en sont la preuve.

Descartes n'a jugé suffisantes ni l'autorité d'Aristote ni celle de la scolastique. Il a préféré à l'une et à l'autre l'évidence. Il a a donné, avec une méthode nouvelle, une nouvelle métaphysique. Il a soulevé ainsi d'implacables colères et contre sa personne et contre sa doctrine.

On ne lui pardonne pas d'avoir voulu se rendre rationnellement compte de ses opinions et de ses croyances. Il ne lui était pas permis, semble-t-il, de songer à contrôler l'enseignement de ses maîtres. C'était pour lui un devoir de le respecter avec une docilité d'automate. Son indépendance intellectuelle paraît criminelle. Sa conduite s'explique seulement par des motifs peu dignes. On met en cause même ses intentions. Son entreprise, téméraire en elle-même, dénote autre chose que la modestie. Il n'a pas obéi, en se livrant à ses recherches, à une curiosité naturelle ni à un besoin légitime de son esprit : il a cédé simplement à un mouvement de vanité. Il ne désirait pas, au fond, s'instruire : ce qu'il voulait, c'est apparaître comme un novateur original et comme le fondateur d'une philosophie nouvelle et complète (1), tandis que, en réalité, en plus d'une occasion, il a été un vulgaire plagiaire (2). Il n'a pas, au reste, le courage des grandes âmes nécessaire aux savants, aux philosophes, aux hommes de génie et aux héros. Il y a, au contraire chez lui, une « prudence ressemblant à s'y méprendre à une pusillanimité doublée d'hypocrisie » (3).

Sa tentative n'avait pas de raison d'être. La nécessité ne s'en

(1) Id. ibid., t. III, p. 206, 208.
(2) Id. ibid., t. III, p. 206.
(3) Id. ibid., t. III, p. 206.

faisait pas sentir. Descartes n'apportait presque rien de nouveau au monde. A ce point de vue, son œuvre manque d'originalité. Elle contient, en réalité, peu de choses neuves (1). D'autres avaient déjà mis en évidence l'importance scientifique de l'observation psychologique, et avaient posé et résolu le problème de la certitude. Bien avant le XVIIe siècle, on avait reconnu, dans le problème psychologique et dans le problème théologique, le résumé du problème fondamental et l'objet essentiel de la philosophie (2). La physique cartésienne est la réédition de la physique d'Epicure. Bien plus, les idées de Descartes ne pouvaient, dans leur majeure partie, passer pour nouvelles auprès de ses contemporains (3). Et là où ce philosophe semblerait être le plus original, il est simplement l'écho, relativement inconscient, des idées et des tendances de son siècle (4). Son système abonde en contradictions (5). Il n'est pas facile d'en faire un exposé clair et méthodique. Aussi son œuvre fut-elle d'abord stérile. Ses recherches philosophiques restèrent sans résultat (6). C'est au siècle suivant et au nôtre qu'elles devaient porter leurs fruits. Le cartésianisme, suspect aux meilleurs esprits du temps, a été depuis funeste. C'est qu'il entraîne la négation de l'ordre moral (7). Le panthéïsme, le scepticisme, le sensualisme et le positivisme de nos jours lui sont imputables. Il en renfermait le germe (8). Ils peuvent à juste titre, se réclamer de lui.

Certes, Descartes n'est pas à l'abri de tout reproche, on ne saurait l'approuver de tout point, il y a plus d'une réserve à formuler sur sa doctrine. Mais ce n'est le lieu de faire ni son procès ni son apologie. Il suffira de relever l'exagération des attaques dont il est l'objet. Le parti pris s'y révèle avec une trop grande évidence. Les bienséances et l'équité eussent voulu plus de modération.

Descartes, en effet, n'eut rien d'une vanité vulgaire. Il ne s'inquiéta guère de l'estime des hommes. Il faisait même fi des suffrages de la foule. L'opinion des esprits élevés lui importait seule. L'ambition, dans le sens ordinaire de ce mot, n'eut

(1) Id. ibid., t. III, p. 223, 224, 225.
(2) Id. ibid., t. II, p. 91.
(3) Id. ibid., t. III, 224.
(4) Id. ibid., t. III, p. 228.
(5) Id. ibid., t. III, p. 206.
(6) Id. ibid., t. III, p. 225.
(7) Id. ibid., t. III, p. 226.
(8) Id. ibid., t. III, p. 222.

jamais de place dans son cœur. Il se défendit toujours de vouloir prendre part aux affaires publiques. Il se déclarait non apte au gouvernement des hommes. Sa vie se passa dans la retraite et et dans l'étude. S'il voyagea, ce fut pour s'éclairer et pour s'instruire « dans le grand livre du monde ». En un mot, il mena une vie essentiellement intellectuelle. La science fut son unique passion. Ce dont il se préoccupa surtout, c'est du problème de la certitude. Il chercha d'abord, pour le résoudre, un principe ou un fait dont il lui serait impossible de douter. Pour lui, l'intelligible se confondait avec le certain, et si, en métaphysique, il adopta le mécanisme, c'est qu'il trouvait la certitude dans les mathématiques.

Sa prudence se comprend et s'explique. La liberté de parole en matière même scientifique avait ses dangers. On en eut alors une preuve dans les mésaventures de Galilée. L'exemple de ce savant n'était pas propre à rassurer les esprits. Il devait inspirer une réserve circonspecte plutôt que la hardiesse et l'audace.

Quoi qu'il en soit, les contemporains de Descartes rendirent hommage à sa personne et à sa doctrine. Si le vulgaire le connut peu, le monde savant avait les yeux fixés sur lui. Il le tenait, en Hollande, pour « un non-pareil. » Des religieux, comme le P. de Mersenne, l'honorèrent d'une constante amitié. Christine de Suède ne négligea rien pour l'attirer auprès d'elle. Toute la partie lettrée du dix-septième siècle l'eut en très haute estime. Elle vit en lui un véritable initiateur et non un simple écho. La Fontaine, quoique son adversaire dans la question de l'âme des bêtes, se faisait l'interprète de l'admiration générale quand il disait :

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un Dieu
> Chez les payens...

Cette admiration, ne fut pas purement spéculative. Quoique Descartes, dès qu'il cesse d'être géomètre, n'existe pas pour Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, il n'en eut pas moins comme philosophe, une influence réelle et immédiate. Les plus grands esprits devinrent aussitôt ses disciples. Port-Royal et l'Oratoire suivirent sa philosophie. Bossuet et Fénelon adoptèrent sa doctrine en en corrigeant les erreurs. Ce fut de mode et « du bel air », même parmi les femmes, d'être cartésien. Et le cartésianisme n'eut pas pour unique résultat un engouement

passager et frivole, il eut des conséquences sérieuses et durables. Il décida de la vocation et de l'avenir philosophiques de Malbranche. Si le dix-septième siècle fut en France un siècle intellectuel, de haute raison, d'une incontestable grandeur morale, Descartes y contribua pour une large part. Du moins les historiens n'hésitent pas à lui en attribuer en grande partie le mérite et la gloire. Et ils ne parlent pas à la légère. Ce ne sont pas, en général, des spéculatifs, des rêveurs, des déductifs. Ce sont, au contraire, des esprits positifs. Le monde des abstractions n'existe pas pour eux : ils s'occupent exclusivement du concret. Ils ne procèdent guère par syllogismes. Aux arguments à *priori*, ils préfèrent l'étude patiente et minutieuse des faits et des documents, et les leçons de l'expérience. Leur positivisme ne se paye pas de mots ; il leur faut des réalités à l'appui de leurs dires. Ils ignorent peut-être si, théoriquement, le cartésianisme « entraîne la négation de l'ordre moral (1) », mais, de fait, à les en croire, le dix-septième siècle était sur la pente du scepticisme, et s'il s'y arrêta et devint un siècle de foi, l'honneur en revient à Descartes (2).

Platon ne peut avoir été, comme Descartes, un adversaire d'Aristote. C'est uniquement un rival de sa gloire. Il le précède et ne saurait, à aucun titre, être rendu responsable d'une opposition de doctrine, s'il en existe entre eux. On en a relevé une, il est vrai, de bonne heure, et on a même pris plaisir à l'exagérer. De bonne heure aussi, on a cherché à concilier ce qu'il peut y avoir de contradictoire entre nos deux philosophes. Cette tentative, renouvelée au moyen âge (3), a été reprise, non sans succès, de nos jours. Un de nos plus éminents métaphysiciens en résume ainsi le résultat. « Aristote croit être, à l'égard de Platon, dans un rapport d'opposition radicale. Tous deux pourtant admettent que l'être véritable consiste dans l'idée ou dans la forme ; et la seule différence, c'est que, pour Platon, l'idée existe à part, tandis que, pour Aristote, elle ne fait qu'un avec la matière. Or

(1) Id. ibid. T. III, p. 226.

(2) L'impartialité me fait un devoir de reconnaître que M. Ferdinand Brunetière, dans ses *Études critiques de la littérature française* (1891), d'accord sur ce point avec le cardinal Gonzalez et Voltaire, soutient, en contradiction avec MM. Cousin, Nisard, Francisque Bouillier et la généralité des historiens, que l'influence de Descartes et du cartésianisme « a été nulle au XVIIe siècle, excepté peut-être en physique ».

(3) Id. ibid. T. II, p. 164, 169.

pour nous qui voyons la chose de haut, la différence est petite, au prix de la ressemblance (1). »

Mais les néo-scolastiques sont ennemis de toute conciliation. Ils ne peuvent en être partisans dans l'espèce. L'opposition relevée entre les deux doctrines est réelle à leurs yeux. Il est impossible de la nier ni de l'atténuer. Leur hostilité contre Platon ne peut consentir à désarmer. Ils ne sauraient pardonner à ce philosophe de balancer la gloire de leur idole (2).

Le cardinal Gonzalez a une trop grande élévation et une trop grande largeur d'esprit pour ne pas lui rendre justice. Il se montre assez équitable à son égard dans la plus grande partie d'un parallèle entre Aristote et lui (3). Il reconnaît ailleurs à sa doctrine un caractère de véritable grandeur morale (4). Il signale encore sa popularité parmi les Pères de l'Eglise (5). Il ne lui dénie pas non plus une part d'influence au moyen âge et note même ses partisans à côté de ceux d'Aristote (6).

Néanmoins, sa partialité contre lui se trahit en plus d'un endroit. Elle passe sous silence des circonstances atténuantes qui lui sont favorables, elle exagère quelques-unes de ses erreurs, elle lui en prête même d'imaginaires. C'est ce qu'elle fait au moins dans la question de l'esclavage. Elle attribue à Platon les erreurs d'Aristote pour triompher ensuite avec ce dernier et conclure à sa supériorité relative.

Et cependant les idées de Platon sur l'esclavage sont connues. Théoriquement, l'esclavage n'est, selon lui, ni nécessaire, ni naturel (7). Les sociétés primitives reposent sur une division volontaire et libre du travail (8). Les sociétés dérivées comprennent, outre les travailleurs, deux classes dirigeantes : les conseillers et les soldats (9). Les travailleurs font donc encore partie de l'Etat et, par suite, ne sont pas esclaves.

En fait, l'esclavage est inévitable. Il s'agit du moins de le

(1) Em. Boutroux. *La Philosophie des Grecs*, de Zeller, *Introduction du traducteur*, T. I, p. XLVII. V. Zeller. T. I. p. 161-162.

(2) Déjà Albert le Grand avait à tourner en ridicule ceux qui faisaient d'Aristote une espèce de Dieu. V. cardinal Gonzalet, T. H, p. 230.

(3) Card. Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, T. I. p. 325-332.

(4) Id. ibid. T. I, p. 257, 259.

(5) Id. ibid. T. II, p. 41, 49, 55, 63, 64, 70, 71, 78.

(6) Id. ibid. T. II, p. 125, 134, 167, 169, 204, 207, 230, 231, 343.

(7) Platon, République.

(8) Id. ibid. II, 369-373.

(9) Id. ibid. III, 416 P.

perfectionner. Il y a deux moyens pour y parvenir. Le premier, c'est d'avoir des esclaves de nationalités différentes (1). Comme ils ne parleront pas la même langue, il leur sera plus facile de se résigner à porter le poids de la servitude. Le second moyen, c'est de bien les traiter, non seulement pour eux-mêmes, mais encore plus pour nos intérêts. Le bon traitement consistera à ne point se permettre d'outrages envers eux, et à être, s'il se peut, plus justes à leur égard qu'à l'égard de nos égaux (2).

Aristote, au contraire de Platon, ne sépare pas le théorique du réel. C'est du réel même qu'il dégage sa théorie.

Selon lui, l'Etat a pour but le bonheur du citoyen par la vertu (3).

Le citoyen doit être débarrassé des soucis de la vie matérielle. Les esclaves n'ont pas d'autre raison d'être (4).

L'esclavage est donc nécessaire. Il est de plus naturel. L'esclave est au maître comme le corps à l'âme. L'esclave et la femme sont les compléments indispensables de l'homme (5).

L'esclave est donc la chose du maître. Il est la propriété vivante, et le premier des instruments (6).

Il est un être naturellement inférieur. Il n'a pas une âme comme celle de l'homme libre. Supérieur à l'animal parce qu'il comprend la raison, il est absolument privé de volonté (7).

Les esclaves se recrutent par la naissance et par la guerre. Ces deux moyens sont légitimes. La naissance continue l'œuvre de la nature. « La guerre est un moyen naturel d'acquérir, puisqu'elle comprend cette chasse que l'on doit donner aux bêtes fauves et aux hommes qui, nés pour obéir, refusent de se soumettre. »

Dans la guerre, la victoire suppose une supériorité : « La force n'est jamais dénuée de mérite (8). »

Ainsi, d'un côté, Platon n'admet aucune différence naturelle entre l'esclave et l'homme libre ; d'un autre, Aristote regarde l'esclave comme un être de nature inférieure, comme une chose,

(1) Un Grec toutefois ne doit pas être esclave. Rép. V. 469, b.
(2) Rép. VI, 776, b.
(3) Aristote, Politique, II, 3.
(4) Polit. VIII, 3.
(5) Polit. I. 1, 10
(6) Polit. I. 2, 4.
(7) Polit. I. 6, 3.
(8) Polit. I. 2, 17.

une propriété, un instrument. « L'esclave, dit-il, est la chose du maître, la propriété vivante, le premier des instruments. »

Les deux théories sont, on le voit, différentes ou plutôt contradictoires. Le cardinal Gonzalez les identifie néanmoins. « L'esclavage, dit-il, est, selon Platon, une institution fondée sur la nature même et légitimée sur l'infériorité de certains individus (1) ». Or, nous venons de le voir, Platon n'a rien dit de semblable ; il a même dit tout le contraire, et ce langage est précisément celui d'Aristote.

Il y a plus encore. Platon reconnaît des droits à l'esclave ; il fait un devoir formel de le traiter convenablement, avec égards, selon les lois de la justice. « Il faut, dit-il, s'abstenir de tout outrage envers les esclaves, et être plus juste, si c'est possible, envers eux qu'envers nos égaux. » (2)

Aristote, après les avoir présentés comme des êtres d'une nature inférieure, garde, au contraire, le silence sur leurs droits et sur nos devoirs envers eux. Et cependant « la manière dont on doit, selon lui, les traiter serait, nous dit-on, plus rationnelle et plus humaine que celle de Platon. » C'est explique-t-on, que, d'après Aristote, « il est convenable et juste de fixer un terme à l'esclavage, et d'accorder la liberté à l'esclave dans un délai donné » (3).

Malheureusement, on néglige de nous indiquer les sources originales. Il est impossible de contrôler, par suite, de pareils dires. Mais ce langage ne paraît pas authentique. Aucun texte ne le justifie. Le plus explicite sur la question présente serait le suivant : « Tout despotisme est illégitime, sauf quand le maître et l'esclave sont tels de droit naturel : si ce principe est vrai, il ne faut vouloir régner en maître que sur les êtres destinés au joug d'un maître, et non sur tous les êtres indistinctement (4) ». Or, ces paroles peuvent bien poser comme on l'a prétendu, le principe de l'abolition — au moins partielle — de l'esclavage : elles n'ont ni le sens ni la portée que leur donnerait le cardinal Gonzalez.

La partialité du néo-scolastique en faveur d'Aristote ne s'affirme pas seulement au préjudice de ses adversaires ou de ses

(1) Card. Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 258, 324, 330
(2) Platon, *Rép.* VI, 776, b.
(3) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 324.
(4) Aristote, *Politique*, IV, 2. 9.

rivaux, elle se revèle encore de plusieurs autres manières : elle atténue, tait ou nie même les erreurs de notre philosophe et lui attribue, au contraire, des clartés surhumaines.

Ainsi, dans la question de l'esclavage, il y a une différence de nature affirmée entre l'esclave et l'homme libre. L'un n'a pas une âme comme l'autre. C'est un être intermédiaire entre l'homme et la bête. C'est pourquoi l'esclavage est une chose naturelle.

Ces paroles sont assez explicites, ce semble ; il est difficile de se méprendre sur leur sens ; n'importe : d'après Aristote, nous dira-t-on, la nature et la loi naturelle n'ont point fait les esclaves ; il y a des hommes dont l'âme est naturellement servile, dont les inclinations sont basses, dont la stupidité native atteint un certain degré : pour eux, la sujétion et l'esclavage sont connaturels. Telle est, affirme-t-on, la pensée d'Aristote, quoiqu'il ne soit pas facile de concilier certains textes avec cette interprétation (1).

Pour Aristote encore, Dieu ne connaît rien en dehors de lui ; il ignore le monde et ne peut dès lors s'intéresser à son sort ; il est étranger et indifférent à son existence et à sa conservation ; l'univers, formé sous son influence inconsciente, existe, se conserve et se dirige sans lui ; la Providence est ainsi un vain mot.

C'est ce que le cardinal Gonzalez lui-même ne peut nier (2). Mais il ne reconnaît pas à cette erreur toute son étendue ; il la réduit le plus possible ; il la confesse uniquement pour le monde matériel ; il la conteste et la rejette pour l'humanité (3), et il motive son rejet par un texte, hélas ! sans valeur démonstrative. Les paroles d'Aristote partent d'une hypothèse ; elles déterminent le rôle rationnel de la providence au cas où elle existerait ; elles n'en affirment pas l'existence. « Si, est-il dit, selon la croyance commune, les dieux ont quelque souci des choses humaines, voici ce qu'il serait conforme à la raison qu'ils fissent (4) ».

Parfois le cardinal Gonzalez ne conteste pas l'erreur, il la signale même, mais il n'insiste pas à son sujet, il glisse plutôt et se contente d'exprimer, à son occasion, un blâme ou un regret rapide.

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 324, 325.
(2) Id. ibid. T. I, p. 313, 314, 333.
(3) Id. ibid. T. I, p. 329, 330, 333.
(4) Id. ibid. T. I, p. 330 (note).

L'idée de Dieu, par exemple, est absente de l'éthique d'Aristote. La morale de ce philosophe est purement rationaliste. Elle a une sanction exclusivement humaine et empirique. Elle a une grande affinité, pour ne rien dire de plus, avec la morale indépendante contemporaine (1). Ce serait, chez Çakya-Mouni, de l'athéisme (2) et la méconnaissance du principe rationnel de toute morale (3), et, chez Descartes, la négation de tout l'ordre moral (4), et le prétexte de longues tirades indignées contre le *virus* rationaliste (5). Ici, le manque de l'idée de Dieu et de la vie future fait éprouver « comme un certain malaise et un certain vide (6). » La conception éthique aristotélécienne n'en reste pas moins, dans son ensemble, « vaste, profonde, logique (7). »

Elle est, avec et malgré ses défauts, « un magnifique édifice sans couronnement, une statue de Phidias sans tête (8) ».

Il est telle erreur dont on ne parle point. L'esclavage est chose naturelle, nous a-t-on dit. Il a son fondement dans l'infériorité de nature de l'esclave. La guerre, dès lors, le crée et le légitime. La victoire affirme, en effet, la supériorité des vainqueurs. « La force, dit Aristote, n'est jamais dénuée de mérite (9). »

Cette doctrine en rappelle de plus récentes. Nous avons entendu répéter des idées analogues. « Les faits, disait-on, sont l'expression du droit : la force le prime ou plutôt le crée ; la victoire va au plus digne et décide toujours infailliblement de la justice d'une cause. »

Le cardinal Gonzalez n'a pas songé à faire ce rapprochement entre Aristote et Hégel ; il n'a point relevé les maximes d'Aristote ; à plus forte raison a-t-il négligé de les flétrir : qu'il soit permis à un vaincu de 1870 de regretter et de réparer cet oubli !

Mieux vaut peut-être encore ce silence que certaines négations ou affirmations audacieuses.

(1) Id. ibid. T. I, p. 334.
(2) Id. ibid. T. I, p. 41.
(3) Id. ibid. T. I, p. 51.
(4) Id. ibid. T. III, p. 226.
(5) Id. ibid. T. III, p. 222.
(6) Id. ibid. T. I, p. 334.
(7) Id. ibid. T. I, p. 334.
(8) Id. ibid. T. I, p. 335.
(9) Aristote, *Politique*, I. 2. 17.

Aristote, nous dit-on, n'affirme pas toujours en termes assez précis l'immortalité de l'âme (1). Son langage sur cette question manque quelquefois de la clarté désirable (2). En réalité, il a des textes en apparence contradictoires. L'immortalité, telle qu'il semble l'entendre, ne comporte ni la mémoire, ni la sensibilité, ni la facilité de raisonner. Elle n'a, dès lors, plus rien d'individuel. Elle équivaut à une simple survivance impersonnelle (3). Et ce qui le confirme, c'est que l'idée même en est entièrement absente de la morale aristotélicienne (4).

Néanmoins, pour le cardinal Gonzalez, Aristote enseigne, à n'en pas douter, l'immortalité de l'âme (5) ; quoique les vicissitudes et les lacunes de ses œuvres nous privent peut-être des passages les plus explicites, il a suffisamment prouvé cette, vérité (6) ; ainsi que l'atteste Photius, il l'admet comme Platon et, sur ce problème, il y a, entre le disciple et le maître, l'accord le plus parfait (7). Les scolastiques sont à peu près unanimes à cet égard (8). Si les philosophes de la Renaissance et des temps modernes pensent autrement, il n'y a pas lieu de tenir compte de leur témoignage : ils sont de mauvaise foi et ont à cœur de servir avant tout les intérêts de leur matérialisme (9).

Ce mode de discussion est peut-être très scolastique : il n'est ni de mise ni justifiable dans une œuvre de science. Une simple affirmation ne suffit pas pour résoudre un problème quelconque. L'autorité de Photius et des scolastiques n'a pas, dans l'espèce, la valeur de celle des anciens philosophes. La fin de non-recevoir opposé au témoignage des philosophes modernes ne peut s'appliquer ni à celui de Plutarque, de Plotin et de Porphyre, ni à celui des Pères de l'Eglise, de saint Justin, de Théodoret, d'Origène, de saint Grégoire de Nysse, de saint Grégoire de

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 333.
(2) Id. ibid. T. I, p. 288.
(3) V. Janet et Séailles, *Histoire de la philosophie* : Les *Problèmes et les Ecoles*, p. 896. On y trouvera un exposé fidèle de l'historique de la question, les textes invoqués de part et d'autre, leur discussion impartiale et l'indication de la conclusion à tirer des débats.
(4) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 334.
(5) Id. ibid. T. I, p. 288.
(6) Id. ibid. T. I, p. 289.
(7) Id. ibid. T. I, p. 307.
(8) Id. ibid. T. I, p. 290, 291, note.
(9) Id. ibid. T. I, p. 290.

Nazianze, de Némésius, ni à celui enfin de quelques scolastiques comme Scot, Hervé et le cardinal Cajetan (1). Elle est d'ailleurs inadmissible en elle-même. La bonne foi se suppose toujours. Il n'est jamais permis de la mettre gratuitement en doute. Il faut, pour la nier, avoir des preuves évidentes. Une telle négation ne serait autrement ni courtoise ni équitable. Elle constituerait un véritable outrage. Or, les injures ne sont pas des raisons, et la courtoisie a été, est et sera toujours une des formes de la justice intellectuelle.

D'ailleurs, non seulement de pareils arguments ne prouvent rien par eux-mêmes, mais on peut encore les retourner contre leurs auteurs. Si les uns nient uniquement pour justifier leur incrédulité, pourquoi les autres n'affirmeraient-ils pas exclusivement pour confirmer leurs croyances ? Les premiers ont même beau jeu contre leurs adversaires, dont le témoignage est légitimement suspect en cette circonstance : il est favorable à leur chef, à leur maître.

Telle est donc la force des préjugés d'école : ils peuvent égarer et rendre injustes les esprits les plus droits et les plus équitables ! Ils font même céder devant eux les préjugés de milieu et de religion.

Le cardinal Gonzalez, sous l'influence des tendances traditionalistes de son siècle, a atténué en plusieurs circonstances, après l'avoir reconnue, la puissance de la raison humaine. Au contraire, comme néo-scolastique, il l'exagère en faveur d'Aristote. A l'en croire, ce philosophe aurait entrevu la grande idée de la création (2), et aurait fait consister le bonheur de l'homme après la mort dans la contemplation intellectuelle de Dieu, c'est-à-dire dans quelque chose d'analogue à la vision béatifique (3).

Des rapprochements de personnes et de doctrines ont irrité, non sans raison, le catholique. Le néo-scolastique, en présence de deux systèmes philosophiques, n'en donne pas moins toutes ses préférences au moins chrétien des deux. Ce n'est pas assez : il s'acharne contre le moins éloigné du christianisme, et garde toute son indulgence pour l'autre,

La doctrine de Platon a, en effet, une grande analogie avec la

(1) Id. ibid. T. I, p. 290, note.
(2) Id. ibid., t. I, p. 310, 329.
(3) Id. ibid., t. I, p. 317 et même page note.

doctrine chrétienne ; celle d'Aristote n'en a aucune. Autant même Platon se rapproche de l'Evangile, autant Aristote s'en éloigne et lui est opposé.

La bonté de Dieu, sa providence universelle, le détachement terrestre, l'amour du bien, la nécessité de la purification et de l'expiation, la vie future où chacun sera traité selon ses mérites : telles sont, en résumé, dans l'ordre naturel, les principales vérités évangéliques.

Or, pour Platon, si Dieu est intelligence, il est aussi amour. Les plantes, les arbres, les animaux, les hommes lui doivent l'être et sont l'objet de sa sollicitude. Sa bonté a organisé, sinon créé, le monde. Elle le conserve, le dirige, veille sur lui, y fait régner l'ordre et y dispose tout pour le plus grand bien des hommes. Se détacher du monde terrestre, se purifier de ses souillures même antérieures à cette vie, expier ses fautes ou dans la vie présente ou dans la vie future, telle est la destinée de l'homme. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait », ou agissez ainsi « afin d'être comme votre Père céleste », dit l'Evangile. Et Platon avait déjà dit : « La loi de l'homme est de devenir de plus en plus semblable à Dieu ». C'est sans doute ce qui faisait dire à saint Augustin, en parlant des néo-platoniciens : « Nul, plus qu'eux, ne se rapproche de nous » (1).

Le Dieu d'Aristote est tout intelligence. Il vit, dans son égoïsme solitaire, étranger au reste des êtres. Il ignore les hommes et les néglige. La grandeur de ses perfections ne lui permet ni de nous connaître ni de s'intéresser à nous. Ce n'est point lui qui songerait jamais à donner son Fils pour le salut du genre humain. Ce don serait d'ailleurs inutile. Il n'y a ni expiation ni rachat à faire. Il n'y a pas lieu non plus de se purifier. La souillure morale n'existe pas. L'homme doit vivre conformément aux lois de sa nature. C'est, dès lors, sagesse de se servir des biens de ce monde. Le plaisir a son prix. C'est folie d'en abuser; c'est sottise d'y renoncer et de s'en priver. L'abus porte avec lui son châtiment. C'est là toute la peine du vice, du désordre ou de l'excès. L'usage modéré trouve de même en lui sa récompense. Il n'y a pas de vie future où l'on ait une peine à subir ou une récompense à recevoir.

N'est-ce pas la négation du christianisme ? Et ne serait-ce

(1) Id. ibid., t. II, p. 78. *Mulli nobis, quam isti, propius accesserunt.*

point pour cette raison que, ignoré des premiers Pères (1), connu seulement dans l'Eglise au IVe siècle (2), suspect d'abord au moyen âge (3), condamné même par un évêque (4), Aristote eut besoin, pour vaincre les préjugés répandus contre lui, des efforts, de l'autorité, du génie d'Alexandre de Halès, d'Albert le Grand et de Saint Thomas (5), et qu'il ne cessa d'avoir des détracteurs ou des adversaires parmi les scolastiques?

VIII

Malgré ces réserves, l'œuvre du cardinal Gonzalez n'en reste ni moins grande ni moins belle. Elle n'en est pas moins une œuvre de science et de foi. Elle est véritablement un hommage rendu à l'utilité de l'histoire de la philosophie. Son auteur renoue, de même que le cardinal Hergenrœther, la chaîne de la tradition avec les savants cardinaux du XVe et du XVIe siècle. Son érudition et sa modération d'esprit sont, malgré des défaillances inévitables, dignes d'éloges. Sa lecture est doublement instructive et a une utilité à la fois théorique et pratique. La connaissance des systèmes est, en elle-même, le moindre de ses résultats. La manifestation de la nature de l'esprit humain et des lois de son développement est autrement féconde dans ses conséquences.

L'esprit humain est une force : c'est, dès lors, un devoir de ne le condamner ni à l'inertie ni à la passivité, mais de l'exercer et de le faire agir.

Il est une force progressive ; il n'a atteint ni n'atteindra jamais, à aucun moment de l'histoire, ses bornes extrêmes : il ne faut pas, dans un injuste et superbe dédain du présent et de l'avenir, se renfermer dans l'admiration et dans l'étude exclusives d'une partie quelconque du passé.

Il se développe peu à peu, graduellement, sans transition brusque; chacun de ses progrès, amené par un autre, en prépare à son tour un nouveau ; chaque génération concourt pour

(1) Id. ibid., t. II, p. 49.
(2) Id. ibid., t. II, p. 42, 49, 50, 101, 102.
(3) Id. ibid., p. 178, 202.
(4) Id. ibid., p. 202.
(5) Id. ibid. p. 203.

sa part au progrès général ; les plus humbles penseurs eux-mêmes y contribuent dans les limites de leur impuissance : il ne faut, dans un sot orgueil et dans l'enivrement des conquêtes récentes, ni mépriser ni négliger entièrement les siècles antérieurs.

Les défaillances mêmes du cardinal Gonzalez ont leur enseignement.

Malgré sa droiture, malgré sa largeur de vues, malgré son désintéressement des choses de ce monde, malgré une vie consacrée tout entière à la prière, aux bonnes œuvres et à l'étude, cet esprit éminent a subi, dans une certaine mesure, des influences de temps, de croyances religieuses, d'école.

Il est donc bien difficile de s'y soustraire pleinement ! C'est une raison de plus de redoubler pour soi de vigilance dans la recherche de la vérité, et d'user d'une sévérité de plus en plus grande dans son examen de conscience intellectuelle.

La réserve dans les jugements et l'indulgence envers les autres s'imposent dans ces conditions.

L'erreur est sans doute condamnable en elle-même. Mais il n'est pas toujours facile de la discerner. Elle est souvent relative. Même les systèmes de métaphysique n'ont pas, dans toutes leurs parties, un caractère absolu d'erreur ou de vérité. Ce sont, sur bien des points, de simples hypothèses pour expliquer la formation des êtres et leur nature. Leur valeur est plus ou moins grande selon le degré de leur accord avec les données de la science. Il faut se garder de les prendre à la lettre et d'en faire la mesure du vrai ou du faux. Encore moins convient-il de vouloir, en toutes choses, se prononcer et imposer aux autres ses propres impressions. C'est souvent sagesse de savoir suspendre son jugement et douter. Si le doute est la maladie des esprits cultivés, il est aussi une partie de leur force. L'ignorance ne doute jamais, elle croit savoir, elle se prononce sans crainte où le savant hésite ou se tait. Elle est, malgré le caractère relatif de la vérité en bien des circonstances, absolue dans tous ses jugements. Tout est vérité dans ce qu'elle admet, tout est erreur dans ce qu'elle rejette ou condamne.

La difficulté d'arriver au vrai absolu, démontrée par la nature des choses et par l'histoire, doit contribuer à nous rendre indulgents.

L'indulgence intellectuelle n'est pas uniquement, d'ailleurs,

œuvre de savoir-vivre, de courtoisie mondaine, ou de lâcheté humaine : elle est encore un résultat de l'expérience et un acte de justice. Nous portons en nous des causes multiples d'erreurs; nous en trouvons autour de nous; nous ne cessons d'être sous leur influence depuis nos premières années ; l'âge en crée sans cesse de nouvelles; chaque jour nous l'apprend par une douloureuse expérience : tout, jusqu'à nos habitudes d'esprit, à nos études personnelles, à notre genre de vie, contribue à nous induire en erreur. Mais s'il est si facile de se tromper, si nous sommes tant de fois si peu responsables de nos erreurs, pourquoi être si sévères pour celles des autres ? Et pourquoi n'avoir pas pour les défaillances de l'esprit un peu de cette indulgence que nous ne refusons pas aux faiblesses de la volonté ? L'Evangile serait-il sans pitié pour les unes, alors qu'il pardonne si facilement les autres ? Mais non ! l'Evangile, inflexible pour la mauvaise foi ignorante des Pharisiens (1), n'a pas un mot amer pour l'erreur des Sadducéens habitués, dès leur enfance, à nier la vie future (2), ni pour celle des apôtres produite par leur inintelligence de l'Ecriture sainte ? Le Christ, enfin, est venu pour évangéliser les pauvres, pour instruire les ignorants, pour éclairer les peuples assis à l'ombre des ténèbres de la mort (3). Il a donné, par une vie passée au milieu de l'ignorance et de l'erreur, l'exemple par excellence de la pitié et de l'indulgence intellectuelles. Ceux qui sont ou croient être en possession de la vérité, ne sauraient mieux faire que marcher sur ses traces. Ils devraient surtout se garder de toute imputation injurieuse. Les injures n'éclairent guère ; elles n'ont aucune force démonstrative ; elles peuvent se retourner contre leurs auteurs; elles trahissent toujours la faiblesse ou d'une cause ou de ses avocats ; elles aigrissent souvent, et, loin de rapprocher de la vérité, en éloignent. Et au contraire, la courtoisie est un indice de force ; elle provoque la réflexion; elle ne diminue en rien la valeur des preuves données ; et si elle ne convainc point, du moins elle ne blesse, n'irrite, ni ne concourt à égarer personne. Et peut-être si les âmes éclairées, désireuses d'assurer le triomphe de la vérité parmi les hommes, donnaient, dans leurs

(1) Matth. XII, 18; XXIII, 13-39; Marc, XII, 15, 38-40; Luc, XX, 23.
(2) Matth, XXII, 23-33; Marc, XII, 18-27; Luc., XX, 27-38.
(3) Matth. IV, 6.

ouvrages de polémique scientifique, morale ou religieuse, l'exemple d'une urbanité équitable, l'esprit d'indulgence et de justice s'introduirait-il peu à peu dans le monde des idées et passerait-il un jour, selon une loi de notre être, du domaine de la pensée dans celui des mœurs, et la justice intellectuelle entraînerait-elle la justice sociale. (1)

F. Garilhe.

(1) Mgr d'Hulst me paraît avoir donné, dans son article sur M. Renan, un exemple et un modèle de ce que devrait être la polémique religieuse. Le docte et sage prélat a excellemment montré comment on peut concilier la vérité et la courtoisie, la justice et la charité.

Le lecteur me permettra de lui signaler ici quelques ouvrages qui auraient pu être cités plus à propos dans le cours de cet article.

Ces ouvrages, traduits de l'allemand, font partie de la savante collection publiée sous le titre de « Bibliothèque théologique du XIXe siècle », V. Palmé, éditeur.

Ce sont :

La Dogmatique, par le docteur *M. J. Scheeben*, 4 volumes in-8° ;

L'Histoire des Dogmes, par le docteur *Joseph Schwane*, t. 1, in-8° ;

La Patrologie, par le docteur *Alzog*, 1 vol. in-8° ;

L'Histoire de l'Eglise, par le cardinal Hergenrœther, 8 vol. in-8°.

FUTUR CONFLIT EUROPÉEN

PREMIÈRE SOIRÉE VERSAILLAISE

Entre Russe, Français et Bavarois

C'était le 25 octobre 1892. Neuf heures du matin sonnaient à Saint-Louis de Versailles tandis que, rêveur, je descendais dans le parc l'une des deux allées, à pente douce, qui contournent le bassin de Latone et le dominent. Un épais brouillard bornait la vue, pesait sur les cîmes presque chauves des bosquets et des bois.

Parmi les splendeurs semées de ruines que l'on restaure enfin et qui témoignent d'un règne glorieux, je réfléchissais mélancoliquement à l'étrange destinée des hommes et des choses. « C'était l'été alors, me disais-je en moi-même, quand le grand roi répandait ici le bien-être et la vie, maintenant c'est l'hiver avec ses frimas ».

Une comparaison triste se faisait jour dans mon esprit. Nous venions de jouir d'un été incomparable, et déjà, fuyant la bise, la pluie et le brouillard, l'étranger se faisait rare; le vide de nouveau envahissait le parc humide et les avenues immenses que des pelotons de recrues défendaient mal contre la solitude.

C'est l'ordre de la nature, pensais-je, et ce même ordre, qui fait se succéder des saisons contraires, amène dans l'existence, des hommes et des peuples des événements dissemblables qui prodiguent à chacun, tour à tour, le plaisir ou l'ennui, l'infortune ou le bonheur.

Je trouvais la France bien éprouvée, beaucoup trop, et une larme me montait à la paupière.

Soudain, sur la hauteur de Satory, le clairon retentit, le roulement des tambours s'élève, s'étend, se repercute contre le flanc des collines, enlève la troupe et précipite mes pas, comme

si, avec les cohortes de l'avenir, je marchais à la frontière, au devant du Prussien.

A peine avais-je ainsi fait quelques pas fiévreux que, dans l'épaisseur du brouillard, je vois se dessiner une silhouette qui ne me semble point inconnue. L'homme approche. J'avance vers lui ; souriant il me tend une main franche que je serre cordialement.

C'était X..., colonel allemand en retraite que j'avais rencontré, il y a des années, sur les bords du Mein.

— Mon cher, me dit-il, en me brisant la main, l'âge ne ralentit guère tes pas !...

— Ecoute !... entends-tu ces trompettes guerrières ? Ce sont nos chasseurs, nos cuirassiers ; je songeais qu'ils retournaient à Reischoffen ; à distance, je les suivais !

— Encore belliqueux !

— Toujours ! Ah ! pourquoi, malheureux, nous avez-vous arraché l'Alsace !... Mais n'en parlons pas pour le moment ; dis moi plutôt à quel hasard heureux je dois le plaisir de cette rencontre.

— C'est au comte G... Je l'ai accompagné en France.

Nous allions regagner nos pénates, chacun de son côté, quand il fit, au Bois, une chute de cheval. Force fut d'attendre : il avait un genou démis, une côte enfoncée et la tête prise d'un incurable ennui.

— Mais je veux le voir, le distraire, l'entretenir comme jadis aux bords du Mein quand nous passâmes des heures entières assis sur l'herbe fleurie ou ballottés sur les flots. Conduis-moi vers lui, veux-tu ?

— Volontiers. Je l'ai laissé à l'Hôtel de la Chasse. Allons !

Dix minutes après nous étions rue de la Chancellerie où notre noble ami était installé dans un salon confortable.

Qu'on me permette ici de présenter mes compagnons ; et, tout d'abord, de rappeler quelques souvenirs agréables quoique déjà lointains.

De 1883 à 1887 j'ai parcouru l'Allemagne du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest ; seule, j'évitais l'Alsace, aimant mieux regagner la France par Cologne ou la Suisse, que de fouler un sol ensanglanté où tant de braves sacrifiés attendent l'heure de la justice et le réveil de la Patrie.

Honoré de la confiance du roi Louis II, combattu par le ministre Lutz et par quelques-unes de ses créatures vendues à la Prusse, je fréquentais les Universités, les Théâtres, les *biergarten* et les brasseries tout en m'acquittant d'une fonction distinguée qui me laissait des loisirs. Ce qui des choses d'Allemagne m'attirait le plus vivement, c'étaient les parades militaires, les casernements et les champs de manœuvres, désireux que j'étais d'étudier dans toutes ses manifestations ce peuple dont les malheurs du temps et un sort rigoureux nous ont fait les ennemis implacables.

Ma résidence habituelle était la coquette ville de Wurtzbourg, en Franconie, patrie du colonel. Nous nous rencontrâmes, presqu'au lendemain de mon arrivée en Bavière, dans un concert où Hans de Bulow, l'ami de Richard Wagner nous servit des bourrasques d'une harmonie tapageuse entrecoupées par des harangues d'une intempérance qui trahissait, dès lors, la déroute du bon sens dans un esprit cependant bien cultivé. Depuis, quelques services reçus et rendus facilitèrent nos relations, de sorte que, bientôt, à une sympathie réciproque succéda une franche amitié.

Le comte G., ancien attaché à la légation russe de Munich, avait épousé une bavaroise, proche parente du colonel dont il était alors le compagnon inséparable.

Malgré la cordialité de nos relations et la sincérité de notre amitié, à trois, nous n'avions pas les mêmes goûts et peu d'opinions nous étaient communes.

Le colonel avait du sang d'un *raubritter* (1) dans les veines; luthérien d'une nuance insaisissable, au fond, incrédule ou indifférent, il était comme tous les libéraux de Bavière un ami de la Prusse, un admirateur obstiné des hommes illustres qui cimentèrent par le sang l'unité de l'Allemagne.

Le comte G. était un slave pur sang, pour qui Dieu dans le ciel et le tsar sur la terre restaient la plus haute expression de l'autorité, de la justice et de l'honneur. Comme j'étais Français et qu'il y avait, à cette époque, quelque mérite à l'être, en Allemagne surtout, où on ne nous aimait guère, c'est dire suffisamment qu'il existait entre nous mille sujets à controverses qui, pour avoir été parfois vives et mêmes passionnées,

(1) Chevalier voleur.

ne laissèrent jamais de demeurer empreintes d'une grande franchise et d'une parfaite courtoisie.

On conçoit donc mon plaisir de retrouver des hommes distingués avec lesquels j'avais, sur un sol ennemi, passé des jours heureux.

Le comte me tenait les deux mains ; et, les serrant affectueusement, il me regardait dans les yeux semblant dans un silence ému goûter le contentement de me revoir.

Enfin, il s'informa de ma santé, de mes travaux, de mes projets, fut grandement surpris de me savoir marié, entouré d'enfants, dont je vois avec plaisir augmenter le nombre.

— Tu as fais, cher, dit-il, en peu de temps un grand chemin, reçois-en mes sincères compliments.

Et, bourrant sa pipe de porcelaine, nous faisant servir des cigares exquis et de l'*export-bier* de *Lœwenbraukeller :* il ajouta en s'adressant à moi :

— Eh ! bien, sois franc, mon ami : comment me trouves-tu fagoté de la sorte ?

— Fort commodément !

— Accorde-moi, néanmoins, que je vieillis avant l'âge, et que je débute par les pieds. A vrai dire, j'ai toujours cette chance : chaque fois que je tombe de cheval, je roule dans mon lit... Mais te voilà, çà me console, puisque j'ai là dans mon sac plus d'un sujet pour nous quereller. Je vous garde...

— Pardon ! je vous enlève plutôt.

— M'enlever ! m'enlever !... Allons donc ! avec un teint flétri, avec une jambe qui traîne, et des rhumatismes en réserve pour en affliger tous mes amis ! est-ce qu'on enlève des gens dans ces conditions-là ? Mais jusqu'où donc m'entraînerais-tu ?...

— Pas loin ! à cent pas, au 22 de la rue de la Chancellerie. Je te présenterai ma femme et mes enfants, je te ferai visiter ce vieil hôtel qu'habita Mme de Maintenon ; et puis, en fumant ta pipe vénérable, en humant un thé vert qui ne supportera, sans doute, aucune comparaison avec les produits tant vantés de la sainte Russie, dans une serre chauffée, à l'entrée même du souterrain par où Mme de Maintenon se rendait secrètement au château, nous causerons des choses peu ordinaires au sujet desquels tu veux me chicaner.

— Alors je me laisse enlever, que diable ! et toi, colonel ?

— J'en prie, notre ami.

. . . . . .

Il était huit heures du soir quand nous nous retrouvâmes tous les trois commodément installés dans la serre, près du souterrain suggestif, en face de la théière embaumée. Le comte bourrait sa pipe avec une lenteur qui trahissait chez lui une préoccupation profonde ; quant à nous, nous lézardions l'atmosphère des bleuâtres et mobiles serpentins de londrès préférés. Et soudain :

LE COMTE

C'est égal, mon cher colonel, je trouve que ce placide de Caprivi doit être bien malheureux en son ménage politique. Il est calme, rassis comme une barre de pain d'épices échappée à quelque foire antique ; et le voilà sans cesse enveloppé du *petit* Guillaume, qui va, qui vient, qui tourbillonne comme un feu follet, assez inoffensif du reste, sur une tombe abandonnée.

LE COLONEL

Où en veux-tu venir, comte, avec ces comparaisons empreintes de tristesse, ou d'ironie. Une tombe abandonnée : est-ce la Chancellerie allemande, ou l'empire lui-même ? quant au pain d'épices, notre ami nous dira qu'en France, à Paris, l'immortalité est mal assise quand elle n'est pas pétrie dans cette pâte démocratique qui fait le succulent décor de la place des Nations. Il n'y a pas toujours que le *cochon* vulgaire qui y soit en vogue ; Thiers a su priser les honneurs de la foire ; et, pour les mériter, comte, il nous reste, à l'un comme à l'autre, bien des hauts faits à accomplir ; c'est même un peu ce qui me décourage.

LE COMTE

Rassure-toi ! du train où les hommes d'Etat prussiens mènent leur barque, toucher un récif, aborder un navire, ou s'échouer tout simplement comme une baleine dépaysée sur le sable du rivage, rentre de plus en plus dans les contingents futurs du jeune empire d'Allemagne. Ton zèle alors, ton courage pourront se déployer, et si les honneurs de la foire te tentent, nous aiderons à te les assurer, dussions-nous, pour y mieux parvenir, embaucher des pâtissiers.

LE COLONEL

Merci ! mais en quoi donc, à tes yeux, éclate l'inexpérience de nos hommes d'Etat. Caprivi vaut Giers ou un Develle quelconque, vous l'admettrez peut-être tous les deux.

LE COMTE

Faisons le moins de personnalités possible. Giers a du fonds et des formes, et quant à Develle ou à Ribot ou à un autre citoyen français, cela sort de la question. Avec l'état général des esprits que nous constatons en France, c'est ici l'opinion qui gouverne bien plus qu'un homme ou qu'un régime ; je ne soutiens pas que ce système ne soit fort dangereux, mais, c'est un don que Dieu a fait à cette noble nation : son bon sens, sa vaillance, sa richesse inépuisable, son esprit, son génie, ses ressources extraordinaires et souvent imprévues tant en hommes qu'en expédients pour sortir d'embarras, en font un phénomène éblouissant parmi les peuples qui l'entourent. C'est d'ailleurs ce qui nous attire ici, c'est aussi ce charme presque divin, par lequel la France rayonne partout, subjugue tout, qui a séduit le tsar et qui en a fait un ami inébranlable du peuple français.

En Russie, en Allemagne, au contraire, l'opinion a peu d'action sur le cours des événements. Alexandre aussi bien que Guillaume entendent ne relever que de Dieu, et affectent de ne s'inspirer que du ciel. Ils marchent à la tête de leurs peuples comme des pasteurs à la tête de leurs troupeaux ; ils guident ce troupeau et ce n'est point le troupeau qui les poussent.

Il en résulte que la valeur ou l'incapacité d'un homme d'Etat n'a ni les mêmes avantages, ni les mêmes inconvénients partout. Quand un caprice du destin nous afflige, nous, d'un esprit faible, d'une cervelle fêlée, alors cet homme néfaste, par une sorte d'inamovibilité organique, demeure implacablement en place ; il peut toucher à tout, troubler et compromettre tout, et, pendant fort longtemps, peser de tout le poids de sa nullité sur le sort d'un peuple entier ; en France, le bien dure souvent autant qu'ailleurs, quant au mal, c'est un linge dont on y change souvent.

Or, sans vouloir rien mettre d'offensant dans une compa-

raison naturelle, je dis, mon cher colonel, que Caprivi, souffre-douleur de Guillaume, nous fait à tous l'effet peu réconfortant d'un mulet monté par un inconscient.

LE COLONEL

Ah ! comte...

LE COMTE

Ne te fâches donc pas ! Allons, mon cher colonel ; nous ne sommes plus à une époque où un homme d'esprit va se battre contre des moulins pour la seule satisfaction de plaire à sa dame ou de mériter le sourire d'un empereur. Au fond de chaque chose nos contemporains, et nous avec eux, nous mettons un grain de scepticisme et une pincée d'ironie. Que veux-tu : plus nous marchons, plus nous nous sentons égaux aux autres ; le prestige se perd, les distances s'effacent, les aspérités sociales se nivellent ; on examine tout, on compare tout, on juge tout dans un aspect démocratique ; et voilà pourquoi le gros bon sens populaire ne comprend pas que le chancelier de Caprivi, un homme bien doué cependant, soit si invariablement de l'opinion mobile de son maître qui ignore évidemment encore ce qu'il peut et ce qu'il veut. C'est ce que j'appelle chez celui-ci de l'inconscience ; c'est, chez celui-là, l'obstination dans la complaisance qui m'a inspiré à son sujet un mot peu flatteur, quoique juste.

ARTHUR

Ne nous querellons pas sur la situation de deux hommes qui intriguent le monde ; mais plutôt examinons l'état des choses qu'ils ont créé en Europe et les éventualités graves qui en seront les conséquences. J'ai beau vouloir m'en défendre, quand, en esprit, je vois Guillaume, le poing sur la hanche, passer fièrement sur le front de ses régiments rangés en bataille, la rage me mord le cœur ; je songe alors que l'omnipotence de ce maître ombrageux est un défi à l'humanité, un outrage pour Dieu qu'il invoque avec bruit trop souvent.

Il adulait son grand-père dont il rappelle souvent la mémoire, parce que Guillaume Ier, fondateur de l'empire allemand, lui avait fait dans le monde une situation incomparable ; il haïssait son père, il le combattait, parce que Frédéric, quoique

saisi à la gorge par un implacable destin, était le seul obstacle à son impatiente ambition ; il maudissait sa mère, parce que Victoria voulait, ne fut-ce qu'un seul jour, être impératrice : c'était dans l'intérêt de la mémoire de son mari, qu'elle le désirait et pour le bien de ses enfants dont elle voulait qu'on pût dire : elles sont filles d'empereur. Cet héritage de gloire, Guillaume II espérait, à l'exclusion de tous, ne le tenir que de son aïeul.

Je ne voudrais pas insister sur des scènes de familles déplorables ; mais enfin, nous qui voyons prospérer le méchant et qui ne cessons de croire en la justice de Dieu, nous pensons que l'Allemagne souffrira dans la personne de son empereur des maux effrayants. Jésus aux Jardins des Oliviers disait à Pierre qui tirait l'épée pour la plus juste des causes : « Remets cette épée dans son fourreau, car quiconque se servira de l'épée périra par l'épée. » En va-t-il donc autrement pour les peuples que pour les individus ? Et dites-moi, mes amis, avec quelle fourberie concentrée, avec quels égoïstes calculs l'Allemagne n'a-t-elle pas tiré l'épée contre le faible sans défense, contre l'innocent qui croyait en la droiture de ses intentions ? Ce peuple carnassier s'est rué sur les nations désarmées ; il les a déchiquetées, dévorées et, toujours sous les armes, il digère encore son atroce festin en face d'ossements amoncelés qui blanchissent. Ces os de nos frères, ces tombes désolées dont les champs sont semés, nous rappellent le malheur passé, nous inspirent pour l'avenir les mâles résolutions. En face de l'Allemagne qui assimile mal ses conquêtes, l'arme au pied, nous attendons l'heure de la Patrie et le bon plaisir de Dieu.

LE COMTE

Et nous donc ?

LE COLONEL

Tous alors !

ARTHUR

Oui, tous ! Entre le passé et le présent voici la différence : jadis, l'Allemagne seule attendait sur le grand chemin que fréquentent les peuples l'occasion favorable pour surprendre tour à tour les passants dont elle convoitait les dépouilles ; et, pour remplir les loisirs de l'attente, au fond de sa caverne, elle

ne forgeait que des armes, ne jouait qu'au soldat. Nous autres, chemin faisant, nous devisions gaiement, et nous tombions dans l'embuscade. Aujourd'hui, nous rageons d'avoir été distraits, surpris, battus, volés outrageusement ; et, pour ôter aux reîtres à venir le goût des aventures, nous forgeons des armes en plein jour, et, sur nos places publiques, nous formons des soldats ; maintenant, jour et nuit, toujours prêts, toujours ardents, nous surveillons une frontière trouée.

LE COLONEL

Croira-t-on, par hasard, que les nôtres sont abandonnées, et que le premier aventurier, qui en serait tenté, oserait les franchir ? Nous avons l'œil sur la trouée ; le chiendent, c'est à s'y rendre qu'on ne tient pas.

ARTHUR

On hésite de tous côtés, j'en conviens ; mais l'Allemagne, jadis, a-t-elle délibéré si longtemps pour envahir le Sleswig-Holstein, pour se rendre de là à Sadowa en foulant aux pieds le Hanovre, le Wurtemberg, la Saxe et la Bavière ? S'est-elle fait prier pour passer le Rhin ? Non évidemment. Les lauriers alors n'étaient pas haut pendus, et elle les cueillait avec entrain ; si elle réfléchit, si elle se recueille aujourd'hui et finalement remet toujours au lendemain une conquête nouvelle, c'est qu'elle ne veut pas risquer en un seul enjeu sa fortune entière.

LE COMTE

Assurément. Après tout, c'est une hésitation bien naturelle. La Prusse s'est toujours distinguée par un système d'espionnage merveilleux. Il serait inutile d'apprendre au colonel que la noblesse prussienne, que les officiers allemands tout aussi bien qu'un pédagogue vulgaire, se sentent particulièrement honorés quand on daigne les envoyer en mission secrète à l'étranger. Il s'agit, pour eux, de lever des plans, de recueillir mille renseignements sur la population civile et militaire, sur les ressources qu'offrent chaque région ; la fortune des particuliers même ne laisse pas indifférent l'état-major allemand qui se préoccupe, dès aujourd'hui, des moyens de ravitailler ses armées lors de la prochaine campagne de France ou de

Russie, et des contributions de guerre que chaque localité pourrait supporter au besoin.

Les Allemands en mission sont secondés par les consuls et par l'ambassade qui veillent sur eux avec une sollicitude toute paternelle. Mais chaque espion ne saurait avoir ses entrées libres dans les consulats, encore moins à l'ambassade ; car, tel est leur nombre et leur qualité, qu'une surveillance s'imposant, elle ferait échouer toute l'entreprise. Comme les soldats sous les drapeaux, comme les étudiants dans leurs corporations, comme les socialistes dans leurs menées occultes, les espions allemands détachés en France et en Russie sont embrigadés, solidement encadrés ; une hiérarchie rigoureuse existe parmi eux, et les renseignements, passant ainsi de mains en mains, arrivent à destination, presque anonymes. A Paris, comme à Saint-Pétersbourg, on sait à quoi s'en tenir sur l'espionnage qu'exerce l'Allemagne ; mais cette lèpre est si invétérée, si envahissante, qu'on n'y trouve aucun remède et que, pour éviter des complications dangereuses, on en est réduit à la supporter comme un moindre mal.

Et c'est parce qu'il est bien informé que l'état-major allemand est manifestement perplexe. Il s'est rendu compte que s'il observait ses voisins, ceux-ci suivaient d'un œil attentif et vigilant tout ce qui se passait en Allemagne. Rien, en effet, dans l'organisation des troupes allemandes, rien dans la transformation de leur matériel, rien dans les dispositions générales et particulières de leur mobilisation partielle et générale n'échappe à leurs amis pas plus qu'à leurs ennemis, et les Allemands, si clairvoyants, ont pu constater que telle est l'ardeur de chacun à prévoir les conflits futurs que les grandes puissances ne se laissent guère distancer par aucune d'entr'elles dans les voies et moyens de la préparation immédiate.

Je n'irai pas jusqu'à affirmer qu'un espionnage savant, parfaitement réciproque en nombre de cas, a pénétré tous les secrets, résolu tous les problèmes, établi les données de la guerre prochaine dans leur vérité naturelle ; que les belligérants useront des mêmes poudres, des mêmes munitions, et que le fusil Lebel sera l'arme adoptée pour la défense de chaque pays ; je n'affirmerai pas davantage que les plans de campagnes seront réputés tellement ébruités qu'on les com-

muniquera avec indifférence, ni que les adversaires, suffisamment renseignés, auront formé exactement autant de soldats les uns que les autres, pris des dispositions semblables et contracté des obligations identiques dans le seul but de ne se distancer jamais dans l'entraînement rationnel à la guerre.

On n'en est pas là, mais on n'en est pas non plus à s'en remettre à l'opinion intéressée du major von der Goltz, qui affecte de voir poindre à l'horizon un nouvel Alexandre marchant à la tête d'hommes bien aguerris et poussant devant lui les cohortes affolées que formeront dans l'avenir les milices nationales. Von der Goltz, avec une arrière-pensée malicieuse, prêchait ainsi le désarmement aux adversaires de l'Allemagne, voyant bien que celle-ci, ayant contracté de 1876 à 1892 plus de deux milliards de dettes correspondant à des crédits supplémentaires affectés à l'entretien et à l'accroissement de son armée, se trouverait rapidement acculée à la banqueroute ou à une guerre préférable à une paix continuellement troublée par la crainte d'un conflit. La guerre éclatant, les Perses, égarés sur les bords de la Sprée, voudraient bien n'avoir affaire qu'à un Alexandre, escorté d'une poignée d'hommes, même parfaitement aguerris ; ils se réserveraient, sans doute, de profiter des leçons de l'expérience et de ne point marcher, vil troupeau, au son de la flûte, au devant du conquérant. Cela suffirait, évidemment, pour qu'Alexandre, deuxième façon, ne puisse franchir le Rhin, ou s'il avait commis cette folie, pour qu'il ne puisse le repasser en liberté.

J'affirme cependant que la rivalité, toujours en éveil, des grandes puissances continentales a créé une situation générale qui n'est pas sensiblement plus défavorable à l'une qu'à l'autre.

ARTHUR

C'est réellement fâcheux ! Si l'équilibre est parfait, si rien ne nous permet de le déplacer pour mettre fin, violemment ou par voie de conciliation, à cet antagonisme envenimé qui arme les uns contre les autres tous les peuples jusqu'à complet épuisement de leurs ressources et de leur crédit, comment donc, juste Dieu ! sortirons-nous de cette impasse terrible ? Il faut le reconnaître : Bismarck, de Moltke, et ce grand enfant

couronné, qui fut Guillaume Ier, sont cause de tout le mal. Depuis que la force prime le droit, depuis que les traités internationaux, violés sans pudeur, cessent de lier la conscience des nations et la parole des souverains, depuis la sanglante aventure de 1870 et le déni de justice que ratifia le traité de Berlin, l'Europe se débat dans cette situation anormale qui nous préoccupe si justement. C'est un fardeau qui l'écrase, une terreur, qui la tient pour ainsi dire, dans une insomnie morale perpétuelle, dont la persistance est bien faite ou pour l'épuiser, ou pour lui inspirer une de ces résolutions irréfléchies et précipitées qui, pour hâter le dénouement d'une situation, ne le rendrait que plus épouvantable.

LE COLONEL

D'accord, mon ami ; néanmoins que ton dépit me semble prodigieux. Comment ! c'est notre vigilance, ce sont nos sacrifices incessants qui t'exaspèrent ? Voyons ! voudrais-tu, par hasard, que l'Allemagne s'endorme sur le chemin ! Veux-tu qu'elle désarme pour te plaire, dénonce les traités d'alliance qui lui garantissent l'avenir pour le seul plaisir de permettre à la France de l'accabler sans effort ?

ARTHUR

Ah ! certes, colonel, je n'attends de la Prusse ni justice sommaire, ni réparations honnêtes, beaucoup moins encore une abnégation héroïque pour laquelle, moins que tout autre, elle n'est évidemment point constituée.

Je me contente de constater la triste condition faite à l'humanité par la cupidité et les rapines de cette race de voleurs qui a rayonné autour du Brandebourg et s'est insensiblement installée au coin de chaque bois où un coup de main hardi peut donner la fortune sans danger.

Grâce à ces *chevaliers voleurs* (l'expression a un goût de terroir) toute intelligence, tout labeur vraiment opiniâtre, en un mot, l'essence du génie humain se borne aujourd'hui à inventer poudres, explosifs, machines de guerres variées, plus destructives les unes que les autres, et à consacrer le plus clair des ressources publiques soit à s'en assurer un grand nombre, soit à entretenir dans l'activité stérile de la caserne l'élite de

la nation, toute la jeunesse valide, à seule fin de lui inspirer des goûts belliqueux, de la dresser dans l'art funeste de détruire beaucoup et promptement.

Quand une nation, apparemment civilisée, par un goût de vandale endurci, limite ses projets, son avenir, toutes ses ambitions dans les données étroites de ce rôle négatif, elle prouve qu'un arrêt s'est produit dans son développement, qu'elle a vu le sommet du progrès possible à sa nature bornée et qu'ainsi, touchant à son déclin, le poids de sa masse redevenue, pour ainsi dire, aussi inconsciente qu'inerte, l'entraîne dans la pire décadence.

Eh ! colonel, malgré les égards que j'ai pour ta personne, malgré l'amitié qui nous lie, je ne puis surmonter mon dépit, ne point maudire la Prusse, principale coupable, et l'Allemagne qui la subit. C'est la Prusse qui a proclamé la souveraineté du sabre, c'est elle qui osa affirmer le droit universel que donne la force brutale, c'est elle enfin qui a déchaîné sur le monde l'esprit du militarisme développé à outrance dans un but agressif.

A cet esprit, remous d'une barbarie mal éteinte, elle doit sa fortune présente ; elle lui devra bientôt, je l'espère, une désolation incomparable.

LE COLONEL

Allons, Jérémie, allons ! Sèche ces pleurs et gémis moins profondément ; surtout, à cette pauvre humanité prédis moins de malheurs. Pour ce qui concerne la Prusse, elle avait un système, la France en avait un autre et c'est le sort des armes qui a prononcé entre les deux. Aujourd'hui, vainqueurs et vaincus ont des moyens semblables, équivalents ; ils ont des procédés identiques ; laissons donc à dame fortune le soin de glisser sa fève dans le gâteau qui divise les peuples, laissons au sort équitable le mérite de désigner le roi.

ARTHUR

Le sort est aveugle, colonel, et sa justice passée ne nous rassure guère sur ses arrêts à venir. Il faut l'aider à tenir la balance, il faut surtout le contraindre à donner raison au bon droit. La Prusse a-t-elle jamais agi autrement ? Les dépêches

d'Ems accommodées aux circonstances, falsifiées pour les besoins d'une mauvaise cause, est-ce l'œuvre du sort équitable auquel tu voudrais nous voir encore adresser des vœux, ou bien est-ce un crime commis par Bismarck et excusé par un souverain prodigieux auquel sa piété légendaire, son amour de la justice et du droit arrachait des larmes et faisait commettre les pires forfaits. Voici le *sort* de Bismarck : s'étant préparé aux bénéfices d'une victoire solide, tandis que la France, insouciante et vaniteuse, courait le bal et le bois, entreprenait la tâche ingrate de philanthrope international, il fut prêt au moment opportun, pour une guerre fructueuse. Cette guerre, tant désirée, il sut la vouloir et l'excuser; c'est ainsi que les peuples, trompés sur les mobiles qui le faisaient agir et sur les intentions qui l'animaient, le virent d'un œil presque indifférent attendre la France dans les défilés des Vosges, et s'y jeter sur elle pour la dévaliser. Il nous demanda la bourse et la vie ; notre or, nous le lui jetâmes à la face, mais l'Alsace-Lorraine est la seule étincelle de notre vie qui nous échappa dans la bagarre. Depuis, nous nous préparons et nous rêvons aux justes réparations qui nous attendent, assurément, sur le chemin de l'Alsace.

LE COLONEL

De cette façon, jamais le différend ne sera vidé. Que diable! S'il existe un compte récent, qui n'a pas été liquidé au gré de la France, il ne manque pas de vieux comptes dont on ne parle pas.

ARTHUR

Ah ! oui, ces vieux comptes : la mort de Conraddin, le Palatinat, le dédain de Napoléon pour les charmes de Louise... surtout notre ingratitude et notre mauvaise foi qui remontent aux Carlovingiens. Est-ce que vous ne nous reprochez pas, en Allemagne, d'ignorer que Charles, fils de Pépin, chef des Francs, qu'on suppose assez généralement avoir conquis la Germanie, a, en réalité, conquis les Gaules à la tête des Germains! Vous ne nous pardonnez pas de rendre hommage *à la vérité* historique et de disputer ainsi à l'Allemagne une de *ses* gloires impériales !

Les voilà, les vieux comptes ; à vrai dire, s'ils intéressent les Allemands, ils ne nous intriguent pas.

LE COLONEL

C'est un tort. Il faut compter avec les traditions d'un peuple ; là est le secret de ces haines, de ces sympathies ; là est le point de départ de ces courants d'opinion qui entraînent les peuples et bouleversent le monde.

Le vrai et le faux se confondent dans la bonne foi du populaire et souvent le ciel laisse les événements sanctionner les succès dûs cependant à une erreur invincible d'une foule passionnée ; 1870 le prouve surabondamment.

LE COMTE

Tu t'imagines, colonel, que la solution empirique du traîté de Francfort est une solution définitive du conflit latent qui divise la France et l'Allemagne et tu crois sérieusement que Dieu a poussé la complaisance jusqu'à bénir de semblables victoires ! En cela, il me semble que tu te trompes considérablement. Pendant que tous nous étions dupes de la comédie de chancellerie qui préluda à la plus effroyable tragédie de ces derniers temps, Dieu avait évidemment d'autres vues, d'autres desseins ; et s'il a laissé tomber de très haut sur la tête d'une nation, après tout plus légère que coupable, tout le poids d'une méprise lamentable, ce ne devait pas être pour élever définitivement sur le pavoi un *pieux* imposteur. Vingt ans à peine nous séparent de cette iniquité ; eh ! qu'est-ce donc que vingt années pour la tolérance de Dieu et dans la vie d'un peuple généreux, dont chaque génération, s'inspirant de l'histoire, reprend les questions en suspens, dans l'état même où les lui ont léguées ceux qui n'ont pu les résoudre.

Le traité de Francfort est une monstruosité puisqu'il complète, d'une part, un malheur immérité, et que, de l'autre, il donne à l'agresseur des satisfactions qui devraient gêner son honneur et troubler sa conscience.

En définitive, Dieu n'a rien sanctionné et la France, rebelle au malheur, n'a pas accepté vos conditions, puisqu'elle ne travaille qu'à mettre un terme à la contrainte qui les lui fait encore subir. Ma pensée est que la France a simplement ajourné l'Allemagne au tribunal des peuples mieux renseignés ; ainsi, le fait accompli ne constitue point un droit incontestable et la prescription n'est pas à la veille de couvrir le méfait.

ARTHUR

Sans provoquer personne, sans nous complaire à préparer d'une façon agressive un conflit effroyable, nous n'hésiterions nullement à en appeler encore à l'équité des armes et à nous confier de nouveau à la justice de Dieu. A cette épreuve terrible, décisive, très prochaine peut-être, nous songeons comme un chevalier en veillée d'armes, sans forfanterie, sans défaillance. Les résultats acquis, sans nous inspirer une confiance aveugle, nous donnent cependant quelque fierté.

LE COMTE

Avec juste raison. Au point de vue de la bravoure, du génie militaire, les Français n'ont rien à envier à personne, mais dans la voie de l'organisation de ses forces et du développement de ses moyens, la France avait, comme bien d'autres du reste, un long chemin à parcourir ; elle l'a fait d'un seul effort, d'une traite, à la stupéfaction du monde entier. Son relèvement, aussi rapide que complet, sous un régime néanmoins contesté, après la plus déplorable aventure, sera, sans contredit, un des plus beaux phénomènes de ce siècle si fécond cependant en prodiges, et j'ose ajouter que cette restauration merveilleuse de ses forces et de sa fortune fait plus d'honneur à la France que ses victoires à l'Allemagne.

LE COLONEL

Avoue-le en passant, comte : l'Allemagne a donné à la France une leçon de choses pratiques dont elle a su tirer le meilleur parti.

ARTHUR

Nous le reconnaissons sans difficulté ; nous avons trouvé chez le vainqueur un état de choses qui nous donna promptement de l'idéal en ce genre brutal une notion complète, et nous avons travaillé avec ardeur, poussés par le malheur impitoyable aux vaincus et par les dures nécessités, à nous abrutir rapidement dans le militarisme inhumain importé d'Allemagne.

Cet article d'exportation flatte ton amour-propre de soldat et d'Allemand ; quant à moi, colonel, j'estimerais que notre

belle France aurait joué un rôle bien mesquin sur la scène du monde si l'unique effet de son génie national consistait à n'avoir, tel qu'un Eole ramolli, déchaîné sur les peuples agités qu'un vent orageux, rebelle à son commandement.

Car enfin, appartient-il aujourd'hui à l'Allemagne de s'arrêter dans cette voie funeste ? N'est-elle pas maintenant dominée par le besoin de tenir le premier rang plutôt que par le désir frivole de jouer au soldat pour occuper ses loisirs ?

Nous avons, nous, tout ce qu'elle possède, et nous détenons bien des ressources qu'elle ne possède pas ; et nous marchons sans cesse, et les autres peuples marchent du même pas que nous, poussant toujours l'Allemagne qui se croit tenue sur terre, comme l'Angleterre sur mer, à pouvoir seule faire face en même temps à l'Europe coalisée contre elle.

Cette théorie du parti militaire allemand est cause de tout ce qui se passe et de tout ce qui se prépare encore ; elle nous a forcés d'armer toute la nation à tel point que l'Allemagne s'est sentie distancée autant par le nombre de nos soldats que par notre matériel de guerre. Elle a songé depuis à augmenter ses effectifs de paix dans d'effroyables proportions, à demander au Reichstag de nouveaux crédits, au peuple de plus lourds sacrifices ; le pays gémit, résiste, et l'on peut, de ce côté, s'attendre aux pires conflits. Mais, alors même que Guillaume obtiendrait, et bien au-delà, tout ce qu'il désire, est-ce que la question aurait fait un pas seulement vers une solution heureuse? Nullement ; la Russie et la France se croiraient tenues à un effort au moins égal, et comme celle-ci a des finances plus élastiques que l'Allemagne, elle le ferait peut-être plus considérable, de façon soit à décourager l'ennemi, soit à l'acculer à la formidable nécessité d'assumer enfin la responsabilité du conflit armé que chacun redoute et que l'Allemagne, en le préparant obstinément, a rendu finalement inévitable.

LE COMTE

Eh ! bien, soit ; admettons qu'à force d'insistance et de brutalité Guillaume II obtienne du Reichstag et de son peuple l'argent et les hommes qu'il juge indispensables pour affirmer sa suprématie en Europe et pour garantir que personne ne la

ontestera, que ferait alors la France, et dequel effort est-elle-encore capable ?

ARTHUR

Je ne te demande pas d'abord, comte, l'effort de circons tance qu'en ce cas ferait la Russie.

LE COMTE

Mais, mon ami, il est tout indiqué : nous tâchons de faire des finances bonnes pour faire ensuite une meilleure politique encore. Nul ne songerait à conquérir la Russie ; son étendue est sa sauvegarde ; nul aussi ne saurait espérer entraver ni la mobilisation, ni la concentration de nos troupes ; on objectera, je le sais, que l'étendue qui nous rassure est le défaut de notre cuirasse, d'autant plus apparent que nos moyens de communication diffèrent des vôtres par leur nombre et par leur qualité. Assurément. Mais dès le temps de paix, rien n'empêche de prendre d'utiles mesures pour obvier à ses inconvénients. Déjà nos gouvernements de l'Ouest ont des troupes en nombre respectable ; les augmenter, les doubler au besoin, n'est point impossible, et l'on y procède ; étant ainsi à demeure, point ne serait donc nécessaire de les transporter en temps de guerre par des voies de communication ou insuffisantes, ou défectueuses ; nos Cosaques sont très mobiles, fort entreprenants ; ils envahiraient la Pologne prussienne comme un vol de sauterelles enlevé par le simoun, et derrière eux nos fantassins verraient à utiliser au mieux les voies prussiennes plus confortables que les nôtres, évidemment.

Mais, outre certaines mesures de préservation faciles à prendre, le tsar n'hésiterait pas à puiser plus largement dans les contingents d'hommes valides que chaque année lui amène si surabondamment. L'Allemagne espère un jour écraser la France par l'excédent de sa population. D'abord, rien n'empêcherait les Français d'être aussi bons patriotes au foyer qu'au *Forum* et d'enlever ainsi au voisin une chimérique espérance ; ensuite, il y a à compter avec l'excédent de la population slave sur la race germanique prussianisée, et, tout bien pesé, il me semble que la Russie ne serait pas en peine de

combler les vides que l'égoïsme civique multiplie lamentablement dans la natalité française.

En résumé, pour répondre à des mesures agressives que pourrait adopter l'Allemagne, la Russie couvrirait de plus en plus ses frontières de troupes suffisantes pour parer aux pires éventualités ; elle élèverait le chiffre de ses contingents annuels, fixés pour le moment à 262,000 recrues à incorporer ; elle étendrait la durée du service militaire et pousserait avec une nouvelle vigueur l'organisation et l'encadrement de ses réserves. Pour cela faire il lui faudrait des ressources nouvelles : elle saurait s'imposer des sacrifices et compterait, pour le surplus, sur la France son alliée pour jamais.

ARTHUR

La ténacité du tsar est universellement appréciée et la confiance que la Russie met en nous n'est point déplacée. Pour résister à l'Allemagne une partie de l'effort à faire, en effet, consiste pour nous à mettre le tsar en état de pourvoir rapidement ses troupes du meilleur matériel, à lui assurer, sous une forme quelconque, les millions nécessaires à l'organisation définitive de son armée. A cette fin, nous sommes prêts à continuer la lutte contre la haute et basse finance berlinoise pour soutenir les valeurs de la Russie et pour les rendre populaires. Nous aurions, en outre, à examiner si tous les hommes, susceptibles de concourir chez nous à la défense nationale, sont incorporés, à appliquer une récente loi sur le recrutement dans nos anciennes colonies, à voir même si le service militaire ne pourrait être imposé aux indigènes de l'Algérie et de la Tunisie, ce qui ne serait pas aussi dangereux qu'on a feint de le craindre et serait un moyen pratique de rétablir, au moins pour un temps, l'équilibre entre la population militaire de la France et celle de l'Allemagne.

LE COLONEL

La question militaire est bien complexe : elle embrasse l'enrôlement et l'instruction du soldat, son équipement et son armement ; il faut considérer sa valeur physique et sa valeur morale, ses qualités individuelles et collectives ; il y a l'encadrement, le commandement, le service de l'intendance, les ambulances ; il y a la mobilisation des troupes et la concentration des armées,

et tout ce qui entoure et découle de ses opérations essentielles, et puis la science stratégique des chefs d'armée, et l'autorité suprême du souverain qui court les risques de la guerre. Je veux bien admettre que les efforts des futurs belligérants, à leur point de vue personnel, ont été couronnés de succès, qu'ils n'ont rien à envier les uns aux autres, ni par rapport à l'armement, ni en ce qui concerne la préparation technique ; si on me parle de différences dans le matériel de guerre en faveur chez les uns ou chez les autres, j'affirme aussitôt, pour faciliter l'entente entre nous, que les découvertes de Krupp et de Grüson ont été, pour ainsi dire, annulées par les contre-découvertes du général Tramond et des colonels Lebel et de Bange, et de Turpin ; la France a une poudre sans fumée dont on chante les merveilleux effets, nous en avons une autre, imitation ou perfectionnement de la vôtre, peu importe, mais excellente ; vos explosifs : mélinite, panclastique et le reste existe chez nous en produits similaires ; vous avez des projectiles d'artillerie supérieurs aux nôtres, soit, et un fusil qui défie toute comparaison, je l'accorde ; mais ces avantages, y compris vos canons sans recul et les futures inventions de Turpin, ne sont pas encore tels qu'ils puissent, en cas de guerre, assurer à la France une supériorité décisive et lui faire croire qu'au point de vue stratégique tout équilibre est rompu entre les deux champions qui vont se mesurer dans un avenir prochain.

Je vous prie, mes chers amis, de considérer la forte organisation de l'armée allemande ; vous ne pouvez pas la comparer à l'organisation improvisée à la hâte, mais nullement éprouvée, tant dans l'armée française que dans l'armée russe. Il est vrai que l'organisation des forces militaires de nos alliés, l'Autriche et l'Italie, n'a pas fait ses preuves autrement qu'en de vaines parades. L'Allemagne seule dispose, à mon sens, d'un instrument durci au feu, éprouvé par le temps et qui s'est développé sans s'affaiblir.

Il est bien possible, qu'en ce genre encore, la France ait fait de son coup d'essai un vrai coup de maître, et je l'admire pour mon compte, quand je la vois, rien qu'avec des appréhensions ordinaires, envisager en souriant l'éventualité du futur conflit. Ce calme dans une mâle et terrible résolution est, peut-être, ce qui porte le plus à la réflexion nos hommes de guerre, même les plus aventureux ; je ne parle pas de nos poli-

tiques qu'un certain trouble jette dans une incertitude préjudiciable aux intérêts militaires de l'empire.

LE COMTE

J'ai souvent réfléchi à cette organisation sur laquelle, mon ami, tu attires notre attention et je te dirai que, tout en rendant hommage à l'initiative de la Prusse, aux premiers et presque décisifs progrès qu'elle lui fit faire promptement aux dépens de ses voisins surpris, tout endormis dans leur tente, je ne crois pas devoir admettre qu'il découle nécessairement de l'ancienneté du système allemand une supériorité indiscutable ; et, alors même que tu y trouverais quelques motifs de te réjouir avant la bataille, selon moi, les développements de l'action démontreront bientôt aux Allemands que leur situation centrale, affaiblie par l'esprit particuliste des pays confédérés et par le socialisme envahissant et rageur, les mettrait dès les premiers revers dans une posture des moins enviables.

Sauf cette ancienneté qui te rassure, colonel, qu'a donc l'Allemagne que nous ne possédons surabondamment ? A ne parler que des futurs belligérants probables : de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie d'une part, de la France et de la Russie, de l'autre, nous constatons que toutes ont une armée active et une réserve pour cette armée active, disciplinées, bien encadrées, toutes prêtes à se porter sur les frontières menacées, non pas en armée de première ligne et en armée de seconde ligne, comme on se plaît à se l'imaginer, mais pêle-mêle, confondues, avec ensemble et union, avec un patriotique entrain. Des deux côtés la bravoure sera digne d'éloge et il n'y aura, pour fixer le sort des batailles, que les nombres qui vont différer et les tactiques qui seront nécessairement contraires.

Derrière ces armées actives et ces réserves, appelées landwehr en Allemagne et en Autriche, et milice mobile en Italie, il y a, chez toutes, une troisième catégorie d'hommes que le malheur rendrait disponible : c'est le landsturm en Allemagne et en Autriche, les troupes territoriales et les réserves des troupes territoriales en France, enfin l'opotschenie en Russie ; quant à l'Italie, elle réunirait à la hâte, sous une dénomination quelconque, les éléments épars que pourraient apitoyer et nourrir sa grande misère.

Il est inutile d'ajouter que la mise en mouvement de ces troupes territoriales ne se ferait qu'en cas d'envahissement et qu'elle constituerait l'acte énergique d'une défense désespérée, poussée néanmoins à outrance.

ARTHUR

Un détail, comte, un petit détail qui cependant a son importance, t'échappe momentanément ; permets-moi de le développer. Notre ami si enthousiaste, à bon droit du reste, de l'organisation, déjà ancienne de l'armée allemande, s'est-il bien rendu compte du rôle qu'aurait à jouer, d'une part, le landsturm en cas d'échec de la Triple Alliance, et, d'autre part, l'opotschenie et les troupes territoriales dans le cas où l'entente Franco-Russe courrait certains dangers ?

LE COLONEL

Ce rôle, partout semblable, est tout indiqué dès ce jour : ces vieilles troupes appelées sous les armes doivent rendre disponibles, en totalité ou en grande partie, l'armée active et la landwehr qui tiendront tête à l'ennemi ; elles prendront même place dans le rang, à côté de troupes actives, chaque fois que l'occasion s'en présentera sur le sol national envahi. Naturellement elles ne donneront pas au delà des frontières, à moins cependant que la guerre ne soit poussée à outrance et que les pays occupés ne soient d'une telle étendue qu'ils deviendrait dangereux pour l'offensive d'en laisser la garde exclusive aux armées triomphantes qu'il importerait de ne point affaiblir.

Dans ces cas, les troupes du landsturm pourraient être appelées à tenir garnison en pays ennemi.

ARTHUR

Nous espérons d'abord, et celà ne peut t'attrister autrement, cher colonel, que le landsturm, dans ces conditions, n'occupera jamais ni Varsovie, ni Versailles ; quant à nos troupes territoriales, si la France était victorieuse, les Allemands eux-mêmes les dispenseraient de s'en aller jusqu'à Berlin tenir garnison.

Je m'explique. La situation géographique de la Triple Alliance et la constitution organique de chaque Etat qui la com-

pose sont telles, en effet, qu'il ne faudrait pas s'attendre, de leur part, à une guerre défensive, malheureuse, poussée à outrance.

La Prusse, qui s'est imposée à l'Allemagne déjà si visiblement impatiente sous le joug qu'elle porte, est condamnée à la victoire ou à la mort.

A part le grand duché de Bade, dont la famille régnante est très étroitement apparentée avec les Hohenzollerns, y a-t-il un Etat médiatisé ou seulement fédéré en Allemagne qui ne voie avec appréhension et colère les empiètements intérieurs de la Prusse. En effet, la Prusse s'ingère en tout, accapare tout, détourne tout rouage administratif de sa destination locale pour le faire concourir à l'injection et à la circulation de l'esprit prussien dans l'organisme des peuples, confédérés malgré eux, dont elle prépare l'assimilation complète et la conquête définitive.

La Saxe, apparemment si bienveillante pour les Hohenzollerns, est peut-être celui des Etats confédérés de l'Allemagne, qui attend avec le plus d'impatience sa libération. Oh ! elle ne soulèverait pas un conflit, ne ferait pas une défection intempestive, ni même un pacte inopportun ; elle attendrait seulement l'heure de l'épreuve suprême, de l'irréparable malheur, et, souriant au vainqueur de son maître, elle lui ouvrirait les bras, lui livrerait son cœur moyennant une compensation raisonnable en rayonnement dominateur sur les pays circonvoisins. Ce que la Saxe, doucement résignée en apparence, attend d'un avenir réparateur, le Wurtemberg, la Bavière le réclame dès ce jour hautement.

Ces Etats comprennent parfaitement le sort que leur ferait une nouvelle guerre heureuse pour la Prusse. Le succès exalterait la morgue naturelle du Prussien et détruirait à jamais les espérances du particularisme en Allemagne : l'unification se ferait forcément à l'avantage exclusif de la Prusse et il faudrait, dès lors, renoncer aux derniers privilèges, aux frontières historiques, aux apparences même de sa nationalité.

A l'heure qu'il est l'esprit public, tant dans les pays médiatisés que dans les Etats seulement confédérés, sauf le grand duché de Bade et la Prusse naturellement, est qu'il faut s'arrêter dans la voie des armements, mettre un frein au militarisme qui est le plus fort instrument de l'asservissement au

dedans et des haines dangereuses suscitées au dehors. On est presque unanime à désirer l'humiliation de la Prusse, pouvu qu'elle ne tourne pas au détriment des Etats liés à son char triomphal.

Ces bons bourgeois de Bavière, en sirotant leur *mass*, se disent : On ne peut être soldat tous, et toute sa vie ; ou on veut la paix, ou on veut la guerre ; quant à nous, gens de Franconie ou de Souabe, n'importe, nous aimons la paix et la bière ; notre *mass*, c'est notre patrie, nous voulons le boire en liberté. Que nous font les griefs qui divisent la Prusse et la France ? Nous n'avons aucun démêlé avec la Russie ! Si donc la Prusse, avec ses conquêtes successives et ses ambitions toujours inassouvies ,s'est constituée un trésor de haines historiques et de responsabilités internationales, qu'elle s'arrange avec l'histoire et se débrouille avec les peuples, tout ça ne regarde pas les gens de Bavière, et nous ne donnerons à ce compère compromettant ni tout notre or, ni tous nos enfants.

Etpendant que les spirales s'échappent abondantes et serrées du four en porcelaine qui leur sert de pipe, le raisonnement se développe ainsi :

On nous dit que nous avons la plus forte armée, la meilleure cavalerie, un état-major modèle, et des plans sur lesquels on a déjà inscrit nos triomphes prochains ; que diable faut-il de mieux ? S'il faut, de plus, se battre, eh ! bien, oui, nous serons vainqueurs, et sans doute que nous ne nous en trouverons point plus heureux.

Et si on était vaincu ? Le grand mal ! Ce serait l'affaire de la Prusse qui s'en arrangerait. Quant à nous, le vainqueur aura toujours d'excellentes raisons pour nous ménager ; en tout état de cause, il ne faut pas se compromettre : ni se livrer à la Prusse sans réserve, ni se brouiller avec l'étranger sans motif ; il est du rôle de tout allié de la Prusse de se préparer à la défaite comme à la victoire, et de veiller à se tirer d'embarras dans ce double cas également dangereux pour notre indépendance.

LE COLONEL

Je ne conteste pas cette disposition de l'opinion publique dans toute l'Allemagne du Sud où à peine un tiers de la popu-

lation est franchement acquise à l'esprit, aux projets, aux intérêts prussiens ; j'ajouterai même que depuis la chute de Bismarck et la singulière polémique que l'ex-chancelier a si rudement engagée avec son souverain, cet éloignement des alliés pour la Prusse n'a fait que s'accentuer : ce n'est jamais sans sacrifier quelque chose de son prestige, et beaucoup de son autorité qu'un souverain, aussi irréfléchi surtout que Guillaume, descend dans la rue pour laver son linge dans le ruisseau.

LE COMTE

C'est mon avis. Je vous demande pardon, mais il me semble qu'on s'égare et que nous battons la campagne assez loin de la question qui se résume en ceci : La triple Alliance en général, et l'Allemagne, en particulier, moins que la Russie et moins que la France, sont susceptibles de résister à outrance en cas d'invasion.

ARTHUR

C'est cela même ; comme tu me rappelais à la question, je revenais précisément à mes moutons et j'allais conclure ainsi :

Si les Etats confédérés, à plus forte raison l'Autriche et l'Italie, n'ont pas un intérêt majeur à se solidariser étroitement avec la Prusse, si les peuples de l'Allemagne du Sud, menacés dans leurs dernières libertés, se défient de l'Allemagne du Nord, et voudraient dès ce jour particulariser leurs intérêts, puisque le socialisme, répandu dans tout l'Empire, tient déjà le tiers des forces vives du pays et se déclare contraire au militarisme qui l'a fait naître et le fait prospérer, puisque l'internationalisme germanique fait d'incessants progrès et combat avec acharnement les tendances belliqueuses de Guillaume l'*Agité*, il faudrait s'attendre aux événements les plus imprévus dans le cas où, la guerre étant déclarée, la Russie et la France se mettaient d'accord pour agir avec ensemble, gardant une vigoureuse défensive jusqu'au jour où toutes leurs forces se trouvant suffisamment concentrées, une attaque simultanée, impétueuse conduirait nos dragons au devant des cosaques jusque *Sous les Tilleuls!*

Ni l'un, ni l'autre, vous n'avez pu oublier que le maréchal de Moltke, dressant à la guerre de futurs généraux, disait à ses disciples recueillis : La guerre pour l'Allemand, c'est l'attaque ; jamais ne la faites au printemps ; préférez l'automne pour mille bonnes raisons, et particulièrement, parce que la France alors, avec ses greniers chargés de récoltes, et ses caves remplies par les vendanges, est un pays de cocagne pour le vainqueur. Puis, avec un sourire, il ajoutait : Pendant que l'intendance sera ainsi soulagée dans sa tâche écrasante et que vous vivrez avec les ressources du vaincu, il vous suffira de veiller, de marcher, de souffler devant vous la jalousie, les soupçons, la discorde qui vous livreront les fruits de la victoire.

De tels conseils étaient excellents pour les vainqueurs des anciens conflits ; mais leur mise en pratique par les vaincus pourrait dans l'avenir renverser les rôles et modifier la situation des belligérants.

Selon de Moltke, l'Allemagne est condamnée à l'offensive. En effet, en cas d'invasion, qu'elle se produise en automne ou au printemps, la confédération ne saurait faire face aux multiples besoins de la guerre, ni nourrir, outre tout un peuple mobilisé, les troupes de l'ennemi.

Aussi, pour éviter la défection qu'entraînerait la défaite et les désordres que fomenteraient les humiliations de la couronne prussienne, au début d'une guerre, l'Allemagne n'aurait pas le choix de la tactique. Ou l'ennemi, qu'il vienne de l'est ou de l'ouest, prendrait l'offensive, et il lui faudrait, loin de reculer avec art et d'attendre avec méthode une heure opportune, s'appliquer immédiatement à se ménager des actions générales, décisives, dont l'issue malheureuse mettrait fin assurément à sa résistance ; ou bien l'ennemi, et ceci est plus probable, se tiendrait sur la défensive au début des hostilités, et dans ce cas que l'état-major allemand a prévu comme tout le reste, il faudrait mettre en pratique les leçons historiques du vieux maréchal. Rapidement on concentrerait les armées, et, par colonnes épaisses, serrées, avec le plus formidable attirail, on se jetterait aveuglement sur l'ennemi, le contraignant au combat ; on verrait alors tous les efforts se réunir pour abuser la foule des soldats, qu'on pousserait en avant tels qu'un troupeau de bisons dans la Prairie, qui, emporté par un ins-

tinct irrésistible et par sa masse inconsciente, donne tête baissée contre tout obstacle, pourvu que sa valeur collective en ignore la nature et la résistance.

Donc deux hypothèses :

Ou l'Allemagne sera envahie soit par les Russes, soit par les Français séparément, soit par les uns et les autres conjointement ;

Ou la France et la Russie vaincues seront envahies par les Allemands, séparément ou simultanément.

Si l'Allemagne était envahie, est-il nécessaire de le dire, la Prusse serait en quelque sorte seule mise en cause ; dans ses provinces se concentreraient et se rejoindraient les armées ennemies, autour de ses villes se livreraient les sanglantes batailles ; c'est Berlin qu'on voudrait occuper, parce que la prise de cette capitale marquerait la fin des hostilités. Le gouvernement prussien, en effet, atteint dans le foyer de son activité ne saurait se transporter ni à l'Est, ni à l'Ouest livrés à l'ennemi ; le Nord n'offrirait ni issue, ni sécurité ; quant à l'Allemagne du Sud ce serait, grâce à l'infortune, un refuge peu sacré et point sûr.

Guillaume se donne énormément de mal et de mouvement soit pour se rendre compte de ce qui se passe dans ses casernes, soit pour aller à la conquête périodique du cœur de quelque souverain. Il entreprend tout, ne perfectionne rien, ses alliances moins que tout le reste.

Son amitié pour l'Angleterre a passé par les phases les plus diverses dont plusieurs en trahissent la parfaite frivolité ; il a quelque tendresse pour Humbert, plus encore pour Marguerite ; mais, de l'estime pour l'armée italienne aucune apparence, attendu qu'il ne se gêne guère pour dire à ses intimes qu'en souverain avisé, bersaglieri, alpins et tous autres matadores que l'Italie exhibe avec complaisance, il aimerait mieux les voir tous, pendant la bataille, devant lui qu'autour de sa personne qu'il importerait de sauvegarder.

Quant à son allié François-Joseph, Guillaume a trouvé le meilleur moyen de se l'aliéner intimement : il le contrôle avec une humeur jalouse. Qu'un personnage politique traverse Vienne ou y réside, que ce soit le Tsarewitch, de Giers, ou Wladimir, un ministre de Serbie ou un prince de Bulgarie, ou moins encore, et vite Guillaume sonne à la porte et demande

à Joseph ce que ces gens font *à la maison* et ce qu'ils peuvent bien lui dire.

Il faut à l'empereur d'Autriche toute la paternelle indulgence qu'il réserve à la jeunesse inconsciente pour garder son sang-froid. Quoi qu'il en soit, la cour d'Autriche supporte cette tutelle morale avec une mauvaise humeur qui fait croire à chaque instant à un revirement favorable à la Russie.

En Allemagne même Guillaume est sujet aux pires illusions. Gratuitement il se figure être l'idole de ses vassaux, le dieu de son peuple : il ignore ce que pense ce peuple et le progrès du socialisme ne l'éclaire pas sur les tendances de la nation ; il ignore encore plus ce qui se passe dans l'intimité des cours, au sein même des familles des princes confédérés. Sa présomption impériale est telle qu'il ne peut admettre la réalité d'une véritable conspiration faite de complaisance pour le perdre plus sûrement. On le hait, mais trop faible pour le contrecarrer ou le combattre, on flatte ses instincts autoritaires, on facilite ses folies qu'on couvre d'applaudissements ; on le voit s'engager dans des voies à pentes rapides, aux cascades faciles, et on accélère ses pas, on nivelle sa route pour augmenter la vitesse d'une chute qu'on attend irréparable.

N'a-t-on pas représenté le roi Albert de Saxe et le prince Georges comme les colonnes du temple allemand? Cependant c'est avec passion qu'ils suivent le flot montant du socialisme, qu'ils favorisent les prétentions du militarisme contre lesquelles ils encouragent secrètement la résistance de la foule. Ils espèrent que la situation se compliquera, au dedans comme au dehors, jusqu'à amener une catastrophe au milieu de laquelle sombrerait la fortune de la Prusse et pâlirait à jamais l'étoile des Hohenzollerns.

Dans cette occurrence la maison de Saxe, par une préparation lente et des manœuvres habiles, travaillerait à sortir de sa situation de vassale humiliée et se donnerait une mission en face de la Prusse amoindrie.

A Stuttgard, où l'espionnage Prussien et Badois fleurit en plein jour, on redoute avec raison une annexion fatale si la fortune de la Prusse allait s'affermissant. A Munich, au contraire, chacun veille à son poste, le régent, les princes et le peuple ; là, point de concessions, mais une résistance continue, opiniâtre, une attente angoissée de la catastrophe prussienne

à la faveur de laquelle on compte bien dénoncer le pacte onéreux de 1871 et faire reconnaître avec l'appui de l'Autriche et de l'aveu des ennemis de la Prusse, l'indépendance de la Bavière. Les petites cours allemandes sont comme les petits roquets : humbles et soumis devant la force, mais rageurs et tout prêts à clamer sur le corps du vaincu.

Comment voulez-vous que, dans ces conditions, la Prusse repoussée, vaincue, envahie, privée enfin de sa capitale et de ses moyens puisse prolonger la guerre, mobiliser la landsturn et, avec ces débris d'armée échappés aux ravages du temps, tenter jusqu'au bout la fortune.

Si déjà les troupes de troisième ligne (landsturm) doivent être d'un si faible appui pour les armes combattantes d'Allemagne, qu'adviendrait-il donc des troupes correspondantes, à peine formées, dont peuvent disposer l'Autriche et l'Italie ? La situation géographique et politique des deux alliés de l'Allemagne est aussi défavorable que la sienne, tandis que l'organisation militaire efficace de leurs réserves de la dernière heure est encore à inventer.

Reste la seconde hypothèse : peu probable. La Triple-Alliance, heureuse au début, déborde en Russie, veut envahir la France, et, par des coups sensibles, précipités, elle s'efforce de dicter une paix onéreuse.

Je trouve, d'accord en cela avec notre excellent ami, que la situation excentrique de la Russie et son immense étendue s'opposerait à une occupation suffisante pour empêcher le tsar de reporter de plus en plus loin le foyer de son action gouvernementale et de puiser indéfiniment, pour prolonger la lutte jusqu'au découragement de l'ennemi dans les réserves extraordinaires que constituent les 116 millions d'habitants de son empire.

Quant à la France, son unité territoriale, le patriotisme éprouvé de tous les partis qui s'y disputent le pouvoir, son organisation complète, merveilleuse, ses moyens d'attaque et de défense dont l'ennemi surtout apprécie l'incomparable valeur, enfin ses ressources variées toutes relativement inépuisables, lui permettraient une action prolongée autrement redoutable qu'en l'An terrible et la Prusse, par suite, aussi bien que ses alliés, devrait semer son chemin de tant d'illusions et de cadavres que le gain d'une indécisive victoire ne lui permettrait pas de nous infliger de sanglants outrages.

Est-ce que je révèle quoi que ce soit en affirmant que notre état-major est constamment préoccupé de cette question : quelles sont les positions stratégiques qu'au début de la guerre les différentes armes auraient à tenir sur l'extrême frontière ? Les généraux de Gallifet et de Miribel, dans des conférences multipliées et par une étude minutieuse faite sur le terrain, ont déterminé ces positions, et le général Saussier, avec l'ardeur qui le distingue, dit en songeant à l'an X... et aux combats à venir : Dans ces postes d'honneur officiers et soldats sauront vaincre ou mourir. Ils vaincront ; mais il reste bien évident que pour réduire les hasards de la guerre à ce strict *minimum* inévitable qui ne saurait nous acculer dans un désastre, les gouvernements russes et français auront à régler leur plan de campagne dans les confidences que permet, seule, une entente intime, liée par un instrument diplomatique. N'y faudrait-il pas préluder en envoyant comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg un général distingué, le général de Boisdeffre, par exemple, que le tsar honore d'une singulière considération ?

L'ambassadeur-général serait naturellement en étroite communication avec le ministère de la guerre russe, il ferait échange d'idées, de vues, de connaissances techniques ; il discuterait les chances contraires du futur conflit et la tactique à adopter pour en sortir victorieux.

Il m'est avis que si la victoire souriait à la triple alliance, au début, alors qu'elle aurait massé la majeure partie de ses forces contre la France, nos généraux d'armée, d'un commun accord, s'appliqueraient à immobiliser l'ennemi à la frontière et à entraver ses progrès par tous les moyens qu'un art perfectionné met à leur portée. La défense énergique des camps retranchés, l'habile disposition des travaux mobiles et l'entente ingénieuse des opérations qui les entourent retarderait la marche des alliés et devrait faire gagner le peu de jours nécessaires à la Russie pour amener sur l'autre frontière le contre-poids indispensables aux armées déjà en campagne.

Et pendant ces quinze jours ou trois semaines de gigantesques efforts à soutenir contre des attaques acharnées, nous aurions à veiller à ce qu'en aucun moment, pour aucune raison le gros de nos forces, n'engage une action générale, décisive, dont l'issue malheureuse pourrait désorganiser nos troupes de première et de seconde ligne et empêcher nos territoriaux

d'apporter le considérable appui qu'on est en droit d'attendre d'eux en cas d'invasion.

Quand l'ennemi serait engagé à fond, éloigné de ses bases d'opérations, déjà démoralisé autant par l'extrême lenteur de ses progrès que par les obstacles de tous genres multipliés chaque jour devant lui ; quand il verrait sa masse s'émietter sous des coups répétés et son espoir se dissiper au milieu de succès incertains, quand le Russe, dans le lointain, nous crierait : Allô ! alors toutes forces concentrées ou dûment réparties selon la situation créée par les événements, Russes et Français passeraient instinctivement de la défensive prudente, à l'offensive impétueuse ; les batailles se livreraient nombreuses, générales ; les efforts décisifs se produiraient rapides, imprévus, efficaces et je parie que l'envahisseur repasserait promptement la frontière sans arriver à puiser dans le souvenir de succès chimériques la force nécessaire pour défendre ses foyers.

LE COMTE

Touche-là ! Tu viens d'exprimer avec conviction mon intime pensée, et je demande à notre commun ami pardon d'être aussi solidement coalisés contre lui.

L'Allemagne ne se fait aucune illusion et c'est là le danger.

On lutte chez elle pour et contre le service de deux ans pour et contre l'augmentation des effectifs de paix et des crédits militaires. Guillaume a, sur ce thème, des idées successives et une aveugle énergie au service de chaque fantaisie ; le général de Caprivi se contente d'être la girouette impériale et l'on s'étonne à bon droit que ce soldat irréprochable ait pu acquérir dans le commandement cette flexibilité excessive.

Mais, quoiqu'il advienne, que le Parlement cède ou que l'empereur succombe, une chose est démontrée : l'Allemagne ne peut compter sur son landsturm, et elle se rend compte du rôle actif que joueraient en France et en Russie les troupes territoriales. Elle se croit ainsi inférieure par le nombre et s'imagine que pour entretenir l'équilibre militaire entre la Triple-Alliance et l'entente franco-russe, il lui faut avoir une armée active et une landwehr telles que, en dehors même du landsturm, elles puissent se mesurer avec des chances de succès contre les armées actives, les réserves et les troupes territoriales de tous ses ennemis.

(*A suivre*) ARTHUR SAVAÈTE.

LE MONT-CASSIN

XI

L'église du Mont-Cassin couronnant tout un amphithéâtre de cloîtres, de colonnades et de statues produit un grand effet, surtout quand, éclairée par le soleil se réflétant sur la façade principale, elle se montre dans toute sa beauté. Elle a le titre de cathédrale et les religieux en sont les chanoines. Elle jouit d'une *indulgence plénière* à perpétuité, ainsi qu'on peut le lire au-dessus de la porte centrale, et cela par concession de Clément XI (1701).

L'église actuelle du Mont-Cassin s'élève sur l'emplacement qu'occupait jadis le temple d'Apollon. Depuis son origine jusqu'à nos jours, elle a subi bien des transformations. Une inscription latine, qui se trouve extérieurement, au-dessus de la porte d'entrée principale, rappelle ces diverses vicissitudes.

La porte principale est digne d'attention. Elle est d'ordre unique et en marbre coquilleux du Mont-Cassin. Les battants en sont fort remarquables. Ils sont recouverts de lames de bronze qui contiennent la nomenclature de toutes les possessions du Mont-Cassin au XIe siècle. L'abbé Didier fit faire en 1066, à Constantinople, celui de gauche, composé de vingt-deux plaques, dont toutes les lettres sont incrustées d'argent. Celui de droite a simplement les lettres gravées dans le bronze. La partie primitive se perdit dans un naufrage en venant de Constantinople, et pour la remplacer l'abbé Oderise II en fit faire à Amalfi une autre moins riche, n'ayant que seize plaques (1124).

L'intérieur de cette porte est remarquable par des sculptures du temps de l'abbé Didier.

Deux autres portes latérales donnent également accès dans l'église. Celle de gauche est surmontée d'un médaillon en marbre blanc représentant Saint Benoît tenant le livre de la règle ouvert, avec ces mots : *Ausculta, o fili, præcepta Magistri.* Sur celle de droite, dans un médaillon semblable, se trouve Sainte Scolastique, un psaultier à la main.

La grande nef. Dès qu'on a dépassé le seuil de la grande porte, à la vue de ces trois nefs entourées de huit chapelles, de ce riche sanctuaire au-dessus duquel s'élève une belle coupole, du chœur prolongé au fond duquel brillent les majestueuses orgues; à la vue de tout cet ensemble de colonnes, de marbres, de dorures et de peintures, répandus à profusion selon le goût du XVIIe siècle, l'étonnement grandit toujours. On ne se croit plus sur une montagne et on est rempli d'admiration. La longueur totale de l'église est de 64 mètres, la hauteur sous la grande nef de 19 à 20, et la largeur de 19 mètres, les chapelles non comprises. Huit gros piliers, revêtus de marbres divers, et flanqués chacun de deux colonnes de granit oriental, d'ordre dorique, soutiennent la voûte principale et forment, avec les murs de l'église, dix grandes arcades.

Dans la partie intérieure de ces arcades, vers le bas, on voit les croix de dix ordres religieux et militaires qui suivaient la règle de Saint Benoît. A droite, en entrant : les croix de Calatrava, d'Alcantara, de Saint Etienne, des SS. Maurice et Lazare et de Merci. A gauches, celles de Saint Jacques de l'Epée, d'Avis, de Montesa, du Christ et des Templiers. Au-dessus de la fenêtre qui surmonte la porte principale, il y a ces mots : *Custos et Ultor*, et sur le grand arc opposé les armes de l'abbaye soutenues par deux anges.

Dix grandes fenêtres correspondant aux arcades, sans compter celles des chapelles, de la coupole et du chœur, laissent pénétrer dans l'église une lumière suffisante pour bien l'éclairer.

Toutes les peintures de la grande nef sont de Luca Giordano, de Naples (1632-1705). Cet artiste les exécuta en 1677, ainsi qu'on peut le lire vers le milieu de la voûte : *L. Jordanus fecit, 1677.* Il reçut en retour 2,500 ducats (environ

10,625 fr.). On admire surtout, au-dessus de la porte principale, *la Consécration* de l'ancienne église du Mont-Cassin par le pape Alexandre III (1071), en présence de Saint Pierre Damien, du moine Hildebrand (Grégoire VII), d'une foule de princes et de prélats et d'un immense concour s de peuple Cette vaste composition, de cinq mètres de haut sur neuf mètres cinquante de large, est peinte à l'huile sur la muraille. Il y a beaucoup d'imagination, beaucoup de naturel dans les sentiments, de variété dans les poses et de bonheur dans l'exécution. On rappelle seulement qu'il n'y a pas de vérité dans les costumes. Malgré ce défaut commun au XVIIe siècle, cette peinture est regardée comme le chef-d'œuvre de Luca Giordano et même de l'Ecole napolitaine. Plus haut, à droite de la fenêtre, on voit Saint Benoît mettant en fuite, par un signe de croix, les démons qui empêchaient de déplacer un rocher ; et à gauche, Saint Benoît qui dissipe encore par un signe de croix les flammes fantastiques qui semblaient dévorer la cuisine du monastère.

Les cinq grandes fresques de la voûte représentent 1°, Saint Benoît qui, d'un regard, brise les liens d'un malheureux paysan que le Goth Zala voulait priver de ses biens ; 2°, Saint Benoît ordonnant à Rigon, écuyer de Totila, de se dépouiller des habits royaux que, par ordre de son maître, il avait pris pour éprouver le serviteur de Dieu ; 3°, le miracle des deux cents sacs de farine trouvés, dans un temps de disette, à la porte du monastère ; 4°, Saint Benoît prédisant à Totila qu'il s'emparerait de Rome, passerait en Sicile et arriverait la dixième année de son règne (542) ; 5°, Saint Benoît qui ressuscite un jeune religieux écrasé par la chute d'un mur que les démons avaient renversé.

Les limites qui nous sont assignées ne nous permettent point de décrire les autres peintures de la grande nef.

Près des fenêtres, on voit vingt papes de l'ordre bénédictin, vénérables par leur sainteté.

Du côté droit, Saint Grégoire-le-Grand, Saint Dieudonné, Grégoire II, Etienne III, Pascal II et Célestin V. Du côté gauche, Boniface IV, Agathon, Saint Zacharie, Etienne IV, Grégoire IV, Léon V, Léon IX, Urbain II, Gélase II et Urbain V.

A droite et à gauche des cinq fresques de la voûte, vingt vertus théologiques ; d'un côté, a droite, la Pénitence, la Vigi-

lance, l'Oraison, la Justice, la Sagesse, l'Abstinence, la Paix, la Mansuétude, la Méditation ; de l'autre côté : la Discrétion, la Bénignité, l'Innocence, l'Hospitalité, la Providence, le Zèle, la Persévérance, la Prophétie et la Constance.

Les nefs latérales, composées chacune de cinq coupoles surbaissées, sont ornées de diverses peintures remarquables. — Les stucs des trois nefs sont de Dominique Baricella (1653); ils ont coûté au monastère 2,800 ducats (11,900 fr.) — Huit belles chapelles, quatre de chaque côté, correspondent aux arcades de la grande nef. Elles ont toutes 5 m. 10 de long et 5 m. 70 de large. Toutes sont d'architecture composite. Les autels, les bases des colonnes, les balustrades sont riches de marqueterie, de mosaïques, où les marbres les plus rares sont jetés à profusion. — Nous ne pouvons passer sous silence la chapelle de Saint-Grégoire le Grand et des saints Simplice et Constantin, disciples de Saint Benoit, dont les corps reposent sous l'autel. Il faut remarquer les colonnes incrustées de vert antique.

Chapelle de Saint-Carloman, fils de Charles Martel, roi d'Australie (741-747), religieux du Mont-Cassin, mort en 755. Ses reliques, trouvées sous le maître-autel en 1628, furent transportées dans cette chapelle en 1732, à l'exception de quelques parcelles envoyées à Fulde et à Cava.

Chapelle du Saint-Sacrement, ou de Saint-Guissison et de Saint-Janvier, religieux du Mont-Cassin, dont les corps, retrouvés sons le maître-autel, reposent maintenant ici. — L'abbé Dieudonné orna cette chapelle de beaux marbres, d'après les dessins de Contini. Les colonnes de l'autel sont de vert de Poncevera.

Le tabernacle dans lequel on conserve le Saint-Sacrement, fut fait en bronze doré, sur les dessins du Bernin. Il est orné de pierres précieuses: lapis, lazuli, agate veinée, améthyste... L'abbé Gadaleta le fit exécuter à Rome en 1729. Toutes les peintures sont de Luca Giordano.

Chapelle de Saint-Berthaire, Français d'origine; esprit distingué, fondateur de *San Germano*, à côté des ruines de l'ancien Casinum, martyrisé dans la collégiale de cette ville par les Sarrasins (884). Son corps repose sous l'autel. Les colonnes sont incrustées de brocatelle d'Espagne.

On admire, après cette chapelle, la belle *Porte du Crucifix*

qui conduit dans la salle du Chapitre et au Cloître couvert. Elle est d'architecture composite, de marbre africain à l'extérieur et de pierre calcaire coquilleuse du Mont-Cassin à l'intérieur avec deux magnifiques colonnes torses, incrustées de brèche de Sicile et entourées d'un feston de marbre blanc. La porte est surmontée d'un ovale renfermant la vierge que divers anges entourent, travail plein de grâce et de piété d'André Campi, et d'une peinture de Mura : David jouant de la harpe devant l'arche.

XII

Le Sanctuaire s'élève d'un mètre et demi environ au-dessus du pavé de l'église, sa largeur est de 18 m. 45 et sa longueur de 13 m. 50.

On y monte par huit marches en mosaïque d'un travail remarquable.

La partie antérieure est entourée d'une riche balustrade en marbre, au-dessus de laquelle se dressent dix petits génies en bronze doré.

Chacun d'eux tient un emblême faisant allusion aux divers états dans lesquels se sont trouvés les membres de l'ordre bénédictin. Ainsi les génies de droite ont une colombe, une couronne ducale, la tiare, la crosse, une brebis; ceux de gauche un corbeau, une palme, une couronne impériale, une mitre, une croix pontificale. Quatre énormes pilastres, recouverts de superbes mosaïques, soutiennent la coupole au-dessus de laquelle est le maître-autel.

Cet autel, dont le dessin est attribué à Michel Ange, est décoré avec splendeur. Il s'élève sur trois gradins d'*albatre cotognino* et se termine par deux autres gradins dont le premier est revêtu d'améthyste, le second percé à jour l'est de noir et de blanc antique. Deux cariatides en soutiennent les extrémités. Le devant de l'autel était jadis recouvert d'une table d'argent, artistement ciselée ; les républicains français l'enlevèrent en 1790.

La partie postérieure est entourée d'une grille en cuivre supportant treize lampes, qui brûlent continuellement en l'honneur de Saint Benoît et de Sainte Scolastique. C'est aussi la partie la plus riche de l'autel. On y remarque divers dessins en

mosaïque où brille le vert antique, le lapis lazuli, la nacre, la brocatelle d'Espagne...

Au centre, sous un petit arc, on voit un tableau peint à l'huile, sur cuivre, par le chevalier d'Arpin, représentant Saint Benoît et Sainte Scolastique, couchés l'un en face de l'autre, de la même manière que l'abbé Didier retrouva leurs corps en 1066.

Au-dessus de l'arc, sur un cartouche en marbre noir, on lit l'inscription suivante de l'abbé Angedella:

Benedictum et Scolasticam
Uno in terris partu edilès
Una in Deum pietate cœlo redditos
Unos luxcipit tumulus
Mortalis depositi pro œternitate
Custos. (1)

Une grande controverse s'est engagée entre les Bénédictins français et ceux de l'Italie, touchant le lieu où se trouvent réellement les corps de saint Benoît et de sainte Scolastique. Les premiers soutiennent qu'ils sont en France, à Saint-Benoît-sur-Loire, où ils auraient été transportés par Aignese de Fleury, qui les avait volés au Mont-Cassin en 690, sous Clovis II, le fils de Dagobert. Les seconds prétendent au contraire que cela n'a pu être, surtout sous Clovis II, qui mourut en 656, et que leurs dépouilles mortelles reposent toujours au Mont-Cassin. Des volumes ont été écrits à ce sujet. Toutefois les raisons données par les religieux du Mont-Cassin sont d'une plus grande force probante que celles des Bénédictins français. Ceux qui n'admettraient pas cette opinion ne pourront du moins s'empêcher de convenir, avec le cardinal Pitra, qu'il doit y avoir en Italie, comme en France, de nombreuses reliques de celui qui voulut que son corps reposât à jamais au lieu d'où il avait chassé le culte impie d'Apollon (2).

(1) « Benoît et Scolastique, venus ensemble sur la terre et partis en-« semble pour le ciel, ont ici leur dépouille mortelle ; ce tombeau est le « gardien pour l'éternité. »

(2) Ce qui confirmerait l'opinion des Cassiniens, c'est l'argument de fait des diverses inventions des corps des deux saints, d'où une note des diverses époques où l'on a constaté que les dépouilles de saint Benoît et de sainte

A gauche du maître-autel, on admire le superbe *tombeau de Pierre de Médicis*, fils de Laurent le Magnifique, et frère de Léon X. Ce prince ayant voulu rejoindre les troupes françaises, chassées par les Espagnols du Mont-Cassin, tenta de passer le Carigliano sur un bateau, chargé de quatre canons ; mais la barque fit naufrage, et il périt avec elle. Son corps fut porté peu après au Mont-Cassin (1503). Dans la suite, pour satisfaire les désirs de son neveu Clément VII, les religieux lui érigèrent ce tombeau et y dépensèrent trois mille écus d'or (13.500 fr.)

Antoine de San Gallo (1) et son frère Baptiste, en firent le plan et dirigèrent les travaux. Salosmeo de Florence les exécuta (1532-52).

Au-dessous d'une belle architrave, soutenue par quatre demi-colonnes cannelées en travertin et d'ordre corinthien, sur un sarcophage de marbre noir, que recouvrent à moitié deux draperies fort élégantes et très naturelles de marbre blanc, on aperçoit la statue de Pierre de Médicis, revêtu de sa cuirasse, penchant mollement la tête sur l'épaule gauche et semblant dormir. Cette statue est de François San Gallo, d'où l'inscription qu'on lit sur ce sarcophage :

Petro Medici Magni Laurentii F. Leonis X, Pont. Max. fratri, Clementis VII patrueli qui cum Gallorum castra sequebatur ex adverso praelio ad Syris ostium naufragio

Scolastique étaient au Mont-Cassin. Sans parler du pape Zacharie qui vit leurs corps en 748, ils furent retrouvés. I. — Le 28 mars 1066, du temps de l'abbé Didier, au témoignage de Léon d'Ostie, de Pierre Diacre et d'Alexandre II ; II — le 18 novembre 1486, sous Jean d'Aragon, cardinal commandataire ; III — le 13 mars 1545, sous l'abbé Jérôme Silouheto de Plaisance, qui voulait changer le chœur ; IV — en 1627 sous l'abbé Simplice Caffarelli ; V — le 7 août 1659, sous l'abbé Ange Della Noce, qui exprimait ainsi sa consolation :

Nunc dimiltis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei Sanctissimum Patriarchum Benedictum, Italiæ decus Galliæ desiderium.

Benoît XIV, dans son ouvrage de Servorum Deibeatif. et beat. Canonis. Lib. IV. Part II. Cap. XX, énumère et confirme les inventions précédentes et son autorité, dans cette matière, est d'une grande valeur.

(1) Antoine de San Gallo (1482-1546) fut un très habile architecte. Il est l'auteur des fortifications de Civita-Vecchia de Pérouse, de la citadelle d'Ancône, et le restaurateur de Notre-Dame-de-Lorette. Il seconda Bramante et fut adjoint à Raphaël pour la construction de Saint-Pierre, à Rome.

periit, annoætat. XXIII, Cosmus Medicis Florentiæ Dux poni curavit MDLII.

XII

Le chœur, qui fait suite au sanctuaire, fut construit en 1554. Il a quinze mètres de long et dix de large. Deux rangs de stalles, 48 dans la partie supérieure, 34 dans la partie inférieure, l'environnent de trois côtés.

En examinant de près ces 82 stalles on est frappé d'étonnement. C'est un monde de statues, de portraits, de figures, d'animaux, de fruits, de fleurs, le tout travaillé, fouillé avec un fini, une patience dont on ne peut se faire une idée. On pourra critiquer le dessin, qui est loin d'être irréprochable, mais on ne saurait s'empêcher d'admirer la perfection de la sculpture.

Sur les bras de chaque stalle, on voit un petit génie dans une position toute différente de son voisin. D'autres figurines ayant divers emblêmes symboliques, soutiennent les premières. Les dossiers des stalles supérieures sont ornés de capricieux dessins en relief, où toute la nature est représentée et qui entourent constamment quelque illustre personnage de l'ordre bénédictin, figuré en demi-buste, dans une petite niche.

Des colonnettes corinthiennes, à demi-cannelées et sculptées avec un rare bonheur, séparent les stalles les unes des autres et soutiennent une frise d'un travail exquis. Au-dessous de la frise, en correspondance des chapiteaux, il y a de petits chérubins qui semblent vouloir s'associer au chant des religieux.

Dans le fond du chœur brille l'orgue si renommé du Mont-Cassin, qui, disent les connaisseurs, a peu de rivaux en Italie et même en Europe. Rien de plus doux, de plus suave et en même temps de plus varié que les sons qu'il produit. Cet orgue est orné extérieurement d'une grande profusion de dorures, de sculptures, de Renommées embouchant la trompette... ce travail est de Dominique *Colucci,* celui qui sculpta le chœur. A l'intérieur, le nombre des registres, basses, contrebasses et autres instruments est considérable.

Bien que Joseph de Biase ait commencé ce chef-d'œuvre (1656), cependant le fameux César Catarinozzi, de Subiaco, en fut le véritable auteur (1696). Toutefois, depuis lors, plusieurs parties ont été renouvelées, d'abord en 1761, par Biase de Rosa ; puis, en 1830, par Quirico Germari, de Lausiano. C'est ce que rappelle l'inscription suivante, composée par le père Dom Placide Abela, le vaillant organiste du Mont-Cassin.

Organum hoc a Cæsare Catarinozzi a Subiaco
Constructum Anno Domini MDKCVI
Instrumentis postea pulchre fuit exornatum
Atque restauratum a Quirico Gemari
Ab Auxano Anno Domini MDCCCXX

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici des livres *choraux* que l'on conserve en grande partie dans une vieille armoire, derrière ce chœur. Deux mots seulement.

Ces livres remarquables, tout en parchemin, sont au nombre de 57. Ils se divisent en deux parties bien distinctes. Les uns d'un format plus petit, appartenaient naguère au monastère bénédictin de Saint-Severin, de Naples. Ils sont du xve siècle. Les miniatures en sont nombreuses ; les paysages sont surtout fort soignés ; les figures sont seulement un peu longues et grêles. Les trente-cinq autres, d'un quart plus grand, sont d'un parchemin plus fin, avec des pages entières de miniatures historiées et de nombreuses lettres enluminées. Ils datent du commencement du xvie siècle, du temps de l'abbé Sgneucialapi. La majeure partie d'entre eux est l'œuvre de Leau et de François Bonardi, artiste florentin. Un certain nombre a été fait par les religieux.

De l'autre côté de cette armoire, il y a la porte du Clocher. Il fut élevé en 1584, mais la foudre en renversa une partie plus tard. Il contient six cloches. La plus grosse dite de Saint-Benoît a quatre mètres et demi de circonférence, celle de Sainte-Scolastique en a trois mètres soixante-cinq. — Plusieurs fois par jour leur voix sonore appelle les religieux à la prière. — Celui qui, en montant au Mont-Cassin, les a entendues, en garde longtemps un doux souvenir.

XIII

Salle Capitulaire. — Bibliothèque

En sortant de l'église par la porte, en face de la sacristie, on trouve d'abord, à droite, l'*Autel du Crucifix*, ainsi appelé à cause d'un très ancien Christ peint, qui est tenu comme miraculeux, parce qu'il parla, dit-on à un religieux. A gauche, on rencontre la salle Capitulaire. C'est là qu'a lieu l'assemblée générale de la Congrégation Cassinienne, et que se discutent les intérêts les plus importants du monastère.

Cette salle Capitulaire, dont l'ensemble peut donner une idée du goût du XVIIIe siècle, est ornée de quelques bonnes peintures, de stucs dorés et d'un banc en noyer, qui en fait le tour. Sa longueur est de dix-sept mètres et sa largeur de neuf. C'est l'abbé Capèse de Naples, qui la fit décorer vers 1748.

La bibliothèque du Mont-Cassin est située à côté de la salle Capitulaire dont elle a les mêmes dimensions. On y entre par une porte dont les sculptures à jour sont remarquables. La bibliothèque ne renferme que des ouvrages imprimés, en total vingt mille volumes. Il en existe un catalogue alphabétique par noms d'auteur, en vingt-huit volumes manuscrits.

Ces ouvrages sont disposés, par ordres de matières, dans de vastes compartiments, séparés entre eux par des colonnes corinthiennes cannelées en noyer, au-dessous desquelles court une belle frise où l'on voit les bustes de quatorze docteurs de l'ordre. Tous ces bustes furent exécutés en 1683 sous l'abbé Dom Sebastien de Milan, qui y dépensa 2,000 ducats (8500 fr. environ).

Au fond, dans un *leggio* sont exposées plusieurs curiosités typographiques. Du côté gauche :

Le *Rationalis divinorum codex officiorum*, de Guillaume Durand, de Mende, in-folio, d'écriture gothique, imprimé en parchemin, par Jean Furst de Mayence, l'un des trois inventeurs de l'imprimerie et par le clerc Pierre Hernessheym. On y lit la date : 6 octobre 1459.

Les œuvres de Lactance, imprimées à Subiaco, dans le

monastère des Bénédictins par Conrad Shcoynhem et Arnold Pannartzs, typographes allemands, qui les premiers introduisirent l'art de l'imprimerie en Italie.

L'impression, commencée en 1463, fut terminée le 29 octobre 1465.

Il est fort rare, on n'en connaît que très peu d'exemplaires : celui du Mont-Cassin, celui de Subiaco, celui du Vatican, celui de Berlin.

III. *Expositiones librorum Novi Testamenti*, de Nicolas de Syra. Ouvrage précieux, imprimé à Rome en 1472, par les typographes nommés plus haut. Dans la lettre adressée au pape Sixte IV, qui sert de préface, les éditeurs font l'éloge de l'*art admirable qui a apporté tant d'utilité aux lettres*, ils énumèrent le nombre des ouvrages publiés par eux jusqu'alors et la quantité d'exemplaires de chaque ouvrage, en tout, 12.475 volumes. Puis ils implorent les secours du Pontife et ajoutent que pour ce vingt-huitième et dernier travail ils ont dépensé *tout ce qu'ils possédaient et qu'il ne leur reste plus rien pour vivre.*

De l'autre côté du *leggio* on trouve :

I. L'histoire romaine de Tite-Live, imprimée à Rome en 1472, par les typographes précédents. — II. *L'Abrégé des Decades de Bradin*, fait par Pie II (Piccolomini) 1481. — III. *Les Dialogues de Saint Grégoire-le-Grand*, *la Règle de Saint Benoît et le Spéculum* de l'abbé Bernard, imprimés à Venise par le Florentin Luc-Antoine de Giunta 1505. — IV. Un grand et beau *Missel monastique*, selon le rite de la Congrégation Cassinienne. Même imprimerie 1506. — V. Un petit missel monastique, 1507. — VI. *Les Questions symboliques* de Boulins de Boulogne. Les nombreuses figures dans ce livre, dessinées et gravées par le célèbre Jules Bonasone, qui s'inspira de Michel-Ange et d'Albert Dürer, Du Parmigiano et de Prosper Fontana, son ami, ont été retouchées, dans cette seconde édition très rare, par Augustin Carrache (Bologne, 1574).

On remarque encore dans cette bibliothèque, pauvre d'ouvrages modernes, mais riches en belles éditions du temps de

(1) Le premier fut *Donat Propueralis*, imprimé par les mêmes typographes et tiré à 300 exemplaires.

Louis XIV, une précieuse collection d'*Incunables* et d'éditions *Princeps*. Les seuls ouvrages du premier siècle de l'imprimerie s'élèvent à cinq cents, dont cent cinquante éditions du xve siècle. Puis la *Bible Polyglotte* de Paris, celle de Halton de Londres, celle du cardinal Ximenès ; — la collection des *Œuvres du cardinal Maï*, que ce savant prélat laissa par testament au *Mont-Cassin*. — La collection des *Documents inédits* pour servir à l'histoire de France donnée au R. P. Tosti, par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe.

La Pinacothèque. Dans la grande salle qui succède à la bibliothèque les moines se réunissaient autrefois, pendant l'Avent, après le repas du soir ; et assis autour de la grande cheminée, qu'on voit encore au fond de la salle, et où l'on entretenait du feu depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Pâques, ils écoutaient la lecture spirituelle ; mais lorsqu'on commença à faire cette lecture au chœur, après Matines, la salle resta fermée. Lorsque, il y a quelques années, on devait commencer les travaux de restauration des chambres de Saint Benoît, on songeait à transformer cette salle en *pinacothèque* et l'on y transporta les tableaux qu'en 1748 l'Abbé Antonio Capèce avait recueilli dans les appartements de Saint Benoît pour en orner les murs. Les plus précieux, il est vrai, ont été enlevés en 1811 et portés à Naples (1). Mais parmi ceux qui sont restés, il y en a encore qui ont une réelle valeur. Tels sont les aquarelles de *Giuseppi Cesari*, surnommé *Cavalier d'Arpino* (1560-1620). Quelques toiles la *Mazzaroppi* de Cassino ; une belle toile représentant la Sainte Trinité de *Mattia Freli*, dit le Calabrais, et beaucoup d'autres tableaux de différentes écoles.

Le pupitre qui se trouve au milieu de cette salle est digne d'attention. Il date de 1474. Les sculptures en sont simples, mais d'un goût très pur. C'est le seul objet qui reste du temps de l'abbé commandataire Jean d'Arragon (1471-81) fils du roi Ferdinand Ier.

(1) Carav. Tome III, page 582.

BERRYER

I

Dans la partie supérieure du parc de Juilly, on montre au visiteur une maison isolée et presque en ruines qu'on nomme la maison Berryer. Des fenêtres, le regard embrasse une campagne grave et reposée dont les longues ondulations font un paysage à la fois sévère et gracieux. Bornée d'un côté par les pittoresques hauteurs de Montgé, la vue s'étend de l'autre vers les coteaux qui dominent Nantouillet, pour aller mourir à l'horizon sur les collines lointaines au pied desquelles coule la Marne. C'est là qu'en 1854, parvenu au faîte de la renommée, Berryer songea un jour à se retirer. Fatigué des agitations de la vie publique, fidèle aux religieuses impressions de son enfance, il avait formé le dessein de finir ses jours dans le vieux collège où s'étaient écoulées ses jeunes années. Ce grand homme voulait se préparer, dans la solitude à paraître devant Dieu. On conserve précieusement dans les archives de Juilly plusieurs lettres de Berryer relatives à ce projet. Je détache de l'une de ces lettres les lignes suivantes :

Le projet dont je vous ai confié le secret n'est pas encore tout à fait arrêté dans ma pensée. Ma détermination dépendra beaucoup de la possibilité de prendre gîte dans cette dépendance de votre collège. La petite maison ainsi isolée me convient à merveille ; je la louerais pour le reste de ma vie. Il faudrait seulement que les murs et la toiture fussent mis en bon état... J'aurais là un vieux serviteur près de moi, et prendrais mes dispositions de manière à demeurer étranger à l'établissement, encore bien que ce soit un de ses enfants qui désire s'y renfermer pour achever la carrière qu'il y a commencée (2).

(1) Berryer, *sa vie et ses œuvres*, par le P. Lecanuet, de l'Oratoire, un volume grand in-octavo, avec un portrait, une vue du château d'Augerville et un fac-simile. — Bloud et Barral, éditeurs, 4, rue Madame 1893.

(2) Lettre du 22 octobre 1854. — *E. Lecanuet*, p. 16.

Pierre-Antoine Berryer était entré à Juilly le 30 avril 1797, à l'âge de sept ans(3), et en était sorti seulement en 1806, après sa rhétorique. Il fit une seconde année de rhéthorique, puis une année de philosophie au lycée Bonaparte. Il voyait souvent alors deux de ses camarades de Juilly, Nicod et Christian de Chateaubriand (4), qui se préparaient à entrer à Saint-Sulpice. Ses classes terminées, il les revit plus souvent encore, et sa ferveur se rallumant au foyer de leur piété, il se persuada que Dieu l'appelait décidément, comme eux, à la vie religieuse. Sur ses instances, son père le conduisit à la maison d'Issy, qui servait de noviciat à Saint-Sulpice. On était en 1809. Le supérieur était l'abbé Emery. Après examen, l'abbé Emery déclara que le jeune Berryer devait rester dans le monde.

Treize ans plus tard, au printemps de 1822, un jeune substitut du parquet de la Seine, un ami de Berryer, Gustave de Ravignan, allait s'ensevelir dans la Solitude d'Issy. Le dimanche suivant, on vit arriver de Paris des magistrats, des jurisconsultes, des avocats déjà célèbres. Ils venaient réclamer, reprendre au séminaire le transfuge du Palais. Tout à coup, au penchant de la colline, au bout d'un petit escalier, Ravignan apparut, et saluant de loin ses amis avec un sourire céleste, il leur dit : *Eh bien ! je vous ai donc plantés là ! C'est fini* ! (5) Berryer était là, au premier rang, ne souhaitant guère de l'arracher à la Solitude d'Issy, regrettant bien plutôt de ne l'y avoir pas précédé. Combien de fois depuis ne lui est-il pas arrivé de dire au P. de Ravignan : « J'ai manqué mon coup ; et moi aussi je devais être prêtre (6). »

Dans sa première jeunesse, sous l'Empire, Berryer, en compagnie de Christian de Chateaubriand, avait suivi les conférences que faisait chaque dimanche, à Saint-Sulpice, l'abbé Frayssinous. Et jamais il ne les avait entendues sans être pro-

(3) Berryer était né à Paris, au cloître Saint-Merry, le 4 janvier 1790.

(4) M. Nicod devint aumônier de la maison royale de Saint-Denis. Christian de Chateaubriand, neveu de l'auteur du *Génie du Christianisme*, se fit prêtre, puis jésuite. « Avez-vous des nouvelles de votre ami Christian ? » disait souvent le grand écrivain à Berryer, et il ajoutait un jour : « Savez-vous que je baisse les yeux devant lui ? » Charles de Lacombe, *Correspondant* du 10 janvier 1886.

(5) *Œuvres oratoires de Mgr Dupanloup*, p. 61.

(6) *A la mémoire religieuse de Berryer*, par le P. de Ponlevoy.

fondément remué par la pensée qu'il pourrait peut-être, lui aussi, du haut de la chaire chrétienne, avoir action sur les âmes et convertir les peuples. Sous la Restauration, un ecclésiastique de grand talent réunit à son tour, au pied de sa chaire, de nombreux auditoires. Berryer l'écoutait avec envie ; il était « jaloux », suivant son expression, de l'abbé de Mac-Carthy. « Je ne vois jamais, disait-il un jour à un ami, je ne vois jamais sans émotion un prêtre monter en chaire. S'il parle bien, je suis en larmes. Souvent je voudrais être à sa place. Il me semble encore aujourd'hui que c'était là ma vocation (7). »

En 1840, alors qu'il était, de l'aveu de tous, le premier de nos orateurs politiques, un de ses biographes, M. de Loménie, après avoir rappelé qu'il avait voulu, au sortir de son année de philosophie, entrer au séminaire, ajoutait ces lignes :

Qui pourrait mesurer le rôle qu'aurait joué peut-être ce nouveau Bossuet, dont la destinée a fait un Mirabeau monarchique ? Cet homme qu'on a vu si éloquent à la tribune, qu'on se le représente dans une chaire en face de tout un peuple mort à la croyance et pourtant affamé de croyance ; qu'on se le figure, animé par l'enthousiasme de la foi, appelant les nations à Dieu de cette voix qui démolit les ministères (c'est tout ce qu'une voix d'orateur peut démolir aujourd'hui), et luttant corps à corps avec l'égoïsme et l'indifférence, ce double et monstrueux cancer qui ronge les sociétés modernes. Qui connaît les mystères du possible ? Qui peut dire si, ce que le Lamennais d'il y a vingt ans n'a pu faire avec un livre sublime, Berryer ne l'eût pas fait avec sa parole ? (8)

Certes, c'eût été un grand, un admirable spectacle de voir Berryer dans la chaire de Notre-Dame. Faut-il pourtant regretter que ce spectacle n'ait pas été donné à notre siècle ? Je ne le crois pas. Ce « nouveau Bossuet » que demandait Louis de Loménie, nous l'avons eu dans Lacordaire. Et puis, n'était-il pas nécessaire qu'en ces jours où la vieille monarchie des Bourbons allait disparaître, sa chute du moins ne fût pas sans gloire et son deuil sans consolation ? Elle avait fait la France, elle avait été longtemps la France elle-même : ne fallait-il pas que la grandeur de ses funérailles répondît à la grandeur de ses services ? C'est ce qui a eu lieu et c'est à Berryer que nous le devons. Chateaubriand nous peint Bossuet, dans la dernière et la plus

(7) Charles de Lacombe. *Le Correspondant* du 25 janvier 1886.

(8) *Galerie des Contemporains illustres, par un Homme de rien* (Louis de Loménie), tome I.

éloquente de ses oraisons funèbres, mettant Condé au cercueil, appelant les peuples, les princes, les prélats, les guerriers, au catafalque du héros, et enfin s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, faisant entendre les accents du cygne et montrant le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité (9). Je ne sais pas si Berryer n'est pas plus grand encore, conduisant les funérailles de la royauté, — le cœur plein de deuil, et aussi d'espérance — pareil jusqu'à la fin à ce héraut d'armes qui, debout à Saint-Denis devant le caveau où l'on descendait le cercueil royal, s'écriait : Le roi est mort ! et ajoutait aussitôt : Vive le roi !

II

Berryer est mort le 29 novembre 1868. Ses œuvres ont été publiées, de 1872 à 1878, par M. Charles de Lacombe en neuf volumes et deux séries, soit cinq volumes pour les *Discours parlementaires* et quatre volumes pour les *Plaidoyers* (10). Chaque discours et chaque plaidoyer est précédé d'une courte notice, exposant les circonstances au milieu desquelles l'orateur se présentait à la tribune ou à la barre. De même, après chaque discours ou plaidoirie, viennent quelques lignes renseignant le lecteur sur la décision intervenue. A côté de cette importante publication, tandis que des statues étaient dressées à l'orateur politique, sur une des places publiques de Marseille, et sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris ; à l'avocat, dans la grande salle du Palais de justice, en face du monument de Malesherbes ; pendant qu'à Juilly, dans la salle des fêtes, on plaçait son buste, en face de celui de Bossuet, auprès de ses illustres camarades, Villars, Berwick et Montesquieu, de nombreuses biographies venaient prendre place, rappelant les phases variées et l'unité constante de sa glorieuse carrière, le montrant tour à tour à la tribune, à la barre et dans sa vie intime. Alfred Nettement nous donnait *Berryer à la tribune et au barreau* (11) ;

(9) *Génie du Christianisme*, IIIe partie livre IV, chapitre IV, *Bossuet orateur.*

(10) Paris. Perrin et compagnie, éditeurs 35, quai des Gands-Augustins.

(11) Un volume in-16, Lecoffre fils et compagnie, éditeurs, 1868.

M. Cauvière, *Berryer, sa vie judiciaire, ses discours* (12 Mme la vicomtesse de Janzé, *Berryer, souvenirs intimes* (13). Aujourd'hui, le P. Lacanuet, prêtre de l'Oratoire, nous donne un intéressant et précieux volume, qui n'a pas moins de 500 pages et dans lequel l'auteur cependant n'a pu qu'indiquer les lignes principales de cette grande vie, mêlée à tous les événements des deux premiers tiers de notre siècle. Son livre est excellent; il atteint parfaitement son but, qui est de montrer à la jeunesse et de lui donner en exemple « un de ces hommes qui font véritablement honneur à l'homme ». Mais ce n'est pas encore là cette vie complète de Berryer que nous attendons. Sainte-Beuve, à ses débuts, écrivait en tête d'un article sur *Pierre Corneille*, daté de 1828 :

> En fait de critique et d'histoire, il n'est point, ce me semble, de lecture plus récréante, plus délectable et à la fois *plus féconde en enseignements de toute espèce que les biographies des grands hommes*... J'entends de larges, copieuses et parfois même diffuses histoires de l'homme et de ses œuvres. (14)

Effaçons *diffuse*, si vous le voulez, quoique pour ma part, le mot et la chose ne m'effraient point ; mais qu'à tout le moins, l'histoire soit *large* et *copieuse*, « farcie et composée, comme le dit encore Sainte-Beuve, en un autre endroit, de détails biographiques, jugements, analyses, fragments de lettres, anecdotes, témoignages pour et contre (15). »

C'est à une biographie de ce genre que travaille, depuis de longues années déjà, M. Charles de Lacombe. Si je suis bien informé, cette vie de Berryer, dont plusieurs fragments ont déjà paru dans le *Correspondant*, est, à l'heure actuelle, entièrement terminée et prête à paraître. Elle ne formera pas moins de trois forts volumes in-octavo et répondra dignement, j'en suis sûr, à l'attente des admirateurs et des amis du grand orateur.

(12) Un volume in-8, Marseille, 1871.
(13) Un volume in-12, E. Plon et compagnie, éditeurs, 1881.
(14) *Portraits littéraires*, T. I., p. 29.
(15) *Correspondance de Sainte-Beuve.*

III

Si je tiens que ce n'est pas trop de trois volumes (au besoin, j'en aurais demandé quatre), pour raconter la vie de Berryer, on pense bien que je n'ai nul dessein de l'analyser ici en quelques pages. Je me bornerai à de courtes observations, suffisantes cependant, je l'espère, pour donner aux lecteurs une idée de son caractère et de son talent, pour faire connaître ce que fut l'orateur et pour montrer ce qu'a été l'homme.

C'est une opinion communément répandue que les discours des orateurs parlementaires et ceux de Berryer en particulier, ne doivent pas être lus. Cormenin n'écrivait-il pas dès 1838 : « Oui, l'impression tue les orateurs, et si j'étais à la place de Berryer, je poursuivrais par toutes voies, même en police correctionnelle, tout éditeur qui m'aurait fait l'injure de publier mes discours, encore bien que, pour se défendre, il produisît devant le juge ma signature au pied du bon à imprimer, car il n'aurait pu l'extorquer évidemment que par trahison, que par surprise ? (16) ». La boutade de Timon a fait fortune. « Il fallait entendre Berryer, répète-t-on volontiers, il ne faut pas le lire. De cette parole brûlante il ne reste plus que des cendres, et il ne faut pas remuer les cendres des morts ». A parler ainsi, j'estime que l'on se trompe. Sans doute, Berryer, comme Mirabeau, comme de Serre, comme tous les vrais orateurs, était puissant surtout dans l'action, et l'action oratoire ne se retrouve plus dans les paroles imprimées : la lave se fige, quand l'éruption du volcan a cessé. Cela est vrai ; mais ce qui est vrai aussi, c'est que Berryer avait toutes les qualités de l'orateur, la logique, la netteté, la simplicité, l'élévation et la grandeur : toutes ces qualités sont là, vivantes, dans ces pages arrachées au *Moniteur* et que la postérité recueillera.

On insiste ; on reproche aux discours de Berryer de renfermer des incorrections de langage, des négligences, et parfois des impropriétés de termes. Ce reproche est fondé. Je demande seulement à ceux qui le font, d'entendre la réponse de Fénelon, telle que je la trouve dans ses *Dialogues sur l'éloquence*.

(16) *Livre des Orateurs* par *Timon* (M. de Cormenin), T. II., p. 236.

On trouvera, sans doute, dans son discours, quelque construction peu exacte, quelque terme impropre ou censuré par l'Académie, quelque chose d'irrégulier, ou, si vous voulez, de faible et mal placé, qui lui aura échappé dans la chaleur de l'action. Il faudrait avoir l'esprit bien petit pour trouver que ces fautes-là fussent grandes ; on en trouvera de cette nature dans les plus excellents originaux. Les plus habiles d'entre les anciens les ont méprisées. Si nous avions d'aussi grandes vues qu'eux, nous ne serions guère occupés de ces minuties. Il n'y a que les gens qui ne sont pas propres à discerner les grandes choses qui s'amusent à celles-là.

Et un peu plus loin :

Les discours de Démosthène, tels qu'ils sont sur le papier, marquent bien plus la sublimité et la véhémence d'un grand génie accoutumé à parler fortement des affaires publiques, que l'exactitude et la politesse d'un homme qui compose.

Un grand génie accoutumé à parler fortement des affaires publiques : quelle admirable et juste définition de Berryer !

Notre temps a connu des orateurs constamment, imperturbablement « corrects ». Ce fut le cas de Jules Favre, de tous ceux à qui le mot importe plus que l'idée, qui ne parlent pas avec leur âme, qui, ne s'oubliant jamais, restent assez maîtres d'eux-mêmes pour conduire leur phrase avec cette habileté du cocher qui conduit son char dans l'arène sans jamais accrocher la borne :

Metaque fervidis
Evitata rotis.

Ceux-là aussi sont dignes d'admiration, je le veux bien, mais ce sont des *rhéteurs*.

Quant à Berryer, qu'il lui soit arrivé parfois d'être incorrect, cela importe peu. Ce qui importe, c'est qu'il ait pu un jour, à la tribune, dire en toute vérité : « Messieurs, vous savez que je ne fais pas de phrases. »

La simplicité, c'était là, en effet, sa qualité maîtresse, et je n'en sais guère de plus grande. Il a quelquefois de nobles et fortes images. Dans son discours du 25 mars 1840, par exemple, il montre la Russie et l'Angleterre se créant l'une et l'autre en Orient de vastes empires :

Voyez ce parallélisme politique et militaire qui s'étend depuis les frontières de la Tartarie jusqu'aux rives de la Méditerranée, entre deux nations qui doivent lutter un jour l'une contre l'autre...

Du fond du monde jusqu'à nos rivages, l'Angleterre établit sa parallèle guerroyante contre la Russie, qui la menace à son tour sur les limites de ses magnifiques colonies de l'Inde.

Considérez ces grandes expéditions à cinq cents lieues de leurs frontières ; d'une part, l'expédition de Caboul ; de l'autre, la tentative de Khiva. Voyez ces deux grandes nations marchant à travers le monde pour établir leur ligne de précaution l'une contre l'autre...

... Et l'on est venu nous dire qu'après tout la France est une puissance continentale et qu'elle devait se borner là et renoncer aux possessions lointaines. Y a-t-on bien pensé ? Quoi ! messieurs, la France ne sera qu'une puissance continentale, en dépit de ces vastes mers qui viennent rouler leurs flots sur ses rivages et solliciter en quelque sorte les entreprises de son génie (17).

« Cette image est fort belle, — ajoute Cormenin après avoir cité ce passage, — et Berryer, ainsi que tous les grands orateurs, affecte toujours le style figuré dans les divers procédés de son éloquence (18). » Rien n'est moins juste que cette appréciation. Berryer, bien loin d'*affecter le style figuré*, ne l'emploie que dans des occasions extrêmement rares, et lorsqu'il lui arrive de se servir d'une image, c'est toujours de la façon du monde la plus naturelle, la plus simple et assurément la moins affectée.

A l'époque où se place le discours que je viens de rappeler, Balzac, dans sa *Revue parisienne*, mettait en regard et en opposition la *Littérature des Idées* et la *Littérature des Images* (19). S'il eût étendu sa division des écrivains aux orateurs, force lui aurait été de ranger Berryer parmi ceux qui à l'éloquence des Images préféraient celle des Idées. Tout se tient dans ses discours ; les pensées s'enchaînent avec force ; il va droit son chemin sans s'arrêter pour placer une phrase à effet ou pour lancer une *tirade*. Je citais tout à l'heure son mot : « Messieurs, vous savez que je ne fais pas de phrases. » En voici un autre, que je rencontre dans un de ses plus beaux discours, celui du 1er décembre 1840, sur la question d'Orient : « Messieurs, je n'aime point les vaines phrases, *mais les idées m'appellent* (20). »

(17) *Œuvres de Berryer. Discours parlementaires*, t. III, p. 21.
(18) *Livre des Orateurs*, t. II, p. 241.
(19) H. de Balzac. *Revue parisienne*, p. 274. — 1840.
(20) *Discours parlementaires*, t. III, p. 63.

Parce qu'il possédait, à un degré prodigieux, le don d'improvisation, parce que son génie lui fournissait souvent à la tribune de véritables inspirations, beaucoup étaient portés à croire qu'il travaillait peu et qu'il était uniquement redevable de ses triomphes oratoires à la richesse de ses dons naturels. Louis de Loménie, dans la biographie que j'ai déjà citée, le représente « jouissant largement du droit que la nature lui a donné de se passer d'étude et de travail. » Et un peu plus loin, à propos du fameux discours du 15 avril 1835 sur l'affaire des 25 millions réclamés par les Etats-Unis d'Amérique, le même biographe dit encore : « *Pour la première fois M. Berryer appela à son aide un travail sérieux* ; il fit trève un instant aux distractions du monde, se renferma chez lui comme Démosthène dans sa caverne, et quand vint le jour du combat, il en sortit avec la plus éloquente de ses *Philippiques*. Ce fut dans les journaux de tous les partis, voire même parmi les gouvernementaux, un concert d'éloges inouï, un hosannah universel. »

La paresse de Berryer est une légende contre laquelle protestait déjà M. de Salvandy, le jour où, recevant à l'Académie le grand orateur, il disait : « Partout où se voit la supériorité, on peut être sûr que les fortes études et le travail opiniâtre ont passé par là (21). » Il n'écrivait pas ses discours, mais il s'y préparait par un travail sérieux. Quand son secrétaire avait rassemblé et classé toutes les pièces, tous les documents nécessaires, Berryer les lisait plusieurs fois, les coordonnait dans son esprit, en fixait dans sa prodigieuse mémoire les moindres détails. Bientôt le but à atteindre, l'idée à défendre, se dégagent nettement. Berryer approfondit cette idée, il l'étudie sous toutes ses façes, il la rumine dans ses promenades solitaires, il la creuse dans ses veillés, il en rêve, il en vit. « Voyez-vous, disait-il à un ami, un discours est une bataille ; le mérite est de deviner le plan de l'ennemi ; la tactique consiste, quand les prévisions ont été déçues, à prendre sur-le-champ des dispositions nouvelles ; tantôt on dirige ses arguments en masse compacte pour une attaque de front, tantôt on éparpille ses forces pour un mouvement tournant. Le dernier mot de cette stratégie oratoire est dans l'im-

(21) *Réponse de M. de Salvandy, directeur de l'Académie française, au discours de M. Berryer*, séance du 22 février 1855. — Cette *Réponse de M. de Salvandy* est une des plus belles harangues qui aient été prononcées à l'Académie.

provisation, mais *dans l'improvisation précédée d'une réflexion intense.* Tout peut se résumer à cet aveu que dans un moment d'abandon j'ai laissé échapper à la tribune : « Je vous apporte mon idée, Messieurs, et c'est vous qui faites mon discours.» (22)

Mais l'art de la parole, pour atteindre à toute sa hauteur, réclame autre chose encore que le travail, la méditation, la dialectique, l'image, la pensée même. Il lui faut une foi sincère, une conviction ardente. Il lui faut cette lumière qui vient du cœur, ce rayon qui vient de l'âme. L'âme, le cœur, c'était là que Berryer puisait ses inspirations, de là surtout que venait ce qu'il appelait si modestement son talent. Un jour, dans une affaire criminelle, il avait fait fondre en larmes tout l'auditoire ; des applaudissements et des bravos frénétiques avaient couvert ses paroles. Le président lui-même et l'avocat-général, osant à peine blâmer la manifestation, avaient rendu hommage au talent de l'avocat. Et Berryer de répondre :

... Eh ! mon Dieu ! on parle de talent... Savez-vous ce que c'est que le talent pour un honnête homme ? C'est d'étudier, c'est de *sentir*, c'est d'exprimer avec vérité ce qui est parvenu à son intelligence et ce qu'il a *dans son cœur*. Quand on sait rendre cela avec une *émotion vraie*, on est éloquent, on a du talent, et quelquefois on parvient à faire triompher la vérité dont on est convaincu (23).

Nous avons là tout le secret du talent de Berryer, de ce puissant orateur, qui était la simplicité, la modestie même, et que définissait si bien un jour Jules Janin. « J'ai vu hier, écrivait-il, au prince Galitzin, cet *admirable* et *charmant* Berryer (24). »

(22) Paroles de Berryer au P. de Pontlevoy. *Etudes religieuses* de février 1891, p. 297.

(23) *Plaidoyers*, t. III, p. 131. — Affaire de Jeufosse, Cour d'assises de l'Eure, 17 décembre 1857. — Le 9 décembre 1852, à l'ouverture de la Conférence de l'ordre des avocats, Berryer, qui venait d'être élu bâtonnier, disait à ses jeunes confrères : « *C'est par le cœur qu'on est éloquent, et le cœur ne vibre que sous la juste estime de soi-même.* Les subtilités ingénieuses, les ressources brillantes de l'esprit peuvent étonner et captiver un moment, mais les émotions profondes, mais la parole ferme et pénétrante ne partent que d'une âme loyalement inspirée, loyalement convaincue ; seules elles sollicitent puissamment et entraînent la raison et la conscience du juge. » *Plaidoyers*, t. IV, p. 426.

(24) *Correspondances de Jules Janin*, p. 265. Lettre du 16 mai 1865.

IV

Quelle place occupera Berryer parmi les orateurs de son temps ? Qu'il doive être mis au second rang, qu'un autre puisse être placé au-dessus de lui, nul assurément ne l'oserait prétendre. Peut-on dire du moins, comme on le fait quelquefois, que si aucun ne l'a surpassé, quelques-uns pourtant l'ont égalé ? Les meilleurs juges, j'allais dire les seul juges d'un orateur sont ceux qui l'entendent. Or, les contemporains de Berryer sont unanimes à reconnaître que ni Guizot, ni Thiers, ni Lamartine, ni Montalembert ne l'égalent, qu'il est véritablement hors de pair. Sur ce point, sur son incontestable primauté, il n'y a qu'une voix. Ses adversaires politiques ne parlent pas à cet égard autrement que ses amis. Armand Marrast écrivait dans le *National* : « *La parole est à M. Berryer et après lui elle ne sera plus à personne.* La parole lui appartient comme le marbre appartenait à Michel-Ange, la couleur à Rubens, l'harmonie à Beethoven. La parole, c'est le relief de ses idées ; les accents de sa voix, l'énergie de son geste, c'est l'expansion d'une âme qui ne se livre à vous que pour vous mieux pénétrer. La parole ! une telle parole ! c'est le plus beau don du ciel, c'est la plus grande puissance de la terre (25). »

Après le républicain le *juste milieu.* Henri Fonfrède, le plus ardent champion de la monarchie de juillet (26) « écrivait à un ami, le 9 mars 1837, après avoir assisté à la discussion de la loi sur la disjonction : « Les ministres ont été pitoyables... Quand la loi était attaquée avec tant de force par Hennequin, Chaix-d'Est-Ange, et surtout par Berryer, *qui est le plus grand orateur qu'on ait jamais entendu*, Guizot, le seul orateur du ministère, s'est tu, n'a pas dit un mot, n'est pas monté une seule

(25) *Le National*, n° du 2 décembre 1840. — Le P. Lecanuet, qui a reproduit un extrait de cet article, l'attribue à Carrel. C'est une erreur. L'article parut dans le *National*, au lendemain du grand discours de Berryer, sur la question d'Orient (Séance du 1er décembre 1840). Armand Carrel est mort le 24 juillet 1836.

(26) « Depuis la mort d'Armand Carrel, je ne connais pas de polémiste comparable à Henri Fonfrède. » Cormenin, *Livre des Orateurs*, t. I, p. 131.

fois à la tribune (27).» Le 8 janvier 1839, au sortir d'une séance où M. de Montalivet a chaleureusement défendu le roi Louis-Philippe, Fonfrède écrit encore : « Oh ! la belle séance !... Je peux vous assurer que Montalivet a été merveilleusement éloquent. Je crois que c'est son attachement au roi qui l'a inspiré. En tout cas, *c'était beau, beau à la Berryer* (28) ».

M. Guizot, celui des orateurs de ce temps qui a le plus approché de Berryer, était loin pourtant de l'égaler. Précisément à l'époque où Fonfrède écrivait que « Berryer était le plus grand orateur qu'on eût jamais entendu », Gustave Planche, dans une étude sur M. Guizot, comparant les deux orateurs, s'exprimait en ces termes :

Y a-t-il une comparaison possible entre le talent oratoire de M. Berryer et celui de M. Guizot ? Assurément non. Entre M. Berryer et M. Guizot, il y a toute la différence qui sépare la véritable éloquence de la déclamation hautaine et diffuse. M. Guizot, lors même qu'il a raison, ne peut réussir à émouvoir ; M. Berryer, lors même qu'il défend la plus mauvaise cause, trouve moyen de produire une impression profonde. Pourquoi ? C'est que M. Berryer a toutes les qualités d'un grand orateur, tandis que M. Guizot prend la tribune pour une chaire, et perd son temps à expliquer, avec des circonlutions dédaigneuses ce qu'il devrait affirmer avec l'accent de la conviction. M. Berryer se tait, mais ne s'avoue pas supérieur à son auditoire et traite avec lui sur le pied d'une parfaite égalité. M. Guizot, en parlant à la Chambre comme aux bancs d'une école, se condamne à la verbosité, aux redites perpétuelles et n'atteint pas à l'éloquence (29).

Certes, en ce qui touche M. Guizot, le jugement est trop sévère, injuste même, et l'illustre homme d'Etat en a bien rappelé depuis ; mais en ce qui regarde la supériorité de Berryer, Gustave Planche n'a fait que traduire le sentiment de tous les contemporains.

Philarète Chasles qui, pas plus que Gustave Planche, n'appartenait au parti légitimiste, parle de Berryer, dans ses *Mémoires*, avec le même enthousiasme :

Il a, dit-il, des entrailles humaines. Orateur, il n'a jamais donné ou sacrifié un mot à la vanité du rhéteur ; artiste, il n'a rien concédé aux engoue-

(27) *Œuvres complètes de HenriFonfrède*, T. X, p. 213. — Le discours de Berryer (séance du 6 mars 1837) décida le rejet de la loi et entraîna la chute du premier ministère de M. Molé.

(28) *Henri Fonfrède*, T. X, p. 289.

(29) *M. F. Guizot*, par Gustave Planche, 1837, *Portraits littéraires*, T. II, p. 177.

ments du public ; homme de parti, il n'a jamais subi la loi que les partis imposent. C'est donc le premier homme parlementaire de son pays et de son temps. J'entends d'ici le grand mot actuel : « *Vous exagérez* ». Apparemment on exagère, quand on prononce hautement le bien et le vrai...

Intelligence claire et large, servie par de virils et souples organes, dominée par la force superbe de la volonté, fermée aux notions vagues et incomplètes, aux demi-obscurités et aux chicanes, M. Berryer est puissant par la seule expression spontanée et nue des notes vraies, c'est-à-dire par la verbe seul. La parole le sert merveilleusement parce qu'il est l'homme le plus « naturel » de son temps... (30)

A la Chambre même, où Berryer représentait une cause vaincue et n'avait pour le soutenir qu'une poignée d'amis, il réalisait souvent ce miracle de réunir tous les partis dans un sentiment commun d'admiration et d'enthousiasme. Lors de la séance du 25 mars 1840, à la suite d'un discours où il avait combattu la politique de tous les ministères qui s'étaient succédé depuis le 7 août 1830, on vit se produire un fait sans exemple dans notre histoire parlementaire. J'en emprunte les détails au *Moniteur* lui-même :

L'honorable membre descend de la tribune au milieu des applaudissements *unanimes* de l'Assemblée. Aussitôt qu'il est de retour à sa place, *tous les députés, à quelque nuance qu'ils appartiennent*, quittent leur banc... et viennent adresser à l'orateur leurs plus vives félicitations. La séance est suspendue pendant une demi-heure (31).

(30) Philarète Chasles, *Mémoires*, T. II, p. 32 et suivantes. — On a rarement mieux jugé Berryer que ne l'a fait Philarète Chasles dans ce chapitre de ses *Mémoires*. J'en veux encore citer quelques lignes : « Magnanimité, équité, tolérance, sont les ailes de son éloquence merveilleuse que tout le monde a connue, à laquelle personne n'a résisté, solide d'études, habile de forme, naïve d'élan. Cette éloquence n'a point cédé au temps Elle reste jeune. — L'avenir parlera ainsi de cet athlète monarchique, l'homme parlementaire le plus libéral de son temps, de cet habile avocat, *le plus sincères des génies oratoires* ; de ce vieillard vénérable, plein de flamme et de jeunesse héroïque, de cet homme de mœurs choisies, plus populaire que nul autre, défenseur du passé, et qui a voulu refouler les pires courants du passé. Intrigues, petitesses, tout ce que les vieilles sociétés enfantent de lâche, de fou et de cruel a été combattu par lui à ses périls ; et l'on s'étonnera peut-être, tant nous nous sommes éloignés du vrai et de l'absolu pour courir à l'utile, à l'accidentel, au faux, que j'ose, né, dans des rangs si opposés aux siens, parler de lui comme en parlera l'avenir... »

(31) *Moniteur* du 26 mars 1840. — Berryer, *Discours parlementaires*, T. III, p. 2. Discours contre le projet de loi portant demande par le minisnistère du 1er mars et son président, M. Thiers, d'un crédit extraordinaire de un million pour complément des dépenses secrètes.

Cette unanimité d'admiration, Berryer ne la rencontrait pas seulement sur les bancs de la Chambre ; il la retrouvait au dehors :

Iliacos intra muros laudatur et ultra.

Je lis dans un journal du 2 décembre 1840 :

Tout Paris est resté aujourd'hui sous l'impression de l'éloquence nationale de M. Berryer. Son discours (32) était lu avec avidité dans les salons, dans les cabinets de lecture, jusque dans les rues. Nous avons vu des hommes du peuple groupés autour d'un lecteur, dévorant la brûlante parole de l'admirable député, et s'écriant par intervalle : *Voilà un Français !*

Nous ne saurions dire le frémissement d'enthousiasme qui a gagné toutes les classes, toutes les opinions, nous osons à peine dire tous les partis : car on dirait que les partis ont disparu devant ce merveilleux appel à toutes les pensées généreuses de la France.

Cormenin ne risquait donc guère de rencontrer des contradicteurs, lorsqu'il écrivait, en 1838 : « Berryer est, après Mirabeau, le plus grand des orateurs français. Oui, depuis Mirabeau, personne n'a égalé Berryer. » Mais était-ce assez dire ? Royer-Collard ne le pensait pas, et certes, en matière d'éloquence, il était meilleur juge encore que Cormenin. Un jour que l'on parlait devant lui des hommes qui avaient le plus honoré la tribune, provoqué à donner son avis, il le fit en ces termes : J'ai entendu Mirabeau dans sa gloire, j'ai entendu M. de Serre et M. Lainé : aucun n'égalait M. Berryer dans les qualités principales qui font l'orateur (33). »

Berryer et Rossini étaient étroitement liés d'amitié. Ils s'étaient connus dès 1823. Leurs génies se ressemblaient ; en naissant, l'un et l'autre avaient reçu le même don, celui d'émouvoir et de passionner les âmes. Leur langue seule différait. « Rien n'était plaisant, raconte Mme Jaubert, comme l'épanouissement de leurs deux visages lorsqu'ils se rencontraient (34) ». Un soir, dans le

(32) Discours du 1er décembre 1840 sur la Question d'Orient. — *Discours parlementaires*, T. III, p. 42.

(33) *Notes sur M. Royer-Collard*, par son neveu, M. Genty de Bussy, ancien député.

(34) Voy., dans le livre du P. Lecanuet, le chapitre XX : *Berryer et ses amis Rossini, Alfred de Musset et Eugène Delacroix.* — Rossini, né en 1792, avait deux ans de moins que Berryer. Les deux amis moururent à quelques jours de distance, Rossini le 13 et Berryer le 29 novembre 1868.

salon de l'auteur de *Guillaume Tell*, on parlait des grands compositeurs, de Beethoven, de Mozart, de Cimarosa, de Spontini, de Meyerbeer, de Rossini enfin, et l'un des admirateurs de ce dernier s'excusait de ne le placer qu'au second rang, après Mozart : « Je le dis comme je le pense, répétait notre homme, Mozart est le plus grand des musiciens ». — « Vous vous trompez, reprit Rossini avec son fin sourire, Mozart n'est pas un musicien, c'est la Musique ».

Le mot est très juste : Raphaël, c'est la Peinture ; Mozart, c'est la Musique ; — et Berryer, c'est l'Éloquence.

Puisque je viens de nommer Rossini, je citerai de lui un autre mot, qui peut également recevoir ici son application. Causant un jour, avec H. Blaze de Bury, de Rubini, le chanteur incomparable : « Mettez-vous bien ceci dans la tête, disait-il, que nous avons entendu là ce qui ne s'était jamais entendu et ce qui ne s'entendra plus, surtout si je m'en fie à la musique de l'avenir et à ses promesses (35) ». — De même en est-il de l'éloquence de Berryer. Rien de pareil ne s'entendra plus. *Tempi passati !*

(*A suivre*)

EDMOND BIRÉ.

(35) H. Blaze de Bury, *la légende d'un théâtre et d'un chanteur*. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1884.

PHILOSOPHIE

DE

L'AFFAIRE DU PANAMA

I

Il n'y eut d'abord que l'affaire *de* Panama ; il y a aussi l'affaire *du* Panama maintenant. Les deux dénominations, presque identiques, désignent deux choses très différentes : affaire de Panama continue à signifier la grande œuvre du percement de l'isthme américain, malheureusement interrompue, et qui risque fort, désormais, de ne plus aboutir ; il a bien fallu parler un peu autrement, il a bien fallu dire : affaire du Panama, pour désigner le fameux débat judiciaire dont le bruit a rempli, près d'une demi-année durant, toute la France et toute l'Europe même, arrivant encore bien certainement, plus ou moins amorti, plus ou moins intense, dans les autres parties du monde.

Quoique la prestigieuse entreprise soit destinée, c'est à craindre, à en garder quelque contre-coup, comme qui dirait quelque éclaboussure, dont j'aurai à apprécier la gravité, c'est à peu près uniquement, on l'imagine bien, du débat judiciaire, de l'affaire *du* Panama que je viens m'occuper ici. Et je viens en exprimer la philosophie, à savoir, montrer ce qui est réellement sorti de là, en supposant qu'il n'en doive sortir rien de plus ni rien d'autre, et si les résultats ainsi atteints ont répondu à l'attente de la foule mise en émoi, comme aux espérances de ceux qui furent les instigateurs, je dirais volontiers les organisateurs de la campagne qui vient d'être menée ; quel but véritable on poursuivit, sans doute, dans ce grand remue-

ménage, et jusqu'à quel point, alors, on aurait manqué ce but ; combien tout cela a fini, ou paraît, provisoirement, avoir fini en queue de poisson, et s'il valait véritablement la peine, pour aboutir à si peu, de partir si bruyamment, si fièrement en guerre, de tirer tant de coups de pétards et tant de fusées ; si enfin, à défaut du résultat poursuivi, on en a au moins obtenu quelque autre, quelque autre appréciable et recommandable, pouvant entrer en balance avec le préjudice que devait infailliblement en éprouver la noble et très considérable entreprise, où tant d'argent français se trouve engagé, en balance encore, et ceci est fort grave, avec la diminution, chez nous, du respect pour la chose jugée comme pour le juge, du sens moral comme de la notion du juste, et avec l'amoindrissement, au dehors, de notre bon renom, qui allaient en être fatalement la conséquence.

Je viens rechercher et montrer tout cela, sans ménagements ni faiblesse, et par devoir, je le jure; je viens faire cette lumière, que réclame, je crois, la conscience publique, inutilement secouée par le long vacarme, désorientée par un déroulement de faits qui a tourné à la fantasmagorie, déçue à la fin et sourdement irritée, pour la raison qu'au vu de tous, la montagne en travail a accouché provisoirement d'une très maigre souris.

C'est le moment de parler, il me semble, lorsque le silence se fait quelque peu là-dessus, sans être complet, il s'en faut ; lorsque le nom du baron de Reinach, le suicidé putatif, celui d'Arton, l'introuvable de comédie, celui de Cornélius Herz, le moribond pour rire, et d'autres noms encore, reviennent à divers propos, dans le Parlement, dans la presse, au Palais, à intervalles, comme un concert en train de finir jette ses derniers accords espacés, ou comme un falot près de s'éteindre jette ses dernières et tremblotantes lueurs; c'est le moment de parler, quand les brouillards accumulés à plaisir sur cette histoire se dissipent insensiblement, quand déjà nombreux sont ceux qui pensent formellement, et nombreux aussi ceux qui arrivent à soupçonner que tout cela pourrait bien, en dehors de quelques faits réels, ayant servi à échafauder le reste, n'avoir été qu'un roman de gros calibre, qu'une gigantesque machination, au demeurant qu'une mystification colossale, mais non point innocente.

II

Voici du temps que bien des clairvoyants flairaient la machination et la mystification, les uns sans oser, les autres en osant le dire. Vers la fin, les clairvoyants se multipliaient d'un train rapide. C'est ce qui explique comme brusquement et comme facilement le tapage d'enfer a faibli, puis cessé à peu près, en deux ou trois semaines. C'est ce qui prouve également tout ce qu'il y eut là d'artificiel et de factice.

La mise en train avait été savante et grandiose. Le scandale dénoncé promettait d'avoir de l'envergure : sans compter, probablement, le troupeau des comparses, cent et quelques chéquards de marque, tous ou presque tous membres du Parlement, quelques-uns ministres ou anciens ministres par surcroît, quelle galerie d'accusés en perspective ! Et ceux qui dénonçaient cela, sans prononcer aucun nom, il est vrai, semblaient sûrs de leurs dires, armés de toutes pièces, et mus par le plus généreux, par le plus vertueux courroux contre les tripots et contre les tripoteurs ignobles ; à peine l'énonciation produite, un financier, un baron Juif allemand disparaissait, je veux dire passait de vie à trépas, de façon subite, de façon mystérieuse aussi, car tout d'abord on ne put pas décider, et je crois même qu'on n'a pas décidé encore si ce fut là crime, suicide ou mort naturelle, quoique accidentelle (1), bientôt il devenait simplement manifeste que ledit baron avait joué un grand rôle dans la plus ou moins abondante distribution des chèques. On ne pouvait, dès lors, guère douter de l'existence d'un complot de dévalisation énorme, agrémenté de concussions et de chantages. Commission d'enquête, à la Chambre, et juges d'instruction, au Palais, furent institués en conséquence, concurremment, pour démêler l'écheveau embrouillé de toutes ces pratiques perverses, pour mettre la main, s'il se pouvait, sur tous les prévaricateurs, et pour les livrer au bras séculier. Comment la masse aurait-elle fait pour ne point croire à la chose ? elle y crut, et s'emballa dans ce sens, tout de suite, de la belle manière.

(1) Quelques-uns se demandent même s'il y a eu mort du tout, et s'il n'y a pas eu plutôt disparition.

Quelques raisonneurs se trouvaient bien, qui entrevoyaient la difficulté de prouver, de prouver tout contre tant de monde, de prouver précisément, à supposer qu'il y eût là des prévaricateurs, contre les principaux, contre les plus fieffés, lesquels, probablement, auraient su se mettre à couvert ; ces raisonneurs s'attendaient à quelque résultat quasi-négatif du double effort que l'on allait faire, et ils ne se gênaient pas pour le dire à qui voulait les entendre : ils pensaient bien que s'il y avait des gens appréhendés, jugés et condamnés par hasard, ce ne seraient pas les plus gros, ni même, peut-être, les vrais coupables; pour le mince bénéfice matériel et moral qui, à leur sens, devait en être retiré, ils regrettaient sincèrement et vivement de voir ouvrir cette enquête parlementaire et cette instruction judiciaire, capables de faire avorter tout à fait l'œuvre française, utile autant que grande et glorieuse, qui se trouvait depuis trop longtemps suspendue, capables encore, sans nul profit, de décrier la France devant ses ennemis et devant ses amis du dehors, lesquels allaient, non sans plaisir peut-être, avoir motif de la croire en proie, infiniment plus, certes, qu'elle ne l'est, à la corruption, à la décomposition morale et sociale. Mais, ils étaient, au début, quelque dizaine, quelque centaine tout au plus, d'un bout à l'autre du pays, pour penser, pour sentir et pour parler de la sorte ; la masse, je le répète, se laissa prendre entièrement aux apparences et, croyant aux prévarications, sans crainte d'aucun mécompte, acclama ceux qui les dénonçaient, en attendant qu'il les eussent formellement prouvées, et en attendant d'acclamer ceux qui auraient l'énergie de les punir.

Or, les instructions et l'enquête, à mesure qu'on y avança, soulevèrent bien des étonnements et apportèrent assez vite mainte déconvenue. Plus d'un des fameux chèques, entre le petit nombre de ceux que l'on parut avoir découverts, plus d'un se trouva plausiblement expliqué, et à peu près justifié dès lors ; on ne put mettre la main sur le gros tas ; de la célèbre liste des cent et quelques chéquards, on produisit une copie, une copie seulement, ou même la copie d'une copie, une copie incomplète ou tronquée, au surplus, avec un nom déchiré ou poché, ce qui corsait, il est vrai, le mystère, aiguillonnait la curiosité et permettait les conjectures les plus osées ; mais en définitive, de liste originale, bien authentique, point,

et pas davantage de preuve irrécusable que l'énonciation ou l'accusation portée contre les 104 fût fondée. Cette liste originale devait se trouver, à ce qu'on assurait, entre les mains d'Arton le fugitif ; et le seul homme qui parût, en le supposant sincère, susceptible d'en attester ou d'en infirmer l'authenticité, l'illustre docteur Cornelius Herz, un Juif allemand, lui aussi, non baron, mais plus décoré de la Légion d'Honneur qu'il ne convenait peut-être, celui-là gisait, mourant, en Angleterre, incapable de parler, en eût-il eu l'envie ; le gouvernement anglais se refusant d'ailleurs, disait-on, à laisser extrader ou violenter sur place ce respectable et précieux personnage, et Arton exécutant, ou étant censé exécuter, à travers la France ou à travers l'Europe, une fugue échevelée, toujours poursuivi, à ce qu'on racontait, mais jamais joint par les limiers aussi peu experts que peu vites, de la police française.

Ces choses-là, estimées non sans raison étranges, donnaient insensiblement à penser à bien des gens et commençaient à ébranler leur primitive foi dans le sérieux de toute l'affaire. Concurremment, devant la Commission parlementaire d'enquête, devant même les magistrats commis à l'instruction judiciaire, on voyait des témoins avoir des allures, prendre des licences vraiment phénoménales, on voyait l'un d'eux, entre autres, refuser, même devant la justice, de révéler le personnage dont le nom avait été enlevé de la fameuse liste de chéquards. Décidément, il y avait, dans l'espèce, quantité de règles inobservées, entre celles qu'on observe d'habitude, de par la loi ou de par l'usage, en matière pareille ou analogue ; et cela étonnait encore.

Cependant la tâche des magistrats instructeurs prit fin, tandis que l'enquête des députés restait toujours ouverte ; précédé de nombreuses ordonnances éliminatoires, qui déjà réduisaient fort les proportions du scandale, renvoi eut lieu, devant les deux juridictions compétentes, de deux courtes séries de prévenus, les prévenus d'abus de confiance et d'escroquerie, les prévenus de corruption ou de concussion. Si peu d'accusés définitifs, quand, au départ, il s'agissait de centaines, c'était choir profondément devant les imaginations allumées. Or les deux jugements réunis réduisirent à sept, pour tout potage, le nombre des accusés reconnus ou du moins déclarés coupables, à un degré quelconque, et frappés de peines diverses.

Encore, sur ces sept condamnés, y avait-il quatre administrateurs de la Compagnie de Panama, un des entrepreneurs ayant pris des travaux à forfait dans l'isthme, un très subalterne entremetteur ou intermédiaire ; et n'y avait-il, enfin, qu'un seul membre du Parlement, un seul ancien ministre, un seul ancien ministre et député tout ensemble, un seul, au lieu de plus de cent dénoncés en bloc, au lieu de cent et plus promis à la vindicte publique !...

Et même les quatre administrateurs de Panama étaient-ils, selon le sentiment général, trop rudement frappés. Avec une clarté presque suffisante pour les faire acquitter, suffisante tout au moins pour leur valoir largement le bénéfice des circonstances atténuantes, ils apparaissaient comme ayant été, là, victimes plutôt que complices, et victimes au point d'être à peine coupables. D'une part, en effet, c'était en quelque sorte le couteau sur la gorge, puisque c'était sous peine de se voir refuser ce qu'ils croyaient et pouvaient croire indispensable pour l'achèvement du grand ouvrage, c'était le couteau sur la gorge qu'ils avaient, après beaucoup de résistance, cédé à d'éhontés chantages et versé aux maîtres chanteurs les pots de vin exigés. Quant à leurs pratiques vis-à-vis du public appelé à souscrire leurs emprunts, vis-à-vis de souscripteurs généralement enthousiastes de l'entreprise, quant à leurs pratiques dans ce sens, on n'estimait pas qu'elles fussent damnables au point de leur mériter un dur châtiment ; ils furent imprudents au début, sans doute, pour s'être embarqués dans un pareil travail sans études préalables suffisantes, ils furent imprudents depuis l'ouverture des travaux, ils furent coupables de légèreté, ou légers jusqu'à en être coupables, pour ne pas s'être inquiétés davantage des difficultés qui, chemin faisant, se découvraient, pour n'en avoir pas assez tenu compte, pour ne les avoir pas fait connaître et, sans doute, pour se les être un peu dissimulées à eux-mêmes ; mais imprudents et légers, voilà tout ; excusables, au demeurant, de bien des manières : excusables en raison de l'ignorance où ils purent demeurer, assez longtemps, et des difficultés matérielles multiples, et du terrible coulage de dépenses qui existait, favorisé par l'éloignement de l'isthme, lequel rendait la surveillance bien difficile ; excusables encore en raison même de l'entrain avec lequel les intéressés, actionnaires et obligataires, les suivirent pendant

des années sans leur demander aucune preuve, aucune lumière, aucun compte, sans manifester la moindre crainte ni émettre le moindre doute au sujet de la réalisation du projet grandiose. Excusables pour tous ces motifs vis-à-vis de leurs obligataires ou créanciers, on n'imaginait pas qu'il pût leur être imputé à grand crime d'avoir subi, croyant sauver ainsi leur œuvre et le capital engagé, la violence onéreuse des avides chanteurs; et pour l'ensemble de leurs manquements à une conduite de tous points correcte, l'amende sans doute, de forts dommages-intérêts, peut-être, ou une déclaration de responsabilité pécuniaire afférente aux suites matérielles de certaines négligences de leur administration, ou même aux pots de vin qu'ils avaient fini par accorder, voilà, en général, ce qu'on supposait leur être réservé. Aussi, quand survint le premier jugement, qui leur infligeait la prison, comme il l'infligeait à un entrepreneur célèbre, et cinq ans de prison par surcroît, le maximum applicable en l'espèce, aux deux principaux d'entre eux, portant un nom illustre et vraiment glorieux ; quand, dis-je, fut prononcée cette première sentence, assimilant en particulier à un vulgaire escroc l'homme qui avait fait Suez avant d'avoir échoué à Panama, l'homme qualifié encore couramment de *Grand Français* au moment où allait s'engager la retentissante instance, alors il y eut partout comme une stupeur douloureuse, comme une réclamation instinctive et irrésistible : la mesure semblait, au moins, je le répète, considérablement et presque odieusement dépassée.

Bref, sept condamnés, sur lesquels quatre, et deux surtout, ne paraissaient pas, de beaucoup, avoir mérité le châtiment, sur lesquels deux autres l'avaient peut-être mérité (on l'ignorait), mais n'étaient que des comparses, sur lesquels, enfin, un seul semblait justifier pleinement la sentence, un seul appartenant à cette catégorie des grands et vrais coupables, tout spécialement visée, et où d'après les dénonciateurs, il devait s'en trouver plus d'une centaine :.. voilà donc à quoi avait abouti la double recherche !

La déconvenue fut grande pour tous, la déception sensible à plusieurs, la colère ardente chez quelques-uns. *Desinit in piscem* : cela finit en queue de poisson !... *Nascitur ridiculus mus* : la montagne en travail accouche d'une souris !... Oui, vraiment, ces deux mots pittoresques du bon Horace, repris par

nos classiques, notamment par notre bon et malin La Fontaine, et passés en proverbes dans notre France si preste à l'ironie, oui, vraiment, ces deux mots se rencontrèrent dans toutes les bouches de tous les mondes, comme dans toutes les gazettes. Et à côté de ceux qui raillaient, et de ceux qui gouaillaient, il y avait ceux qui étaient pris de honte, ou pris de crainte, et ceux aussi qui s'indignaient, en accusant : personne, ou presque personne, n'acceptait comme sérieux, comme complet surtout, ce résultat de si longues et si bruyantes investigations ; pour tous, ou presque tous, les sept n'étaient que les boucs émissaires, que l'on jetait en pâture au sentiment public, pour l'apaiser, tandis que l'on dissimulait et que l'on sauvait le gros de la bande prévaricatrice. Il faut bien dire les choses telles qu'elles sont : et ce fut là, indéniablement, l'impression produite par la double sentence judiciaire, l'enquête de la Chambre paraissant de son côté vouée à un enterrement de première classe (1). En constatant les faits, je ne raille, quant à moi, ni ne gouaille, certes, ni ne m'indigne même, ni n'accuse ; mais j'ai quelque honte, surtout quelque crainte, et je m'attriste : que peut devenir un pays où les sentences de la justice sont discutées, et seulement accueillies de la sorte ?...

Depuis, tout nouvellement, est intervenu l'arrêt de cassation, et voilà réduit à trois le nombre des condamnés !...

C'est incontestablement avec grande satisfaction que la sentence de la Cour suprême a été accueillie, presque par tout le monde, parce que, sans toucher aucunement à la question de savoir s'ils furent ou non coupables, et jusqu'à quel point ils le furent, elle décharge, en fait des peines prononcées contre eux, en les déclarants couverts par la prescription, les hommes que l'on estimait trop grièvement, ou mieux, injustement frappés. Mais enfin, en diminuant encore le chiffre et l'importance des condamnations prononcées en cette affaire, cela permet d'en trouver l'aboutissement provisoire de plus en plus ridicule (*ridiculus mus*). Sans compter que cela montre combien grande et combien étrange est la faillibilité de nos juges ; sans compter aussi que cela porte à voir dans cette faillibilité un peu surprenante autre chose même que de la faillibilité, autre chose

(1) L'enterrement semble bien en train de se faire.

que ce qu'il y a sans doute. Ne s'est-il pas trouvé des journaux, et beaucoup, pour crier très haut à la comédie, à propos surtout de l'arrêt de cassation ; des journaux, pour insinuer, en outre, qu'il pourrait y avoir là moins un arrêt qu'un service ? De pareilles allégations ne témoignent-elles pas de la plus fâcheuse irrévérence pour nos magistrats et pour leurs décisions, ne sont-elles pas faites pour désorienter la conscience publique, ne montrent-elles pas jusqu'à quel point, sous ce rapport, cette affaire du Panama aura été funeste, jusqu'à quel point, par conséquent, furent répréhensibles ceux qui ont provoqué le lamentable débat ?...

III

Dans des multitudes d'esprits, bien positivement, s'était posé tout de suite le dilemme que voici : Ou bien il y a eu, de la part des pouvoirs publics, conspiration pour soustraire à la justice, sauf un, les plus vrais et les plus grands coupables ; ou bien il y a eu, de la part des dénonciateurs, dans un but à découvrir, exagération énorme, c'est-à-dire imposture flagrante, intolérable, et qui appelle un châtiment. Le dilemme est rigoureux, en effet, et l'on n'échappera pas à l'un ou à l'autre de ses deux termes.

Les dénonciateurs, remarquez-le bien, ne se font faute d'accuser les pouvoirs publics : ils les accusent très formellement; ils les accusent de complaisante connivence, de complicité par conséquent, avec les chéquarts dénoncés, qui leur devraient de n'avoir pas été impliqués du tout dans les poursuites ou d'en être sortis indemnes, faute de preuves. Les pouvoirs publics répondent, par la voix de leurs avocats officieux ou bénévoles : Nous n'avons pas les noms d'une manière authentique et valable, et nous n'avons pas les preuves; ont été impliqués dans les poursuites certains hommes que des présomptions plus ou moins graves, nées d'ailleurs de vos dires, désignaient ; or ces présomptions, pour presque tous, se sont trouvées fausses, ou insuffisantes, et la justice a manqué des preuves irrécusables sans lesquelles elle ne peut condamner, sans lesquelles condamner serait commettre une forfaiture : qu'y pouvons-nous ? en somme, nous avons fait ce que nous

avons pu; et la justice a condamné, condamné même très rudement, les hommes, livrés par nous, contre lesquels il existait des preuves à ses yeux convaincantes. — Vous n'avez pas fait certainement tout ce que vous auriez pu faire, ripostent les autres ; car enfin, Cornélius Herz, Arton, connaissent les noms, eux aussi, et ils détiennent, ils sauraient au moins où trouver la liste originale, authentique de ces noms, et d'autres pièces formant avec elle preuve décisive. Vous n'avez pu, vous ne pouvez, dites-vous, obtenir l'extradition du premier de ces deux hommes ? vous n'avez pu, vous ne pouvez mettre la main sur le second ? contez à d'autres ces sornettes : pour crime ou pour délit de droit commun, jamais, dans aucun pays, même dans le pays du *self-government*, par excellence une extradition ne fut refusée ; quant à reprendre ou à découvrir, quant à saisir un prévenu qui fuit ou qui se cache, quatre-vingt-dix-neuf fois et demie sur cent, dès qu'elle le veut bien, la police y arrive.

Jusqu'ici, je dois le dire, dans ce dialogue, c'est aux dénonciateurs que donnent raison ceux, déjà en petit nombre, qui s'occupent assez encore de l'affaire pour s'intéresser à la querelle : à leur sens, comme selon les dénonciateurs, et ceci me paraît certain, si nos gouvernants avaient bien voulu, Cornélius Herz serait extradé, Arton ne fuirait ou ne se cacherait plus, nous saurions maintenant, en conséquence, si ces deux hommes valent quelque chose ou ne valent rien, au point de vue de la preuve que les dénonciateurs nous doivent et en attendent.

Ceux-ci, au reste, je vous prie encore de le remarquer, non seulement n'abandonnent pas l'espoir de voir la preuve faite, mais ils affirment de plus en plus qu'ils la feront ou qu'elle se fera : ils paraissent tenir en réserve, à cet égard, quelque coup de théâtre. Quand feront-ils jouer le ressort ? au vrai, semble-t-il, quand ils voudront ; mais on dirait qu'ils préfèrent attendre. Attendre quoi ? c'est leur secret, peut-être pas impossible à percer. Comment d'ailleurs s'y prendront-ils et quel ressort mettront-ils en jeu ? ils ne sont pas loin de laisser croire qu'ils se serviront d'Arton ou de Cornelius Herz même, celui-ci finissant par être extradé, celui-là saisi au collet ; c'est donc que nos gouvernants, après les avoir contrecarrés, au sujet des deux personnages, se mettraient tout à coup en devoir de leur procurer ces témoins et ces témoignages décisifs ? peut-être ;

peut-être, et si singulier que cela paraisse 1). Par Cornelius Herz, d'ailleurs, ou par Arton, ou par tous les deux, ou d'une autre manière, qu'importe ? la preuve viendra sûrement, à les en croire : un peu mystérieux sur le comment, ainsi que sur l'heure, la façon dont ils parlent n'accuse chez eux, sur ce point, aucun doute. Je sais l'intérêt qu'ils ont à soutenir leur dire, intérêt d'honneur d'abord, sans parler, pour le moment d'aucun autre intérêt ; je n'entends point garantir leur véracité, ni leur infaillibilité, ni le bien fondé, par conséquent, de leurs affirmations : pour l'instant, je me borne à relever ces affirmations, je les constate.

Mais je puis dire et je veux dire tout de suite autre chose. A la place des membres du Parlement, sénateurs comme députés, j'entends à la place de ceux qui savent bien qu'on ne les trouvera pas, de façon probante, sur une liste de chéquards non manifestement apocryphe, qui savent bien qu'on ne les trouvera sous aucune forme parmi les bénéficiaires de chèques ayant rémunéré des votes ; à la place donc de tous ces députés et sénateurs, formant la grande majorité des deux Chambres, qui se sentent tout à fait sans péché panamiste, j'aurais tenu à ce que lumière absolue se fît, je tiendrais toujours à ce que lumière absolue se fasse. Car si lumière absolue ne se fait pas, si par Arton retrouvé, par Cornelius Herz extradé, ou de toute autre manière, on n'arrive pas à connaître clairement les noms des 104, ou bien à découvrir très formellement que cette liste est apocryphe et ne prouve rien ; s'il ne devient pas manifeste de la sorte que les dénonciateurs sont des imprudents punissables, ou des imposteurs de parti pris, dignes de châtiment exemplaire ; si l'on n'arrive pas à l'une ou à l'autre de ces deux constatations, tous ensemble, nos sénateurs et nos députés, et non pas seulement 104 d'entre eux, tous sans exception ils demeureront atteints par l'allégation accusatrice, tous ils demeureront frappés d'une suspicion déshonorante et susceptible de leur porter, au point de vue électoral, par exemple, un mortel préjudice. Je suis, au vrai, extraordinairement surpris que tant d'innocents des deux Chambres ne se soient pas mieux et plus énergiquement employés à éclairer

(1) Il y a des gens qui se demandent si, en définitive, gouvernants et dénonciateurs ne sont pas un peu d'accord.

ce point de la mystérieuse affaire, qu'ils n'aient pas contraint, par exemple, nos gouvernants à faire extrader Cornélius Herz, à retrouver Arton, à découvrir et à montrer ainsi ce que vaut la liste fameuse et ce que valent ces deux hommes, comme témoins, en l'espèce.

IV

J'admets avec tout le monde, car c'est l'opinion universelle, j'admets que si Cornelius Herz est resté en Angleterre, plus ou moins malade, et Arton l'on ne sait où, soi-disant introuvable, c'est que nos gouvernants n'ont pas voulu, jusqu'ici du moins, éclaircir le mystère de la fameuse liste et faire par là, peut-être, le jour complet sur la vague accusation, sur l'accusation en bloc qui a été portée. J'admets cela : mais pourquoi cette conduite, que l'on a pu qualifier et que l'on a qualifiée déni de justice ? Les dénonciateurs ne se sont pas fait faute d'y trouver et d'y montrer une raison politique. Il fallait à tout prix, d'après eux, préserver, non la République en soi, mais l'espèce de République qui règne, (car il y a, paraît-il, plusieurs régimes portant ce nom), il fallait préserver à tout prix la République dite opportuno-radicale, actuellement régnante, du dommage que devait infailliblement lui causer un débat où un si grand nombre des siens se trouveraient nominativement impliqués et couraient risque de recueillir une condamnation. Voilà le pourquoi de la chose...

En passant, je me demande si le régime dont il s'agit n'éprouve point un dommage plus considérable de l'état des choses tel qu'il existe, et qui permet de soupçonner un chéquard, concussionnaire à un degré quelconque, dans tout membre du Parlement ayant formé et formant la majorité qui le soutient; je me demande si les accusateurs ne feront pas durer tant qu'ils pourront cette situation ambiguë et, en supposant que cela fût dans leurs moyens, s'ils s'empresseraient d'amener Cornélius Herz d'Angleterre, de tirer Arton de sa cachette, de produire enfin ces deux personnages à la barre... Mais je passe : il ne m'appartient pas d'enseigner aux gens à prendre soin de leur intérêt comme de leur dignité. Ce que je veux, ici, c'est constater, en cette affaire du Panama, l'ingérence de la politique. Ingérence, même,

est trop peu dire : action prépondérante, action à peu près exclusive, serait beaucoup mieux dit et beaucoup plus juste.

Oui, certes, cela éclate à tous les yeux, et nul n'en doute, la politique a inspiré à nos gouvernants leur étrange conduite en tout ce débat panamiste, le soin particulièrement qu'ils ont mis à ne pas se saisir d'Arton, à ne pas réclamer l'extradition de Cornélius Herz : pour apparaître aux personnes avisées comme maladroite, même politiquement, leur conduite n'en a pas moins eu, n'en a pas moins un mobile politique. Ils peuvent dire, sans que cela les lave en aucune façon, ils peuvent dire, ils disent, et je crois avec eux, que le mobile des accusateurs, non plus, n'est pas autre. A coup sûr oui, c'est un intérêt, c'est un but politique également qui ont poursuivi et que poursuivent ceux qui ont engagé le débat, ceux qui par leurs vagues et graves accusations ont mis le feu aux poudres. Ceux-ci ont bien essayé, pour justifier pareille campagne, d'invoquer l'intérêt des actionnaires et des obligataires de Panama : mais il était trop manifeste que leur action ne pouvait rien faire récupérer à ces malheureux, et risquait bien plutôt d'achever leur ruine, en rendant le relèvement de l'entreprise tout à fait impossible ; aussi n'ont-ils pas pu chanter beaucoup cette chanson ; ils ont invoqué encore, je le sais, en élevant le ton et avec des frémissements dans la voix, l'intérêt supérieur de la justice, ils ont parlé à ce propos d'honnêteté ou de salubrité publique, mais ceci n'a pas pris guère davantage : chez bon nombre d'entre eux on remarqua bien vite je ne sais quoi de faux dans l'accent, et ils ne tardèrent pas d'ailleurs à laisser voir, de façon très distincte, que leur souci principal était de discréditer les possesseurs avec les bénéficiaires du pouvoir, pour les renverser et se mettre à leur place. S'agissait-il de remplacer l'étiquette républicaine par une autre étiquette ? Non pas précisément, non pas uniquement, au moins : les assaillants étaient et sont fort mêlés, ils faisaient et font coalition fort bariolée ; il s'agissait de remplacer un personnel gouvernemental par un autre personnel, voire avec la même étiquette, et d'amener ce changement au moyen des élections générales prochaines ; le personnel en exercice, suffisamment décrié, resterait sur le carreau électoral, c'était probable.

Oui, vraiment, voilà ce qui ne tarda point à apparaître : des partis politiques se faisant la guerre avec des projectiles pris en cette affaire, des partis politiques se battant, au vrai, sur le dos

des actionnaires et obligataires voués à la poursuite de la grande entreprise, sans nul vrai souci d'ailleurs de la justice, ni de l'honnêteté, ni des intérêts financiers énormes que menace l'inexécution de l'œuvre. Il n'y a, pour ne point voir cela, à l'heure qu'il est, personne, ou presque personne. Ainsi peut-on expliquer que la masse, qui n'est pas enregimentée dans les partis, mais dont les partis se disputent l'exploitation, semble peu à peu se désintéresser du débat et fasse, en ce moment même, à peu près la sourde oreille aux coups de tamtam que l'on recommence à frapper, en vue de la période électorale près de s'ouvrir.

C'est que l'on a beaucoup vu de choses, chez nous, depuis quelques années, beaucoup de choses qui, rapprochées et comparées, font réfléchir. On a vu le Wilsonisme, dont le Panamisme n'est manifestement qu'une deuxième édition amplifiée, diversifiée et plus machinée ; on voit que la campagne du Wilsonisme précéda des élections générales, comme fait celle du Panamisme, qu'elle fut menée par la même coalition de partis et qu'en somme, tout en amenant un grand résultat politique (la démission du président Grévy), au point de vue judiciaire elle finit à peu près en queue de poisson, comme a fait, jusqu'à nouvel ordre, la campagne dernière. Entre le Wilsonisme et le Panamisme s'est placé le Boulangisme, troisième compagne menée par les mêmes coalisés, contre le même *syndicat* gouvernemental, par d'autres moyens, en vue aussi d'élections générales.

V

J'ignore ce que, d'ici au grand scrutin, nous réservent les coalisés ; j'ignore s'ils nous réservent quelque chose, quelque surprise ; je ne sais s'ils sont en mesure de frapper au moment favorable, au dernier moment, le grand coup dont parlent par instants quelques-uns des leurs, en mesure de fournir les preuves aveuglantes que l'on attend pour croire à la culpabilité des 104 (1) ; je trouve que leur intérêt serait plutôt que les noms

(1) Les nouvelles et retentissantes obligations que l'on vient de lancer, relativement au vol de papiers, formant contre certain personnage preuve du crime de haute trahison, ne paraissent pas avoir tout à fait le même objet que les allégations précédentes ; mais jusqu'ici elles semblent des-

des 104 restassent ignorés, parce qu'ainsi la suspicion planerait en bloc sur tout le clan gouvernemental ; je ne sais , en tout cas, s'ils comptent se servir d'Arton, de Cornelius Herz ou de tout autre moyen spécial pour donner leurs preuves, mais je vois que si Cornelius Herz et Arton viennent à pouvoir leur servir, c'est que les gouvernants leur auront livré ces deux personnages, fait qui serait étrange, et je comprends qu'ils pourraient préférer avoir la faculté, sans rien prouver davantage, d'attribuer au mauvais vouloir des gouvernants l'impossibilité, pour eux, de faire pleine lumière. J'ignore, enfin, et ne m'inquiète pas ici beaucoup de savoir qui, d'eux ou des autres, sortira vainqueur de la prochaine grande lutte électorale.

Je n'y suis pas indifférent à cette lutte, il s'en faut bien. J'aimerais fort tout le premier, je l'avoue, être débarrassé, sinon de l'étiquette républicaine qui, en soi et en principe, n'aurait rien d'insupportable, au moins de l'espèce de République et, par conséquent, du personnel gouvernemental qui sévissent depuis des années dans ce grand et malheureux pays : j'aimerais bien voir les catholiques moins pourchassés, le catholicisme et tout christianisme sincère moins combattus, à découvert ou hypocritement, voir les contribuables moins écrasés, les finances moins dilapidées, voir notre budget annuel et notre Dette nationale croissant de compagnie d'une façon moins démesurée, voir nos affaires extérieures conduites avec plus de suite, à la fois, plus de hauteur et de dignité. Oui, certes, je désirerais tout cela, autant qu'homme de France.

Mais d'abord, je ne suis pas bien sûr qu'un grand mieux se fasse chez nous en ces points au cas où, par la grâce des élec- prochaines, d'autres hommes gouverneront et administreront à la place de ceux qui actuellement gouvernent et administrent ; quoi qu'il en doive sortir, je ne suis pas bien certain de ne point voir, après ces élections, bonnet blanc installé et agissant à la place de blanc bonnet, ou l'inverse ; j'en ai vu se succéder bon nombre, en cette pauvre France, bon nombre de régimes et de couches politiciennes, juste depuis que je suis au monde, et sous

tinées au même avortement... A moins qu'elles n'aient tendu à repêcher et à rendre intéressant le grand chef du radicalisme, en train d'être submergé ?... En tous cas elles prouvent l'intention bien arrêtée des instigateurs de la campagne panamiste de ne pas nous laisser respirer et de nous ahurir, d'ici au grand scrutin.

chaque régime, et sous chaque couche de politiciens nos affaires, non seulement n'allaient pas mieux, mais, en somme, allaient plus mal : à preuve qu'il y a soixante et quelques années notre Budget atteignait 1 milliard et qu'aujourd'hui il arrive, dans son total avoué à 3 milliards et demi, dans son total vrai à 4 milliards, tandis que de 2 milliards, dans le même espace de temps, notre Dette nationale s'est accrue jusqu'à 30 milliards, la France, d'ailleurs, prenant pied alors sur la côte africaine, et comptant sur le continent deux provinces avec près de 2 millions d'âmes, qui, depuis, par la faute de ses gouvernants, lui ont été enlevés.

Donc il y a un peu de quoi se défier des catégories d'hommes qui se sont successivement remplacées au gouvernail de notre navire, depuis plus d'un demi-siècle, pour en user toutes fort mal, avec l'inévitable crescendo, et dont les représentants mêmes ou dont les fils intellectuels entrent pour les trois quarts dans la masse bigarrée des coalisés dont je parle. Car je ne vous cacherai pas que parmi ces coalisés, si je fais des différences, la crainte que les uns, que presque tous m'inspirent, n'est pas rachetée par la confiance que m'inspirent les autres, en très petit nombre.

J'estime, d'ailleurs, qu'il ne faut pas vouloir réaliser le bien par des moyens mauvais. Mauvais moyen le Boulangisme, et on l'a vu : l'instrument, dangereux en soi, a éclaté dans la main ; mauvais moyen bien davantage la campagne wilsonienne, mauvais moyen encore plus la campagne panamiste. Mauvais moyen la dernière campagne comme la précédente, parce qu'elles constituaient l'une et l'autre une calomnie contre la moralité, contre probité de la France, une bruyante et calomnieuse diffamation de l'âme française devant l'étranger ; il y a chez nous, certes, des corrompus, des corrupteurs, des corruptibles, il y a âmes vendues et âmes vénales, c'est certain, en trop grand nombre, et ce sont, hélas ! tous les régimes, tous les renversements venus les uns après les autres, qui ont produit cette graine déjà relativement abondante de vendus et d'acheteurs ; mais s'il y en a, de cette double engeance, il n'y en a pas autant qu'on l'a fait accroire, et qu'on a voulu tout particulièrement le faire supposer par la machination édifiée sur Panama. Il reste de l'intégrité, il reste de l'honneur, chez nous, encore à l'heure présente, malgré les démoralisantes révolutions, plus peut-être qu'il n'en

reste en aucun pays du monde, et c'est presque un crime de lès-nation d'avoir agi ou d'avoir parlé de façon à ce qu'on pût, au dehors, supposer le contraire. C'est un grave tort, en outre, c'est un mal qui compte, d'avoir ajouté beaucoup par ce bruit fâcheux et énorme, aux difficultés qui arrêtent le relèvement de l'affaire de Panama, et ainsi d'avoir contribué à rendre irréparable le dommage qu'en doit éprouver l'épargne française. Je vois enfin un mal aussi, un mal considérable, dans ce malaise général et profond, dans ce long arrêt de toutes les affaires dont l'étourdissant débat panamiste a été chez nous la cause visible.

Tant de mal produit ne se justifierait par aucun heureux résultat obtenu. A plus forte raison ne se justifie-t-il point par les résultats piteux atteints jusqu'à l'heure et par ceux, de qualité inférieure, qui se pourraient, à la rigueur, obtenir dans quelques mois. Rien surtout ne saurait racheter, rien ne rachètera le préjudice moral causé au pays par ces furieuses accusations portées contre sa probité devant le monde.

Combattons pour notre foi et pour nos idées politiques, tâchons de faire accepter au pays le régime de nos préférences, mais employons des armes plus irréprochables, des armes, d'ailleurs, qui ne soient pas à deux tranchants et qui ne blessent pas le pays lui-même, autant ou plus que les bandes de politiciens qui le grugent, en le déshonorant, je l'accorde. Plus de ces laborieuses, dangereuses et, au vrai, immorales campagnes, plus de Wilsonisme, de Boulangisme, de Panamisme, plus de ces détours et de ces machinations contre des adversaires ! plus que des coups droits ! Montrons au pays le mal que lui ont fait, le mal que lui font les politiciens auxquels il se donne. A lui de comprendre et de voir, puisque ses destinées sont en ses mains. A moins qu'il ne soit aveugle, physiquement et intellectuellement, il finira peut-être par voir et par comprendre ; en tout cas, nous aurons essayé de l'éclairer, sans le calomnier, sans le blesser de cette manière, et sans risquer de le démoraliser davantage en le faisant douter si le bien est chez lui en prédominance.

Allons de la sorte aux élections prochaines. Prions Dieu, car l'heure est certainement solennelle, prions Dieu qu'il nous aide à montrer au pays les hommes qu'il doit préférer et choisir.

Nous ne devons certes point l'engager à choisir des hommes pouvant être soupçonnés d'avoir vendu leurs votes ; mais il n'y a pas lieu non plus de lui recommander les hommes qui

auront marqué parmi les instigateurs de la déplorable campagne.

Et s'il se trompe une fois de plus, prenons patience, et ne cherchons pas à lui forcer la main par quelque machination nouvelle. La France est encore nécessaire au monde ; Dieu, sans doute, l'éclairera tout seul, par quelque coup digne de lui, et à son heure.

ATTALE DU COURNAU.

LES RÉCENTS CONGRÈS

I

LES RÉCENTS CONGRÈS

Depuis les deux derniers mois, le mouvement social s'est surtout manifesté par la réunion de Congrès. Il s'en est tenu de toutes sortes : congrès international des mineurs à Bruxelles, congrès des délégués des employés de chemin de fer, congrès des propriétaires chrétiens, congrès des banques populaires, congrès des sociétés s'occupant du patronage des libérés, congrés des ouvriers catholiques à Reims, congrès de la Société d'économie sociale, assemblée annuelle de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, c'est une véritable floraison. Des nuées de discours ont été prononcés dans ces diverses réunions, les sujets les plus divers ont été abordés, presque toutes les questions concernant le travail ont été discutées ; et si nous voulions nous constituer le chroniqueur fidèle de ces diverses réunions, un numéro de cette revue suffirait à peine.

Le congrès international des mineurs mérite tout spécialement d'attirer notre attention. Ce serait faire injure à nos lecteurs que de leur expliquer savamment le rôle important que les mines jouent dans l'existence des sociétés modernes. Un grand penseur, voulant caractériser notre époque, l'a appelée l'âge de la houille ; c'est elle qui assure les moyens de transport, et même l'électricité ne saurait, comme on l'a dit, nous permettre de nous en passer, car dans les endroits où il n'y a pas de chute d'eau qui puisse servir de force motrice, il faut avoir recours au charbon de terre pour la produire.

Il y avait au congrès 120 délégués ; les Anglais étaient

au nombre de 37, parmi lesquels M. Burt, sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce ; Pickard, membre de la Chambre des communes ; Fenwick, secrétaire parlementaire des Trades Unions. Il y avait 15 Français, parmi lesquels MM. Basly, Lamendin, députés ; Calvignac, maire de Carmaux; et ces trois personnages ont un caractère commun : celui de n'être pas de véritables ouvriers. Car le dernier, à propos duquel a eu lieu la célèbre grève de Carmaux, s'achemine peu à peu vers le métier de politicien ; il espère pêcher un jour ou l'autre un mandat législatif, ainsi que ses deux heureux confrères. Ce bureau a été constitué ainsi :

M. Benjamin Pickard a été nommé, à l'unanimité, secrétaire général du congrès, et M. Burt, trésorier.

Une commission chargée de préparer la rédaction des résolutions à soumettre au congrès est ensuite élue. Sont nommés : pour la France, M. Rondet ; pour l'Allemagne, M. Schrœder ; pour l'Angleterre, MM. Fennick et Witchouse.

Voici maintenant quelques chiffres concernant les mineurs représentés au congrès : Les délégués anglais représentent 339,500 houilleurs syndiqués ; ceux de Belgique, 69,000 ; ceux de France, 92,000 ; le délégué de Bohême, 100,000 ; les deux délégués d'Allemagne 183,000. Le chiffre est certainement imposant, cependant il est très loin de représenter la totalité des ouvriers mineurs.

Un trait à noter au sujet de la dénomination que les congressistes se donnent entr'eux, les Anglais s'appellent : Master (Monsieur). Les Français et quelques Belges emploient le mot : Citoyens. Les délégués de Charleroi s'interpellent avec des larmes dans la voix : Frères.

Un incident a produit une vive émotion dans le congrès, ç'a été l'expulsion par le gouvernement belge de MM. Basly et Camendin, à cause de l'attitude qu'ils avaient prise dans les différends soulevés entre les mineurs français et les mineurs belges dans les houillères du nord de notre pays.

Plusieurs questions figuraient au programme ; elles devaient toutes avoir un caractère international ; ainsi, journée de huit heures, interdiction du travail des femmes dans les mines, organisation de l'inspection ; telles étaient quelques-unes de celles qui devaient être discutées.

La journée de huit heures a été adoptée à une grande majo-

rité, elle est déjà appliquée, du reste, dans beaucoup de mines anglaises, et les mineurs de Carmaux que l'on aurait pu croire assujettis à un labeur écrasant, jouissent déjà de cet avantage qui paraît aux autres ouvriers la plus précieuse conquête à obtenir.

Mais, en réalité, une seule question était soumise aux délibérations eu congrès, il n'était réuni même que pour la discuter, c'était celle de la grêve générale, cette arme redoutable dont les ouvriers belges menaçaient leur gouvernement tout récemment, afin de lui arracher le suffrage universel. Bien souvent discutée, la grève générale des mineurs n'a pu encore être mise à exécution ; elle a encore été une fois votée en principe à Bruxelles, mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et la mobilisation de tous les mineurs du continent nous semble une opération difficile à conduire jusqu'au bout.

Les réclamations violentes que nos mineurs français ont élevées contre la concurrence, d'après eux, très redoutable des ouvriers étrangers, montrent que les rapports internationaux soulèvent bien des difficultés ; les Anglais aussi ne se sont jamais montrés très chauds en faveur d'une action internationale ; ils ont pu la recommander en paroles, mais ce serait attendre beaucoup de leur part, qu'un appui très effectif. Grâce à l'habileté avec laquelle ils ont manié l'association, grâce aussi à la productivité de leur travail, aux débouchés que l'industrie anglaise a su s'assurer, ils se trouvent dans une position très supérieure à la plupart des mineurs du continent : salaires plus élevés, un nombre d'heures de travail inférieur. Pourquoi iraient-ils de gaieté de cœur au devant d'un chômage ruineux, afin de procurer à leurs frères du continent une victoire que leur concours même ne rendrait pas très assurée ?

Leur intérêt, il est vrai, les déterminerait peut-être à accepter cette ligne de conduite, car s'ils perdaient pendant la grève, une somme assez considérable de salaire, ils seraient cependant assurés de reconquérir l'avantage sur les mineurs du continent, le jour où les uns et les autres travailleraient un nombre d'heures exactement égal, puisqu'ils produisent plus que la plupart des autres ouvriers. Fixer par conséquent pour les uns et pour les autres une heure de travail identique, c'est au bout du compte assurer

aux Anglais une écrasante supériorité ; les Français et les Allemands n'auraient pas travaillé pour le roi de Prusse, suivant la vieille expression, mais pour leurs frères d'outre Manche. Proposer la grève générale, c'est, en définitive, faire le jeu de ces derniers; il faut être aveugle pour ne pas le voir.

Parmi les congrès que nous avons cités, s'en trouve un autour duquel s'est fait quelque tapage, c'est celui des délégués des ouvriers de chemin de fer. Le titre semble annoncer une réunion imposante des ouvriers appartenant à toutes les grandes Compagnies ; mais dans le fait, le titre promettait beaucoup plus qu'il ne donnait, car la grande majorité, ou plutôt la presque unanimité des congressistes, n'appartenait plus aux compagnies ; celles-ci cependant ont donné aux rares et véritables délégués la permission d'y assister. Un grand nombre de vœux ont été émis, se rapportant notamment aux caisses de retraites, à la reprise par l'état des lignes de chemin de fer, à la substitution de celui-ci à la Compagnie, pour le service des pensions de retraite. Le caractère non professionnel de ce Congrès enlève beaucoup d'autorité à ses décisions ; celles que nous venons de rapporter en témoignent ; ses membres férus du fétichisme de l'Etat ne craignent pas d'aggraver un des faits les plus désastreux de notre époque : la centralisation d'une grande partie de la fortune publique dans les caisses du pouvoir central.

II

LES CONGRÈS CATHOLIQUES ET SCIENTIFIQUES

Nous venons de parler des congrès ouvriers réunis par leur seule initiative et qui obéissaient à une inspiration plus ou moins socialiste ou révolutionnaire ; nous arrivons maintenant aux congrès qui se placent sur le terrain nettement catholique ou à ceux qui, se réclamant de la méthode d'observation, peuvent être à juste titre considérés comme des manifestations scientifiques, car si elle se distingue des autres sciences par de nombreux traits, la science sociale n'en

est pas moins une dont l'étude s'impose de plus en plus à une société aussi profondément désorganisée que la nôtre.

Le premier congrès dont nous avons à parler est le congrès très original des ouvriers catholiques à Reims ; c'est le premier de ce genre qui ait été tenu, il a eu comme promoteur l'infatigable M. Harmel que l'on retrouve toujours au premier rang des œuvres, des manifestations desquelles il attend quelque bien pour la cause ouvrière ; sans son appui moral et matériel, très certainement le congrès ne se serait pas réuni.

Nous ne pouvons le suivre dans toutes ses délibérations, nous tenons cependant à faire connaître quelques-uns des vœux adoptés sur les questions les plus importantes et les plus discutées aujourd'hui ; voici, par exemple, ceux qui concernent les salaires.

1. Le congrès de Reims proclame à la suite de Léon XIII le principe de justice sociale qui exige, en retour de son travail, un salaire suffisant à l'entretien du travailleur sobre et honnête et de sa famille.

2. A la suite des budgets ouvriers et des rapports déposés et communiqués au congrès, il résulte que la situation des ouvriers de la région, prise dans son ensemble, est une condition de misère imméritée.

Comme remède général, le congrès préconise :

a) Les unions professionnelles selon le plan qui a été adopté par la 3e section, et ayant comme objectif le relèvement des salaires ;

b) Les institutions qui sont capables de faire produire davantage au salaire de l'ouvrier, entre autres les Sociétés coopératives de consommation.

Le congrès ne pouvait manquer d'aborder les meilleurs moyens d'assurer le fonctionnement des syndicats ; il a adopté sur ce point les vœux tendant à la constitution de syndicats séparés plutôt que de syndicats mixtes.

Nous remarquons parmi les vœux adoptés plusieurs concernant le régime des écoles et qui nous semblent d'une rare justesse. Aussi tenons-nous à les mettre sous les yeux des lecteurs. Les ouvriers de Reims demandent qu'

en supposant un programme commun adopté pour toute la France, comprenant les matières indispensables et d'utilité générale (lecture, écriture, arithmétique, etc.), que l'éducation intellectuelle tienne compte des aptitudes de l'enfant et des besoins généraux du pays ;

3° Les programmes d'enseignement primaire étant en général trop

étendus, il faudrait les réduire à l'indispensable et charger des commissions scolaires locales, composées en majorité de pères de famille, de les compléter en ce qui concerne l'éducation professionnelle ;

4° Que le certificat d'études soit remplacé par des examens trimestriels et annuels ayant pour sanction à la fin des études un certificat de même valeur que le certificat actuel. Les parents des élèves seraient invités à assister à cet examen :

5° Que l'école ménagère soit rendue obligatoire dans toutes les écoles de filles ;

6° Que des travaux professionnels soient exécutés dans les écoles de garçons, sous la direction et la responsabilité de l'instituteur, avec le concours d'ouvriers capables et intelligents habitant la commune :

Une question fort importante en matière industrielle et que le gros public n'aperçoit guère, c'est celle des contre-maîtres ; ils jouent un rôle fort important, surtout dans les grandes usines. Et souvent, bien plus que le patron, ils sont les maîtres du sort de l'ouvrier. C'est le contre-maître qui inflige les amendes, c'est lui qui maintes fois peut renvoyer des ouvriers ou tout au moins lui rendre la vie tellement dure qu'il soit forcé de quitter l'usine ; aussi le congrès de Reims publiés répondent, par la voix de leurs avocats officieux ou a-t-il demandé que le patron vérifiât lui-même toute accusation, toute punition, toute amende portée contre un ouvrier. Il a également émis le vœu que le patron choisisse de préférence les contre-maîtres parmi les ouvriers de l'usine reconnus dignes de cette fonction, qu'on les y prépare en leur confiant d'abord des postes plus importants où ils fassent l'apprentissage de leur métier, c'est-à-dire où ils apprennent peu à peu à commander.

Ce dernier vœu répond aux aspirations très profondes des ouvriers ; car dans une région éloignée de Reims et qui ne comptait aucun représentant à ce congrès, une grève a éclaté, et parmi les griefs des ouvriers figurait le mode de nomination de quelques contre-maîtres qui n'appartenaient pas à l'usine.

Du congrès de Reims à l'assemblée générale de l'œuvre des cercles catholiques, la transition est facile ; l'éminent promoteur du premier congrès étant le secrétaire général de cette œuvre ? Cette année, elle avait donné à son assemblée une physionomie très différente de celle des autres années.

Auparavant, elle se préoccupait surtout des questions pra-

tiques, ayant trait par exemple à l'action qu'elle pouvait exercer sur la formation d'association professionnelle, ou sur les cercles. Cette année, elle a manifesté une ambition plus haute et elle a abordé quelques-unes des plus grosses questions à l'ordre du jour. Par exemple : le socialisme et les grèves.

Sur la question du socialisme, la discussion a nécessairement présenté un caractère général plutôt qu'elle ne s'est concentrée sur un point particulier et qu'elle n'a pu aboutir à des conclusions très pratiques. Nous n'avons pas du tout l'intention de résumer en quelques lignes un sujet aussi gros. Bien des causes ont contribué au progrès du socialisme ; ce n'est pas toujours, comme on l'a dit, l'état misérable des ouvriers, car le socialisme rallie d'autant plus d'adhérents que les ouvriers touchent des salaires plus élevés. Le socialisme est un état d'esprit qui porte les ouvriers à demander la modification de l'état actuel ; mais quant aux doctrines socialistes même proprement dites, les Français s'y attachent peu, bien différents en cela des Allemands, sur lesquels les théories de Karl Marx exercent une réelle fascination.

Un des faits qui a aussi contribué dans une très large mesure à l'avènement du socialisme, ç'a été l'appel fait sous toutes ses formes à l'intervention de l'Etat, la folle exagération de ses attributions la croyance très répandue, même chez les adversaires de cette doctrine, que la loi est un remède souverain contre les maux d'une société, que celle-ci peut triompher des conditions naturelles auxquelles est soumise toute constitution sociale.

Aussi bien des gens ont-ils servi à leur insu le socialisme dont ils cherchent à combattre les progrès ; il n'y a pas que M. Jourdain qui ait fait de la pose sans le savoir. La discussion a été intéressante à l'assemblée des cercles. Un Belge notamment, M. Verhaegen, député permanent de la Flande orientale, rédacteur principal du journal *Hel Volk*, a donné de très intéressants détails sur l'organisation socialiste dans la Flandre, ainsi que sur la propagande anti-socialiste faite par les catholiques ; comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la puissante association coopérative Voruit a été la base de toute l'organisation socialiste, et les catholiques, de crainte de mécontenter quelques commerçants, n'avaient pas osé fonder les sociétés coopératives de consommation ; au bout d'un

certain nombre d'années, un groupe d'ouvriers, soit indifférents, soit catholiques, comprirent que ces doctrines étaient absolument stériles, ils créèrent un petit journal populaire. Peu à peu, l'organisation s'est développée, comme l'a dit M. Verhaegen, le côté moral et religieux y a tenu une grande place et l'action efficace qu'elle a exercée vient de s'affirmer aux élections qui viennent d'avoir lieu pour le conseil de l'industrie et du travail créé par la loi de 1887. Alors les socialistes avaient obtenus 6,500 voix, tandis que leurs adversaires n'étaient arrivés qu'au chiffre de 2,500 ; cette fois-ci, ces derniers ont obtenu 1,600 voix de plus qu'il y a quelques années, et cette augmentation de suffrage leur a procuré 3 sièges sur 16.

L'assemblée a aussi abordé la question des grèves elle a entendu des renseignements très intéressants. Mais il semble difficile d'en tirer une conclusion ; les grèves ont des causes diverses, les unes naissent d'une cause économique, les autres, et ce sont peut-être maintenant les plus nombreuses, ne se fondent pas sur des revendications de ce genre.

Elles sont dictées par des considérations politiques que les ouvriers n'aperçoivent toujours pas d'une façon très nette, mais qui ressortent de l'attitude et des déclarations des promoteurs, ainsi pour n'en citer qu'un exemple à Amiens, l'effort s'est porté sur l'usine Cosserat dans laquelle les ouvriers étaient certainement les mieux traités de toute la ville. Tout un ensemble d'institutions économiques avaient été fondées, les ouvriers en avaient l'administration et ils ne pouvaient en aucune manière accuser la direction de spéculer sur eux, l'accord néanmoins n'a pu être établi et les patrons de cette usine si violemment attaqués ont été sur le point de liquider leur établissement.

Une autre préoccupation des grévistes a paru ressortir des renseignements qui ont été apportés de différents côtés du territoire. Les grèves ont pour but très fréquemment d'arriver à la constitution d'un syndicat ; aussi, ne saurions-nous trop engager les patrons qui manifestent très ouvertement leur hostilité contre ces associations d'y renoncer désormais. Ils n'arrêteront en aucune manière leur fondation, le seul résultat de leur conduite sera d'aviver les hostilités des ouvriers et de fournir un prétexte sérieux à un mouvement qu'avec plus de prudence ils auraient pu prévenir. La loi de 1884 a reconnu

aux ouvriers comme aux patrons la liberté de fonder des syndicats professionnels ; il faut que les uns et les autres sachent se reconnaître réciproquement le droit de tirer parti d'une loi imparfaite, mal conçue peut-être, mais comme le disait M. Welche, président de la société d'économie sociale dans une séance de l'assemblée générale annuelle dont nous disons quelques mots plus loin, elle n'en demeure pas moins une loi de liberté Nous devons précieusement la maintenir et chercher non pas à revenir en arrière, mais au contraire à étendre les droits qu'elle donne au syndicat professionnel, et notamment celui de posséder des immeubles.

Un reproche que l'on peut adresser à cette assemblée, c'est d'avoir fait une part infiniment trop restreinte aux sujets agricoles, qui nous semblent cependant avoir une importance plus grande encore que les questions ouvrières, c'est sur la terre que repose toute société ; de la constitution de la famille agricole, dépend la stabilité de la société tout entière, pouvons-nous dire sans exagération, et aussi l'action d'une grande œuvre, comme celle des cercles, s'exercerait très facilement à la campagne, où elle trouverait un champ non moins vaste à son activité généreuse.

Nous en avons fini avec les congrès qui obéissent surtout à une inspiration religieuse, mais dans une revue du mouvement social nous ne pouvons passer sous silence la réunion annuelle de la Société d'économie sociale, qui, sous l'impulsion de son secrétaire général, M. Delaire, marche dignement dans la voie tracée par son illustre fondateur, Le Play, dont le nom demeurera un des plus grands dans l'histoire intellectuelle du XIXe siècle.

Elle a entendu comme tous les ans, soit dans ses réunions de travail, soit dans ses séances plus solennelles, des travaux concernant toutes les questions que soulève l'étude d'une constitution sociale ; ainsi M. de Meaux, l'ancien ministre, a prononcé un remarquable discours sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat aux Etats-Unis et en France, séparation qui un jour s'imposera probablement à notre pays, qu'on le veuille ou non, si le pouvoir continue à rester entre les mains des hommes qui l'occupent aujourd'hui. C'est en effet une situation véritablement anormale que de voir des ministres francs-maçons, dont la guerre à l'Eglise est le premier mot de programme

avoir le droit de nommer des évêques et tenir entre leurs mains le sort matériel de tous les ministres du culte ; et a côté de cette communication de M. de Meaux, qui a obtenu un vif succès, M. Fougerousse, par exemple, étudiait les progrès de sociétés coopératives de consommation et de production dans l'agriculture.

M. Fontaine, ingénieur au corps des mines et directeur de l'Office du travail, traitait avec une grande abondance de détails des salaires et de la durée du travail dans les industries du département de la Seine. Des études non moins fortes étaient apportées sur les pays étrangers. M. Fuster exposait dans tous ses détails la vie ouvrière à Berlin, qui devient de plus en plus une grande ville industrielle, ce qui, au point de vue politique, ne laissera pas que de présenter de graves inconvénients. M. Eugène Simon racontait des efforts généreux qu'avait fait, dans les villages du Wilhshire, un propriétaire pour favoriser l'accès des paysans à la petite propriété. Tous ces travaux s'appuyaient sur des faits rigoureusement observés.

Car c'est le titre d'honneur de la société d'économie sociale de prendre pour base de ses études la méthode d'observation dont Le Play a été le glorieux créateur.

Grâce à elle, bien des erreurs ont été rectifiées, bien des faits nouveaux ont apparu dont jusqu'à ce jour l'importance n'avait pas été saisie dans une constitution sociale. C'est cette méthode qui a porté les coups les plus redoutables aux erreurs du XVIIIe siècle, et les monographies de famille ont fait apparaître le néant des faux dogmes de 1789 sur lesquels d'imprudents novateurs avaient prétendu asseoir tout l'édifice social. La Société d'Economie sociale a fait faire à la science sociale de grands progrès. Nous souhaitons vivement que tous les catholiques en comprennent l'importance, c'est un vœu que nous avons souvent exprimé, nous l'exprimons encore, car s'il est fort utile de travailler à la guérison des maux sociaux, il nous paraît, d'abord, d'une absolue nécessité de bien connaître les règles auxquelles sont soumises les sociétés. Que dirait-on d'un médecin qui prétendrait exercer l'art de la thérapeuthique, sans s'être, au préalable, livrée à une étude approndie de la structure du corps humain ?

Urbain GUÉRIN.

L'EXPOSITION DES PORTRAITS

DES ÉCRIVAINS ET JOURNALISTES DU SIÈCLE

Si nulle part au monde le nouveau n'existait plus, si l'imagination fatiguée, surmenée, épuisée ne pouvait plus rien produire, si en un mot, sur toute la surface du globe, les peuples étaient obligés de revivre leur passé pour démontrer leur existence actuelle, il y aurait une exception à cette règle universelle, il resterait un point du globe où apparaîtraient des idées nouvelles, bonnes ou mauvaises, je n'en sais rien, mais qui prouveraient au moins la vitalité de la population de cette petite partie de la terre ; ce point c'est Paris. Chaque fois qu'il lui plaît, à ce Paris volontaire, capricieux, mauvais quelquefois, bon souvent, dont le cœur s'indigne au récit d'une injustice commise, d'une douleur imméritée, qui se croit sceptique et qui n'est qu'un don Quichotte ; chaque fois qu'il lui plaît à cet enfant gâté des nations de préparer une fête, une exposition universelle ou une simple exposition d'objets d'art, vite l'attention est attirée. Que va-t-il sortir de ce projet ? Les journaux et les revues sont remplis d'articles qui entretiennent la curiosité, dans les salons, dans les cercles on s'occupe des détails d'organisation de la fête ou de l'exposition annoncée, chacun a son plan et qu'il développe, explique à son voisin, qui souvent a une idée tout à fait contraire, qu'à son tour il cherche à faire prévaloir.

Pendant qu'on ergote, qu'on discute, les choses marchent rapidement, car Paris n'aime pas ce qui traîne en longueur, d'immenses espaces de terrains se couvrent de constructions, de prodigieuses galeries s'allongent, les dômes s'élèvent fièrement dans l'air, les lacs se creusent, les statues semblent

sortir du sol, les arbres s'alignent, des terres rapportées s'arrondissent et disparaissent sous les fleurs. De nombreux flâneurs viennent voir les travaux, critiquant ou louangeant, donnant des avis, qu'on ne leur demande pas et dont on n'a cure. Puis un beau jour, l'œuvre terminée, des foules accourues de toutes les parties du monde se pressent aux guichets, pénètrent dans les galeries remplies de produits industriels, envahissent les jardins, s'entassent autour des bassins tout remplis d'eau, admirent les cascades, les fontaines qui lancent leurs jets éblouissants de lumière, les arbres exotiques, les fleurs rares. Paris trouve ce mouvement tout naturel, il ne s'émeut pas pour si peu ; ce n'est pas par orgueil qu'il semble indifférent, mais sans qu'il s'en rende compte, parce que cela a toujours été de même.

Son université n'attirait-elle pas au moyen-âge les savants de tous les pays ? La rue étroite, bordée de hautes maisons noires aux murailles humides, connue sous le nom de la rue du Fouarre, ne rappelle-t-elle point au souvenir le nom glorieux de Dante, qui l'habitait. Pétrarque, Rabelais la citent lorsqu'ils parlent de Paris. Les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geniève furent, durant des siècles, des foyers de sciences dont l'éclat rejaillissait sur l'Europe. Jusqu'à nos jours, malgré les crimes qui l'ont ensanglanté, malgré des gouvernants incapables et des conseillers municipaux ignares et persécuteurs, l'influence morale de Paris existe toujours. C'est à ces expositions annuelles des Champs-Elysées et du Champ de Mars que les artistes étrangers viennent faire consacrer leur talent, c'est à son Ecole des Beaux-Arts qu'ils viennent étudier, et quand ils retournent chez eux, en Suède, aux Etats-Unis, en Autriche ou en Angleterre, ils étendent, sans s'en rendre compte, l'influence artistique de Paris et de la France. Cette influence aboutit à des résultats matériels dont profitent l'industrie et le commerce de notre pays. Qu'on jette un coup d'œil sur un catalogue d'exposition et l'on verra la large place que tiennent les artistes étrangers. Pour citer un nom, le directeur actuel de l'Ecole des Beaux-Arts de Constantinople Hamdybey, a appris la peinture à l'école du quai Malaquais, dont il a été l'un des élèves les plus distingués.

Les expositions particulières organisées par les cercles attirent également l'attention et tant qu'elles sont ouvertes, le

public y accourt. Aujourd'hui il s'agit d'une exposition d'un genre tout à fait nouveau, organisée par l'association des journalistes parisiens, dans les galeries de Georges Petit, rue de Sèze. On y voit les portraits de la plupart des écrivains et des journalistes du xixe siècle. Il n'y a pas eu de jury pour recevoir les œuvres envoyées car ici l'artiste ne passe qu'au second rang, son œuvre bonne, médiocre ou mauvaise n'est pas jugée, pourvu qu'elle représente un écrivain du siècle, mort ou vivant, elle est admise ; tant mieux si le portrait est un chef-d'œuvre signé d'un nom illustre, tant mieux encore, mais pour l'artiste, si son œuvre est remarquable, car du coup, il a des chances de se faire connaître, de percer, selon l'expression vulgaire.

M. Niel l'habile et intelligent organisateur de cette exposition n'a exclu aucun écrivain. Le débutant reporter y figure tout comme le journaliste arrivé, l'écrivain célèbre. Celui qui n'a qu'une modeste photographie est catalogué tout comme son confrère qui a envoyé son portrait signé Bonnat ou Carolus Duran . M. Thiers qui fut journaliste et historien regarde derrière ses lunettes tout ce monde de confrères jeunes ou vieux, morts ou vivants encadrés autour de lui. La sombre physionomie de l'abbé de Lamennais est plusieurs fois représentée, et notre confrère Charles Chincholle qui depuis des années écrit dans le *Figaro* ses interviews plane au-dessus de beaucoup de jeunes reporters qui aspirent aussi au premier rang. MM. Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, François Coppée, le poète des *Humbles*, Alfred Maizières, duc de Broglie, comte d'Haussonville, duc d'Aumale, tous de l'Académie française, M. Aurélien Scholl, l'esprit parisien par excellence ; M. Auguste Vacquerie ; Emile de Girardin qui, durant quarante ans, occupa une place si grande dans le monde du journalisme et qui aujourd'hui est complètement oublié. Le poète Jean Rameau ; le romancier Alexandre Boutique, peint par Tullon ; Hector Malo, Dubut de la Forest, M. Eugène Spuller, sénateur et journaliste, ancien ministre ; M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois* ; M. Francis Magnard, directeur du *Figaro* ; Henri de Pène, mort il y a quelques années qui fut un écrivain distingué ; Philippe Gille ; Henry Fouquier ; Georges Boyer, qui rédige le courrier des théâtres au *Figaro*, le supplément littéraire du *Petit Journal* et remplit les fonctions de secré-

taire-général de l'Opéra. Son prédécesseur à ce dernier poste, Emile Blavet — Parisis — ; Arsène Houssaye ; Marinoni, directeur du *Petit Journal*, Jules et Edmond de Goncourt. M. Edmond de Goncourt a exposé dans une vitrine une série de volumes d'écrivains différents, chacun de ces volumes est orné du portrait de l'auteur.

Il m'est impossible de citer tous les noms, j'en ai pris quelques-uns un peu au hasard pour bien faire ressortir l'éclectisme qui a inspiré l'organisation de cette exposition qui, on peut l'affirmer, ne se reverra de longtemps, car beaucoup de ceux qui ont bien voulu sortir des toiles de valeur de leur galeries parce qu'il s'agissait d'une œuvre philantropique, ne voudraient pas céder à une nouvelle demande de ce genre, non à cause du dérangement, mais dans la crainte d'accidents qui pourraient arriver. Même pour des œuvres de bienfaisance, il ne faut point abuser de la complaisance des gens,

Auguste Lepage.

ROMANS NOUVEAUX

I. Mioche, par Pierre Berton (Ollendorf). — Le Portrait, par Jean Carol, (id). — L'Anarchiste, par Jane de la Vaudère, (id). — IV. Contes a Mademoiselle, par Jean de la Bretonnière (Firmin Didot). — V. Georges et Marguerite, par Théodore Cahu (Ollendorff). — VI. Rêve de jeune fille, par Paul Bonhomme, (Firmin Didot). — VII. Tolstoï et la philosophie de l'Amour, par Georges Dumas (Hachette). — VIII. Napoléon III et sa cour, par Adolf Ebeling (Ahn, Leipzig).

I à IV

Mioche, *Le Portrait*, *L'Anarchiste*, *Contes à Mademoiselle*. Quatre volumes, sur les huit dont nous avons à rendre compte, ne renferment que des narrations, des nouvelles, des récits inédits ou publiés déjà, mais on aime ces esquisses de romans, ces petits drames, ces contes de courte haleine, quand ils sont vivement enlevés, spirituels ou émouvants. L'auteur de Mioche a du talent, il est coloriste, narre à merveille. Malheuresement il ne se soucie guère de ce que nous exigons tout d'abord, nous autres lecteurs chrétiens. L'histoire de Mioche est celle d'une cabotine, d'une gamine parisienne, charmante et perverse, corrompue dès l'enfance, ne croyant ni à Dieu ni à diable, bonne fille au fond et cœur d'or, cela va sans dire. Phtisique au dernier degré, Mioche a quitté sa troupe, qui fait une tournée en Amérique. Elle revient en France sur un vaisseau anglais, où la mort la surprend; un pasteur protestant ayant refusé de s'occuper de la brebis galeuse, papiste par dessus le marché, le capitaine du vaisseau permet à un passager, lord Georges Seyton, d'essayer, par de pieuses paroles, d'adoucir cette triste fin. Mioche s'est mise à aimer le jeune lord, comme jamais elle n'avait aimé. Elle s'efforce de croire ce qu'il croit, l'écoute avec ravissement et s'endort du sommeil éternel, tandis que Georges lit, à son chevet, l'Evangile de saint Mathieu.

Les funérailles de la pauvre fille inspirent à M. Berton une page touchante que nous voulons transcrire en son entier :

« On se cherchait, on se groupait à la lueur incertaine de cette fin de nuit : On forma un demi - cercle à la coupée du tribord. Devant cette

brèche béante qui laissait voir les flots à reflets changeants ; au bord de l'abîme, s'étalait, sur une planche, une sorte de long paquet enveloppé d'une grosse toile bise. Les plis épais de cette étoffe grossière ne révélaient rien des formes de son contenu. Le corps svelte de la petite Mioche ne tenait pas de place dans ce grand sac. Les matelots qui l'avaient apporté là, rangés de chaque côté, tenaient la foule à distance. On voyait au premier rang, Georges et ses amis, tous en noir. Bientôt le demi-cercle s'entr'ouvrit pour laisser passer le capitaine du bord et ses officiers. L'un d'eux tenait à la main une sorte d'étoffe pliée et roulée en paquet. Quand il fut devant le cadavre, il défit le chiffon et l'on vit se déployer, aux premières lueurs de l'aube, les couleurs de la France. Après avoir un instant flotté au-dessus de la morte, au gré de la brise matinale, le drapeau descendit doucement sur elle et, comme pour la protéger, la recouvrit toute entière. — Le drapeau de Valmy et de Marengo sur cette cabotine ? Pourquoi non ? Le drapeau couvre tout de ses plis, les pauvres, les infirmes et les infâmes même. Les étrangers dont les mains pieuses l'étendaient ainsi sur le cadavre d'une pauvre femme, semblaient dire : « Si humble, si misérable qu'ait été cette créature ; nous honorons en elle sa patrie, n'oublions pas qu'elle appartient à la France ».

Voulez-vous maintenant une description d'un genre tout différent, celle du lion de Caussade, et du dompteur lui-même ; il faudrait la citer aussi toute entière ; en voici quelques passages.

« Dès que le dompteur entrait dans la cage, Sultan, le poil hérissé, la gueule entr'ouverte, le mufle froncé, les pattes ramassées, battant l'air de sa queue, déchirant le plancher de ses griffes, devenait, vraiment, menaçant et terrible. Il laissait voir toute la haine de la bête féroce pour l'homme ; de la bête, non pas soumise mais à peine domptée et toujours prête à se rebeller. C'était bien une lutte ; on sentait qu'elle recommencerait toujours ; que jamais l'animal ne se reconnaîtrait définitivemt vaincu et que le dompteur pouvait, un jour, payer de sa vie, son triomphe éphémère. Alors la terrible poésie de la mort ennoblissait, un moment, ce spectacle vulgaire et ces tréteaux ridicules. On avait peur. Et puis, ils étaient si beaux tous deux ; l'homme svelte, élancé, avec son allure hardie, son sourire gouailleur, la bête trapue, râblée, allumant des yeux de feu au milieu d'une crinière en broussailles. Ils avaient, l'un et l'autre, la grâce naturelle des êtres parfaitement proportionnés et, dans le hasard de leurs exercices, leur poses se mariaient toujours harmonieusement, formant des combinaisons de lignes rythmiques et comme faites à plaisir. »

Mais à ces pages d'une observation saisissante, d'une poésie vraie, il s'en mêle d'autres d'un naturalisme, d'une crudité absolue, et repoussante — C'est une magifique toile comme facture, que celle de M. Roybet, au salon des Champs-Elysées, mais le sujet est ignoble ; et nous voulons, nous autres, que l'art soit respecté. Autant valent d'ailleurs, les mœurs de la ménagerie Caussade, que celles du quartier latin, peintes par M. Berton, dans sa : *Femme honnête*. Comme tant d'autres, il les trouve toutes *naturelles* ; nous le croyons bien ! C'est du paganisme en plein ; la malheureuse Ninie passe d'étudiant en étudiant, avec la rési-

gnation des captives d'Homère. Elle a tous les instincts de l'honnête femme et ne sait point d'autre moyen de gagner sa vie ; non plus que ces fils de famille ne sauraient autrement passer leurs années d'études. Et l'on s'étonne de la dépopulation du pays, quand les jeunes hommes s'y préparent de la sorte à remplir les grands devoirs sociaux ? Comment tant de jeunes filles ne préfèreraient-elles pas le célibat à des unions où elles trouveraient de telles habitudes ? Comment tant de jeunes femmes n'iraient-elles pas sombrer dans ces tristes mariages ? Comment le divorce et l'immoralité n'en seraient-ils pas la suite ?

Le Portrait. — Ce volume de M. Jean Carol a reçu, de M. Cherbuliez, un passeport académique, dans lequel les descriptions des Pyrénées, de l'Ariège, des montagnes dorées, où l'on chasse l'isard, où l'on pêche la truite brune » sont fort vantées, ainsi que les fines observations de M. Carol, sur les habitants du pays de Foix, leurs vices, leurs vertus. Mais M. Cherbuliez, si peu clérical qu'il soit, ne dit mot du conte rabelaisien qui termine le volume patroné. Cet odieux *Exorcisme* fait songer aussi à certains tableaux du salon actuel, où la robe rouge des cardinaux et la bure des moines servent à souligner les indécentes postures de cabotins en renom.

L'Anarchiste. — Quelque peu socialiste, spirite à ses heures, Mme de la Vaudère réussit mieux dans le conte fantastique et dans les œuvres d'imagination que dans l'étude des questions sociales. Son marquis philanthrope a eu, cependant, une fameuse idée, en confiant la garde d'une propriété à un intéressant émule de Ravachol ; mais hélas, l'air des champs ne guérit guère des cerveaux si malades. Du moins, agit-il sur la pauvre fille du ruisseau que le marquis installe chez lui, avec Jacques, non sans doute dans le but de moraliser, par cet exemple, les paysans d'alentour. Tandis que Claudie se transforme en Sévigné, Jacques égorge un fermier trop conservateur, s'enfuit à Paris et revendique la gloire de toutes les explosions qui ont épouvanté la Capitale

Bientôt il se suicide dans sa prison. La malheureuse Claudie, douée de toutes les qualités, de toutes les tendresses, que les romanciers ont l'habitude de refuser aux honnêtes femmes, en mourra peut-être de chagrin. Claudie et Jacques, chacun à leur manière, sont les victimes de cette imperturbable marâtre qui s'appelle la Société. Néanmoins, Jacques a eu tort de la braver. « L'homme étant irresponsable et tous ses jugements, au dire du marquis, se trouvant entachés de folie, mieux vaut encore la folie organisée et solennelle que la folie sanguinaire et brutale ».

On trouve, dans les autres récits de M. de La Vaudière, des réminiscences de Poë et du *Horla* de Maupassant ; l'occultisme de Papus et d'Eliphas Lévy y tient une grande place ; mais le dernier de tous, rêve bizarre et douloureux, paraît traduire une souffrance intime, poignante, atroce ; celle d'une âme désemparée au milieu d'un océan de passions, de doutes, de désirs, de regrets et qui, pour lutter contre la tempête, n'aurait plus ni boussole, ni étoile. On plaint cette âme ; on lui souhaite de revoir enfin la lumière qu'elle fuit. Quelques lignes de l'*Etoile double* feront connaître au lecteur la nature de cet étrange cauchemar ». Des basiliques violets à crêtes trilobées, des cynocéphales, des blemmyes privés de tête, des nisnas

avec un seul œil et une moitié de corps, se dressèrent devant nous, tandis qu'à nos pieds, grouillaient des crapauds, des limaces, des vipères vertes, des larves blanches et transparentes comme du cristal, des bêtes rondes comme des outres, plates comme des lames, dentelées comme des scies. Et tous ces corps flamboyaient de lueurs phosphorescentes, ouvraient leurs gueules d'émeraude montraient des langues de rubis. Les ventres lumineux se bombaient, les griffes s'allongeaient, les anneaux se tordaient silencieusement, et ma compagne pleurait dans mes bras. Aaaâh ! Aaaâh ! » Quant à débrouiller l'allégorie suggestive, ou si l'on veut le symbolisme de ce monde grouillant, où la cruelle chimère se rit des croyances des hommes comme de leurs amours, l'entreprise serait, peut-être, assez scabreuse.

Contes à Mademoiselle. Ici, tout est lisible pour tous, sans que le livre s'adresse particulièrement aux jeunes filles, comme le titre le ferait supposer. On débute par raconter les aventures discrètes d'un chien courant et d'une chienne braque ; il y a de jolis détails ; n'importe, il est difficile de se figurer d'une façon romanesque les entrevues des deux héros... La nouvelle de la fin, *Amour d'enfant*, ne laisse pas d'être inquiétante, quoique d'une touche très délicate et d'un sentiment très pur. On se demande ce que deviendra cette « veuve » enfantine, dont le petit cœur a été si bouleversé par la mort d'un ami de huit ans ?... Nous ne dirons rien du *Dernier voyage*, du *Curé de Tourny*, etc., sinon que ces récits sont d'un narré fort agréable.

V

Georges et Marguerite. La gravité de l'histoire sera bien compromise quand il faudra enregistrer, dans les fastes de notre pays, l'aventure, si *fin de siècle*, du « brav'général ». Quant aux romanciers, on comprend qu'ils s'emparent de cette figure grotesquement légendaire déjà, mais qu'ils tentent de poétiser l'intrigue avec Marguerite, voilà qui devra révolter les honnêtes gens, même ceux dont la simplicité crut, un instant, à la forte épée et au grand balai du général Boulanger.

Cet homme, grisé par une prodigieuse popularité et par des flatteries insensées, s'était mis au-dessus de toutes les lois, avec une « belle confiance » qui fait l'admiration de M. Cahu, un fidèle quand même. Il profana la sainteté du foyer conjugal, l'amour de la patrie, l'innocence de ses filles, les cheveux blancs de sa mère, et l'on veut que nous nous attendrissions au récit des transports amoureux de ce tourtereau rhumatisant, toujours prêt à planter là tout son parti, pour aller roucouler avec Marguerite ! M. Cahu, il est vrai, supprime, dans le roman, la femme légitime, il ne peut la supprimer dans notre mémoire. Elle se dresse, outragée et toujours digne, devant la femme coupable, laquelle ne saurait être « touchante » que pour le monde des irrégulières ou des divorcées.

Disons-le pourtant, la véritable Marguerite avait reçu une éducation pieuse ; tristement mariée, elle était d'abord restée chrétienne et résignée ;

elle se souvint, à l'heure suprême, de sa foi de jeune fille ; son repentir lui fit beaucoup pardonner, M. Cahu le passe sous silence. Il n'a pas trouvé pour son roman une seule situation dramatique, une seule scène vraiment émouvante ; le récit reste immoral et plat comme le héros.

VI

Rêve de jeune fille. Yvonne Kertissan et Henri Ploudaniel rêvent à qui mieux mieux l'un de l'autre ; mais pour le bon motif, ceux-là ! Ils s'épouseront, n'en doutez point, en dépit des malentendus, de la ruine momentanée des parents d'Yvonne et des obstacles semés sous leurs pas, par une rivale jalouse. Henri saura tenir tête à son père! Yvonne n'est pas fille à reculer « mâtin ! », c'est le mot de la jeune personne.

L'auteur de ce petit roman « se garde bien, assure-t-il, de vouloir dénigrer l'éducation des couvents ! » Il reconnaît même les services rendus par ces établissements religieux, seulement, à son avis, les jeunes filles qui en sortent, « ont quelque chose d'apprêté, de conventionnel, véritable négation de la personnalité. Tandis que la liberté d'allures puisée dans l'entourage familial a quelque chose qui charme. »

Fort libres, en effet, les allures d'Yvonne ou plutôt de *P'tit mousse*,—on ne nomme pas autrement la vaillante canotière.—Charmantes, cela dépend des goûts! « Je n'ai jamais compris, déclare P'tit mousse, pourquoi une jeune fille qui va se promener à travers champ avec un fusil commet un acte inconvenant, alors qu'on trouve ça très naturel, quand ce fusil est porté par un homme. Notons qu'à la maison on me laisse très bien tirer à la cible. J'ajouterai que s'il s'agit d'une partie de pêche, comme l'exercice est assommant, une dame a parfaitement le droit de se promener avec une grande gaule juste sur l'épaule ! si l'on trouve que c'est drôle ». Elles tiennent de singuliers propos, les jeunes héroines de M.Bonhomme; l'une d'elles va même chercher, dans le *Cantique des Cantiques*, une comparaison très déplacée. Heureusement, elle ne semble pas beaucoup comprendre ce qu'elle dit! En somme, à cette éducation ultra américaine, nous préférons fort l'éducation française, la vieille, la bonne ; celle qui faisait des jeunes filles modestes, dévouées, profondément pieuses et préparait ainsi d'excellentes mères de famille. *Rêve de jeune fille* offre néanmoins, une conclusion morale fort utile en notre temps, puisqu'on y enseigne que l'amour, et non l'intérêt, doit présider au mariage.

VII

Tolstoï et la philosophie de l'amour. — Peut-être ce volume s'est-il trompé de porte, car on y traite l'amour tout autrement que les romanciers. L'amour,sur lequel le comte Tolstoï base son système philosophique, nous l'appelons la charité et c'est à l'Evangile qu'on en doit la divine loi. Père de ces *néo-chrétiens* que quelqu'un proposait justement de désigner

sous le nom de *Néo* tout court; pas plus qu'eux, Tolstoï ne croit en un Dieu personnel ni en la divinité de Jésus-Christ; mais subjugé par la beauté de la morale évangélique, il prétend l'enseigner dans toute sa pureté et développer la véritable pensée du Christ, « altérée depuis tant de siècles par l'Eglise ». M. Georges Dumas, persuadé que la philosophie du penseur russe « est mal connue en France, parce qu'elle n'a jamais été condensée », consacre un volume à en donner « l'exposé systématique », et voici comment il résume cette philosophie : « Entreprendre de légitimer l'amour sans faire appel à une révélation divine, montrer que le dévouement, le sacrifice, sont les conditions du vrai bonheur, que les sentiments généreux sont seuls conformes à la nature raisonnable de l'homme, en un mot, faire une philosophie rationnelle de cette religion qu'on nous présente, depuis si longtemps, comme contraire à la nature et à la raison. Telle est l'œuvre du comte Tolstoï. » Celui-ci paraît accepter volontiers la définition, car il prend la peine « d'éclairer l'auteur sur quelques points de sa doctrine et charge sa fille, Mlle Tatiana Tolstoï, de transmettre à M. Georges Dumas des renseignements sur les dates de composition des ouvrages de son père.»

Dans son livre si remarqué : « *Le roman Russe* » M. le vicomte de Vogüé, tout en proclamant Tolstoï comme « l'un des plus grands maîtres de ce siècle, tant que ce maître veut bien se borner au roman », l'adjurait, avec Tourguenef mourant, « de retourner aux travaux littéraires » et de renoncer à fonder « *sa religion* ». M. Georges Dumas ne partage pas tout à fait cet avis, sans dissimuler les parties faibles de l'entreprise du réformateur russe, et même après avoir mis en parfaite lumière les défauts de sa philosophie, il conclut qu'en somme, Tolstoï travaille à la propagation des « idées pantheïstiques » et l'en félicite, admirant en lui « le sens profond du panthéïsme qui le rend vraiment grand »... Ce n'est point ici, le lieu de discuter la critique de M. Dumas, si intéressante du reste, par certains côtés, ni de le suivre dans l'examen des théories de Tolstoï sur la société, la science, la religion, la coutume, l'amour, etc.; arrêtons-nous cependant quelque peu à ce dernier chapître. « L'amour, selon l'auteur de « *Ma religion* », consiste à être impersonnel ; vivre de la vie de tous, est la loi de l'existence rationnelle ; se donner sans compter en est la voie » Voilà ce qu'on trouve divin dans l'enseignement du christianisme et ce dont « l'Eglise même, écrit le comte Tolstoï, n'a pu parvenir à étouffer le germe». Quant à l'amour qui unit l'homme et la femme, Tolstoï en parle avec des contradictions que tous les efforts de son commentateur ne réussissent guère à concilier ; M. Dumas y épuise pourtant, cette « dialectique » complaisante qu'il reproche aux docteurs ecclésiastiques. Tolstoï avait cherché d'abord à baser sa loi d'amour sur le mariage et la famille, bientôt il s'aperçut qu'il n'y avait là « que le pire des égoïsmes ». De plus, il sentit que l'amour entendu de la sorte « ne rend pas l'homme heureux ». Il écartera donc cet amour : « car la passion gênerait la charité universelle. » On lui demande alors, comment il perpétuera notre race ? « Est-il donc si nécessaire qu'elle se perpétue ? » s'écrie le philosophe, revenant au pessimisme ». Le but de l'homme, c'est le bonheur, pour l'atteindre il doit pratiquer la loi d'amour, annihiler ses désirs égoïstes pour devenir im-

personnel, renoncer à toute passion et surtout à l'amour charnel ». Certes, un pareil idéal ne saurait être atteint sans compromettre la durée de l'humanité, mais « arrivée à ce degré, l'humanité n'aurait plus de raison d'être.»

De sorte que, si les hommes s'aimaient parfaitement entre eux, ils retomberaient dans le néant ou laisseraient absorber leur race au sein du Grand Tout... Tel est le bonheur promis par ces pathéistes qui se rient de l'espoir du Ciel. Bonheur impersonnel dans la collectivité bientôt engloutie et transformée par l'éternel devenir... Quelle perspective pour satisfaire les aspirations de l'âme humaine !

« J'ai rencontré le Dieu de Hegel, disait un jour Henri Heine, que tourmentait le besoin de croire et d'espérer. Pauvre être chimérique, mêlé au tissu de l'univers, emprisonné dans la matière, sans force, sans volonté, je n'ai pu en faire usage... » Qui donc se contenterait d'une prétendue immortalité avec ce Dieu-là ; surtout, s'il le fallait acheter comme Tolstoï, devenu communiste, par le renoncement à tous les biens, à toutes les affections, à toutes les jouissances personnelles, en se dévouant à faucher l'herbe, à curer les puits, à racommoder les souliers des paysans, nos frères ?... L'Evangile n'en exige pas tant, et les consolations, la force qu'il procure sont autrement divines et puissantes. Le comte Tolstoï a écrit dans *Ma religion :* « Tout me confirmait la vérité du sens que je trouvais à la doctrine du Christ, mais pendant longtemps, je ne pus me faire à cette idée étrange, qu'après dix-huit siècles, durant lesquels la foi chrétienne a été confessée par des milliards d'hommes, après que des milliers de gens ont consacré leur vie à l'étude de cette foi, il m'était donné de découvrir la loi du Christ comme une chose nouvelle. Mais, si étrange que cela fût, c'était ainsi. — Voilà bien l'illuminisme si fréquent chez les Slaves... » Les découvertes du comte Tolstoï dans le domaine de l'Evangile pourront faire impression sur les hommes de cette race, au sein d'une Eglise insuffisamment éclairée ; nos philosophes panthéistes pourront, avec M. Dumas remercier l'écrivain russe « d'avoir offert, à ceux qui ne touchent plus les symboles, une forme nouvelle et simple de l'éternité ; comme le disait hier, un sympathique et savant orateur, la religion de Tolstoï ne détrônera pas celle du Sauveur des hommes !

VIII

Napoléon III et sa cour. On fouille, on discute, on documente beaucoup en ce moment l'histoire du second empire ; on va même demander à l'étranger des appréciations plus calmes que les nôtres, c'est pourquoi nous espérons intéresser le lecteur en lui présentant un ouvrage publié récemment à Leipzig.

Cette publication, surtout anecdotique, ne sera pas déplacée dans un compte-rendu de romans. Où trouver, d'ailleurs, un roman qui surpasse celui de la vie du fils de la reine Hortense, proscrit aventureux, président de la République, empereur des français, époux de la comtesse de

Teba, souverain adulé ? durant quelques années, enfin vaincu à Sedan et disparaissant au milieu de la plus sanglante tragédie des temps modernes.

L'ouvrage du docteur Ebeling se divise en trois volumes. Le premier comprend : la *Jeunesse de Napoléon III et les débuts de son règne* ; le second *La Période brillante et le commencement de la décadence* ; la troisième : *La défaite et la chute.* Nous examinerons seulement le premier volume qui s'ouvre sur le récit des derniers moments du duc de Reichtadt, expirant au château de Schœnbrunn, dans ce salon bleu, témoin des jeux de Marie-Antoinette enfant. Etranges rapprochements amenés par tant de vissicitudes royales. Après s'être arrêté aux souvenirs laissés en Autriche, par le fils de Napoléon Ier, M. Ebeling trace de courtes biographies des principaux membres de la famille des Napoléons ; les *Napoléon nides*, comme il les nomme, à la manière des Grecs. L'ancien roi de Westphalie, le prince Jérôme, que ses sujets de hasard appelaient « le bon vivant » n'y est point oublié. Puis vient le récit de l'enfance de Napoléon III. Ce neveu de l'empereur qui, à cinq ans, s'irritait de n'être pas roi comme son cousin, le roi de Rome, et s'écriait quand Napoléon lui promettait que lui aussi, serait roi : « Oncle, tu l'as dit ! Tu tiendras parole ! » ne douta jamais de son étoile malgré les misères de l'exil. M. Ebeling raconte les particularités de cet exil de la jeunesse et de toute la vie de Napoléon III, à l'aide d'anecdotes caractéristiques, bien choisies, bien groupées, qu'il emprunte tantôt aux adversaires, tantôt aux partisans de l'empereur, y ajoutant parfois des souvenirs personnels.

Le docteur allemand a longtemps habité notre pays, il a fait partie du club de la jeune Allemagne, tenu à Paris par quelques réfugiés d'alors ; il rapporte en passant un trait de Henri Heine, très conforme aux habitudes du personnage, nous le citons entre parenthèses. Le poète malade déjà, eut, au commencement de l'Empire, une attitude assez embarrassée. Il avait applaudi à l'avènement de Louis Napoléon nommé Président de la République, ensuite il avait tremblé pour « l'idéal de la liberté et de l'égalité », finalement il saluait la restauration de l'Empire, comme la revanche de Waterloo, ce qui lui attirait l'indignation de toute la presse allemande. Lorsque la police fit abattre le dernier survivant des arbres de la liberté, plantés sous la grande révolution et qui s'élevait encore, en face du passage du Caire ; cette exécution excita de violentes rumeurs dans le parti républicain. Béranger composa la *complainte de l'Arbre* qu'il signa d'un pseudonyme transparent : *B. Rangé.* La jeune Allemagne elle-même s'émut, elle proposa la traduction des vers du vieux chansonnier républicain. Le prix offert au meilleur morceau « devait être, dit M. Ebeling, un bole de vin chaud, boisson fort goûtée en France, on la sert dans des verres à liqueur, si petits qu'ils exciteraient l'hilarité des Allemands, une chope pour quatre buveurs ! » Cependant le concours ne produisit aucune œuvre remarquable, les traductions manquaient de « *flamme* »... Enfin Richard Z., le secrétaire de Henri Heine se leva, il lut au milieu de frénétiques transports de l'assemblée, une pièce de vers où tous reconnurent la griffe du lion. Z. nia en vain ; on ne pouvait s'y tromper. Heine connaissait à peine le texte de la complainte ; il l'avait imitée plutôt que traduite, cédant à son instinct de poète et de révolutionnaire ; mais lorsque M. Ebe-

ling essaya de le complimenter, Heine se déroba, soutint que Z. était le véritable auteur de la pièce et finit par se fâcher sérieusement. On sait que le fameux champion de la démocratie, tenait à ne pas se brouiller avec les princes, quand il y allait de son intérêt.

L'auteur de *Napoléon III et sa cour* donne plusieurs détails curieux sur le séjour du prince Louis Bonaparte en Allemagne. La reine Hortense, établie pour quelque temps à Aursboug, faisait suivre au jeune prince les cours du gymnase Sainte-Anne, sous la surveillance d'un précepteur français qui signait de Bas, mais qui n'était autre que le fils du Conventionnel Lebas, ami particulier de Robespierre. « Un jour, à la leçon d'histoire, le professeur Dobel peignit les excès de la Révolution Française : le meurtre du roi, le régime de la Terreur, la nation s'effondrant au milieu du sang et de la honte.. Sans dire un mot, l'élève Bonaparte se leva et quitta la salle ; « cette fois on ne lui donnera pas tort, car, à l'étranger, la patrie doit toujours être défendue. » Un autre jour, le même professeur Dobel expliquait la nouvelle carte de géographie et les modifications apportées au tracé de Napoléon Ier. Lorsqu'on en vint à la Hollande, le jeune prince laissa échapper, avec un soupir, le mot : Mon père! — : « On l'avait dispensé déjà de la leçon d'histoire, on ne pouvait les supprimer toutes pour l'exilé. Louis-Napoléon était généralement plaint au Gymnase, il se prêtait sans hauteur à toutes les exigences de la camaraderie, mais il gardait déjà ce mutisme, cet impénétrable silence qui, « plus tard, parmi les cercles diplomatiques, le fit surnommer : *le sphinx*. » Devenu empereur, l'ancien écolier d'Ausbourg n'oublia point ses camarades de Sainte-Anne ; l'un d'eux, fonctionnaire assez élevé du gouvernement bavarois, étant venu en France, fut reçu à Saint-Cloud avec une grande cordialité, il s'assit même à la table de l'empereur. A l'époque d'un anniversaire célébré par les élèves de Sainte-Anne, Napoléon III envoya cent bouteilles de vin de champagne. On les reçut avec transport, on acclama le donateur. On conservait même comme une relique, certaine vitre de la salle des arrêts sur laquelle le prince Louis avait tracé sa signature, au moyen du diamant de sa bague. 1870 arriva ; un élève, puni à son tour, crut se faire pardonner en accomplissant une prouesse patriotique ; il brisa la vitre, tandis que ses aînés brisaient le trône de Napoléon III.

Le futur empereur avait été mis aux arrêts pour une incartade assez grave ; il s'était avisé, avec un jeune camarade, de semer de pois fulminants, le pavé de la cathédrale. Le Dr Ebeling se refuse à voir autre chose qu'une gaminerie, dans cet acte d'enfant, où plusieurs ont voulu surprendre l'indice de mauvais instincts. Du reste, l'auteur de *Napoléon III et sa cour* n'admet, dans son ouvrage, ni les exagérations des pamphlétaires, ni la reproduction de ces bruits scandaleux que la malignité publique provoque ou grossit sous tous les régimes ; mais il ne s'interdit point de rapporter les jeux de mots, les vers satiriques, les spirituelles et mordantes saillies qui, en France, viennent si facilement sur les lèvres ou au bout de la plume, quand il s'agit du pouvoir. Il rappelle par exemple, qu'on donnait, tout bas, le titre de frère de l'empereur *in partibus infidelium*, au léger Morny, se plaît à recueillir les calembourgs qui circulèrent lorsque le prince *Plonplon* revint de Crimée avec une barbe

de *sa peur* et remarque comment Montalembert lui-même, l'illustre écrivain, ne dédaignait pas les bons mots satiriques etc, etc.

M Ebeling raconte, avec un certain détail, les négociations de Napoléon III en quête d'une princesse qui consentit à s'asseoir avec lui, sur le trône « d'un des plus beaux pays du monde. » On vit alors, se renouveler presque le *blocus matrimonial* organisé contre le fils de Louis-Philippe; l'empereur essuya des refus près des princesses Charlotte Vasa et Stéphanie de Hohenzollern. Le chef de la famille de cette dernière, le roi de Prusse, Guillaume IV, n'était guère moins intransigeant sur les principes que son beau-frère l'empereur Nicolas de Russie. — En parlant du mariage avec Mlle de Montijo, l'auteur écarte les racontars malveillants, pour ne s'arrêter qu'à de piquantes anecdotes. Il semble éprouver une grande sympathie pour l'impératrice, il l'a vue belle, adulée, règnant sur la France et sur la mode, puis il l'a rencontrée en exil, brisée par l'infortune, il s'incline devant cette image douloureuse. Ecrire l'histoire avant que tous les personnages soient descendus dans la tombe, n'est pas toujours facile M. A. Ebeling doit s'en apercevoir.

Il faut le dire, la question religieuse tient peu de place dans cet ouvrage, du moins dans le premier volume, et certaines manières de voir de l'auteur peuvent surprendre, quand on sait que son nom figure dans la liste des écrivains catholiques de l'Allemagne... Si nous n'étions resserrés par les limites de cet article, il faudrait donner quelques-uns de ses portraits d'hommes marquants, quelques-unes des ses appréciations sur la politique ou les événements du règne de Napoléon III ; dans l'impossibilité de le faire, indiquons seulement, des titres, pris un peu au hasard parmi ceux des sommaires ; après le chapitre sur le Mariage Impérial, nous remarquons : *La cour et les légitimistes. — La Guéronnière et Cassagnac. — Coup d'œil sur la Mode au temps des anciennes souveraines de France. — Le Coiffeur de la Cour. — Le Paltôt Mentschikoff. — Esquisse bibliographique du Maréchal Saint-Arnaud. — Mort du général Cornemuse — Prise de Malakoff. — Représentations militaires à l'Hippodrôme. — La reine Victoria à St-Cloud.. — L'exposition de 1855,* etc etc. On voit par là quel genre d'intérêt peut offrir ce livre.

En terminant son premier volume, le Dr Ebeling décrit les circonstances de la visite de l'empereur et de l'impératrice en Angleterre et donne un aperçu des merveilles de l'exposition de 1855, la première des expositions universelles, dans l'organisation desquelles jamais la France n'a pu être surpassée. « L'empereur, dit-il, revit Londres avec une intime joie, Londres, le lieu de son exil, Londres où il avait vécu, objet de pitié pour les uns, de dédain pour les autres, où il revenait en César triomphant pour y recevoir des honneurs souverains... Mais une ombre s'étendit bientôt sur cette satisfaction ; Mazzini, l'ami du Carbonaro Bonaparte, l'ennemi juré de Napoléon III, lui envoya un menaçant avertissement. Aux pieds du grand escalier de Saint-James, on arrêta un Italien porteur d'un revolver et d'un poignard ; cet homme avait reçu la mission de tuer l'empereur. Depuis ce jour-là, le fils de la reine Hortense ne devait plus dormir en paix. Pendant les fêtes si brillantes de l'exposition, alors que la France redevenait vraiment la Capitale du monde et que tous les monarques enviaient

l'empereur, Napoléon III tremblait sans cesse pour sa vie. La calèche impériale était toujours suivie par un coupé attelé de deux chevaux qui s'arrêtait quand elle s'arrêtait et se remettait en marche avec elle. Dans ce coupé se tenaient deux Corses dévoués, armés jusqu'aux dents, prêts à protéger les jours de leur maître. Le cocher, un Corse aussi, interrogeait du regard tantôt la foule, tantôt la calèche qu'il ne perdait pas un instant de vue. Le peuple connaissait le mystérieux coupé.... C'était comme le sombre Fatum suivant pas à pas l'empereur, comme le démon des vengeances contre lequel, sur sa route brillante, Napoléon III luttait en vain ; car tôt ou tard, il lui faudrait succomber sous la malédiction que les actes coupables attirent toujours. »

Ainsi, en achevant son livre, l'historien entrevoit déjà la chute de l'empire et, en bon Prussien, ne peut s'empêcher de s'en réjouir. On ne saurait guère lui demander de penser différemment ni de ménager ses critiques sinon contre l'Empire, du moins contre le pays. Cependant, reconnaissons-le, un long séjour en France a détruit, chez le docteur Ebeling, beaucoup des préventions ordinaires parmi ses compatriotes. Il a subi le charme, la fascination que la France et Paris exercent sur les étrangers. C'est ce qui permet de lire sans répugnance cet ouvrage curieux à plus d'un titre, c'est ce qui lui vaudra, peut-être, une traduction française.

J. de Rochay.

LE SALON DE 1893

L'EXPOSITION DES CHAMPS-ÉLYSÉES

VI

TABLEAUX DE GENRE.

Après les grands sujets de religion, d'histoire, de batailles, etc., le spectateur désire se reposer en regardant des sujets plus calmes et plus modestes ; il en trouve facilement l'occasion : à chaque pas, il rencontre des paysages et des tableaux de genre. Quand on parle de tableaux de genre, il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de quelques toiles, qu'on ne saurait appeler autrement que des *nudités*. Tout le monde, d'ailleurs, en remarque le petit nombre, cette année ; le public semble blasé à l'égard de ces demoiselles vêtues comme notre mère Eve avant le péché, et qui ne lui disent rien de nouveau. Ainsi, l'on peut bien qualifier de nudité ce tableau la *Lutte pour la vie*, de M. H. Delacroix, lequel représente une quantité de jeunes dames que l'on jette à l'eau d'une barque trop chargée ; je n'ai ni vu ni lu nulle part de spectacle de ce genre, où l'on avait pris la précaution de déshabiller les femmes que l'on voulait noyer ; ici, on leur a préalablement ôté leurs robes, d'où il n'est resté que des études d'académie, d'une jolie couleur, d'après des modèles d'atelier.

Nudités aussi, ou à peu près, car le titre n'est qu'un prétexte, le tableau *Offrande à l'amour*, de M. Bouguereau, qui nous montre avec le savoir-faire et l'agrément qu'on lui sait habituels, de jolies personnes, antiques par le costume, mais fort jeunes de corps et de figures, apportant des fleurs, des colombes et des agneaux à l'Amour, un petit garçon tout nu,

fort déluré, et qui les regarde en connaisseur. M. Bouguereau a une spécialité qui lui est propre : il peint des scènes d'amour et des tableaux religieux, une Sainte Vierge compatissante et des nymphes légères, avec la même habileté, et, on peut, je crois, ajouter, avec la même correction.

A côté des nudités, mais à un degré plus haut, il est juste de mentionner les *Sirènes*, de M. Barrias, et *Jeunes filles grecques jouant avec des lapins*, de M. Maillart ; ce ne sont pas précisément des tableaux de genre, mais des sujets élevés par le style, qui auraient pu être traités en de plus grandes proportions, et, pour leurs qualités de composition et de dessin, mériteraient d'être comptés parmi les plus estimables tableaux d'histoire.

Je signale aussi deux petites toiles de Mme Choppart-Mazeau, difficiles d'ailleurs à classer : la *Bible* et *Cubli*, fort expressives et d'une très ferme exécution.

Le vrai tableau de genre, c'est la Scène d'intérieur, comique ou familière qu'on met dans son cabinet, et qui, lorsqu'on la regarde, vous fait sourire ou songer. Les peintres qui traitent ces sujets aimables et spirituels ne sont pas rares en France ; le tableau de genre, c'est le Vaudeville de l'art : scènes de mœurs vivement saisies, finement observées, légères d'allures, souvent piquantes, et parfois aussi vraies et profondes que la haute comédie. Il n'y a ici qu'à choisir : la *Besogne faite*, de M. Bail, ce jeune cuisinier qui, après s'être bien échauffé autour de ses casseroles, le dîner prêt, s'étale dans une chaise, les jambes en avant, coiffé de son béret blanc, a roulé une cigarette, et, les yeux mi-clos, la presse entre ses lèvres et en suit la fumée avec un air si parfait de béatitude ; cette autre scène jouée par un autre petit garçon pâtissier, — ces petits drôles qu'on emploie à faire des courses par la ville portent bonheur aux peintres, — que M. Chocarne nous représente dans la sacristie, (ce n'est pas précisément un sujet pieux, si le lieu l'est), flûtant le vin des burettes que rapporte un enfant de chœur, son camarade et son complice, qui lui crie, en regardant par la porte entr'ouverte : *Dépêche-toi !* On se rappelle les précédents tableaux de M. Chocarne exposés en 1891 et 1892 : *Très pressé* et *Entre amis*. Celui-ci est traité avec le même esprit : cette scène familière ne vous

édifie pas, et vous pensez que cela a dû se passer ainsi plus d'une fois ; mais vous ne pouvez pas y jeter un coup d'œil sans sourire.

Dans un autre ton, voici la *Cinquantaine*, par M. Hirchfeldt, un vieux matelot Breton et sa femme presque aussi âgée que lui, assis à la porte de leur maison, une petite table devant eux, et fêtant leur demi-siècle d'union conjugale, le matelot en buvant un petit coup, bon tout de même, mais pas comme il y a vingt ans, et fumant sa vieille pipe culottée; la femme, aïeule aujourd'hui, grave et rêveuse, elle, car, au fond du jardin, elle voit venir à eux sa petite-fille au bras d'un jeune marin, son fiancé, marchant à pas lents, les yeux dans les yeux, se parlant à demi-voix, et pour qui commence la vie, une vie de tendresse et d'espérance, dont le souvenir fait hocher la tête de la grand'mère ! Ce gentil tableau, début, je crois, d'un jeune artiste, fait plaisir à regarder et aussi fait rêver.

Jolies scènes encore, le *Récit de bord*, par M. Bourgain, qui nous montre tous ces gabiers attentifs, le cou tendu, vivement intéressés par le récit que leur fait un matelot grimpé sur une manœuvre, et qui doit être quelque enfant du Midi, spirituel, gouailleur, un peu poète, mais dont je ne certifierais pas tout à fait la véracité ; et cette *Boutique d'armurier*, au Caire, par M. Ferraris, si bien observée, où les acheteurs et le marchand discutent le prix avec leurs doigts levés : Trois ! dit le client — non, quatre ! marque le marchand, qui, les yeux sur les yeux de l'autre, un Bédouin, suit ses impressions sur sa figure d'un regard si aigu, si pénétrant, qu'on prévoit qu'il l'emportera, et lui fera prendre ce qu'il veut et au prix qu'il veut.

Enfin, car on est obligé de laisser de côté bien d'autres jolies toiles, le tableau de M. Jules Breton, intitulé le *Chemin du Pardon*. (Voyez aussi, presque avec le même titre, *Avant la procession*, une toile bien étudiée de Mme Balleyguier). Cette jeune femme habillée du beau et riche costume des environs de Quimper, jupe rouge, corset à œillets finement brodés, tenant par la main sa petite fille à grande coiffe, miniature de sa mère, et les mendiants agenouillés sur la route, et le marchand de cierges, et les paysans de deux lieues à la ronde, venant au fond par le chemin bordé de beaux arbres sous lesquels filtre le soleil; tout cela est largement dessiné, d'une jolie couleur,

agréable à voir et à détailler, tout cela est charmant ; ce n'est pas seulement un tableau de genre, c'est en même temps un aimable paysage peint par un maître.

VII

Paysages.

Malheureusement, on ne peut qu'indiquer les paysages ; on ne les décrit pas, le sujet n'étant pas assez déterminé le plus souvent pour qu'on en puisse donner une idée en quelques mots ; il faut les voir. Je me contente donc de citer quelques-uns des plus remarquables du salon : les *Environs de Fontainebleau*, par M. Defaux, le *Golfe de Salerne* et la *Rade de Toulon*, par M. A. de Curzon, *Souvenir du Bas-Meudon*, par M. François, les *Bruyères*, de M. Didier, *Notre Village*, par un peintre Anglais, M. Herkomer, des vues de *Villes d'Italie*, par M. Darasse, la *Seine près du pont de Solférino*, et *Une Matinée*, par M. Grandsire ; des scènes maritimes, exercices d'escadre, attaque de torpilleurs, vapeur s'échouant, par MM. Rudaux, Joubert, Maillart ; *Taureau et Loups*, de M. Paris, etc. Ces paysages si variés, vallées, montagnes, bois, prairies, marais, qu'on aime à regarder, à examiner, et qui nous rappellent des impressions, quelquefois de vives émotions, témoignent de l'habileté, de la justesse de coloris, du sentiment de la nature, de la recherche de la vérité, qualités qui distinguent nos peintres de paysages et ont qui assuré, depuis longtemps une supériorité incontestée à l'école Française.

VIII

La Sculpture.

L'exposition de sculpture, toute proportion gardée, est aussi nombreuse que la peinture. Aussi, en passant en revue ces longues rangées de bustes et de statues, est-on partagé entre deux sentiments : faut-il admirer la fécondité des sculpteurs ou les plaindre ? J'avoue que je suis plus porté à les plaindre. La plupart, en effet, se donnent un mal inconcevable pour trouver un sujet et, après s'être creusé la tête inutilement,

accouchent d'œuvres qui n'ont aucun sens, ou ne présentent aucun intérêt, ou sont d'incompréhensibles énigmes. Que signifie, par exemple, cette femme qui embrasse cet adolescent, et que lui veut-elle ? Je vous le donne en cent comme aurait pu dire Mme de Sévigné. Eh bien ! cela représente la *Prairie et le Ruisseau*, et l'idée a paru si heureuse à l'État qu'il s'est empressé de l'acheter. Le même statuaire, M. Larche, a eu une autre idée : une jeune femme dont des branches d'arbre entourent le corps ; c'est la *Sève !* Un autre expose la *Fable et la Vérité ;* comme ni l'une ni l'autre n'ont une bien vive expression, on demeure perplexe : quelle est la fable et quelle est la vérité ? Celui-ci, M. Morlon, nous montre encore une jeune femme sur les lèvres de laquelle un monsieur dépose un baiser : la femme est complètement nue, mais le monsieur est très correctement habillé, en redingote cravate et pantalon : cela s'appelle *Aimer* ; il paraît que tel est le costume, quand on aime ! Celui-là expose ce sujet si attachant : un homme chargé d'un fagot ; un autre un *Baigneur blessé :* il se bande le bras en retenant un bout du linge entre ses dents ; c'est aussi palpitant d'intérêt ! Un autre encore, un ouvrier tout nu, le corps cambré en arrière, le pied fortement appuyé contre un billot de bois, faisant tourner une vis de *pressoir*. Est-ce un artiste qui a été frappé de cette pose vulgaire ? Qu'y a-t-il là de beau ? — Il est vrai, un pressoir, ce n'est pas beau, mais c'est utile, répond l'auteur, un Yankee.

D'autre part, si vous voulez meubler votre salon ou votre chambre à coucher, vous trouverez à choisir une quantité de statuettes, de petits groupes, de bibelots, joliment tournés et dont on dit : « Que c'est gentil ! » Le *Petit chaperon rouge et le loup*, par Mlle Latry ; une *Idylle sur un tombeau* : deux amoureux qui causent tendrement dans un cimetière, par M. de Montcabrier ; *Deux amis*, par M. Guilbaud, un petit enfant endormi sur un gros chien étendu par terre ; des petits *Tritons*, pour une fontaine, etc., etc. Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses, depuis le mercier jusqu'à la duchesse.

La sculpture est très riche en ces petits *riens* propres à orner

les petits appartements de notre société démocratique. On conçoit, dès lors, qu'elle soit moins portée à traiter les sujets religieux. Ce n'est pas qu'il manque de *Moines* en prières, de *Vierges*, de *Saints*, de *Visitations*, de *Saint-Jean*, de *Jésus adolescent*, *prêchant*, *dormant*, *crucifié*. Deux ou trois sont caractérisés : un grand Christ en bronze, *Consummatum est*, par M. Myslbeck, exposé l'an dernier en plâtre, et qui, avec quelques exagérations, ne vous laisse pas indifférent ; *Un martyr*, par M. Levasseur, peu noble, mais qui souffre, a foi et confiance. Le reste, sans grandes qualités et sans graves défauts, est convenable ; c'est tout ce qu'on peut dire.

IX

Bustes et Portraits.

L'intérêt de l'Exposition de sculpture n'est pas là : il est d'abord dans les portraits, bustes et statues, qui peuplent le jardin du Palais des Champs-Elysées, puis, dans les acquisitions faites par l'Etat. Jamais on ne vit un aussi grand nombre de bustes : il n'y en a pas seulement dans l'allée centrale, mais dans les allées latérales et, dans le bosquet au treillage vert du fond, où on en a aligné contre le mur des rangs serrés comme une armée. Quelques-uns, de même que plusieurs statues, représentent des hommes connus ; mais vraiment, je ne peux trop m'émerveiller de la modestie de certaines gens, qui ne craignent pas d'exposer en public leurs traits incorrects et leur figure peu régulière, cette femme de lettres, par exemple, Mme ***, — mais est-ce une femme cette tête qui fait tout pour ressembler à un homme, avec ses cheveux partagés sur le côté ? Ah ! pauvre femme, qui a sans doute de l'esprit, mais qui serait bien plus aimable, si elle ne posait pas en homme ! Et ce poète, je ne le désigne pas autrement, d'une laideur socratique extraordinaire, une figure creusée en croissant de lune ! C'était à décourager le sculpteur M. Gaspary. Mais, non, je me trompe, probablement, les sculpteurs ne dédaignent pas le laid, parfois même ils le recherchent, témoin la statue de *Chevreul* (par M. Fagel) qui ne se contenta pas d'être un grand savant, mais qui fut surtout connu de notre génération par sa persistance à vivre longtemps ; il est

mort à 102 ans. Savez-vous, ce qu'a fait l'artiste ? il l'a représenté, non tel qu'il était dans la force de l'âge et du talent, mais précisément comme on le vit, à la fin de sa vie, à cent ans, le visage décharné, les yeux rapetissés, la bouche contournée, les cheveux ébouriffés surtout, les cheveux ramenés sur le haut crâne dégarni, se dressant en l'air, et faisant deux pointes de chaque côté. Un vieux prophète cassé, avec deux cornes comme Moïse, voilà l'image qui sera léguée à la postérité de l'illustre chimiste Chevreul !

Heureusement tous les hommes célèbres ne sont pas aussi laids : *Casimir Périer* (par M. Marqueste), nous est représenté en costume de 1830, culotte courte et escarpins, figure distinguée et de beaux traits ; le cardinal *Lavigerie*, belle tête, qu'il suffit de nommer pour que revivent toutes ses œuvres ; M. *Ed. Drumont* (par un jeune statuaire, M. Daragon), figure énergique, qui ouvrit la campagne contre les juifs et qui la continue avec tant de vaillance ; *Roumanille*, le poète provençal (par M. Bastet) l'air gai, ouvert, spirituel, bon enfant, un type vivant, amusant et aimable du Midi. Puis, et particulièrement les guerriers, *Bayard*, (par M. Croisy) ; *Duguesclin* jeune, quand déjà il se battait avec les petits paysans et montrait cette ardeur et cette opiniâtreté bretonne, qui en firent le champion de la France le plus redouté des Anglais ; *La Tour-d'Auvergne*, autre breton, vaillant soldat et vrai érudit ; le *Duc d'Aumale*, qui prit la *Smala* d'Abd-el-Kader, et dont un bas-relief de M. Jonchery nous montre le ferme profil de vieux général ; deux généraux de l'Empire, Lassalle et Marbot, *Lassalle* (statue équestre par Cordier), mort à trente-cinq ans, le plus brillant, le plus brave, le plus audacieux général de cavalerie de cette armée où l'on ne comptait pas les héros ; *Marbot* (statue en pied, par M. Millet de Marcilly), vraie figure militaire, un peu théâtral, comme on se l'imagine en lisant ces *Mémoires* si attachants où, Homère français, il raconte et peint avec tant d'éclat les guerriers, les luttes, les revers et la gloire de l'épopée Impériale.

Outre les bustes de personnages connus, je signale, pour leurs qualités artistiques, ceux de Mmes Marie Pettit, Lacoste, et si l'on veut s'amuser, le buste d'un citoyen P. V., qui s'est fait représenter avec les insignes maçon-

niques, le triangle, le cordon, etc., et qui paraît aussi fier de ce ruban dont on barde le premier charcutier venu, que s'il avait mérité la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille par la bravoure ou par un chef-d'œuvre dans les sciences ou les lettres.

Il est aussi un détail à indiquer : on avait commencé à creuser les yeux pour donner plus de précision au regard ; aujourd'hui, on colore les yeux, les sourcils, les lèvres ; j'avoue ne pas en être choqué, quand ce n'est qu'une légère teinte ; les Grecs coloraient leurs statues et même leurs monuments ; l'art, si l'on est vraiment artiste, n'y perd pas, et l'on y gagne plus de naturel et de vie.

X

Les Commandes de l'Etat.

On se heurte, çà et là, bien entendu, à des monuments destinés à glorifier la Révolution : ici un grand bas-relief (par M. Huguet), représentant le *Triomphe de la République* : la République sur un char traîné par quatre chevaux ; un peu au-dessous, un orateur qui célèbre les charmes de la République ; autour, un peuple de faubouriens qui chantent la *Marseillaise* et, en l'air, de petits génies ou amours, qui annoncent le bonheur à venir que procurera la République. Le programme est connu, il a fallu peu d'efforts au sculpteur pour inventer toutes ces belles choses. Une autre *République* (par M. Paris), élevant dans ses bras un petit enfant et le montrant au monde, ce qui signifie que, dans le siècle prochain, c'est-à-dire demain, la terre entière jouira des bienfaits de la République. Personne ne prend au sérieux ces orateurs et ces prophéties ; les statuaires qui les exposent ne sont ni des penseurs ni des poètes ; ils ont trouvé ce sujet artistique et sculptural ; ce sont des fantaisies inoffensives, voilà tout.

Il en est autrement de certains monuments, bustes ou statues, représentant des idées ou des personnages révolutionnaires, et commandés par l'Etat (ou la ville de Paris). Ce n'est pas là de la fantaisie ; c'est très mûrement et avec réflexion que le Gouvernement républicain a choisi ces sujets : ils témoignent de ses principes, de ses préférences, de ses ten-

dances; ainsi, *Marguerite d'Angoulême*, sœur de François Ier, reine de Navarre, a une statue commandée par l'Etat. Pourquoi? parce qu'elle favorisa le protestantisme et protégea Calvin, c'est-à-dire, fut un des précurseurs de la Révolution, sans compter qu'elle écrivit des contes libertins, ce qui ne lui a sans doute pas nui près de la troisième République. Voici un grand bas-relief : *A Carnot*, représentant la Victoire, avec les attributs et les trophées ordinaires. Je ne dirai pas que c'est une flatterie de la direction des Beaux-Arts à son petit-fils; M. Carnot est un souverain, et tous les souverains ont des flatteurs,

..... présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste;

Mais la Révolution entend imposer à la France et à l'histoire ce mensonge républicain que *Carnot organisa la Victoire*, afin de diminuer la gloire des généraux qui, eux, se contentaient de remporter des victoires. Pourquoi, alors, ne pas décorer du même titre Louvois, qui, lui aussi, *organisa* les victoires de Turenne, de Luxembourg et de Condé? Jamais jusqu'à la Révolution, il n'était venu l'idée de décerner cette gloire au très habile ministre qui, de ses bureaux de Versailles, établit la discipline, réglementa le service, institua l'ordre dans les régiments, et, par sa sollicitude, son zèle, sa juste sévérité, son application, sa rare aptitude, prépara les conquêtes et les triomphes des grands généraux de Louis XIV. Il administrait, voilà tout; quant à la guerre, cela regardait les généraux, ils battaient l'ennemi, s'ils avaient du talent, et en recueillaient la gloire. Louvois valait, au moins, Carnot; seulement, il n'avait pas signé l'arrestation de Hoche, et apposé sur tant d'arrêts de proscription son nom à côté de Robespierre.

Il n'est pas besoin de s'informer pourquoi l'Etat a commandé la statue de *Mme Roland* (par M. Carlier), Mme Roland est une des héroïnes de la Révolution.

Pauvre femme! Je crains bien qu'elle n'ait été désillusionnée même avant de monter sur l'échafaud; on connaît son mot : « Liberté, que de crimes on commet en ton nom! » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la Révolution commence par cou-

per le cou à ses plus ardents défenseurs, à Mme Roland, à Danton, etc., puis, elle leur élève des statues. « Qui aime bien, châtie bien », dit-on, seulement elle commence par châtier, jusqu'à tuer ses amants, ensuite elle les aime et met leurs portraits partout. Notez, en outre, que cette statue a été commandée pour la *Maison d'éducation de la Légion d'honneur*. Eh bien, les jeunes filles de la Légion d'honneur auront un singulier modèle : si, engagées par la glorification de Mme Roland, elles ouvrent ses *Mémoires*, elles y complèteront leur éducation et, après, ne courront pas risque d'être prises pour des Agnès !

On ne peut s'empêcher de sourire en voyant au Salon le buste de *Guillotin, commandé par l'Etat*. La République devait bien cela à ce bon docteur, qui avait sinon inventé, du moins donné son nom à la très commode machine dont la Révolution fit un si pratique usage ; ce buste est un témoignage de la gratitude républicaine pour tant de services rendus.

La République ne s'en tient pas à ces marques de reconnaissance pour ses grands hommes ; elle peut imposer ses principes et ses doctrines, et elle nous montre la toute-puissance de la *Science*, la Science qui remplace aujourd'hui Dieu, la Science qui peut tout et sait tout ; plus de secrets, plus de mystères pour la science : *La Nature mystérieuse et voilée se découvre devant la Science,* voilà l'œuvre qu'elle commande à un éminent artiste, M. Barrias. Le malheureux sculpteur, en modelant sa déesse républicaine, la toute-puissante Science, a dû, plus d'une fois, sourire, en songeant, ces jours passés, à l'ignorance de cette Science qui ne pouvait même dire pourquoi nous n'avions pas de pluie depuis deux mois, et donner le moyen d'en faire tomber seulement la valeur d'un verre d'eau !

Pas de Dieu, si ce n'est la Science, la Science dure, sèche, sans charme, sans consolation. On comprend quelle vie agréable sous le règne de la Science. La République nous indique le remède, le suicide : Imitez *Caton d'Utique*, dont elle vient de commander la statue en marbre (par M. Labatut). Il est là, un glaive à la main : son parti est vaincu, la vie, désormais, sera bien triste, il n'hésite pas, il se tue ; c'est un exemple à suivre ! Athéisme, falsification de l'histoire, glorification de l'impudicité, justification du suicide, ce sont là les

enseignements que donne la République par les œuvres qu'elle préconise dans l'Exposition d'une seule année. Je le dis après réflexion et avec douleur, on ne saura jamais tout le mal que fait la République, forme de la Révolution ; il n'est pas de jour où elle n'accomplisse quelque acte malfaisant par ses paroles, par ses affirmations, par ses négations, où elle ne commette le crime inexpiable d'insulter, de renier les croyances, les principes et les vertus sur lesquels est fondée la Société chrétienne, et de glorifier et couronner les erreurs et les vices qui en préparent la destruction.

XI

MM. Falguière et Frémiet.

Dans cette multitude de statues, de bustes, de monuments, un très petit nombre d'œuvres décèlent chez les auteurs la recherche de la beauté : la première, presque la seule, est une statue de M. Falguière, la *Poésie héroïque*, sujet tout d'imagination, et traité, grâce à Dieu, avec imagination. Le réalisme, l'ignoble réalisme, n'a rien à faire ici ; nous sommes transportés dans un monde idéal : l'artiste n'a pas vu par les yeux cette figure poétique, sa physionomie inspirée, son expression enthousiaste, son regard levé vers le ciel, il l'a vue dans son esprit. Aussi l'a-t-il vue belle, le corps jeune et charmant, les membres souples et vivants ; le bras levé dans un moment d'inspiration remue. Quand cette poésie héroïque chante, les jeunes hommes se lèvent et saisissent leurs armes. Telle était la poésie de Tyrtée : représenter ainsi une idée qui ne vit que dans l'esprit, c'est ce qu'on appelle *créer*.

Après cette belle statue de M. Falguière, il convient de louer l'*Harmonie*, de M. d'Epinay, jolie statue, simple, calme, bien drapée ; dans un tout autre sentiment, les *Lutteurs*, de M. Charpentier, groupe énergique et animé, où l'observation a été aidée par l'imagination ; en voyant ces deux hommes si vigoureux, l'un presque vaincu, l'autre presque vainqueur, on demeure en suspens, et l'on ne sait qui, à la fin, l'emportera ; les mouvements sont justes, mais le statuaire ne les a pas seu-

lement copiés, son esprit les a en partie perçus, comme dans une vision.

Mais si vous voulez quitter cette exposition avec une impression agréable et plaisante, regardez, avant de sortir, l'amusant groupe de M. Frémiet intitulé : *Au Secours!* C'est, dans un nid, un oisillon qui, la tête dehors, et de son bec grand ouvert, crie de toute sa force, en apercevant en bas, une chatte, le cou tendu, les yeux fixés sur lui, la queue raidie, qui le regarde déjà comme une proie dont elle va régaler elle et deux de ses petits qui la suivent et ont déjà aussi l'air de très bien comprendre quel excellent gibier guigne en ce moment leur mère. Seulement, il s'agit de le saisir; le nid est haut placé, dans le refend d'un mur, et il n'est pas facile d'y atteindre, c'est ce que se dit la chatte et sa gourmande progéniture; on voit qu'elle combine le moyen d'y arriver : c'est difficile, ce n'est peut-être pas impossible. Mais on espère aussi que les cris désespérés de l'oisillon seront entendus de ses parents, et peut-être reviendront-ils à temps pour le sauver. Il y a, dans ce petit drame la terreur, la convoitise, la perfidie, l'incertitude, l'espérance, toutes les passions et les sentiments qui constituent une tragédie; on prend part à l'action, on s'intéresse aux acteurs, et c'est en souriant qu'on s'éloigne et qu'on emporte l'image de cette scène si spirituelle composée et exécutée avec l'habileté consommée du sculpteur M. Frémiet.

(*A suivre*). Eugène LOUDUN.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Le typhus exanthématique, définition ; sa place entre la fièvre typhoïde et les fièvres éruptives; histoire, principales épidémies de cette peste ; le siège de Grenade ; Fracastor, Charles-Quint, la guerre de Trente ans, le siège de Gênes, l'Angleterre, l'Irlande, Napoléon, la guerre russo-turque. Typhus endémique en Irlande, en Angleterre, en Bretagne, etc. Encombrement et misère. Microbe du typhus, le *Diploccocus exanthematicus*, son siège dans l'appareil respiratoire. Explication des principaux symptômes ; mode de contagion. Importance d'étudier la biologie de ce nouveau microbe et des microbes pathogènes, en général, pour l'explication des foyers d'endémie. Génération prétendue spontanée du typhus. Question de milieu. Conséquences prophylactiques importantes. Caractère de la maladie : fièvre, éruption, principaux symptômes ; périodes.

Histoire de l'épidémie actuelle. Dépôt de la préfecture, maison de Nanterre, Lille, Amiens, Abbeville, les départements de l'Eure et de Seine-et-Oise, statistique. Moyen de combattre l'épidémie, isolement, désinfection. Histoire d'une infection tuberculeuse par crachats desséchés, nécessité de la désinfection. Compagnie d'assurances et Société de secours mutuels ; rapports avec la charité. Le rôle des phosphates chez les êtres organisés.

Le grand événement médical du moment est l'épidémie de typhus qui s'est déclarée dernièrement au dépôt de la préfecture de police et a défrayé les discussions de l'Académie de médecine et des comités consultatifs d'hygiène. Ce sujet montrera de nouveau à nos lecteurs la toute-puissance de l'hygiène pour prévenir les maladies contagieuses épidémiques et combattre

leur extension. Ce sera le corollaire de notre précédente chronique.

Qu'est-ce que le *typhus*?

C'est une question à laquelle peu de médecins en France pourraient répondre d'après leur propre expérience, car le typhus est une maladie rare chez nous. On ne la voit que dans des circonstances de moins en moins fréquentes.

Le typhus est une maladie exanthématique infectieuse, endémique, ou endémo-épidémique, contagieuse, ne récidivant jamais, à marche presque cyclique et ne déterminant aucune lésion spécialequ'on puisse toujours retrouver dans le cadavre des individus qui succombent. Sa place dans la nosographie est manifestement entre la fièvre typhoïde et les fièvres éruptives. (Rougeole, Scarlatine, Variole, etc.). Il ressemble à la fièvre typhoïde avec laquelle on l'a confondu autrefois et même encore aujourd'hui. Il s'en distingue cependant par l'absence de lésions anatomiques et par une éruption analogue à celle de la rougeole, ce qui faisait dire à un médecin de Beauvais montrant un de ses malades au docteur Daremberg: «Vous allez avoir une fièvre typhoïde compliquée de rougeole.»

Le typhus a une synonymie très riche dans laquelle nous ne puiserons que les termes suivants : *typhus fever*, c'est la dénomination anglaise; typhus pétéchial; typhus des camps, des armées; maladie des prisons; fièvre des hôpitaux, etc, etc.

Ces diverses dénominations se rapportent aux circonstances dans lesquelles la maladie se développe ou à l'éruption qui en est pour ainsi dire la caractéristique.

Son histoire est très intéressante, car le typhus a souvent exercé des ravages considérables en Europe et il est une de ces affreuses maladies connues sous le nom générique de *peste*. Mais les historiens n'en ont pas toujours donné des descriptions assez exactes pour qu'on puisse les distinguer surement des autres pestes, telle que la variole noire et la vraie peste. D'après Murchison, qui a le mieux étudié l'histoire du typhus, on doit attribuer à cette maladie, l'épidémie pestilentielle qui a décimé les troupes de Ferdinand, au siège de Grenade, en 1489. Depuis on la voit envahir les grandes armées et devenir le compagnon pour ainsi dire nécessaire de toutes les grandes misères engendrées par la guerre, la famine ou la disette.

Fracastor nous a laissé la relation des épidémies qui ont envahi l'Italie en 1505 et en 1528. Charles-Quint l'a connu au siège de Metz, en 1552. Pendant la guerre de Trente ans, il a ravagé toute l'Europe centrale. L'Angleterre et surtout l'Irlande en ont souvent subi les dures atteintes.

On le retrouve en 1799 au siège de Gênes, et on peut dire que Napoléon l'a promené à travers l'Europe avec ses armées victorieuses.

Plus près de nous, on a vu pendant la guerre Russo-Turque (1877-1878) le typhus envahir les deux armées en présence et exercer des ravages considérables.

En dehors de ces épidémies, le typhus se montre à l'état endémique dans un certain nombre de pays au premier rang desquels il faut citer l'Irlande. C'est en quelque sorte la terre classique du typhus. C'est de là que l'émigration de cette malheureuse nation catholique si inhumainement traitée par la protestante Angleterre a propagé le typhus dans les pays voisins et même jusqu'en Amérique.

L'Angleterre possède aussi quelques foyers de typhus, on en retrouve d'autres sur les bords du Danube, dans les provinces baltiques de la Russie, dans la Silésie supérieure, la Pologne, la Bohême, etc.

En France, nous avons, en Bretagne, quelques régions où le typhus règne à l'état endémique. Le Finistère et le Morbihan présentent, en effet, plusieurs localités qui sont dans ce cas.

Nous omettons à dessein de ne pas citer l'Algérie, les environs de Naples, la Chine, etc., car nous n'avons nullement l'intention d'être complet sur ce point. Nous voulons seulement indiquer qu'il existe sur le globe plusieurs foyers où le typhus existe à l'état endémique et d'où il se répand pour constituer les épidémies quand il rencontre des conditions favorables.

C'est ainsi qu'on a vu le typhus qui a fait périr tant de nos soldats pendant la guerre d'Orient se propager avec eux, par leur retour, à Toulon, à Marseille, à Avignon, au Val-de-Grâce. On sait en outre qu'il acquiert une grande intensité dans les grandes agglomérations humaines réunies dans les camps, les prisons, les vaisseaux, etc.

On peut dire comme M. Thoinot (*Traité de médecine*, II, 6) que les faits marquants de l'épidémiologie du typhus consis-

tent en : foyer d'endémie et épidémies naissant et demeurant en terrain endémique ; épidémies à vaste rayon irradiées des foyers d'endémie ; foyer accidentel ne laissant aucune trace ; enfin épidémie décimant les individus réunis en grandes agglomérations : armées, camps, vaisseaux, prisons.

Le typhus mène souvent à la mort. Ainsi dans la dernière épidémie russo-turque, l'armée russe a eu plus de 100.000 malades dont plus de 50.000 moururent.

Le typhus est contagieux et il se transmet facilement. Il ne respecte ni le sexe, ni l'âge, mais il affectionne tout particulièrement la *misère*. On peut affirmer hautement que typhus et misère ne vont pas l'un sans l'autre, ce qui l'a fait appeler encore *maladie des faméliques et des misérables*.

Jusqu'à ces derniers jours, on ne connaissait pas le mode de contagion du typhus. Les caractères de cette maladie indiquaient nettement qu'on y doit trouver un microbe, mais malgré de nombreuses recherches, on n'était encore arrivé à aucun résultat appréciable, quand dernièrement, M. Dujardin-Beaumetz annonçait à l'Académie de médecine que MM. Dubief et Bruhl venaient de trouver dans les poumons des typhiques un micro-organisme très tenu auquel ils proposent le nom de *Diplococcus exanthematicus*. « Le microbe est rare dans le sang et dans la pulpe splénique, aussi est-il difficile d'obtenir des cultures en partant de ces milieux. Il n'en est plus de même si l'on part des organes respiratoires qui sont précisément le siège des lésions fondamentales du typhus exanthématique. Dans toutes leurs autopsies (au nombre de six), ces auteurs ont pu constater la présence du micro-organisme, souvent en extrême abondance, dans le mucus des fosses nasales, du pharynx, du larynx et dans ces foyers spéciaux de pneumonie qui ne manquent jamais chez les typhiques. En partant des différents organes, on réussit facilement à isoler et à cultiver le microbe à l'état de pureté. Cet habitat du microbe explique la plupart des phénomènes cliniques du typhus, l'intensité des phénomènes respiratoires et l'extrême contagiosité de la maladie, puisqu'on le trouve en très grande abondance dans l'expectoration.

Le siège de ce microbe explique en effet, très bien ce que M. Lancereaux est venu dire à l'Académie de médecine des deux malades qui avaient succombé dans son service à l'Hôtel-

Dieu, l'un quarante-huit heures, l'autre, vingt-quatre heures après son entrée. « L'un et l'autre, dit-il, affectés depuis quelques jours seulement, avaient été apportés du dépôt de la Préfecture, dans un état de profond coma, avec respiration bruyante et anxieuse, tremblement des membres et des muscles du visage, aspect vernissé des membranes muqueuses buccale et pharyngée, sécheresse avec éruption spéciale du tégument externe, ne pouvant laisser le moindre doute sur la nature du mal.

« A part cette éruption, dont je rapporterai plus loin les caractères, la physionomie de ces malades me rappelait assez bien celle des individus qui succombent à la suite d'une intoxication oxycarbonée. D'ailleurs, comme dans cette maladie, l'examen le plus attentif ne révéla d'autre altération macroscopique qu'une congestion intense à la base des deux poumons et l'absence de tout caillot dans les cavités du cœur et des vaisseaux. L'altération profonde de la voix pouvait faire soupçonner l'existence d'un désordre du côté du larynx, mais il n'en était rien et cet organe, vu à l'œil nu, ne présentait aucune lésion anatomique.

On voit donc que le siège du *Diplococcus exanthematicus* rend bien compte de la congestion intense de la muqueuse de la bouche, du pharynx et des voies respiratoires. Cette constatation du microbe tend à nous faire croire que l'élément contagieux réside surtout dans les crachats et dans les mucosités qui sortent des voies respiratoires et des fosses nasales. On devra s'attacher particulièrement à détruire ces microbes.

On s'explique également l'odeur spéciale qu'exhale l'haleine des typhiques et on voit déjà les différences profondes qui séparent malgré les apparences, le typhus de la fièvre typhoïde, dans laquelle on trouve constamment des lésions intestinales, spéciales et caractéristiques, sans compter que la marche et la durée des deux affections sont différentes.

Le typhus est très contagieux, cependant l'air ne véhicule jamais ce germe à grande distance et sa puissance d'expansion ne dépasse pas une zone très limitée autour du malade. Sans contact direct avec le malade ou les objets recélant le germe, pas d'atteinte du typhus, dit M. Thoinot.

Les médecins anglais savent, par une longue expérience, que les hôpitaux de typhiques n'ont jamais déterminé un seul

foyer de maladie dans leur voisinage. On peut donc affirmer qu'avec les précautions hygiéniques, la destruction ou la stérilisation des crachats et la désinfection, on arrivera à supprimer les foyers de typhus aussi facilement qu'on l'a fait pour le choléra.

Plusieurs questions importantes à résoudre doivent être examinées.

La découverte trop récente du *Diplococcus exanthematicus* ne permet pas encore de demander aux auteurs de nous dire où se trouve ce microbe en dehors de l'organisme et dans quelles conditions il y peut vivre et se reproduire. Cependant tant qu'on n'aura pas fait ce travail, non seulement pour le microbe du typhus, mais pour tous les microbes des maladies épidémiques et contagieuses, on ne pourra résoudre complètement et scientifiquement la question de contagion.

Cette question a d'autant plus d'importance que sa solution seule nous fournira l'explication des foyers d'endémie. Dans ces foyers, le typhus n'existe pas à l'état constant, mais s'y développe sous certaines influences encore inconnues. Pendant la période de repos ou d'accalmie, où se trouve le germe, le contage, le *Diplococcus exanthematicus*, en un mot? Vit-il dans le sol, dans l'eau, dans l'air ? On n'en sait rien. Comment s'y cultive-t-il, comment s'y reproduit-il et dans quelles conditions peut-il se multiplier ? Autant d'inconnues qu'on n'est pas encore parvenu à résoudre et dont on ne peut même pas chercher la solution actuellement. On ne paraît préoccupé, en ce moment, que de trouver de nouveaux microbes ; on ne s'inquiète nullement de rechercher la situation de ces mêmes microbes en dehors de l'organisme.

Muschison croyait à la génération spontanée du typhus. Il s'exprime ainsi : « Les conditions de génération a *novo* (spon tanée) du typhus sont l'accumulation d'individus en état de malpropreté et le défaut d'aération pour ces individus agglomérés. En d'autres termes, le poison est engendré par les émanations concentrées d'êtres humains, sales de corps et porteurs de vêtements sales.

Ce que nous dit là Marchison signifie que l'agglomération et la saleté créent un milieu favorable au développement du microbe, mais ne suffit pas à créer ce germe. Ce dernier doit venir d'ailleurs, il doit être apporté de quelque part. Une fois

introduit dans ce milieu favorable il se développe et se multiplie comme la semence déposée dans une terre convenable et bien préparée. Nous voici donc ramenés comme toujours à la question du germe et du terrain. C'est là une position solide et nous avons été heureux de voir M. Kelsch s'y placer avec avantage à l'Académie de médecine et la défendre vigoureusement.

Cette position doit être défendue, car elle nous permet de lutter contre la maladie avec avantage. Nous ne savons pas d'où vient le germe, mais nous connaissons les conditions dans lesquelles il peut se développer. A nous donc de ne pas créer ces conditions ou de les faire disparaître quand par hasard elles se produisent malgré nous. Partout nous devons éviter l'*encombrement* qui est la condition générale et la misère physiologique qui est la condition personnelle. En outre, il faudra isoler tous les typhiques, détruire ou désinfecter tout ce qui les aura touchés.

Nous ne voulons pas reprendre ici la question générale des désinfectants, mais nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler une nouvelle substance, l'*anosmine*, à l'aide de laquelle ils pourront se mettre à l'abri de bien des maux. Ce produit qui se présente sous forme de poudre rougeâtre ou de liquide d'un bleu-verdâtre, a une composition complexe dans laquelle n'entrent que des substances minérales. Il jouit des propriétés suivantes. D'abord il n'a aucune odeur, ensuite il enlève instantanément les odeurs putrides, notamment celle des matières fécales. Quelques pincées de la poudre placées au fond du vase d'un malade enlèvera immédiatement l'odeur si désagréable. Il en serait de même avec le liquide. On peut agir de la même façon avec les crachoirs pour enlever l'odeur des crachats et en même temps les désinfecter. On assainit de la même manière le sol et les murs des appartements, des écuries, des chenils, des cours, etc. On possède ainsi dans l'*anosmime* un préservatif puissant non-seulement contre le typhus, mais encore contre toutes les maladies contagieuses. Cette substance empêche en effet la putréfaction. Elle conserve suffisamment longtemps les pièces anatomiques. Tout ce que j'en dis ici est le résultat de nombreuses expériences. Il est donc désormais facile de rendre les cabinets inodores et de se débarrasser de toutes les odeurs putrides sans les remplacer

par d'autres odeurs plus ou moins agréables et qui souvent ne font que masquer celles dont on à intérêt à se débarrasser.

Mais nous n'en avons pas fini avec l'histoire du typhus en général et en particulier avec celle de l'épidémie actuelle.

Le typhus ne récidive pas, c'est-à-dire qu'une première atteinte met à l'abri de toute atteinte ultérieure plus efficacement encore que pour la variole, la scarlatine, la rougeole et la fièvre typhoïde.

Sa durée d'incubation est fixée à douze jours environ. On admet cependant des cas et des circonstances où elle pourrait être plus courte ou plus longue. Il est si rare de trouver un fait qui permette de fixer d'une façon sûre et certaine la durée d'incubation d'une maladie contagieuse.

Sans entrer maintenant dans la description des symptômes spéciaux du typhus, nous dirons qu'à l'exemple de toutes les maladies infectieuses, il se présente trois ordres de symptômes.

1° Ceux qui sont propres à la maladie.

2° Les symptômes infectieux communs.

3° Les infections secondaires.

Parmi les symptômes propres il faut signaler l'éruption et la fièvre.

Si cette éruption manque très rarement, elle se présente sous des formes très variables. En général, elle apparaît du quatrième au cinquième jour, d'abord à la paroi antérieure de l'aisselle ou sur les côtés de l'abdomen, pour envahir ensuite la poitrine, le dos, les épaules, les bras, les mains, les membres inférieurs, en un mot, se généraliser, sans envahir toutefois la face et le cou.

Cette éruption se fait en une fois et non pas par poussées successives, ainsi qu'on le voit dans la varicelle.

Elle se montre sous la forme de taches irrégulières, isolées ou diversement groupées qui simulent la rougeole. Ces taches d'abord rosées et disparaissant sous la pression du doigt s'assombrissent et ne disparaissent plus qu'en partie sous cette pression, jusqu'à ce que vers le huitième ou dixième jour, elles affectent nettement la forme pétéchiale. On appelle pétéchies de petites taches arrondies, rouges ou foncées, analogues à des piqûres de puces et qui ne disparaissent pas sous la pression du doigt.

Les pétéchies ne sont pas spéciales au typhus, on les rencontre dans beaucoup d'autres maladies telles que le scorbut, la peste, la fièvre jaune, etc. (Voir à ce sujet : *Maladies des pays chauds*, par de Brun, in encyclopédie scientifique des *Aide-mémoire*, G. Masson, éditeur).

D'après Murchison, l'abondance de l'éruption, sa couleur et la rapidité de son passage à la teinte purpurique sont en raison directe de la gravité des cas.

C'est surtout par cette éruption que le typhus mérite d'être placé près des fièvres éruptives (scarlatine: rougeole, variole, etc.) et que lui est venu son qualificatif d'exanthématique.

La fièvre a une marche caractéristique, au moins autant que dans la fièvre typhoïde. Souvent élevée au-dessus de 40° elle ne présente un abaissement matinal que de quelques dixièmes de degré. C'est donc une fièvre continue à température élevée dont la défervescence graduelle s'établit ordinairement vers le douzième jour, à moins qu'une élévation n'indique une terminaison fatale et prochaine.

Nous avons parlé plus haut du catarrhe bronchique et pulmonaire, à propos du *Diplococcus exanthematicus*. La plupart des auteurs signalent une constipation opiniâtre qui résiste souvent aux purgatifs. Cependant M. Lancereaux a constaté chez ses malades une diarrhée constante, composée de matières verdâtres mélangées de mucus.

Nous ne décrirons pas ici les symptômes infectieux ou typhiques qui ont fait donner cette épithète à plusieurs maladies et qui consistent surtout dans la stupeur, la prostration et les phénomènes ataxo-adynamiques, encore moins, les nombreuses complications de cette maladie, complications qu'on peut rencontrer dans toutes les maladies graves et infectieuses.

On a divisé la marche de cette maladie en périodes plus ou moins nombreuses. Murchison en comptait six : l'*incubation* qui va de l'invasion des germes pathogènes à l'apparition des premiers symptômes et qui ne diffère pas, en apparence, de la santé ordinaire ; l'*invasion* qui se termine à l'éruption ; la période d'excitation nerveuse pendant les quelques jours consécutifs à l'éruption ; le *stade typhoïde*, la *défervescence* ou crise et la *convalescence*. M. Thoinot préfère ne décrire que la période de début qui va jusqu'à l'éruption, la période d'état, la ter-

minaison par crise favorable ou par la mort et la convalescence.

Il est évident que suivant la prédominance de certains symptômes, on peut comme pour la fièvre typhoïde décrire diverses formes : inflammatoire, ataxique, adynamique, etc.

Il semble maintenant au lecteur que le typhus constitue une maladie bien autonome et impossible à confondre avec aucune autre. Cependant le diagnostic n'en est pas facile, au moins pour les premiers cas qui se présentent chez nous. Cette difficulté du diagnostic, en France, du moins, tient à la rareté de la maladie. La plupart des médecins n'en ont jamais vu. On n'y pense pas et on cherche du côté des maladies connues. L'état général fait penser à la fièvre typhoïde et l'éruption à la rougeole, à la scarlatine, ou à quelques infections productives d'exanthèmes.

La mortalité du typhus est considérable. Relativement bénin jusqu'à l'âge de 20 ans, le typhus est d'autant plus grave qu'on est plus avancé en âge. La mortalité moyenne est de 14 à 16 pour 100.

Comme pour beaucoup d'autres maladies infectieuses telles que le choléra, la peste, etc., le typhus s'attaque de préférence aux économies épuisées par le surmenage, les excès de soutes sortes, l'alcoolisme, la misère, etc.

Le traitement est surtout symptômatique. M. Lancereaux a employé simultanément les moyens hygiéniques et thérapeutiques. Il a maintenu une aération constante en laissant ouverts les vasistas des parties élevées des fenêtres, ce qui détermine un courant d'air à plusieurs mètres au-dessus du niveau des lits. Les malades furent entretenus dans le plus grand état de propreté et des pulvérisations d'acide phénique furent faites dans la salle, tant pour guérir les malades que pour préserver le personnel hospitalier.

Comme thérapeutique, il eut recours aux lotions froides alcoolisées, aux bains tièdes ou froids, aux douches, à l'éther et à la caféine à l'intérieur, au régime lacté, au café, à l'eau-de-vie, au champagne coupé d'eau de Vals. La source Perle n° 3 est celle qu'il faut préférer.

Maintenant que nos lecteurs peuvent se faire une idée assez précise du typhus, nous allons leur montrer comment cette maladie s'est déclarée à Paris. Cette histoire les intéressera et

surtout leur fera comprendre la nécessité d'une bonne loi sanitaire et d'une administration capable de prendre les mesures nécessaires pour arrêter la marche de l'épidémie dès le premier cas.

C'est vers le milieu du mois de mars que le typhus exanthématique s'est déclaré au dépôt de la préfecture de police, mais on ignorait alors son existence. Celle-ci ne fut reconnu que le 28 mars à la maison de Nanterre, par le docteur Sapelier qui, l'année dernière signala, à cette même maison de Nanterre, les premiers cas de choléra.

Or, deux mois avant le 27 février, c'est-à-dire, fin décembre, une dépêche de Lille avait annoncé au ministère de l'intérieur la présence de quelques cas de typhus observés à la maison d'arrêt de cette ville, mais l'administration n'y avait pas pris garde.

On conclut précipitamment que l'origine de la maladie était à Lille. Le premier malade du dépôt de Paris, un nommé Ghys, avait quitté la rue des Etaques n° 49, à Lille, le 17 février, et était venu en chemin de fer à Amiens où il coucha dans l'asile de l'abbé Clabot. Le 21 il se dirigeait à pied sur Paris où il arriva le 25. Il couche d'abord à l'asile de la rue Laghouat puis rue Maitre Albert. Le 10, il est arrêté en flagrant délit de vol et conduit au dépôt. Il commençait à être malade. 21 jours s'étaient écoulés depuis son départ de Lille, c'était trop long pour admettre qu'il avait contracté le typhus à Lille, puisque la durée moyenne d'incubation de cette maladie est de douze jours, comme nous l'avons vu plus haut.

On enquête donc à Amiens et à Lille et on apprend que le typhus régnait dans ces deux villes au moment de la présence de Ghys. En effet, les deux maisons dans lesquelles il avait couché, avaient envoyé des typhiques aux hôpitaux de ces deux villes. Le premier typhique reçu à l'hôpital de Lille avait logé rue des Etaques n° 49, la veille de son entrée à l'hôpital, le 8 janvier et le 21 février jour de sa sortie.

L'asile de l'abbé Clabot avait eu des décès typhiques dès le mois de décembre. Amiens est donc le premier en date et le fait paraît certain depuis que M. Napias a pu retrouver, à la consultation de l'hôpital Beaujon, le nommé Carl Jean, frappé du typhus, à Lille, le 4 janvier et qui avait couché le 23 décembre précédent à l'asile de l'abbé Clabot où se trouvaient déjà des malades.

D'où venait le typhus d'Amiens ?

Abbeville possédait le 20 décembre un typhiqne recueilli dans la commune de Neuville-Coppegueule, située à la lisière du département de la Seine-Inférieure. Le typhus viendrait donc de l'ouest. Or, à la fin de décembre, le typhus existait à Etrépagny et aux environs.

Suivons donc l'épidémie dans l'Eure et dans la Somme.

Les vagabonds de l'Eure créent un premier foyer à Étrépagny, ville dans laquelle, de fin décembre au 3 mars, on relève 19 typhiques dont trois cas intérieurs, une religieuse, un infirmier et un malade de l'hôpital.

Des nomades ayant passé par Étrépagny ont été reçus à l'hôpital de Gisors qui renferme du 9 janvier au 15 mars huit typhiques dont deux cas intérieurs. Quelques malades venus de la même direction ont été observés à Pontoise.

Beauvais qui avait des typhiques fin janvier ou au moins commencement février, les a sans doute reçus de la même origine.

On voit donc comment l'Eure a infecté ces dernières localilités et, en outre, Lille et Paris.

Le tableau suivant donne une idée très précise de cette épidémie.

		Cas	Décès
Seine :	Paris	91	38

Seine-Inférieure : Cas douteux à Pierrecourt et Blangy.

Somme :	Amiens	93	39
	Abbeville	33	6
	Saint-Riquier . . .	6	2 (?)

Cas signalés dans 9 autres communes du département.

Seine-et-Oise :	Versailles . .	5	
	Pontoise . . .	14	4
	Mantes . . .	7	3
	Poissy . . .	quelques cas	

Eure :	Gisors	8	4
	Étrépagny	13	4
	Beauvais	24	6
	Fontaine Saint-Lucien .	1	1
	Senlis	1	1
Quelques cas à Compiègne, Beaumont, Marines,			
Nord,	Lille.	40	13
	Dunkerque	2	1
	Total. . .	338	122

C'est-à-dire un décès sur 3,77 malades. Au moment où M. Proust donnait ces résultats à l'Académie de médecine, il n'y avait plus de typhus à la prison de Lille depuis le 20 mars et à Paris le nombre des cas était fort restreint.

Ce qui a favorisé la dissémination du typhus c'est l'encombrement qui régnait à la prison de Lille ou au lieu de 300 détenus on en avait placé 600.

C'est encore l'incurie du ministère de l'intérieur qui n'a pris aucune précaution quand il fut avisé que le typhus régnait à la prison de Lille. On ne combattit réellement le fléau que lors des cas de Nanterre.

On ne peut venir à bout de semblables épidémies que par l'isolement des malades. C'est ce qu'on a fait à l'Hôtel-Dieu dans des conditions d'inhumanité par trop criantes surtout vis-à vis de l'externe Lallemand qui a succombé.

Il faut en outre procéder à la désinfection sérieuse des locaux habités par les typhiques. En l'absence d'étuve à vapeur il ne faut pas hésiter à brûler les matelas, couvertures et vêtements. Quant aux murs, au sol, aux cabinets d'aisance, on emploiera avec succès l'*anosmine* liquide dont nous avons parlé plus haut.

Il est une autre considération pratique qui découle de l'histoire précédente. Nous avons vu le typhus se propageant de ville en ville par les loqueteux vagabonds, qui couchent dans les asiles de nuit et les bouges comme ceux de la rue de l'Étaque à Lille. Il faudra donc pourvoir les asiles de nuit d'étuves à désinfection et de bains en nombre suffisant pour nettoyer complètement ces malheureux dont la crasse forme comme un vernis à la surface de la peau et pour détruire tous

les germes contenus dans leurs vêtements. Si les asiles ouverts par la charité chrétienne ne doivent pas hésiter à entrer dans cette voie qui leur est commandée par un motif supérieur de charité et par l'intérêt bien entendu, puisque par ces précautions d'hygiène et de désinfection, ils préserveront le reste de la population, l'administration pénitentiaire devrait prendre garde de ne pas entasser dans les prisons ces malheureux dont l'encombrement est la condition spéciale je ne dis pas de la production du germe typhique, mais de sa revivification. Nous ne voulons plus rentrer ici dans cette discussion bien intéressante de la conservation des germes des maladies infectieuses, ni de leur réveil quand se produisent certaines conditions particulières que nous ne connaissons qu'imparfaitement.

L'importance de l'hygiène et de la désinfection ressortira encore du fait suivant que M. Ducor a communiqué à l'Académie de médecine par l'intermédiaire de M. Dujardin-Beaumetz.

En 1888, un petit logement était occupé par une famille dont le père meurt de la tuberculose au mois de mai 1890 et la mère, vingt jours après, de la même maladie. Au mois d'octobre 1890, ce petit logement est loué par une famille composée du père, de la mère et de neuf enfants. Dans la chambre où les deux décès avaient eu lieu précédemment, on fait coucher la mère et deux enfants. En 1893, ces trois personnes : la mère, une fillette de neuf ans et un enfant de dix-sept mois prennent la rougeole qui se complique de bronchite suspecte. Frappé de la localisation sur les seuls habitants de cette chambre, M. Ducor fait une enquête qui lui révèle les faits ci-dessus et il découvre que le papier de la chambre incriminée est couvert de taches résultant de crachats desséchés. Ce papier est transporté au laboratoire de M. Dubief qui y reconnaît la présence du baccile de Koch et fait de ce papier une émulsion qui, injectée à deux cobayes, détermina chez eux une tuberculose généralisée à bacilles de Koch.

On ne saurait trop faire connaître de semblables faits, car ils montrent l'importance qu'il faut attacher à la destruction des crachats tuberculeux au point de vue de la transmission de cette maladie essentiellement contagieuse quand l'économie présente une modification favorable, comme la rougeole, dans le cas présent, ou comme le surmenage et l'affaiblissement dans d'autres circonstances.

Ce fait et beaucoup d'autres analogues qu'il serait facile de recueillir montre les devoirs qui s'imposent aux particuliers, aux propriétaires et à l'administration.

Les particuliers doivent veiller à détruire sur place les germes de toute affection contagieuse. Les moyens ne manquent pas pour cela. Nos lecteurs connaissent déjà le *Lysol* et l'*Anosmine*. Les personnes qui ont pris l'habitude de faire leur toilette avec des solutions faibles de Lysol telles que cinq à dix grammes pour un litre d'eau et qui jettent ensuite ces eaux dans les cabinets d'aisances, remarqueront avec plaisir l'absence d'odeur dans ces cabinets. C'est ce qu'on peut constater facilement dans ma salle de femmes de l'Hôpital Saint-Joseph où on use largement de cet excellent antiseptique.

Les propriétaires devraient, après décès par maladie contagieuse, être tenus de remettre à neuf, les pièces contaminées.

Enfin l'administration devrait veiller autant que possible à l'exécution de cette pratique, surtout en ce qui concerne les propriétaires. Elle devrait, en outre, favoriser la désinfection des logements et celle des matelas, couvertures, vêtements, etc., par les étuves à désinfection. Sous ce rapport, on ne saurait trop recommander aux municipalités d'imiter la ville de Paris qui met gratuitement à la disposition de tous, ses étuves de désinfection.

Le public comprend de plus en plus la nécessité de cette pratique et y recourt fréquemment. Il est même à espérer que cette heureuse tendance permettra en s'accentuant davantage, de ne pas exiger l'application rigoureuse de l'article de la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine qui oblige le médecin à déclarer tous les cas de maladies contagieuses qu'il rencontre dans sa clientèle. Le médecin ne devrait recourir à cette *délation* que dans le cas où la famille ne voudrait pas ou ne pourrait pas faire elle-même la désinfection nécessaire. On devrait, dans la circonstance, agir comme pour la déclaration des naissances, où le médecin n'est tenu qu'en l'absence d'une autre personne autorisée.

On lira avec intérêt, les médecins surtout, le petit volume de l'encyclopédie scientifique des *aide-mémoire* que M. le docteur Weil Manton a intitulé *Manuel du médecin d'assurances sur la vie* (G. Masson et Gauthier-Villars éditeurs). Outre certaines notions de pathologie générale qui ressortent mieux

quand on les applique à un cas spécial, le lecteur y verra le soin que les compagnies apportent au choix des candidats à l'assurance, recherchant autant que possible des sujets qui ont encore à parcourir une existence plus longue que la durée de leur contrat, s'il s'agit d'une assurance mixte, ou une durée suffisamment longue s'il s'agit d'une assurance vie entière. Ce premier point posé permet tout de suite de saisir sur le vif l'utopie gouvernementale qui réside dans l'assurance obligatoire pour tous les ouvriers. Qui assurera tous les ouvriers quel que soit leur état de santé ? Les compagnies s'y refusent, l'Etat seul pourra le faire avec l'argent des contribuables. C'est un socialisme d'une forme particulière.

En second lieu, on comprend pourquoi, avec ces précautions, la valeur des actions des compagnies d'assurances va sans cesse en augmentant et la participation dans les bénéfices réservés aux assurés, en diminuant. Cette double constatation nuira fortement aux compagnies en éloignant de plus en plus ceux qui auraient la bonne pensée de recourir à l'assurance sur la vie pour ôter de leur esprit le souci cuisant du sort réservé à leur famille après leur disparition prématurée.

Les sociétés de secours mutuels font comme les compagnies d'assurances, elles ne veulent pour membres que des vigoureux et des robustes peu sujets à la maladie et à une mort prématurée.

Que deviendront alors tous ceux que la nature n'a point favorisés comme santé, comme force et comme vigueur. Où s'adresseront-ils pour mettre leurs vieux jours à l'abri du besoin ? Certainement M. Brisson n'avait pas pensé à ces déshérités de la fortune, ou mieux de la nature, le soir, où, après dîner, il vantait les bienfaits des associations de secours mutuels (en quoi il avait raison) et critiquait les bienfaits de la charité (en quoi il avait tort).

Lés phosphates, leurs fonctions chez les êtres vivants, par L. Jolly, pharmacien de première classe, etc., (in-8°, Librairie G. Carré) tel est le titre d'un gros volume in-4° que nous voulons faire connaître à nos lecteurs à cause de résultats physiologiques importants que l'auteur a déduits de ses recherches sur la composition de nos tissus et sur leur richesse relative en divers phosphates. C'est ainsi qu'il est parvenu par l'analyse et par le raisonnement à démontrer que le fer

existe dans les globules rouges du sang à l'état de phosphate, que le sérum sanguin est surtout riche en phosphate de soude le système nerveux en phosphate de potasse, tandis que le phosphate de chaux domine dans les os et le phosphate de magnésie dans les muscles. Jusqu'à présent on n'avait pas encore démontré aussi péremptoirement l'importance du phosphate dans la nutrition générale aussi bien dans celle des plantes que dans celle des animaux.

Pour les végétaux, la démonstration est aujourd'hui acceptée partout et les agriculteurs savent que sans engrais phosphatés les plantes ne peuvent pas donner de produits rémunérateurs. Pour les animaux et surtout pour l'homme, la démonstration n'est point aussi avancée, surtout si on considère le genre d'alimentation prétendue supérieure où on ne conserve qu'un pain très blanc, des viandes formées très rapidement, des légumes ayant poussé dans un intervalle de temps fort court. Ces viandes, ces légumes, sont appauvris en phosphates et constituent une nourriture insuffisamment réparatrice, ainsi que le prouve l'anémie et l'affaiblissement si fréquents dans les grandes villes. M. Jolly voit surtout dans ce manque de phosphates dans l'alimentation une cause dans l'affaiblissement de la natalité et on ne peut que s'associer aux pages patriotiques par lesquelles il termine son gros volume dont la lecture est fort attachante. Après l'avoir parcouru on n'aura plus rien à apprendre sur les phosphates et leur rôle dans l'organisme. En pensant à la somme de travail qu'ont exigée les analyses qui forment la base de cette étude, on est étonné qu'un homme sans attache aux laboratoires officiels, ait pu obtenir dans son officine des résultats aussi considérables. M. Jolly a confirmé par ses travaux la nécessité déjà reconnue par les médecins d'administrer des phosphates dans le traitement de toutes les maladies qui amènent l'anémie, l'affaiblissement de l'organisme telles que la tuberculose pulmonaire, l'anémie, la chlorose, etc., etc.

Docteur Tison,
médecin de l'hôpital Saint-Joseph.

REMORDS

I

Dans un village de l'une des plus vastes provinces de France, il y a une dizaine d'années, deux vieux châteaux à tourelles, aux toitures en tuiles, recouvertes d'une mousse séculaire étaient encore debout.

Le fronton de chacun de ces castels portait les armoiries de deux familles illustres : La famille de Béor et la famille de Régé.

Jamais, au dire de la tradition et de mémoire d'hommes, on n'avait vu les habitants de ces domaines, cependant voisins l'un de l'autre, échanger aucune de ces politesses, dont les gens du grand monde sont ordinairement prodigues entre eux.

Les deux familles étaient séparées, depuis des siècles, par une haine transmise de génération en génération, que les domestiques et les paysans partageaient ; ni plus ni moins que si l'on eût été dans l'ancienne Italie, au moyen-âge.

La Révolution, en atteignant aussi bien les Béor que les Régé, ne calma pas leurs rancunes. Les différents membres de ces familles, à leur retour de l'émigration, reprirent la tradition, forcément interrompue par les événements de 93, et se haïrent plus que jamais, se gardant bien de laisser échapper une occasion de se prouver mutuellement leur antipathie.

Chacun des chefs de ces nobles maisons ayant eu la prévoyance, dès que l'orage révolutionnaire commença à gronder sur la nation, de faire passer à l'étranger la plus importante partie de leur fortune, réussirent à se soustraire à la ruine qui atteignit, à quelques exceptions près, toute l'aristocratie française. Mais ils n'en durent pas moins s'expatrier, lorsque la

révolution triomphante renversa le trône de saint Louis et décréta la mort de ses défenseurs.

Les Béor et les Régé ne reparurent que bien des années plus tard et trouvèrent, à leur rentrée dans la patrie, de nombreux changements.

De la vieille royauté des Bourbons, il ne restait plus que des souvenirs, et les débris des églises, mêlés à ceux des castels, couvraient d'un bout à l'autre du pays, le sol de la France.

Ce ne fut que moyennant une forte somme d'argent qu'ils reprirent possession du domaine de leurs ancêtres, ce domaine, vendu à titre de bien national avait été acquis par des paysans de leur village, devenus bourgois et rentiers, à l'époque des assignats.

Les forêts magnifiques qui autrefois étaient l'orgueil de leurs pères et faisaient l'ornement de leurs propriétés avaient été coupées pour permettre à la charrue de labourer cette noble terre dont les entrailles dans ses profondeurs gardaient encore les racines des arbres gigantesque qu'elle avait portés.

Malgré les déchirements ressentis à l'aspect de ce pillage, les Beor et les Régé se réinstallèrent chez eux.

Vers 1850 la famille de Régé ne se composait plus que d'un vieillard le marquis Jérôme et d'un jeune homme le comte Venceslas, son fils.

La duchesse de Béor, veuve du dernier duc de ce nom, avait deux enfants; un fils âgé de quinze ans, nommé Michel et une fille de douze ans nommée Inès.

La duchesse les aimait autant l'un que l'autre et tous deux le lui rendaient.

Le malheur des temps ne rapprocha pas les derniers membres des deux familles ennemies et en les retrouvant au milieu d'eux les habitants du village héritiers des rancunes, d'antan, se partagèrent de nouveau en deux camps ennemis.

De nombreuses années s'écoulèrent sans apporter la moindre amélioration à cet état de choses.

Pendant que le comte Venceslas de Régé et Michel de Beor devenaient des gentilshommes accomplis. Inès, l'enfant de douze ans, devenait une belle jeune fille.

Dans les allées et venues de voisinage, Inès et Venceslas, bien qu'ils ne se parlassent jamais, eurent l'occasion de se rencontrer souvent et, sans doute, ils ne se virent pas sans se remarquer, car

un jour que Venceslas se trouvait seul avec son père, il lui demanda, non sans émotion, de lui faire connaître les griefs des Régé contre les Béor.

La question trouva le marquis à court de réponse. Les griefs des Régé et des Béor se perdaient dans la nuit des temps, toute sa vie les Régé avaient haïles Béor, il l'avait fait de confiance, sans remonter l'origine de cette vieille haine, sur les causes de laquelle il n'avait que des notions vagues, trop vagues, pour pouvoir répondre à la question précise de Venceslas. A coup sûr les faits étaient consignés dans les archives de famille et le cas échéant, si on voulait prendre la peine de les consulter on trouverait là tous les renseignements désirables, mais à quoi bon ! la querelle n'avait pas commencé sans des motifs plausibles que fallait-il de plus ?

Ce raisonnement ne satisfit pas le jeune homme. Il insista, ce que voyant, le marquis promit, pour être agréable à son fils, de consulter d'antiques papiers de famille que depuis des siècles on n'avait pas secoué de leur poussière.

Il fallut du temps et bien des recherches, mais pris lui-même d'une tardive curiosité il s'intéressa à ses recherches pour son propre compte. Il trouvait un plaisir infini à remonter dans ce passé, qui lui tenait de si près, à revivre avec chacun des ancêtres, dont il évoquait la mémoire, dans ces âges lointains qu'il regrettait autant par principe que par penchant.

Ce ne fut qu'après plusieurs jours de travail persistant qu'il put enfin reconstituer au complet l'histoire de la querelle séculaire des Régé et des Béor.

Venceslas dont la curiosité, stimulée par l'attente, était chaque jour de plus en plus vive n'avait pas perdu un seul des actes de son père, à plusieurs reprises même il avait essayé de lui venir en aide, mais le marquis préféra faire seul le travail commencé, ne manquant pas pour faire prendre patience au jeune homme de le mettre au courant de la marche de ses recherches, qu'il avait soin de noter au fur et à mesure des faits qu'il recueillait.

— Je puis enfin t'apprendre, lui dit-il, lorsque son travail fut terminé, tout ce que tu veux savoir :

Une exclamation de triomphe s'échappa des lèvres de Venceslas à ces paroles du marquis et sur-le-champ il fut tout oreilles.

Sous le règne de Louis XII, commença le vieillard, il arriva

qu'un duc de Béor s'étant attiré la disgrâce du roi, à propos d'une querelle qu'il eut avec un de nos ancêtres, fut exilé dans sa terre. Le fils de ce gentilhomme, enveloppé dans la disgrâce paternelle, fut destitué du commandement d'une compagnie à la tête de laquelle il se trouvait.

Notre ancêtre, Aymard de Régé, bien en cour à cette époque, fut à tort soupçonné et accusé par les Béor d'avoir fomenté un complot pour les perdre dans l'esprit du roi, qui, instruit de cette calomnie, dont mieux que personne il connaissait l'injustice, en dédommagea notre aïeul par un redoublement de faveur et entre autres gratifications lui octroya le commandement du régiment dont le jeune Roland de Béor venait d'être dépouillé.

Ce dernier, au paroxysme de la colère, provoqua Aymard, par un affront public, et le tua dans un combat singulier.

Le roi châtia le meurtrier en le faisant enfermer à la Bastille, où il mourut après une longue captivité.

Dans la suite des siècles, des milliers de griefs, plusieurs fois sanglants, se sont accumulés les uns sur les autres et une haine ouverte, autant qu'impitoyable, n'a jamais cessé de séparer nos deux familles.

Quand le marquis eut fini de parler, Venceslas, toujours silencieux, parut hésiter, puis soudain relevant la tête :

— Je me demande, dit-il, comment les Béor et les Régé sont parvenus à concilier leur aversion réciproque avec leur devoir de chrétiens ?

Le marquis, surpris par cette réflexion, regarda son fils.

— L'honneur a ses lois, comme la religion a ses préceptes, répliqua-t-il.

— Je croyais, objectare spectueusement Venceslas, que la religion, c'est-à-dire la conscience, prime l'honneur, qui n'est souvent que l'orgueil.

Le marquis de Régé eut un sourire.

— Notre haine est sainte, le temps l'a consacrée.

Venceslas secoua la tête dans un mouvement désapprobateur et malgré lui, à voix basse, comme au regret d'être en contradiction avec son père, il murmura :

— Le christianisme la condamne.

Au lieu de s'emporter, ainsi que le jeune homme s'y attendait, le marquis eut un bénin haussement d'épaules.

Que t'importent ces évenements rétrospectifs, dit-il. Tu n'as

pas, je suppose, le projet de remonter le courant descendu par toute la lignée de nos ancêtres, en te réconciliant avec nos ennemis?

Au lieu de l'affirmation spontanée et formelle que le marquis attendait de son fils, Venceslas hésita, puis, comme honteux d'avoir hésité, il reprit d'une voix vibrante qu'il essayait en vain de rendre calme :

— Pardon, mon père, dussiez-vous me considérer comme le rejeton dégénéré de votre race, je vous avoue que je ne me sens au cœur aucune antipathie contre la duchesse de Béor, non plus que contre son fils, ni contre sa fille.

Le marquis stupéfié le regarda sans colère, Venceslas encouragé par ce regard dans lequel il devinait, si non une approbation, du moins de la bienveillance :

— Et, si je ne craignais de vous indigner, j'ajouterais que loin de partager la haine que cette famille a inspiré à nos aïeux, je serais, au contraire, disposé. .

M. de Regé lui coupa la parole par un rire railleur :

— ... A leur présenter tes excuses, en guise d'amende honorable, dit-il.

— Non, mon père, mais à essayer, au moins, d'un rapprochement auquel eux et nous, aurions à gagner.

Cette fois le marquis n'en croyait plus ses oreilles.

— Tu déraisonnes !

Venceslas ne se troubla pas.

— Tu déraisonnes, répéta le vieillard, et si les Béor t'entendaient, ils seraient, à coup sûr, moins polis que moi et t'accuseraient tout simplement d'être fou.

— Ils auraient tort, car ce serait injuste.

— Nullement et, sur ce point, eux et moi, nous penserions de même.

— Permettez, que je m'explique...

— Il n'y a pas à s'expliquer sur cette question.

— Mais, fit Venceslas.

Le marquis, l'arrêta d'un geste autoritaire.

— Toute tentative de réconciliation serait plus qu'une folie... ce serait une trahison.

Venceslas baissa la tête avec un si grand chagrin que le marquis en fut involontairement ému, il reprit à haute voix, mais comme se parlant à lui-même :

— Pourquoi cette révolte contre des traditions de plusieurs siècles ?

— Parce que je suis chrétien, répliqua Venceslas, et que, quelque respect que j'aie pour l'opinion de nos ancêtres, les prescriptions de l'Evangile, en me défendant de l'approuver, me font une loi de ne point la partager.

— Nos ancêtres n'étaient pas plus païens que toi. Ils furent tous, d'aussi bons chrétiens que tu peux l'être. Ils n'ont pas cru devoir agir autrement qu'ils n'ont fait, et nous ferons de même. Au surplus, je voudrais savoir quel besoin nous avons de changer la situation ! Les Béor ont été toujours des voisins désagréables, hautains, arrogants.

— Oh ! mon père, protesta Venceslas, pour parler ainsi de la duchesse de Béor, il faut ne pas la connaître et ne jamais avoir vu l'angélique visage de sa fille.

Le marquis fit un soubresaut, son regard se plongea dans les yeux de Venceslas.

— Ah ! ah ! ricana-t-il, voilà donc le secret de ce beau revirement ! je pressens, je devine que le devoir chrétien n'est pas le seul qui t'a inspiré de modifier tes sentiments à l'égard des Béor.

Venceslas ne fut pas troublé par ce sarcasme.

— Vous le dites, mon père, convint-il. Tout d'abord en vous consultant sur la justice de nos griefs contre les Béor, je n'ai pas cédé au désintéressement d'un jugement spontané et loyal ainsi que j'eusse dû le faire et j'ai bien plutôt obéi à un penchant de mon cœur ; mais après avoir réfléchi, j'ai reconnu que mes devoirs de chrétien et mes sentiments d'homme étaient d'accord.

Le vieux gentilhomme tressauta :

— Est-ce à dire ? fit-il.

— Oui, mon père, avoua Venceslas, j'aime Inès de Béor et je vous devrai mon bonheur si, consentant à jeter un voile sur le passé dont elle n'est pas plus que moi responsable, vous daigniez demander en mon nom sa main à la duchesse sa mère.

Le marquis se dressa.

— Moi... Un Régé, franchir le seuil du château des Béor... jamais.

— Mon père ! supplia Venceslas.

Le marquis ne le laissa pas achever.

— Ce serait faire tressaillir d'indignation dans leur sépulcre, tous ceux dont je descends.

— Non, mon père, les morts ne voient point les choses humaines avec nos yeux de mortels, et lorsque nous ne prenons conseil que de notre orgueil pour porter un jugement ou pour commettre une action, soyez sûr que nous sommes en contradiction avec eux, fissions-nous ce que vivant ils ont fait. La mort, en dégageant l'âme de son enveloppe, l'élève au-dessus des défaillances de la nature et, loin de nous condamner quand nous faisons mieux qu'ils n'ont fait, la religion nous affirme qu'ils s'en réjouissent et par contre, lorsque nous nous autorisons de leur volonté ou de leurs exemples pour méconnaître les préceptes divins du christianisme, ils l'expient là-haut soit par une diminution de bonheur, s'ils sont déjà au nombre des élus, ou par une augmentation de souffrance, s'ils n'en sont pas encore.

Le marquis était un bon chrétien et par ce fait même un homme juste, les paroles de Venceslas le frappèrent. Il les médita et ne tarda pas à convenir que son fils, somme toute, avait raison. De plus Inès de Béor était belle, noble, sage et pieuse.

— Encore s'il était certain, dit-il un jour à Venceslas, que tes sentiments seront partagés !... as-tu, au moins, des raisons de l'espérer ?

— Non.

— Alors ?

— Je cours les risques d'un refus, je le sais...

Le marquis devint grave.

— D'un refus d'autant plus humiliant qu'il aura coûté des avances pénibles.... Un Régé, chrétien ou non, se s'abaisse pas impunément devant un Béor.

Venceslas sourit.

— Le Béor en question n'est pas un homme et un gentilhomme ne saurait s'abaisser devant une femme en l'honorant d'un hommage.

Le marquis était ébranlé.

— Après tout, pensa-t-il, Venceslas n'a pas tort, si la duchesse n'accueille pas ma démarche, elle n'aura pas lieu de s'en offenser et, pour elle, comme pour sa fille, la requête dont je vais être le messager est, en effet, un de ses hommages auxquels une femme n'est pas insensible, puisqu'en même temps qu'il flatte sa vanité, il est le témoignage du respect qu'elle inspire.

Un matin donc, après avoir longuement encore réfléchi et hésité le marquis de Régé fit atteler un carrosse de gala, décoré

de ses armoiries et donna à son cocher Justin, l'ordre de le conduire au château de Béor.

Le marquis était un homme d'une soixantaine d'années, de taille moyenne et bien proportionnée. Son visage, au front largement découvert, était empreint d'une si grande expression de franchise et de bonté, que, malgré des traits irréguliers, on se sentait dès le premier abord attiré vers lui. Ses cheveux jadis bruns étaient maintenant presque blancs.

Il portait toute sa barbe et elle était, ainsi que sa chevelure, presque blanche, ce qui faisait ressortir l'éclat de ses yeux noirs.

Pour la première fois depuis sa naissance, il vit s'ouvrir devant lui les grilles de l'entrée du parc de Béor.

Lorsque le concierge du château, répondant au coup de sonnette du valet de pied de M. de Régé, parut sur le seuil de la demeure qu'il avait la mission de garder, il n'en crut pas ses yeux en reconnaissant dans le visiteur, installé au fond du carrosse, le vieil ennemi de ses maîtres.

Les domestiques des Béor comme les domestiques des Régé avaient fait de la querelle de leurs maîtres, la leur, il n'arrivait jamais que des serviteurs des deux maisons se rencontrassent sans échanger des paroles aigres, quelquefois des injures, trop heureux quand des injures ils n'en passaient pas à des voies de faits. Ces actes étaient mêmes devenus si fréquents que personne, non-seulement ne s'en étonnait plus, mais qu'on les considérait dans la domesticité comme un devoir réciproque des uns contre les autres et que ceux d'entre les gens dont le caractère pacifiques ne se prêtaient point à ces scènes de violence, étaient regardés comme moins fidèles et moins dévoués que les autres.

Malgré la stupeur qui le cloua un instant au sol, à l'aspect du marquis, le concierge s'avança vers la grille, tira le pène du milieu et ouvrit la porte.

L'équipage entra.

Le marquis s'efforçait de faire bon visage, mais au fond, les sensations les plus diverses s'agitaient dans son âme.

Tous les raisonnements que Venceslas lui avait fait entendre pour le décider à cette démarche lui revenaient en foule à l'esprit et il se les remémorait une à une pour se donner du courage. Par malheur, son orgueil n'avait pas moins d'arguments que sa tendresse paternelle et il frémissait à la seule pensée que peut-

être la duchesse refuserait de le recevoir, bien qu'étant chez elle, car elle y était, il avait eu soin de s'en assurer.

A cette supposition, il sentait que s'il en eût été temps encore, il se fût retiré, mais ce n'était plus possible, il fallait aller jusqu'au bout.

Le château de Béor était situé à l'extrémité d'une avenue de jeunes ormes, symétriquement plantés à la place des vieux arbres d'autrefois. Une trentaine d'années tout au plus avaient déjà suffi pour couronner leurs cimes de beaux et verdoyants ombrages, à cette époque (on était au mois d'août) dans leur entier épanouissement.

Le marquis, dont le cœur battait, jusqu'à lui couper la respiration, eut voulu retenir la vélocité de ses chevaux.

Au bruit sourd que firent les roues sur le sable de l'avenue, plusieurs domestiques apparurent au haut du perron du château, et, muets d'étonnements à leur tour, comme l'avait été le concierge quelques minutes auparavant, en reconnaissant le visiteur ; ils échangèrent un regard. Ce regard n'échappa point au marquis et le mortifia profondément.

Son tact et son parfait usage du monde l'empêchèrent de se trahir.

Il sortit de la poche de son habit, avec un calme qui n'était qu'apparent, un carnet, qu'il ouvrit et dont il retira une carte.

Le valet de pied, assis auprès du cocher, Justin, s'empressa de descendre du siège, dès que la voiture s'arrêta.

M. de Régé vers lequel il s'était avancé lui tendit sa carte, Il la prit et, silencieux, il gravit les degrés du perron et la remit à l'un des laquais.

En attendant le retour de celui-ci, il se réinstalla auprès de Justin.

Près d'un quart-d'heure s'écoula avant que le domestique, parti avec la carte, ne reparut.

Le marquis, auquel, et pour cause, le temps paraissait doublement long, commençait à s'effrayer, se demandant ce qu'il fallait penser de ce retard.

Enfin, le messager revint, il s'approcha du carrosse de M. de Régé et murmura en s'inclinant :

— Madame la duchesse est chez elle et recevra monsieur le marquis.

De plus en plus nerveux le gentilhomme sauta de sa voiture sur le sol.

Le domestique le précéda pour lui montrer le chemin et ouvrit devant lui les portes du salon de réception.

M. de Régé pénétra dans la vaste et opulente pièce. A peine, y eut-il fait quelques pas, qu'une porte, opposée à celle par laquelle il venait d'entrer s'entre bâilla et une femme parut sur le seuil.

C'était la duchesse.

II

La duchesse de Béor était une belle personne paraissant avoir, tout au plus, trente ans, bien qu'elle atteignît à la quarantaine. Ses cheveux blonds étaient encore si soyeux que, grâce à leur reflet, s'il s'y mêlait quelques précoces fils d'argent, on ne le voyait point. De haute taille, svelte et distinguée, elle inspirait, tout à la fois, l'admiration et le respect.

Ses traits fins n'avaient rien perdu de leur régularité et si son teint manquait de cette fraîcheur veloutée des dix-huit ans, du moins elle possédait, en revanche, de tels charmes dans l'expression de son sourire, et tant de bonté brillait dans ses grands yeux bleus qu'on ne pouvait la voir sans subir la séduction de ses avantages extérieurs.

Elle aussi était fort émue de la visite du marquis.

Sans avoir hérité de la rancune des générations passées contre son voisin, le châtelain de Régé, elle n'avait jamais songé à la possibilité d'une réconciliation.

Lorsque son domestique lui présenta la carte du gentilhomme, elle crut à une erreur, lisait-elle mal le nom du visiteur ou le visiteur ne s'était-il pas tromp é de carte... mais quand le doute ne lui fut plus permis, elle pressentit que cette démarche n'était pas un acte de simple politesse et devait avoir une cause grave. Fort intriguée, elle donna l'ordre d'ouvrir le salon de réception et d'y introduire le marquis, auquel elle tenait à montrer des égards.

Souvent, Mme de Béor avait souhaité que le château de Régé passât en d'autres mains, afin qu'il pût s'établir entre les habitants des deux domaines des rapports de voisinage.

Perdus dans l'isolement de leur demeure, les Béor comme

les Régé n'avaient pas de relations et devaient inviter des parents ou des amis lorsqu'ils sentaient le besoin de rompre quelque peu la monotonie de leur existence, seulement ces invitations imposaient toujours de grands changements d'habitude, et peu à peu les Béor avaient fini par ne plus s'accorder d'autre distraction qu'un voyage dans le Midi pendant les deux mois les plus froids de l'hiver.

La duchesse n'eut pas fait un pas pour aider à un rapprochement entre eux et les Régé ; mais, par contre, elle en eut bien fait dix en échange d'un pour répondre avec empressement à une avance de leur part. C'est pourquoi elle tint à ce que le marquis fût reçu avec les honneurs dus à sa personne et à son rang, et comme elle n'ignorait point l'hostilité de la domesticité à l'égard des Régé, elle réitéra immédiatement ses instructions, de peur que quelque laquais, sous prétexte de zèle, ne manquât de respect envers le visiteur.

A l'aspect de la duchesse, devant laquelle il se trouvait pour la première fois, n'ayant fait jusque-là que l'entrevoir, et qu'il n'avait peut-être jamais bien regardée, M. de Régé s'inclina avec cette courtoisie, composée de grâce et de respect, qui était l'apanage particulier des grands seigneurs de jadis.

— Madame la duchesse, dit-il, je vous prie de ne voir qu'un hommage dans la démarche à laquelle je dois, en ce moment, l'honneur d'être devant vous.

Elle sourit.

— Je l'accepte comme tel et je vous en sais gré, pour moi et pour les miens.

Le marquis s'inclina de nouveau. La duchesse, montrant de la main un siège, l'invita d'un signe à s'y asseoir, pendant qu'elle s'asseyait elle-même, et reprit :

Vous répondez, marquis, à l'un de mes souhaits en m'honorant de cette visite. Les motifs de la rupture de nos deux familles datent de si loin qu'il doit y avoir prescription. D'homme à homme, le premier pas était difficile. Vous avez aplani la difficulté en profitant de notre situation réciproque pour venir à moi. Soyez le bienvenu.

Après un silence elle continua :

— Nous avons, d'ailleurs, nous nobles, tout intérêt à nous rapprocher. La division nous a perdus, l'union peut nous sauver.

— Le but de ma visite, répliqua le marquis, quoique moins

désintéressé que vous ne le supposez, peut cependant concourir à mettre en pratique efficacement, cette belle maxime d'union que vous considérez, avec raison, comme une cause de salut pour nous.

La duchesse ne comprit pas et le regard, dont elle enveloppa le marquis, était si interrogateur que ce dernier dut être plus explicite.

Je ne viens pas seulement en mon nom, mais en ambassadeur. Mon fils Venceslas a vu votre fille Inès... et il assure que la voir suffit pour l'aimer. Je vous présente sa requête. Son bonheur est entre vos mains.

— Mais, objecta la duchesse, ma fille est encore une enfant.

Elle oubliait et se le rappela qu'Inès avait ses dix-huit ans.

Il ne lui fallut qu'une seconde pour envisager les avantages de cette alliance.

Venceslas de Régé possédait, comme les Béor, tous ses quartiers de noblesse. Il était jeune, riche, beau, noble et chrétien. De plus, en sa qualité de fils unique, il n'y avait pas à redouter de partage de bien et la terre de Régé ne serait point morcelée, cette circonstance permettrait de la garder pour habitation. Inès, devenue son épouse, demeurerait ainsi dans le voisinage, et le spectre de la séparation, tant de fois entrevu comme un épouvantail dans les préoccupations matrimoniales de la duchesse, pouvait, par ce mariage, être désormais écarté. Aussi se levant tout-à-coup, elle sonna d'une main fébrile.

— Je veux, dit-elle au marquis, qu'Inès entende elle-même votre proposition. Il se peut, ne connaissant point votre fils, qu'elle ajourne sa décision. En attendant je ne préjuge rien et je tiens à lui laisser la responsabilité de son avenir et à ne point peser sur ses projets, quel qu'intérêt que j'aie à la conserver auprès de moi, comme il en serait si elle agréait les flatteuses recherches dont elle est l'objet de la part de votre fils.

Le message que lui apportait le domestique de la part de la duchesse était un bien trop grave événement dans sa vie monotone, pour qu'Inès ne s'empressât pas d'obéir.

Aussi, moins de cinq minutes après en avoir reçu l'ordre, elle entrait au salon et se trouvait en face du marquis, le vieil ennemi de sa famille.

Inès de Béor, bien qu'ayant dix-huit ans, semblait n'être encore qu'une enfant. Elle était grande ; mais frêle et si

mince que deux mains ouvertes lui eussent, sans peine, enserré la taille.

Blonde, elle avait comme sa mère de longs et beaux yeux bleus. Son teint était blanc et rosé. Elle portait ses cheveux épars sur le dos, et son front, découvert, ajoutait à la noblesse d'expression dont son visage était empreint.

Malgré son parfait usage du monde, elle recula involontairement lorsqu'elle aperçut le marquis.

Elle le connaissait pour l'avoir souvent rencontré, toujours de loin, mais ses yeux de dix-huit ans savaient franchir les distances, ce qui était bien excusable de la part d'une pauvre fillette, dont la vie s'écoulait dans une solitude quasi monacale.

Elle portait, ce jour-là, une robe en simple petit drap bleu pâle, sans autre ornement qu'une large ceinture, en faille de la même teinte.

Comme elle restait interdite sur le seuil de la porte, Mme de Béor l'appela à elle d'un mouvement de la main et se tournant vers le gentilhomme qui s'était hâté de se lever devant la jeune fille, elle la lui présenta.

Le marquis s'inclina pendant que le visage d'Inès se couvrait d'un voile de pourpre.

Avec tous les ménagements réclamés, par la nature de la révélation qu'elle allait lui faire, Mme de Béor lui transmit, cependant sans hésiter, la demande en mariage de Venceslas.

Contrairement à ce que prévoyait la duchesse, Inès ne se récria pas, au contraire. Son regard se remplit soudain de sérénité, et, loin d'ajourner sa décision, ainsi que le pensait Mme de Béor, elle répondit, d'une voix timide, mais ferme, sans oser lever les yeux sur le marquis, bien qu'elle s'adressât à lui.

— Si le comte Venceslas de Régé n'avait pas eu l'initiative de cette démarche, ma résolution était prise, je ne me serais jamais mariée.

La duchesse et le marquis tressautèrent.

— Quoi, comment ? s'écrièrent-ils tous deux.

Inès fut si confuse, qu'elle baissa la tête et garda le silence.

En attendant, quelque net et franc qu'eût été son aveu, il n'y avait point à y revenir. Elle aimait Venceslas comme il l'avait

aimée, spontanément, sans le secours des séductions du langage, et par le seul instinct du cœur. Ils s'étaient vus et ils s'étaient plu, sans se douter de la réciprocité de leurs sentiments.

Venceslas, en envoyant son père au château de Béor, courait les risques d'un refus et, quelque douloureux qu'il lui eût été, il avait pris sincèrement la résolution de s'y résigner. Quant à Inès, elle venait de dire, elle-même, que si Venceslas ne s'était pas déclaré le premier, elle fût morte, en emportant son secret dans la tombe.

La duchesse, ravie de la tournure que les choses prenaient, aborda, sur-le-champ, la question des fiançailles et décida, d'accord avec le marquis, qu'on les consacrerait solennellement, quinze jours plus tard, par une fête de famille donnée au château de Béor, à laquelle on convierait les parents et quelques amis.

Le marquis reprit le chemin de son castel. Cette fois il eut voulu activer la fougue de ses chevaux pour apporter plus tôt à Venceslas l'heureuse nouvelle.

Michel de Béor était absent lorsque le marquis vint faire sa demande. Le premier soin de la duchesse, à son retour, fut de l'en instruire. Elle le fit prudemment, se doutant qu'il n'accueillerait pas avec plaisir l'aveu de cette réconciliation.

Michel était un de ces fiers gentilhommes d'autrefois, qu'aucun intérêt n'eût pu amener à compromission sur le point d'honneur. Incapable de commettre une action qu'il n'eût pu hautement avouer, il était en même temps incapable de faire la moindre concession à ses préjugés, et ce qu'il considérait comme une obligation de convenances de race et de sang, passait avant toute autre obligation, lui fût-elle, celle-là, imposée par la justice ou le sentiment.

Il avait vingt et un ans et, contrairement à Inès, qui ne paraissait pas son âge, on eût pu le croire plus âgé de plusieurs années.

Il était brun, de haute taille, aux membres musculeux, ses yeux noirs lançaient des éclairs à la moindre opposition qu'il rencontrait, l'expression de son visage, servie par des traits accentués, était dure et décelait une volonté impitoyable.

La duchesse préféra ne pas remettre au lendemain pour lui apprendre les faits et, sans lui donner le temps de gagner ses appartements, elle lui raconta les événements inattendus ; la démarche du marquis et sa proposition matrimoniale.

Une flamme de fureur jaillit de ses regards.

— Et vous ne l'avez pas fait congédier par un laquais, s'écria-t-il, lorsqu'on vous a remis sa carte ?

— Non, répondit-elle, au contraire, je l'ai reçu avec tous les égards auxquels sa naissance et son honorabilité lui donnent droit.

Le front du jeune homme s'assombrit, et de nouveau son regard brilla d'un éclat fauve.

— Je n'eusse point agi ainsi, dit-il entre ses dents.

La duchesse secoua la tête.

— Parce que tu n'aurais écouté que ton orgueil et cette rancune héréditaire, que la religion du pardon et que le bon sens nous font une obligation de combattre et de vaincre.

Il protesta avec emportement.

La duchesse essaya, mais en vain, de le raisonner. Il demeura intraitable et s'en enorgueillit.

Malgré cet entêtement vindicatif, Mme de Béor, plutôt que de paraître le craindre, lui fit boire le calice jusqu'à la lie, en lui déclarant que, non seulement elle avait accueilli les avances du marquis et s'était prêtée à une réconciliation ; mais qu'elle avait agréé pour Inès la demande en mariage de Venceslas et que la célébration de leurs fiançailles était fixée.

— Ce mariage ne se fera pas, moi vivant, déclara Michel pâle de fureur.

— Il se fera, affirma la duchesse, et tant que je vivrai, ajouta-t-elle, en se levant irritée, ta volonté ne dominera pas la mienne.

Il ne répliqua point et s'éloigna.

Venceslas, dès le lendemain, se présenta au château de Béor. Il en fut de même les jours suivants.

La connaissance plus ample que firent les deux fiancés, les confirma dans la réciprocité de leur sympathie. Leur caractère et leurs goûts concordaient, comme leurs sentiments.

La duchesse employa les jours qui la séparaient de la fête des fiançailles d'Inès, à rédiger et à envoyer les lettres d'invitation à cette fête. Elle n'en adressa qu'un petit nombre, uniquement à ses parents et à quelques rares amis, afin de conserver à cette réunion, son cachet d'intimité familiale.

La taciturnité de Michel avait pris des proportions inquiétantes. Il évitait sa mère autant que sa sœur et, sauf aux repas, il s'abstenait de paraître. Les bons procédés fraternels d'Inès

n'avaient d'autres résultats que de l'aigrir à chaque instant davantage, bien qu'ayant eu jusque-là un culte pour la jeune fille, il semblait maintenant presque la détester. De fait, il lui en voulait autant d'avoir consenti à cette alliance monstrueuse, de leur famille avec les Régé, qu'il en voulait à la duchesse de l'avoir agréé.

Mme de Béor, tout entière à ses projets, ne tint aucun compte de la singularité de sa manière d'être et n'en continua pas moins les pourparlers entamés.

Les parents et les amis des Béor et des Régé devaient arriver dès la veille de la fête des fiançailles : La duchesse et le marquis décidèrent que le mariage suivrait de près afin que l'on put retenir d'une fête à l'autre les invités, venus de loin et leur épargner un second déplacement.

Un matin, dans le courant de cette quinzaine, Michel, incapable de se contenir davantage, se rendit chez sa mère.

— De grâce, lui dit-il, puisqu'il en temps encore, rompez avec les Régé.

— Tu déraisonnes, répondit Mme de Béor avec calme.

Et comme il insistait avec violence, elle ne put retenir un haussement d'épaule irrité !...

— Tes exigences sont insensées.

Il ne céda pas encore.

— Qualifiez-les comme il vous plaira, mais prenez-les en considération.

Mme de Béor eut un rire indulgent.

— Mon cher fils, tu perds la raison.

— Eh bien, ma mère, soit, admettons que je suis fou, mais, au moins, pour que je ne le devienne pas tout à fait, ayez pitié de moi, rompez avec les Régé.

— Tu n'es pas seulement fou, fit-elle en lui plongeant son regard dans les yeux.... tu es un égoïste.

— Oh ! s'exclama-t-il avec révolte.

— Oui, un égoïste, répéta la duchesse, un égoïste qui voudrait que je sacrifiasse aux préjugés de son injuste et absurde rancune l'avenir et le bonheur de sa sœur !

Les lèvres de Michel se crispèrent dans un semblant de sourire :

— Le bonheur d'une Béor ne saurait venir de son union avec un Régé.

La duchesse essaya d'être calme ; regardant son fils en face, elle dit :

— Parle. Que reproches-tu personnellement à Venceslas?

Michel releva la tête, et les yeux courroucés :

— D'être un Régé, dit-il.

Sans cesser de regarder son fils, la duchesse objecta :

— Comme il ne l'est pas par sa faute, la raison est d'accord avec la justice pour réprouver un ressentiment qui n'a pas une cause plus légitime.

Michel, à l'exemple de sa mère, s'efforça de rester calme.

— Le temps, répliqua-t-il, a consacré ce ressentiment, et ce n'est pas une simple faute contre la tradition que votre réconciliation avec les Régé va nous faire commettre, mais une sorte de sacrilège contre lequel proteste le passé de chacun des membres de notre lignée.

— Ton orgueil, beaucoup plus que par le passé de nos aïeux, proteste contre cette réconciliation.

— Vous oubliez, ma mère, que Roland de Béor est mort à la Bastille, après y avoir vécu toute une vie.

— Roland de Béor était un meurtrier !

La duchesse se leva et, hautaine, elle conclut :

— Il ne me convient pas d'entendre davantage discuter mes décisions. Qu'il te suffise de n'être pas responsable des conséquences qu'elles auront.

Elle le congédia du geste.

En se retirant, il maugréait de sourdes, mais significatives menaces.

Plus irrité que découragé de son inutile tentative, il revint à la charge, non plus, cette fois, auprès de sa mère, mais auprès de sa sœur, et renouvela devant elle ses instances.

Elle l'écouta avec affection, car elle avait pour lui une vive tendresse, quand il eut cessé de parler, hochant sa tête blonde :

— Tu veux l'impossible ! gémit-elle.

Le regard du rancunier jeune homme s'illumina de l'éclair fauve qui précédait ou suivait chez lui les violentes émotions.

— L'impossible ! Il est impossible àla descendante des Béor de renoncer à devenir marquise de Régé. En quel temps vivons-nous, juste Dieu !

Elle eut peur de lui, pourtant elle ne faiblit pas.

— Oui, renoncer à Venceslas m'est impossible... Je l'aime..

Il éclata d'un rire de fou et dit :

— De force ou de gré tu y renonceras.

Elle regarda son frère en face, et sans peur ni réticence, elle s'écria :

— Jamais !

— Il bondit, puis se maîtrisant :

— Tu ne sais ce que tu dis.

— Mon cœur le sait. J'aime Venceslas, je l'aime, le cœur ne se trompe pas. S'il fallait, ajouta-t-elle en prenant un air calin et en posant ses petites mains sur l'épaule de Michel, que mon mariage avec Venceslas n'eût pas lieu, maintenant que je me suis habituée à la pensée qu'il se ferait... je crois que...

Elle s'interrompit pour mieux être comprise.

— Je crois, que j'en tomberais malade de chagrin.

Elle s'interrompit encore et pesant davantage sur chacune de ses paroles.

— Et que de cette maladie, je mourrais.

Il tressaillit.

— Et si tu épouses le comte de Régé, ce n'est pas toi qui mourras, ce sera moi, voilà tout.

Elle lui jeta ses bras autour du cou.

— Michel !

Il se détourna.

— Laisse-moi,

Elle se défendit et s'attachant à lui :

— Michel ! répéta-t-elle, mon frère, mon bon frère ! ne parle pas ainsi !

Cette fois il la repoussa avec tant de force qu'il lui fit lâcher prise.

— Laisse-moi et fais ce que tu veux... sache seulement, lui cria-t-il, au moment de la quitter, que ce mariage, s'il a jamais lieu, nous portera malheur à tous.

Inès resta une partie de la journée sous la mauvaise impression de cette prophétie. Cependant, peu à peu, l'angoisse qui lui serrait le cœur se dissipa et elle reprit sa sérénité, si bien que quand l'heure de la fête sonna, elle n'y pensait plus et, sans l'absence de Michel, qui protesta ainsi une dernière fois contre

l'acte qu'on allait accomplir, elle eût été entièrement heureuse.

Venceslas était un grand garçon d'une vingtaine d'années, au teint frais et aux cheveux blonds.

Les qualités de son âme valaient les avantages de sa personne. Il méritait le sentiment qu'il inspirait.

Lorsqu'il fut officiellement le fiancé d'Inès, il envoya régulièrement chaque matin, au château de Béor, un superbe bouquet à l'adresse de la jeune fille et ne manqua pas une seule après-midi de venir faire sa visite à la duchesse qui souvent le retenait à dîner.

Il arriva même une fois qu'elle lui proposa de les accompagner dans une promenade en barque, qu'elle avait projeté avec deux de ses hôtes. Il lui était d'autant plus facile de se procurer cette distraction, que le bras d'un fleuve voisin traversait sa propriété.

Bien entendu, Venceslas accepta la proposition et, comme justement le marquis venait faire visite à la duchesse au moment où l'on sortait de la maison pour se rendre à la rivière, elle l'invita à partager la promenade. Il ne résista pas et suivit les promeneurs.

Une place était restée libre dans la barque auprès d'Inès. On la lui offrit.

Il s'y assit.

Venceslas avait pour mission de ramer et il s'en acquittait avec un véritable zèle.

Pendant qu'on s'extasiait sur les beautés pittoresque des bords de la rivière, que le père et le fils voyaient pour la première fois, on se trouva distraitement amené par le courant à un endroit réputé profond et dangereux.

(*A suivre*).

Olivier des Armoises.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Malgré tout, la Chambre des députés a voulu se survivre. Toutes les raisons qu'elle avait de s'en aller au plus vite lui ont paru, au contraire, autant de motifs de rester. Ses scandales, ses hontes, son impuissance, tout lui disait de devancer l'époque de son échéance pour faire place à une autre chambre, qui ne vaudrait peut-être pas mieux qu'elle, mais qui aurait l'avantage, aux yeux du pays, d'être nouvelle et étrangère aux forfaitures et aux ignominies de la précédente.

Le croirait-on ? Cette majorité républicaine s'imagine encore, sous le coup de la réprobation dont elle est l'objet, qu'elle reprendra faveur auprès du pays, grâce au patronage gouvernemental et à de nouvelles protestations de républicanisme. Dans cette égoïste et folle confiance, elle aurait même voulu se perpétuer au moyen d'une combinaison qui eût prolongé de deux ans, pour une partie de ses membres, son existence politique.

Au fond, la proposition de renouvellement partiel de la Chambre, présentée sous les apparences d'une réforme parlementaire, n'avait pas d'autre objet que de réaliser dans une certaine mesure la permanence de l'assemblée actuelle. Ses auteurs MM Barthou et Raynal ont allégué dans des discours très étudiés les avantages généraux qui devaient en résulter. D'après eux le renouvellement de la Chambre par tiers, de deux ans en deux ans, à l'expiration de la quatrième année d'existence de la nouvelle législature, devait avoir pour effet d'assurer la continuité des travaux parlementaires, de garantir la stabilité politique au dedans et au dehors, de permettre de consulter plus souvent le pays, de faire les élections sur des idées et des pro-

grammes, au lieu de la faire perpétuellement sur la question constitutionnelle. C'étaient là des prétextes spécieux mis en avant pour couvrir l'intérêt particulier du dehors du bien public.

Mais que devenait la souveraineté des suffrage universel avec ce mode de renouvellement, qui eût entravé et brisé sa libre action ? Comment des républicains pouvaient-ils proposer de de porter ainsi atteinte aux droits de la nation ? Avec une Chambre se renouvelant sur place, par fractions, ce n'est plus la volonté du peuple qui domine, ce n'est plus elle qui dicte sa loi en choissant ses mandataires. Il n'y a plus de véritable consultation nationale, plus de grands courants d'opinion pouvant se faire jour dans les élections et s'exprimer par la composition toute nouvelle d'une Chambre en rapport avec les idées et les sentiments du moment, comme avec les besoins actuels de la situation. En réalité, les partisans de la proposition de MM. Barthou et Raynal voulaient substituer la permanence de l'assemblée à la souveraineté du peuple, le parlementarisme au suffrage universel.

Ils n'ont pas réussi, ni les intransigeants pour qui le principe du suffrage universel est intangible, ni les partisans de l'appel au peuple, anciens boulangistes et bonapartistes, ni les conservateurs et les monarchistes ne pouvaient accepter un mode de renouvellement de la Chambre qui eût été le prolongement à perpétuité des abus et des scandales dont tout le monde est las. C'en était assez. La proposition relative au renouvellement partiel a été repoussée. Rien ne sera donc changé au mode de nomination de la prochaine Chambre. Il n'y a plus d'incertitude que sur la date des élections. Quand auront-elles lieu ? Il dépend du gouvernement de les avancer au 20 août ou de les retarder jusqu'au 17 septembre. Mais auparavant il faut que la Chambre vote le budget de 1894. En aura-t-elle le temps? A-t-elle même encore assez de crédit pour aborder une nouvelle discussion financière? Et n'est-il pas à craindre aussi pour elle de voir se rouvrir à chaque instant quelque nouvelle crise, quelque nouvelle aventure fâcheuse pour sa considération ?

L'affaire des papiers volés à l'ambassade anglaise à Paris et apportés à la tribune par M. Millevoye n'a point dépassé jusqu'ici les proportions d'une simple mystification. Cependant l'émoi seul causé par l'annonce de la publication de pièces devant servir à établir la trahison d'un des principaux membres

de la gauche, l'empressement extraordinaire du public à venir assister à la séance des révélations, la conduite étrange du gouvernement se refusant d'abord à prendre connaissance des pièces dérobées, puis venant prier la Chambre de renoncer, dans un intérêt diplomatique, à en demander la lecture publique, et déclarant ensuite, par une singulière contradiction, qu'elles étaient apocryphes, laissant alors la Chambre infliger une flétrissure à l'auteur de l'interpellation, M. Millevoye, et à ses amis, pour accusation calomnieuse et ridicule, après avoir ordonné une instruction judiciaire contre le député boulangiste et fait pratiquer une saisie dans les bureaux du journal la *Cocarde :* tout cela montre à quel point la majorité se sent compromise dans toutes sortes d'affaires scandaleuses et combien elle a lieu de craindre à chaque instant de se trouver sous le coup de nouvelles révélations.

La justice éclaircira sans doute le mystère de ces papiers qui tendraient à prouver la complicité de M. Clémenceau dans la politique systématiquement hostile de l'Angleterre contre la France. Mais, à défaut de tout caractère d'authenticité, quelle vraisemblance ne leur eût pas donnée la conduite de cette majorité qui, dominée d'abord par la fière et courageuse attitude de M. Déroulède, avait abandonné à ses justes flétrissures l'homme néfaste, le traître dénoncé par lui au pays, et qui, deux jours après, se rappelant les terribles conséquences de l'interpellation de M. Delahaye, se reprend à craindre pour elle-même et alors retourne à M. Clémenceau, fait cause commune avec lui, en accablant M. Millevoye de ses interruptions, de ses clameurs, en détruisant par ses sarcasmes la valeur probante des documents ! En face de pièces convaincantes, une Chambre coupable se serait-elle conduite autrement que ne l'a fait cette majorité, reprenant tout à coup la défense de M. Clémenceau, comme si elle avait eu conscience que le crime de cet homme néfaste fut aussi le sien ? Le Panama lui a fait peur. Elle a craint que M. Millevoye et ses amis ne recommençassent, pièces en main, une nouvelle campagne d'accusations qui eût abouti à la convaincre des mêmes vilenies, des mêmes forfaitures.

Et il y avait bien sujet pour elle de craindre, si elle n'est pas plus innocente que M. Clémenceau ; car, enfin, malgré la suspicion dont les lettres diplomatiques produites par M. Mille-

voye, ont été frappées par le vote de flétrissure de la Chambre, à la lecture elles paraissent bien plus authentiques et fondées que n'a voulu le croire cette majorité de « Panamistes », intéressée à étouffer toute nouvelle affaire scandaleuse. En tout cas, elles sont vraisemblables, car elles expliquent pertinemment la conduite de M. Clémenceau dans toutes les questions de politique extérieure, et pour l'Egypte, et pour le Tonkin, et pour Madagascar, où cet ami de Cornélius Herz ne s'est pas comporté autrement que s'il eût été l'agent soudoyé de l'Angleterre. Tout n'est probablement pas fini avec ce vote intéressé de la Chambre sur la correspondance diplomatique anglaise relative à M. Clémenceau et à plusieurs de ses amis ; de même que tout n'est pas terminé pour le Panama, avec l'arrêt de la Cour de Cassation qui a mis hors de cause, en vertu de la prescription, les administrateurs et le principal entrepreneur de la société du canal.

On ne peut pas parler de surprise à propos de cet arrêt de la cour suprême qui a si étrangement clos la phase judiciaire de l'affaire du Panama. Est-ce que ce dénouement n'avait pas été préparé ? Depuis le jour de la mise en faillite de la Compagnie, ses divers ministères qui se sont succédé n'ont-ils pas cherché, à tour de rôle, à étouffer une affaire dont ils connaissaient tous les dessous financiers et parlementaires ? Est-ce que les poursuites contre les principaux coupables, réclamées par tant de créanciers et d'actionnaires, n'ont pas été suspendues par le gouvernement aussi longtemps qu'il a été possible de ne pas tenir compte du cri public ? Est ce que ceux qui avaient conduit l'affaire, dans l'unique dessein de la faire avorter, étouffant la plainte des intéressés, suspendant à leur gré l'action de la justice, empêchant par tous les moyens la vérité de se faire jour au milieu de ces ténèbres de fraudes et de malversations, ne savaient pas que la prescription était acquise aux coupables, comme vient de le décider la cour de cassation, quand il a fallu céder à la pression de l'opinion publique en faisant semblant de mettre la magistrature en mouvement ?

« La farce est jouée : » C'est le mot qui a accueilli la décision de la cour suprême. Il n'est que juste. Tout, en effet, a été mystification dans ce procès de pure forme, intenté, soit du chef de corruption devant la cour d'assises, soit à titre de détournement et d'abus de confiance devant le tribunal correction, le

uniquement pour donner une apparence de satisfaction à l'opinion. A la manière dont la procédure a été menée du commencement à la fin et l'instruction conduite; à la tournure qu'ont prise les débats devant les différentes juridictions, enfin à l'attitude même des accusés, on a pu croire qu'il y avait eu arrangement, peut-être même marché entre les divers acteurs de cette triste comédie. Tout cet immense procès, le plus grand du siècle, dans lequel se trouvaient impliqués à la fois le gouvernement et le Parlement, la politique et la finance, s'est évanoui dans une impunité à peu près complète pour tous ceux qui avaient été mis en cause, pour les corrupteurs comme pour les corrompus, et pour les politiciens concussionnaires aussi bien que pour les banquiers tripoteurs et les spéculateurs éhontés.

Le procès a été fait quand il ne pouvait plus l'être : ministre de la justice, procureur général, premier président et juges de la Cour d'appel, tout le monde s'est trompé. Les accusés ont été indûment condamnés, puisque la prescription leur était acquise. Tout est non avenu dans les condamnations. Une chose reste pourtant, même après les défaillances de la justice envers les Floquet et les Clémenceau, même après les ordonnances de non lieu pour les Rouvier et les autres, même après l'arrêt de la Cour de cassation en faveur des de Lesseps, des Eiffel et de leurs coaccusés, c'est que le gouvernement a détourné les fonds du Panama pour les besoins électoraux, c'est que le Parlement a été à la merci de juifs, d'étrangers, d'un Reinach, d'un Cornelius Herz, d'un Arton ; c'est qu'un milliard et demi, souscrit par l'épargne française pour le Canal du Panama, a été dissipé, détourné, volé et que les coupables à tous les degrés, dans toutes les situations, à l'exception du seul M. Baïhaut, sont indemnes.

Mais après tous ces acquittements scandaleux, il y aura le verdict du pays. Est-il possible que le suffrage universel, au jour du scrutin, ne se souvienne pas du Panama, et qu'il ne demande pas compte aux coupables ? D'ici aux élections, de nouvelles révélations peuvent se produire encore sur cette monstrueuse affaire. Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire, si complaisant pour tous les inculpés, ne sera certainement pas le dernier document du procès. Il y aura les divulgations de la dernière heure tenues en réserve par ceux qui ont eu en mains la preuve des accusations contre le Parlement, la fameuse liste des 104 ou même des 172 sénateurs députés et

autres, y compris le fameux X. qui ont trafiqué de leur mandat ou de leur influence. Et qui sait ce que l'imprévu peut amener dans une affaire qui a déjà laissé voir des dessous si graves ?

En attendant, les partis commencent à prendre position pour les élections. Depuis un mois il y a eu abondance de discours en dehors du Parlement. Les ministres se sont promenés partout en province, sous prétexte de fêtes locales ou de statues à inaugurer, entre autres celle de M. Grévy, pour avoir l'occasion de parler au nom du gouvernement. Les hommes politiques les plus en vue, de tous les partis, ceux qui cherchent à recueillir leur succession, ont recherché toutes les occasions de banquets pour exprimer leurs idées sur la politique et proposer des programmes de gouvernement. M. Goblet a, le premier, arboré le drapeau socialiste. L'ambitieux petit politicien, qui aspire à reprendre le pouvoir, a cru bon de flatter les idées et les passions populaires. Le radicalisme ne lui suffit pas et le voilà passé au socialisme. De son côté, M. Léon Say a cherché à formuler le programme d'une République modérée, ouverte à tous, en opposition avec le discours d'Albi de M. Charles Dupuy. Il avait beau jeu. Le chef actuel du gouvernement n'a fait que reprendre la vieille politique de la concentration républicaine, qui ne permet aux nouveaux venus, aux ralliés, comme on les appelle, d'entrer dans la maison qu'à la condition d'accepter au préalable les lois essentielles de la République, c'est-à-dire les deux lois caractéristiques de la persécution, la loi scolaire et la loi militaire.

On conçoit que le président du Conseil des ministres n'ait pas trouvé à donner aux ralliés, capables d'accepter un pareil programme, un autre nom que celui de résignés.

« Résignés, » c'est encore le nom qui convient à ces conservateurs, à ces catholiques disposés à approuver les idées d'entente et de conciliation exposées dans les discours de MM. Félix Roussel et Gonnart et à accepter dans les conditions indiquées par ces représentants de la gauche libérale, une politique d'apaisement, qui ne serait pour eux qu'une politique d'effacement et d'abdication. Passer à la République en se faisant républicain à la manière des uns ou des autres, mais toujours en sacrifiant des principes et des sentiments contraires à ceux du parti dans lequel on entre, ce n'est pas avoir conquis une situation meilleure, c'est simplement déserter ses anciennes positions de combat et aller grossir les rangs de l'ennemi.

Tous ces manifestes en faveur du ralliement et de la modération se rattachent à un plan de campagne électorale dont M. Constans a indiqué l'idée, en venant prononcer à Toulouse un discours programme où il s'il posé en rival de M. Charles Dupuy et en directeur des futures élections.

Il a suffi que M. Constans reparut au moment favorable sur la scène politique pour exciter aussitôt l'attention, tant il est vrai que, dans l'affaissement et le désarroi général, le pays sent le besoin d'un homme, d'un chef de gouvernement. M. Constans a pour lui le souvenir de l'énergie et de la fermeté qu'il a montrées, à deux reprises, à son passage au pouvoir.

C'est du moins, comme on l'a dit, le seul ministre qui ait montré des qualités d'homme d'action et de gouvernement en triomphant du boulangisme et en apprenant à ses successeurs à ne pas avoir trop peur du « premier mai ».

On s'est donc empressé de rechercher dans son discours la promesse d'un pouvoir fort. M. Constans n'ambitionne plus le rôle que M. Dupuy a revendiqué pour lui de présider aux élections ; il se contente de vouloir être le ministre du lendemain, et c'est le programme du prochain gouvernement qu'il a tracé ! On a dit de son manifeste de Toulouse que c'était plus qu'un discours, que c'était un acte, l'affirmation d'une politique. Oui, M. Constans a voulu se séparer à la fois de M. Goblet et de M. Dupuy, s'élever même au-dessus des partis pour formuler le programme de la République nationale qu'il est question de créer depuis M. Thiers.

Au point de vue religieux, il a pu satisfaire les libéraux. En est-il de même des catholiques ?

Dans la partie de son discours relative à la question religieuse, M. Constans a montré, comme certains l'ont fait remarquer, avec beaucoup de complaisance, une modération relative. Ce n'est plus le terrible ministre de l'intérieur présidant à l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses, ce n'est plus l'intraitable président du conseil des ministres continuant à diriger la persécution contre le clergé et les catholiques ; maintenant c'est en termes presque convenables qu'il parle de pacification religieuse et de liberté. Mais quelles conditions met-il à la paix et comment la veut-il ? C'est lui-même qu'il faut entendre déclarer que la pacification religieuse dont il parle n'est que l'humble soumission des catholiques aux lois les plus odieuses

du *kulturkampf* français. « Il ne faut pas s'y tromper, dit M. Constans, et je tiens à le déclarer hautement. Quand un républicain parle de paix religieuse, il ne peut s'agir pour lui de revenir en arrière, de porter une atteinte quelconque à cet ensemble de lois démocratiques qui ont pu, au moment où elles ont été faites, soulever bien des résistances, mais qui sont aujourd'hui consenties, presque acceptées par ceux-là mêmes qui les ont combattues avec le plus d'acharnement. Non, il ne peut s'agir, pour la République, d'un recul quelconque, d'une marche en arrière, si lente qu'elle soit. Nous voulons conserver notre patrimoine, tout notre patrimoine. »

Est-ce clair, et n'est-il pas bien entendu qu'à aucun prix on ne peut toucher à cet ensemble de lois démocratiques qui constituent le patrimoine républicain. Et ces lois quelles sont-elles ? Ce sont précisément celles que tous les chefs du parti dominant, tous les fauteurs de la persécution religieuse, tous les représentants du gouvernement proclament comme les lois essentielles et intangibles de la République, ce sont ces lois de laïcisation scolaire pour la jeunesse et de servitude militaire pour le clergé, dans lesquelles se personnifie l'esprit de la persécution, lois impies et vexatoires qui perpétueront tant qu'elles existeront, cet odieux régime d'hostilité envers le catholicisme contre lequel les catholiques n'ont cessé de protester. Et dès lors, quelle différence y a-t-il entre M. Constans, parlant de pacification religieuse avec le maintien des lois de persécution, et M. Goblet, ou M. Dupuy, ou M. Lockroy, disant qu'il n'y a point de paix possible avec les catholiques, tant qu'ils n'auront pas accepté et reconnu les lois fondamentales du régime républicain ?

Il est vrai que M. Constans, avec son humeur de Toulousain, assure qu'il n'entend pas attenter à la liberté d'autrui, qu'il veut même que tout citoyen, s'il est catholique, puisse aller à la messe, comme chantait jadis Bérenger. Mais est-ce donc là tout le droit des catholiques, et la religion est-elle libre, ou cesse-t-elle d'être persécutée, parce que les gens ont la faculté d'assister à la messe ? N'y a-t-il pas pour les catholiques des droits d'enseignement, d'association et de propriété, qui font partie intégrante de la liberté du culte, comme la simple possibilité d'entrer dans une église pour y remplir les devoirs religieux ? Et d'ailleurs cette liberté d'entendre la messe est-elle entière lorsqu'il y a, à côté, des lois qui ont pour effet d'empêcher le recrutement du clergé,

d'entraver l'exercice de son ministère, d'asservir l'administration des églises et du culte à l'Etat ?

Vraiment pour des esprits sérieux, qui voient les choses en elles-mêmes et ne se paient point de mots, les belles promesses d'apaisement religieux débitées à Toulouse par M. Constans ressemblent plus à une gasconnade de circonstance qu'à un programme de gouvernement. Ce n'est pas sur de telles paroles que les catholiques peuvent faire fond pour se rallier à la République.

On a singulièrement exagéré le sens et la portée du discours de Toulouse, en disant que les ralliés avaient trouvé en M. Constans leur homme, et la République conservatrice un chef. M. Constans n'a promis qu'une chose, c'est d'appliquer avec tolérance des lois inacceptables pour les catholiques. Quelle différence réelle y a-t-il entre ce programme et celui de M. Goblet ou de M. Dupuy ? Il faut voir les choses de loin, pour dire, avec la *Volkszeitung* de Vienne : « En proclamant le principe que la République de concentration doit être remplacée par la République de conciliation, M. Constans a établi la direction à suivre aux prochaines élections et s'est élevé à la situation d'un guide politique avec lequel le président Carnot devra compter, qu'il le veuille ou non. »

Que M. Constans devienne pour M. Carnot, avec son discours de Toulouse, un rival sérieux dans l'avenir, que beaucoup de conservateurs et d'honnêtes gens, plus amis du repos que de la lutte, soient disposés à se contenter des déclarations de M. Constans et à se mettre à sa suite : c'est un fait qu'on ne saurait nier, puisque, d'un côté, le ministère et le parti radical en sont venus à craindre M. Constans comme un nouveau Boulanger, et que de l'autre M. Piou et ses amis ont déclaré vouloir s'en tenir pour les élections au programme *minimum*, c'est-à-dire au discours de Toulouse ; mais que les catholiques qui ont lu dans les instructions du Pape qu'il ne fallait accepter la constitution de 1875 que pour mieux combattre la législation républicaine, abandonnent le terrain de la lutte, acceptent une transaction aussi illusoire que celle qui leur est proposée au sujet des lois scolaire et militaire, aillent aux élections avec le programme de Toulouse et prenne M. Constans pour chef, en attendant l'heure de l'acclamer comme le restaurateur du gouvernement et de l'ordre en France : est-ce possible, est-ce convenable, est-ce digne de la

cause catholique; et peut-on croire que le *Moniteur de Rome* lui-même, en poussant dans cette voie les catholiques de France, indique les vraies directions de la politique pontificale ?

Sous ce rapport, M. le comte d'Haussonville a bien mieux marqué, dans le discours qu'il a prononcé devant les représentants de la presse monarchique de province, ce que doit être l'action catholique aux élections; en déclarant qu'il ne pouvait être question pour les catholiques d'accepter un programme minimum comportant l'acceptation des lois scolaire et militaire.

C'est tout le moins qu'ils bornent leurs revendications à exiger l'abrogation des lois que M. Constans lui-même considère comme le patrimoine inaliénable de la République et qui sont la ruine du catholicisme. S'ils avaient à ajouter quelque chose à leur programme, ils devraient réclamer non moins énergiquement et le retrait de la loi sur la comptabilité des fabriques et l'abrogation de la néfaste loi du divorce et la réintégration des ordres religieux.

Vraiment, certaines personnes, certains journaux abusent étrangement du Pape. On l'invoque, on le fait parler, on le mêle à toutes les questions avec une liberté et une irrévérence qui seraient de nature à compromettre sa souveraine autorité. Ne prétend-on pas que le Vatican lui-même serait l'inspirateur de la politique de ralliement préconisée aujourd'hui par les libéraux de toute nuance, au prix des plus exorbitantes concessions ? Ne va-t-on pas jusqu'à insinuer que le Saint-Siège aurait accepté le principe des lois scolaire et militaire, moyennant les adoucissements pratiques dont M. Constans a laissé entrevoir la promesse ?

C'est ainsi qu'on en avait usé jadis à propos de l'affaire des écoles aux Etats-Unis. Là, il s'était trouvé un prélat zélé, ardent, mais trop ouvert aux idées nouvelles, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, de Minnasota, pour accepter, au sujet d'écoles catholiques de son diocèse, un compromis contraire aux décrets du concile plénier de Baltimore. A la suite de ce concile, les catholiques d'Amérique ont créé partout des écoles de leur culte, où l'enseignement religieux est donné. Ces écoles paroissiales sont confessionnelles, tandis que les écoles publiques ou gouvernementales sont des écoles neutres et laïques à la manière des écoles françaises.

Or, Mgr Ireland avait cru bon, il y a quelques années, d'entrer

en arrangement avec la Commission scolaire gouvernementale pour transformer ses écoles paroissiales de Paribault et de Stillvater en écoles officielles, c'est-à-dire neutres. Une telle conduite n'avait pas manqué de soulever de vives discussions dans la presse et des protestations même au sein de l'épiscopat. L'affaire avait été portée à Rome ; là, en raison des circonstances, et par égard pour le prélat mis en cause, le Saint-Siège avait prononcé un *tolerari posse* pour les deux écoles spéciales du diocèse de Saint-Paul. Mais les choses n'en étaient point restées là. On avait abusé de la concession particulière du Saint-Siège, pour prétendre que le système des écoles neutres l'avait emporté à Rome, et même on avait attribué au délégué apostolique du Saint-Siège, Mgr Satolli, envoyé aux Etats-Unis pour régler la question scolaire, un projet de statut autorisant pour les catholiques les écoles officielles, projet dont certain journal catholique français s'était fait le trop complaisant garant.

Tout cela n'était qu'une machination libérale, propre à servir, en Amérique comme en France, la politique opportuniste du jour.

Rome, enfin, a dû intervenir, et elle l'a fait, en rappelant les principes, dans une lettre circulaire de la secrétairerie d'Etat aux évêques des Etats-Unis et dans un *memorandum* particulier à Mgr Ireland.

Ces principes, ce sont ceux qui l'ont toujours guidé dans la question scolaire, tant en Belgique, en Allemagne, en France que dans les autres pays. L'Eglise a toujours considéré l'instruction et l'éducation de la jeunesse comme une chose qui la regarde en premier lieu, et les parents après elle, et sur laquelle l'Etat ne peut avoir qu'un droit d'ingérence secondaire et limité. Le Saint-Siège rappelle donc que les décrets du concile de Baltimore doivent rester en pleine vigueur et être observés partout. Or, ces décrets prescrivent l'érection d'écoles paroissiales contre les écoles neutres gouvernementales. C'est ainsi que certains osent faire servir le Saint-Siège à leurs visées et à leurs opinions particulières. C'est le même abus en Amérique qu'en France.

Les élections d'Allemagne ont tenu toute l'Europe attentive ce mois-ci. Qu'allait-il sortir de cet appel de l'Empereur Guillaume au peuple allemand ? La nation, docile aux vues ou aux

volontés de son souverain, enverrait-elle au Reichstag une majorité de représentants favorable à cette loi militaire, que les hautes autorités de Berlin déclarent nécessaire au salut de l'Empire ? Résisterait-elle, au contraire, aux pressantes sollicitations du pouvoir, au risque de provoquer de la part de l'Empereur et de son conseil des représailles contre le suffrage universel ou des résolutions plus graves encore au point de vue de la paix publique ? La nation a parlé aujourd'hui, mais sa réponse est telle qu'elle laisse la situation douteuse.

Il semble, en effet, que cette question militaire posée devant les électeurs n'ait pas eu, aux yeux du suffrage universel, l'importance exclusive que lui donnaient les préoccupation du dehors. La question sociale a joué un aussi grand rôle dans le scrutin.

On peut même dire que la caractéristique des nouvelles élections c'est le progrès considérable du socialisme dans tout l'Empire, à l'exception des provinces toutes catholiques de la Prusse rhénane et de la Westphalie et d'une partie de la Bavière. La lutte s'est trouvée plutôt engagée sur le terrain des intérêts sociaux que sur la question spéciale de la loi militaire. Par le fait, tous les vieux partis, uniquement occupés de politique, et qui avaient un rôle prépondérant dans les anciens Parlements de M. de Bismarck, les conservateurs libéraux, les nationaux libéraux, les progressistes avec leur chef, M. Richter, ont été laissés de côté. Au contraire, on a vu entrer en scène des partis nouveaux, les antisémites, les conservateurs agraires qui représentent un ordre nouveau d'intérêts. Les socialistes unis, compacts, avaient posé des candidatures dans tous les districts. C'est entre eux et les catholiques du centre qu'a eu lieu la vraie lutte, celle qui deviendra de plus en plus la lutte de l'avenir ; car, pour l'Allemagne comme pour les autres pays, un jour arrivera où il n'y aura plus que deux forces, deux intérêts en présence : le socialisme et le catholicisme.

Il y a vingt ans, les socialistes n'étaient que cinq au Reichstag ; ils seront soixante maintenant : c'est là le plus grave symptôme de l'élection. A ces soixante socialistes, s'ajoutent, comme expression du mécontentement public contre le régime du capital et de l'usure, les quinze antisémites élus au nouveau Reichstag. Le succès du centre catholique qui n'a presque rien perdu de ses anciennes positions, représente aussi la persistance du désaveu d'une grande partie de la population allemande à

l'égard de la néfaste politique du *kulturcampf*; qui n'a que trop duré et qui pourrait reparaître un jour ou l'autre, si le parti catholique ne continuait pas à se tenir fermement en face du gouvernement césarien de Berlin.

Le centre avec son nouveau chef, M. Liéber, ne sort un peu diminué de la lutte électorale que par suite de l'acquiescement de plusieurs de ses membres au projet de loi militaire de l'Empereur. Cette loi, il est bien certain que le pays n'en veut pas, qu'il l'eût unanimement repoussée, s'il avait été laissé à lui-même et libre de voter comme il le voudrait.

Sous ce rapport, le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu n'est pas la véritable expression, l'expression intégrale des sentiments du pays. C'est à peine si, le compte fait des voix après les divers scrutins de ballottage, il y aura une petite majorité contre la loi militaire, et encore cette majorité n'est-elle ni certaine, ni définitive.

Bien des circonstances ont pesé sur les élections. L'élément féodal et militaire de la nation a usé de toute son influence auprès des électeurs ruraux; de son côté le gouvernement a exercé une pression générale sur la masse des votants. Pendant que l'empereur Guillaume exprimait publiquement l'espoir que le nouveau Reichstag adopterait le projet de loi militaire du gouvernement, pendant qu'il envoyait au grand duc de Bade une dépêche dans laquelle il déclarait que là où il s'agissait de la sécurité de l'Empire, le peuple allemand mettrait de côté les divergences momentanées d'opinions et se tiendrait uni dans la forte résolution de maintenir ce qui avait été acquis antérieurement, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait un article à sensation où il était dit, en termes à peu près ouverts, que si le pays renvoyait au Reichstag une majorité hostile à la loi militaire, une seconde dissolution serait inévitable, et que d'ailleurs le gouvernement saurait s'opposer avec énergie à toutes les tentatives qui seraient faites pour déplacer à ses dépens les droits et les pouvoirs fondés sur la constitution.

Malgré sa répugnance pour une aggravation des charges militaires, le peuple allemand a voté sous l'empire de ce double sentiment qu'une protestation contre le projet de loi du gouvernement serait inutile, puisqu'elle serait suivie d'une nouvelle dissolution du Reichstag, et, au besoin, d'une modification du système électoral, et que la loi si accablante qu'elle fût était

peut-être nécessaire au salut commun, puisque le gouvernement la considérait comme telle. Aussi, la majorité élue contre la loi militaire est-elle plutôt, en réalité, une majorité de rencontre qu'une majorité de principe. C'est à titre de catholiques, de socialistes, d'antisémites, de conservateurs agraires, plutôt encore qu'à titre d'adversaires de la loi militaire que les candidats de ces divers partis ont été élus. Aussi croit-on qu'en dépit d'une majorité numériquement hostile à la loi militaire, cette loi finira par être votée, avec le tempérament que le baron de Huene et les autres membres dissidents du Centre avaient d'abord proposé.

On peut y compter, en Allemagne comme en Europe, l'empereur Guillaume ne se laissera pas vaincre par l'opposition que la loi militaire rencontrerait dans le nouveau Parlement. Plus que jamais il la veut, et a des raisons de la vouloir. Au cours de la campagne électorale, les adversaires du militarisme avaient cherché à exploiter contre le projet du gouvernement la déclaration du comte Kalnoky aux délégations hongroises, répétées devant les délégations autrichiennes. On faisait valoir les assurances données par le chancelier de l'Empire austro-hongrois sur le caractère essentiellement pacifique de la triple alliance, pour démontrer l'inutilité des nouveaux armements et de l'augmentation des effectifs militaires en Allemagne. Mais on a passé sous silence l'autre partie des déclarations du comte Kalnoky constatant que les rapports entre la Russie et l'Autriche-Hongrie étaient devenus meilleurs.

Un rapprochement s'est opéré, en effet, entre les deux Empires, et ce rapprochement s'est manifesté à la fois par un refroidissement dans les rapports de la Russie avec la France et par un changement d'attitude de la puissance moscovite dans les Etats balkaniques. Plusieurs indices prouvent que la Russie renoncerait à prêter son appui à l'agitation panslaviste, qu'elle cesserait de vouloir faire de la propagande russe aux dépens des intérêts de l'Autriche. On s'est aperçu de ce revirement en Italie, où les déclarations du comte Kalnoky, auxquelles est venu s'ajouter le succès des catholiques aux élections municipales de Turin et de Rome, ont eu un douloureux écho, malgré les commentaires optimistes donnés à la Chambre de Montecitorio par le sous-secrétaire d'Etat, M. Barzilai. Mais c'est en Allemagne surtout, dans les régions officielles, que le rapprochement aus-

tro-russe a produit la plus pénible impression. On y a compris que plus que jamais, en dépit de la triple alliance, l'Allemagne ne devait compter que sur elle-même, et c'est pourquoi la loi militaire, toute impopulaire qu'elle soit, finira par s'imposer. Entre le mécontentement de la nation et la sécurité de l'Empire l'alternative est pénible pour le souverain, mais le choix est forcé.

Avant tout il faut vivre.

ARTHUR LOTH.

Tours, imp. E. SOUDÉE

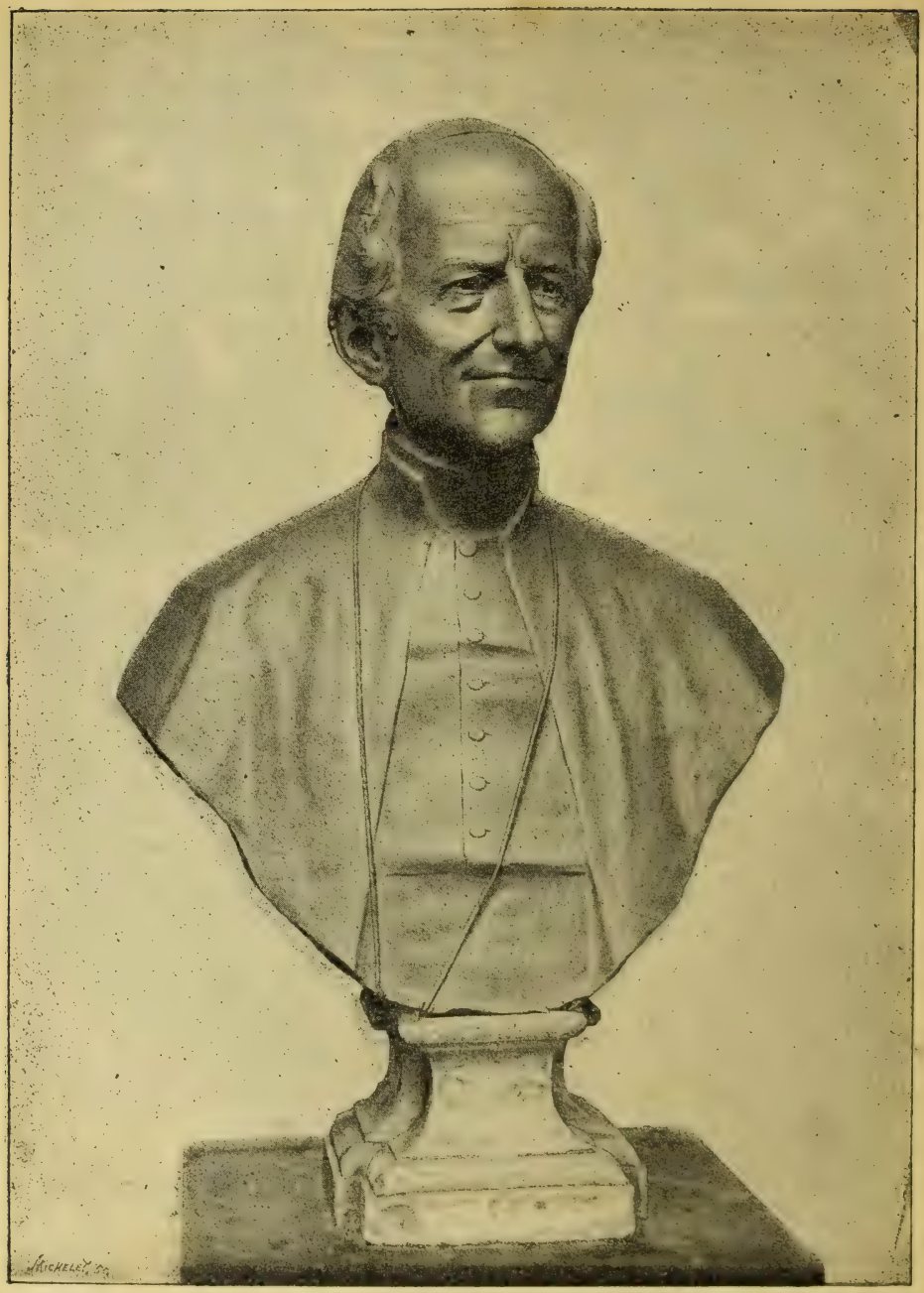

LÉON XIII EN 1893

Buste de Sa Sainteté
Exécuté par A. Marquet de Vasselot et destiné à la grande galerie du Vatican.

LÉON XIII EN 1880

Le 2 mars 1810, il y a quatre-vingt-trois ans, naissait à Carpinetto, petit village du diocèse d'Agnagni (1), province de Frosinone, Vincent-Joachim Pecci.

Cet enfant devait être un des grands hommes de son siècle une des lumières de l'Eglise, un pontife exceptionnel dont la science diplomatique devait doucement, saintement, imposer à l'Europe ses volontés sacrées et ses grandes idées humanitaires et sociales.

Son père, le comte Pecci, appartenait à une famille noble de Sienne. Sa mère Anne Prosperi, patricienne d'antique race était surtout distinguée par sa piété profonde et son inépuisable charité. Elle et son mari vivaient faisant le bien et donnant l'exemple des grandes vertus chrétiennes.

(1) Patrie de Boniface VIII qui y fut fait prisonnier par Guillaume de Nagarat et Sicera-Calonna en 1303

Les armes des Pecci sont : une comète illuminant un champ d'azur : *Lumen in cœlo.*

Au moment même où naissait Joachim Pecci, de grands événements s'accomplissaient en Europe.

Napoléon Ier, empereur des Francais, roi d'Italie régnait et gouvernait. Le drapeau tricolore flottait à Paris, à Turin, à Rome, et c'est à l'ombre de ses plis que l'enfant fit ses premiers pas.

Mais les événements se précipitent. Napoléon Ier instrument génial de la Toute-Puissance divine, a accompli son œuvre. La Restauration s'est faite. Les Etats Pontificaux ont été reconstitués. Et le jeune Joachim put assister au remplacement du drapeau tricolore sur les vieilles murailles de son village natal, par le drapeau pontifical. Pie VII, le prisonnier de Savone et de Fontainebleau, venait de recouvrer le domaine temporel des Papes et, bientôt, le Souverain Pontife était le seul des rois de l'Europe qui consentait à donner asile à la famille Bonaparte et à la mère si noble et si digne de celui qui, vainqueur, l'avait persécuté ! La fortune et les flots avaient changé, mais le cœur du vicaire de Jésus-Christ, toujours plein de la bonté de Notre-Seigneur, avait, dès longtemps, pardonné, il voulut que les parents du moderne César trouvassent dans la Ville Eternelle le calme, le repos et la sécurité.

Léon XII succède, en 1823, à Pie VII.

Joachim Pecci, alors écolier studieux, déjà remarqué de ses maîtres, assista au règne glorieux de celui dont il devait prendre le nom.

Bientôt, le comte Pecci comprit qu'il fallait donner à son fils une instruction plus forte que celle qu'il pouvait acquérir à Carpinetto : il l'envoya au collège de Viterbe dont le jeune homme ne tarda pas à devenir l'élève le plus distingué.

A la mort de sa mère il entre au collège Romain. A vingt ans il est reçu docteur.

Dieu appelait à lui cette âme d'élite.

Joachim Pecci se fait admettre à l'académie des nobles ecclésiastiques où il se prépare aux Ordres Saints.

Grégoire XVI, qui se connaissait en hommes, distingua bientôt, entre tous, le jeune abbé et le nomma, à peine âgé de vingt six ans, « Référendaire à la signature ».

Le 23 décembre 1837, Vincent Joachim Pecci est ordonné prêtre.

Peu de temps se passe et Grégoire XVI lui confie la très importante et très délicate mission de Délégat de la province de

Bénévent qui comporte le titre de monsignor. Nous sommes en 1828, Mgr Pecci a 28 ans.

Le nouveau Délégat déploya une grande énergie et une science administrative profonde dans la direction de la province confiée à son autorité.

Les brigands l'infestaient; ils disparurent. L'ordre fut rétabli.

Grégoire XVI, ces résultats acquis à sa grande satisfaction, lui fit accepter le gouvernement de première importance, des provinces de Spolète et de Pérouse. Et Mgr Pecci agit si bien, que, durant son séjour, les prisons de son préfectorat demeurèrent vides : et Pérouse seule compte 20.000 habitants !

Il fallait récompenser tant de talents unis à de pareils succès, sans précédents jusqu'alors.

Grégoire XVI rappelle le jeune Délégat, le préconise archevêque de Diamette, *in partibus infidelium*, et l'envoie en qualité de Nonce apostolique à Bruxelles.

Le roi Léopold ne tarda pas à honorer de son amitié personnelle et de sa confiance absolue le jeune Nonce. La Belgique entière apprécia son caractère, ses talents, son urbanité, son savoir et aussi sa modestie. Et lorsque, en 1846, sa santé compromise obligea le jeune diplomate à demander son rappel, le roi Léopold lui conféra la grand-croix de son ordre et demanda pour l'archevêque de Damiette la pourpre cardinalice.

A peine Mgr Pecci fut-il arrivé à Rome que les habitants de Pérouse le demandèrent pour gouverneur. Grégoire XVI admit leur pétition, et Mgr Pecci, créé cardinal *in petto*, leur fut envoyé.

Sur ces entrefaites, Grégoire XVI mourut. Il fut remplacé par Pie IX qui, sept ans après, le 15 décembre 1853, le fit entrer dans le Sacré Collège.

Pendant trente années, Mgr Pecci a gouverné Pérouse, et l'on peut dire qu'il y fit refleurir l'âge d'or. Il y fonda « l'Académie théologique de Saint Thomas ».

Au milieu du calme profond de sa province, le cardinal Pecci travailla beaucoup. Beaucoup de ses mandements, traitant de *La Civilisation*, sont demeurés célèbres ; on peut dire qu'ils sont le prélude des encycliques qui, depuis, ont si profondément ému le monde politique, religieux et social.

Après la mort du cardinal Antonelli, S. E. le cardinal Pecci est nommé Camerlingue de la Sainte Eglise, en remplacement du cardinal de Angelis, le 21 septembre 1877.

La dignité de Camerlingue, l'une des premières parmi les dignités acclésiastiques, confère des droits étendus à celui qui

en est revêtu ; à la mort du Pape, pendant la vacance du Saint-Siège, pour la préparation du conclave, les pouvoirs du Camerlingue sont d'une importance capitale.

« A la mort de Pie IX, dirons-nous avec Mgr Guérin dans sa « biographie de S. S. Léon XIII, le cardinal Pecci sut déployer, « dans une charge d'une extrême délicatesse, des qualités excep- « tionnelles de prudence, de sagacité, d'énergie, d'expérience. « La confiance dont Pie IX lui avait donné, en dernier lieu, des « témoignages éclatants, semblait le désigner d'avance au choix « de ses vénérables collègues.

« En effet, le 20 février 1878, après trente-six heures de con- « clave, *il fut élu Pape* au troisième scrutin et prit le nom de « Léon XIII.

« Salué, dès lors, comme une lumière venue du Ciel, — *Lu-* « *men in cœlo* — l'auguste Pontife a répandu sur le monde « toutes les clartés de la doctrine. »

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de présenter aux lecteurs de la *Revue du Monde catholique* qui les connaissent tous, les différents actes de la vie de l'auguste et vénéré Léon XIII, dont la dernière Encyclique a rallié autour du drapeau — même tenu par la République — de la liberté, de la réforme sociale, de l'amélioration matérielle et sociale des déshérités de ce monde, les hommes de bonne volonté de tous les partis.

Notre but est plus modeste.

Nous avons voulu rappeler, rapidement, les événements d'une existence si bien remplie, pour permettre à ceux qui nous liront de considérer avec toute l'attention qu'ils méritent les deux portraits de Sa Sainteté que nous publions aujourd'hui.

L'un, le camée, date de 1882 ; l'autre, le buste, date de 1893. Les deux se complètent.

Le camée a été fait à Rome. C'est un bijou précieux, don gracieux du Saint-Père à M. Ferdinand Riant et à sa fille, Valentine Riant, morte à Paris, à la fleur de l'âge, en odeur de sainteté, au couvent des Auxiliatrices de Marie dont elle était une des Sœurs.

M. F. Riant a bien voulu nous prêter ce portrait encore inédit pour que nous fassions connaître plus encore qu'il ne l'est le visage si bienveillant et si fin de Léon XIII.

Notre seconde gravure reproduit le buste de notre Saint-Père le Pape, demandé à notre très distingué sculpteur Marquet de Vasselot, par S. E. Mgr Thomas, cardinal archevêque de Rouen.

Achevé au mois de juin 1893, ce buste est donc, pour ainsi dire, la dernière expression de la physionomie du Pape.

Mgr Thomas, un des princes de l'Eglise dont la France s'honore, a tenu à laisser au monde une vivante et parlante image du Pontife Suprême que tous honorent, estiment, aiment, du plus humble des catholiques aux plus hauts monarques — même dissidents — l'empereur de Russie, la reine d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne, le Sultan.

M. Marquet de Vasselot, l'auteur célèbre de tant d'œuvres diverses et, surtout, du fameux *Christ au tombeau* que possède l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, a merveilleusement réalisé la pensée de Mgr Thomas.

Ce buste vit, il pense, il parle. Ses yeux, d'une acuité singulière, pénètrent celui qui le regarde ; on dirait qu'ils plongent dans la conscience de « l'interlocuteur » : c'est le mot hardi qu'il convient d'employer pour bien faire comprendre à quel point ce portrait est la nature elle-même. La bouche très légèrement moqueuse, dénote, néanmoins, la bonté et laisse voir l'éloquence, cette éloquence persuasive, chaude, communicative, qui fut celle de Chrysostôme. L'ensemble, d'aspect quelque peu ascétique, traduit la finesse de l'homme politique, du diplomate exquis, qui, gouverneur de province, ou Nonce Apostolique, obtint plus du peuple par la bonté, et des cours étrangères par une habileté affable et charmante, que par la sévérité ou par l'astuce.

Ce travail on ne peut plus remarquable et qui eut placé Marquet de Vasselat au premier rang, s'il n'y était déjà, peut prendre place au Vatican ; il y honorera la sculpture de tous les temps, la sculpture française contemporaine en particulier, et donnera aux générations à venir une idée complète de ce que fut notre grand Pape Léon XIII.

Quant à la Papauté, que les mirmidons du temps présent disent être près de sa chute, qu'ils sachent bien que l'Eglise du Christ est impérissable comme sa morale.

Ecoutez, sectaires ! la voix de l'Anglais Macaulay, protestant, ennemi acharné du catholicisme, car nul n'a donné une plus grande idée de la Papauté que ce schismatique endurci, auquel la puissance de la vérité a arraché ce sublime aveu :

« .....Nous n'apercevons aucun signe qui annonce l'approche du terme de la longue domination de Rome. La Papauté a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques existant, aujourd'hui, dans le monde, et nous ne sommes pas sûr qu'elle ne soit destinée à voir la fin de tous.

« Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent

mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent franchi le Rhin, quand l'éloquence grecque florissait encore à Antioche, quand les idoles étaient encore honorées dans le temple de La Mecque : et elle pourra survivre dans toute sa vigueur primitive, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera au milieu d'une vaste solitude et, appuyé contre une arche brisée du pont de Londres, esquissera sur son album les ruines de la cathédrale de Saint-Paul...

.... L'anarchie avait eu son règne, (il s'agit de la Terreur et du gouvernement d'alors) un nouvel ordre de choses naquit de la confusion même, nouvelles dynasties, nouvelles lois, nouveaux titres...

Au milieu s'éleva la Papauté...

Les Arabes racontent dans leurs fables que la grande pyramide fut bâtie par des rois antédiluviens et que seule, de tous les ouvrages de la main des hommes elle supporta le poids du déluge.

« Telle fut la destinée de la Papauté.

« Elle avait été ensevelie sous la grande inondation ; mais ses fondations étaient restées inébranlables, et lorsque les eaux s'écoulèrent, elle apparut seule au milieu des ruines d'un monde bouleversé.

« La République de Hollande n'existait plus, l'Empire d'Allemagne, ni le grand conseil de Venise, ni la vieille ligue Helvétique, ni la maison de Bourbon, ni les Parlements et l'aristocratie de la France.

« L'Europe était couverte de jeunes créations ! Un empire français, un royaume d'Italie, une Confédération du Rhin.

« Les derniers événements n'avaient pas seulement altéré les limites territoriales et les institutions politiques ; la distribution de la propriété, la composition et l'esprit de la société avaient, dans presque tous les Etats de l'Europe catholique, subi un changement complet :

« L'Eglise immuable était encore debout... »

N'en déplaise à la secte victorieuse, nous estimons que cette prophétie de l'anglican Macaulay prévaudra contre la haine de la franc-maçonnerie et du judaïsme contemporains.

P. Conil.

BERRYER

(suite)

V

Le barreau de Paris n'a jamais eu plus d'éclat que dans la première moitié de ce siècle. Quelle variété de talents ! Que de noms justement célèbres ! Sous le Consulat et le premier Empire, Desèze, Bellart, Delacroix-Frainville, Gicquel, Bonnet, Berryer père, Archambault, Ferrey, Roy, Delamalle, Gairal, Tripier ; — sous la Restauration, la monarchie de Juillet, la seconde République et le second Empire, Berryer fils, Odilon Barrot, Hennequin, Persil, Barthe, Dupin aîné, Mérilhou, Chaix — d'Est-Ange, Eugène Janvier, Philippe Dupin, Marie, Paillet, Crémieux, Dufaure, Baroche, Léon Duval, Billault, Bethmont, Jules Favre, Emile Ollivier, Rousse, Allou,

Et d'autres que je sais, et d'autres que j'oublie.

Berryer a été le premier de tous, le premier dans les affaires criminelles, le premier aussi dans les affaires civiles. Il possédait tous les dons, tous les talents qui font les grands avocats, cette puissance de logique qui force les convictions, cette chaleur d'âme qui émeut les esprits, ce souffle d'éloquence qui incline les volontés, cette décence qui, suivant l'expression de Guillaume du Vair « est la plus grande et la plus difficile partie de l'oraison (1) » ; et avec tout cela, et au-dessus de tout cela, ce je ne sais quoi qui n'appartient qu'au génie et qui fait les grands orateurs comme les grands poètes.

(1) *De l'Éloquence française*, par Guillaume du Vair, premier président du Parlement de Provence.

Plusieurs chapitres du livre du P. Lecanuet, et non les moins intéressants, sont consacrés à la carrière judiciaire de Berryer. Je regrette seulement qu'il n'ait pas signalé la réforme qui s'est opérée au barreau, à l'époque de la Restauration, et dont l'honneur revient à Berryer, pour la plus grande part.

Le premier volume de ses *Plaidoyers* s'ouvre par l'affaire du capitaine Serres de Saint-Clair, accusé d'avoir assassiné la fille Cornélie Kaersmakers, et traduit devant le Conseil de guerre de Paris le 17 mai 1815 (1). La plaidoirie du jeune avocat est jetée dans le moule alors consacré : *Exorde*, — *Faits*, — *Discussion* divisée en trois parties, chacune de ces parties divisée elle-même en *paragraphes*, telle était, sous l'Empire et au début de la Restauration, la forme de plaidoirie adoptée par les Bellart, les Bonnet, les Delamalle, les Gairal. De cette forme, ces illustres avocats ont tiré, il faut le reconnaître, un merveilleux parti. Mais avec la Restauration, l'heure était venue d'un renouvellement général dans tous les ordres de la pensée.

La révolution pacifique et glorieuse qui se fit en ce moment dans la poésie, dans la critique, dans l'histoire, dans la philosophie, dans les beaux-arts, se produisit aussi au barreau.

Sans fracas, sans efforts, Berryer — Berryer *fils*, comme on l'appelait en ces belles années — renversa les trois divisions — j'allais dire les trois *unités* — de la plaidoirie classique. A cette plaidoirie, un peu trop formaliste et régulière, il substitua, non la plaidoirie romantique — que saint Yves nous en préserve ! — mais la plaidoirie improvisée, vivante, cette chose nouvelle enfin, *res miranda populo*, la plaidoirie sans phrases.

Et ce qu'il y eut d'admirable dans cette révolution... de palais, c'est que Berryer la fit naturellement, sans prétentions, sans préfaces. Eh ! mon Dieu ! je ne voudrais même point répondre qu'il ne l'ait pas faite, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Le rôle de réformateur, en effet, n'allait point à la simplicité de ce grand homme. Sous tout réformateur, pour peu qu'on le gratte, on s'aperçoit vite qu'il y a du comédien : il n'y en avait pas le plus léger grain dans la nature de Berryer. N'oublions pas, d'ailleurs, que s'il fut le créateur de la

(1) *Plaidoyers*, T, 1, p. 4 et suiv. — La fille Cornélie Kaersmakers était connue sous le nom de la belle Hollandaise. Balzac l'a mise en scène sous le nom de Sarah van Gobseck dans plusieurs de ses romans. (*Gobseck*. — *César Birotteau*. — *Les Marana*).

plaidoirie nouvelle, et s'il la porta presque aussitôt à son plus haut point de perfection, il le dut en grande partie à la forte éducation, à la méthode savante qu'il tenait de l'ancien barreau. Cette vieille école avait du bon. En exigeant que l'orateur n'abandonnât rien à la fantaisie et au caprice, elle le forçait à tracer un plan et à le suivre. Seulement les lignes de ce plan étaient trop accusées ; on voyait trop les muscles et les nerfs. Chez Berryer, les muscles et les nerfs existent, mais on ne les voit pas. Nous avons sous les yeux, non un squelette revêtu de brillants oripeaux, mais quelque chose de vivant, qui respire et qui marche. C'est une création véritable, c'est la nature même.

Le lecteur en pourra juger par les détails que donne le P. Lecanuet. Je n'y saurais guère ajouter, je demande pourtant la permission de rappeler ici un souvenir personnel.

J'étais encore au collège, dans une ville de province, siège de l'une de nos principales cours d'appel. Berryer était venu plaider une affaire civile d'une importance exceptionnelle : il s'agissait d'une question d'Etat, à laquelle se rattachaient des intérêts pécuniaires considérables. Son client étant un ami de mon père, il me fut donné d'assister à l'audience. Son adversaire, bâtonnier de l'ordre, était un fort en thème... et en droit : il s'appliqua de son mieux, entassant arguments sur arguments, textes sur textes, arrêts sur arrêts. Cela dura *trois jours*. Lorsqu'il s'arrêta, le soir du troisième jour, il était plus de quatre heures. Berryer se leva.

« Maître Berryer, lui dit le premier président, la Cour va renvoyer l'audience à demain, afin de ne pas scinder votre plaidoirie. — Si la Cour veut bien m'accorder une demi-heure, reprit Berryer, cela me suffira. Je suis attendu demain à X..., et je désirerais pouvoir partir ce soir. » Le client de Berryer regarda mon père avec désespoir. C'était sa fortune qui s'écroulait ; en une demi-heure, comment renverser, cette forte et solide plaidoirie qui avait duré douze heures ? Comment, en trente minutes, démolir cette épaisse muraille bâtie à chaux et à sable? Cependant, Berryer parlait; sa voix harmonieuse et pure remplissait sans effort l'enceinte de la grande salle. Il avait pris un code, il avait lu un tout petit article, puis avec son bon et loyal sourire : « Messieurs, avait-il dit, ma cause est gagnée. » Et elle l'était, en effet. Point n'avait été besoin de démolir le mur ; il lui avait

suffi de quelques paroles pour montrer que ce mur, qui avait toutes les qualités, avait pourtant un léger défaut : il était en dehors du vrai terrain du débat, à côté de la question. Cinq heures n'étaient point encore sonnées à l'horloge de la Cour, et Berryer se rasseyait, ayant porté la conviction dans tous les esprits. Ainsi procédait, dans les affaires civiles, le puissant avocat, ne s'attardant jamais aux menus détails, mettant tout d'abord le doigt sur la vraie difficulté, sur le nœud de la question, puis le dénouant sans efforts, avec une aisance et une bonne grâce charmante, et aussi, quand il fallait, le tranchant du glaive de sa parole.

Et puisque je me suis laissé aller à réveiller mes souvenirs d'antan, on m'excusera d'en évoquer encore un.

M. de Falloux, au tome premier de ses *Mémoires*, raconte comment, le 27 février 1833, il revêtit indûment une robe d'avocat, pour pénétrer dans la salle d'assises où s'allait juger le procès de Chateaubriand, poursuivi pour avoir jeté, dans sa brochure sur la *Captivité de Mme la duchesse de Berry*, le cri fameux que l'histoire a retenu : *Madame, votre fils est mon roi!* Grâce à cette robe usurpée, il put entendre la magnifique plaidoirie de Berryer (1). Vingt ans plus tard, le 26 mai 1853, n'étant encore qu'étudiant, j'usai du même moyen que M. de Falloux — c'est le seul point de ressemblance que j'aie avec lui — pour entrer à la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Paris. On jugeait l'affaire dite des Correspondants de journaux étrangers. Les prévenus étaient MM. de Coëtlogon, Virmaitre, Alfred de Planhol, Régis de Chantelauze, Charles Flandin, René de Rovigo, Hubert de Lapierre. Berryer plaidait pour M. Flandin. Les autres défenseurs étaient Odilon Barrot, Plocque, Dufaure, Hébert, de Belleval et du Teil. Quand Berryer se leva pour prendre la parole, l'orage éclata au dehors, et ce fut au bruit du tonnerre qu'il prononça son discours. Après avoir retracé les faits particuliers de la cause, sans éclats de voix, sans gestes, avec cette simplicité, cette familiarité, qui étaient un des charmes de son talent, soudain, le bras gauche étendu vers le procureur général, mais sans diriger vers lui son regard plein d'éclairs, il prononça contre le Deux Décembre et le pouvoir nouveau la philippique la plus véhémente qui eût jamais retenti sous les

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, par le comte de Falloux, T. 1, p. 58.

voûtes du palais. Le tonnerre grondait au dedans de la salle d'audience comme au dehors. Lorsque le bras de Berryer s'abaissa, le siège du ministère public était vide. Le procureur général avait disparu.

VI

Il me resterait à parler de l'homme. Le P. Lecanuet l'a fait en termes excellents. Le portrait qu'il en a tracé est plein de vérité, de charme et de vie. J'y voudrais cependant ajouter quelques traits.

Berryer, l'homme de son temps peut-être qui a remporté les plus grands triomphes, qui a connu la gloire sous sa forme la plus enivrante, est resté jusqu'à la fin la simplicité, la modestie même. Je relisais dernièrement la *Correspondance* de Lamartine, qui a eu, lui aussi, de magnifiques succès de tribune. Voici comment il en parlait dans ses lettres à son ami le comte de Virieu :

14 janvier 1836. — Avant-hier, j'ai improvisé admirablement et éloquemment et politiquement selon moi (1).

12 mai 1839. — Je viens de passer une semaine agitée et laborieuse : huit discours aux 221 (2), et deux à la Chambre, sans compter que je vais ce matin parler aux bureaux. Je sens le progrès oratoire. Sur les huit il y en a deux d'improvisations complètes et subites aux 221, avec l'ordre, exorde, péroraison, etc., qui m'ont confondu moi-même et vivement frappé mes auditeurs. Je te fais envoyer par Mâcon mon grand discours à la Chambre (3). Cela fait grand effet là et dans Paris. La séance n'a pas été reprise de trois quarts d'heure, c'est le thermomètre (4).

6 juillet 1839. — Je t'envoie une discussion sur l'Orient le *discours* et la *réplique à Barrot* (5). L'un et l'autre surtout ont fait une impression telle que je n'en ai jamais vu, *même aux plus grands jours de Berryer.* Le mot général est que de *dix ans,* et peut-être de *quarante ans,* la tribune n'a pas vu mieux (6).

(1) *Correspondance de Lamartine,* T. V, p. 126. — Séance de la Chambre des députés du 12 janvier 1836. Discours sur la Pologne et la politique de la France en Orient.

(2) Réunion des députés qui avaient soutenu M. Molé contre la *Coalition* de 1839. L'adresse acceptée par le ministre avait été votée par 221 voix contre 208.

(3) Séance du 8 mai 1839.

(4) *Correspondance...,* T. V, p. 360.

(5) Sur les affaires d'Orient. Séance du 1er juillet 1839.

(6) *Correspondance.....,* T. V. p. 368.

6 décembre 1840. — J'ai eu dans la Chambre un épisode de combat auquel j'aurais bien voulu que tu fusses présent. Jamais il ne me fallut un tel courage. Berryer avait été sublime de véhémence, de popularisme, et la Chambre et les tribunes étaient pulvérisées. Personne n'osait affronter une telle situation des esprits et des sens. Je suis monté à la tribune sur le refus de tous les autres et des ministres, et j'ai ressaisi violemment et passionnément l'Assemblée dans une *réplique* plus longue que son discours et entièrement improvisée. Je te l'ai envoyée; lis-la sans penser au style, mais à la difficulté. N'en crois pas les journaux vendus tous à nos ennemis : l'effet a été immense et il s'accroît (1).

Que Lamartine eût ainsi à un degré très haut le sentiment de sa valeur et qu'il ne pût s'en taire, je n'y vois pas grand mal, pour ma part; mais ce dont je suis bien sûr, c'est que dans la *Correspondance* de Berryer, le jour où elle sera publiée, on ne trouvera rien de semblable.

Son désintéressement égalait sa modestie. Les preuves qu'on en pourrait donner seraient sans nombre. Le P. Lecanuet en a cité plusieurs. Celle-ci est particulièrement touchante.

Un fermier des environ d'Evreux, nommé Dehors, était accusé d'avoir fait incendier, par esprit de vengeance, une maison habitée. Condamné une première fois, par la cour d'assises de l'Eure, aux travaux forcés à perpétuité, il fit casser l'arrêt par la cour suprême. Un second arrêt, rendu par la cour d'assises de la Seine-Inférieure et prononçant la même peine, eut le même sort. Dehors fut alors traduit devant le jury de la Seine. Berryer avait plaidé pour lui à Evreux et à Rouen. Il le défendit encore à Paris et le fit acquitter. Pendant sa plaidoirie, des acclamations avaient éclaté de toutes parts. Le président, gagné lui-même par l'enthousiasme général, s'était écrié : « N'applaudissez pas ; n'applaudissez pas, je vous en conjure, je vais manquer à mon serment ». (2) Redevenu libre Dehors réalisa sa fortune et vint, accompagné de sa fille, remercier celui qui l'avait sauvé. Il lui

(1) Séance du 1er décembre 1840. Discussion sur la question d'Orient. — *Correspondance.,...*, T. V, p. 507.

(2) Cour d'assises de la Seine. Audience du 18 juillet 1836. — *Plaidoyers*, T. II, p. 53 — Une autre fois, au mois de janvier 1861, devant le tribunal civil de la Seine, où Berryer plaidait pour M. Jérôme Bonaparte-Patterson contre le prince Jérôme-Napoléon, des applaudissements ayant éclaté dans le prétoire, le président formula sa protestation en ces termes : « Ces manifestations sont contraires à la loi. Vous pouvez, comme moi admirer en silence. »

offrit tout ce qu'il possédait ; Berryer refusa. Mais Dehors et sa fille y mirent une telle insistance que Berryer, vaincu, prit des mains du père tout ce que celui-ci lui offrait, et, s'adressant à la jeune fille : « Mon enfant, j'ai fait ce que vous vouliez ; c'est à votre tour de m'obéir. Voici votre dot. » Il fallut bien se soumettre en pleurant de reconnaissance et de joie. Pour toute récompense, Berryer leur demanda de garder sur tout cela le silence le plus absolu. Bien longtemps après, il traversait Etampes, où s'était fixée la famille Dehors. Quelle ne fut pas la surprise, la confusion de l'avocat en apercevant cinq ou six personnes agenouillées sur le trottoir par où il devait passer ! c'étaient ses anciens clients qui, informés de sa présence, voulaient lui exprimer une dernière fois leur reconnaissance.

Au mois de septembre 1840, il défendit, on sait avec quel éclat ! le prince Louis-Napoléon. Le futur empereur lui fit remettre par M. Mocquard, pour ses honoraires, 25,000 francs. Berryer refusa de les accepter. « Vous avez raison, lui écrivit Louis-Napoléon. Nos rapports ne sont pas ceux de client à avocat. Nous sommes égaux ; car si je suis prince par le sang, vous l'êtes par le cœur et par le talent. » Et avec cette lettre il lui envoya une petite table en mosaïque ayant appartenu à sa mère la reine Hortense.

En 1862, le duc de Brunswick, dont Berryer avait été le conseil en Angleterre, lui demanda de nouveau son concours dans un procès que lui intentait, à Paris, la comtesse de Civry, sa fille naturelle. Le duc, pour appuyer sa demande, y joignit un envoi de 50.000 francs, Berryer lui répondit (le 12 août 1862) : « Monseigneur, si j'ai défendu Votre Altesse contre le roi d'Angleterre et les puissants princes de sa famille, c'est qu'Elle avait raison ; mais je refuse de La défendre contre la comtesse de Civry, sa fille, parce qu'Elle a cent fois tort. Je suis, de Votre Altesse, etc ».

On vient de publier le *Journal d'Eugène Delacroix*. A la fin de l'automne 1854, se trouvant en villégiature au château de Berryer, à Augerville, le grand peintre écrivait ceci sur ses carnets :

1er novembre. — M. de Cadignan (1) me parle longuement d'une affaire

(1) C'est par erreur que les éditeurs du *Journal* ont imprimé : *M. de Cadignan*. Il s'agit ici de M. *Cadillan*, alors secrétaire de Berryer.

que Berryer doit plaider pour des domestiques auxquels leur maître a légué sa fortune ; ce jeune homme qui travaille avec lui continuellement et lui prépare ses affaires, me le fait voir *bien plus grand encore que je ne le croyais*. Il me parle de son désintéressement, de son mépris de ce qui est en dessous de lui. Il ne veut pas aller à Orléans ni je ne sais où, plaider pour M. Jouvin, gantier, qui ne lui demande que quelques instants de son talent et lui offre dix mille francs pour cela (1).

S'il refusait souvent de plaider pour les princes et les riches, les pauvres gens étaient toujours sûrs de trouver près de lui bon accueil. Tout près de sa maison, — il habitait au n° 64 de la rue Neuve-des-Petits-Champs, — demeurait une pauvre marchande de faïence. Elle eut un procès qui menaçait de ruiner son petit commerce. Quel avocat choisir ? Il y avait bien M. Berryer, mais c'était un homme si célèbre qu'elle ne pouvait se résoudre à l'aborder. Pourtant, se disait-elle, il a une bien bonne figure. Enfin elle frappa à la porte du grand avocat et timidement lui exposa son cas. « Entre voisins, lui dit Berryer, on ne refuse pas un service ». Il étudia l'affaire, défendit la pauvre marchande comme s'il eût défendu une reine et gagna son procès. Grande joie de la bonne femme, mais aussi grand embarras, car comment reconnaître un tel service ? Elle prit 1.000 francs, fruit de ses longues économies, et les porta à Berryer. Celui-ci refusa énergiquement, et comme elle insistait de même : « Voyons, dit-il, puisque vous y tenez absolument, donnez-moi un objet de votre magasin ». Et la marchande de courir chercher un magnifique encrier de porcelaine qui valait bien trois francs. On ajoute que Berryer s'attacha tellement à cet encrier qu'il s'en servit tout le reste de sa vie et l'emportait même dans ses voyages (2).

VII

Nous touchons ici à ce qui était le fond même de sa nature : il était bon. De lui aussi l'on aurait pu dire ce que Bossuet a dit du Dauphin : « La bonté n'était pas seulement une de ses vertus, c'était son fond ; c'était lui-même .» Et c'est pourquoi, malgré la divergence profonde des idées, en dépit des luttes passionnées et irritantes, ses adversaires eux-mêmes ne pou-

(1) *Journal d'Eugène Delacroix*, t. II, p. 491.
(2) L. P. Lecanuet, p. 259. — Mme de Janzé, *op. cit.*, p. 87.

vaient se défendre de l'aimer. Odilon Barrot lui disait un jour : « Comment faites-vous donc pour n'avoir pas un ennemi, alors que nous en avons tant et de si fougueux ? Vous devez avoir un trésor d'amour caché quelque part ». M. Louis de Loménie, qui n'était pas alors de ses amis politiques, écrivait en 1840 dans sa *Galerie des Contemporains illustres* : « Outre que M. Berryer est l'homme le plus éloquent, il est encore l'homme le plus fêté, le plus prôné, le plus adulé, le plus aimé, le plus idolâtré de France et de Navarre *Tout le monde aime M. Berryer* ». D'autres sans doute, parmi ses rivaux, furent bons comme lui, mais il leur manquait d'être en même temps, comme lui, simples, modestes, désintéressés ; ils ne possédaient pas ce charme, qui est le don suprême, cette grâce et cette séduction à laquelle personne ne résiste. Au milieu des événements auxquels il fut mêlé, dans ce drame du XIXe siècle, dont il fut un des personnages les plus considérables, il a été vraiment et par dessus tous « le personnage sympathique ». Je citais tout à l'heure Eugène Delacroix. Je trouve encore ces lignes dans son *Journal*, à la date du 27 décembre 1853 :

J'ai rencontré Berryer avec le plus grand plaisir, et un peu honteux de l'avoir négligé. Il me témoignait le regret de ne pas me voir, et ce n'étaient pas même de tendres reproches. *C'est une nature vraiment riche et sympathique*. Il m'a dit que je devais l'aller trouver à la campagne quelquefois ; je l'aime beaucoup (1).

C'était surtout « à la campagne » qu'il se plaisait, et la campagne pour lui, c'était son cher Augerville (2). Il y était heureux, et tout le monde était heureux autour de lui. Ses domestiques l'adoraient, le servaient jusqu'à épuisement et ne pouvaient se résoudre à le quitter. « Ce soir, écrivait-il, j'ai reçu les adieux d'Adolphe et de sa femme. Cette séparation, après plus de vingt-cinq ans de service, ne s'est pas faite sans quelques larmes sincères, et mes yeux aussi ont été mouillés. Je leur ai dit que je me consolais en pensant que leur fille et son mari allaient les continuer chez moi... »

(1) *Journal d'Eugène Delacroix*, t. II, p. 304.

(2) Le château d'Augerville, où Berryer a passé les meilleures heures de sa vie et où il a voulu mourir, touche Augerville-la-Rivière, petit village de 260 habitants, situé sur l'Essonne, à quelques kilomètres de Malesherbes, dans l'arrondissement de Pithiviers (Loiret).

Quelque temps après la mort de Berryer, M. de G. demandait à un vieux serviteur d'Augerville : « Eh bien, père Leblanc, quel âge avez-vous ? — Soixante-seize ans, Monsieur, répondit-il, mais qu'est-ce que cela me fait ? Tant que monsieur vivait, on avait du plaisir à vivre près de lui, mais à présent que notre bienfaiteur est mort, je n'ai plus qu'à partir. »

Que de traits charmants on pourrait citer de sa douceur envers les ouvriers ! Un jour, en traversant le parc, il trouve un vieillard endormi sur l'herbe, le râteau à la main. Il le réveille et lui demande ce qu'il fait là. « Mais vous le voyez bien, dit le dormeur, je gagne les trente sous de M. Berryer. — Ah ! répond Berryer, eh bien, mon ami, continue ton somme. »

Sur la porte d'Augerville, dit Mme de Jauzé dans ses *Souvenirs*, on eût pu graver la vieille devise des Sabran : « Hospitalité et Bonté » Pendant quarante ans (1), on a vu passer dans cette demeure désormais célèbre tout ce que la France possédait d'illustrations dans les arts, le barreau, la politique et les lettres. Les invités de Berryer s'appelaient Chateaubriand, La Mennais, Fitz-James, La Ferronnays, Rossini, Eugène Delacroix, Damas, Noailles, Thiers, Changarnier, Montalembert, Salvandy, Alfred de Musset, Alfred de Falloux, l'abbé Gratry, Monseigneur Dupanloup. Aussi bien, pour ne pas répondre à son appel il fallait de bien gros empêchements. Un jour, vers la fin de l'automne de 1858, Eugène Delacroix se préparait à partir pour Augerville. Il reçoit à ce moment une invitation pour Compiègne, où il sera l'hôte de l'Empereur. Il en a déjà refusé une deux ans auparavant. Impossible de décliner celle-là. Voilà donc Augerville ajourné.

Berryer se venge par cette charmante épître :

(1) Berryer avait acheté le château d'Augerville en 1826. Après 1830, il négligea son cabinet d'avocat et consacra à la politique un temps et un talent que le barreau eût payés au centuple. Bien qu'il eût d'ailleurs beaucoup d'ordre, il était généreux, bienfaisant, et portait au plus haut degré le goût de la vie opulente. En 1836, il se vit à la veille d'une ruine complète et dut mettre en vente son cher domaine d'Augerville-la-Rivière. Les principaux royalistes s'émurent de cette situation et décidèrent qu'Augerville resterait à Berryer. MM. de Latour-Maubourg, de Fitz-James, Amédée Jauge, Pardessus, Chateaubriand, proposèrent une souscription, et 400,000 francs versés en peu de jours permirent au grand orateur de conserver son domaine.

Mon cher cousin (1)

Dans une autre saison, Jean-Baptiste, regrettant l'absence de son ami, pouvait dire à l'abbé de Chaulieu :

Je vous pardonne
De préférer les beautés
De Palès et de Pomone
Au tumulte des cités.

A cette heure, je ne puis vous reprocher de négliger les prés fleuris, les verts feuillages, les douceurs de l'ombre et du *riant œil des bois*; le vent de bise souffle fort, les arbres sont dénudés et l'on grelotte au soleil. Mais ici, sans être pédant, je vous aurais dit comme Horace :

Dissolve frigus ligna super foco
Large reponens, atque benignius
Deprome quadrimum Sabina
. . . . . merum diota.
Permitte divis cœtera !...

Ce que le même Jean-Baptiste paraphrasait très bien en disant au même abbé ce qui s'adresserait à merveille à vous-même :

Ici nous trouverions sans peine
Avec toi, le verre en main,
L'homme après qui Diogène
Courut si longtemps en vain,
Et dans la douce allégresse
Dont tu sais nous abreuver
Nous puiserions la sagesse
Qu'il chercha sans la trouver.

Oui, mon cher cousin, près d'un grand feu, près de grands et beaux yeux, dans de douces causeries entrecoupées de quelques mélodies de Batta (2) et dans le spectacle de la sincère joie de votre présence, je vous aurais pu offrir encore, en dépit de l'hiver précoce, quelques plaisirs à Augerville. Mais vous fuyez ma retraite pour courir au pays où les gens

(1) Berryer et Eugène Delacroix étaient en effet cousins. La grand'mère paternelle de Berryer était fille de M. Varroquier, avocat au Parlement, dont une sœur, mariée au sieur Delacroix, compta parmi ses enfants Charles Delacroix, membre de la Convention, ministre des relations extérieures sous le Directoire, préfet de Bordeaux et de Marseille sous Napoléon, et père du grand artiste, cousin et ami de notre Berryer, Eugène Delacroix. Voyez dans le *Correspondant* du 10 avril 1885, *Berryer et Eugène Delacroix; Correspondance inédite*, par Charles de Lacombe.

(2) Alexandre Batta, célèbre violoncelliste, l'un des habitués d'Augerville.

Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince et s'ils ne peuvent l'être
Tâchent au moins de le paraître...
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

C'est le Bonhomme qui parle ainsi de la cour, et je le crois sur parole, moi qui n'en ai fréquenté aucune; pourtant, je vous pardonnerai vos dédains si, même dans celle-là, on a, par bonne fortune, assez d'esprit pour demander à votre pinceau quelque noble et grand ouvrage qui charmera vos amis, fera taire les envieux et animera les indifférents ou les *pikers* de bourse d'un peu de passion pour le beau.

Après tout, je crois aux regrets que votre lettre d'avant-hier m'exprime bien amicablement, et je vous en remercie en vous priant de croire que je vous garde sans rancune un très cordial attachement.

10 novembre 1858 (1).

Mais tout le monde n'était pas exposé, comme Delacroix, à être invité à Compiègne, et alors on ne résistait guère à des billets comme celui-ci, par exemple, adressé d'Augerville à la marquise de la Grange (2).

Lundi, 11 juin 1860, 6 heures du matin. — Ah! que voici un brillant et chaleureux soleil! Pas un nuage au ciel, à peine un vent léger, ma fenêtre est ouverte, la vive et chaude lumière entre à flots autour de moi, elle m'apporte les mille parfums des acacias, des seringas en pleine fleur, des roses et des chevrefeuilles dont la maison est entourée. La journée va être superbe; nous entrons décidément dans la belle saison. Que je voudrais vous faire transporter ici d'un coup de baguette à cette heure. Au temps des fées, vous me seriez venue bien mollement sur un nuage. Mais que faire de toute l'industrie de notre siècle? Les forces de la vapeur et la rapide électricité des télégraphes ne sont au gré de nos désirs que d'impuissantes pauvretés. Vous vous trouveriez si bien de cette douce atmosphère! Les riches verdures, les frondaisons odorantes reposent les yeux, rafraîchissent la tête et charment la pensée. Pour qui comme moi n'a presque plus ici-bas que les joies du regard, la campagne est pleine d'expressions qui vont au cœur. Qu'il me plairait donc de vous voir sourire à tout ce qu'elle me dit?

Connaissez-vous un plus joli billet du matin?

Lorsqu'il fut élu à l'Académie française (3) à ceux qui lui

(1) Charles de Lacombe, *loc. cit.*

(2) La marquise Conrad de la Grange, fille de M. Outrey, ancien consul de France à Constantinople, et d'une famille qui a compté plus d'un membre parmi les meilleurs agents de la France en Orient.

(3) Berryer fut élu le 12 février 1852 par 21 voix, le même jour qu'Alfred de Musset. Il remplaçait le comte Alexis de Saint-Priest, auteur de l'*Histoire de la Royauté* et de l'*Histoire de la conquête de Naples par Charles*

demandaient des nouvelles de son discours de réception, Berryer parlait volontiers de son embarras et se plaisait à dire. « Comment voulez-vous que je fasse ? Je ne sais ni lire ni écrire. » La vérité est qu'il lisait admirablement et qu'il écrivait mieux que la plupart de ses confrères, — je ne dis pas seulement du barreau, — mais de l'Académie. Le P. Lecanuet, Mme de Janzé, M. Charles de Lacombe ont déjà fait connaître un grand nombre de ses lettres. Toutes sont remarquables, et l'on peut affirmer sans crainte que la *Correspondance complète de Berryer* sera l'une des plus intéressantes de ce siècle. Nous l'attendons des bons soins de M. Charles de Lacombe : elle sera le complément naturel de sa grande *Vie de Berryer*.

Ni l'art ni le travail, nous l'avons vu, n'étaient étrangers à Berryer ; mais le cœur était la source d'où jaillissaient ses pensées. C'est pour cela qu'il est resté jeune jusqu'à la fin, qu'il a eu jusqu'au bout de hautes et magnifiques inspirations. Le 14 février 1868 — il avait soixante-dix-huit ans — il prononça, au Corps législatif de l'Empire, dans la discussion d'un projet de loi sur la presse, un de ses plus beaux discours (1). Ceux qui entendirent ce jour-là, pour la première fois, le vieil athlète eurent une idée de ce qu'il avait été dans l'éclat de sa jeunesse et de sa puissante maturité. Il pouvait dire en sortant de cette séance :

d'Anjou. Le P. Lecanuet, page 399, dit qu'il s'était présenté une première fois en 1835 et que la politique lui avait, à ce moment, fermé les portes de l'illustre compagnie. Il y a là une petite erreur de date. Berryer ne se présenta point en 1835. C'est en 1839 que le grand orateur se présenta pour la première fois; il s'agissait de remplacer M. Michaud, l'historien des Croisades et le directeur de la *Quotidienne*. Il avait pour concurrents MM. Vatout, Casimir Bonjour et Victor Hugo. Le vote eut lieu le 19 décembre 1839. Berryer obtint 12 voix ; Victor Hugo en réunit 10; il n'y eut pas de résultat. Après sept tours de scrutin, l'Académie, sur la proposition de M. Cousin, remit l'élection à trois mois. Dans l'intervalle, le 31 décembre, la mort de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, créa une nouvelle vacance. L'Académie se trouvait en situation d'élire, le même jour, deux hommes de génie, un grand orateur et un grand poète, Berryer et Victor Hugo. Mais l'un était le chef du parti légitimiste, l'autre était le chef de l'école romantique. L'Académie n'osa pas. Berryer retira sa candidature. Victor Hugo maintint la sienne, mais sans succès. Le 20 février 1840, M. Flourens fut nommé en remplacement de M. Michaud, et le comte Molé fut appelé à succéder à Mgr de Quélen.

(1) Œuvres parlementaires, t. V, p. 580.

Cognoscite, Teucri,
Et mihi quæ fuerint juvenili in corpore vires,

Mais il était trop modeste pour avoir de telles pensées. Encore qu'il connût son Malherbe aussi bien que son Jean-Baptiste, je crois qu'il n'a jamais songé à s'appliquer ces vers du vieux poète, pourtant si bien faits pour lui :

Les puissantes faveur dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours ;
Je les possédai jeune et les possède encore
Au déclin de mes jours (1).

VIII

La mort dévoile les secrets de la vie et imprime sur elle un sceau ineffaçable.

Mirabeau, à l'heure de mourir, est attentif encore à la renommée. Il dramatise sa mort, selon le mot de Talleyrand. Sa grande affaire évidemment est de ne pas manquer son cinquième acte. « Eh bien, Monsieur le connaisseur en belles morts, êtes-vous satisfait ? » demande-t-il au comte de La Marck. A cette heure suprême où tout lui échappe, la vie et la gloire, il semble ne croire qu'à la puissance de son génie. Il dit à ceux qui l'entourent : « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie..... maintenant, les factieux vont s'en disputer les lambeaux. » Un domestique soutenait sa tête : « Soutiens cette tête, lui dit-il, c'est la plus forte de France. » — « Sont-ce déjà les funérailles d'Achille ? » demande-t-il, en entendant le bruit du canon dans le lointain... Au début de sa maladie, il avait dit à Cabanis : « Tu es un grand médecin, mais il est un plus grand médecin que toi, l'auteur du vent qui renverse tout, de l'eau qui pénètre et féconde tout, du feu qui vivifie ou décompose tout ». D'ailleurs, nul retour sur lui-même et sur sa vie, nul sentiment de repentir ou de doute au sujet de quelques-unes de ses actions, nulle apparence de cette inquiétude que les âmes les moins religieuses, arrivant à l'heure où le passé devient l'irréparable, éprouvent souvent pour leur mémoire ici-bas, sinon

(1) Poésies de Malherbe, Livre Ier, ode IX.

pour leur destinée au-delà de ce monde (1). Le dernier jour, il dit à ses amis : « Je mourrai aujourd'hui. Quand on en est là, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs et de s'environner de musique, afin d'entrer agréablement dans le sommeil dont on ne se réveille pas. » Ne pouvant plus parler, il écrivit un mot : « dormir... » Il n'aura eu jusqu'à la fin qu'une seule préoccupation, celle de l'effet extérieur. « Il se voyait, a écrit Dumont, l'un de ses secrétaires, il se voyait l'objet de l'attention générale, et il n'a cessé de parler et de se conduire comme un grand et noble acteur sur le théâtre national. » C'est bien cela, la mort d'un grand acteur (2). *Qualis artifex pereo!...*

« Les richesses du cœur, écrivait Berryer le 4 janvier 1868, sont les seules qui attachent encore à l'existence celui qui commence aujourd'hui sa soixante-dix-neuvième année. » Dans la première semaine de novembre, il fut forcé de s'aliter. Le P. de Pontlevoy, informé aussitôt, se présenta. Bien que le malade ne se crût nullement en danger, se plaignant seulement de faiblesse, de malaise et d'agitation nerveuse, il se confessa dès cette première entrevue Chaque jour le Père revenait le voir et ces visites semblaient le ranimer et le fortifier. « Je ne crains ni ne désire la mort, disait-il, mais je reconnais que la maladie est un don de Dieu, parce qu'elle rapproche les cœurs et surtout parce qu'elle nous rapproche de Dieu. » Il avait fallu placer devant ses yeux un grand crucifix afin qu'il pût le regarder sans cesse et l'adorer. Il montrait pour la sainte Vierge une piété simple et touchante; on l'entendait souvent l'invoquer, ainsi que saint Pierre, son patron. Parmi toutes les prières, le *Salve Regina* était celle que Berryer préférait. Après un grand signe de croix, il se mettait à le réciter d'une voix si pénétrante que tous les assistants fondaient en larmes. Saisie au cœur par l'accent de cette foi, une personne qui vivait éloignée de Dieu se déclara convertie sur l'heure, ce dont Berryer la félicita d'une façon charmante : « En vérité, lui dit-il, il ne vous manquait que cela ».

Bien que le mal s'aggravât rapidement, il croyait encore pouvoir guérir. « Mon cher Nélaton, dit-il un jour au médecin qui le soignait, faites-moi vivre pour que je puisse voir le bonheur de la France et la réalisation de mes espérances. » Comme Nélaton

(1) Charles de Loménie, *les Mirabeau*, t. V, p. 337.
(2) Loménie, *op. cit.* — Edmond Rousse, *Mirabeau*, p. 214.

ne répondait point, Berryer comprit : « Merci, dit-il, vous ne me trompez pas ; que la volonté de Dieu soit faite! «. Dès lors, il parut transformé : tribune, gloire, applaudissements, il oublia tout, sans un mot de regret, pour ne plus penser qu'à l'éternité et à Dieu qui le rappelait à lui.

Ces choses se passaient le 15 novembre, et l'anniversaire de Mme Berryer, morte vingt-six auparavant, tombait le lendemain. Berryer n'avait jamais manqué à pareille date de faire célébrer à Augerville un service funèbre pour ses parents défunts.

Le P. de Ponlevoy le lui rappela, lui proposant, « au nom de ces chers souvenirs, de recevoir les deux grands sacrements des malades : l'onction sacrée pour les derniers combats et le viatique divin pour le suprême passage (1). » Berryer accepta avec la plus vive reconnaissance, demandant seulement que son confesseur l'administrât lui-même et que la cérémonie fût remise au lendemain matin, afin d'avoir tout le temps de s'y préparer. Mais ici, comme le P. Lecanuet, je laisse la parole à celui-là même qui dirigea cette scène sublime :

« Le 17 novembre, entre neuf et dix heures, M. Berryer voulut se confesser une dernière fois. Il tenait à le faire en toute conscience, et vraiment à souhait. Sur sa recommandation expresse, toutes les portes de la chambre furent exactement fermées, et alors, dans la plénitude de ses facultés, avec toute la netteté de ses souvenirs et la franchise de sa religion, d'une voix ferme, pleine et sonore, il prononce ces désaveux suprêmes qui replongent dans l'éternel oubli toutes les défaillances temporaires... »

Puis la cérémonie de l'extrême-onction commença : « Comme le prêtre allait tracer l'onction sur la poitrine du malade, celui-ci, faisant lui-même les apprêts, cherche, avec une sorte d'anxiété, une médaille qu'il portait au cou : « Où est donc ma médaille ? Je veux ma médaille ! » La sœur garde-malade cherche et retrouve enfin la médaille égarée. Il la prend aussitôt, la regarde et la baise sur les deux faces avec une joie et une piété d'enfant. Après l'extrême-onction vint le saint viatique. Le prêtre, tenant entre ses doigts la divine hostie, lui adresse ces quelques paroles :

« Mon bien cher ami, je vous présente et je vous laisse le Dieu de votre première communion. Le reconnaissez-vous? »

(1) P. de Pontlevoy, *Etudes religieuses*, novembre 1868.

A cette question, le malade souriant, sans rien dire, fit un grand signe de tête...

La sainte cérémonie venait d'être terminée, quelques témoins choisis étaient encore agenouillés autour de son lit, quand le malade, étendant les bras, comme pour appeler à lui, s'écrie d'une voix forte : « Oh ! mes amis, mes amis, où êtes-vous ? » A ce cri, on se lève, on s'empresse , il saisit les mains qu'on lui présente, les baise avec effusion en disant : « Mes amis, que je vous aime, pardonnez-moi toutes les peines que je vous ai faites (1) ».

Dans l'après-midi de ce jour, il déclare nettement qu'il veut s'en aller mourir à Augerville. En vain lui représente-t-on tous les dangers de ce voyage, il insiste d'autant plus. Les docteurs Nélaton et Ricord sont consultés et diffèrent d'avis. Ricord s'y oppose. « Laissons-lui cette suprême joie », dit Nélaton, et le départ est décidé.

Vers quatre heures du matin, Berryer appelle la religieuse qui le soigne. Peu de jours auparavant, dans une dernière promenade qu'il voulut faire sur la place de la Concorde, il lui disait : « O ma sœur, tous mes rêves sont finis ; si vous saviez pourtant quels beaux rêves j'avais faits pour la France ! » Cette fois, c'est pour écrire son testament politique et adresser un dernier adieu à M. le comte de Chambord que le vieillard s'est dressé sur son lit de mort et a pris la plume. Le souffle de vie qui lui reste, il l'offre à Dieu pour le triomphe final du Roi. Sur le papier étendu devant lui ses larmes coulent, pendant que d'une main tremblante il écrit cette lettre sublime dont M. de Montalembert a pu dire : « C'est un des plus beaux cris qui soient jamais sortis de l'âme humaine. »

« O Monseigneur,

« O mon Roi, on me dit que je touche à ma dernière heure.

« Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant le développement des libertés dont la France a besoin. Je porte ces vœux au ciel pour Votre Majesté, pour Sa Majesté la Reine, pour notre Chère France.

« Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés par Dieu,

(1) P. de Pontlevoy, *loc. cit.*

je quitte la vie armé de tous les secours de notre sainte Religion.

« Adieu, Sire, que Dieu vous protège et sauve la France !

« Votre fidèle et dévoué sujet,

« BERRYER. »

« 18 novembre ».

Cependant, prévenus de ce départ subit, quelques amis sont accourus. Berryer les embrasse, leur serre la main, les saluant tous par leurs noms, les caressant du regard, courageux, cordial, souriant jusqu'à la fin.

Le voyage est long et pénible. Le malade arrive à Augerville dans un état voisin de la mort. On le descend de voiture, et, soutenu par deux personnes, il peut atteindre le salon du château. En reconnaissant dans leurs cadres d'or les images de ses rois et les portraits de ses parents, il est saisi d'une émotion inexprimable, il étend les bras vers ces figures muettes, il ne prononce que deux mots: « Mon père ! ma mère ! » et tout le monde fond en larmes. Puis, le pied lui manquant, il tombe devant le portrait de son père. On se précipite vers lui. « Laissez, dit-il, je suis si bien ici ! C'est mon sol et ma maison, ma demeure et mon trésor ! » On le relève pourtant, on le place sur un fauteuil et on le porte dans sa chambre au premier étage.

Pendant les premiers jours, Berryer sembla revivre. Bien qu'on fût à la fin de l'automne, le temps était doux, le soleil radieux encore. Pour jouir de ses derniers rayons, le malade se faisait porter à la fenêtre, il le saluait de la main et demeurait longtemps à contempler la cîme dénudée de ses beaux arbres.

Les meilleurs amis de l'orateur sont accourus autour de son lit d'agonie. Quand M. de Falloux, arrivé des premiers, pénétra dans la chambre du mourant, Berryer lui tendit les bras en souriant. « O mon ami, lui dit-il, j'ai de bien grandes grâces à rendre à Dieu. Le P. de Pontlevoy m'a ouvert les portes du ciel; maintenant je suis tout au calme.... et lui serrant la main entre les deux siennes.... et à l'amitié (1). » Et un peu après : « Je vous remercie de rester là pour le grand moment. »

Le 24 novembre, le P. de Pontlevoy revint à Augerville. « Je ne retrouvai plus, a-t-il écrit, qu'un reste de M. Berryer. La con-

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, par le comte de Falloux, t. II, p. 428.

naissance était devenue vague et intermittente. Cependant comme j'allais lui faire mes adieux, tout à coup le nuage parut se dissiper, sa physionomie s'illumina encore une fois, et arrêtant sur moi son admirable regard : « Ah! mon cher Père, me dit-il, que je suis aise de vous voir! Nous allons encore prier ensemble. » Et aussitôt, ayant fait le signe de la croix et joint les mains, il récita lui-même le *Salve Regina* depuis le premier mot jusqu'au dernier. A ces paroles : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende*, ses yeux jusque-là fermés, s'ouvrirent et se levèrent au ciel, et à ces trois dernières invocations : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria*, il étendit les mains et sa voix devint émue et suppliante. Il ajouta encore quelques paroles pleines de confiance et de paix : « Je suis bien ici, chez moi, à Augerville; je suis débarrassé des affaires et entouré d'amis. Je me recommande à vos prières. » Enfin, une dernière fois, je le bénis au nom du P. de Ravignan. » (1)

Peu auparavant, avec la tranquillité de l'espérance, il venait de dire à son frère, M. Ludovic Berryer (2) : « Sans désirer la mort, je ne la crains point. Mon confesseur a dit à saint Pierre de m'ouvrir les portes du Paradis. »

Le 24 novembre, le jour de l'arrivée du P. de Pontlevoy, Berryer avait eu une autre joie. On avait pu lui communiquer la dépêche suivante du comte de Chambord :

« Emotion profonde à la lecture de l'admirable lettre adressée à M. le comte de Chambord. Vive reconnaissance pour l'expression de sa fidélité et de ses vœux. Ardentes prières pour la conservation de ses jours.

« Froshdorf, 24 novembre 1868. »

A cette lecture, Berryer se dressa sur son lit et poussa deux fois avec énergie le cri de : Vive le roi ! Mais bientôt vinrent la lutte suprême contre la mort, des intermittences de raison et de délire. On entendait le mourant d'un étage à l'autre crier de sa voix toujours puissante : « Mon Dieu, ayez

(1) *Etudes religieuses*, décembre 1868.

(2) Berryer avait deux frères, Hippolyte et Ludovic, et une sœur, mariée d'abord à un avocat, M. Janson de Sailly, et, en secondes noces, au duc de Riario-Sforza.

pitié de moi ! Mon Dieu, recevez mon âme ! » Dans ses moments de délire les souvenirs de la tribune ne reparurent pas une seule fois, ceux du barreau seuls revenaient sans cesse. On ne peut oublier quand on les a entendus, a dit M. de Falloux les cris navrants qu'il poussa durant quelques minutes sans que rien pût le calmer. « Rendez-moi mes écritures ! rendez-moi mes écritures ! vous allez la déshonorer ! » et toute l'énergie, tout le pathétique de sa voix se retrouvaient dans cette déchirante lamentation qui semblait le réduire au désespoir (1). Le 28 au matin, il perdit la parole et resta en agonie toute la journée. A minuit, il devint plus calme ; vers quatre heures, on le vit porter la main à son front, essayant de faire encore le signe de la croix ; ses lèvres murmurèrent quelques paroles insaisissables, comme un dernier et mystérieux appel à la miséricorde divine ; puis elles se fermèrent pour jamais. C'était le dimanche 29 novembre 1868 (2).

Que pourrais-je ajouter ? La vie de Berryer a été grande, sa mort a été sublime. Il fut fidèle, il fut bon. Plus qu'à aucun des autres hommes de son temps on lui peut appliquer ce mot de Bossuet : « L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes (3) . »

..... Manibus date lilia plenis.

EDMOND BIRÉ.

(1) M. de Falloux, *Mémoires*, t. II, p. 430.
(2) Le P. Lecanuet, chapitre XXIII.
(3) *Oraison funèbre de Nicolas Cornet, grand maître de Navarre.*

LE BOUDDHISME UNIVERSALISTE

ET

LA RELIGION UNIVERSELLE[1]

La science des religions est essentiellement comparative. Je veux dire qu'elle est amenée, par la nature même des documents qu'elle interroge et par les tendances innées de l'esprit humain, à rapprocher les unes des autres les religions qu'elle étudie et à en dresser une sorte de tableau général. Ce n'est là encore qu'un travail préliminaire, qui en détermine un autre plus important. Comment ne pas rechercher les similitudes et les différences de ces religions ainsi cataloguées, les points où elle se touchent, soit pour se repousser et se combattre, soit pour s'appuyer, parfois se mélanger et même se confondre ? Enfin qu'on le veuille ou non, se pose la question la plus haute et la plus difficile, celle des origines de chacune de ces religions. Dérivent-elles les unes des autres ? Lesquelles sont réellement primitives ? et comment les plus récentes en sont-elles sorties ?

Ces travaux comparatifs se multiplient et, bon gré mal gré, le Christianisme y tient une place considérable. Ainsi M. Moriano, professeur à l'université de Naples, publiait récemment une étude qu'il intitulait : *Bouddhisme et Christianisme*. M. Hardy, professeur à l'université de Fribourg, dans son *exposition du Bouddhisme d'après les documents pâlis*, établit entre le Christianisme et la religion de Çakya-Mouni une comparaison que M. Barth estime modérée et judicieuse. M. Leblois reprend cette thèse, avec moins de bienveillance ou plutôt moins d'équité. M.

(1) Voir la *Revue du monde catholique* : août et décembre 1892.

Chaboiseau agite le même problème dans son *Essai sur la philosophie bouddhique* (1) etc.,

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les auteurs qui ont étudié et résolu dans les sens les plus divers, les plus contradictoires, ces questions si confuses, si difficiles, de la valeur comparative et de la descendance des religions. Chose singulière, ce qui manque le plus à bon nombre de ces savants, c'est la connaissance du Christianisme. Parce qu'ils vivent dans cette Europe, où le Christianisme est la religion de tout le monde, la seule qui soit encore prise au sérieux, ces écrivains s'imaginent en avoir la science infuse. En réalité ils l'ignorent profondément. Les renseignements qu'ils nous donnent sur les cultes polythéistes sont beaucoup plus exacts que leurs appréciations de la religion révélée.

M. Kuenen est peut-être l'hiérographe qui a poussé le plus avant (2) ces études comparatives entre le christianisme et les religions réputées les plus parfaites. Ces dernières sont évidemment le fruit de cette évolution dont nous avons parlé ailleurs. Au jugement de M. Kuenen, elles sont universalistes, c'est-à-dire qu'elles ont une tendance à embrasser l'univers. Ce savant distingue, avec une parfaite justesse, une universalité essentielle et intrinsèque, inhérente à la nature même de la religion, et une universalité accidentelle et extérieure qui n'est que la diffusion plus ou moins grande de tel ou tel culte au sein de plusieurs peuples. La première est de beaucoup la plus précieuse et doit engendrer la seconde qui, sans cela, n'aurait ni signification, ni réelle valeur.

Nous aurions aimé à entendre M. Kuénen nous développer plus au long en quoi consiste bien exactement cet universalisme essentiel. Une religion le possède, si je ne me trompe, dans la mesure où elle répond aux besoins vrais et légitimes de la nature humaine. Tandis que les religions nationales s'adressent aux habitants de tels pays, placés dans telles conditions climatériques ou sociales, saisis en quelque sorte à tel point précis de leur développement historique, la religion vraiment universelle vise l'homme qui demeure au fond toujours le même sous toutes les variétés de surface. Les Asiati-

(1) *Revue des religions* : mai-juin 1892. pp. 277, 278.

(2) Voir son ouvrage : Religion nationale et Religion universelle. Islam, Israélitisme, Judaïsme et Christianisme, Bouddhisme

ques aussi bien que les Européens, les sauvages du Centre Africain et de l'Océanie comme les libres citoyens de l'Amérique, ne gardent-ils pas, en dépit de toutes leurs diversités, les mêmes éléments psyco-physiologiques ?

L'anthropologie vraiment sérieuse enseigne que l'espèce humaine est une, non seulement quant à sa nature, mais, ce qui est plus, quant à ses origines. Par conséquent, l'être humain, partout où il se rencontre, doit avoir et a réellement les mêmes besoins essentiels, les mêmes aspirations indestructibles. Aussi la religion, dont le propre est de les satisfaire, doit être partout et toujours la même. De là son universalité à travers les espaces et sa perpétuité à travers les siècles. Cela suppose encore l'identité permanente de ses éléments essentiels. Que la religion universaliste se modifie dans ses parties accessoires, nous l'admettons volontiers. Il le faut même ; sa nature doit être assez souple pour s'adapter à tous les milieux, mais sans changer essentiellement. Qu'importe qu'une religion s'étende à plusieurs peuples si, en franchissant leurs frontières, elle se laisse altérer par eux. En réalité, ce n'est point elle qui les a conquis et dominés ; c'est elle qui a été conquise au point de se fractionner en autant de cultes disparates qu'ils l'ont voulu.

A la lumière de ces principes, nous allons suivre M. Kuenen, non point, il est vrai, sur tous les chemins où il s'est engagé. Ainsi il étudie l'Islam, religion assez pauvre, suffisamment connue et bien postérieure au Christianisme auquel il le compare. Une telle étude intéresserait peu nos lecteurs. Nous nous attacherons à mettre en regard le Bouddhisme que l'on dit universaliste et la vraie religion universelle, considérée dans les phases successives que note M. Kuenen : l'Israélitisme, le judaïsme et le Christianisme.

I

La légende de Çakia-Mouni, fondateur du Bouddhisme est tout ce que l'on rencontre de plus extravagant dans la littérature hindoue, pourtant si riche en productions du même genre. Les fables mythologiques de la Grèce et de Rome semblent marquées au coin du bon sens, si on les rapproche de ce que l'on nous

raconte du Bouddha. A mesure qu'ils pénètrent dans cet inextricable fouillis d'inepties, les adhérents du Bouddhisme sont eux-même saisis d'un étonnement qu'ils ne parviennent pas à dissimuler. Ils sentent de suite l'impossibilité d'élaguer tout ce qui ne cadre point avec les idées européennes, et la nécessité de recourir à un système d'ingénieuses interprétations. Après avoir beaucoup retranché, on modifie ce que l'on conserve, jusqu'à ce qu'il en sorte un certain ensemble de faits à peu près acceptables.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a lui-même pratiqué ce double système d'élimination et d'exégèse complaisante ; mais il a soin de nous en avertir avec cette parfaite bonne foi qui lui est habituelle. M. Kuenen appelle ce procédé une méthode de réduction. L'expression n'est pas juste ; c'est une méthode d'invention purement arbitraire qu'il faudrait dire. Le héros que l'on nous dépeint, en la suivant, diffère de celui de la légende, à tel point que les vrais Bouddhistes, ceux de la Chine ou de Ceylan, ne ne le reconnaîtraient jamais sous ce travestissement européen.

Si toute une série de faits indéniables ne se rattachait plus ou moins étroitement à la personne du Bouddha, nous serions tenté de partager le scepticisme de M. Sénart. Nos lecteurs savent que l'illustre indianiste refuse toute existence réelle à Çakia-Mouni, et ne voit en lui qu'un héros mythique, comme il y en a tant d'autres dans les religions de l'antiquité.

Le Bouddhisme est mieux connu que son fondateur. Son organisme est fort peu compliqué d'après M. Kuenen ; deux éléments le composent : les moines et les simples adhérents. « La congrégation des moines dans l'église bouddhiste, écrit cet hiérographe, n'est pas seulement le corps le plus haut placé et dirigeant, mais comme son noyau proprement dit, la communauté en un mot dont les innombrables croyants forment l'appendice colossal. Un ordre monastique avec des affiliés, voilà le Bouddhisme (1). »

Quelques lecteurs s'étonneront peut-être de rencontrer aux Indes, six siècles avant Jésus-Christ, des institutions un peu semblables à nos corporations religieuses. A côté de la vie commune telle qu'elle se pratique dans les bonzeries, subsiste même ça et là, nous dit-on, la vie érémitique dans toute

(1) Religion Nationale et religion universelle, p. 207.

sa rigueur. Ce monachisme oriental est beaucoup plus vieux que le bouddhisme ; il fut même l'une des causes qui déterminèrent la conversion ou transformation définitive de Çakia-Mouni. On raconte, en effet, qu'en sortant de la capitale du roi, son père, par la porte du nord, pour se rendre à son jardin de plaisance, Çakia-Mouni vit un Bhikshou ou mendiant « qui paraissait dans tout son extérieur calme, discipliné, retenu, voué aux pratiques d'un brahmatchari, tenant les yeux baissés, ne fixant pas ses regards plus loin que la longueur d'un joug, ayant une tenue accomplie, portant avec dignité le vêtement des religieux et le vase aux aumônes.

— Quel est cet homme ? demanda le prince à son cocher. — Seigneur, répond celui-ci, cet homme est l'un de ceux que l'on nomme Bhikshou ; il a renoncé à toutes les joies du désir et il mène une vie très austère ; il s'efforce de se dompter lui-même et s'est fait religieux. Sans passion, sans envie, il s'en va cherchant les aumônes.

Cela est bon et bien dit, reprit Siddhârtha (Çakia-Mouni). L'entrée en religion a toujours été louée par les sages ; elle sera mon recours et le recours des autres créatures ; elle deviendra pour nous un fruit de vie, de bonheur et d'immortalité.

Puis le jeune prince, ayant détourné son char, rentra dans la ville sans voir son jardin de Lamboûni ; sa résolution était prise (1). »

L'existence de ces Bhikshous est bien propre à faire réfléchir ; il faut que ce monachisme, qui se perd dans la nuit des âges et s'épanouit au sein des civilisations les plus diverses et des religions les plus opposées, ait de bien profondes racines dans la nature humaine et réponde à des besoins bien impérieux et bien invétérés. N'a-t-il pas trop duré pour qu'on puisse jamais le détruire ?

A mon avis, pour établir l'état religieux chez les Brahmanes comme chez les chrétiens, il a fallu des enseignements d'une source plus haute que la raison. Le monachisme hindou se rattache à ces idées de déchéance antérieure et de réhabilitation par la lutte contre les passions et les convoitises, idées qui flottaient confusément à travers la plus haute antiquité.

(1) Max Muller. *Essai sur l'histoire des religions*, p. 202.

Elles faisaient partie de ces traditions primitives qui se répandirent partout et se montrèrent particulièrement vivaces dans le monde oriental. Ces idées une fois admises, n'était-il pas naturel que les hommes, qui entreprenaient de pousser plus loin que les autres cette réhabilitation par l'abnégation volontaire, s'unissent afin de s'aider dans la pratique des œuvres de renoncement ? De là aux vœux proprement dits, il n'y a pas si loin que seraient tentés de le croire les rationalistes.

En résumé, le Bouddha se servit, pour propager ses enseignements, d'une institution qui fonctionnait depuis des siècles et qu'entourait l'estime publique. Cela dut se faire, sans même qu'il le voulût. Dès lors que des disciples se groupèrent autour de lui pour recueillir ses doctrines et obéir de plus près à ses directions, ils formèrent une nouvelle catégorie de Bhikshous. Le jeune collège se rapprochait par bien des points des antiques collèges de Brahmanes. L'esprit seul différait.

Ce noyau central ne tarda pas à se fractionner. Les communautés qui en sortirent eurent leur autonomie propre. Je n'ai lu nulle part qu'elles fussent réellement subordonnées à la communauté mère. Aussi l'organisation extérieure du Bouddhisme ne ressemble-t-elle en rien à l'Eglise catholique, ni même à l'un de ces organismes ecclésiastiques que l'on rencontre encore, plus ou moins délabrés, dans les sectes chrétiennes.

Partout cependant un même phénomène se produisit : autour de chaque bonzerie ou collège de Bhikshous se groupèrent des adhérents ou simples laïques. Leurs obligations sont exprimées dans la formule suivante que les Bouddhistes prononcent au sein de leurs réunions publiques : « Je dois m'abstenir ; 1° de détruire la vie des êtres ; 2° de voler le bien d'autrui ; 3° d'avoir un commerce sexuel illégitime ; 4° de mentir ; 5° d'user de boissons enivrantes ou de drogues soporifiques (1) ». Trois autres défenses, moins rigoureuses d'après M. Olcott, pourraient peut-être s'appeler de simples conseils : « Je dois m'abstenir : 6° de manger en temps opportun, c'est-à-dire après-midi ; 7° de danser, de chanter d'une manière inconvenante ;

(1) *Le catéch. Boudd.*, p. 37.

8° d'user d'odeurs, de parfums, de cosmétiques et autres futilités ». Toutes les règles particulières pour la direction et la discipline de l'ordre dérivent de celles que nous venons d'énumérer.

En vérité, si c'est là le résumé exact de la morale bouddhique, — et nous sommes autorisé à le croire, puisque nous l'empruntons au catéchisme vu et certifié conforme par le grand prêtre de l'église du sud, Sumangala, — cette morale n'est pas bien rigoureuse, et les admirations enthousiastes qu'elle provoque chez quelques Européens s'expliquent difficilement. Presque tous ces préceptes sont purement négatifs et ne dépassent guère la limite atteinte par les philosophes moralistes chez toutes les nations un peu civilisées. Quelques-uns tiennent à l'hygiène plus qu'à la morale, comme la défense d'user de boissons enivrantes et de drogues soporifiques ou même de manger en temps opportun. Lorsque des prescriptions un peu analogues se rencontrent dans le Pentateuque, elles excitent d'ordinaire les railleries des libres-penseurs. Quelle explosion de rire provoquerait la défense de détruire les parasites qui s'attaquent à la peau du juif, plus encore qu'à celle de l'Européen, si cette défense se lisait dans notre Deutéronome!

La distinction entre les simples laïques et les Bhikshous repose sur deux autres règles que M. Olcott formule en ces termes : « Je dois m'abstenir : 9° d'user de lits larges et élevés ; 10° de recevoir de l'or et de l'argent ». Ainsi se trouve complété le décalogue obligatoire pour le prêtre. Evidemment M. Olcott tenait beaucoup à ce terme de *décalogue*. Pour limiter à dix les préceptes bouddhiques, il omet de mentionner ici le célibat imposé aux Bhikshous par Çakia-Mouni. Il aurait dû nous parler aussi du vœu d'obéissance qui existe sans doute sous une forme quelconque. Aucune communauté ne se conçoit sans un supérieur qui commande et des inférieurs qui obéissent.

Ce serait peut-être l'occasion de mentionner ici les dissemblances très accusées, ou plutôt les différences radicales qu'un examen, même superficiel, révèle entre le monachisme d'Occident et les bonzeries bouddhiques. Autant nos communautés religieuses sont actives, promptes à tous les dévouements, habiles à toutes les œuvres extérieures, autant les bonzeries sont inertes, égoïstes. La vie y est repliée sur elle-même, dans

une paresse consacrée par les siècles. Cependant, lorsque leurs intérêts de caste sont menacés, ces Bhikshous sortent de leur incurie sacrée, pour se livrer aux emportements d'un fanatisme prompt à toutes les violences, parfois même à tous les crimes.

Le principe sur lequel repose le célibat bouddhique n'a, grâce à Dieu, rien d'analogue dans le Christianisme ; c'est la haine de la vie humaine, une contradiction formelle à cet ordre intimé par le créateur à Adam : *Crescite*, *Multiplicamini*. Si le Bouddhisme avait assez de puissance, il étendrait son célibat homicide à tous les laïques : ce serait, à brève échéance, la fin du monde. Sa dogmatique le veut ainsi ; nous en comprendrons tout à l'heure le motif.

II

Çakia-Mouni a eu l'art de construire une religion qui ne connaît ni Dieu, ni âme, ni immortalité, ni vie future. Il prend l'homme tel qu'il est, sans s'occuper un seul instant de son origine ; il le voit aux prises avec la souffrance, la maladie, la mort et, chose plus lamentable que tout le reste, il le suppose condamné, à cause de ses actes, à des renaissances indéfinies. Ces renaissances replacent chaque individu dans des états plus ou moins malheureux et tourmentés, selon que ses désirs et son attachement à l'existence antérieure auront été plus ou moins vifs et continus. Dans la réalité, le grand mal, au jugement du Bouddha, c'est la vie elle-même. Le devoir est de l'anéantir par une sorte de suicide moral, qui consiste dans l'extinction de tout désir (1). Lorsque cette extinction est complète, l'être humain entre dans le Nirvâna, c'est-à-dire dans le néant de tout ce qui constituait sa propre personnalité. Les sectes bouddhiques se disputent depuis des siècles sur la nature propre du Nirvâna. Est-ce un anéantissement absolu, ou bien l'absorption dans une substance unique et infinie, ce qui ferait du Bouddhisme l'une des formes les plus dangereu-

(1). M. Caro : *Le Pessimisme au XIXe siècle*, ch. VII, p, 200.

ses du panthéisme ? Il importe assez peu ; dans les deux cas, la personnalité humaine est détruite. Je ne sais vraiment pas pourquoi l'on décore, du nom de religion, ce système de pessimisme matérialiste.

De peur qu'on ne nous accuse de parti pris et d'inexactitude, il faudrait peut-être apporter ici quelques témoignages que nul n'aurait le droit de contester. Nous pourrions citer tout d'abord M. Olcott (1). Mais le cathéchisme bouddhique n'est, après tout, que l'un de ces insignifiants petits livres de propagande qui s'élèvent à peine au-dessus des élucubrations de Jacolliot.

Entendons M. Barthélemy Saint-Hilaire sur l'un des points principaux : « C'est une chose bien singulière et bien déplorable, écrit-il, mais c'est un fait irrécusable : il n'y a pas dans tout le bouddhisme trace d'une idée de Dieu. Cette grande notion, de quelque côté qu'on la prenne, lui a complètement échappé. Il ne l'a pas niée précisément et il ne l'a pas combattue ; mais il n'a pas semblé se douter qu'elle existât dans l'âme humaine et qu'elle lui fût indispensable. Il l'a ignorée de la manière la plus absolue.

« Le Brahmanisme, à ce point de vue du moins, est bien plus élevé et bien plus savant. S'il n'a point compris l'unité de Dieu, il l'a cherchée sans cesse sous l'esprit universel du monde ; et cette préoccupation, qui ne le quitte point, lui fait parfois entrevoir la véritable lumière. Dans quelques hymnes des Védas, dans quelques-unes des Oupanishads surtout, on voit le génie brahmanique tout près de faire cette grande découverte de la raison. Il la pressent, il la touche, et si l'on s'en tenait à son langage, on pourrait croire quelquefois qu'il possède toute la vérité...

« Dans le Bouddhisme, au contraire, ces lueurs sont éteintes entièrement et pas une étincelle n'indique qu'elles puissent se ranimer et revivre. Tout est ténèbres ; et l'homme réduit à lui seul se trouve si faible et si délaissé qu'il se jette avec une sorte de frénésie dans la mort et dans le néant, d'où il est sorti et où il se hâte de retourner.

« Spectacle navrant et bien propre à susciter les réflexions les plus douloureuses !... Voilà une religion acceptée et prati-

(1). *Cathéch.* — *Bouddh.*, pp. 50, 57, 58.

quée par des nations innombrables, où cette notion essentielle, qui semblait indéfectible, n'apparaît pas, même dans sa nuance la plus effacée, et où l'homme se perd si absolument dans son égoïsme et ses terreurs puériles, qu'il ne voit absolument rien en dehors de lui-même. Il croit à son malheur de toutes les forces de sa lâcheté ; et pour se délivrer, il n'en appelle qu'à lui seul, tout misérable qu'il est. Ce serait merveille si le Bouddhisme, sur un tel chemin, parvenait au port ; et quand on se rappelle d'où il part, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il soit arrivé aux abîmes (1) ».

M. Barthélemy Saint-Hilaire se demande un peu plus loin « comment des sociétés très nombreuses et cependant impuissantes, fort arriérées quoique anciennes, corrompues et raffinées, profondément malheureuses par une ignorance et par des vices que les siècles n'ont fait qu'accroître loin de les corriger, ont pu vivre dans un athéisme aussi absolu. » Cette question nous étonne. M. Barthélemy Saint-Hilaire ne sait-il pas mieux que nous que les inconséquences ou plutôt les contradictions les plus formelles ne coûtent rien aux sectateurs de tous ces faux cultes de l'Orient !

Le Bouddhisme accepta dès l'origine toutes les divinités du Brahmanisme. Il y ajouta même les Bouddhas antérieurs à Çakia-Mouni, et plus tard Çakia-Mouni en personne. Celui-ci a ses temples, aujourd'hui encore, et ils sont plus fréquentés que tous les autres. C'est dire assez que les Bouddhistes se trouvent exactement dans les mêmes conditions que tous les autres peuples polythéistes ou idolâtres. Les divinités, au lieu de leur manquer, abondèrent de tout temps dans leurs pagodes. Ainsi se trouvèrent satisfaits, ou plutôt trompés, les besoins religieux qui se rencontrent au fond de tout cœur d'homme.

III

Les trois éléments constitutifs du Bouddhisme nous sont maintenant connus : son organisme, sa morale et sa dogmatique. Nos lecteurs peuvent juger de l'universalisme plus ou moins réel de ces divers éléments.

(1) Bouddha, p. 164-165.

On y remarque sans doute quelques préceptes de la loi naturelle qui, évidemment, conviennent à tous les pays et à tous les siècles. Mais rien n'est demeuré plus stérile, plus inutile pour le bonheur des peuples et les progrès de la civilisation. La morale bouddhique a été tout d'abord faussée par l'idée de la métempsycose qui s'y mêle constamment. Cette croyance si répandue dans les autres religions polythéistes revêt ici un caractère particulièrement abaissé. Ce n'est pas l'âme qui dans le système bouddhique subit ces transmigrations, — le bouddhisme ne croit pas à l'âme, — c'est un je ne sais quoi (1) qui se reforme dans d'autres conditions et d'autres états, en vertu d'une sorte de fatalité sur laquelle les écoles philosophiques déraisonnent comme à plaisir. Enfin le Nirvâna, dogme suprême du Bouddhisme, acheva de tout pervertir et de tout corrompre.

Cependant, il faut l'avouer, le Bouddhisme sut s'envelopper de formes mystiques qui ont grandement contribué à sa fortune et lui ont valu en partie cette universalité relative dont il jouit dans tout l'Orient. Son organisation extérieure se prêtait fort bien aussi à une extension indéfinie, à cause de sa simplicité même. Quel pays n'aurait pu recevoir une bonzerie surtout lorsqu'elle était remplie, nous dit M. de Milloué, « de prêtres tolérants et éclectiques que ne blessaient aucune conviction ? Respectueux du gouvernement, ils ne soulevaient aucune méfiance. Peu à peu on s'habituait à eux. Les splendeurs de leur culte, leurs brillantes cérémonies attiraient la foule toujours prête à se laisser prendre au spectacle des yeux. La profondeur (?) et la subtilité de leur philosophie séduisaient

(1) Sur ce point d'une suprême importance voici la doctrine résumée par M. Olcott. « Quest-ce qui nous fait renaître? Le désir inassouvi (tanha) pour les choses qui appartiennent à l'état d'existence personnelle dans le monde matériel. Cette soif non étanchée d'existence physique est *une force qui possède en elle-même* un pouvoir créateur si grand, qu'elle replonge l'être dans la vie terrestre.

Tautologie ridicule ! mais lorsque l'être humain est tout entier détruit par la mort, où passe cette force, cette soif non étanchée, ce désir inassouvi ? En quoi réside-t-elle ? Est-elle elle-même une substance et quelle substance? Il serait fastidieux et inutile d'insister ici sur cette vaporeuse et insignifiante métaphysique, comme sur les *quatre nobles vérités*, les *huit chemins* et autres niaiseries sentencieuses et absurdes dans lesquelles se complaît le bouddhisme.

les dilettantes de controverses. Pour les besoins de son culte, le Bouddhisme attirait à lui les artistes de toutes sortes ; architectes, sculpteurs, fondeurs, orfèvres, peintres, contribuaient ainsi, puissamment, au développement de l'art et de l'industrie (1) ».

Le motif principal de l'extension du bouddhisme dut être cette tolérance que je trouve fort peu éclectique, quoi qu'en dise M. de Milloué. Les Bhikshous acceptaient toutes les croyances vraies ou fausses, toutes les pratiques, bonnes ou mauvaises, des pays où ils voulaient s'établir, alors même qu'elles étaient là plus contraires aux principes de Çakia-Mouni. Nos lecteurs savent le respect superstitieux que les Chinois, formés à l'école de Confucius, professent pour les âmes des ancêtres, les cérémonies que le grand sage institua pour les secourir dans le monde d'outre-tombe, les sacrifices si souvent réitérés qu'on leur offre, parfois avec beaucoup de pompes. N'oublions pas, d'autre part, que le bouddhisme ne croit pas à l'âme et repousse toute intercession, toute prière comme inutile. S'il reconnaît je ne sais combien d'enfers temporaires, ceux qui y sont détenus y demeureront en vertu d'une loi fatale, jusqu'à ce qu'ils aient payé toutes leurs dettes. Aucune puissance ne peut modifier leur sort. Telle est la doctrine originelle, celle de Çakia-Mouni, consignée dans des Sûtras que les bonzes chinois lisent encore, mais sans y comprendre le moindre mot.

Cela n'empêche point ces mêmes bonzes de venir, pour quelques sapèques, dans la demeure des défunts. Là, ils récitent des prières plus ou moins longues, selon la grosseur de la somme offerte ou attendue, afin de délivrer les âmes des enfers. Le septième mois de l'année est spécialement consacré aux grandes cérémonies des morts et les bonzes y prennent une part principale. « Voilà certes, fait observer Monseigneur de Harlez, des croyances et des pratiques singulières pour de prétendus disciples de Çakia-Mouni. Aussi l'on a pu dire avec raison que tout le culte bouddhiste en Chine est la négation même du bouddhisme (2) ».

Le savant professeur de Louvain termine ainsi le chapitre

(1) *Hist. des relig de l'inde*, p. 197.
(2) *Hist. des rel. de l'Inde*, p. 198.

auquel nous empruntons ces détails : « Sans l'esprit superstitieux du Chinois, prêt à recourir à l'invocation du premier fantôme venu qu'on lui représente comme capable de lui faire du bien, le bouddhisme n'aurait point eu grand succès dans la terre de Confucius. Mais son introduction en Chine ne produisit en réalité aucune révolution religieuse...

Il ajouta simplement quelques préceptes extérieurs à une morale remarquablement pure, et quelques personnages divins à un olympe déjà bien garni et disposé à ouvrir ses portes à tout nouveau venu qui n'en troublerait pas l'ordre général. (1) »

En réalité, cette religion n'a aucune vertu propre et régénératrice. Aussi ne s'est-elle jamais emparé totalement d'aucun peuple, d'aucun pays. L'Hindoustan est revenu depuis longtemps au brahmanisme, après avoir expulsé les sectateurs de Çakia-Mouni. Le Thibet, la Chine, l'Indo-Chine et le Japon, tout en adoptant le bouddhisme, ont gardé leurs pratiques et leurs superstitions anciennes.

Le bouddhisme n'est point un organisme vivant, mais bien plutôt un immense corps en décomposition. Ses éléments désagrégés couvrent de vastes régions. Ils pénètrent partout, se mêlent, dans des doses variables, aux autres religions qui en sont parfois profondément altérées. Ainsi, en Chine, les disciples de Çakia-Mouni ont acclimaté une sorte d'athéisme. La religion officielle est celle de Confucius, pratiquée par l'empereur et les mandarins de toute nuance. Mais si le confucianisme a perdu de sa pureté, et ne consiste plus guère que dans l'observation de cérémonies pompeuses et vides de sens, et dans le culte des morts, on le doit, en grande partie, au bouddhisme.

L'universalisme de ce dernier n'a évidemment ni signification ni valeur. Sont-ils de véritables bouddhistes, ces sectateurs de Confucius qui vont aux pagodes, comme ils assistent aux jongleries des Tao-ssé, lorsqu'il leur en prend fantaisie, sans attacher à ces actes la moindre importance ? « Les Chinois dit très justement Monseigneur de Harlez, ne sont pas plus bouddhistes qu'Alexandre Sévère n'était chrétien, parce qu'il avait placé l'image du Christ parmi les statues de ses dieux...

(1) *Les relig. de la Chine*, p. 220.

En dehors des bonzeries, il n'y a presque pas de bouddhistes en Chine. »

Telle est la religion que M. Olcott, président de la Société Théosophique, membre libre de la société d'ethnographie de Paris, etc., préfère à toutes les autres. Le motif de cette préférence est à noter: « C'est que, nous dit-il, le bouddhisme n'est point une religion, mais une philosophie qui ne se réclame pas d'un maître, qui encourage le perpétuel exercice du bon sens (!), qui répudie le surnaturel, qui conseille la tolérance; — O M. Olcott! demandez à nos missionnaires de Chine, aux ministres protestants eux-mêmes et aux négociants européens, établis dans ces régions, qui enseigne la morale la plus pure, qui fait appel aux sentiments de justice, qui est absolument d'accord avec les enseignements de la science moderne et qui montre à l'homme un idéal superbe. »

Il faut avouer que ce colonel américain se fait une idée étrange de la science moderne et de l'idéal. La bizarrerie de pareilles affirmations nous dispense de les refuter. Au reste, sont-elles prises bien au sérieux par ceux-là même qui s'en font les propagateurs? Les néophytes européens du *Lotus de la bonne loi*, ne deviendront jamais des bhiskhous assez épris de perfection pour croire que les principes de Çakia-Mouni s'adressent vraiment à eux. Toute cette propagande bouddique n'est qu'un passe-temps de désœuvrés et de curieux. Si, parmi ces apôtres, il y en avait d'absolument sincères, nous ne pourrions que les plaindre! Eugène Burnouf, à l'autorité duquel M. Olcoot fait appel, les désavouerait sans aucun doute. Il estimerait que leur œuvre ne saurait être que malfaisante au sein de notre pays. Pour en avoir les preuves, on n'a qu'à relire l'*Introduction au Bouddhisme* de l'illustre savant.

Les relig. de la Chine, p. 165.

(*A suivre.*). J. Fontaine, S. J.

L'UNION DES ÉGLISES

ET

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE JÉRUSALEM

Depuis quinze ans, le comité des Œuvres eucharistiques a fait tenir sept congrès internationaux, les uns en France, d'autres en Belgique, d'autres en Suisse. Annoncés sans bruit, tenus sans sans éclat extérieur, ces sept congrès avaient passé à peu près inaperçus ; les catholiques seuls s'y intéressaient. Le huitième tenu au milieu du mois de mai dernier à Jérusalem, s'est imposé à l'attention générale.

Outre le but ordinaire de ces congrès, glorifier Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, il y en avait un autre qui préoccupait vivement les esprits, c'était l'Union des Eglises d'Orient et d'Occident. Les conséquences religieuses et politiques qui résulteraient d'un pareil événement étaient bien de nature à intéresser l'opinion.

I

C'est à Mgr Doutreloux, évêque de Liège, que revient l'honneur d'avoir, le premier, conçu l'heureuse et féconde idée de fixer Jérusalem comme point de réunion du huitième congrès eucharistique. Dès le mois d'avril 1892, il exposa au Pape le dessein qu'il avait formé. Immédiatement, le Souverain Pontife vit le parti considérable qu'il était possible de tirer d'un pareil projet prudemment conduit et habilement exécuté. Voici ce qu'il disait dans le Bref qui répondait aux propositions de

l'évêque de Liège : « Nous sommes convaincus que tous ceux qui se rendront en Terre-Sainte à cette occasion, demanderont à Dieu, par dessus tout, de réunir dans l'intégrité d'une même foi et de nous rattacher par les liens d'une charité parfaite les peuples de ces régions, qui, bien que séparés de nous, portent le nom de chrétiens (1). »

Les premières paroles du Pape laissaient déjà voir clairement son dessein : le Souverain-Pontife voulait ébranler l'Orient par le magnifique spectacle qu'allaient offrir les solennités eucharistiques et l'inviter ainsi à faire retour à l'Eglise romaine.

Cette union des Eglises est une idée chère à Léon XIII. Dès les premiers mois de son pontificat, il manifestait ses désirs à cet égard. En 1878, les événements qui se déroulaient en Orient lui faisaient déjà espérer « un meilleur avenir pour les intérêts de la religion (2) ». Dans un autre document écrit en 1887 (3), il invitait à l'union les chrétiens dissidents en s'adressant tout spécialement à la Grèce. Mais étant donné le caractère du Souverain-Pontife, une action énergique et persévérante ne pouvait manquer de venir fortifier ces appels un peu stériles. Pendant les quinze années qui viennent de s'écouler, le Pape a travaillé résolument à préparer le triomphe de ses idées et la réalisation du désir de toute l'Eglise romaine. Toutes les concessions, toutes les avances qu'il a pu faire sans manquer à sa mission et à sa dignité, il les a faites.

Sa sollicitude prévoyante a d'abord été aux chrétiens unis d'Orient qui constituent en quelque sorte le trait d'union entre l'Eglise latine et l'Eglise séparée. Quelques mesures prises par Pie IX avaient vivement alarmé ces chrétiens unis. Extrêmement jaloux de conserver leur autonomie et leurs rites, ils avaient craint de les voir disparaître de par la volonté du Pape. Léon XIII, à peine monté sur le trône pontifical, se hâta d'écarter tout ce qui pouvait être prétexte à désunion, et surtout de dissiper des équivoques et des malentendus capables, s'ils étaient perfidement exploités, d'amener le schisme comme cela avait eu lieu jadis pour l'Eglise d'Orient. A ces concessions, Léon XIII ajouta des faveurs toutes spontanées. C'est ainsi qu'en 1880, il créa cardinal le patriarche-uni d'Arménie, Mgr Hassoun. Pour

(1) Bref du 3 mai 1892.
(2) Lettre au cardinal Nina, 1878.
(3) Lettre au cardinal Rampolla, 1887.

la première fois depuis quatre cents ans, on voyait un cardinal oriental. La même année, le Pape prescrivait (1) à toute l'Eglise de célébrer désormais, le 5 juillet, la fête des saints Cyrille et Méthode, les fondateurs du catholicisme slave, que les deux Eglises ont toujours honorés avec le même respect.

Il accueillit donc avec empressement le projet de Mgr Doutreloux qui lui permettait de mettre directement en contact l'Eglise romaine et l'Eglise orientale.

Pour manifester hautement l'intérêt qu'il prenait au Congrès, le Pape voulut s'y faire représenter par un légat. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, eut l'insigne honneur d'être choisi (2). Le grand rôle qu'il devait jouer et l'éclat qui devait en rejaillir sur lui et sur la France, ont mis en relief les rares qualités du cardinal-archevêque et lui ont désormais donné rang parmi les personnages considérables de l'histoire de notre siècle. Son langage montra tout de suite qu'il avait compris sa mission. A peine institué légat, il écrivait : « Les Grecs nos frères ne seront-ils pas touchés, comme le fut l'apôtre Pierre, par un regard de Jésus qu'ils aiment, eux aussi, mais ne savent pas suivre et reconnaître dans la personne de son vicaire ? Prions donc, pour que, de ce Congrès, sortent toutes les conséquences providentielles que nous en espérons ».

Alors commencèrent les négociations pour la tenue du Congrès. L'autorisation du Sultan fut demandée. En dépit des menées de la Triple Alliance qui voyait dans cette manifestation une occasion pour la France de rehausser son prestige en Orient, le Sultan, obéissant aux dispositions de bienveillance naturelle de son esprit et énergiquement sollicité par Mgr Azarian, accorda la permission demandée. Enfin au mois de février 1893, le cardinal Langénieux et Mgr Azarian réunis à Rome, prenaient les dernières dispositions.

Il appartenait au Pape de définir d'un mot le caractère du Congrès. En bénissant les pèlerins français qui s'étaient arrêtés à Rome avant de se rendre en Terre-Sainte, Léon XIII leur dit : « Ce Congrès eucharistique de Jérusalem, en même temps qu'il augmentera chez les catholiques l'amour du Dieu de nos autels, sera pour les chrétiens séparés une muette, mais éloquente invi-

(1) Encyclique *Grande Munus*, du 30 septembre 1880.
(2) Lettre du 18 novembre 1892.

tation à venir s'unir avec vous dans un seul et même sentiment de foi, d'espérance et de charité ! »

« Une muette mais éloquente invitation » ! Du premier jour au dernier, le Congrès n'a pas été autre chose. Cette pensée du Souverain Pontife semble avoir été comme le mot d'ordre de l'Assemblée eucharistique.

L'appel à l'union fut aussi discret que pressant. Pas une parole blessante pour les chrétiens séparés ; pas une fois le terme de « schismatiques » ne fut employé, mais toujours celui de « frères » ; les yeux étaient continuellement tournés vers eux, sans que jamais on leur parlât directement. Sans cesse, on souhaitait avec ardeur le retour tant désiré, mais ces invitations si tendres n'avaient rien d'impérieux, rien qui rappelât une contrainte. Chacun des orateurs eut un mot d'amour pour les « frères séparés », et le discours d'ouverture du Cardinal fut un magnifique éloge de l'Orient. L'Esprit Saint était visiblement avec les membres du Congrès, et sa divine sagesse ne cessa de les inspirer. Quatre cents ans auparavant, c'était l'Orient qui avait été appelé au concile de Florence ; cette fois, c'était l'Occident qui faisait les premiers pas dans la voie de la réconciliation.

Le terrain d'entente, si l'on peut ainsi s'exprimer, était bien choisi, puisque c'était en présence de la Sainte Eucharistie, que les « frères d'Orient » étaient conviés à s'unir à leurs frères d'Occident. Les Églises séparées ont conservé intact dans le schisme le dogme de la Sainte Eucharistie. Le fidèle d'Orient, comme le chrétien, croit que Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement présent sous les saintes espèces, et il l'adore avec la même foi. La fermeté de croyance des Orientaux à cet égard est vraiment admirable. Tandis que d'autres points ont été controversés, le dogme eucharistique est demeuré inébranlable au-dessus des querelles. C'est avec la même unanimité que les dissidents repoussèrent les invites du protestantisme. En réponse à l'hérésie protestante et aux erreurs de quelques Orientaux égarés, le Synode schismatique de Jérusalem proclamait solennellement, en 1672, la croyance de tout l'Orient à la présence réelle.

Sur ce point donc, l'entente est parfaite entre catholiques et dissidents. Et comme la croyance à l'Eucharistie est la base même de l'Église, et que le Saint-Sacrement est le centre de la vie religieuse, les églises d'Orient et d'Occident, d'accord sur le point capital, essentiel, ont, dans la Sainte Eucharistie,

le moyen en même temps que la cause d'une union complète.

Ainsi, le Congrès, célébrant un dogme sur lequel les deux Églises n'ont qu'une seule et même doctrine, offrait le meilleur et le plus efficace moyen d'entrer en rapports avec l'Orient, en même temps qu'il écartait toute cause de désaccord et de conflit. C'est ce que Léon XIII en attendait. En voyant les Occidentaux, si étroitement unis sous leur chef suprême, glorifier magnifiquement Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, l'Orient a dû être profondément remué, il a dû comprendre que des Églises réunies par une telle croyance ne pouvaient demeurer longtemps séparées, et que, de même que le corps eucharistique de Jésus-Christ est un, l'Église, son corps mystique, doit nécessairement aussi être une sous l'autorité suprême de son vicaire. Il a dû comprendre aussi, en voyant ce concours des divers peuples de la terre autour du Saint-Sacrement que l'Église catholique n'est pas l'Église des latins seulement, mais qu'elle est véritablement l'Église universelle en dehors de laquelle il n'y a que division et faiblesse.

Ce Congrès, préparé avec tant de soin et d'amour, pour lequel tout avait été prévu, examiné longtemps à l'avance avec la plus parfaite sagesse, sur lequel enfin on fondait tant d'espérances, n'a point trompé l'attente du Souverain Pontife et de ses dévoués organisateurs.

Les fêtes qui, pendant une semaine, se sont déroulées à Jérusalem, ont laissé dans les esprits et dans les cœurs des souvenirs ineffaçables, et elles ont marqué dans l'histoire de l'Église et de l'Europe une date à jamais mémorable. Si, dans un avenir que Dieu seul connaît, l'union tant désirée se fait, le Congrès de Jérusalem aura été pour beaucoup dans la préparation et l'accomplissement de ce grand événement.

L'immense concours des peuples qui s'est fait à Jérusalem en ces jours bénis montre quelle union admirable existe entre les fidèles et le Souverain-Pontife.

En présentant à Léon XIII les pèlerins français (1), le R. P. Picard, leur chef, a pu lui dire : « La pensée de Votre Sainteté a été comprise et de toutes parts accourent les pèlerins, heureux de manifester sur la terre du Christ leur amour pour la divine Eucharistie et leur ardent désir d'unité.

(1) Audience du 15 avril.

« L'Orient s'unit à l'Occident. Sous la conduite de leurs évêques, des catholiques de la Syrie, de l'Egypte, de l'Asie se donnent rendez-vous avec les catholiques de la Turquie d'Europe, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Suisse, de la France et de l'Amérique, pour répondre à la confiance de Votre Sainteté qui daigne les honorer d'un incomparable honneur en leur donnant pour chef un cardinal de la Sainte Eglise Romaine, un Légat de son Auguste Personne.....

« Puisse l'Orient reconnaître en nos solennités eucharistiques, en cette incomparable procession qui ira de Rome à Jérusalem, du tombeau des Apôtres au tombeau du Christ, un témoignage, et comme une note visible des saintes expansions, et de la vitalité puissante et véritablement divine de notre Sainte Eglise catholique, apostolique et Romaine ! »

II

La date d'ouverture du Congrès avait été fixée au lundi 15 mai. Le samedi 13, le légat du Pape faisait son entrée solennelle dans la Ville Sainte. La réception de ce prince de l'Église Romaine venant à Jérusalem glorifier Jésus-Christ dans l'Eucharistie, fut triomphale.

Arrivé à la gare, le cardinal est reçu par le consul général de France, entouré de tout son personnel en grand uniforme, qui lui souhaite respectueusement la bienvenue. A quelques pas, dans une tente spécialement dressée à cet effet, attendent les autorités civiles et militaires de la ville. C'est là que le légat s'arrête pour recevoir les évêques latins et orientaux, les prélats, les officiers de l'escadre française de la Méditerranée venus à Jerusalem en pèlerinage, les représentants des patriarcats et des couvents non-unis, les délégués des consulats étrangers, qui s'empressent d'offrir leurs hommages et leurs souhaits au délégué du Souverain-Pontife. Enfin, le cortège se forme. En tête, des cavaliers turcs, car le gouvernement ottoman reçoit officiellement, à Jérusalem, le légat du Saint-Siège. Puis, ce sont les musiques de divers établissements religieux et les cawas des consulats. Monté sur une mule blanche richement harnachée, le cardinal s'avance, revêtu des ornements pontificaux. Un dais l'abrite. Derrière lui viennent, en voiture, le consul général de France,

l'évêque de Liège et plusieurs personnages considérables.

Une longue suite de cavaliers et de voitures ferme le cortège.

La foule encombre les chemins: tout Jérusalem est allé au-devant du légat. Juifs, schismatiques, catholiques se pressent pour voir cette entrée triomphale. Sur le versant des montagnes qui bordent la route s'étage une multitude immense de toutes les religions. Tout ce peuple est profondément impressionné. Les musulmans eux-mêmes, devant cette manifestation religieuse, sont sortis de leur apathie, et regardent avec curiosité et respect l'envoyé de Léon XIII. A la porte de la ville se tient Mgr Piavi, patriarche latin de Jérusalem, accompagné de cinquante évêques, de tout son clergé en surplis, des communautés et de pèlerins de toutes les nations. Le légat descend de sa monture et les deux prélats, aux acclamations de la foule, se donnent le baiser fraternel. Le spectacle est grandiose. Jamais, depuis les Croisades, Jérusalem n'avait vu fête ni enthousiasme pareils. La foule s'accumule. Le cortège avance avec peine. Les murailles, les oliviers plantés le long de la route, les vieux remparts de la Ville Sainte disparaissent sous les groupes qui les ont escaladés. Et de tous côtés éclatent sans fin les cris de: « Vive Léon XIII! Vive le Légat! » poussés dans toutes les langues.

Enfin, après deux heures d'une marche triomphale, le cardinal, arrive à l'église Saint-Sauveur et termine cette belle fête par un solennel *Te Deum* chanté par des milliers de voix. L'impression produite fut immense: l'idée de l'union avait plus gagné en un jour, dans l'esprit des masses, que pendant les quatre siècles écoulés depuis le concile de Florence.

Le Congrès s'ouvrit le lundi 15 mai.

Ce fut devant une assemblée des plus imposantes que le cardinal-légat prononça son discours d'ouverture. Là, siégeaient pour l'Occident, Mgr Doutreloux, évêque de Liège, Mgr Haas, évêque de Bâle, Mgr Pampirio, évêque de Verceil, et deux abbés mitrés d'Italie; trois évêques représentaient l'Amérique. Toutes les chrétientés unies, grecque, syriaque, melkite, maronite, arménienne, chaldéenne, abyssinienne, cophte, slave, bulgare, y avaient leurs chefs, patriarches, archevêques, évêques, ou leurs délégués.

Le discours d'ouverture fut digne de cette grande assemblée. « *Pax vobis*! » Comme le divin Maître, c'est avec des paroles

de paix sur les lèvres que l'envoyé du vicaire de Jésus-Christ se présente dans la Ville Sainte, « la ville eucharistique par excel- « lence. » C'est aux applaudissements enthousiastes du Congrès qu'il parle. Il loue la foi inébranlable de l'Orient pour le mystère eucharistique. L'Occident, ravi à la vue de cette foi « qui n'a jamais connu d'éclipse », vient « éclairer ses croyances à la lumière des traditions primitives si fidèlement conservées » et il veut « ménager à l'Eucharistie, pour répondre aux négations et aux blasphèmes d'un siècle qui ne prie plus, l'hommage imposant de l'Orient et de l'Occident associés dans une adoration commune au pied du même autel »

Le chef suprême de l'Occident chrétien a voulu « donner un gage nouveau de son admiration et de sa sympathie aux chrétientés orientales, ces filles premières nées de l'église de Dieu. » Il a jeté les yeux autour de lui, et c'est à un prélat français qu'il a confié l'insigne honneur d'être son représentant au milieu « des illustres prélats de l'Orient. »

D'un mot, l'éminent envoyé du Pape avait lui-même défini sa mission. « Je serai le Légat de votre cœur pour leur faire connaître votre amour ! » Comment ne pas aimer cette Eglise d'Orient qui, depuis les origines du christianisme, n'a pas cessé de briller du plus vif éclat par ses martyrs, ses saints, ses ermites, ses docteurs, glorieuse et innombrable phalange qui a fait la joie de la chrétienté tout entière à laquelle elle n'a pas fourni moins de vingt-deux papes pendant les huit premiers siècles ? Comment ne pas aimer cet Orient « à la sève si féconde, qui a fixé la tradition, défini le dogme, inauguré les rites primitifs du culte et formulé les règles premières de la discipline ? »

Dès la première année de son pontificat, Léon XIII montrait déjà sa sollicitude et son amour pour les chrétiens orientaux : « Oh ! s'écriait-il, combien nous sont chères les Églises d'Orient ! Combien nous admirons leurs antiques gloires, et comme nous serions heureux de les voir resplendir de leur premier éclat ! (1) »

Paix et amour, l'envoyé du vicaire de Jésus-Christ n'apporte pas autre chose dans la Ville Sainte. Il vient, comme il le dit lui-même, en unissant ces deux mots bien doux, « faire entendre, sous le symbole délicat du Sacrement de l'Amour, une parole de Paix aux chrétientés orientales. » Car le Congrès n'est pas

(1) Allocution du 16 avril 1879.

œuvre de diplomatie, ni œuvre de polémique, mais œuvre de piété et d'adoration. » L'Eucharistie est tout son objet. « Tout pour elle et tout par elle ! » Dieu alors, glorifié dans le Saint Sacrement, touché des sentiments d'abnégation et de paix de ceux qui viennent lui rendre un solennel hommage, bénira des vœux « qui tendent à sa gloire, à l'exaltation de son Église et au salut des âmes. » Sous la protection du Très-Haut et l'inspiration du Saint-Esprit, l'œuvre pour laquelle se sont réunis ces « pèlerins, prêtres, religieux, pontifes de toutes les langues et de toutes tribus » s'accomplira heureusement et des germes féconds seront semés pour l'avenir.

En même temps qu'un appel louangeur et délicat à l'Orient, ce discours était aussi le programme des séances du congrès.

Trois choses d'une importance capitale y ont été clairement démontrées, tant par les discours que par les actes des membres et de leur éminent président. L'Orient a pu constater l'admirable vitalité du culte eucharistique en Occident ; il a pu aussi se convaincre que la volonté du Souverain-Pontife, conforme en cela à celle de ses prédécesseurs, était de maintenir dans toute leur intégrité les différents rites orientaux ; il a vu, enfin, que la variété la plus grande pouvait subsister au sein de la plus étroite unité. Gloire à Dieu, s'il a permis aux chrétiens séparés d'Orient de reconnaître pleinement la parfaite vérité de cette triple démonstration !

On répète tant que la foi et la religion se perdent de plus en plus chez les chrétiens d'Occident, que ceux-ci ont fini par avoir auprès de leurs frères d'Orient une réputation exagérée d'incrédulité. La mauvaise opinion des Orientaux s'est encore accrue par le scandale trop fréquent d'Européens qui n'ont plus de chrétien que le nom. Ainsi, à Jérusalem, les ouvriers et employés de toutes sortes amenés là par suite de la construction de la ligne ferrée Jaffa-Jérusalem, ont produit sur les populations chrétiennes la plus triste impression : blasphèmes, violation du dimanche, négligence et indifférence dans l'accomplissement des devoirs les plus essentiels, voilà les fâcheux exemples donnés par les Français, les Italiens et autres étrangers qui représentent l'Europe catholique en Palestine. Aussi en est-on venu à croire que les Latins n'ont pas qualité pour inviter à l'union leurs frères d'Orient, puisque eux-mêmes observent si mal les préceptes d'une religion que les chrétiens séparés pratiquent, le

plus souvent, avec exactitude. Cette idée, excessive sans doute, mais non sans fondement, il fallait la détruire en montrant par une manifestation solennelle que les chrétiens occidentaux, vraiment dignes de ce nom, n'ont rien perdu de la foi et de la piété des temps anciens, et que la sainte Eucharistie, en particulier, est toujours l'objet par excellence de leur culte et de leurs adorations. Le Congrès en a été la preuve.

Les fidèles d'Orient ont pu constater avec admiration le nombre et la situation florissante des œuvres eucharistiques en Occident.

Ainsi l'œuvre des *Prêtres adorateurs*, présentée par le R. P. Durand, pieuse association qui est un des moyens les plus puissants de sanctifier le prêtre. Aujourd'hui, elle ne compte pas moins de vingt-cinq mille adhérents répandus en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe. Avec elle, les œuvres eucharistiques, confréries du Saint-Sacrement, communion réparatrice, processions, adoration perpétuelle, établies dans toute la France et dont le R. P. Lefèvre, de l'ordre de Saint-Dominique, fait, en particulier, un tableau si édifiant pour la région du Nord (1).

Puis, c'est l'*Archiconfrérie de la garde d'honneur* avec ses cinq millions de membres, occupés sans cesse à ramener leur pensée vers Jésus-Eucharistie pour lui rapporter tout, affections, joies, peines, travaux (1).

Voici maintenant l'œuvre admirable et aujourd'hui très répandue de la *Messe réparatrice*, conçue par la foi d'une humble religieuse dans le but de réparer, avec l'assistance à une double messe, le tort fait à la gloire de Dieu par tant de chrétiens qui omettent de sanctifier le jour du Seigneur en n'assistant pas au Saint-Sacrifice de l'autel (1).

Et combien d'autres archiconfréries ou congrégations vouées au culte du Saint-Sacrement : l'*Archiconfrérie de Saint Jean l'Evangéliste* (2), l'historien de la Sainte-Eucharistie, qui a pour but l'accroissemeut du culte dû à Jésus-Christ dans le Sacrement de son amour ; la *Congrégation des Sœurs réparatrices* (3) venues s'établir à Jérusalem pour honorer l'Eucharistie, au lieu même où elle fut instituée ; la *Congrégation des*

(1) Séance sacerdotale du mardi 16 mai.
(2) Séance secerdotale du mercredi 17 mai.
(3) Idem.

Prêtres du Saint-Sacrement (1), dont le principal objet est l'adoration de la divine Hostie ; l'*Association réparatrice* (2), destinée à réparer les négligences et l'indifférence dont les fidèles et même les prêtres se rendent coupables envers Jésus-Christ présent sous les saintes espèces. Et l'énumération n'est pas encore terminée. A ces témoignages de la piété de l'Occident, apportés par des prêtres et des religieux, s'ajoute celui d'un fervent laïque, le baron de Livois, qui rappelle tous les hommages rendus sous diverses formes, à l'Eucharistie, par les fidèles latins de tous pays, notamment les œuvres d'adoration diurne et nocturne (3). La France, la Belgique viennent au premier rang dans cette dévotion des peuples occidentaux pour le Sacrement de l'autel. Mais l'Europe n'est pas seule à donner ce bel exemple. En Amérique, les Franco-Canadiens, les citoyens catholiques des Etats-Unis montrent la même ardeur et les œuvres eucharistiques y sont aussi florissantes (4).

L'Orient ne peut donc pas reprocher à l'Occident de n'avoir pas la même foi et le même zèle que lui dans le culte de la Sainte-Eucharistie. En cela, les deux Eglises sont dignes l'une de l'autre, et l'union n'en est que plus désirable, selon le vœu exprimé par Mgr Kadi, archevêque grec-melkite de Bostra et du Hauran, à la fin de son rapport sur la constance de la foi des chrétientés orientales unies et non unies, en la présence réelle : « Que le Dieu qui a fait tomber les murailles de Jéricho fasse tomber les murailles élevées entre les enfants des hommes ! Jérusalem et l'Orient reprendront leurs splendeurs, et, comme nos pères, nous n'aurons plus qu'un cœur et qu'une âme pour adorer notre Sauveur dans l'Eucharistie. *Fiat* ! *Fiat* ! (5) »

Les actes des membres du Congrès ont aussi montré que la foi est toujours vivante en Occident et que les affirmations des orateurs n'étaient pas de vaines paroles. Pendant toute la durée du Congrès, le Saint-Sacrement est resté exposé : jour et nuit, congressistes et pèlerins sont venus l'adorer et passer de longues heures prosternés au pied de l'autel. Chaque soir, pour clore dignement la journée et couronner les travaux, avait lieu une

(1) Séance sacerdotale du jeudi 18 mai.
(2) Id.
(3) Séance publique du jeudi 18 mai.
(4) Séance publique du mercredi 17 mai.
(5) Id.

procession du Saint-Sacrement, tantôt dans un couvent, tantôt dans un autre, et toujours avec une solennité et un concours de fidèles capables de frapper les esprits des chrétiens séparés.

Un autre préjugé, très répandu en Orient et entretenu par les adversaires de la Papauté, c'est que Rome ne désire l'union que pour asservir l'Église orientale, faire disparaître les rites traditionnels si respectables par leur antiquité et leur beauté, et imposer en leur lieu et place les rites de l'Église latine. Cette opinion fausse se résume dans la formule perfide, imaginée par les ennemis de l'union, « pour être bon catholique, il faut être latin. » Détruire ce funeste préjugé pour écarter toute cause de malentendu, telle était la tâche de beaucoup la plus importante du Congrès. Elle exigeait beaucoup de tact.

Dans ce rapprochement des deux Églises, l'Orient a été traité avec des ménagements et une faveur qui ont beaucoup aidé au succès.

Ses légitimes susceptibilités à l'égard de ses rites ont été délicatement ménagées. On a vu que les pèlerins d Occident n'étaient pas venus apporter des rites nouveaux à leurs frères d'Orient, mais seulement étudier et admirer avec eux les rites antiques et vénérables de leur Église, et leur montrer que la même foi peut s'exprimer au dehors sous des formes diverses, mais également dignes de respect. « Pas de diplomatie, pas de polémique » avait dit le cardinal. Telle a été la règle des discussions, et les divers orateurs du Congrès se sont bornés à exposer les différents rites des chrétientés-unies, en montrant aux dissidents que la, Papauté respectueuse des rites employés par les diverses communautés de l'Église d'Orient soumises à son autorité, est également résolue à ne pas toucher aux rites semblables en usage dans les groupes non unis.

Ces rites de deux Églises ne se confondent-ils pas, d'ailleurs, dans le même culte eucharistique ? Le patriarche des grecs-melkites, Grégoire Ier, a montré, en effet, que sous des formes différentes, les Églises grecque et latine ont une foi identique touchant le Sacrement de l'autel, et il n'avait plus qu'à s'écrier, pour conclure : « Vive l'Église catholique ! Vive la communion des saints ! Vive Léon XIII ! (1) » Avec lui, le P. Heydet, Mgr Paul Gêraigiry, évêque grec-uni de Panéas, en faisant ressortir la

(1) Séance du lundi 15 mai.

haute antiquité et la grande beauté des rites orientaux de saint Jacques, premier évêque de Jérusalem et parent de Notre-Seigneur, de saint Basile, de saint Chrysostome, n'ont fait que démontrer la communauté de foi (1).

Dans les trois liturgies de saint Marc modifiées par saint Cyrille, de saint Bazile et de saint Grégoire de Nazianze, en usage dans l'église cophte, et dont le trait caractéristique est un dialogue incessant entre le prêtre et le peuple pendant la célébration de la messe, Mgr Georges Macain a montré à son tour que les Cophtes ont conservé la même foi que Rome dans l'Eucharistie). Ainsi en est-il de la liturgie slave, dérivée de celle de saint Jean Chrysostome (2). Si l'on compare avec Mgr Ephrem Rahmani, archevêque syrien de Bagdad, la liturgie syrienne à celle de Jérusalem, d'Alexandrie, de Constantinople et à la liturgie chaldéenne (3), les conclusions sont toujours les mêmes : ces belles liturgies ne sont que les manifestations différentes d'un même culte et d'une même croyance. Les documents l'attestent comme les traditions : témoin les célèbres catéchèses mystagogiques de saint Cyrille de Jérusalem sur la Sainte-Eucharistie, où l'abbé Jaspar, délégué de l'archevêque de Cambrai, a relevé la conformité complète de notre foi avec celle des chrétiens de Jérusalem en l'an 350 après Jésus-Christ, et par conséquent, avec celle des descendants actuels de ces mêmes chrétiens, fidèles dépositaires des croyances de leurs ancêtres et respectueux observateurs des usages primitifs (4).

Il fallait également montrer que les Papes veulent maintenir ces rites dans les Eglises auxquelles ils appartiennent. En maintes circonstances, Rome a déclaré hautement que jamais il n'avait été dans son intention d'abolir des liturgies qui pour la plupart remontent aux temps apostoliques. Malheureusement, ces paroles de paix n'avaient pas eu tout le retentissement souhaitable, elles n'avaient pas pénétré partout. Ç'a été la mission du Congrès d'éclairer les chrétiens séparés sur les dispositions bienveillantes de Rome à l'égard de leurs rites.

Avec l'autorité qu'il tenait du Saint-Siège, le légat a voulu par ses actes rendre sensibles ces dispositions. Chaque jour pendant

(1) Séance du lundi 15 mai.
(2) Séance publique du mardi 16 mai.
(3) Id.
(4) Séance publique du mercredi 16 mai.

la semaine du Congrès une messe solennelle était célébrée, et chaque jour dans un rite différent. Le 16, il y eut à Sainte-Anne, une grand'messe selon le rite grec où la communion fut donnée aux laïcs sous les deux espèces ; le cardinal-légat y assistait en personne, et les fidèles non-unis du rite grec purent constater que le Pape, bien loin de songer à faire disparaître leurs usages, voulait au contraire leur conservation.

Quelques jours après, le légat renouvelait l'acte accompli le mardi précédent, en venant avec toute sa suite à la messe célébrée par Mgr Debbs en rite maronite. L'éclat de la cérémonie qui dura près de deux heures ne fit que mieux ressortir l'importance de la démarche de l'envoyé du Saint-Siège. Qu'en conclure pour les dissidents, sinon que le Pape, qui en la personne de son représentant, traitait avec tant d'égards et de faveur les rites des chrétiens-unis, en userait certainement de même avec eux, le jour où ils reviendraient à Rome.

Ces sentiments du chef de l'Eglise éclataient à tous les yeux, dans l'inscription placée sur les murs de l'église de Sainte-Anne, et qui faisait lire en grands caractères ces mots de Léon XIII :

« Ah ! combien me sont chères les Eglises d'Orient ! » Et à l'une des séances tenues dans cette église, l'abbé Martin pouvait rappeler les bienfaits de la Papauté pour les fidèles de rite bulgare. Léon XIII, en particulier, a réjoui les peuples slaves en étendant à toute l'Eglise la fête des saints Cyrille et Méthode, les auteurs de la liturgie slave. Avant lui, les papes Nicolas Ier, Adrien Ier, Jean VIII avaient également manifesté leur sympathie pour cette liturgie.

A son tour, Mgr Rahmani a rappelé tout ce que l'Orient doit aujourd'hui à la chaire de Saint-Pierre : la fondation des séminaires orientaux à Rome, le zèle et la sollicitude de la Propagande et des missionnaires pour les fidèles de rite non-latin, et il prenait à témoin tous ses frères présents, élevés, à Rome « à l'ombre du Vatican (1) ». Avant Léon XIII, les Souverains-Pontifes avaient déjà tout fait, comme a pu le redire le R. P. Michel des Pères Blancs, pour conserver « ces rites d'une splendeur et d'une magnificence incomparables qui portent les fidèles à la piété et au respect envers les mystères », selon le mot de Pie IX. La conduite des Conciles a été la même : il suffit de rappeler le concile œcuménique de Lyon (1275) et celui de Florence (1439). Rome tient tellement à la conservation des rites orientaux qu'elle a

défendu aux fidèles de ces communautés qui reviennent à elle d'abandonner leur liturgie (1).

Benoît XIII n'a-t-il pas été jusqu'à ordonner le maintien de l'*épiclèse* ou invocation au Saint-Esprit dans le canon de la messe syrienne ? (2).

Un trait de Léon XIII, rapporté par le R. P. Arsenio Pellegrini, abbé mitré de Grottaferrata (Italie méridionale), est bien caractéristique. Le monastère dont il est l'abbé, fondé en Palestine par des moines basiliens de Saint-Sabas, fut établi en Calabre, à la suite de la persécution des iconoclastes. C'était, à l'origine, un monastère de rite grec. Mais, étant sur le territoire italien, il ne compta bientôt plus que des membres recrutés uniquement parmi des chrétiens de rite latin. Aussi, peu à peu les coutumes propres au rite grec disparurent pour faire place à la liturgie de l'Eglise latine. A peine monté sur le trône pontifical, Léon XIII s'inquiéta de l'état où se trouvait « cette perle orientale, ornement de sa tiare. » Ayant eu connaissance des changements survenus, il ordonna que, dans un délai déterminé, on abandonnât toutes les innovations, pour reprendre le rite primitif dans toute sa pureté. La cérémonie pour la réinauguration de ce rite fut célébrée en grande pompe, et une inscription rappelle cet événement en même temps que la sollicitude éclairée de Léon XIII pour les Eglises d'Orient. La même année (1882), le Pape, réformant l'ordre basilien et lui confiant le soin d'évangéliser les Ruthènes de Galicie, ordonnait à tout chrétien latin entrant dans cet ordre d'adopter le rite ruthène. Enfin, l'année suivante, il fondait à Rome même un collège arménien.

Quoi de plus formel d'ailleurs que la déclaration du cardinal-légat, dans son admirable discours de clôture qui donne si bien l'idée de ce qu'a été le Congrès de Jérusalem, et des espérances qu'il a fait naître ? L'Eglise « gardienne inflexible du dépôt sacré qui lui est confié : la foi et les sacrements, distingue ce qui est le fonds substantiel de la doctrine et l'essence même du culte de ce qui n'en est que l'expression symbolique ou la formule pratique, dans les cérémonies, les usages et les traditions consacrés par le temps ; et, pour ne point citer ici les vingt-deux papes qui depuis le ixe siècle ont affirmé officiellement la volonté constante

(1) Séance publique du mardi 16 mai.
(2) Séance du lundi 15 mai.

du Saint-Siège sur ce point, elle juge avec Pie IX que *loin d'affaiblir l'unité de la foi, la variété des rites permis, tourne à la splendeur et à la majesté de l'Église.*

« Bien plus, dans le concept catholique de l'Eglise, ce n'est point assez de dire que cette harmonieuse multiplicité des rites est acceptée, qu'elle est tolérée, *elle est nécessaire!* parce qu'elle répond, dans les différents pays, à des besoins impérieux, qu'elle sauvegarde des droits acquis, et qu'elle respecte des libertés nationales qui peuvent parfaitement se concilier avec l'intégrité de la doctrine et le plein exercice de la discipline ecclésiastique (1). »

C'est cet harmonieux spectacle de la variété au sein de l'unité qu'il a été donné aux chrétiens non-unis de contempler pendant le Congrès. Ils ont vu un cardinal représentant le Souverain Pontife, assisté des deux patriarches de Jérusalem, le patriarche latin et le patriarche grec-uni, et entouré d'évêques et de fidèles de tous les rites, tenir ces magnifiques assises eucharistiques où Jésus-Christ a été glorifié dans l'unité d'une même foi, par les manifestations diverses des Eglises fraternellement réunies sous l'autorité suprême de son vicaire. Ils ont admiré l'harmonie du catholicisme qui, dans l'unité de sa foi et de sa charité, groupe les nations les plus diverses, les Églises les plus différentes par leurs rites et leurs usages. Parmi les fidèles présents, les uns étaient latins, les autres grecs, d'autres syriens ou maronites, d'autres encore cophtes ou chaldéens, mais dans cette immense diversité, tous se reconnaissaient pour frères, tous se courbaient sous l'autorité bien-aimée d'un même pasteur, dans la profession d'une foi identique.

Les dissidents ont pu comprendre alors ce que voulait dire ce mot « Eglise catholique ». De vieux préjugés leur faisaient croire que l'Eglise d'Occident, opposée à la leur, n'était qu'une Eglise locale embrassant seulement les peuples européens, et dans ses avances à l'Eglise d'Orient, ils ne voyaient que les préliminaires de l'invasion et de la conquête. Eglise latine, cela voulait dire Église nationale et particulière. Désormais l'erreur doit tomber, car la vérité a brillé à tous les yeux. L'Eglise romaine est le centre de l'unité de foi et de hiérarchie, elle s'étend à l'univers entier, et sa gloire, comme le faisait si bien ressortir

(1) Discours de clôture, samedi 20 mai.

Mgr Piavi, patriarche de Jérusalem (1), c'est justement d'abriter sous son autorité bienfaisante toutes les Eglises de la terre, sans rencontrer plus d'obstacles dans la diversité de leurs rites, que la différence des caractères, des usages ou des mœurs n'en met à l'unité de la grande famille humaine. La variété presque indéfinie dans l'unité absolue, la liberté la plus grande sous l'autorité infaillible, voilà le grand, le sublime privilège de l'Eglise catholique.

Cette rapide semaine, ces six courtes journées qui, si Dieu le permet, auront plus d'effet pour l'accomplissement de l'union que des années et des siècles d'efforts humains, et dont le souvenir appartient désormais à l'histoire, ont eu leur digne couronnement dans le discours de clôture du cardinal-légat. Oui, cette grandiose réunion a pu paraître à l'éminent prince de l'Eglise une nouvelle Pentecôte, et il a pu souhaiter que les pasteurs et les fidèles présents, en sortissent transformés comme les apôtres sortirent transformés du Cénacle. Les premiers fidèles, disent les Actes des Apôtres, persévéraient « dans la doctrine des apôtres, dans la participation fraternelle à l'Eucharistie et dans la prière (2) ». Que les fidèles des temps présents, s'est écrié le président du pongrès, gardent aussi la doctrine apostolique et qu'ils y ramènent leurs frères d'Orient; qu'ils se serrent autour de la Sainte-Eucharistie pour prendre part souvent à la fraction du pain, surtout qu'ils ne se lassent pas de prier, pour le Pape, pour les évêques et les prêtres, pour leurs frères dans la foi et particulièrement pour ceux des églises d'Orient, afin qu'un jour l'Eglise catholique groupe sous son unité la diversité des chrétientés, et que le vœu du Sauveur soit enfin rempli : « Un seul bercail, un seul pasteur (3) ! »

Les vœux exprimés par le Congrès sont le digne complément de ce magnifique discours, en même temps que la synthèse de tout ce qui a été dit ou fait pendant la durée des assises eucharistiques. Ils sont simples et éloquents dans leur brièveté.

I° Que les prières si belles du rite eucharistique oriental soient insérées dans un manuel de piété à l'usage des fidèles de l'Occident;

(1) Séance du lundi 15 mai.
(2) Acte des Apôtres, II. 42.
(3) Discours de clôture. Samedi 20 mai.

II° Que de ce congrès sorte la *Somme eucharistique* de l'Orient au triple point de vue de la théologie, de la liturgie et de l'histoire ;

III° Que des secours plus abondants soient procurés aux églises pauvres de l'Orient ;

IV° Que les écoles catholiques d'Orient soient encouragées et développées.

V° Que des séminaires soient formés sur place pour donner à l'Orient des apôtres ;

VI° Que les revues théologigues et savantes s'occupent spécialement des questions qui se rattachent à l'union des Eglises.

VII° Que des associations de prières pour obtenir cette union se multiplient ;

VIII° Que les relations nouées par le Congrès entre le clergé et les fidèles d'Orient et d'Occident se continuent et se resserrent ;

IX° Que pour perpétuer la mémoire de ces solennités, un tabernacle de métal précieux soit placé aux frais du Congrès sur l'autel du Saint-Sacrement, dans l'église Saint-Sauveur, substituée à celle du Cénacle pour tous les privilèges ;

X° Que l'office de Sainte Julienne, promotrice de la Fête-Dieu, spécial à certains diocèses, soit étendu à l'Eglise latine ;

XI° Que les résultats du Congrès soient publiés en diverses langues et portés à la connaissance des fidèles par tous les organes religieux (1).

Le dernier acte du Congrès, avant la séparation définitive, résume d'une façon saisissante l'esprit et les préoccupations qui l'ont inspiré. C'est le télégramme adressé à Léon XIII. Sa teneur met vivement en relief le caractère de fraternité, d'union et de paix de ce Congrès mémorable. « Les patriarches, évêques et plus de deux milliers de prêtres et de fidèles d'Orient et d'Occident, réunis sous la présidence du cardinal Langénieux, légat du Saint-Siège, pour les fêtes eucharistiques de Jérusalem, déposent aux pieds de Sa Sainteté l'hommage filial de leur amour et de leur vénération, et implorent la bénédiction du Pasteur Suprême ».

Et maintenant que ce Congrès est terminé, quels résultats en attendre ? Les esprits malveillants et hostiles ne manqueront pas de proclamer bien haut qu'il n'a pas donné ce qu'on en attendait, que ses conséquences sont de peu de portée, car l'union est loin d'être faite. A ceux-là, on peut répondre que jamais il n'a été dans la pensée de Léon XIII et des organisateurs du Congrès que cet acte put déterminer immédiatement les Orientaux à revenir à Rome. Pour le Pape ce n'est qu'un moyen de plus, mais un moyen particulièrement efficace de préparer cette union,

(1) Séance du samedi 20 mai.

objet de ses vœux les plus ardents. Préparer et non pas réaliser: la prudence du Souverain Pontife l'empêchait en effet d'attendre sur-le-champ un rapprochement que les années seulement permettront d'obtenir, lorsque Dieu, touché par les prières, les efforts, les sacrifices de ses fidèles, voudra récompenser leur constance et donner un nouvel éclat à la religion. Comme préparation, le Congrès a réussi: la semence a été jetée et produira, avec l'action de la grâce, une féconde et consolante moisson. Les Occidentaux ont vu de près ces Eglises d'Orient qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire, et ils ont pu se convaincre de la possibilité de concilier la diversité des rites et usages avec l'unité catholique. Quant aux chrétiens d'Orient, ils ont reconnu des frères, là où ils étaient portés à ne voir que des ennemis, et la pensée de la réconciliation est entrée naturellement dans leur esprit. Autour du Sacrement de l'Amour, les uns et les autres ont appris à se mieux connaître: les premiers pas du raprpochement ont été faits, et c'est un grand résultat. Quand le Pape envoya le cardinal Langénieux, il ne lui donna qu'une mission à lui et au Congrès : disposer les moyens propres à amener la réunion. Cette mission a réussi au-delà de toute espérance.

Le Congrès de Jérusalem, tenu dans la ville où le Sauveur, au moment de consommer son sanglant sacrifice, avait si ardemment demandé à son Père de voir ses disciples unis comme il l'était lui-même avec son Père, ne pouvait manquer d'avoir sa continuation ou plutôt son complément à Rome, dans l'antique cité, siège de la Papauté depuis les origines du christianisme. Il s'est achevé dans l'audience pontificale accordée aux représentants des rites unis d'Orient (1). Léon XIII en a fait ressortir les résultats, en même temps qu'il a laissé voir les espérances et les visions d'avenir qui illuminaient son âme. Evêques, au nombre de plus de cent, moines, prêtres et séminaristes des divers rites se pressaient aux pieds du vicaire de Jésus-Christ dont les yeux charmés contemplaient ce beau spectacle, symbole touchant de la grande union si désirée. L'adresse lue par Mgr Haggiar, le délégué du patriarche grec-melkite, évoqua les principaux souvenirs du Congrès : les bienfaits de Léon XIII pour les Églises d'Orient, l'envoi d'un légat à Jérusalem, la glorification par tous du Sacrement de l'amour. Les timides, les hésitants

(1) Séance du samedi 20 mai.

n'approuvaient pas la participation du Pape au Congrès, ils traitaient ses espérances de chimères. Qu'ils se taisent maintenant, car le succès, les résultats pour le présent, les espérances pour l'avenir, donnent à leurs craintes un éclatant démenti ! (1)

Cependant la joie du succès ne doit pas empêcher de voir le chemin qui reste encore à parcourir. Dieu ne prodigue pas les miracles. Sans doute, trois mille juifs se convertirent d'un seul coup à la voix de Saint-Pierre, mais pareille merveille se renouvellera-t-elle ? L'union des Eglises se fera par l'action de la Providence sur les événements et le cœur des hommes. C'est cette assistance de Dieu qu'il faut obtenir. Bien des prières ont été faites, bien des actes méritoires ont été offerts pour hâter le jour béni de la réunion. Le P. Tondini apprenait au Congrès que des millions de messes avaient déjà été célébrées à cette intention et qu'un certain nombre de personnes avaient, avec l'autorisation du Souverain-Pontife, offert leur vie en sacrifice pour cette grande cause (2). Ce sont là des actes admirables, il en faut encore d'autres : c'est le seul moyen d'obtenir de Dieu la réalisation du vœu de tous les catholiques.

III

Les faits qui, depuis un certain nombre d'années déjà, se passent en Orient, montrent que l'union n'est pas seulement désirée par les fidèles de l'Eglise latine. Il y a, à l'heure actuelle, une tendance marquée vers Rome. Les preuves sont là. Le diocèse de Cana (Syrie) compte des schismatiques et des catholiques : les deux fractions vivent en bons rapports et les conversions sont fréquentes de la part des schismatiques. En 1885, une grande sécheresse désolait le pays et compromettait la récolte. Des prières publiques furent ordonnées; le curé schismatique s'acquitta de son devoir avec la régularité machinale qui est le propre des ministres dissidents. Ses prières, d'ailleurs, restèrent sans résultat. Le dimanche suivant, il y eut grande cérémonie à l'église catholique, où les schismatiques étaient venus en

(1) Audience du 1er juillet.
(2) Séance du 20 mai.

foule. Les prières sont dites ; à peine étaient-elles terminées que le ciel se couvrait de nuages et laissait tomber une pluie abondante. En quittant l'église, les schismatiques étaient dans l'enthousiasme, et ils criaient de tout cœur : « Vive l'Eglise catholique ! »

En 1886, le Patriarche de Damas comptait quatre mille convertis et se disposait à recevoir cinq villages entiers qui demandaient l'Union. La même année, on écrivait de Beyrouth : « Les demandes de retour à l'unité catholique pleuvent de tous côtés au patriarcat. Le mouvement religieux, d'après les rapports parvenus à Sa Béatitude, devient général dans les trois districts de Haspeya, Racheya et Marjewoum. Le cheik de Dahr-el-Ahmar, un homme très distingué, se trouve à Damas, auprès du Patriarche, demandant pour lui-même et pour son village la grâce de l'union... Les habitants de Daïr-Minas, réclament avec non moins d'instance pour eux-mêmes les mêmes faveurs... le mouvement gagne les principaux centres et commence à attirer les notables ». Et le correspondant ajoute que malgré des difficultés et des tracasseries de toutes sortes, les conversions se multiplient au point que des villes entières reviennent à l'unité. Un autre correspondant écrivait : « A Moustapha-Pacha (Thrace) le tchorbadji (maire) avec toute sa famille rentra dans l'union et demanda à Mgr le Vicaire apostolique qu'une chapelle fût érigée dans sa maison. Il se fit apôtre autour de lui et ne tarda pas à annoncer que, dans une localité voisine, trois cents familles demandaient l'union. » En mille endroits, que ce soit en Asie-Mineure ou en Grèce, les enfants des schismatiques fréquentent avec bonheur l'école catholique, quand il s'en trouve une, et les parents éprouvent une vraie joie à venir aux offices à l'église catholique. Si les ressources étaient suffisantes, l'union se ferait avec une rapidité merveilleuse : grâce aux écoles, on aurait les enfants, et les parents ne tarderaient pas à suivre. Mais, combien de fois a-t-il fallu laisser, sans leur venir en aide, les bonnes dispositions de ces pauvres schismatiques, et cela faute d'un peu d'argent ! Aussi l'œuvre des écoles d'Orient est-elle intéressante entre toutes par les résultats qu'elle donne. Un prêtre ruthène catholique citait encore ce trait d'un prêtre schismatique : le pieux ecclésiastique était venu un jour lui demander la permission de célébrer à l'autel catholique une messe pour l'union des saintes Eglises de Dieu. On sait aussi

avec quel enthousiasme Mgr Strossmayer fut reçu à Carlowitz par les Serbes schismatiques : les démonstrations furent telles que le principal journal panslaviste de Russie, la *Nowoje Wremia*, ne pouvait s'empêcher d'écrire : « On nous annonce de Carlowitz que les orthodoxes (1) ont fait à Strossmayer un accueil enthousiaste, et ont témoigné pleinement leur assentiment à ses vues. On croit ici, dans les cercles catholiques, que l'Eglise orthodoxe de Serbie devra se soumettre au pouvoir suprême du Pape, et on ne cache pas l'espoir que l'événement ne tardera pas d'avoir lieu. » Dans la bouche d'un ennemi l'aveu est significatif.

De ces indices d'un mouvement très marqué vers l'union, on pourrait citer encore des exemples nombreux. Ici, l'on annonce que cent quatre-vingts Grecs schismatiques d'Alep demandent le retour à l'union ; là ce sont les habitants du village d'Alei (près Beyrouth) qui, conduits par le curé schismatique, supplient le patriarche grec-uni de les recevoir dans le giron de l'Eglise catholique. Ailleurs, l'évêque d'un diocèse grec-uni d'Orient reçoit la demande de sept villages comprenant plus de deux mille schismatiques qui désirent obtenir la même faveur ; dans un autre endroit (à Malgara), cinq villages sollicitent et obtiennent également l'union.

A côté de ce mouvement populaire, il est intéressant de constater les dispositions d'esprit des classes plus élevées. Les journaux sont très curieux à cet égard. Le *Curierulu*, organe schismatique de Bucharest, publiait naguère un article des plus élogieux et des plus bienveillants sur les conférences brillantes données par un prêtre catholique roumain dans cette ville, à la cathédrale, où se pressaient catholiques et schismatiques sans distinction. Tout le compte-rendu du journal n'est qu'un long éloge de l'Eglise catholique et de son admirable vitalité, qui fait ressortir davantage encore la décadence incessante de l'Eglise grecque. L'*Acropolis* d'Athènes écrivait dès 1887 : « Les progrès du catholicisme en Roumanie sont effrayants ; dans toute la Roumanie, où il n'y avait précédemment que des orthodoxes, la statistique présente aujourd'hui une augmentation effrayante d'églises et d'écoles catholiques, dans toutes les villes de la Roumanie, comptant des communautés catholiques

(1) C'est le nom que se donnent les dissidents.

ferventes. Dans la capitale même, on demeure stupéfait en voyant l'église la plus belle et la plus grande de la ville appartenant aux catholiques, avec quatre écoles etdeux autres églises succursales... et nous pourrions, dans quelques années, voir la Roumanie tout entière devenue catholique. »

Dès 1884, M. G. Obédénare, diplomate roumain non catholique, écrivait : « Avant l'union, on n'apprenait dans les écoles qu'à lire, à écrire, à compter. Après cela, on apprenait par cœur les psaumes, les heures, les chants liturgiques. Toute l'instruction du Roumain s'arrêtait là. Pas une idée de géographie, de grammaire, d'histoire, de sciences exactes, de philosophie. L'Union est accomplie ; on envoie les jeunes Roumains à Rome, au collège de la Propagande. Là ils ont appris non pas à devenir catholiques, mais à redevenir Roumains. Ils renaissent comme Latins. Les monuments, les livres, les manuscrits la langue italienne du vulgaire même, leur apprennent qu'ils appartiennent à une race supérieure, et qu'ils pouvaient cultiver leur langue presque autant que les Italiens, mieux que les Russes et les Bulgares. Sans l'Union, nous n'aurions pas Sincai, ni P. Major, ni cette pléiade d'hommes dévoués, d'apôtres du Romanisme ». Un tel langage prouve combien les schismatiques savent apprécier les bienfaits, même matériels que leur procurerait l'union.

D'autres voix plus autorisées encore se sont élevées. En Russie, un prêtre éminent du clergé non-uni publiait naguère un pressant appel à l'union, et un écrivain de grande valeur, en même temps que profond philosophe, Wladimir Solovief, a depuis longtemps déterminé un mouvement vers l'union dans les hautes classes de la société russe. Les gouvernements eux-mêmes ne sont pas restés à l'écart. Le prince de Monténégro, bien qu'appartenant à l'Eglise grecque non-unie, a conclu avec le Pape un concordat qui reconnaît officiellement l'Église catholique du Monténégro et lui assure de précieux avantages.

En ces derniers temps, l'élan vers Rome a pris encore plus d'extension et d'importance. Aujourd'hui la question de l'union des Eglises est la grande préoccupation des esprits. Tout le monde s'en occupe, amis et ennemis, catholiques et schismatiques, gouvernements et journaux, hommes d'Etat et simples particuliers.

En Grèce, en Macédoine, en Russie, la tendance à l'union se

traduit par le langage des journaux et des revues. Devant l'importance de ce mouvement, la *Gazette de Moscou* déclarait récemment que les questions religieuses l'emportent en Russie sur toutes les autres. De son côté la *Nowje Wremia*, ne pouvait s'empêcher de saluer avec sympathie le jubilé du Pape et de rappeler tout ce que le souverain Pontife a fait de grand pour le bien de l'Église et du monde.

Ce sont surtout les journaux publiés en langue grecque qui s'occupent de la question. L'*Anatoli* de Syra, le seul organe catholique en Grèce, n'annonçait-il pas que M. Stambouloff lui-même était si bien disposé en faveur de l'union qu'il songeait à en procurer les bienfaits à la Roumanie ? La nouvelle est au moins prématurée, mais n'est-elle pas le symptôme d'un état d'esprit nouveau ? Le journal *Théra* a publié maints articles sur ce sujet. L'un d'eux signale longuement les bonnes dispositions des populations grecques à l'égard de l'union des deux Églises, union qu'elles souhaitent comme l'aurore d'une ère de prospérité pour la Grèce et l'Orient. Un article qui a trait spécialement à la Russie, donne de curieux détails sur les progrès que l'idée fait dans l'empire slave. L'auteur va jusqu'à prétendre qu'un personnage de la famille impériale s'est laissé gagner par l'idée du rapprochement. « L'élite sociale et intellectuelle de la Russie, ajoute-t-il, regarde cet événement comme devant être le salut de la société, le remède à tous les malaises sociaux. » Aurait-on pu écrire ces lignes dans un journal schismatique, il y a dix ou quinze ans seulement ? Mais, que de changements survenus depuis ! Et ce n'est pas là la pensée d'un écrivain isolé : un autre journal, *Auropolis*, déclare la même chose, mais cette fois en parlant de la Grèce menacée par le redoutable péril du panslavisme dont l'union avec Rome peut seule la délivrer.

Les organes d'opposition eux-mêmes, comme les *Kairoi*, s'occupent aussi de l'union, mais naturellement pour la combattre.

Comment d'ailleurs s'étonner du ton généralement favorable de la presse, lorsqu'on sait que ce langage est encouragé, conseillé même, par des personnages considérables. En Grèce, le principal homme d'Etat, M. Tricoupis, propage activement l'idée d'union ; il inspire dans ce sens tout un groupe de journaux.

Le jubilé de Léon XIII a fait particulièrement ressortir les dispositions intimes des peuples à l'égard de la Papauté, en

même temps qu'il donnait aux gouvernements l'occasion de témoigner leur déférence pour le Saint-Siège.

Au Monténégro, les fêtes du jubilé ont réuni dans les mêmes démonstrations de joie les catholiques et les schismatiques. Pendant que le prince déléguait spécialement auprès du Pape Mgr Milinovic, archevêque d'Antivari, le peuple entier emplissait les églises catholiques et personne ne songeait à s'inquiéter de voir les dissidents pénétrer en foule dans le temple des chrétiens unis. Spectacle consolant et plein de promesses! Le gouvernement s'était officiellement associé à la fête à Antivari, un bataillon avec le drapeau, rendait les honneurs militaires à la messe et pendant le chant solennel du *Te Deum*. Depuis que Léon XIII a conclu un concordat avec la principauté et qu'il a permis l'usage de la langue slave pour les offices, son nom est béni de tous les Monténégrins.

Les récents événements dont la Bulgarie a été le théâtre ont aussi leur signification. On se rappelle la vive opposition du clergé à la révision de l'article 38 de la Constitution, et cette lettre de l'exarque schismatique bulgare de Constantinople au prince Ferdinand, lui représentant qu'il détruisait l'Eglise nationale et le menaçant de la haine du peuple voué par lui à la tyrannie du papisme. Malgré cela le prince tint bon, et l'article fut révisé à la grande satisfaction du peuple.

En Roumanie, le roi faisait remettre une lettre authographe au Pape, à l'occasion de son jubilé. C'était, en quelque sorte, la sanction royale de ce pèlerinage roumain de catholiques et de schismatiques venus, quelque temps auparavant, dans une touchante union, vénérer ensemble le Pontife de Rome, et le remercier de ses bienfaits pour la Roumanie.

En Grèce, mêmes démonstrations d'amour et de respect à l'occasion du jubilé. Les églises catholiques étaient remplies de catholiques et de schismatiques mêlés, dont l'attitude témoignait assez de la sympathie générale pour l'auguste vicaire de Jésus-Christ. Ce sont aussi les mêmes marques de vénération pour le Pape dans cette île de Zante si cruellement éprouvée par les tremblements de terre, à laquelle Léon XIII avait envoyé une généreuse offrande. Ce qui avait le plus touché les Zantiotes, c'était le dévouement que Mgr Rivelli, envoyé par le Pape, en qualité de vicaire général de Zante, leur avait montré à la suite de la catastrophe. Il n'y a eu dans les journaux grecs que des

éloges pour sa conduite si chrétienne et si charitable envers les dissidents, et à ce propos, M. Othon Renzo, directeur du Lycée royal de Zante, écrivait que « les ecclésiastiques qui se dévouent et travaillent comme Mgr Rivelli sont plus utiles à l'union des deux Eglises que plusieurs conciles ». Du reste, Mgr Rivelli avait trouvé le plus bienveillant concours auprès de l'archevêque grec, Latas, qui, en toutes circonstances, se montre favorable à l'idée de l'union. Aussi les Zantiotes ne demandent-ils qu'à rentrer dans le bercail commun.

Certains hommes politiques envisagent aussi avec sympathie la possibilité de ce rapprochement qui a été le rêve de tous les grands esprits dans l'Eglise catholique, depuis Bessarion jusqu'au cardinal Lavigerie. Tout dernièrement, à la Chambre des députés roumains, M. Stolojan, ancien ministre de Roumanie, a tenu un langage qui a dû étonner plus d'un membre de la haute assemblée : l'union, à son avis, est le seul remède qui puisse sauver de la ruine l'Eglise grecque tombée si bas déjà. Et pourtant, l'orateur est un schismatique, mais c'est un homme intelligent, un esprit éclairé. Il n'a pas été jusqu'à prêcher ouvertement l'union, mais tout son discours laisse aisément voir sa pensée intime, et c'est assez. D'ailleurs, ces audacieux ne sont pas isolés ; ils sont soutenus, au contraire, par l'élite de leur nation, par tous ceux qui savent voir et qui pensent.

Dans le clergé, et surtout dans le haut clergé, l'idée est malheureusement plus mal accueillie. Il faudrait aux prêtres et encore plus aux évêques, un véritable héroïsme pour abandonner le schisme et se soumettre à Rome. Bien des choses les retiennent, la perte d'une position souvent lucrative et peu absorbante, le sacrifice de quantité d'intérêts matériels, la crainte des persécutions. Et d'ailleurs en renonçant au schisme, ils attireraient sur leurs fidèles des haines terribles capables d'entraver l'œuvre qui se poursuit avec succès et de rendre vains les efforts de tant d'années. Pour ces raisons et pour d'autres encore, le clergé dissident est loin de songer efficacement à la réunion avec Rome. Cependant les témoignages de sympathie ne manquent pas de la part de prêtres et même de prélats distingués qu'il compte dans ses rangs. L'un de ces derniers, un patriarche arménien, disait à Mgr Doutreloux, en lui serrant les mains avec affection : « Monseigneur, nous sommes avec vous par la foi, avec vous par la charité, avec vous par l'Eucha-

ristie. » Cela se passait au moment du Congrès eucharistique. Pendant ce même Congrès, un autre patriarche reçut jusqu'à quatre fois, des moines schismatiques qui venaient lui dire qu'ils ne se sentaient pas tranquilles et qu'ils voulaient étudier à fond la doctrine catholique. Quelques mois auparavant, c'était Mgr Gérasimous, évêque grec non-uni qui faisait à Mgr Youssouf cette importante déclaration : « Monseigneur, votre Béatitude sait que dans l'église, au chœur et à l'autel, nous sommes catholiques comme vous, car nous avons les mêmes livres liturgiques, les mêmes usages, les mêmes cérémonies ; mais *malheureusement* en dehors de cela, nous formons une Eglise à part. »

Il n'est pas jusqu'à la Russie elle-même qui ne suive aussi quoiqu'avec hésitation, ce beau mouvement. On commence à comprendre, surtout dans les classes élevées, que le catholicisme n'est pas l'ennemi de l'empire et que, bien au contraire, Dieu, suivant la parole profonde de Solovief, a indiqué comme but à la puissance de la Russie « de poser un terme au schisme de Photius et de mettre dans les plateaux de l'empire russe la force morale de l'Eglise romaine. »

En présence de tant de faits si caractéristiques, comment ne pas reconnaître que l'idée d'union, considérée jadis comme une chimère, devient une réalité ? L'Orient, qui depuis les tentatives malheureuses du Concile de Florence, où l'union fut si près d'être réalisée, semblait endormi dans le sommeil de la mort, a secoué sa torpeur, il s'est réveillé ; l'immobilité a fait place au mouvement, et les premiers pas viennent d'être faits dans la voie qui doit ramener à Rome les Églises séparées. Et qui, maintenant, pourrait entraver cette marche lente mais sûre ? L'impulsion a été difficile à donner ; mais, une fois créé, le mouvement sera irrésistible. Ce sera le fleuve sans cesse grandissant, qui emporte tous les obstacles et roule avec force et assurance ses flots puissants vers le but à atteindre.

IV

Au point de vue religieux, comme au point de vue purement temporel, l'union s'impose pour les Églises d'Orient. Les peuples de la Grèce, de la Bulgarie, de la Roumanie, ceux de l'Asie

Mineure ne peuvent demeurer longtemps dans leur état actuel. Deux grands périls les menacent. L'église schismatique sans tête et sans direction se dissout au milieu de l'indifférence individuelle et sous les attaques de l'irréligion ; elle s'efface aussi chaque jour davantage, devant les empiètements du pouvoir civil. Le péril n'est pas moins grand d'un autre côté : c'est l'immense empire moscovite qui recule de plus en plus les limites de son territoire, et qui, un jour ou l'autre, absorbera les peuples trop faibles pour lui résister, en effaçant les patries et les nationalités sous le niveau du panslavisme. Contre ces deux dangers le remède est le même et il n'y en a qu'un : c'est l'union avec l'Eglise romaine, l'union avec la Papauté.

A l'heure qu'il est, l'Eglise schismatique se trouve dans l'anarchie, en proie à une dissolution incessante. Sa situation est fort triste. Les fidèles croupissent dans l'ignorance. Aujourd'hui, un Grec ne connaît même plus ce qu'il est indispensable à un chrétien de savoir. Ici, « un enfant, au témoignage d'un prêtre catholique habitant la Grèce, n'avait pu dire ce qu'il recevait quand, aux grandes fêtes, le prêtre lui donnait la communion. » Là, c'est un père qui déclarait à sa fille que « la confession n'était pas nécessaire ». « Les sacrilèges qui se commettent par ignorance, dit un prêtre, sont incalculables : beaucoup de Grecs, pour ne pas dire tous, se confessent sans avouer leurs fautes : ils vont voir le prêtre pour la forme, afin de recevoir une bénédiction et pour dire qu'ils se sont préparés à la communion. »

Quoi d'étonnant d'ailleurs dans cette ignorance des Grecs, puisque pour eux la religion n'est qu'un accessoire. Le culte de la patrie grecque, voilà leur vraie religion, l'autre n'est qu'un moyen de faire triompher celle-ci. Un patriote grec ne doit s'occuper que de la *grande idée*, c'est-à-dire du rétablissement de l'empire grec d'Orient. On n'enseigne guère autre chose aux enfants dans les écoles : tous savent par cœur l'histoire de l'indépendance, tous sont capables de réciter de longs poèmes patriotiques, mais bien peu pourraient répondre à la question la plus élémentaire de catéchisme. Cette idée de la patrie grecque domine tellement celle de la religion que tout le monde pense en Grèce ce qu'écrivait l'*Acropolis* d'Athènes : « ... Vous nous verrez, tous sans exception, devenir plutôt musulmans que de vous laisser soumettre notre capitale aux Bulgares. »

Du reste, le peuple est à l'image du clergé, qui est la plupart du temps ignorant et grossier. Depuis les évêques jusqu'aux simples prêtres, c'est la même insouciance à l'égard de la religion : peu leur importe que leur diocèse ou leur paroisse aille bien ou mal. Écoutons ce récit d'un témoin. « Je disais à un de leurs évêques les plus distingués, pour enflammer un peu son zèle contre les protestants : « Monseigneur, si vous ne faites pas concurrence aux protestants par des écoles orthodoxes, dans vingt ans vous n'aurez plus de fidèles. » — « Mais, mon ami, répliqua-t-il, vous croyez donc que je pourrai encore vivre vingt ans; non, je ne vivrai pas si longtemps... et qu'il n'y en ait plus d'herbe après mon baudet ! » Comme qui dirait en français : après moi le déluge.

Naturellement, les fidèles ne se gênent pas pour témoigner à de tels pasteurs leur peu de considération, les journaux ne se cachent nullement pour dire d'eux : « un tel est ignorant, un tel est avare, etc. » Aussi, est-ce un grand sujet d'étonnement pour les pauvres schismatiques de voir la science, l'activité, la valeur des prêtres catholiques. Et comment la différence ne les frapperait-elle pas, lorsque leurs journaux peuvent s'en prendre avec la dernière violence au clergé, sans paraître ni injustes ni exagérés Ainsi écrivait *Logos* le d'Athènes : « Les pasteurs d'aujourd'hui, pasteurs en apparence, dominent sur leur clergé, et le soumettent à de durs impôts, et avant, et pendant, et après l'ordination ; ils appellent les clercs, des animaux, des ânes, même pendant le saint sacrifice... Les évêques et pasteurs d'aujourd'hui revêtent la peau de brebis pour remplir leur bourse... le jour, la nuit, ils ne parlent que du boire et du manger, mais du troupeau de Jésus-Christ, pas un mot... Possédés de l'esprit d'avarice, ils font tout pour s'enrichir : faux évêques, serviteurs de Mammon et de leur ventre : disciples de Simon le magicien, ils ordonnent prêtres, à prix d'argent, les plus ignorants, les plus vicieux du peuple... » Inutile de continuer plus longtemps, cette courte citation est suffisamment édifiante. Et dire que ces lignes ont été écrites par un schismatique, par un ami de ce clergé !

La situation est la même en Russie, où le pope est assez peu considéré. « Le prêtre est employé comme une machine. On dirait que ses paroles sont une espèce d'opération mécanique qui efface les péchés comme le savon fait disparaître les souil-

lures matérielles. » (1) Le mot d'un écrivain qui connaît bien la Russie, M. de Vogué est caractéristique : « Le prêtre, dit-il, fait partie du matériel du culte au même titre que les cierges et les linges du tabernacle. »

Le plus grand mal dont souffre l'Eglise schismatique c'est le manque d'unité. Chaque évêque est souverain maître et seigneur dans son diocèse, il ne relève de personne. A son exemple, tous ceux qui lui sont soumis cherchent à s'émanciper le plus possible, en sorte que le désordre règne partout. Faute d'être subordonnées à une autorité suprême et unique, toutes ces autorités particulières sont en perpétuel conflit et se font une guerre sourde des plus préjudiciables à la religion. Le cardinal Bessarion avait bien prédit que l'Eglise séparée ne pourrait demeurer prospère, et qu'un jour, il lui faudrait, sous peine de mort, retourner au Pape dont l'autorité a un caractère assez universel pour pouvoir diriger les prélats et le clergé grecs sans supprimer l'autonomie de cette Eglise. Maintenant, les schismatiques eux-mêmes sentent le mal qui les dévore et ils voient clairement le remède. Dans une lettre publique, le Métropolitain de Chalcis comparait avec tristesse l'état florissant de l'Eglise catholique à la décadence de l'Eglise grecquè, et, malgré lui, sa pensée se reportait vers ce Pape qui « protège sûrement les choses invisibles, améliore et reforme les défauts du clergé inférieur et des évêques. » Comment ne pas voir en effet, que si l'Eglise grecque ne revient pas à l'unité, c'est pour elle la fin à bref délai ?

La faiblesse sans cesse grandissante de cette malheureuse Eglise la rend chaque jour moins capable de résister aux envahissements du pouvoir civil qui veut l'asservir de plus en plus pour en faire uniquement un instrument de politique. Les gouvernements ambitieux ont bien compris que la religion était un levier puissant pour agir sur les peuples ; ils s'en sont emparés. Pour n'avoir pas voulu obéir à la paternelle autorité du Pape, l'Eglise schismatique est tombée sous la main autrement lourde d'un prince ou d'un ministre impitoyable qui fait peser sur elle un joug de fer. En Asie-Mineure, les évêques et les prêtres ne sont plus que les humbles serviteurs du gouvernement turc dont ils proclament, dans les églises, les ordres et les édits, comme des

(1) de Maistre.

fonctionnaires soumis et empressés. Constantinople disait autrefois : « Plutôt le Turc que le Pape ! » Hélas, pour le malheur de l'Eglise séparée, le souhait s'est réalisé, et l'on en est arrivé à assister aujourd'hui à cet état monstrueux : le Sultan, le descendant de Mahomet et le défenseur du Croissant, est le juge suprême de toutes les questions religieuses intéressant les disciples de la Croix ! C'est bien autre chose en Russie. Le Tsar est maître absolu dans l'Eglise, et tout ce qu'il ordonne doit être exécuté. Pierre Ier obligea les membres du Synode à cette déclaration : « Je reconnais et déclare, avec serment, que le Tsar, notre gracieux seigneur, est le juge souverain de ce collège. » De là, les conséquences que montre l'histoire : Catherine, Anne, impératrices de Russie, furent les papes de l'Eglise slave ; Alexandre Ier se donna le droit de déclarer nul un mariage, et Paul Ier voulut un jour dire la messe. Actuellement, l'Eglise n'est plus qu'un des rouages de l'Etat ; elle est organisée et administrée comme l'armée ; chaque prélat ou prêtre est à un degré de la hiérarchie qui, d'échelon en échelon, remonte au Tsar entre les mains duquel est le suprême commandement. Voilà comment une Eglise qui ne voulait pas du pouvoir papal est courbée sous le joug par une volonté inflexible. Et pendant ce temps, les paysans s'enfoncent de plus en plus dans l'ignorance et la haute société se laisse aller au protestantisme, ou plus souvent à l'irréligion et à l'incrédulité ! Aussi, les jours de l'Eglise d'Etat sont-ils comptés en Russie comme dans les autres pays. Le salut, c'est de revenir à l'Eglise catholique.

Les intérêts matériels et politiques de l'Orient concourent avec les intérêts spirituels à le tourner de ce côté. Pour tous ces peuples qui gravitent dans l'orbite russe, le danger n'est pas à l'ouest mais à l'est ; il y a plus de sûreté aussi pour eux à regarder vers Rome que vers Moscou. Le colosse du Nord poursuit irrésistiblement sa marche vers les Dardanelles. Si ces desseins s'accomplissent, il absorbera d'abord les principautés danubiennes, puis il s'établira à Constantinople ; de là à Athènes, il n'y a qu'un pas. Toute l'Europe orientale deviendrait russe et russe aussi l'Asie-Mineure ; en sorte que de la Crimée à Malte, la Méditerranée, avec ses ramifications, ne serait plus qu'un lac russe. Voilà le vrai danger qui menace la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce et les autres. On sait avec quelle patience, avec quelle ténacité, la Russie, par la force des armes ou par les ruses

de la diplomatie, travaille à atteindre son but. Elle veut y arriver, elle y arrivera, car aucun obstacle matériel ne saurait l'arrêter.

« Le péril de l'hellénisme est très grand, écrivait l'*Anatoli*, car il est menacé par les Slaves. Quelle force opposer ? Celle des armes ? Impossible. La Grèce est trop faible. L'esprit de religion de l'Eglise orthodoxe ? Mais tous sont enclins vers la Russie. Que les Grecs se convainquent donc que leurs vrais amis se trouvent en Occident, et, là seulement que on peut les aider à réagir contre l'invasion du slavisme ». Et quels sont ces amis ? Ce sont les catholiques, c'est le Pape. « Il est une puissance colossale, dit le même journal, qui ne craint point le colosse du Nord, parce qu'elle étend son règne jusqu'aux extrémités de la terre. Cette puissance, qui invite toutes les nations à l'unité de la foi et de la charité, tout en conservant à chacune son indépendance et son caractère propre, c'est le catholicisme. La Russie redoute cette puissance, car si les nationalités des Balkans étaient unies au catholicisme, c'en serait fait, pour elle, de son protectorat politico-religieux, et l'hellénisme ainsi que tous les éléments nationaux des Balkans seraient délivrés de l'incube de la suprématie russe ».

Et qu'on ne dise pas que ce sont là des espérances en l'air, des spéculations vaines et ne correspondant à rien de réel : il y a quelques années déjà, l'archevêque de Bukarest faisait remarquer que c'étaient les Roumains catholiques qui avaient le plus contribué à réveiller et à sauvegarder la nationalité roumaine. Le prince Bibesco disait : « Restons orthodoxes si nous voulons rester Roumains ! » Un schismatique dont il a été question, M. Obédénare lui répond : « Si les Unis ne nous avaient pas ouvert les yeux pour pouvoir contempler la civilisation latine, peut-être aurions-nous été avalés par les Russes. Kiev est l'antipode de Rome ». Il y a quelques semaines à peine, Léon XIII recevait un pèlerinage de Ruthènes de Galacie. L'archevêque de Léopoli, Mgr Sembratowicz, qui les conduisait, déclara hautement que c'était grâce à la tutelle paternelle du Saint-Siège que la nation ruthène n'avait pas été absorbée par le Russisme. Ces témoignages, ces faits prouvent quels bienfaits, au point de vue purement matériel, l'union apporterait aux peuples de l'Orient.

La réunion des Eglises grecque et latine sera, espérons-le, le

grand événement du xxe siècle. Rien ne pourra être fait de plus grand pour l'Eglise et pour l'humanité. Au moment où l'impiété lève la tête plus haut que jamais, où le troupeau fidèle est entamé, quelle force nouvelle ce serait pour que l'Eglise de recevoir dans son sein ces soixante-dix millions de chrétiens dont la foi est encore pure et vivante, malgré l'ignorance et l'erreur ! Quel bienfait aussi pour l'Europe, qui verrait résolue pour toujours cette terrible question d'Orient qui, d'un jour à l'autre, peut la couvrir de ruines et l'inonder de sang ! Espérons que Dieu accordera bientôt à son Eglise la grande joie de ne plus former qu'un seul troupeau, et qu'il évitera au monde l'horrible spectacle d'une guerre effroyable entre les nations européennes. Déjà, bien des indices permettent de croire que le moment tant désiré approche. Peut-être sommes-nous à cette époque, dont parle Holzhauzer dans son commentaire de l'Apocalypse, et qui brillera par la pureté de la doctrine, l'ardeur de la charité, l'union parfaite des fidèles et des pasteurs, au point que ce spectacle « suffira pour ramener des nations entières à l'unité. » Le Congrès qui vient de se tenir à Jérusalem a fait faire un pas décisif à la question : les résultats déjà obtenus sont grands, ceux qu'on attend le sont bien davantage. « Pour ma part, disait Mgr Strossmayer, je suis convaincu que ce qu'on appelle aujourd'hui rêve et fantasmagorie, sera devenu avant la moitié, au plus tard avant la fin du xxe siècle, une heureuse et bienfaisante réalité (1). »

Quant à nous, nous aurons double raison pour nous réjouir le jour où ce grand événement de l'union s'accomplira. Comme chrétiens, nous bénirons Dieu d'avoir augmenté et consolidé l'Eglise ; comme Français, nous serons fiers de constater qu'un des principanx instruments de la réconciliation aura été un prélat français, dont le nom est désormais historique, le cardinal Langénieux.

J. Julien.

(1) Mandement du Carême, 1891.

FUTUR CONFLIT EUROPÉEN

PREMIÈRE SOIRÉE VERSAILLAISE

Entre Russe, Français et Bavarois

(*suite et fin*)

LE COLONEL

Vous vous attendez, l'un et l'autre, à ce que je proteste violemment, et vous vous imaginez, sans doute, que j'éprouve un certain dépit de ce que la Prusse ne jouisse guère de votre considération profonde! Rassurez-vous, Messieurs. Je ne voudrais pas être comparé à l'Autrichien dont on dit avec quelque dédain qu'il crache sur son plancher habituellement, ce qui veut dire qu'avec l'étranger il se plait à dénigrer son pays, ses compatriotes et lui-même souvent. C'est un tempérament comme un autre et, certes, ce n'est pas en proie à une disposition d'âme semblable que je trouve que nous autres, Allemands, nous sommes un peu matérialistes en politique, comme en tout le reste : une taille élevée, une belle prestance, des biceps redoutables, une morgue intolérable dans un beau corps généralement sot, sont autant de choses admirées chez nous, dignes d'égards et de respect.

Cette tendance de l'âme germanique à la contemplation et à l'adulation de la force physique chez l'individu se généralise en politique et s'étend sur les peuples forts qu'elle vénère avec crainte et jalousie en secret.

Aux hommes d'Etat allemands l'Allemagne ne demande ni réserve, ni justice, ni mesure, ni honneur; s'ils manient avec art un sabre pesant, s'ils savent en secret falsifier

une dépêche, emballer l'empereur, tromper le pays, en imposer à l'Europe, écraser l'ennemi dans une guerre préparée de loin et qu'on se fait déclarer; si, en outre, on sait conquérir une province, encaisser des milliards et paraître un honnête courtier quand même, on est breveté grand homme et l'on mérite toute considération, tous les honneurs. Quand l'Europe stupéfaite apprit de Bismarck lui-même ses falsifications hardies, ses mensonges impudents, vous autres, Russes et Français, vous avez pu croire que la renommée de l'illustre imposteur allait s'effondrer sous la réprobation publique, que l'Allemagne écœurée allait se détourner de lui. C'était une singulière illusion. Bismarck connaît le peuple qu'il a jeté dans son creuset, et il n'ignorait pas que l'aveu de ses méfaits, en établissant que par sa volonté ferme, par son mépris des responsabilités effroyables, il avait préparé la victoire injuste pour réaliser l'unité germanique, rêvée par tous, il plaidait par le succès en faveur des moyens et qu'il acquerrait ainsi de nouveaux titres à l'admiration matérialisée de ses compatriotes.

Voilà l'état des esprits chez nous, et c'est grâce à lui que la Prusse militarisée s'est implantée dans l'Allemagne du Sud à la façon d'un mari fort, suffisamment brutal, qui s'impose à une femme un peu faible d'esprit. Et,— pourquoi ne pas l'avouer!— on admire ce royaume solide, ses provinces arrondies et son armée formidable; on se plaît dans le rayonnement de ses victoires récentes auxquelles on est fier d'avoir contribué. Hélas! c'est le sort de la Bavière de contribuer toujours aux victoires de quelqu'un et je ne crois pas que la France, jadis, eut à se plaindre de ce concours singulier. Mais enfin, la gloire pure sans profits apparents, lasse à force de coûter des sacrifices nouveaux, et voilà pourquoi la Bavière aujourd'hui veut s'arrêter court dans la voie des armements progressifs, qu'elle estime inutiles et dénonce à l'empire comme un péril national.

LE COMTE

L'empereur est obstiné dans ses desseins. Contrarié en ses visées militaires, il serait à craindre qu'il n'entrât en conflit avec son peuple, à moins qu'il ne préférât une diversion à l'étranger: c'est le moyen ordinaire à l'usage de la Prusse pour se tirer d'embarras.

ARTHUR

Supposons que Guillaume veuille ainsi sortir d'une impasse et cherche à imposer sa volonté au milieu d'une détresse universelle, qu'elle serait selon toi, Colonel, la situation de l'Allemagne.

LE COLONEL

De la Triple Alliance, c'est tout un.

ARTHUR

Soit.

LE COLONEL

La guerre éclate, n'importe comment et à quel propos; l'Allemagne entière se lève, l'Autriche la rejoint et l'Italie accourt à leurs côtés : ensemble, elles luttent pour leur existence nationale.....

LE COMTE

L'existence de l'Autriche, comme nation, ne saurait être en jeu.

ARTHUR

Nullement. La Russie voit dans le développement normal de l'Autriche un gage de sécurité, et il m'est avis qu'un diplomate habile, faisant espérer à François-Joseph ou à son successeur, la reconstitution d'une confédération germanique, d'où la monarchie Austro-Hongroise, à son tour, repousserait la Prusse amoindrie, pourrait aisément éteindre l'enthousiasme des Autrichiens, les neutraliser à notre profit entre l'Allemagne et l'Italie qui ne se sont, à tout considérer, agrandies qu'à ses dépens.

LE COMTE

C'est un futur contingent; mais admettons que l'accord persiste jusque sur les champs de bataille : quelles forces alors la Triple Alliance jettera-t-elle sur l'ennemi ? Voilà la question.

LE COLONEL

Notre armée active compte 1,600,000 hommes, notre réserve 1 million d'hommes et le landsturm aussi 1 million d'hommes environ. L'Autriche-Hongrie dispose de 1,200,000 combattants

de première et de seconde ligne, troupes composées de vingt nationalités diverses, souvent hostiles les unes aux autres, unies cependant par la même discipline et la même langue de commandement. L'Autriche espère, en outre, disposer de 5 à 600,000 hommes de réserve de toutes armes ou de troupes locales qui, faute de cadres, d'instruction et d'équipement satisfaisants, ne sauraient jouer dans une guerre, même défensive, un rôle fort appréciable.

Vient ensuite l'Italie ; ah ! l'Italie, la pauvre fière ! beaucoup de bonne volonté, d'insatiables appétits, une mégalomanie prodigieuse et, avec tout cela, des moyens d'actions économiques, politiques et financiers absolument lamentables. C'est incontestablement la mouche du coche austro-allemand, mais une mouche aux ailes étincelantes, au bourdonnement étourdissant ; en un mot, un compagnon peu sûr, indiscret et pas commode, parfois même compromettant. Humbert, tout autant que Guillaume et que François, possède une armée, des canons, des chevaux et des navires ; mais, on a beau être renseigné, vouloir pénétrer le mystère, on n'est jamais édifié sur le mérite des généraux blanchis dans le favoritisme et l'intrigue, ni sur le nombre des combattants, ni sur la valeur du matériel disponible ; on ignore même si l'Italie aurait assez de chevaux pour mener ses batteries au devant de l'ennemi, assez de charbon ou de pétrole pour faire prendre la mer à ses navires. On compte à Rome sur les subsides des Anglais ; mais l'Angleterre ne s'est point engagée, elle ignore même à qui les événements la contraindront, en cas de conflit, d'abandonner son cœur et de confier ses intérêts : les succès des uns ou des autres la décideront ; quoiqu'il arrive, elle ne se compromettra pas et ne cherchera qu'à se trouver une compensation immédiate aux dommages que causera, momentanément à son commerce, l'accès belliqueux de ses principaux concurrents en Europe.

Dans ces conditions, du côté de l'Italie, tout est sujet à caution : chefs, soldats, matériel, moyens de transport et les ressources indispensables à une nation qui part en guerre. Ces réserves faites, selon elle-même et sans garantie d'aucun gouvernement, le roi Humbert mettra sur pied 900,000 hommes de troupes actives et, peut-être, 300,000 de la milice mobile, sur la valeur de laquelle il n'y a guère d'illusions possibles ; il faut encore moins faire entrer en ligne de compte les 1,300,000 hommes de la mi-

lice territoriale dont le rôle se bornera sûrement à garantir la couronne de Savoie contre un mouvement populaire hostile à l'intervention italienne dans un conflit franco-allemand.

LE COMTE

Il ressort clairement de ces chiffres que les alliés, autant que faire se peut, se sont imposés mutuellement des sacrifices militaires tels qu'ils doivent, en cas de conflit, repartir entre eux les charges de la guerre dans une proportion équivalente à leur population et à leurs moyens.

Néanmoins, malgré une entente qu'on dit avoir été toujours parfaite, l'unité de vue et d'action dans l'armement de la triple alliance a fait défaut; de plus, la variété du matériel des armées coalisées qu'il faudrait concentrer sur les champs de bataille, sera, outre la diversité et l'antipathie des nationalités qui grouillent dans ces mêmes armées, un élément d'insuccès très certain.

Que tout cela change quand on considère la France et la Russie ! Par leur situation sur chaque flanc de l'Allemagne, Russes et Français sont condamnés à combattre isolément; ils devront, chacun de leur côté, par tous leurs moyens, tendre dans un même sens pour se rejoindre au même but; ils ne se mêleront qu'après la victoire. Leur attaque combinée, se produisant sur des points opposés, réduira l'Allemagne à partager ses forces et je doute beaucoup que les appoints austro-italiens soient, pour cette nécessité malencontreuse, une suffisante compensation.

Or, devant aller au feu, seule pour son compte, ayant chacune une frontière ennemie à fermer ou à franchir, la France et la Russie ont tout organisé chez elles pour une action isolée, forte, efficace; il y aura de ce côté unité d'action, comme s'il y eût unité et suite de vues dans la préparation; il y aura de plus un ensemble irréprochable dans l'exécution. Quant aux forces à opposer à la Triple Alliance, elles sont de nature à supporter toute comparaison.

La France, en effet, peut appeler sous les armes tous les hommes soumis à la loi de recrutement; elle dispose ainsi d'au moins quatre millions d'hommes, dont 3,300,000, parfaitement exercés, sont capables d'entrer en campagne immédiatement. Quant à la Russie, nous ne parlons que de la Russie d'Europe

avec ses 96 millions d'habitants, elle a, en troupes de première et deuxième catégorie, 2 millions et demi de combattants auxquels il convient d'ajouter 2 millions 400,000 hommes de l'opots chenie, soit environ cinq millions de soldats et 450,000 chevaux parfaitement équipés et disposant, en outre, d'un matériel que Krupp et Grüson n'ont su ni dépasser, ni contrefaire.

Au point de vue du nombre de ses soldats et de la cohésion de ses armées, de leur endurance à la fatigue, de leur vigueur dans l'attaque et de leur résistance éventuelle à l'ennemi, tout autant que pour le perfectionnement de son matériel de guerre l'entente franco-russe n'a donc rien à envier à la Triple Alliance, au contraire.

ARTHUR

C'est l'avis des hommes les plus compétents. Une chose que les Allemands ne nous accorderont jamais, c'est l'égalité, à plus forte raison, la supériorité du commandement.

LE COLONEL

Notre corps d'officier est un corps unique, absolument d'élite.

ARTHUR

Le mode de son recrutement entretient encore une subordination rigoureuse, en même temps qu'une grande dignité et une forte solidarité ; mais en laissant les officiers libres d'admettre parmi eux et de repousser qui leur plaît, on ne travaille pas précisément à élever le niveau intellectuel du commandement. Les nobles, grands et petits, et les petits pullulent en Allemagne, estiment que l'armée est leur patrimoine. On les y accueille, de préférence aux fils de bourgeois ou de négociants ; un enfant du peuple est d'ordinaire écarté sans phrases et le juif. toujours sans façon. En Allemagne si des roturiers en petit nombre arrivent à porter l'épée, l'officier juif, au contraire, est un être social qui reste à inventer. Cet exclusivisme est-ce un bien absolu ? Penses-tu, Colonel, que les généraux et les maréchaux du premier empire étaient aussi dépourvus de talent que de quartiers de noblesse ? Or, combien de ces héros, que la postérité élève tant, auraient pu étaler galons et porter l'épée sous le régime militaire qui régit l'Allemagne, avec l'esprit de corps qui obscurcit le jugement de vos officiers jaloux ?

Presque pas. J'affirme que le libre accès pour tous les talents, pour toutes les volontés, pour tous les patriotismes, à la carrière militaire constitue pour la France une cause de supériorité indéniable sur l'Allemagne. J'admettrai chez nous l'exclusion du Juif cosmopolite, rien de plus.

L'empereur Guillaume Ier a eu le rare bonheur d'être entouré d'un groupe d'hommes remarquables; Guillaume II a-t-il su garder les uns de la mort et préserver les autres de la disgrâce? les a-t-il remplacés du moins? Nullement. J'en conviens: la Germanie n'est pas, en Europe, la terre privilégiée que, d'une commune voix, on proclame fertile en héros.

Guillaume II, travaillé par la dangereuse manie de tout remanier, de tout réformer, se trouvant assez de génie pour tout perfectionner, s'est surtout appliqué à rajeunir les cadres de son armée ; il a voulu faire en cela œuvre nouvelle, condamnant implicitement la fantaisie, après tout fort honorable, de son aïeul, qui consistait à maintenir autour de lui, à la tête des régiments et des armées, les glorieux acteurs de tant de drames historiques. Outre l'intention qu'il avait de mieux faire, Guillaume II, en congédiant les vieux serviteurs, en appelant aux honneurs de plus jeunes, visait à se rendre populaire dans l'armée où l'avancement était si lent avant lui ; et c'est là peut-être le seul terrain de réformes où sa vanité incommensurable n'a point éprouvé de trop cruels mécomptes.

Tout en rajeunissant les cadres, il travaille à les augmenter et chaque printemps, quand le cabinet militaire de l'empereur arrête la composition des officiers supérieurs de l'armée prussienne, on constate la progression constante de leur nombre.

En dernier lieu l'armée allemande comptait 3 maréchaux, 4 colonels-généraux ayant rang de maréchal; 71 généraux, 59 généraux-lieutenants (généraux de division); 149 généraux-majors (généraux de brigade); 306 colonels, 351 lieutenants-colonels, 1310 majors, chefs d'escadron ou de bataillons, et près de 1[illegible].000 autres officiers.

En France, nos cadres, qu'on augmentera encore, sont bien supérieurs. Nous avons 22.300 officiers de carrière, appuyés sur 44.540 officiers de réserve et 17.120 de l'armée territoriale. La réserve de l'armée territoriale dispose aussi de 14.550 officiers, tous chiffres qu'on n'atteint pas en Allemagne.

C'est donc par la qualité que Guillaume II voudrait suppléer

au nombre qui lui manque, et nous voyons alors où, en France, tant de généraux de brigade, colonels et commandants, après sept et huit ans d'attente vaine, découragés, sans zèle comme sans espoir, attendent leur retraite, qu'en Allemagne, au contraire, on a balayé les sommets à tel point que le plus ancien général de brigade allemand n'a guère que trois ans de grade, et le plus ancien colonel, quatre ans. Aucun lieutenant-colonel n'a trois ans de grade ; de cette façon l'état-major prussien croit pouvoir tout attendre d'officiers en possession des qualités physiques et morales requises pour faire une dure campagne.

LE COMTE

Un doute a longtemps subsisté sur la rapidité équivalente de la mobilisation et de la concentration des futurs belligérants. On prétendait au delà du Rhin que l'armée allemande, prenant une avance notable sur l'ennemi de l'Est et de l'Ouest, pourrait parfaitement empêcher la mobilisation d'une partie des forces de l'adversaire et lui porter dans une attaque rapide des coups sensibles, sinon décisifs.

LE COLONEL

En effet, à Berlin on a tout organisé pour une attaque foudroyante et on y espère tirer profit de mesures générales minunutieusement étudiées en vue d'une entrée en campagne aussi méthodique qu'on se le peut imaginer.

LE COMTE

Il n'y a pas de la méthode que sur les bords de la Sprée. Notre ami aurait pu nous édifier sur les progrès réalisés en France non seulement dans la réorganisation des cadres, dans l'augmentation incessante des troupes et le perfectionnement de leur instruction technique, mais aussi, mais surtout, dirai-je, dans le plan, tant mûri, d'une mobilisation extra-rapide et d'une concentration satisfaisante dans le délai le plus réduit.

Ainsi, supposons que la guerre soit déclarée le premier septembre et l'ordre de mobiliser affiché immédiatement, (il est possible qu'on n'attendrait pas la déclaration de guerre pour ordonner une mobilisation partielle ou générale) eh ! bien, alors qu'arriverait-il, toujours en admettant qu'un pacte offensif et

défensif mette sans ambage l'entente française-russe en face de la Triple Alliance.

Allemands, Autrichiens et Italiens feraient diligence ; Russes et Français tout autant. Le 4 septembre au plus tôt, le 6 au plus tard, l'Allemagne aurait sous les armes 1,600,000 hommes de troupes de première ligne et appellerait un million d'hommes de seconde ligne, destinées à se mêler rapidement avec les premières pour ne former bientôt qu'une troupe homogène.

Ou l'Allemagne répartirait ces 1,600,000 hommes également sur ses frontières de l'Est et de l'Ouest et alors le 14 septembre elle serait en mesure de franchir l'une et l'autre frontière, si rien cependant ne s'y opposait.

Ou bien l'Allemagne concentrerait les trois quarts de ces troupes sur une frontière, le reste sur l'autre, et alors le 17 septembre seulement elle pourrait dessiner le mouvement offensif avec l'ensemble de ses forces de première ligne.

Quant à l'Autriche, elle aurait mobilisé en partie le 4 septembre, totalement le 7. Resterait ensuite la concentration de ses armées qui se ferait, sans doute, en parties égales vers la Russie et vers le Rhin. Si elle ne concentrait que d'un côté, l'Autriche agirait un peu à la façon de la tortue et, en se hâtant lentement, elle arriverait bien à mettre 350,000 hommes environ sur l'une ou l'autre frontière vers le 15 au plus tôt ; vers le 20, elle doublerait ce nombre et ne serait absolument prête que vers la fin du mois.

L'Italie, avec tout le sang chaud qui circule dans ses veines, serait le lièvre nerveux et distrait qui arriverait plus tard encore au rendez-vous de l'honneur périlleux. Elle mobiliserait, concentrerait pêle-mêle et, affolée, avec des contingents successifs, elle courrait au plus pressé. Rien, chez elle, ne se ferait avec méthode et ensemble, car tout s'y oppose : ses voies stratégiques aussi rares que défectueuses, l'insuffisance de son matériel, la médiocrité de sa cavalerie, son intendance au-dessous de son rôle important et ses généraux à peine capables de diriger une parade sans contre-temps irréparables.

Néanmoins, pour ne point être victimes de dangereuses présomptions, il faut admettre au pis aller que l'Italie fera des efforts soutenus et heureux et qu'elle arriverait ainsi à concentrer ses forces, en Lombardie, celles destinées à coopérer avec les armées austro-allemandes, autour de Turin, celles qui devraient

faire diversion du côté de la France. Dans l'hypothèse la plus favorable, le 18 septembre, l'armée italienne, concentrée en Lombardie, s'élèverait à 300,000 hommes; le 25, à 500,000, et il est probable qu'au fur et à mesure que les voies ferrées de l'Autriche et de la Bavière se dégageraient, on les dirigerait par paquets successifs vers le Rhin. Autour de Turin la concentration s'opérerait sensiblement dans les mêmes délais, à moins qu'une action rapide de la flotte française ne vienne l'entraver. Il n'y a guère que les troupes alpines, en tous points admirables, qui seraient prêtes, pour ainsi dire, instantanément et que la France aurait à faire surveiller aussitôt par ses alpins pour le moins aussi redoutables.

Du côté adverse la diligence serait fiévreuse et, sans aucune présomption, on peut affirmer que la France ne se laisserait pas devancer par les Allemands, ni pour la promptitude de sa mobilisation, ni par la rapidité de sa concentration, ni par le nombre des soldats qu'elle opposerait dès l'abord à l'ennemi.

C'est pour le compte de la Russie qu'on a pris la peine de trembler fréquemment. Et la Russie cependant ne manquerait pas au rendez-vous. Oh! il ne saurait être question d'amener en quelques jours, sur le champ d'honneur, nos troupes d'Asie, ni en général, celles cantonnées dans de trop lointains parages, ce qui, du reste, n'est pas indispensable; mais, dans les provinces frontières, où la meilleure partie de nos forces est campée, la mobilisation serait plus rapide qu'en Italie, aussi satisfaisante qu'en Autriche; il n'y a que l'Allemagne qui pourrait prendre quelque avance, ce qui, à tout prendre, ne saurait constituer un avantage décisif, vu le nombre des obstacles qui s'opposeraient à ses progrès.

En résumé, il découle de cette statistique sommaire que les forces de première et de seconde lignes s'élèveraient du côté de la Triple Alliance à 5.000.000 d'hommes; du côté de la France et de la Russie à 5.200.000 hommes environ. Comme nous l'avons déjà admis, il est possible, probable même, qu'aussitôt la guerre déclarée, la Triple Alliance prendra une vigoureuse offensive pour mettre rapidement l'un ou l'autre adversaire hors de combat. Dans cette occurrence, incontestablement elle pourrait engager les hostilités avec des forces supérieures; mais, en face d'une défensive énergique qui neutraliserait ses premiers efforts et lui ferait perdre l'avance prise au début, elle se trouverait pres-

que incontinent en présence de troupes aguerries comme les siennes et bientôt égales en nombre. C'est cet équilibre des forces que le nouveau projet de loi militaire allemand et le service réduit à deux ans va rompre au bénéfice de l'empire germanique qui se déclare ainsi l'ennemie de la paix universelle dont ces démonstrations successives compromettent la durée.

ARTHUR

Ne pourrait-on ajouter que c'est à cette égalité numérique des troupes appelées à se combattre, à la supériorité de nos fusils, de nos canons, de nos projectiles, à notre endurance éprouvée, à nos ressources peu communes, enfin à la facilité d'engager, avec l'efficace concours de nos troupes territoriales, une guerre à outrance sans issue pour l'ennemi, que nous devons aujourd'hui la craintive considération de Guillaume *l'Agité* ?

LE COMTE

Evidemment !

LE COLONEL

Fusils, canons, projectiles perfectionnés, à la bonne heure ! cela seul est respectable, et la Prusse le respectera tant qu'elle ne se trouvera pas mieux pourvue ; mais ne me parle donc pas de vos ressources peu communes, et ne pousse pas l'imprudence jusqu'à faire allusion aux stocks d'or et d'argent accumulés à la Banque de France.

LE COMTE

C'est juste ! La convoitise rendrait à la Prusse ses instincts de brigands. M. de Bismarck, réfléchissant aux résultats de la guerre de 1870 et aux conséquences inéluctables du traité de Francfort, ne se faisait pas la moindre illusion et disait amèrement : mon ami Bleichrœder s'est trompé quand il me fit demander seulement cinq milliards, et de Moltke a gâté la victoire en poussant à l'annexion de l'Alsace-Lorraine. La France eût oublié la perte d'une bourse plus ou moins arrondie, son cœur saignera toujours de se voir mutilée et il faudra, sans cesse, se garder contre ses regrets.

Les événements lui donnent raison et il est encore assez jeune pour voir le revers de sa médaille. N'importe, comme l'a insinué notre ami, que la richesse même de la France est un dan-

ger pour elle ; l'or est une sorte de paratonnerre : il attire la foudre des conquérants et le fer des bandits. Voyez l'histoire ; dans tout le cours des temps nous trouvons toujours, quelque part, un peuple pauvre, belliqueux, rapace, et il n'est guère d'exemples qu'on l'ait vu se jeter de préférence sur des tribus nomades, sans ressources, ou sur des peuples épuisés par la famine ; c'est le contraire qui se produit invariablement. Les Spartiates, les Macédoniens, les Romains, les Francs dans les Gaules n'agirent pas autrement, et, puisqu'il est question des Allemands du Brandebourg, reconnaissons sans phrases qu'ils sont restés les dignes fils des Teutons.

Mais si le désir d'accaparer de nouvelles provinces, de vider de ci de là quelques trésors anime le grand corps germanique et le fait s'entraîner à de nouveaux combats, il ne s'ensuit nullement que ses chances restent invariables et qu'autour de lui on soit toujours disposé à le laisser faire.

ARTHUR

Ah ! mais non. Je t'en prie, cher comte, serrons notre sujet : la guerre est déclarée, les troupes sont mobilisées, on les concentre rapidement et les délais extrêmes ont été prévus ; en 15 ou 18 jours la France et l'Allemagne seront en face l'une de l'autre en possession de tous leurs moyens ; les Autrichiens se précipitent au secours des Allemands vers le 20e jour, et les Italiens seront en état de les rejoindre, en partie vers la fin du mois ; nous croyons, en France, que le général Gourko est à même de couvrir la frontière russe avec des forces très imposantes dans l'espace de quinze jours, mais il faudrait au moins quatre semaines pour la concentration d'un million d'hommes et ce n'est guère qu'au bout d'un mois et demi ou deux mois que la Russie disposerait de tous ces moyens. Comment, dans ces conditions-là, s'engageraient les hostilités ?

LE COMTE

Ce sera affaire de tempérament ou de tactique. En France, en ce moment, on parle beaucoup de l'irrésistible élan du soldat français, de la nécessité de le mener en avant, vivement, toujours ; on le dit physiquement et moralement organisé pour l'offensive impétueuse. C'est vrai ; mais si, au début, on se lais-

sait entraîner par ces belles considérations, on s'exposerait fatalement à se trouver seuls contre tous et, généreusement tant qu'on le voudra, on aurait donné à l'ennemi l'occasion de remporter une victoire décisive. Pour un peuple spirituel ce ne serait pas fort!

ARTHUR

Il m'est avis que le soldat ne perd jamais rien de ses qualités natives, lorsque, étant préparé au sacrifice le plus généreux, on n'exige de lui qu'un moindre effort. Oui, nous voulons aller à l'ennemi impétueusement, ce qui ne veut pas dire, avant l'heure, ou mal à propos.

LE COLONEL

Là-dessus, du moins, nous ne nous faisons pas d'illusions; il nous faudra, à nous, Allemands, un rare sang-froid et une grande décision pour bien mener la prochaine guerre. Ce serait imprudent pour notre état-major, imprudent au suprême degré que d'escompter les fautes de l'ennemi et d'en faire les bases de ses calculs stratégiques. Sans doute, il nous serait agréable de voir les Français, venant à nous, nous épargner une partie du chemin ; car, si le temps c'est de l'argent en affaires, à la guerre c'est le succès.

Je ne revèlerai aucun secret d'Etat en vous apprenant que la Triple Alliance est armée, outillée, entraînée pour conduire au galop une guerre offensive, au moins du côté de la France, qu'il faudra surprendre et réduire avant qu'on puisse arriver à son secours.

Il y a bien par là quelques forts isolés, des camps retranchés, des coupoles et autre empêchements; il n'existe cependant aucun obstacle absolu à la marche victorieuse d'une armée supérieure en nombre. Il s'agirait pour nous de déboucher en territoire français en masses si compactes que, prélevant sur l'ensemble des armées les troupes nécessaires à l'investissement des points fortifiés, qu'on ne saurait enlever en passant, nous puissions continuer la poussée vers Paris, tout en disposant, même en rase campagne, de troupes d'une supérioriié numérique relativement écrasante.

J'avoue que l'état-major allemand est vivement préoccupé de la nécessité où il se trouve d'avoir : 1° à faire face à la fois sur deux fronts, également menacés; 2° à entraver la mobilisation et

la concentration d'un de ses ennemis, suffisamment pour avoir le loisir de porter d'abord à l'un des coups décisifs, et de se retourner ensuite avec le gros de ses forces vers le second adversaire qu'il abattrait à son tour.

Nous avons vu que la France dispose de 2,600,000 hommes de troupes de première et de seconde ligne ; il lui faudrait en immobiliser 50 ou 100,000 sur la frontière d'Espagne, 200,000 au pied des Alpes ; la frontière du Nord demandera sa sollicitude ; de cette façon elle ne peut guère espérer masser au-delà de 2 millions d'hommes vers le Rhin.

L'Allemagne, au contraire, tout en joignant 800,000 hommes aux 1,200,000 Autrichiens qui devraient tenir tête à la Russie, pourraient vers le 15e ou le 16e jours après la déclaration de guerre, jeter sur la France 1,300,000 soldats, auxquels une semaine après viendraient se joindre 5 à 600,000 hommes de la landwehr, et la semaine suivante les 600,000 hommes de troupes italiennes venues de la Lombardie.

La supériorité numérique serait donc certaine ; il faudrait en profiter pour réduire la France en quelques semaines ; passé ce temps, les Russes auraient achevé leurs préparatifs et seraient en mesure de menacer du même coup Vienne et Berlin, à la défense desquelles il faudrait se porter sans délais.

LE COMTE

C'est pour nous une grave préoccupation. Oh ! nous ne craignons nullement que la fantaisie prenne à l'Allemagne de vouloir se débrouiller avec nous tout d'abord. Dans ce cas improbable elle amènerait ses troupes sur notre frontière très rapidement ; mais ensuite ? Il lui faudrait s'assurer un nouveau matériel de transport pour utiliser nos voies ferrées ; compter avec une cavalerie innombrable, avec des fortifications redoutables et des espaces décevants. Tout en voulant se hâter dans l'offensive, on n'avancerait qu'à pas lents ; on franchirait peut-être 10 kilomètres par jour, 12 à 15 au plus, et l'on n'aurait pas encore perdu l'Allemagne de vue que la Russie déjà aurait ramassé toutes ses forces, accumulé tous les obstacles devant l'ennemi déconcerté.

C'est donc vers la France qu'on se portera en masse, avec vigueur, et la formidable poussée, dont parlait notre ami, se produira fatalement, l'Allemagne et ses alliés n'ayant ni la force,

ni l'envie d'engager une campagne offensive à l'Est et à l'Ouest simultanément.

Le nord de la Franee nous préoccupe aussi avec juste raison, car, une fois l'action entamée, nous ne savons ce que deviendront les élans généreux de votre humeur belliqueuse.

Et cependant, il ne faudrait pas que, sur les bords de la Seine, on perde de vue que la tactique de la Triple Alliance sera de rester vis-à-vis de la Russie, après la déclaration de guerre, dans une expectative défensive aussi longtemps que nos armées le lui permettront ; elle n'aura qu'un souci : gagner du temps de ce côté, différer les rencontres, les combats, pour jeter vite et sans péril la presque totalité de ses troupes au-delà des Vosges jusque sous les murs de Paris. Elle voudrait dicter ses conditions à la France ou la réduire à l'impuissance, pour pouvoir ensuite avec quelque sécurité se mesurer avec nous, cela est certain.

Nous estimons donc que, dans les conditions les plus favorables, la Triple Alliance pourrait diriger contre la France 2,500,000 hommes sur le Rhin, tout en laissant 400 ou 500,000 Italiens en observation au pied des Alpes qu'ils se garderaient bien de franchir ; en tout cas, il serait heureux qu'ils le tentassent, étant moins à craindre, isolés dans la vallée du Rhône, que sur le Rhin appuyés par les Allemands.

Environ 3 millions d'hommes constituent évidemment une supériorité numérique suffisante pour en imposer à la France, à la condition toutefois qu'on puisse, en même temps, enrayer tous les hasards de la guerre, et les complications probables, et les interventions imprévues, qu'on parvienne surtout à entraver la mobilisation de la Russie et la concentration de ses troupes, et qu'on puisse arrêter nos Cosaques sur le seuil des empires alliés.

On n'enrayera rien, on ne saurait s'opposer à notre marche lente et sûre ; l'essentiel sera que la France ne se laisse pas ébranler au début par un revers partiel, et ne soit point entraînée à des actes d'héroïsme superflus. Il lui faudra gagner par des manœuvres habiles, par des engagements inévitables, jamais décisifs, par des marches et des contre-marches, par des retraites simulées suivies de retours offensifs, ce temps si précieux, indispensable à la Russie, pour qu'elle vienne en toute hâte frapper l'ennemi dans le dos.

ARTHUR

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'aligner des soldats et nous

semblons avoir admis d'une façon absolue qu'en tout état de cause et de circonstances le nombre donne le succès comme la force prime le droit. A mes yeux, ces deux théories, qu'on veut poser en principe, sont également erronées.

L'Olympe antique n'avait peut-être pas de dieu plus capricieux que celui de la guerre. Mars allait à l'aventure, et, selon son humeur, favorisait qui lui plaisait sans consulter ni droit, ni raison.

Nous qui ne croyons ni en Mars, ni en Jupiter, nous qualifions les surprises des combats de ces mots « la chance » ou les « hasards de la guerre » et, certes, nulle part plus que sur les champs de bataille, l'aveugle hasard ne joue un rôle plus considérable. Un rien souvent changera soudain un désastre imminent en victoire éclatante et les peuples stupéfaits ne sauront alors à quelle puissance attribuer cette disgrâce inattendue ou cette faveur inespérée.

La carrière des conquérants est féconde en faits de ce genre, absolument surprenants, et je ne trouve pas qu'Alexandre, César, Napoléon aient toujours eu soin, comme de Moltke, de s'assurer du nombre avant de marcher à l'ennemi.

Le système militaire prussien n'a rien de commun avec la générosité, l'héroïsme, l'élan si désirable dans l'âme du soldat; ce n'est pas l'art de la guerre qu'on cultive à Berlin, mais son organisation froide en vue d'une exploitation féconde.

Sans doute, le nombre est un facteur du succès; mais les circonstances heureuses, les dispositions habiles, l'initiative des chefs, l'entraînement des soldats et les éclairs de génie qui illuminent le haut commandement et produisent des effets foudroyants, voilà les chances, ces heureux hasards, plus ou moins aveugles, qui influent sur l'issue des combats.

En juin 1807, Lannes frappé par la tactique de l'ennemi disait à Napoléon : « Ça n'ira pas toujours, sire, nous finirons par leur apprendre la guerre ! » et l'empereur, avec la puissante intuition qui lui révélait l'avenir, lui répondit : « Nous la leur apprendrons si bien qu'ils finiront par nous battre ! »

Je ne veux pas ajouter que les Allemands, à leur tour, nous ont appris à faire la guerre; ils se sont, au contraire, initiés à notre école, ils ont adopté le système que nous eûmes le tort d'abandonner, et c'est ainsi qu'une froide réflexion, une préparation longue et sournoise leur valut cette organisation puissante

que nous nous sommes appropriée en la perfectionnant néanmoins. Voilà la vérité. Or malgré cette organisation, dès lors déjà complète, malgré les mérites d'une pléïade d'hommes éprouvés, malgré une grande supériorité numérique et la puissance incomparable de son artillerie opposée à la nôtre, enfin vingt avantages reconnus, veux-tu me dire, Colonel, ce qui serait arrivé à l'Allemagne, en 1870, si le talent de nos généraux avait su tirer parti de la bravoure de nos soldats ?

Vois donc combien rapide et facile fut la campagne d'Autriche, combien longue et sanglante, la guerre de 1870 ! En ce conflit fatal, il n'est pas d'exemple, pour ainsi dire, où les Allemands aient osé aborder les Français avec le désavantage du nombre ; parfois ! et combien rarement, les forces ont été équivalentes ; on peut dire que toujours ils nous ont écrasés sous des masses disproportionnées.

Ainsi, d'après les aveux de l'état-major allemand lui-même, sans tenir compte de l'artillerie et de la cavalerie, toujours supérieures aux nôtres, il est établi qu'à Wissembourg 4,700 Français luttaient contre 44,000 Allemands, à Wœrth 89,000 Allemands contre 32,000 Français, à Spickeren 38,500 Allemands contre 24,400 Français, à Beaumont 61,500 contre 29,600, à Sedan, 133,500 contre 90,000, à Saint-Privat 167,000 contre 99,000, et ainsi de suite.

Pense-t-on, par hasard, qu'avec les énormes contingents qu'on opposera désormais de part et d'autre, on pourra encore et constamment nous aborder dans des conditions aussi désastreuses quoiqu'encore si satisfaisantes pour notre bon renom ?

Je ne le crois pas.

Néanmoins, je partage sincèrement l'avis de notre noble ami : il ne faudra rien risquer au début ; il conviendra, au contraire, de ménager à la Russie tout le loisir nécessaire pour aligner toutes ses forces ; alors seulement on pourra hasarder les actions générales, décisives, capables de mettre un terme au fléau.

Chaque jour de répit vaudra presque le gain d'une bataille, non pas que la question ainsi posée se résolvera par elle-même ; mais parce que les frais de la mobilisation et de la concentration, les pertes inévitables et les sacrifices multipliés de l'intendance épuiseront rapidement les ressources disponibles, si restreintes, que possède la Triple Alliance.

Le Trésor de guerre de Spandau est un mythe ou peu s'en faut;

en tous cas, il suffirait à peine aux premiers débours et il n'est qu'une mesure préventive, bien inefficace, contre l'égoïsme éprouvée et l'impuissance de la haute banque austro-allemande. Quelques millions, tenus ainsi en réserve, ne sauraient être d'aucune façon comparés aux inépuisables trésors que l'épargne française, nos établissements de crédit, et à leur tête la Banque de France, mettraient immédiatement au service de la patrie menacée.

Oui, il y a des rencontres heureuses à la guerre, des chances étonnantes qui préludent au succès ; mais, n'en déplaise à Guizot, nous n'admettons pas avec lui que la guerre ne soit qu'un jeu de la force et du hasard. La force est un facteur appréciable ; le hasard, une circonstance qui ne se produit d'ordinaire qu'à défaut de la clairvoyance de l'homme. Pour être juste et vrai, il faut à côté de la force apprécier à son exacte valeur la prévoyance et la constance, la vigilance et l'habile énergie des chefs, l'entraînement du soldat, l'art, la science, l'instruction spéciale de chaque corps de troupe, les passions qui animeront la masse des combattants et les moyens d'attaque ou de défense qu'elles trouveront à leur portée ; et que d'autres considérations utiles qui prouvent qu'en disposant d'une force, même écrasante, on n'est pas pour cela assuré de la victoire !

LE COLONEL

Tu as mille fois raison. Il serait toutefois difficile de démontrer qu'en cultivant le nombre, en appréciant la force et en nous l'assurant, nous négligeons en quoique ce soit la préparation technique de nos soldats, et l'éducation de nos officiers.

Ni prévoyance, ni constance, ni énergie, ni science ne nous font précisément défaut : l'Allemagne en est-elle mieux pourvue que la France ? là est la question !

ARTHUR

Parfaitement, et ce n'est pas une badine à la main que nous allons la résoudre.

LE COMTE

En passant, mon ami, tu ne fis qu'effleurer une question capitale : le rôle de l'intendance en cas de guerre.

Se battre sera incontestablement fort honorable, mais manger

ne cessera d'être pratique. Il faudra, tout en s'entrelardant, nourrir les armées en campagne et les troupes en garnison ; il faudra, de plus, donner le nécessaire aux femmes, aux enfants, aux vieillards privés de leurs soutiens naturels ; sera-ce donc une si petite affaire ?

LE COLONEL

L'alimentation de la population civile et militaire entre dans les préoccupations premières des états-majors des futurs belligérants ; cette question, prévue, est évidemment résolue.

LE COMTE

Je le désire et ne le crois. Des calculs très précis, faits par des spécialistes compétents, font ressortir dans les proportions suivantes les moyens d'alimentation et de ravitaillement à la portée des peuples exposés à la guerre.

En se privant quelque peu, en puisant dans ses réserves considérables, la France sans rien importer, ou presque rien, peut vivre pendant toute l'année et faire la guerre sans souffrir de la famine.

La Russie a, chaque année, en produits alimentaires, plus qu'elle ne consomme, elle passe à l'Allemagne son trop plein, complaisance qui lui ferait défaut en cas de conflit.

L'Autriche-Hongrie est sensiblement dans les mêmes conditions que la Russie ; mais l'Allemagne, abandonnée à elle-même, serait à bout de ressources au bout de neuf mois ; six mois suffiraient pour réduire l'Italie à l'extrême indigence.

On suppose généralement l'Angleterre très disposée à prendre part au conflit. Ce n'est guère probable et il suffirait de décréter le rétablissement de « la course » pour lui en ôter toute envie. C'est à peine, en effet, si la Grande-Bretagne produit de quoi nourrir la moitié de sa population, sa flotte si nombreuse fût-elle, serait fort occupée rien qu'à protéger son commerce contre de hardis corsaires. Dans ces conditions faudrait-il compter beaucoup sur les excédents de récoltes de l'Inde, de l'Amérique et de l'Australie ? Ne conviendrait-il pas plutôt de prendre en sérieuse considération les mouvements populaires que le besoin et le mécontentement social provoqueraient, peut-être assez violents pour contraindre à les paix les plus belliqueux ?

ARTHUR

Plaise à Dieu! et si le contraire lui convenait? Que l'Angleterre se mêle de nos affaires ou s'en garde prudemment, en dépit de la déclaration de 1856 au Congrès de Paris, nous rétablirons la course, évidemment. Il deviendra d'un intérêt vital de recourir sans hésitation à tous les moyens de défense possibles, car, l'issue de la prochaine guerre, qui n'aura pas le moindre esprit chevaleresque, sera d'une importance telle qu'envers et contre tous la neutralité des peuples secondaires et la liberté des mers courront, de part et d'autre, les mêmes chances de violation immédiate.

Le rôle que joueront les escadres sur les côtes, en haute mer, ou contre les colonies est assez important pour que nous mettions ici en regard les forces nouvelles dont dispose la Triple Alliance d'une part, et l'entente franco-russe de l'autre.

Ne parlons pas des bâtiments surannés, déclassés ou sur le point de l'être pour cause de vices de construction ou de vétusté, pour ne compter que les navires classés et prêts à opérer dans les conditions requises pour la guerre maritime moderne.

La France possède actuellement 20 cuirassés, 1 croiseur cuirassé, 7 gardes-côtes cuirassés, 8 canonnières garde-côtes cuirassés, 30 croiseurs, 6 croiseurs-torpilleurs, 10 contre-torpilleurs, 172 torpilleurs et 3 bateaux sous-marins en tout 256 navires de guerre.

La Russie compte 7 cuirassés, 2 croiseurs, 1 canonnière, 17 croiseurs, 5 croiseurs-torpilleurs et 45 torpilleurs ; ensemble 77 navires.

Par contre :

L'Italie dispose de 10 cuirassés, 24 croiseurs, 11 croiseurs-torpilleurs, 7 contre-torpilleurs, et 117 torpilleurs, plus un bateau sous-marin : soit 176 bâtiments.

L'Allemagne, après tant d'efforts, ne peut s'appuyer encore que sur 2 cuirassés, 7 gardes côtes, 18 croiseurs, 1 croiseur-torpilleur, 14 contre-torpilleurs et 92 torpilleurs : en tout 134 vaisseaux.

L'Autriche enfin pourrait joindre aux escadres alliées 2 cuirassés, 3 croiseurs, 6 croiseurs-torpilleurs, 6 contre-torpilleurs et 54 torpilleurs : ensemble 71.

De sorte que, si la guerre éclatait demain, la Triple-Alliance

d'une part, l'entente franco-russe de l'autre, pour défendre leurs côtes, leur commerce et leurs colonies, pour assurer leur ravitaillement et combattre l'ennemi, disposeraient respectivement la première de 14 cuirassés contre 27 cuirassés et 3 croiseurs-cuirassés russes et français ; de 7 gardes-côtes cuirassés contre 16 gardes-côtes ou canonnières cuirassés, de 45 croiseurs contre 47, de 15 croiseurs-torpilleurs contre 11, de 14 contre-torpilleurs contre 10, de 363 torpilleurs contre 216 et d'un bateau sous-marin contre 3.

Si nous considérons maintenant que la marine française, non seulement possède des équipages incomparables et des réserves que, par ses inscriptions maritimes, elle renouvellerait facilement, mais compte encore nombre de navires que nous avons omis dans cette énumération pour cause d'insuffisantes qualités nautiques, nous admettrons que l'Amirauté française avec ces éléments secondaires, saurait constituer des réserves que l'ennemi ne trouverait pas tout à fait négligeables.

De plus, nous ne voyons pas que la Triple Alliance soit en mesure d'armer en guerre aussi vite, aussi bien, surtout autant de paquebots et de bâtiments de commerce, que ne le feraient la France et la Russie, celle-ci disposant, au surplus, d'une bonne flotte volontaire bien connue sur le Bosphore.

L'Italie a des équipages au-dessous de leur tâche, sans expérience et sans traditions, plutôt embarrassés des monstres-blindés qui les portent que rassurés par leur masse exagérée, et par leur armement défectueux. Là, ni hommes, ni choses n'étant éprouvés, il ne manque pas de gens éclairés estimant que le *Duillio*, *le Lepanto*, *le Re Umberto* et les autres monstres italiens seront, à l'épreuve, aussi féconds en déceptions irréparables qu'ils sont aujourd'hui prodigues en promesses trompeuses.

C'est que l'Italie, jeune autant que présomptueuse, a révélé dans sa marine improvisée l'état d'âme où elle se trouvait ; elle était, et l'est encore, travaillée par le désir de tout surpasser de toutes les façons : navires énormes, canons monstres, prétentions exorbitantes en toutes ses entreprises ; par sa mégalomanie, elle sue dans tout son être, dans toutes ses manifestations militaires et maritimes, le parvenu fat qui ne doute de rien et va culbuter au bout du compte avec la même facilité qu'il s'est élevé, aventure qui lui arrivera à l'étonnement d'elle seule.

Mais pour jouer son rôle, pour asseoir sa fortune récente et

se faire accepter dans le concert des peuples, l'Italie faisait la roue, étalait ses charmes, spéculait sur sa beauté, et il advint que le lourd Allemand, qui n'avait guère l'embarras du choix, et point difficile avec cela, fut seul attiré dans ses filets ; ni la France, ni la Grande-Bretagre n'ont cru devoir, en l'accueillant, sacrifier à ses grâces de soubrette dégourdie. Elle s'est jetée dans les bras des empires du centre par dépit plutôt que par affection : nous ne voyons pas en quoi cela même importait à ses intérêts.

LE COMTE

C'est pourtant vrai.

LE COLONEL

Mais l'Angleterre ?

ARTHUR

L'Angleterre ! je le répète, elle n'est ni à vous, ni à nous ; elle flotte, hésitante, dans l'égoïsme de son tempérament.

Oh ! je ne le conteste pas, avec 21 cuirassés, 7 croiseurs-cuirassés, 5 gardes-côtes cuirassés, 67 croiseurs, 10 croiseurs-torpilleurs, 19 contre-torpilleurs et 97 torpilleurs, elle constituerait un certain appoint pour les uns ou les autres belligérants. Je dis un *certain* appoint, car, si l'Angleterre avait à se garder à la fois contre les flottes franco-russes sur mer, contre notre diplomatie en Egypte, au Canada, à Terre-Neuve, au Cap même qui ne rêve déjà qu'indépendance, et en Australie, autant de colonies britanniques qu'il faudrait, au lieu de leur nuire, n'appeler qu'à la liberté ; si, pour comble de mésaventure, elle voyait la Sainte Russie du haut de l'Himalaya inviter les Hindous à secouer le joug anglais, si pour appuyer les cipayes en révolte, les Cosaques envahissaient les Indes par le Sud et les forces franco-annamites par l'Ouest, ne vous semble-t-il pas que la marine anglaise serait suffisamment occupée pour son compte et ne prétendrait guère jouer un rôle prépondérant, décisif en faveur de ses alliés de rencontre, dans une lutte universelle à laquelle son intervention intempestive donneraient des proportions absolument épiques ?

LE COMTE

Parfaitement.

LE COLONEL

Le rétablissement de « la course » et, en effet, aucune bonne raison n'existe pour que cela n'arrive, serait un événement maritime d'une gravité excessive dont les conséquences terribles restent incalculables.

LE COMTE

L'horreur de « la course » pourra, seule, convaincre l'Angleterre, lui inspirer une suffisante considération pour les droits des peuples et la paix européenne. Elle n'ignore pas que vingt-cinq corsaires français de la trempe de Jean Bart répandus dans la Méditerranée, entre Suez et Gibraltar, et dans l'Atlantique pour lui barrer le chemin du Cap, réduirait tous ses navires de guerres à se convertir en convoyeurs ; ainsi, tous les vivres qu'elle-même ou ses alliés pourraient amener d'outre-mer courraient de si gros risques, seraient grevés de frais d'assurance si considérables, qu'ils n'apporteraient au peuples affamés qu'un soulagement des plus onéreux.

ARTHUR

On m'a dit souvent, et je partage volontiers cette opinion que le succès définitif de la prochaine guerre dépendra autant du bon fonctionnement de l'intendance que du nombre et de la valeur des armées.

LE COLONEL

Il est hors de doute que les peuples qui trouveront chez eux de quoi s'affranchir de l'étranger au point de vue de l'alimentation, seront les plus aptes à prolonger la guerre, à la rendre désastreuse même pour le vainqueur.

Il découle de cette considération capitale, selon moi, que les peuples dépourvus de moyens d'existence suffisants, ne provoqueront jamais la guerre légèrement ; si, cependant, ils tentaient l'aventure, ce ne serait pas au printemps, mais à l'automne avec l'espoir et la volonté de la mener à bien avant l'épuisement de leurs récoltes. Et voilà ce qui, avec le reste, prouve encore que la Triple-Alliance est condamnée à la guerre offensive et qu'elle ne peut, d'aucune façon, se soustraire à cette nécessité évidente.

LE COMTE

Et si je voyais un peuple ou une ligne de peuples, ayant un

armement complet et des troupes en nombre, faire des approvisionnements exagérés, je dirais que ce peuple, ou cette coalition de peuples, veut la guerre et va la provoquer.

J'ajoute aussitôt que la France et la Russie n'y songeront jamais, et que si leurs populations supportaient avec une résignation patriotique les privations les plus dures, il n'en irait pas de même en Allemagne où le socialisme international entrerait en scène, ni en Autriche-Hongrie, où dix nationalités antipathiques les unes aux autres et toutes asservies, tendraient à secouer un joug séculaire trop pesant.

En Italie, tout échappe aux prévisions et deviendrait le jouet des événements, du hasard et du peuple affamé.

ARTHUR

En résumé, nous venons de le constater, les deux ligues qui font l'équilibre européen, disposent de forces équivalentes sur terre, insuffisamment disproportionnées sur mer pour qu'on puisse, *a priori*, parier pour l'une au détriment de l'autre.

C'est entendu, la Triple Alliance attaquera, l'entente franco-russe se défendra énergiquement pour gagner du temps, puis elle s'inspirera des événements qu'elle s'efforcera de diriger.

Mais, pour aborder la France et l'attaquer, il n'y a pas trente-six moyens. L'Italie ne se risquera pas à travers les Alpes, contourner la Suisse, rallier l'armée Allemande sur le Rhin, en traversant l'Autriche et la Bavière, contrariera peut-être sa juvénile ardeur et elle préfèrerait se précipiter par le Saint-Gothard, entraînant, elle l'espère, les Suisses sur ses pas.

Les Allemands, eux-mêmes, trouveront souverainement désagréable de s'aventurer au milieu des taupinières, vomissant le fer et le feu, qui hérissent notre frontière de l'Est, et la tentation d'arriver sur Maubeuge par la vallée de la Meuse, cadrera bien avec leur mépris cynique pour la foi des traités.

Je crois que cette double éventualité n'a pas été suffisamment envisagée en France et que notre génie militaire a mal défendu la Patrie contre pareille aventure.

LE COMTE

Cette appréhension, au moins en ce qui concerne les Suisses, n'a point sa raison d'être. Ce n'est pas une lutte économique,

même acharnée, entre l'Helvétie et la République française qui les déciderait jamais à soumettre leur indépendance à si rude épreuve. Leur conduite passée répond de leur sagesse à venir. Quant à la Belgique, c'est peut-être une autre affaire. Les attaches germaniques de Léopold sont avouées, quoique cependant l'existence d'un traité secret soit positivement sujette à caution.

A tout prendre, le mauvais vouloir de la Belgique ne saurait exercer une sérieuse influence sur l'issue de la campagne, tout au plus aboutirait-il à convertir ce petit royaume en un champ clos et à lui faire supporter toute l'horreur et tout le poids de la guerre.

ARTHUR

Ce qui prouve l'intention qu'a l'Allemagne de violer la neutralité de la Belgique, c'est l'extraordinaire démarche du prince de Hohenlohe, alors ambassadeur allemand à Paris, auprès du maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Notre génie construisait des forts sur la frontière Nord de la France ; les Allemands voyaient qu'ainsi on bouchait toutes les portes ouvertes à l'invasion et cela les contrariait. Un courrier impérial apporta au prince de Hohenlohe des instructions précises à cet égard et lui enjoignait de demander audience au Maréchal, de lui déclarer que l'Allemagne voyait avec le plus vif déplaisir les travaux de défense entreprise dans le Nord, qu'elle en désirait la suspension immédiate et en considèrerait la continuation comme un défi pouvant justifier la guerre.

Fort ennuyé, le Maréchal réunit les commandants des corps d'armée, et leur soumit le différend :

— Où en sommes-nous ? demanda-t-il avec angoisse.

Et l'avis unanime fut que nous avions assez de soldats pour relever le défi, mais que fusils, canons et munitions faisaient encore défaut.

On fit donc à de Hohenlohe une réponse satisfaisante et pendant dix huit mois, on interrompit les travaux de défense dans le Nord de la France. On les a repris, sans doute, et complété rapidement, mais nous les trouvons encore insuffisants pour arrêter un ennemi décidé arrivant en grand nombre.

LE COLONEL

Ce fut une boutade de Bismarck. Je parie que chez nous on

ne songe même pas, à l'heure qu'il est, à réclamer le bénéfice du traité qui nous permet l'occupation des forts de la Meuse.

LE COMTE

Ce traité existe-t-il? S'il existe, je l'estime caduc par le déplacement et la nouvelle destination des forteresses soumises jadis à cette servitude inavouée. Au surplus, la Russie et l'Angleterre n'auraient-elles pas consenti à cette occupation conditionnelle? et si elles n'y consentaient plus, si même elles s'y opposaient et que les Belges, à leur tour, plus soucieux de leur dignité que de leurs intérêts, ne s'y prêtaient pas, iriez-vous à l'encontre de tous et de tout, au risque de jeter la Belgique. je veux dire le peuple Belge, dans les bras de la France ?

Il m'est avis que Léopold, tout germanophile qu'il puisse être ne risquerait pas la partie ; qu'en tout cas, il payerait de sa couronne la moindre complaisance pour la Triple Alliance, et j'ajoute que les alliés, introduits par lui en Belgique, soulèveraient à tel point l'opinion publique sur les bords de l'Escaut qu'ils mettraient ce souverain ingrat dans la nécessité d'aller chercher au Congo la compensation des biens qu'il aurait aliénés en Europe.

Je doute qu'un Saxe-Cobourg soit préparé ou enclin à ce troc-là ?

LE COLONEL

Un Saxe-Cobourg est sujet à bien des défaillances.

ARTHUR

Possible ! mais le peuple ne suit pas toujours les errements de son souverain, et la dynastie Léopoldienne a encore jeté si peu de racines qu'un souffle populaire l'enlèverait aisément. Le socialisme en Belgique, et le libéralisme sont étroitement enclins vers la France, voilà ce qu'un Saxe-Cobourg n'oubliera jamais.

LE COMTE

L'heure avance, mes amis, concluons. Nons avons admis la neutralité probable de l'Angleterre, l'inviolabilité hypothétique des pays neutres, l'égalité des forces à opposer les uns aux autres; n'y a-t-il pas à compter avec les clients éventuels des belligérants.

Bulgares et Roumains pencheraient vers la Triple Alliance ; Serbes, Grecs et Danois suivraient la Russie, et quoi qu'on dise des préférences germaniques de la régente Christine, le peuple espagnol n'interviendrait pas. Là encore, libéraux, républicains, Carlistes et Basques surtout, ne se prêteraient guère à une action combinée contre la France en faveur de l'Allemagne. Les Turcs ? Ces braves gens ont beaucoup appris de l'histoire; ils en ont retenu qu'à se mêler des affaires de l'Europe ils y perdent à tout coup et ne servent qu'à payer la vaisselle brisée à la table d'autrui. Ils se rendent compte enfin que si leurs jours sont comptés, ils ne sauraient différer une fin tragique que par une abstention systématique et une neutralité absolue en tout état de cause et de conflit.

ARTHUR

On peut compter sur la sagesse d'Abdul-Hamid. Je serai fort étonné si cet autocrate taciturne n'avait réfléchi aux conséquences politiques, économiques et géographiques de la prochaine guerre, et s'il ne s'appliquait pas tous les jours à régler sa conduite sur les enseignements qu'un esprit aussi éclairé que le sien sait en tirer naturellement.

LE COLONEL

Les conséquences de la guerre, en effet, seront effroyables. On doit évaluer, sans hésiter, pour peu que les hostilités se prolongent, à un million les pertes en hommes que le fer, le feu, les maladies et la fatigue infligeront aux belligérants ; 5 à 900,000 hommes, pour le moins, s'en iront lentement des suites de leurs blessures, des privations subies ou des maladies contractées sous la tente humide, ou sur les champs de bataille ; de plus, que de mères, que de femmes tuées par la misère, par le chagrin, et que d'enfants, par suite, que de forces feront défaut pour toutes ces causes aux puissances enfin pacifiées, et cependant point résignées !

Car enfin ou la France et la Russie seront vaincues, et quelles que soient les conditions onéreuses qu'on arrive à leur imposer, personne ne parviendra jamais à leur ôter l'envie de se ressaisir, de se relever, d'intriguer, d'en appeler encore aux armes pour réparer les injustices d'un sort cruel ; et si c'était l'Allemagne qui succombait, il ne faudrait pas davantage s'attendre à ce

qu'elle supporte longtemps la domination de la France sur les provinces du Rhin, ni celle de la Russie sur tout l'ancien royaume de Pologne et sur la presqu'île des Balkans.

L'Angleterre alors et la Turquie se trouveraient réellement mal à l'aise, l'une en Egypte et dans les Indes, l'autre sur le Bosphore, à tel point que ces événements malheureux les réduiraient, dans l'intérêt de leur propre conservation, à intriguer en notre faveur, à hâter notre relèvement en vue d'un retour offensif et d'une revanche éclatante.

Enfin, au point de vue économique la prochaine guerre sera un désastre inoui que les deux parties, il faut en convenir, supporteront avec une aisance inégale.

La mobilisation des troupes, la concentration des armées, le service de l'intendance, l'usure et la perte des équipages et du matériel de guerre, reviendront au chiffre fantastique de 25 à 30 milliards pour l'Allemagne, la France ne se tirera pas d'affaire à meilleur compte, et s'il fallait, en outre, subir les dures nécessités de l'invasion, les charges d'une occupation prolongée, indemniser les provinces, les villes, les communes et même les particuliers des pertes subies, des contributions de guerre imposées par l'ennemi, c'est encore huit à dix milliards à joindre au compte, et puis quelle serait la rançon du vainqueur et sa conquête ! ! ! Enfin, quels énormes sacrifices faudrait-il imposer aux peuples, à moins qu'on ne préfère la banqueroute, pour payer les arrérages de ces effroyables débours, pour réparer un désastre aussi complet, pour reconstituer ses forces assez pour renaître à l'espérance ?

Bien certainement le solitaire d'Ildiz-kiosque a dû réfléchir longuement à toutes ces éventualités, hélas ! presque inévitables ; il s'est dit que les puissances qui menacent son empire, toutes, sauf l'Angleterre peut-être, seront au milieu de la mêlée, emportées par le tourbillon ; il a évalué leurs pertes probables et leur affaiblissement certain, et cet *Homme malade*, en jetant un regard attendri sur l'une et l'autre rive du Bosphore, doit bénir Allah de ce qu'il lui laisse espérer ainsi pour les Croyants, avec une existence prolongée, un nouveau premier rôle sur la scène du monde.

LE COMTE

A moins que, pour ne point s'affaiblir outre mesure, et ne

point s'humilier entre eux à l'excès, les belligérants n'estiment encore convenable de donner suite à leurs anciens procédés, faisant payer au voisin, de préférence par l'*Homme malade* de Bosphore, la dépense de leurs errements. C'est principalement de cette façon que la Turquie fut successivement amoindrie.

. . . . . .

Et, secouant sa pipe, vidant son verre d'un seul trait :

— A notre bonheur ! ajouta le comte en me serrant la main.

Et mes amis se retirèrent me promettant de revenir bientôt pour reprendre cet entretien.

ARTHUR SAVAÈTE.

LE MONT CASSIN

(suite)

XVI

Archives. Galerie des inscriptions.

Nous arrivons dans la partie la plus curieuse de Mont-Cassin. C'est aussi celle dont le Monastère est le plus fier.

Les archives, fondées au VIe siècle par saint Benoît, comptent maintenant une existence de plus de quatorze siècles. Le public y est admis tous les jours, mais, selon des règles de la plus haute antiquité et de la plus grande sagesse, on ne peut jamais y entrer avec de la lumière ni y travailler la nuit.

La direction des *Archives* est confiée à un premier et à un second Archiviste, auxquels sont adjoints deux aides.

Les archives se composent de trois salles, solidement construites et parfaitement voûtées, communiquant ensemble par le moyen de deux arcs ou portes en travertin. Chaque salle à une longueur de 10 m. 80, et une largeur de 5 m. 50. — Toutes sont entourés d'armoires en noyer, revêtues intérieurement de cyprès, afin de protéger les manuscrits contre les vers.

Dans la *première salle*, on conserve les papiers, qui, à partir du XIVe siècle jusqu'à nos jours, se rapportent aux affaires du Mont-Cassin, ainsi que les copies des diplômes, bulles pontificales, chartes de toute espèce dont les originaux existent dans les salles suivantes.

Cette première salle est décorée de quelques tableaux : sur la porte d'entrée on voit Urbain II, qui accorde à l'abbé Adérise,

l'usage de la mitre, de Mastroleo (1706), sur la porte qui mène à la seconde salle : un intéressant *portrait du Dante*, dans l'âge mûr ; (de Scipion Pulzone, de Gaëte, fameux portraitiste, appelé le Van-Dick de l'Ecole romaine (1591). En face, *le savant abbé Della Noce* (1600-91) qui devint dans la suite l'archevêque de Rosano en Calabre, puis *examineur des évêques* (1615) et conseiller de la congrégation de l'Index (1).

La seconde salle renferme les plus riches trésors des archives : les manuscrits et les parchemins.

Les manuscrits ou *Codices* qui existent au Mont-Cassin, appartiennent à tous les siècles, depuis l'époque de Saint-Benoît jusqu'à nos jours. Ceux qui sont antérieurs à l'invention de l'imprimerie sont au nombre de huit cents. Ceux qui sont postérieurs à l'imprimerie s'élèvent à cinq cent quatre-vingt : en tout treize cent quatre-vingt volumes. Ces manuscrits sont reliés en parchemin, et se trouvent maintenant disposés en bon ordre, dans les rayons d'une bibliothèque qui fait le tour de la partie supérieure de la seconde salle.

Au milieu de cette seconde salle, dans un *leggio* soutenu par quatre gracieuses colonnettes sculptées, en marbre blanc, on a exposé quelques-uns des manuscrits les plus intéressants, afin de satisfaire la curiosité des visiteurs.

I (N° 346) *Le Commentaire d'Origène sur les Epitres de Saint-Paul traduit par Rafin.* C'est un petit in-folio carré, en parchemin blanc très fin. L'écriture *onciale romaine* en est fort belle, mais sans signes orthographiques et sans distinction des paroles ; vers le milieu du manuscrit, au f° 123 on lit en caractères cursifs du XIe siècle cette note † *Donatus gratia Dei prespyter proprium codicem Justino Augusto terlio post contulatumgus, in oœdibus Beati Petri Castello Laculant, infirmus legi legi.* Ainsi ce manuscrit que Donat lut trois fois à Naples dans l'antique villa de Lucullus, le vainqueur de Mithridate, la troisième année après le consulat de Justin 1er empereur de Constantinople (568), existait à l'époque de saint Benoît, dont il est contemporain. Mais tout

(1) C'est en cette qualité que l'abbé Della Noce, rédigea une censure des quatre fameuses propositions gallicanes de 1682, qui contribua beaucoup à les faire condamner. — La reine Christine de Suède faisait grand cas de lui et le surnommait : *La gloire de la littérature.*

De son côté le pape Clément XI l'appelait : *La lumière de la Curie Romaine.*

porte à croire qu'il fut écrit cent ans auparavant et qu'il remonte au ve siècle et peut-être au ive, c'est l'opinion de plusieurs savants.

II (N° 437). *Les quatre évangiles*, du temps du pape Zacharie, (741-52). Ce manuscrit, petit in-quarto, est remarquable par la beauté de l'écriture latine, le soin avec lequel sont faites les lettres initiales et surtout les miniatures qui ornent les deux premières pages de chaque évangile. Le dessin se ressent cependant de la décadence de l'art romain et du style byzantin.

Au dernier folio, il y a une copie faite en 1436, de la fameuse lettre de Publius Lentulus à Tibère : *Apparuit temporibus nostris et adhuc est homo magnæ virtutis cui nomen Christus Jesus.*

III (N° 127) *Le beau Missel de l'abbé Didier* in-4°, en caractères lombards (1) fort soignés, avec de nombreuses initiales coloriées et dorées du meilleur goût. Au *memento* de la messe fol. 161, il y a ces paroles : *Mihi quoque indignisissus famulo tuo propitius esse digneris et ab omnibus me debitorum offensionibus emundare*, qu'on ne l'y retrouve plus à présent.

IV. — Le fameux *Regestum Saint Angeli in Formis* (N° 4), grand in-8°, en petits caractères lombards du xiie siècle.

Il fut écrit vers 1149, par le moine Siméon, au monastère bénédictin de Saint Ange in Formis, près de Capoue, et contient un recueil des privilèges et concessions faites à cette Abbaye par les papes et les princes. Il est illustré d'un grand nombre de figures et de cachets grossièrement exécutés, mais fort intéressants pour l'histoire du dessin et de la peinture au xiie siècle. Ainsi dans la page exposée, au folio 17, on voit Richard Ier, prince de Capoue, entouré de ses écuyers et gens d'armes, assis en face de l'archevêque Hildebrand et de ses clercs et traitant de l'échange de diverses terres. Rien de plus précieux que cette scène pour l'étude des costumes de l'époque.

V. — (N° 512). *La Divina Comedia di Dante.* Avec des notes marginales et interlinéaires. Manuscrit en caractères gothiques fort précieux et presque contemporain du grand

(1) Cette écriture est particulière au Mont-Cassin, elle y dura tout le xe siècle, aussi la désigne-t-on sous le nom d'Ecriture Cassinienne (Carad. T. 1 p. 94 et 16-161,

poète, ou du moins peu de temps après sa mort, vers le milieu du XIVe siècle. A l'occasion du centenaire du Dante, les religieux du Mont-Cassin l'ont publiée (1865) en accompagnant l'ouvrage d'une photographie d'un ancien portrait du Dante, de plusieurs fac-simile et d'un remarquable travail sur les variantes d'autres manuscrits.

VI. — (Propriété particulière). L'*Office de la Sainte Vierge*, traduit en vers italiens (rimes triplées) par Jean-Marie Philelphe, et dédié à son ami et *compère* Daniel de Baudi, c'est un petit in-8° en caractères latins, avec de magnifiques enluminures. Rien, en effet, de plus simple, de plus franc et aussi de plus élégant, de plus parfait ! A la page 3, par exemple, on voit près des ruines de la maison de Bethléem, saint Joseph et la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. L'Enfant Jésus bénit le chevalier de Baudi, prosterné à ses pieds, les mains jointes, tandis que son écuyer à cheval tient en laisse deux autres chevaux magnifiquement harnachés ; sur la base de la porte, qui sert de cadre à cette charmante scène, on lit le commencement de l'office *Signor le labre mie te piania aperire.* — Barthelemy Fabius de Sandallo fut l'auteur de ces belles miniatures et le copiste de l'ouvrage (1469). A la dernière page on lit: Hoc opus fecit Bartholomeus Fabius de Sandallo MCCCCLXIV.

C'est la dernière manifestation des enluminures et la plus parfaite.

Désormais l'imprimerie règnera en souveraine. Elle va prendre la place des copistes et aussi celle des artistes en miniature.

VI

Parchemins. — Au-dessous des manuscrits, dans 144 tiroirs en noyer, se trouvent enfermés plus de quatre-vingt-dix mille chartes, dont quarante mille sur parchemin et cinquante mille sur papier. Ces documents se rapportent généralement au Mont-Cassin. Ils contiennent des donations, des achats, des ventes, des sentences juridiques, des testaments... Les plus anciens datent du VIIIe siècle.

L'interprétation des parchemins est souvent difficile ; cependant ils sont presque tous copiés avec soin. On les conserve

en les roulant sur eux-mêmes. Plusieurs parchemins ainsi roulés, sont réunis en fascicules. Chaque parchemin porte un numéro d'ordre, le n° du fascicule et celui du tiroir qui le renferme, ce qui permet de le trouver facilement au moyen d'un catalogue soigneusement fait, où est indiqué la date, le genre d'écriture, le sujet de chaque parchemin et tout ce qu'il pourrait renfermer d'intéressant.

Parmi cette immense quantité de documents, il y en a beaucoup d'une grande valeur historique. Ainsi, par exemple, dans le tiroir XXIX, on trouve un grand nombre de pièces précieuses pour l'histoire des peintures qu'on admire au Mont-Cassin. On y voit les autographes et les signatures de presque tous les artistes qui ont contribué à la décoration de l'Eglise : Luca Giordano, Belisaire Coreozio, Bendenato de Bresera.

On peut voir exposés, dans le *loggio*, quelques-uns des parchemins et diplômes les plus intéressants. (1er tiroir) contient cinq diplômes et huit sceaux.

De 810. *Diplôme de Grimoald II*, prince de Benevent, qui donna à l'abbesse de Sainte-Marie de Guiglis, près Alife, divers privilèges.

C'est le plus ancien parchemin original qu'on possède dans les Archives.

De 834. *Diplômes de l'empereur Lothaire Ier*, renfermant la donation de l'abbé Aulpert, d'un grand pré appelé Cervara, confisqué par des vasseaux rebelles. Il est accompagné d'un beau sceau en cire représentant l'empereur couronné de lauriers avec cette légende † P C (*Christi*) *adjuva Hiolarium aug.*

De 942. *Diplôme de Hugues et de Lothaire II*, son fils, roi d'Italie.

Il est relatif aux limites du Mont-Cassin et d'Aquino. L'écriture est lombarde. On remarque les monogrammes des deux princes précédés de grandes lettres disant :

Signum serenissimorum Hugonis
et Lotharii regum

Le sceau en cire, à moitié brisé, montre les deux rois couronnés, le globe et le sceptre en main, avec ce reste de légende : † *Il... ratia Dei piissimi reges.*

De 964. *Sceau d'Othon Ier le Grand*, en cire, représentant

cet empereur une couronne à trois pointes sur la tête, avec un beau globe surmonté d'une croix d'une main, et de l'autre un sceptre en forme de lance. Légende :

† *Otto imperator Augustus*

De 1076. *Diplôme de Mathilde*, comtesse de Toscane, qui permet aux religieux du Mont-Cassin d'acheter du drap et tout ce qu'il leur plaira aux marchés de Lucques, Pise et autres villes de ses Etats, sans qu'ils soient soumis à aucun droit de gabelle. Sur ce sceau, encore deux têtes, l'une de la comtesse Mathilde, l'autre de Godefroy de Lorraine, son époux.

Le 2e tiroir renferme sept diplômes et six sceaux se rapportant aux principales dynasties qui ont gouverné l'ancien royaume de Naples.

De 1130. *Diplôme de Roger II*, qui confirme au Mont-Cassin les donations faites par son oncle Robert Guiscard et de son père Roger Ier.

Ce diplôme est fort remarquable : d'abord à cause de la couleur du parchemin, qui est peint en jaune, selon les usages de la cour de Constantinople, seul exemplaire en Italie d'un pareil parchemin ; puis, par la belle forme de l'écriture, par son beau monogramme de forme ronde, dans deux circonférences concentriques, on lit ces mots : † *Dux semper vivas pius et clemens Dmi reas.* † *Hac cruce signato stabo unquam violata.*

De 1220. *Diplôme de Frédéric II*, empereur d'Allemagne, qui confirme les donations faites à l'hôpital du Mont-Cassin et lui en octroie de nouvelles, afin qu'il continue à secourir les pauvres et les infirmes. Le sceau, d'une couleur grisâtre et en partie brisé, représente l'empereur assis sur un trône, tenant le sceptre d'une main et un globe de l'autre.

De 1515. *Diplôme de Ferdinand le Catholique* concernant les privilèges accordés au Mont-Cassin par Léon X et réglant la manière dont les bénéfices doivent retourner à cette abbaye. Sur le grand sceau en cire rouge qui l'accompagne, il y a d'un côté (celui qui est visible) le roi d'Espagne, revêtu de ses ornements royaux, assis entre deux écussons avec la légende : *Ferdinandus Dei Gratia rex Aragonum.*

Utriusque Sicliæ, /r ✝ M. (Jerusalem).
Valentiæ.

De l'autre côté, bardé de fer surmonté de l'armure complète d'un chevalier avec la légende : *Majoricarum, Sardinie, Corsice, comes, Barchinone dux.*

XV

Bules papales. — 1071. — *Bulle du Pape Alexandre II*

Elle contient : I. La confirmation des donations antérieures. II. Le récit de la consécration de la basilique de l'abbé Didier. III. La narration de l'invention des corps de saint Benoît et de sainte Scolastique par l'abbé Didier. IV. Un anathème curieux contre ceux qui, à l'avenir, usurperont les biens du monastère. V. La concession d'une indulgence de quarante jours pour ceux qui visiteront l'église du Mont-Cassin le jour anniversaire de sa consécration. Cette bulle est accompagnée à droite de l'impression du sceau rond. Au milieu on lit :

Magnus Deis. nr. et magna virtus ejus
(et autour) *Exaltavit me Deus in virtute brachii sui*

A gauche, il y a le souhait ordinaire employé par les papes dans leurs bulles conforme de monogramme.

RL *Bene valete* (portez-vous bien)

Au milieu du parchemin, on trouve réunies les signatures autographes de trois personnages qui ont joué un très grand rôle au XIe siècle.

I. Le *pape Alexandre II* : *Ego Alexander Catholicæ eccle eps ss. (ecclesiæ episcopus subscripsi.)*

II. Du moine Hildebrand, qui sera bientôt Grégoire VII : *Ego Ildeprandus exaliscumque Rom. Eccle, Archedracomss ss.*

III. De saint Pierre Damien, le conseiller des papes et des rois à cette époque.

Ego Petrus penator Ostiensis eps SS.

Ils rivalisent de vertu, d'humilité !

Viennent ensuite les signatures d'autres cardinaux, archevêques au nombre de 52 et celles de Richard, premier prince normand de Capoue, de Gisulfe, prince de Salerne, de Laudulfe, prince lombard de Benevent. La date est bien lisible :

Ab incarnatione Domini millesimo
Septuagesimo primo

De 1202 — Bulle d'Innocent III, adressée à Guillaume, abbé de Glanfeuil (1), et contenant entre autres choses, que les religieux de Glanfeuil pourront élire leur abbé, mais à condition que l'abbé du Mont-Cassin confirmera leur choix.

Au bas de la bulle on voit le cachet d'Innocent III avec ces mots :

Fac mecum Dne signum in bonum

Et au milieu :

Sis Petrus Sis Paulus. Innocentius.
P p III.

II. Sa signature autographe :

Ego Innocentius catholicae eccle eps SS.

Le monogramme ordinaire.

Bene Valete

Suivent les signatures de dix-neuf cardinaux, évêques, prêtres, diacres et au bas :

Datum Salerani. — anno M° CC° II !

J.-T. DE BELLOC.

(1) Monastère fondé en Anjou par saint Maur, en 543.

LA RELIGION DE COMBAT

PAR

L'ABBÉ JOSEPH LÉMANN

Grand in-8 de 527 pages. — Librairie Victor Lecoffre

Le titre de ce volume ne doit pas nous induire en erreur. M. l'abbé Joseph Lémann ne veut pas nous présenter la religion comme un ferment de discordes civiles. Encore moins fait-il appel aux armes. La mission de l'Eglise est, pour lui, spirituelle. Ses ennemis sont l'erreur et la corruption morale. C'est à elles qu'elle est appelée à faire la guerre. Ses armes sont la persuasion et l'amour. Tout catholique doit la seconder dans cette lutte

M. l'abbé Joseph Lemann cherche à nous expliquer notre rôle et notre mission à ce sujet, en nous rappelant l'ingénieuse allégorie de la caverne de Platon.

Des hommes sont enfermés, depuis leur enfance, dans une vaste caverne. La lumière du soleil, interceptée par un immense mur, n'arrive pas jusqu'à eux. Les chaînes dont ils sont liés ne leur permettent de regarder ni à droite ni à gauche. Tout ce qu'ils peuvent voir, c'est, en face d'eux, le fond de la caverne. Un grand feu allumé au dehors y projette, par le haut du mur, les ombres d'objets portés par d'autres hommes. Les prisonniers prennent ces ombres pour des réalités. L'un d'eux, d'après l'hypothèse de Socrate, est délivré de ses chaînes, emmené en pleine lumière, mis en face du soleil et des êtres réels. Il les voit, arrive peu à peu à les distinguer les uns des autres, parvient à les connaître et constate quelle a été jusque-là son erreur. Dans sa pitié profonde pour ses an-

ciens compagnons de captivité et d'erreur, il reviendra à eux, il cherchera à les désabuser, il s'efforcera de leur faire connaître la vérité.

Telle est, d'après Platon, l'image de ce monde. Les prisonniers représentent le commun des hommes ; les ombres sont les êtres matériels et sensibles ; le prisonnier délivré de ses chaînes et mis en face et en possession des réalités, c'est le philosophe.

La généralité des hommes s'en tient aux phénomènes sensibles. Elle ne voit d'autre réalité. Or, ces phénomènes sont passagers, sans consistance, dans un perpétuel devenir. Ils ne peuvent être l'objet de la science ni du véritable amour. Ils nous induisent seulement en erreur et nous égarent.

Le philosophe parvient à se soustraire à leur influence. Il ne s'arrête pas à eux, il va au delà, il s'élève par la dialectique à la vraie science, c'est-à-dire à la connaissance des seules réalités immuables et éternelles : les Idées. C'est à elles qu'il s'attache. Sa mission est d'éclairer ses semblables, de les désabuser, de les détacher des biens apparents et de les amener à la connaissance et à l'amour du monde intelligible, de la Beauté divine, du seul Bien réel.

M. l'abbé Joseph Lémann accepte cette allégorie. Pour lui, le monde est partagé entre les enfants de lumière et les enfants de ténèbres.

Ceux-ci, comme les hommes enfermés dans la caverne de Platon, se laissent égarer par de vaines et trompeuses apparences. Ils prennent, eux aussi, des ombres pour des réalités, et les ténèbres pour la lumière. Ils sont esclaves de grossières erreurs, de sots préjugés, de faux biens, de passions aveugles. Ils ne soupçonnent point la misère de leur état. Ils se rient de quiconque ne pense ni n'agit comme eux. Ils font même la guerre à qui ne partage ni leur aveuglement, ni leurs faiblesses. Ils sont tous en hostilité plus ou moins ouverte contre l'Eglise romaine.

C'est de cette Eglise que sont fils les enfants de lumière. Plus favorisés que le philosophe de Platon, ils n'ont pas à chercher la lumière : ils la possèdent. Ils y arrivent sans tâtonnements et sans erreur : l'Eglise la leur communique. Ils ne craignent pas de se tromper : ils ne parlent pas en leur nom personnel ; ils s'appuient sur une autorité doctrinale in-

faillible, dont ils sont, dont ils peuvent et doivent être les interprètes.

Leur premier devoir est de soutenir l'attaque des enfants de ténèbres. Il ne leur est pas permis de reculer devant la lutte. Ils doivent accepter courageusement le combat. Ce n'est pas assez, toutefois : il n'est point digne d'eux de rester toujours sur la défensive ; ils auront à prendre, à leur tour, l'offensive.

Leurs attaques s'adressent uniquement, d'ailleurs, au mal, au mal intellectuel, au mal moral, au mal social. L'amour ne doit cesser de les inspirer, de les diriger, de les soutenir.

Quelques lignes ne sauraient suffire pour donner une idée complète de l'œuvre de M. l'abbé Joseph Lémann. Chacun voudra la lire. On y verra quels sont, aujourd'hui, les divers ennemis de l'Eglise, quels moyens d'attaque ils emploient contre elle, quels dangers ils lui créent. On y verra aussi comment les catholiques, véritables enfants de lumière, peuvent et doivent tenir tête aux enfants de ténèbres, et même répondre à leurs attaques par des attaques.

L'auteur est pris d'une grande pitié pour ses frères égarés. Il se souvient d'avoir été compté parmi eux et d'avoir partagé quelques-unes de leurs erreurs. Il voudrait les amener, à leur tour, à la lumière. Il aime, en même temps, l'Église d'un amour profond et filial. Aussi, souvent son cœur s'émeut, son imagination s'enflamme, et sa parole en devient plus colorée, plus vive, plus chaleureuse, plus ardente, lyrique.

C'est ce dont le lecteur s'assurera par lui-même. Au reste, si nous nous sommes abstenu de toute citation, c'est pour lui laisser pleine et entière la surprise, ainsi que le plaisir, de la lecture.

F. Garille.

LA NATURE ANIMALE

ET

LES NATURALISTES NON MATÉRIALISTES

On a relevé, dans un précédent travail (1), l'importance qu'aquiert, aux yeux de l'école matérialiste, l'assimilation de l'homme à l'animal. Les partisans du transformisme *absolu*, forme la plus récente du matérialisme scientifique, insistent tout particulièrement sur cette identification de nature entre le règne animal et le genre humain ; ils sont d'ailleurs conséquents avec leur système qui n'admet aucune interruption, aucune lacune, aucun hiatus, dans la gradation des êtres, procédant les uns des autres, du moins parfait au plus parfait, en commençant, comme échelon initial, à la molécule inorganique.

Il est plus étonnant de voir la même thèse soutenue par des savants qui font ou ont fait profession d'un spiritualisme sans réticence, comme, par exemple, le très regretté M. de Quatrefages, M. Emile Blanchard, de l'Institut, notre savant ami, le marquis de Nadaillac, membre correspondant du même corps savant. Nous ne croyons pas que leur argumentation soit beaucoup plus solide que celle des savants matérialistes sur ce point ; nous croyons aussi que souvent la dissidence est moins dans le fond des idées que dans les mots, ceux-ci n'étant pas toujours pris dans une acception parfaitement identique de part et d'autre. Mais, en raison de la haute situation dans le monde savant des naturalistes que nous venons de nommer, comme aussi de l'autorité particulière qui s'attache

(1) *La nature animale devant l'école matérialiste*, in *Rev. du mond. cath.* de mars 1893.

à l'élévation de leur esprit et à la dignité de leur caractère, il n'est pas inutile, croyons-nous, de s'arrêter à leurs raisonnements et d'en examiner la valeur.

Ces trois savants ont consacré d'importants écrits à combattre les théories transformistes. Ils leur reprochent, non sans raison, de ne s'appuyer sur aucune preuve sûre et de n'adopter pour base de leurs systèmes que des faits incomplets ou insuffisamment observés, ou de tirer de ces faits des conclusions que la logique n'autorise point. Et en même temps, ils ne craignent pas de fournir un fort appoint à la thèse de leurs adversaires en soutenant comme eux, et avec toute l'ardeur d'ailleurs d'une conviction sincère, la thèse de l'identité de nature entre l'âme animale et l'âme humaine.

I

M. Emile Blanchard

et l'intelligence des castors

M. Emile Blanchard, pour commencer par lui, ne veut pas que, dans l'étude de la vie, la science s'arrête aux phénomènes de l'ordre physique ; il émet cette prétention qu'elle doit également comprendre dans son domaine « les phénomènes de l'ordre psychologique. »

Considérée isolément du contexte, la prétention qu'expriment ces termes serait soutenable en soi : elle signifierait que la philosophie qui est la science par excellence, ne doit pas rester étrangère aux phénomènes de l'ordre physique et physiologique, et que le naturaliste, arrivé à ce degré de la science où les phénomènes matériels sont connexes à des phénomènes qui diffèrent de l'ordre matériel, doit devenir philosophe s'il veut pousser plus loin ses investigations. Mais telle n'est point la pensée de notre savant. Il n'entend point descendre de l'homme aux animaux ; il veut au contraire remonter de ceux-ci à celui-là, en comparant entre eux « quelques animaux dans toutes leurs manifestations, et ces animaux à l'homme lui-

même. » Et il ajoute : « Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait que les bêtes sont de simples machines (1) ».

Assurément. Et, dans une précédente étude, il a été fait justice, ici même (2) de cette exagération universellement abandonnée aujourd'hui et depuis longtemps. Mais, de nos jours, en revanche, ne risque-t-on pas un peu de tomber dans l'exagération inverse. Celle-ci bien certainement, à son tour, tombera quelque jour, comme sa contraire. Puissions-nous avoir contribué à ce résultat !

M. Blanchard voit avec raison, dans la diversité immense des formes et des mœurs de l'animalité, l'unité générale du plan de la création organique qui se révèle pour lui dans la similitude des appareils, des tissus, des fonctions, des commencements. Mais il exagère les conséquences de cette donnée quand, voyant la diversité, les différences, dans le degré de développement et de perfection des organes et de leurs appropriations, il veut que les facultés de l'intelligence rentrent dans cette même loi des degrés d'appropriation et de développement organique. Poser cette question : Les falcultés de l'intelligence sont-elles soumises à une autre loi que celle des développements de l'échelle zoologique ?, « c'est faire comprendre, affirme-t-il, tout ce qu'il y aurait là de contraire à l'harmonie des phénomènes naturels. Rapprocher les faits les mieux démontrés par l'observation et par l'expérience, ce sera fournir les preuves évidentes que la loi est la même (3) ».

Le savant auteur ne s'aperçoit pas qu'il prend ici pour point de départ une idée préconçue. Jugeant par analogie, il conclut que la gradation qu'il observe dans le développement et les appropriations des termes de la série animale doit s'étendre à l'homme tout entier ; et pour cela il commence par supposer acquis *ce qui serait précisément à démontrer*, à savoir qu'il n'existe chez l'homme aucun principe qui n'existe déjà en germe dans l'animal. Puis il ajoute : « Cuvier a dit un jour que pour bien connaître l'homme, il ne faut pas l'étudier que dans l'homme. Le grand naturaliste songeait surtout aux détails matériels de l'organisme. Avec une égale vérité l'on

(1) Emile Blanchard : *La vie des êtres animés*, 1re partie, chap. V.

(2) Cf. *Rev du monde catholique* de décembre 1891 : *L'homme et la bête*, § IV.

(3) *La vie des êtres animés*, p. 62.

peut ajouter : Pour bien connaître l'intelligence, il ne faut pas l'étudier seulement dans les manifestations de l'intelligence humaine. »

C'est toujours le même paralogisme, et cela revient à dire : « L'intelligence existe en l'animal comme chez l'homme ; or, nous observons sa marche dans les animaux de divers ordres ; donc pour l'étudier d'une manière complète, il faut l'examiner en eux aussi bien que chez l'homme. »

Le docte accadémicien fait observer, avec justesse, d'ailleurs, que tout animal a *l'instinct* de faire usage des instruments naturels qu'il possède, et que la nature de ces instruments détermine le genre de ses opérations.

Rien de plus exact. Mais il ajoute : « L'homme ne fait nulle exception à cette règle. » Et sur quoi se fonde-t-il pour appuyer cette assertion ? Sur ceci : que les hommes réunis en groupes se servent de leurs mains pour façonner des armes, des outils, des ustensiles se construire des abris, se confectionner des vêtements, etc.

En vérité ? Mais quel est donc l'animal qui ait jamais fabriqué une arme, un outil, un ustensile quelconque si rudimentaire qu'on le suppose ? Bossuet avait déjà fait cette remarque, à savoir que *les animaux n'inventent rien*, pas une arme pour se défendre, pas un signal pour se rallier et s'entendre contre les hommes qui les font tomber dans tant de pièges (1). Notre savant donne comme preuve à l'appui de sa théorie ce qui est justement un puissant argument contre elle. L'animal a, suivant son espèce, des organes spéciaux qu'il emploie exclusivement à des actes déterminés par la conformation même de ces organes ; jamais il ne multiplie leur puissance d'action au moyen d'instruments appropriés. L'homme seul sait inventer des outils, des armes, des appareils, des machines, qui décuplent, qui centuplent ses naturels moyens d'action. C'est que l'homme a l'intelligence éclairée par la raison, qui abstrait, qui généralise et qui invente. M. Blanchard veut-il dire que l'homme façonne « des armes, des outils, des ustensiles, etc. » parce qu'il a dans ses mains un organe plus perfectionné qu'aucun autre animal ? Mais les singes aussi ont des mains ;

(1) Bossuet : *Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. VII ; *De la différence entre l'homme et la bête.*

les a-t-on jamais vus, réunis en plus ou moins grand nombre ou isolés, s'en servir pour arriver à la création d'un instrument auxiliaire quelconque ? Tout au plus un singe s'appuie-t-il pour pouvoir se tenir debout sur une branche brisée, ramassée à terre. Le castor a, « dans ses pieds de devant, presque des mains ; » c'est M. Blanchard lui-même qui signale le fait (1). Les emploie-t-il, néanmoins, à se procurer les moyens d'effectuer d'autres travaux que ceux qu'il exécute par le secours immédiat de ces membres ? et ces travaux, son espèce ne les a-t-elle pas accomplis dès l'origine et toujours de la même manière, sauf les légères modifications commandées par la disposition des lieux et les circonstances concomitantes, et d'ailleurs avec une perfection constamment semblable à elle-même, sans progrès comme sans régression ?

Si nous comprenons bien la pensée du savant académicien, la dose d'intelligence varierait entre les espèces animales comme, chez l'homme, d'individu à individu. Et la différence intellectuelle entre l'homme et le règne animal consisterait en ce que, plus limitée dans ce dernier, l'intelligence ne s'y manifesterait que suivant une direction déterminée selon chaque espèce. Tandis que, dans l'espèce humaine, elle serait capable, au moins en puissance de s'étendre dans toutes les directions, sans doute en raison de la perfection de ses mains. C'est du moins ce qui semble ressortir du passage suivant combiné avec celui dont nous avons donné la substance plus haut.

« On a cru à deux sortes de phénomènes indépendants l'un de l'autre, faute d'avoir étudié d'une manière comparative les circonstances de la vie chez l'homme, les mammifères, les oiseaux et les insectes. L'intelligence a des degrés manifestes à l'égard des individus, beaucoup plus manifestes à l'égard des espèces. Et, de même que, dans l'organisme, la dégradation et le perfectionnement ne portent pas toujours sur l'ensemble, mais seulement sur quelques parties, de même l'intelligence peut demeurer forte en quelques points et très affaiblie en d'autres points. Voir dans l'intelligence des animaux des réductions proportionnelles de la nôtre serait s'abuser étrangement. »

Sur ce dernier point la pensée de l'auteur n'apparaît pas

(1) *La vie des êtres animés*, p. 64.

d'une manière très claire. En accordant l'intelligence aux animaux, il ne veut pas qu'on y voie des *réductions* de l'intelligence humaine. Serait-ce qu'il y verrait, dans des directions appropriées aux organes suivant chaque espèce, des manifestations supérieures? Sans doute que, alors, dans sa pensée, la supériorité générale de l'intelligence de l'homme ne consisterait que dans la faculté de s'appliquer à toutes les directions et de s'y développer, sans atteindre toutefois, en chacune d'elles, le degré de perfection réalisée par l'espèce animale à qui telle direction serait attribuée par la spécialisation de ses organes.

Appuyé sur ce concept étrange, notre auteur reproche à Buffon de s'être laissé « aveugler » par une idée contraire, en ne reconnaissant dans le castor qu'un instinct machinal, parce que ce mammifère n'aurait pas l'*esprit* (sic) du chien ou du renard. « Le castor, ajoute-t-il, possède, dans ses robustes dents incisives, des instruments propres à couper le bois, dans sa queue une véritable truelle, dans ses pieds de devant presque des mains. Il a tout ce qu'il faut pour bâtir, il a l'instinct de la construction... »

Jusqu'ici, c'est parfait ; et puisque le castor a, dans ses membres mêmes, tous les outils nécessaires à la construction, et qu'il possède en plus l'*instinct* de cette construction, il semblerait logique d'en conclure que l'intervention de l'intelligence n'est point nécessaire ici. Ce n'est pas l'avis de notre académicien qui termine ainsi sa phrase : «... et son intelligence se montre admirable dans la série des actes que ses travaux exigent. » D'où l'on pourrait induire déjà que l'éminent membre de l'Institut n'établit pas une distinction suffisante entre l'intelligence et l'instinct.

Il est vrai que « les castors choisissent l'endroit le plus commode à leur établissement ; sur une rivière sujette à des débordements, ils élèvent une digue avant de construire leur habitation, ils se dispensent de ce travail sur un lac dont le niveau change peu ; ils coupent un arbre de façon à le faire tomber du côté de l'eau, c'est-à-dire du bon côté ; ils le taillent comme il convient, les individus se partagent la besogne, l'un enfonce les pieux, l'autre applique le mortier ; ils parent aux accidents, à l'inondation. *Quelle suite d'observations et de réflexions nécessaires!* (sic). Le castor a une spécialité ; il

possède une merveilleuse intelligence dans cette spécialité : hors de là il est fort ordinaire ; et certes, comme le remarque Buffon, il n'a pas l'esprit du chien (1). »

M. Blanchard ne se méprendrait-il pas sur l'opinion de Buffon ? Dans l'article qu'il consacre au castor, en son *Histoire des animaux quadrupèdes* (2), le grand naturaliste du XXIIIe siècle fait à ce mammifère une part bien aussi belle que M. Blanchard lui-même. Il le cite comme un exemple « de cette espèce d'intelligence des brutes qui suppose des projets communs et des vues relatives, projets qui ayant pour base la société et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert. » A l'appui de ces assertions, Buffon entre dans des détails plus circonstanciés et plus frappants encore que ceux de M. Emile Blanchard. Il signale des bourgades entières (véritables cités lacustres) composées d'un grand nombre de cabanes bâties sur pilotis et de dimensions proportionnées au nombre des habitants qui doivent l'occuper, ce nombre toujours pair, pourrait varier de dix à vingt ou même à trente. Les unes sont à un seul étage, les autres à deux ou même à trois étages. L'intérieur des murs est revêtu d'un stuc bien gâché, impénétrable aux eaux pluviales et si proprement appliqué qu'il semble que la main de l'homme y ait passé (3). » Comparant ensuite ce travail des castors à celui des abeilles et des mouches de Cayenne, Buffon estime que le travail de ces insectes est purement mécanique, ne suppose aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale, parce qu'il n'est que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs, s'exerçant toujours de la même façon dans tous les temps et dans tous les lieux « par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. »

Quelle différence, si l'on en croit Buffon, avec les castors !

« Leur société n'étant point une réunion forcée, mais se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux

(1) Em. Blanchard, *loc. cit.*
(2) Edition de 1775, t. III, p. 39 et suiv.
(3) Ibid., p. 54.

qui les composent, suppose au moins aussi une lueur d'intelligence qui, quoique très différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer (1). »

Il n'apparaît point, d'après ces citations qu'il eût été facile d'étendre bien davantage, que Buffon mérite le reproche à lui adressé par M. Emile Blanchard. De simples nuances les séparent... au moins en cet endroit des œuvres de l'Intendant des jardins royaux, car on a pu voir, dans une précédente étude (2), que ce dernier se contredit parfois, sur cette question, dans les diverses parties de ses écrits. En tout cas, nous leur répondrons à tous deux à l'aide des mêmes considérations. Avec Frédéric Cuvier, comme aussi en nous inspirant de Bossuet, nous observerons d'abord que, de même que les abeilles et les mouches de Cayenne, les castors exécutent leurs travaux *sans avoir appris* à construire. C'est un savoir-faire approprié à leurs organes qui leur est donné en quelque sorte avec la vie elle-même ; ils l'apportent en naissant et l'utilisent comme l'ont fait leurs parents et, de génération en génération, tous leurs ascendants.

On ne saurait admettre d'ailleurs la distinction profonde que Buffon veut établir entre le groupement forcé des abeilles en essaims, et la réunion, libre en apparence, des castors en nombre plus ou moins grand en vue de construire un nombre proportionné de huttes ou cabanes. L'absence « d'intelligence, de projet concerté, de vue générale, » est pareille dans l'un et l'autre cas. Le besoin qu'éprouvent des êtres de même espèce, comme les castors, de se réunir, de se rapprocher, de s'associer pour construire leurs gîtes à l'aide d'outils naturels semblables dont ils sont tous également munis, constitue un ensemble de circonstances excluant le libre choix tout autant que le groupement des abeilles réalisé dès leur naissance. Celles-ci, en ne se séparant pas une fois adultes, obéissent à un besoin tout à fait analogue à celui qui porte les castors à se chercher et à se réunir. La seule différence appréciable, c'est que une même espèce d'abeilles construit toujours la ruche de la même façon, tandis que les castors, tour à tour

(1) Ibid., p. 42 et 43.

(2) *Rev. du monde cath.* du 1er mai 1892 : *Les naturalistes et l'animalite au XVIIIe siècle.*

ingénieurs et architectes, varient dans une certaine mesure leurs travaux suivant la disposition des lieux où ils se trouvent. Qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement ceci, que les membres du castor étant appropriés à un plus grand nombre d'aptitudes, se prêtent aussi à un plus grand nombre d'emplois dans le même ordre d'opérations, suivant les conditions matérielles, révélées par son sens organique, des éléments qu'ils ont à utiliser.

D'ailleurs, dans cette variété d'emplois se retrouve toujours l'uniformité, tant est restreint le cercle dans lequel elle se meut. Ce n'est jamais que sur les bords des cours d'eau, des lacs ou des étangs, que les castors élèvent leurs constructions. Vainement tenterait-on de les faire bâtir ailleurs et élever d'autres édifices que ceux qu'ils ont toujours érigés. Si les huttes qu'ils construisent peuvent affecter plusieurs formes, ces formes se réduisent à un petit nombre de modèles qui ne varient jamais. Puis, comme on l'indiquait quelques lignes plus haut, le talent et l'habileté des castors en tant que constructeurs est aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a cent ans comme il y a cent siècles ; et les modifications que ces animaux peuvent apporter dans certains cas à la marche de leurs travaux se reproduisent toujours identiquement dans des circonstances identiques. Enfin, si l'on place des castors, bien qu'il ait été pourvu à tous leurs besoins, à portée des matériaux dont ils ont coutume de se servir et dans les conditions requises de disposition des lieux, ils se mettront à construire pour construire, sans que leurs ouvrages doivent leur servir, sans aucun but, sans impulsion intellectuelle par conséquent. Ce ne sont donc pas « des projets concertés et des vues générales », — autrement dit leur prétendue raison, — qui les guident, mais bien, suivant la parole de Bossuet, une raison plus haute et qui est en dehors d'eux.

Sans s'en rendre compte, M. Emile Blanchard en convient bien un peu, au moins implicitement, quand il prétend établir, comme on l'a vu plus haut, que la soi-disant intelligence animale « ne porte pas toujours sur l'ensemble mais seulement sur quelques parties, demeurant forte en quelques points et très affaiblie en d'autres (1) ». Ainsi le castor a une spécialité

(1) *La vie des êtres animés*, p. 64.

et « possède une intelligence merveilleuse dans cette spécialité ; hors de là il est fort ordinaire. « On pourrait ajouter, en se plaçant au point de vue du savant académicien, que l'ammophile hérissée (1) possède aussi une intelligence merveilleuse dans sa spécialité, consistant à introduire son dard successivement dans neuf anneaux d'une chenille, de manière à atteindre exactement, dans chacun, le ganglion des nerfs moteurs, puis à mâchonner la tête de sa victime pour engourdir le cerveau sans toutefois donner la mort, et à préparer ainsi une proie vivante à sa future larve. Hors de là l'ammophile est « fort ordinaire » ; elle est même parfaitement stupide.

Mais cette spécialité d'aptitudes, qui varie d'espèce à espèce, et qui, prise dans l'ensemble de l'espèce, est la même en toutes les générations qui se succèdent durant la suite des siècles, qu'est-ce autre chose qu'une loi fatale à laquelle obéissent fatalement les individus de chaque espèce, nonobstant, en certains cas et dans des limites d'ailleurs fort étroites, quelque variété dans le mode d'action, déterminées par certaines circonstances locales ou concomitantes ?

M. Blanchard veut absolument que l'homme « qui domine la création entière par ses facultés intellectuelles et par la possession de la parole, » soit « soumis en ce monde aux mêmes lois que les autres créatures (2). » Eh, sans doute, il est soumis aux mêmes lois pour tout ce qu'il a de commun avec « les autres créatures » ; mais il est soumis en outre à des lois spéciales relativement à ce qu'il possède de plus qu'elles. Le végétal est assurément soumis aux mêmes lois que le minéral, en tout ce qu'il a de commun avec le minéral : il est soumis en plus à celles des lois particulières au monde organique qui font de lui un végétal. Pareillement l'animal est soumis aux mêmes lois que le minéral et le végétal pour tout ce qui lui est commun avec ces deux règnes inférieurs ; il est régi en outre par des lois spéciales auxquelles ni le végétal ni le minéral ne sont soumis, et qui l'élèvent au-dessus de l'un et de l'autre. Enfin l'homme est soumis lui aussi aux mêmes lois que le minéral, le végétal et l'animal : pesanteur et

(1) Cf. *Rev du monde cath.* de mars 1893 ; *La nature animale*, § IV.
(2) *La vie des êtres animés*, p. 72.

impénétrabilité, par exemple, avec le premier ; nutrition, croissance, reproduction, déclin et mort avec le second ; avec le troisième, et en plus, locomotion, sensibilité, mémoire, imagination, instinct. Mais il est soumis, à son tour, à des lois plus particulières qui font de lui un être réfléchi, libre, conscient, *raisonnable* en un mot.

« On a répété complaisamment, ajoute notre savant naturaliste, que seul l'homme fait des progrès. L'animal ne fait jamais de progrès comme espèce ; l'homme seul fait des progrès comme espèce. N'imaginerait-on pas que les hommes d'aujourd'hui naissent ayant une supériorité sur ceux de l'époque de Moïse ou de Périclès ? En réalité, on a confondu l'espèce avec la société qui se perfectionne et qui grandit par le travail de ses membres (1). »

Mais d'où résulte la société humaine avec ses aptitudes au perfectionnement et au progrès, si ce n'est de l'espèce même et des facultés spéciales dont elle est douée ? Aucune des espèces animales qui vivent en société, castors, abeilles, fourmis, etc., n'a jamais manifesté aucune aptitude au progrès; elles réalisent les phénomènes d'organisation sociale que nous observons, de la même façon qu'elles les ont réalisés à l'origine. On n'a donc pas, quoique puisse dire M. Emile Blanchard, confondu l'espèce avec la société ; mais on les réunit avec raison, comme étant corrélatives l'une de l'autre.

Le plaidoyer de l'éminent membre de l'Institut, en faveur de l'identité d'essence entre l'âme humaine et l'âme animale, est de nature, comme on l'a déjà fait remarquer au début de ces pages, à surprendre de la part d'un adversaire résolu des théories transformistes, et dans un livre destiné précisément à les combattre. Or, cette prétendue identité fournit à l'école de l'évolutionisme absolu un des principaux éléments du système ; elle lui permet d'établir un enchaînement ininterrompu de filiation du règne minéral aux règnes organiques et de ceux-ci à l'homme inclusivement. Etablissez la différence d'essence ou de nature entre l'être humain et l'animal, et la théorie de l'évolution hœckélienne, si chère aux Edmond Perrier aux Mathias Duval, aux G. de Montillet et autres étoiles de l'école matérialiste, croule par la base. Il est étrange de voir

(1) Ibid.

batailler en faveur de leur argument le plus précieux, sinon le plus solide, par un auteur écrivant précisément contre toute théorie transformiste, même modérée.

II

M. DE QUATREFAGES.

Le chat qui chasse et le chien qui joue la comédie.

Adversaire non moins résolu et non moins redoutable que M. Emile Blanchard des théories transformistes, est, ou plutôt était, l'illustre et regretté Quatrefages qui s'était fait, de l'enthropologie et de l'étude des races humaines, une spécialité hors de pair. Cependant, lui aussi veut absolument voir, dans l'animal, tout au moins un rudiment *d'intelligence proprement dite*, sans lequel, estime-t-il, on ne pourrait le dresser, « on ne pourrait faire son éducation » (1).

L'opinion d'un savant de cette valeur est d'autant plus nécessaire à combattre qu'elle est plus sincère et plus consciencieuse, et que son auteur a su lever courageusement le drapeau de la cause de la supériorité de l'homme, contre les tendances matérialistes de la science officielle et d'un grand nombre sinon de la plupart des zoologistes qui font école aujourd'hui. Il reconnait bien, et c'est là son honneur, qu'il y a en l'homme *quelque chose* de plus qu'en l'animal, et par là, il entre dans la vérité ; mais il ne reconnait qu'une part seulement de ce *quelque chose*, d'où il sait qu'il n'est que partiellement dans la vérité. « L'homme, dit-il, animal par son corps et *à certains égards par son intelligence*, possède un QUELQUE CHOSE de plus, d'où résultent des manifestations spéciales se rattachant à la moralité et à la religiosité » (2).

Il importera de montrer que les deux caractères sur lesquels

(1) Lettre au R. P. de Bonniot, publiée dans l'*Appendice A*, de l'ouvrage de cet auteur intitulé : *La bête comparée à l'homme.*

(2) A. de Quatrefages. *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 188.

le vénérable savant a établi le *règne humain* ne sont pas les seuls, et que le véritable caractéristique qui place l'homme si fort au dessus du règne animal proprement dit, est d'un ordre plus général et plus étendu que les deux termes de moralité et de réligiosité dans lesquels il l'a circonscrite.

Tout d'abord, efforçons-nous de résumer très exactement le mode d'argumentation du savant naturaliste. Il y a plus de quarante ans qu'il répond affirmativement à cette question, reproduite dans un de ses derniers ouvrages : « L'homme est-il, oui ou non, distingué des animaux par des phénomènes importants, caractéristiques, absolument étrangers à ces derniers ? » Mais il ne voit pas ces phénomènes dans l'ordre physiologique, dans la disposition matérielle et le jeu des organes. Au point de vue purement physique, l'homme n'est ni plus ni moins qu'un animal. Les passions, les sentiments, le caractère ne différentient pas non plus essentiellement l'homme de la bête. Celle-ci aime et hait, éprouve l'irritabilité, la jalousie, la patience, la confiance. D'autre part, il existe chez l'homme de véritables instincts, « mais les facultés de cet ordre, si développées chez les animaux, sont évidemment très réduites chez nous, au profit de l'intelligence » (1).

Jusque là, nous sommes d'accord avec le savant. Mais il ajoute que l'intelligence humaine ne diffère de l'intelligence animale que par l'*intensité*, non par la *nature*, et c'est sur ce point que nous éprouvons le regret d'avoir à le combattre (2). Il reproche aux philosophes « aux psychologistes » (sic) et aux théologiens, de repousser cette prétendue identité de nature ; et il explique l'opinion des premiers par ce fait qu'ils s'occupent avant tout de l'âme humaine considérée comme un tout indivisible, et lui attribuent toutes nos facultés. (Ce sont les dires de M. de Quatrefages que nous rapportons ici, qu'on veuille bien ne pas l'oublier). « Ne pouvant méconnaître la similitude au moins extérieure de certains actes animaux et de

(1) Du même : *L'Espèce humaine*, chap. Ier, p. 13 et suiv.

(2) Il pourrait y avoir une distinction à établir ici suivant le plus ou moins d'extension donnée à la définition de l'intelligence. Ce que nous refusons aux animaux, c'est l'intelligence raisonnable ou rationnelle, l'intelligence impliquant la possession *de la raison*. Or c'est bien ainsi que l'entend M. de Quatrefages, puisque, pour lui, l'intelligence animale ne diffère de l'intelligence humaine que par le degré d'intensité, non par la nature.

certains actes humains, voulant néanmoins distinguer nettement l'homme de la bête, ils ont donné de ces actes des interprétations différentes selon qu'ils étaient accomplis par l'un ou par l'autre. Les naturalistes ont regardé de plus près les phénomènes, sans se préoccuper d'autre chose ; et lorsqu'ils ont vu l'animal se conduire comme ils l'avaient fait eux-mêmes dans des circontances données, ils ont conclu qu'il y avait au fond similitude dans les mobiles de l'action » (1).

Le savant auteur constate ensuite que les théologiens comme les philosophes reconnaissent bien qu'il y a, dans l'animal, un principe, supérieur à la matière, auquel on peut donner le nom d'âme. Mais il leur reproche d'ajouter que, malgré tout, « l'animal ne saurait être intelligent parce qu'il n'a pas *sens intime*, la *conscience*, la *raison* ». Et M. de Quatrefages croit renverser cette grave objection en faisant observer que les bêtes, n'ayant pas la parole, ne peuvent faire connaître, par cette voie, si elles ont le sens intime, la conscience de leurs actes ; d'où il conclut que c'est uniquement en interprètant leurs mouvements et les jugeant *d'après nous-mêmes*, que nous pouvons nous faire une idée des mobiles qui les font agir.

« Lorsqu'un chat, faisant la chasse aux moineaux en plate campagne, se rase dans les sillons et profite de la moindre touffe d'herbe pour avancer, sans être vu, *il sait ce qu'il fait*, aussi bien que le chasseur qui se glisse, tout courbé, de buisson en buisson. A coup sûr, les jeunes chiens, les jeunes chats qui luttent en grondant et se mordent sans se blesser, savent bien qu'ils jouent et qu'ils ne sont nullement en colère » (2).

On a souligné à dessein, dans les citations qui précèdent, les passages sur lesquels portera, un peu plus loin, le poids principal de la discussion. Continuons à laisser la parole à l'éminent naturaliste, afin de reproduire sans altération l'exemple qui lui paraît fournir à sa thèse l'argument le plus concluant.

« Qu'on me permette de citer ici le souvenir de mes assauts avec un dogue de forte race, qui avait toute sa taille, mais qui était très jeune de caractère. Nous étions forts bons amis et jouions souvent ensemble. Aussitôt que je prenais vis-à-vis

(1) *L'Espèce humaine*, loc. cit.
(2) Ibid.

de lui l'attitude de la défense, il se précipitait sur moi avec tous les signes de la fureur et saisissait à pleine gueule le bras dont je me faisais un bouclier. Il aurait pu l'entamer profondément du premier coup. Jamais il ne m'a pressé d'une façon tant soit peu douloureuse. Je l'ai saisi bien des fois à pleines mains par la mâchoire inférieure ; jamais il n'a serré les dents de manière à me mordre. Et cependant l'instant d'après, ces mêmes dents entaillaient le morceau de bois que j'essayais de leur arracher.

« Evidemment cet animal *savait ce qu'il faisait* quand il *simulait* la passion précisément opposée à celle qu'il ressentait, en réalité, lorsque, dans l'emportement même du jeu, il restait assez maître de ses mouvements pour ne jamais me blesser. En réalité, il *jouait la comédie*, et l'on ne peut jouer la comédie sans en avoir conscience (1). »

Après ce récit, l'illustre naturaliste renvoie son lecteur, pour des faits analogues, aux ouvrages des autres savants et surtout à ceux de Cuvier.

Passant ensuite à la question du langage, « qui est la plus haute manifestation de l'intelligence », il ajoute :

« Il est vrai que l'homme seul a *la parole*, c'est-à-dire la *voix articulée*. Mais deux classes d'animaux ont la *voix*. Il n'y a là encore, chez nous, qu'un perfectionnement immense, mais rien de radicalement nouveau. Dans les deux cas, des sons produits par l'air, que mettent en vibration des mouvements involontaires imprimés à un larynx, traduisent des impressions, des *pensées personnelles*, comprises par des individus de même espèce et parfois par des étrangers. Le mécanisme de la production, le but, le résultat sont au fond les mêmes. — Il est vrai que le langage des animaux est des plus rudimentaires et pleinement en harmonie, sous ce rapport, avec l'infériorité de leur intelligence. On pourrait dire qu'il se compose presque uniquement d'interjections. Tel qu'il est pourtant, ce langage suffit aux besoins des mammifères et des oiseaux qui le comprennent fort bien. L'homme lui-même l'apprend sans trop de peine. Le chasseur distingue les accents de la colère, de l'amour, du plaisir, de la douleur, le cri d'appel, le signal d'alarme ; il se guide à coup sûr d'après

(1) A. de Quatrefages, *loc. cit.*

ces indications ; il reproduit ces accents, ces cris, de manière à tromper l'animal. »

De ces exposés, l'éminent auteur tire cette conclusion :

« Ce n'est donc pas dans les phénomènes *se rattachant à l'intelligence* qu'on peut trouver les bases d'une distinction fondamentale entre l'homme et les animaux. »

Il la trouve seulement dans les deux caractères mentionnés plus haut :

1° L'homme a la notion du bien et du mal moral ; c'est la moralité.

2° Il croit à un être ou à des êtres supérieurs pouvant influer sur sa destinée, et à la prolongation de son existence après cette vie. C'est la « religiosité ».

Nous avons tenu à donner, dans son intégrité et avec la plus scrupuleuse exactitude, l'argument de l'éminent naturaliste. Nous n'en serons que plus à l'aise pour en montrer le côté faible. Déjà et de prime abord, on pourrait faire remarquer, à l'occasion des deux dernières propositions qui résument la pensée du Maître, que l'on ne voit pas bien comment la *notion* du bien et du mal, comment le *croire*, et le croire à des *êtres* supérieurs, à une *existence* future, seraient des phénomènes « ne se rattachant pas à l'intelligence. » Mais n'anticipons pas. Reprenons plutôt l'argumentation à son début, pour la suivre pas à pas.

Accordons d'abord ceci, que, *au point de vue purement physique*, l'homme n'est ni plus ni moins qu'un animal ; car les caractères physiologiques qui le différentient des autres animaux, loin de pouvoir constituer un règne, dit, après Geoffroy-Saint-Hilaire, M. l'abbé Hamard, sont à peine assez marqués pour constituer un *ordre*, à plus forte raison une *classe* ou un *embranchement* dans la série animale (1). Non seulement tous les naturalistes sont d'accord sur ce point, mais Bossuet lui-même attache peu d'importance à la supériorité de l'organisme humain sur celui des animaux ; et, de même, les anciens philosophes, depuis Socrate, Platon, Aristote, jusqu'à Saint Augustin et à Saint Thomas — nous l'avons

(1) Abbé Hamard : *La place de l'homme dans la création*, in *Revue des questions scientifiques*, juillet 1878.

(2) *L'homme et la bête*, in *Rev. du monde cath.*, décembre 1891.

vu dans une précédente étude — fondent la supériorité de l'homme sur la seule raison. Pareillement les passions, les sensations, tout ce qui se rattache à la sensibilité, est encore commun à l'animal et à l'homme, lequel possède, comme le premier, bien que dans une moindre mesure, des instincts.

Mais quand l'illustre savant attribue à tous les philosophes et aux théologiens de rapporter à l'âme seule, « en la considérant comme indivisible », toutes les facultés de l'être humain, il interprète mal leur doctrine et prouve qu'il ne la comprend pas. Il entend visiblement par âme l'ensemble seulement des facultés purement intellectuelles. Cette thèse qui a pu conduire l'école cartésienne aux exagérations confinant à l'absurde de l'automatisme animal, n'est plus celle de l'école spiritualiste de nos jours, de même qu'elle ne fut jamais celle d'Aristote et des Scolastiques. Non, ce n'est point parce qu'ils attribuent à l'entendement humain toutes nos facultés, comme le croyait M. de Quatrefages, mais au contraire parce qu'ils rapportent à la sensibilité déterminée par l'organisme nos facultés sensitives, que les psychologues — et si l'on veut, les théologiens, mais en tant que philosophes, — refusent d'attribuer, chez les animaux, à des facultés intellectuelles proprement dites, ce qu'ils expliquent très bien par les facultés sensitives et par la connaissance concrète qui résulte de cet ordre de facultés.

Ce mode de connaissance existe aussi chez l'homme, mais dominé, le plus souvent, dirigé et par suite comme voilé par la connaissance vraiment intellectuelle. De là cette confusion inévitable dans laquelle tombent les naturalistes qui, dans une question mixte où l'analyse psychologique entre pour une part au moins égale à l'analyse physiologique, ne veulent envisager cette question que sous une seule face. Sans doute, ils ont raison de « regarder de près les phénomènes sans se préoccuper d'autre chose » ; mais « lorsqu'ils voient l'animal se conduire comme ils le feraient eux-mêmes dans des circonstances données », ils ont tort d'en conclure « qu'il y a au fond similitude dans les mobiles de l'action », parce que cette similitude apparente provient d'une connaissance simple chez l'animal, complexe chez l'homme.

Les naturalistes sont mal fondés à se retrancher derrière cette excuse, qu'ils parlent exclusivement en naturalistes et

que, sans nier d'ailleurs l'importance de la philosophie, ils s'abstiennent d'aborder un terrain qui leur est inconnu (1). Dans une question qui relève de deux sciences différentes, il n'est pas permis de se dérober en excipant de l'ignorance où l'on est de l'une d'elles ; mais on doit étudier celle que l'on ne connaît pas, au moins dans ses traits principaux en tout ce qui a rapport au point en litige, afin de pouvoir aborder la discussion par ses deux côtés et non par un seul. Dire que les bêtes, n'ayant pas la parole et ne pouvant faire connaître par cette voie si elles ont le sens intime et la conscience de leurs actes, « c'est uniquement en interprétant leurs mouvements et *les jugeant d'après nous-mêmes* que nous pouvons nous faire une idée des mobiles qui les font agir », ce n'est rien moins qu'un paralogisme (2). Car puisque les bêtes ne peuvent parler pour nous dire si elles possèdent le sens intime et la conscience, c'est donc qu'il existe, de ce chef, entre elles et nous, une différence fondamentale qui nous interdit déjà d'établir cette parité d'après laquelle nous pourrions légitimement interpréter et juger leurs mouvements d'après nous-mêmes. Il est vrai que le savant auteur prétend soutenir que la parole humaine n'est qu'un perfectionnement de la voix, telle qu'elle existe chez les mammifères et les oiseaux. Nous y reviendrons plus loin. Mais enfin ce langage des *voix animales*, s'il peut exprimer, dans une certaine mesure, ce qui a rapport aux passions et aux besoins des êtres qui le font entendre, n'en est pas moins radicalement impuissant à exprimer autre chose ; d'où notre objection reste entière.

(1) « Au surplus, je parle de ces questions exclusivement en naturaliste. Je suis fort loin de nier l'importance de la philosophie, comme m'en a accusé M. Vacherot dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*. Mais je m'abstiens d'aborder un terrain qui m'est inconnu. » (Lettre de M. de Quatrefages au R. P. de Bonniot ; déjà citée. *Supra*, § II).

(2) Nous avons vu Descartes user en sens inverse du même paralogisme en faveur de son système de la bête-machine, quand il dit que nous ne pouvons attribuer avec certitude la vie et la sensation aux animaux, parce qu'ils ne peuvent nous dire ce qu'ils éprouvent. — Cf. *Rev. du mond. cath.* de décembre 1891 : *L'Homme et la bête*, § III, *Descartes et son école*. — Descartes, *Réponse aux sixièmes objections*. — Si les animaux ne peuvent nous dire, c'est-à-dire nous communiquer par la parole, l'*idée* de ce qu'ils éprouvent, ils en manifestent l'impression par des signes non équivoques auxquels il n'est pas possible de se méprendre.

Sur quoi se fonde l'éminent naturaliste pour nous dire que quand un chat en chasse prend les précautions voulues en vue de surprendre le gibier qu'il recherche, *ce chat sait ce qu'il fait* aussi bien qu'un chasseur d'espèce humaine? Sur la comparaison entre les procédés de l'un et de l'autre. Mais c'est le cas ou jamais de répondre ici par le vieil adage : « Comparaison n'est pas raison. » La similitude n'est qu'apparente. L'homme en chasse se guide d'après des raisonnements fondés sur l'observation; et suivant qu'il a plus ou moins bien observé, ou plus ou moins bien appliqué, après se les être assimilées, les observations d'autrui, il sera plus ou moins habile dans l'art de la chasse. Le chat, lui, quand il guette une souris ou un oiseau, le fait guidé seulement par son instinct, sans l'avoir appris, et y excelle du premier coup. Quant aux jeunes chiens et aux jeunes chats « qui luttent en grondant et se mordent sans se blesser », il est très vrai qu'ils jouent, qu'ils ne sont point en colère et qu'ils aiment à jouer. Il est beaucoup moins sûr qu'*ils le sachent fort bien*. Il est vrai qu'ils se reconnaissent entre eux et jouissent du plaisir de jouer ensemble ; ils ne le *savent* pas à proprement parler, parce que *savoir* c'est avoir une connaissance générale, une idée, que l'on applique à un cas particulier. Or, l'idée générale ou abstraite de plaisir, de colère, etc., n'est jamais exprimée sous aucune forme par aucun animal. La bête exprime bien la sensation ou, si l'on veut, le sentiment du plaisir de la douleur, de la colère, de la jalousie, de la crainte ; elle n'exprime pas autre chose. Dire qu'*elle sait fort bien* qu'elle joue, qu'elle *sait* qu'elle est ou qu'elle n'est pas en colère, etc., c'est avancer une assertion sans preuves.

L'anecdote du chien qui « jouait la comédie » n'est pas plus probante. Il est parfaitement exact que l'on ne peut jouer la comédie sans en avoir conscience » : il ne l'est pas que le chien adulte de M. de Quatrefages la jouât. Il savait distinguer son maître du morceau de bois que celui-ci tenait à la main ; jouant avec son maître, comme il eût d'ailleurs joué avec un autre chien, il pouvait, sans simuler quoi que ce fût, faire entendre divers grondements qui, en cet animal, servent aussi bien à exprimer l'amusement qu'un commencement d'irritation ; s'adonnant à un jeu, il ne pressait que modérément le bras ou la main qui lui étaient livrés ; au contraire ses dents

entaillaient le morceau de bois mis dans sa gueule, parce qu'il cherchait à le retenir à l'encontre de la main qui faisait effort pour le retirer : sans avoir l'idée en soi de morceau de bois et l'idée d'homme, il avait la connaissance de *tel* morceau de bois, celui qui lui était présenté, et celle de *tel* homme, son maître ; non pas certes l'idée générale et abstraite d'homme ou celle de bois. Nous avons tous été plus ou moins témoins ou acteurs de scènes semblables qui impliquent chez l'animal le *plaisir* du jeu, la *volonté* d'ailleurs inconsciente de ne pas blesser son compagnon, celle de ne pas se laisser ravir un objet qu'il tient entre ses dents, autre forme de jeu.

La connaissance concrète et particulière des phénomènes matériels qui affectent les sens de l'animal, l'attrait de celui-ci pour le plaisir, l'exercice de cette volonté inconsciente qui lui est propre, voilà ce qui suffit amplement à expliquer les mouvements du chien de M. de Quatrefages, sans faire intervenir aucun raisonnement, aucune conscience réfléchie de ce qu'il faisait, encore bien moins l'idée de donner une représentation de comédie. D'ailleurs les jeunes chiens, les jeunes chats, ne jouent pas seulement avec des personnes, ils jouent aussi entre eux ; faute de compagnons, ils jouent même tout seuls, qu'il y ait ou non des témoins de leurs ébats. Ils jouent donc pour leur plaisir, non pour les spectateurs.

Quels que soient les traits exactement observés et fidèlement reproduits, que l'on puisse citer comme exemples de raisonnement ou de connaissance intellectuelle des animaux, il sera toujours possible, par une analyse rigoureuse, de les réduire à des phénomènes de connaissance sensible, de passions, de mémoire ou d'imagination, lesquels, en soi et par eux-mêmes, ne relèvent pas de l'intelligence au sens philosophique du mot, mais seulement de la sensibilité.

La question du langage, qui est (quand il s'agit de l'homme) « la plus haute manifestation de l'intelligence », est connexe à celle de l'intelligence elle-même. Il est certain, nonobstant la haute autorité de Bossuet qui s'est trompé sur ce point, que les animaux ont un langage ; et ce langage correspond parfaitement à la connaissance qu'ils ont des phénomènes matériels perçus par leurs sens. Qu'un tel langage s'exprime par certains éclats de voix dont l'intonation varie avec les impressions qu'il transmet, ou bien par l'attitude du corps et les

mouvements des membres, peu importe. Mais ce langage dépasse-t-il le domaine des impressions, des passions, des émotions, de la sensibilité en un mot, et exprime-t-il des idées proprement dites, des liaisons d'idées ? Voilà le point important.

Il ne faudrait pas tomber ici dans la même erreur que, il y a seize ou dix-huit siècles, Plutarque et Porphyre qui tenaient le raisonnement suivant : « Les animaux ont un langage, *peu importe lequel.* On peut appeler pensée tout ce qui se passe intérieurement dans l'âme avant qu'on ne l'exprime par la voix, et l'on ne peut séparer la sensibilité de l'entendement. Les animaux pensent donc puisqu'ils émettent des sons à leur manière comme nous à la nôtre (1) ».

L'homme aussi possède un langage naturel analogue à celui des animaux, de même qu'il possède comme eux la connaissance sensitive. Comme eux encore il possède ce langage sans l'avoir appris, et comme eux, il se fait entendre par ce moyen à tous ceux de son espèce. L'expression de la crainte, de la joie, de la colère, de la tendresse, etc., qu'elle se traduise par la voix ou par des gestes, est comprise de tous les hommes, et eux-mêmes saisissent les expressions analogues rendues par les animaux. Mais, à la différence de ceux-ci qui n'expriment que des phénomènes de sensibilité, l'homme peut parvenir à se faire comprendre, par des signes, de son semblable dont il ne connaît pas la langue, dans les choses qui ont rapport aux phénomènes intellectuels. Il est même devenu probable, par les progrès de la philologie, que ce langage naturel a précédé l'invention des *langues*, lesquelles constituent un langage artificiel qu'il ne faut pas confondre avec le premier. Isolez deux hommes de langues différentes dans un pays inhabité : pressés par la nécessité, ils sauront bien se faire comprendre l'un de l'autre par des gestes, des jeux de physionomie, des exclamations ; et peu à peu ils finiront par se créer une langue spéciale à leur usage (2). Quand l'Abbé de l'Epée inventa une

(1) Porphyre. *Traité de l'abstinence des viandes.* Cité par M. H. Joly : *L'Homme et l'Animal.*

(2) Toute population, si petite qu'elle soit, se forge vite, quand elle est abandonnée à elle-même, un dialecte original. On lit dans une note du livre de M. Tarde, *Les Lois de l'imitation*, p. 280 : Dans l'île de Tasmanie, une population de cinquante personnes n'avait pas moins de trois dia-

méthode pédagogique pour l'éducation des sourds-muets, il fallut bien qu'il commençât par se faire comprendre d'eux, au moyen du langage naturel des signes, avant de leur apprendre les signes conventionnels destinés à élever davantage leur niveau intellectuel en enrichissant leur langue ; et tout sourd de naissance sait se faire comprendre, avant même qu'on l'ait initié aux premiers éléments qui constituent l'éducation spéciale des sourds-muets.

D'où vient que, en possession du langage naturel comme l'homme, les animaux n'aient jamais développé, jamais perfectionné ce langage, jamais créé des langues? Qu'on n'objecte pas ici le défaut de conformation appropriée des organes ; car il est des animaux, et non des moins bien doués qui, guidés par un certain instinct d'imitation, reproduisent exactement les paroles qu'on a prononcées devant eux ; ils le font d'une manière purement mécanique et sans attacher aucun sens aux sons articulés qu'ils font entendre. Mais le fait suffit à montrer que ce n'est pas le défaut d'organisation appropriée qui est le principal obstacle à la possession de la parole par les animaux. D'ailleurs, privés des organes nécessaires à la parole articulée, les animaux n'en devraient pas moins, en possession de l'intelligence qu'on leur prête, développer leur langage sous une autre forme, au moins dans une certaine mesure, et, dans une certaine mesure aussi, converser entre eux et avec nous, comme nous-mêmes nous conversons par signes entre les sourds-muets dont nous ignorons la langue conventionnelle, ou avec des personnes dont la langue naturelle diffère de la nôtre.

Or il n'en est rien.

Et pourquoi? Parce que le langage des animaux ne traduit que des impressions, que la connaissance matérielle et concrète des phénomènes matériels ; parce qu'ils ne connaissent pas, comme nous l'a montré Leibnitz (1), la raison de la liaison de leurs perceptions ; autrement dit, parce qu'ils ne savent pas qu'ils connaissent et n'éprouvent point, par suite, le besoin de faire part de leur connaissance, ignorant que la connaissance

lectes. » (*Le mouvement philosophique*, par M. Henry Joly, dans *Le Correspondant* du 10 janvier 1891, p. 177).

(1) Cf. *Rev. du mond. cath*, janvier 1892, *L'Homme et la bête.*

soit un bien et usant de leur langage sans savoir qu'ils en usent (1). Ce sont bien des impressions, des sensations, des appétits, des passions que traduisent soit la voix soit les attitudes corporelles, qui constituent le langage des animaux, et ces manifestations sont saisies par les animaux de même espèce auxquelles elles s'adressent: Ce ne sont en aucune façon *des pensées personnelles* quoiqu'en dise le vénérable savant que nous avons le regret d'avoir à contredire.

Au résumé, l'absence d'un langage intellectuel qui impliquerait la conversation, l'échange des idées, par suite la possibilité de développements et de progrès, emporte par le fait l'absence d'intelligence. D'autre part l'existence d'un langage exclusivement *impressionnel*, si l'on peut ainsi s'exprimer, suppose nécessairement une connaissance ou perception sensible des phénomènes matériels, au moyen de laquelle l'animal pourvoit à ses besoins, à la satisfaction de ses appétits. Il exécute ainsi diverses actions qui revêtent parfois à nos yeux les apparences du raisonnement, parce que cette perception ou connaissance sensible qui suffit à leur réalisation, se double ordinairement chez nous de la connaissance intellectuelle ; en sorte que nous ajoutons presque toujours le raisonnement à des actes que nous pourrions effectuer sans son concours, si notre attention était détournée vers un autre objet au moment même où nous les exécutons.

Il y a donc déjà « dans les phénomènes se rattachant à l'intelligence » des éléments suffisants pour établir « une distinction fondamentale entre l'homme et les animaux. » Or c'est par l'intelligence et par l'intelligence seule que l'homme peut avoir la notion du bien et du mal moral, notion abstraite qui échappe en soi, à tout phénomène matériel. C'est également par la seule intelligence que l'homme peut avoir la notion de l'*être* ; c'est par son intelligence qu'il *croit* à un être ou à des êtres supérieurs auxquels il aura un jour à rendre

(1) Cette question de la différence entre la langue des bêtes et le langage humain a été magistralement traitée par le regretté Père Carbounelle au § IV du chapitre VIII de ses *Confins de la science et de la philosophie*. Il s'était du reste inspiré de saint Thomas, dont il cite ces passages : Apprehendere ipsam cognitionem tanquam bonam, proprium est hominis (*Summ theol.* ; Pars 1a 2œ, *quæs.* 31, *art.* 7). — Etsi bauta animaliu aliquid manifestent, non tamen manifestationem intendrunt. (*Ibid.*, Pars 2a 2œ, *quæs.* 110, *art.* 1).

compte de sa conduite; c'est enfin grâce à sa connaissance abstraite de l'*être* qu'il croit à la prolongation de son être à lui dans une autre vie après la mort.

C'est donc bien l'*intelligence*, — mais l'intelligence comprise dans son sens général et absolu, l'intelligence impliquant la perception de l'universel et partant la raison, — qui est la base première et fondamentale de la distinction entre l'homme et l'animal.

III

M. LE MARQUIS DE NADAILLAC

et l'inaptitude de l'animal au progrès

Notre éminent ami, M. le marquis de Nadaillac, naturaliste distingué, correspondant de l'Institut, n'est pas seulement un spiritualiste avéré; il est mieux encore, un excellent catholique. Cependant il partage, en matière de psychologie animale, les idées de MM. Blanchard et de Quatrefages, sinon dans tous les détails de l'argumentation du premier, du moins dans la conclusion de l'un et de l'autre. Pour lui comme pour eux, la nature animale est de même essence que la nature humaine: sans doute la distance est immense de l'une à l'autre; mais enfin elle ne consiste que dans une différence de degré; le fonds est identique. Dans une série fort étudiée d'articles parus dans le *Correspondant*, en décembre 1891 et janvier 1892 (1), le savant écrivain s'est efforcé de démontrer le bien fondé de sa thèse en s'appuyant sur une multitude de faits curieux, de traits remarquables, d'anecdotes piquantes, concernant des actes accomplis par divers animaux en une foule de circonstances différentes.

Il a été répondu, à cette brillante plaidoirie pour l'intelligence animale, par M. L. Jacquard, membre de l'Académie de Lyon et de plusieurs autres Sociétés savantes, en une brochure intitulée: « Ce qu'il faut penser de l'intelligence des animaux (2), » et par nous-même dans un article de *La Science*

(1) *Intelligence et instinct.*

(2) Lyon, librairie et imprimerie Emmanuel Vitte.

catholique de mars 1892 (1), sous cette rubrique: « Les facultés différentielles de l'homme et des animaux. » Sans nous attarder à reproduire l'argumentation contenue dans ces réponses, rappelons-la en quelques mots à la suite ce celle de notre éminent et sympathique contradicteur. Celui-ci invoque deux ordres le faits : 1° une série de faits particuliers en très grand nombre, 2° un fait général. Les premiers établissent, dans la pensée du narrateur, une véritable intelligence dans les animaux dont il raconte les traits de sagacité ou d'à propos ; le dernier prouve, suivant lui, la distance infranchissable qui, nonobstant l'identité de nature, sépare les deux règnes animal et humain.

Les faits particuliers invoqués par le très érudit écrivain peuvent se ramener à trois groupes : 1° des faits de mémoire, d'imagination, de sensibilité, de facultés affectives ; 2° des faits spécifiques, c'est-à-dire se rapportant aux espèces animales, effectués d'une manière toujours identique dans des circonstances identiques par les mêmes espèces, ne variant, légèrement du reste, qu'avec les circonstances elles-mêmes, et toujours uniformément dans les mêmes circonstances ; enfin des faits individuels.

Il faut convenir que, dans le langage courant, dans la conversation habituelle, où l'on ne se pique pas de rigueur scientifique, les faits du premier groupe sont souvent considérés comme « preuve d'intelligence », comme « marque d'intelligence » ; on dit couramment des animaux qui en sont les auteurs qu'ils sont « intelligents ». Qu'est-ce à dire ? Une seule chose, à savoir que ce qu'on est convenu d'appeler « le grand public », ne va pas toujours au fond de tout et juge sur les apparences sans se soucier davantage d'aller plus loin. Mais, dans une discussion scientifique, il faut apporter, jusque dans les moindres détails, toute la précision et toute la rigueur que la matière comporte. Or, aujourd'hui où les exagérations et les vues trop exclusives de l'école cartésienne ont fait place à des conceptions plus larges et partant plus complètes et plus vraies, les facultés effectives, la mémoire et l'imagination considérées en soi, la sensibilité, les passions, sont rayées du nombre des facultés intellectuelles ; elles ont leur fonctionnement normal, leur jeu régulier en dehors et

(1) Paris et Lyon, Dehomme et Briguet, éditeurs.

indépendamment de la raison ; celle-ci peut, sans doute, y intervenir pour les modifier et en agrandir la puissance : il n'en est pas moins vrai qu'elles existent et se manifestent en dehors d'elle. Ce ne sont donc pas des facultés intellectuelles, des manifestations de l'*intelligence*, au sens élevé et général où, scientifiquement, l'on doit prendre ce mot.

Quant aux actes, si merveilleux qu'ils puissent nous paraître, qui sont accomplis par telle espèce d'animal et non par telle autre, que cette espèce a toujours accomplis, qu'elle accomplit et accomplira toujours dans les mêmes circonstances et de la même manière, on ne peut voir là des actes intelligents de la part des individus qui les accomplissent. S'il y avait là effet de l'intelligence de la part des exécutants, c'est dans l'espèce et non dans les individus qu'il faudrait la faire résider ; or l'*espèce* n'est pas une entité réelle, c'est une abstraction, un groupement, une collectivité. L'intelligence qui préside aux actes des individus dont elle se compose n'est pas en elle ; cette intelligence existe incontestablement, mais en dehors d'elle et plus haut.

Restent les anecdotes concernant des faits individuels. Beaucoup de ceux que l'on cite le plus volontiers demanderaient un contrôle sévère, indispensable pour asseoir sur eux une discussion scientifique valable. Ceux, et il en est plusieurs, dont l'ensemble et les circonstances de détail demeurent hors de conteste, peuvent s'expliquer d'une manière analogue à ce qui a été dit du chien de M. de Quatrefages. Si l'on tient compte de la *connaissance* concrète et particulière, mais très réelle, que les animaux ont des objets qui frappent leurs sens, et des faits également particuliers qui s'y rapportent ; de la liaison inconsciente mais empirique de leurs perceptions, l'on arrivera à expliquer ceux de leurs actes qui simulent l'intelligence par l'ensemble de leurs facultés psychiques, lesquelles sont d'ordre subalterne, exclusives de la raison.

Après avoir donné son plaidoyer pour l'intelligence animale, le savant naturaliste veut établir la différence profonde qui, malgré tout, sépare la nature animale de celle de l'homme. Il invoque dans ce but et expose, avec les accents d'une véritable éloquence, un fait très général : l'inaptitude au progrès de toutes les espèces animales sans exception, oppo-

sée aux progrès en quelque sorte indéfinis que l'homme a de tout temps réalisés et qu'il ne cesse d'accroître dans toutes les directions.

C'est là un fait indéniable, et sur ce point M. le marquis de Nadaillac est incontestablement dans la vérité. M. de Quatrefages y est également quand il attribue à l'homme, à l'exclusion de l'animal, la moralité qui implique la liberté et la responsabilité, et ce qu'il appelle « la religiosité », c'est-à-dire la croyance à un être supérieur (ce qui implique la notion abstraite d'*être*) et à la survivance de l'âme après la vie du corps (ce qui implique la distinction, au moins d'une manière confuse, de l'esprit et de la matière).

Mais par quoi l'homme est-il capable de « religiosité », de moralité et de progrès, si ce n'est par l'exercice de la raison ? Et si ces facultés, ou plutôt ces capacités, sont des fruits essentiels de la raison, dès là que les animaux en sont absolument dépourvus, c'est donc qu'ils sont privés de raison. Or nous faisons entrer la raison dans notre définition de l'intelligence ; en tout ce qu'il nous a été donné d'écrire sur la psychologie comparée, nous avons toujours considéré ces deux termes, *raison* et *intelligence*, comme à peu près synonimes.

Le désaccord entre la philosophie spiritualiste et des savants de la valeur de M. le marquis de Nadaillac ne serait-il pas, au fond, plus verbal que réel ? Ne tiendrait-il point à ce que, de part et d'autre, on n'entendrait pas le mot « intelligent » de la même manière ? Ce qui tendrait à nous le faire croire, c'est un passage du beau travail, *Intelligence et Instinct*, où il est dit, en parlant des batraciens et des poissons, que l'on peut « présumer, chez eux, une intelligence *sui generis.* » Il resterait à appliquer ce *sui generis* au règne animal tout entier ; et dans ce cas, s'il s'agissait de rapporter à une faculté à laquelle on donnerait le nom d'*intelligence*, mais d'une intelligence inférieure et non éclairée par la raison, l'ensemble des facultés psychiques des animaux, l'accord serait, croyons-nous, facile à établir. Il s'agirait seulement de bien s'entendre sur les définitions.

C. DE KIRWAN.

LE SALON DE 1893

L'EXPOSITION DU CHAMP-DE-MARS

I

M. Lhermitte.

S'il faut dire la vérité, ce que pensent et disent les spectateurs de bon sens et sincères, il y a un beau tableau à l'Exposition du Champ de Mars : *Le Bûcheron et la Mort*, par M. Lhermitte (Les personnages sont de grandeur naturelle). On se souvient de son tableau les *Pèlerins d'Emmaüs*, de l'an dernier, qui fit sensation. *Le Bucheron et la Mort* n'est pas une œuvre d'une aussi haute portée, mais n'en est pas moins un tableau d'un grand mérite. On connaît le sujet pris dans une fable de La Fontaine : le bûcheron déjà un vieillard, succombant de fatigue sous son lourd fardeau, s'est affaissé à terre, et appuyé sur son fagot : « Quand la mort viendra-t-elle finir mes maux? » murmure-t-il. Aussitôt, devant lui paraît le fantôme de la Mort, un squelette, à la tête décharnée, enveloppé de draperies funèbres, la faux à la main, le regardant de ses yeux vides et souriant de sa bouche édentée : « Me voilà! » Et lui, le pauvre homme, il la regarde aussi, et sa physionomie dit les divers et violents sentiments qui l'agitent, la surprise, la peur, l'amour de la vie : « Qui est cela? Quelle horreur! Non! non! je n'ai pas envie de mourir! C'était une manière de parler! Je veux vivre! » N'est-ce pas, du reste, ainsi que parlent la plupart des hommes? Il y a tout cela dans cette figure expressive. Il n'est pas jusqu'à la couleur grise de toute la composition qui ne soit en harmonie avec le sujet. Le peintre qui nous le montre ainsi n'a pas vu toutes ces impressions sur le visage d'un modèle d'atelier; il

les a vues dans son imagination, dans sa pensée, dans ses souvenirs, dans ses impressions personnelles mêmes ; il a senti une situation et l'a exprimée avec force et vérité ; c'est ce qui fait que son tableau, est, dans cette exposition du Champ de Mars, une œuvre universellement admirée.

II

Tableaux Officiels.

La même faveur, certes, n'accueille pas les deux plus grandes toiles de l'Exposition : *Hommage de Victor Hugo à la Ville de Paris*, par M. Puvis de Chavannes, et le *Centenaire de 1789*, par M. Roll. Le tableau de M. Puvis de Chavannes a, d'abord, un grave défaut : on ne comprend pas le sujet. Victor Hugo fait hommage à la Ville de Paris : hommage de quoi ? — Pour quel motif rend-il hommage ? Pourquoi au contraire, la Ville de Paris ne rend-elle pas hommage à Victor Hugo ? Elle lui doit plus à lui qui l'a chantée, que le poète à Paris. Ensuite, quel hommage lui rend-il ? Au milieu d'une vaste toile s'avance un vieillard, drapé d'un manteau à l'antique. Ce vieillard paraît bien fatigué, car il marche à petits pas ; à son visage usé et son air piteux, on le prendrait pour un vieux mendiant ; c'est Victor Hugo. On se demande encore ici, comme pour M. Chevreul, par quel motif on nous montre le poète, vieux, ridé, enlaidi, comme il était à 84 ans, la veille de sa mort, au lieu de le représenter dans la force et l'éclat de sa jeunesse ou de sa maturité, un vieux bonhomme lourd, épuisé et tremblottant !

Victor Hugo s'avance donc lentement, ayant à côté de lui, voguant dans l'air, une muse qui tient sa lyre, vers une femme drapée aussi à l'antique, assise sous un portique, qui lui fait — aimablement, je le reconnais, — le geste d'approcher ; c'est la Ville de Paris. Va-t-il donc lui offrir sa lyre ? Et est-ce là son hommage ? Mais non ! Car, à côté de la Ville de Paris, debout deux autres femmes soutiennent une couronne de lauriers, qu'elles tendent vers le poète. C'est donc là l'hommage, c'est donc la Ville de Paris qui fait hommage à Victor Hugo ? — Derrière la Ville de Paris, trois ou quatre jeunes hommes agitent des palmes, et en arrière de Victor Hugo, à une

grande distance, des femmes ailées flottent dans l'air, probablement les muses qui ont inspiré les chants du poète.

Voilà tout : le reste du tableau, les deux tiers, est vide. Je ne m'étonne pas de la pauvreté de la composition ; M. Puvis de Chavannes ne compose pas autrement : en général, ses tableaux de trente ou quarante pieds de long présentent une campagne, quelques arbres espacés, et çà et là des personnages incolores, froids, insipides, qui ne vous disent rien, qui paraissent ennuyés, mais sont sûrement ennuyeux. Il juge que c'est bien assez

La troisième République, dont un des caractères distinctifs est le manque d'idées, s'est reconnue dans cette absence d'imagination, et éprise de M. Puvis de Chavannes ; c'est son peintre préféré, c'est à lui qu'elle demande ses tableaux officiels ; c'est à lui aussi que s'est adressée la municipalité de Paris pour décorer l'Hôtel de Ville de cet *Hommage de Victor-Hugo*. Il est exécuté en camaïeu (du moins c'est ce qu'affirme le livret) c'est-à-dire, d'une seule couleur plus ou moins grise ou noire, sauf la couronne et la lyre en or ; mais le public s'y est d'abord trompé, et a cru que c'était un tableau comme M. Puvis de Chavannes peint ses autres tableaux, tout d'une teinte uniforme, grisâtre, sans éclat, sans accent, déjà de véritables camaïeux, puisqu'on appelle ainsi les tableaux d'une couleur unique. On connaît, d'ailleurs, le dessin de M. Puvis de Chavannes : il affecte de le simplifier, tellement qu'il en est souvent incorrect ; composition, couleur et dessin sont donc en harmonie. Cette fois, il faut le constater, les applaudissements d'un groupe de peintres faciles à satisfaire n'ont pas osé éclater ; la protestation était trop générale : il n'y avait qu'un cri de blâme et de désappointement.

Le Centenaire, par M. Roll, est aussi une toile officielle : elle représente M. Carnot entouré de Ministres et hauts fonctionnaires, assistant à la fête de Versailles, en l'honneur de la Révolution, Révolution inaugurée par les massacres du 14 juillet et du 5 octobre. La plupart des personnages officiels sont des portraits.

C'est, dit-on, ce qui rendra un jour cette toile précieuse, les portraits de M. Tirard, de M. Ribot, de M. Peytral, de M. Viette, etc., etc. Qui se souviendra de ces solennelles

médiocrités dans quelques années ? Qui s'en soucie déjà ? Savez-vous qui était M. Sottin? C'était un ministre sous le Directoire! Tout cela, public et fonctionnaires, est noyé dans une atmosphère d'un gris bleuâtre et ne présente aucun intérêt. Le pauvre peintre s'est battu les flancs pour donner quelque mouvement à cette multitude : on en voit quelques-uns qui courent et bousculent les autres pour voir M. Carnot. De ce tableau souverainement ennuyeux, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'a pu être fait que par un artiste de talent.

Le *Centenaire de 1789* n'est qu'ennuyeux, le *Centenaire de la faculté de Médecine de Montpellier*, autre tableau officiel, par M. Leenhardt, est ridicule. C'est là qu'on voit M. Carnot, saluant avec une politesse marquée trois jeunes gens rangés devant lui sur une seule ligne, en habit noir, et gardant leur béret sur la tête, quand M. Carnot a le chapeau à la main : ils sont graves, impassibles, glacés, et reçoivent les hommages de M. Carnot avec un sérieux si convaincu et si sincère qu'il vous déride. Ce spectacle surprenant ne produit pas, pourtant, le même effet sur tous les personnages du tableau : les professeurs en robe jaune, ne peuvent se contenir ; leur enthousiasme déborde, ils sont *emballés* ; ils montent sur les fauteuils, sur les chaises, et agitent leurs toques, en criant : « Vive ! Vive le président ! Vive Carnot! » On est stupéfait de ce délire, de l'emportement de tous ces médecins. Ce panneau, destiné à décorer la faculté de Montpellier, donnera souvent à penser à leurs collègues à venir : « Nos pauvres prédécesseurs, se diront-ils, étaient-ils, malades, atteints de folie ?» On le comprend, qui a jamais entendu parler d'enthousiasme pour M. Carnot ?

III

Portraits-Paysages-Genre.

J'ai dit qu'il y a, au Champ de Mars, un beau tableau ; n'y en a-t-il donc qu'un ? — Vous ne trouverez pas d'œuvre aussi importante, mais plusieurs portraits, paysages, tableaux de genre, jolis, distingués.

Les tableaux officiels, on le voit, ne sont pas heureux ; les

portraitistes obtiennent et méritent plus de succès : en première ligne, ceux de M. Carolus Durand, qui a la spécialité de peindre les belles dames, de manière à satisfaire leurs couturiers en rendant à merveille leurs robes merveilleuses, les riches étoffes, les velours, les satins, et elles-mêmes en les représentant toujours agréables ; on ne connaît pas de femme laide qui ait servi de modèle à M. Carolus Durand. Les portraits de M. Wierts contrastant avec les grandes toiles de M. Carolus Durand par leur petitesse, on dirait des miniatures, et ils sont, à la fois, très jolis, très fins, et largement traités. Voilà aussi un bon portrait d'un peintre suédois, M. Hagborg, qui expose en même temps un *Enterrement en Normandie* pittoresque et touchant; ceux de M. Rixens, auteur aussi d'une scène bien observée, le *Chanteur populaire*, debout sur une chaise, dont les refrains amusent singulièrement ses auditeurs, à en juger par leurs figures épanouies, puis, les portraits distingués par diverses qualités de MM. Gervex (portrait de sa femme) Tofano, Friant (portrait de Coquelin cadet) Mathey, Parrot, Boutet de Monbel, etc. Il n'est pas jusqu'à M. Blanche, qui n'ait apaisé sa manière turbulente et n'aît très bien rendu la physionomie dédaigneuse de M. Leconte de Lisle.

De même, vous rencontrez de jolis paysages. C'est maintenant un lieu commun de louer les paysagistes français. Le paysage est, du reste, devenu le faire le plus facile, depuis qu'il est admis qu'il n'y a plus lieu de s'occuper de composition ; on s'est débarrassé d'une des plus grandes difficultés ; on reproduit la nature, sans y rien ajouter ; on y met parfois des effets d'heure du jour ou de la saison : ces impressions ont remplacé la composition.

A part cette observation, je n'ai aucune peine à reconnaître le mérite et l'agrément de nombreux paysages à l'Exposition du Champ de Mars, de MM. Damoye, Boudin, Jettel, Firmin Girard, Dauphin, Iwill, Montenard, etc. La plupart de ces artistes sont surtout attirés par les plages du Midi, Antibes, Toulon, Menton, Villefranche, et la Provence leur est heureuse : M. Iwill, qui sait bien rendre la douceur mélancolique des plages du Nord, semble plus à l'aise quand il est à Venise, dont le ciel est si clair et souriant ; mais entre tous, et malgré l'habileté

de ses émules admirateurs de la Côte d'Azur, M. Montenard est encore celui qui vous fait le mieux voir et sentir l'éclat du soleil du Midi, la transparence des ombres violettes, la blancheur des villages frappés par des rayons aveuglants; devant ses tableaux, on entend le silence de la plaine et les cigales chanter.

Il n'est que juste de ne pas oublier les tableaux de deux artistes Espagnols: M. Checa, qui exposa, il y a deux ans, une *Course de Chars*, qui attira tout de suite l'attention sur son nom; il nous fait voir, aujourd'hui, des chevaux de *Peaux Rouges*, fort beaux et galopant comme on se les figure, avec emportement; — et cette scène du siège de Saragosse, que M. Munoz intitule *les Dernières réserves*, et qui nous montre la fin de ce siège héroïque, les vieillards, les femmes, le fusil à la main, parmi les ruines, les barricades improvisées, les flammes des incendies, la fusillade, les morts et les mourants, acharnés à une résistance suprême, et résolus à périr avec leurs enfants effarés, plutôt que de subir la loi d'un vainqueur détesté. Ce tableau, trop ensoleillé, et où l'on regrette que le peintre n'ait pas eu un parti pris d'ombre qui en ferait mieux ressortir les effets de vive lumière, éveille un sentiment d'horreur, de pitié, de respect et d'admiration pour un si ardent patriotisme.

Puis, arrêtez-vous devant quelques tableaux de genre: *l'Auditoire d'une chambre correctionnelle*, par M. Salzedo, dont les personnages si divers, avocats, gardes, vulgaires coquins, escrocs du grand monde, femmes équivoques ou plutôt peu équivoques, sont bien observés et amusants; la *Reconnaissance de cavalerie en Hollande, en 1794*, par M. Delort, toujours si habile à rendre intéressantes les moindres anecdotes; le *Concert de Venise au seizième siècle*, par M. Castiglione, jolie réunion de riches costumes et de fines physionomies Italiennes, aimables, avenantes, attirantes, mais auxquelles il était bon, — au seizième siècle, — de ne pas trop se fier; dans un autre genre, un *Combat entre Marins et Prussiens*, par M. Binet, où la furie de combat des marins se manifeste avec un peu d'excès, des cris poussés par des bouches ouvertes comme s'ils allaient mordre, des yeux qui sortent de la tête, mais qui donne l'idée d'une vraie mêlée,

enragée, et où les combattants prouvent qu'ils n'ont pas que de la lymphe dans le corps, mais du vrai sang rouge et bouillant.

IV

Impressionnistes.

Voilà donc un certain nombre de tableaux auxquels peuvent prêter attention ceux qu'on appelait jadis les *honnêtes gens*, et dont on emporte un bon souvenir. Mais n'avez-vous pas remarqué que ces tableaux sont presque tous l'œuvre d'artistes connus, dont le nom vous est familier, et ne vous êtes-vous pas demandé pourquoi il y avait deux Salons, et en quoi différaient les toiles des Champs-Elysées et du Champ-de-Mars, signées de peintres également adoptés par le public, et qui pourraient être exposées dans l'un ou l'autre palais, sans étonner et choquer personne.

Il y a une explication de ces deux Expositions. Le Salon du Champ-de-Mars est le Salon d'une nouvelle école, les *impressionnistes*, qui ont voulu avoir un lieu à eux, où ils puissent faire montre de leur manière de comprendre l'art et de le pratiquer. Il leur a fallu, non sans regret, accepter le voisinage de quelques anciens, qui leur ont tenu lieu de patrons ; mais, une fois entrés dans la place, ils ont étalé à loisir leurs œuvres, premières lueurs de la peinture de l'avenir, conçues selon des idées étranges, et exécutées avec des procédés qui vous jettent dans la stupéfaction et vous semblent l'absence de tout art, le contraire de l'art. Telle est la raison d'être de l'Exposition du Champ-de-Mars.

Elle prétend, cette nouvelle école, ouvrir une voie jusqu'ici inconnue, sous le nom de *Plein air*, *Impressionniste*, etc., en reproduisant des effets de couleur, d'ombre, de lumière et de soleil, qu'ont ignorés les peintres précédents. Préoccupés uniquement de ces effets matériels, ils ne se soucient ni de la pensée, ni du sentiment, ni de l'esprit, ni de tout ce qui ne tient pas à la terre ou au corps. De là, nulle invention, absence de tout effort pour imaginer quoi que ce soit : ce n'est pas en pensant et en regardant en soi qu'on voit des effets de plein air ; ils ne rêvent pas, ils n'imaginent pas, ils ne créent pas.

Aussi, de quoi se compose leur exposition ? — Uniquement

de paysages, de portraits et de quelques scènes d'intérieur, c'est-à-dire, ce qui est sous les yeux, ce qu'on peut copier sur place. Et encore, si ces tableaux d'intérieur étaient intéressants, ou si l'auteur ajoutait à la réalité quelque détail spirituel ou bien observé comme les peintres Hollandais. Mais non! c'est tout ce qu'il y de plus banal : des messieurs ou des dames autour d'une table de thé, — une cuisine, — une famille mangeant la soupe, ou, si c'est un paysage, des futailles alignées sur un quai, ou les passants et les voitures sur le boulevard, des choses communes, des gens vulgaires, la bête et brutale matière : autant en ferait l'appareil photographique, s'il reproduisait la couleur : on annonce, du reste, ce progrès comme prochain ; dès qu'il sera atteint, que deviendront tous ces représentants de *choses vues* ?

Ou s'ils inventent, ce sont des fantaisies sans esprit, des bizarreries ridicules : voici, par exemple, une prairie, avec un arbre au pied duquel poussent de hautes herbes ; une jeune fille debout appuie sa tête contre le tronc de l'arbre. Savez-vous ce que cela signifie ? Un *Chagrin d'amour*. Ici, l'auteur, M. Fourié, veut nous représenter une promenade *A travers bois :* il ne trouve rien de plus ingénieux que de peindre trois ou quatre jeunes femmes nues, accompagnant un petit enfant monté sur un âne, et tout nu ; pauvres femmes, leur peau a dû attraper bien des écorchures aux branches ! Ont-ils la prétention de traiter un sujet religieux ? — Je ne parle pas d'une certaine *Messe dans le Finistère*, où le peintre s'est plu à rassembler une collection de physionomies stupides et d'horribles Bretonnes ; il ignore donc que la Bretagne est précisément une des provinces de France où la race est le plus belle ! — Ils ont des inventions saugrenues, ou choisissent des légendes bizarres : le *Mariage mystique d'une Religieuse* (par M. Moreau Nélaton), une religieuse vêtue de noir, agenouillée au pied de la Croix, d'où le Christ, presque aussi noir d'ailleurs, a détaché une de ses mains, et, se penchant vers elle, lui tend un anneau ; — ou la *Salutation angélique* (par M. Frédéric, peintre Belge), un gros petit ange, bien nourri, avec une tête démesurée, énorme, deux fois trop grosse, une chevelure jaune en bois, et le nez en trompette, habillé d'une chemise soigneusement plissée, et portant tout droit le lys traditionnel comme une épée ; et, en avant, la Vierge, une petite grisette mal ha-

billée d'une robe grise, sans physionomie, une petite sotte qui ne sait que penser de cette visite, ou plutôt qui en paraît flattée, qui *fait sa sucrée*, dit une dame près de moi; et, sur le rebord de la fenêtre, le jardin de Jenny l'ouvrière, trois pots de fleurs alignés ! Si l'on place ces tableaux dans une église, devant le *Mariage mystique* de la Religieuse, on sera intrigué et l'on cherchera ce que cela veut dire; mais devant la *Salutation angélique*, il sera difficile de se retenir de rire.

Ces singuliers sujets sont-ils, du moins, relevés par une facture vraie ou agréable ? Il semble, au contraire, que les peintres qui les ont imaginés se sont évertués à leur donner une coloration et des formes plus étranges encore. Celui-là, M. Dannat, me montre des têtes de femmes avec des cheveux indigos, des sourcils indigos, des yeux indigos, et des lèvres, une ligne épaisse d'un rouge vif, tracée d'un coup de pinceau. C'est affreux ! vous écriez-vous. — Comment ! répond le peintre, ces femmes sont des Espagnoles ; n'avez-vous pas lu que les Espagnoles avaient des cheveux noir — bleu? C'est ce que je vous fais voir ! — M. Dannat est un Américain ; les étrangers surtout exagèrent les excentricités de la Nouvelle école ; ils n'en comprennent que les procédés et les poussent toute de suite à l'excès.

Celui-là, M. Eliot, représente une scène mithologique, *Flore et Zéphire* ; on cherche en quoi est fait leur corps, en talc ? en verre ? Ils n'ont ni os, ni muscles, ni chair ; le soleil les transperce, on voit à travers. Au moins, M. Eliot a poursuivi un idéal poétique, a cherché à représenter des êtres aériens ; M. Raffaelli, en revanche, descend vers ce qu'il y a de plus terrestre : tous ses personnages sont noirs, recouverts d'une couche de suie, les vêtements noirs, les visages sombres, et les mains sales.

On les voit, du moins, ceux-là ; les personnages de M. Carrière sont invisibles : il a tendu devant eux un voile de gaze ; que dis-je, un voile double, triple, quadruple. On croit, d'abord, s'être mal placé, on se porte à droite, à gauche, pour les apercevoir un peu ; ils sont dans une ombre telle qu'on ne peut que supposer qu'il y a quelqu'un là ; quant à les distinguer, ne l'espérez pas, vous n'y parviendrez pas. C'est le procédé de M. Carrière pour ses portraits. On croit toujours que

ce sont de vieilles toiles de deux ou trois siècles, qui représentent des aïeux oubliés, couverts de poussière, et dont la couleur est toute passée.

Mais la plupart des paysagistes *plein-airistes*, surtout, se font reconnaître par un étalage de toutes les couleurs du prisme, exposées dans tout leur éclat bleu, vert, blanc, noir, violet, jaune, couleurs crues, vives, sans ombre, à faire mal aux yeux.

Et c'est à qui se dépassera, à qui l'emportera en effets extraordinaires, impossibles : celui-ci, M. Binet, sous le titre d'*Automne*, colorie sa toile tout en jaune, jaune serin, arbres jaunes, feuilles jaunes, terre jaune ; vous criez comme si l'on vous piquait les paupières. Celui-là, M. Boutet de Monvel, qui fait de si fins et spirituels dessins, et qui, pourtant, a montré du talent dans ses portraits, a cédé même à cette mode nouvelle : il nous peint une *Diane* nue, (soit ! c'est acceptable pour Diane) l'arc à la main, courant dans les bois. Pourquoi appelle-t-il *Diane* cette petite fille, cette adolescente de treize ans, non encore formée ? Il n'a pas eu le sentiment vrai de ce qu'était Diane. Mais ce n'est pas ce qui l'a préoccupé : il a cherché à montrer un corps blanc, des chairs claires se détachant sur un fond de feuillage vert ; c'est toute l'originalité de son tableau.

Voilà le résultat où ont abouti ces nouveaux artistes : ils ont matérialisé l'art. Et, ce qu'il y a de pis, le public en paraît de moins en moins choqué : il y a seulement deux ans, il appelait ces tableaux, des *horreurs* ; à force d'en voir, il s'y habitue : « Défiez-vous, disait Talleyrand, du premier mouvement, c'est le bon ! » Ces excentricités, aux anciennes expositions, eussent été refusées ; aujourd'hui, on rencontre des gens, de bon sens d'ailleurs, qui les acceptent, les excusent, les expliquent, les approuvent même et les louent. Autrefois, il fallait plusieurs qualités éminentes pour qu'on proclamât une œuvre belle ; grâce à ces grandes qualités, on pardonnait quelques négligences : *ubi plura nitent, paucis non offendor maculis*. Ici, c'est le contraire. « Ce portrait est affreux, ce paysage insensé. — Oui, mais ne voyez-vous pas que dans le paysage il y a de l'air, que le personnage a du mouvement ? » Cette unique qualité suffit pour qu'on passe

sur les défauts les plus choquants, l'ignorance de tous les principes, le dédain de toutes les conditions de l'art.

Sous prétexte de *plein air*, ces artistes ne cherchent plus, ne rendent plus de demi-teinte, de clair-obscur, qui sont, cependant, aussi vrais et aussi réels que les plus éclatants rayons de soleil. Leurs toiles ressemblent à des papiers de tenture : figurez-vous entrer dans une chambre tapissée de papiers coloriés en rouge, en bleu, en vert, en jaune, uniformément clair et plat. C'est la même impression ; vous êtes agacé de cette lumière répandue sur tout, sans relief ; on a voulu vous éblouir ; vous l'êtes, en effet, vous fermez les yeux !

Faut-il le dire ; tout cela est faux. Ces peintres, qui s'appellent des artistes, ignorent même ce qu'est l'art : « L'art, don que Dieu a fait à l'homme pour le comprendre (L. Veuillot) ; l'art, qui civilise (V. Hugo) ; l'art, qui est la recherche du type éternel (Delsarte). » Abusés par des écrivains qui ne représentent que ce qu'il y a de vil et de méprisable, ils les suivent et s'habituent à vivre dans une atmosphère viciée, où ils ne voient et ne regardent que des sujets bas et sans intérêt, où ils sont incapables de concevoir des idées nobles et élevées. Sortez de ces sentiers, jeunes gens, venez au grand air, et regardez autour de vous la nature, l'homme avec son esprit, son cœur et son âme, et le ciel au-dessus. Ces magnifiques spectacles, miroirs de Dieu, vous éblouiront, vous enthousiasmeront, vous inspireront le désir, la pensée de les faire admirer au monde, vous donneront la puissance de les reproduire, et comme récompense l'estime et la satisfaction de vous-mêmes et la gloire !

Et, à un autre point de vue, c'est aussi un moyen d'être original ; vous ne serez plus d'une école, d'une coterie, vous ne suivrez pas une mode, vous serez vous-même. Souvenez-vous de cette maxime, qu'on ne saurait trop répéter : « Malheur aux artistes qui ne pensent pas aux artistes, mais malheur aux artistes qui ne pensent qu'aux artistes. »

V

La Sculpture

L'Exposition de sculpture, au Champ de Mars, n'offre pas aux amateurs d'excentricités des œuvres aussi étranges que la peinture ; la statuaire se prête moins à ces bizarreries ou ces négligences ; elle est obligée à plus de réserve et de tenue. Il s'y trouve, néanmoins, quelques essais d'indépendances assez peu regardés d'ailleurs. D'autres ont été si imparfaitement conçues par l'artiste, qu'elles sont incompréhensibles ; elles auraient besoin d'un commentaire, ce sont des énigmes en sculpture. Qui me dit que cette femme (par M. Lenoir) qui se baisse pour ramasser des couronnes et des fleurs, représente l'*Amitié*? Et ce groupe (par Mme Cazin), un homme assis, un enfant qu'il panse et une femme près de lui, comment deviner qne c'est *la Science et la Charité*? Et cet autre groupe intitulé, *la Mort et la Charité*. (par M. Jacobsen)? Je vois bien la Mort drapée dans un manteau, emportant un enfant; mais qu'elle est cette femme étendue par terre? Qui me prouve que c'est la Charité et non la mère? Il est vrai que ce groupe est d'un Danois ; On reconnaît là la pensée nuageuse du Nord, les rêves de ses poètes et de ses dramaturges, des Ibsen et des Biornson; tout cela est brumeux et ne se saisit pas nettement; mais les autres, les sculpteurs Français, n'ont pas le droit d'être obscurs; ils sont impardonnables, s'ils ne sont pas clairs.

Heureusement, il n'y a pas que ces logogriphes; vous rencontrez plusieurs œuvres d'une pensée nette et d'une exécution savante : une *Eve* en marbre, (par M. Injalbert) ; notre mère Eve est représentée assise : accablée par la pensée de son péché, elle se serre, elle se comprime, elle rentre comme en elle-même ; les jambes repliées et remontant jusqu'à sa figure, elle cache sa tête dans ses bras croisés sur ses genoux. On voit à peine son visage, mais, à son attitude, à la contraction de ses membres, on devine, on sent, on comprend sa douleur et sa honte. Cette statue, d'un fin modèlé, est l'œuvre d'un sculpteur qui a vraiment approfondi son sujet.

M. Injalbert a exposé, en outre, plusieurs bustes fort bien exécutés. Mais pourquoi cette singulière indication d'un buste

en bronze : *M. V. ex-membre de l'Académie Française?* — M. Viennet, car on le reconnaît, mort il y a une trentaine d'années, n'a jamais été *ex*-membre de l'Académie ; il en fut *membre* toute sa vie.

Je signale aussi une bonne statue du sculpteur *Coysevox*, par M. Bayard de la Vingtrie. M. Rodin n'a qu'un buste de *Bastien Lepage*, en haut relief, traité un peu en esquisse, et où l'on saisit la physionomie plus que les traits, mais qui la rend bien : le visage maigre, aminci, d'un artiste doué de brillantes qualités, mais d'une expression peu élevée ; on comprend qu'il ne comprenait pas tout.

Dans le même genre de sculpture heurtée, et ici plus approprié au sujet, la *Misère* (par M. Charlier), une pauvre femme du peuple étendue morte sur sa paillasse, et debout, près d'elle, sa petite fille, une enfant de sept à huit ans, en haillons, maigre, étiolée, faute d'être nourrie, qui la regarde, les mains jointes, les yeux fixes, ne comprenant pas, ne s'expliquant pas la mort, mais sentant bien qu'elle a été quittée par celle qui l'aimait, et laissée seule sur le chemin de la vie.

Enfin,— outre plusieurs bustes et une *Jeanne d'Arc*, où l'on reconnaît de bonnes intentions, mais, par une erreur de l'artiste, revêtue de sa cuirasse qui raidit et allonge désagréablement sa taille — une charmante statue de M. de Saint-Marceau, *Première communion*, une jeune fille agenouillée, près de recevoir Celui qu'elle appelle le *Bon Dieu*, et, par sa joie, sa candeur, son humilité, sa foi, exprimant tout le bonheur qu'elle a souhaité et qui lui est donné ; drapée dans ses longs voiles traités avec un art précieux, et qui sont, on le dirait, en mousseline, cette jeune fille, cette enfant a une grâce touchante, qui vous fait sourire et vous rappelle les sentiments, les émotions, la sereine douceur de ce jour que l'on appelle *le plus beau jour de la vie.*

On doit se féliciter que l'œuvre la plus distinguée de cette Exposition de sculpture du Champ-de-Mars soit précisément une œuvre inspirée par une pensée religieuse et chrétienne.

EUGÈNE LOUDUN.

REMORDS

(*suite*)

— Tenez, dit tout à coup Inès en se levant brusquement et en saisissant une des rames qu'elle plongea dans l'eau, voyez il n'y a pas de fond !

Le choc imprima une oscillation à la légère nacelle. La duchesse, prise de peur et croyant qu'Inès courait des dangers, se porta imprudemment de son côté.

L'embarcation, sous ce double poids, eut plus qu'une oscillation et chavira.

Les deux personnes, que Mme de Béor avait conviées à cette partie, effrayées à leur tour, se rapprochèrent de la mère et de la fille et, avant que le marquis et Venceslas aient eu le temps de les retenir à leur place, le bateau tourna sur lui-même et s'engouffra dans l'abîme.

Les deux hommes savaient nager. Venceslas saisit Inès, qu'il trouva la première à sa portée, et la ramena évanouie sur la rive, pendant que le marquis opérait le sauvetage de la duchesse. Par malheur celle-ci avait conservé sa pleine connaissance et, ne s'abusant pas sur l'immensité du péril, elle se cramponna au bras du marquis et paralysa ses efforts.

Il essaya de se dégager et, oubliant toute question d'étiquette, il lui frappa la main d'un si violent coup de poing que les doigts de la pauvre femme se détendirent.

Libre de ses mouvements, il en profita pour achever de l'étourdir en lui plongeant la tête sous l'eau, jusqu'à ce qu'elle eut perdu connaissance. Quelque cruelle que fût la mesure qu'il prenait, elle était rendue obligatoire sous peine de périr.

Lorsqu'il n'eut plus rien à craindre, il reprit sa course à petites brasses, parce qu'il commençait à être fatigué et qu'il ne pouvait nager que d'un bras, puisqu'il soutenait sa compagne de l'autre.

Encore quelques minutes et il allait atteindre la rive, mais, la fatalité s'en mêlant, il s'embrouilla les pieds dans des herbes apportées par le courant.

Cet obstacle, qu'il eût facilement surmonté en tout autre temps, l'affola. Il s'épuisa en vaines tentatives et acheva de s'affaiblir. Une crampe lui raidit les jambes, il se débattit encore dans une dernière lutte, puis il disparut avec la duchesse rejoignant au fond de l'eau, les deux autres victimes.

Inès, toujours évanouie, ne vit rien de ce drame, dont Venceslas suivait anxieusement les péripéties.

Quoique à bout de forces, il se jeta résolument au secours de son père et de Mme de Béor. Mais hélas ! il ne parvint qu'à ramener leurs cadavres.

Inès ne revint à elle que plusieurs heures après l'accident et ne connut qu'alors toute l'étendue de son malheur, dont Michel, dans son désespoir indigné, ne lui épargna pas l'entière révélation.

— Je disais bien, répétait-il en sanglotant, que notre réconciliation avec les Régé nous porterait malheur !

III

La double et terrible catastrophe ajourna la réalisation des projets de Venceslas et d'Inès. Tout au grand deuil qui les frappait, ni l'un ni l'autre ne songèrent pour le moment à unir leur destinée, et plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'une parole, y ayant trait, fût proférée entre eux.

Venceslas venait souvent à Béor, jamais Michel ne lui fit un accueil fraternel. On eut pu croire qu'en plus de ses griefs antérieurs il le rendait responsable du malheur arrivé à sa mère. Cependant il n'osait point lui défendre, ni lui fermer l'entrée de leur demeure. Mais il l'évitait et ne manquait pas une occasion de lui marquer son mauvais vouloir.

Inès en revanche, sensible au chagrin qu'il ressentait de la mort de son père et la comprenant d'autant mieux qu'elle était elle-même sous le coup d'une même douleur lui témoignait par tous les moyens en son pouvoir, la part qu'elle prenait à son chagrin. Jamais elle ne parlait de Venceslas à son frère. Ce silence de parti pris le trompa, il crut que,

frappée par la mort de la duchesse et du marquis, elle avait renoncé à épouser le jeune homme. Aussi eut-il peine à la comprendre quand un jour qu'il venait de lui exprimer, dans un moment de tendresse, la joie qu'il éprouvait à la pensée de ne jamais se séparer d'elle, elle s'écria en le pressant dans ses bras :

— Partout et toujours nous vivrons ensemble, tu me suivras à Régé jusqu'à ce qu'une compagne digne de toi ait pris ici la place occupée jadis par notre mère.

Michel regarda sa sœur avec surprise.

— Que veux-tu dire ?

Elle s'expliqua.

— Je redoute pour toi l'isolement...

Il l'interrompit.

— ... Ne peuples-tu pas ma solitude.

Elle secoua la tête.

— Tant que je serai près de toi... Elle ajouta :

— ... Mais combien de temps y serai-je encore ?

— Indéfiniment, répondit Michel d'une voix sourde, comme s'il voulait l'avertir du danger qu'il y aurait à le contrecarrer sur cette redoutable question.

Elle ne devina pas et répliqua sans détour.

— Non, je n'y serai pas toujours, je n'y serai même pas longtemps, mais tu me suivras à Régé.

Le front de Michel se fronça, ses lèvres se contractèrent.

— Pour t'y suivre, murmura-t-il, il faudrait que tu y allasse.

Elle tressaillit.

— Et, déclara-t-il... tu n'iras pas.

Elle releva la tête, puis le dévisageant:

— Comment ?

— Non, non, tu n'iras pas.

Elle feignit de ne pas comprendre.

— Si tu préfères que Venceslas me rejoigne ici, il m'y rejoindra, nous resterons ensemble.

Il eut un mauvais sourire.

Elle continua :

— Je connais Venceslas, nul doute, si tu l'exiges, qu'il n'abandonne, plutôt que de renoncer à moi, son château patrimonial et ne vienne habiter sous notre toit.

La dureté du sourire de Michel s'accentua.

— Un Régé sous le toit des Béor, ricana-t-il. Il y aurait de quoi le faire crouler.

Inès à son tour fronça le sourcil.

— Que veux-tu donc alors?

Il la dévisagea.

— Ce que je veux, c'est que chacun de nous reste chez soi. Le Régé à Régé et les Béor à Béor.

— Les engagements que j'ai contractés avec Venceslas me...

Il ne la laissa pas achever.

— Je t'en délie.

Elle se redressa.

— Dieu seul en a le pouvoir.

— Je suis le chef de la famille.

— La famille se compose de nous deux, et pour que je reconnaisse ton autorité, il faut qn'elle ne repose que sur la justice et la raison. Autrement...

Elle hésita.

— Autrement... Quoi ?

— Je secouerai ton joug et me passerai, pour agir, de ta permission.

Le regard de Michel eut un éclair.

— C'est ce que nous verrons, fit-il menaçant.

Il y eut un silence, ce fut lui qui le rompit.

Pour commencer, dit-il les dents serrées par la fureur, tu vas prier Venceslas de ne plus se représenter à Béor.

Elle tourna négativement la tête.

— Je n'en ferai rien.

— Soit... C'est moi qui le ferai, mais Venceslas n'y gagnera pas.

— Venceslas est mon fiancé de par la volonté de ma mère et devant Dieu, je ne puis être unie qu'à lui. La porte du château de Béor ne lui sera fermée que quand j'en serai sortie...

La colère rendit Michel fou.

— Sors en donc sur l'heure, car je ne veux point l'y revoir.

Dans son exaspération, il s'oublia jusqu'à porter la main sur le bras de sa sœur avec le geste de la pousser dehors.

Elle résista. Son visage, d'ordinaire finement coloré, s'empourpra.

— Nos droits d'habitation à Béor sont égaux. Ta volonté ne

saurait ni m'en chasser, si j'y veux demeurer, ni m'y retenir si je veux m'en éloigner.

Il s'écria hors de lui.

— En attendant, Venceslas n'y viendra plus.

Elle toisa son frère.

— Il y viendra.

— Si tu tiens à lui épargner l'affront de voir notre porte se fermer devant lui, avertis-le de ne point y frapper. Je vais immédiatement donner mes ordres.

Inès indignée l'enveloppa d'un regard provocateur.

— La colère te rend fou. Si Venceslas n'était pas mon fiancé, il aurait encore droit à tes égards.

Ma mère l'a nommé son fils et pour que tu refuses de le traiter ainsi que ton frère, il faudrait que je cessasse d'être ta sœur. Jusqu'alors Venceslas verra s'ouvrir devant lui lorsqu'il, y frappera, la porte de la maison de mon père.

— Eh ! bien, c'est ce que nous verrons, répéta Michel d'une voix si menaçante et si sombre qu'Inès en eut froid au cœur.

— J'attends Venceslas ce soir, dit-elle avec lenteur.

Les yeux de Michel s'illuminèrent de nouveau.

Inès remarqua la fauve lueur qui en jaillit.

— Je l'attends ce soir, et s'il ne parvenait point, empêché par des laquais, à franchir le seuil de cette demeure et à arriver jusqu'à moi, sache, mon frère, que demain je la quitterai pour n'y plus rentrer.

Michel eut un ironique ricanement.

— Tu t'en irais à Régé réclamer une hospitalité qu'on ne te refuserait point.

Elle essaya de maîtriser son indignation.

— J'irai au couvent, jusqu'au jour où l'hymen me donnera le droit d'entrer en châtelaine au château de Régé.

— Tu persistes à projeter ce mariage ?

— Je fais mieux que de le projeter, j'en souhaite ardemment la célébration.

— Jamais ! jamais, tu ne seras la femme d'un Régé, je t'en donne ma parole de gentilhomme.

Son regard affolé se fixa sur Inès avec tenacité !

— Je t'aimerais mieux morte.

A cet aveu, qu'elle savait sincère, elle frémit.

— Sans ajouter un mot Michel sortit, et de son côté la jeune fille regagna son appartement.

Depuis la mort de sa mère, elle vivait dans un complet éloignement du monde. Les parents et les amis, venus à Béor pour assister à son mariage, étaient tous partis sans qu'elle songeât à les retenir. Elle avait décidé qu'elle passerait les douze mois de son deuil dans la plus absolue solitude. Tout entière occupée du souvenir de la morte bien-aimée et qu'elle ne réaliserait ses rêves d'avenir et ceux de Venceslas que l'année suivante. Ce dernier était entré dans ses vues et s'était résigné à l'ajournement que la légitime douleur filiale de sa fiancée lui imposait autant que sa propre douleur.

Il y avait six mois que la duchesse de Béor et le marquis de Régé reposaient sous la dalle funèbre de leur caveau de famille, lorsqu'Inès et Michel eurent ensemble la violente altercation qui précède.

Ainsi que l'avait dit Inès, elle attendait son fiancé le soir même de ce jour.

Lorsqu'elle quitta Michel, en rentrant dans son appartement le cœur abîmé de chagrin, elle courut se prosterner au pied d'un grand crucifix, attaché à la muraille, devant lequel elle faisait matin et soir sa prière.

Bien des larmes se mêlèrent ce jour-là, à sa prière, des larmes plus amères que toutes celles qu'elle avait versées jusque-là.

Pendant qu'elle invoquait Dieu, Michel, le front soucieux, le regard sombre, sortait du château et se dirigeait, comme au hasard, à travers la campagne.

Tout en cheminant, il atteignit les premiers arbres d'une forêt, qui séparait le domaine de Régé, du domaine de Béor, et que Venceslas traversait, chaque jour, pour venir.

Cette pensée réveilla sa colère et redoubla sa rancune.

— Inès l'attend ce soir, se dit-il, c'est par cette route qu'il passera.

Il réfléchit et soudain se dressant :

— Si je restais et lui barrais le passage en lui signifiant ma volonté !

Il réfléchit encore et reprit :

— J'épargnerais ainsi à ma sœur l'humiliation d'insulter son fiancé. Après tout, Venceslas est mon égal, et mettre des mercenaires entre lui et moi serait lui infliger un outrage inutile,

je veux rompre, rien de plus ; que j'arrive à ce but, tout est là, nous nous expliquerons. A quoi bon le laisser se rendre à Béor s'y heurter à la consigne d'un laquais fidèle.

Concluant que le parti le plus sage était celui-ci, il convint de se poster sur le chemin de Venceslas et d'avoir avec lui une explication définitive.

— S'il ne cède point de bon gré, pensa-t-il, il cèdera de force, je le tuerai, ou il me tuera.

Il s'arrêta et reprit :

— S'il me tue, Inès sera sûrement séparée de lui, car elle ne mettra pas sa main dans une main teinte de mon sang, et ma mort sauvera, ainsi, notre maison, de la honte d'une alliance avec les Régé.

Il s'arrêta de nouveau, de plus en plus préoccupé.

— Et si je le tue ! fit-il avec un soubresaut, si je le tue !

Ses yeux semblèrent s'agrandir d'épouvante en se perdant dans le vague.

— Que dirai-je à Inès ?

A cette question, il cacha éperdu sa tête entre ses mains.

Il était alors trois heures de l'après-midi, Venceslas, ordinairement, venait à Béor vers cinq heures.

L'idée de reparaître devant sa sœur comme meurtrier de Venceslas, lui causa une si horrible impression qu'il résolut, au cas où l'explication qu'il projetait de provoquer n'aurait point une issue pacifique, non de tuer Venceslas, mais de se faire tuer par lui, dans un duel, qu'il saurait rendre obligatoire par quelque grave insulte.

S'il eût été plus maître de sa raison en ce moment, il ne se fût pas exposé au danger d'une querelle avec Venceslas, querelle que la violence de son caractère rendait redoutable. Etant donnée leur situation respective, il eût prévu que sa fureur l'emporterait au delà des limites qu'il se déterminait à lui-même. Mais il n'y songea pas et ne prévit rien dans le trouble et l'émotion qu'il ressentait, à la pensée de se trouver en face de Venceslas.

Fatigué de sa course dans la forêt, il s'était assis sur un tronc d'arbre et, la tête appuyée contre l'écorce noueuse, il s'abimait dans ses réflexions, lorsqu'il entendit, à quelque distance de l'endroit où il se trouvait, un bruit de pas.

Il se leva et tourna la tête dans la direction d'où semblait venir le bruit.

Il ne se trompait pas, au bout d'une route ombreuse il vit un homme, et, après quelques instants d'attention, il reconnut Venceslas.

Malgré sa bravoure, cette bravoure incontestable, dont il avait donné maintes preuves, un frisson de peur lui glaça le sang. Peut-être était-ce un pressentiment.

Il se plaça sur le milieu du chemin, de façon à ce que Venceslas ne pût l'éviter.

Ce dernier arriva à son tour et le reconnut.

— Michel ! s'écria-t-il en s'approchant de lui la main tendue.

Michel n'accepta pas cette avance et feignit de ne pas voir la main qui s'offrait à lui.

— Je vais à Béor, murmura Venceslas embarrassé par l'accueil qu'il recevait et dont il s'offensait, bien qu'il fût habitué aux mauvais procédés de Michel.

Les traits du visage de ce dernier se contractèrent.

— N'y allez pas ! fit-il durement.

Venceslas crut avoir mal entendu.

— Pourquoi ? Michel le regarda avec une hardiesse insultante.

— Par ce que je vous le défends.

Venceslas recula stupéfié.

Les deux hommes se dévisagèrent, Venceslas ne put réprimer un sourire doux et ironique.

— Ah ! dit-il, c'est encore votre vieil rancune qui ressuscite.

— Les morts seuls ressuscitent, ma rancune ne peut ressusciter n'étant jamais morte.

L'ironie bienveillante du sourire de Venceslas s'accentua.

— Qui se réveille, si vous préférez.

Michel secoua la tête.

— Elle n'a pas eu non plus à se réveiller ne dormant point.

— Enfin, que voulez-vous ? demanda Venceslas.

— Vous défendre d'aller à Béor, et, au besoin, vous en empêcher.

— Oh ! oh ! fit Vencesla en pâlissant.

Il y eut, entre eux, un terrible silence.

— Je n'obéirai à cette injonction, déclara le fiancé d'Inès, que lorsque votre sœur me l'adressera elle-même.

— Prenez garde !

Venceslas sourit.

— A quoi, à qui, dois-je prendre garde ?

Les yeux de Michel jetèrent des flammes.

— Vous déraisonnez, dit doucement Venceslas, rentrant tout à coup en possession de son sang-froid. La colère est une conseillère perfide, parlons avec calme. Nous nous sommes séparés, il y a quelques jours, sans dissentiment, d'où vient que vous vous montrez ainsi agressif. Si vous avez des griefs contre moi faites les connaître, je me justifierai.

Cette proposition concordant avec les vœux secrets de Michel, il y acquiesça.

— Vous n'ignorez pas, commença-t-il, que j'ai toujours fait, même contre ma mère, opposition à votre mariage avec ma sœur. Alors mon devoir était de me soumettre. La volonté de la duchesse devait passer avant la mienne ; aujourd'hui, je suis le chef de la famille, et je ne veux pas que vous deveniez mon frère.

Venceslas ne s'émut point.

— Si la volonté des vivants est quelquefois sacrée, celle des morts l'est encore plus. Je considère comme une obligation sainte de vous obliger, vous-même, au respect des projets formés par la duchesse de Béor. Cependant je maintiens ma première décision, et je vous répète que si votre sœur est d'accord avec vous pour trahir les serments qui nous unissent l'un à l'autre, je suis prêt, quelque douleur que j'en ressente, à m'incliner devant sa décision.

Voyant que Michel gardait un silence irrité :

— Je vous adjure, continua-t-il, de me répondre. Parlez-vous en votre nom ou au nom d'Inès ?

Michel ne voulut point s'abaisser au mensonge, quelque intérêt qu'il eût à le faire.

— Non, déclara-t-il, non, je ne vous parle point au nom d'Inès, mais au mien, et vous n'en tiendrez pas moins compte, quand je devrais vous y forcer.

— M'y forcer !

Michel tira deux revolvers de sa poche, et les présentant à son interlocuteur :

Venceslas repoussa les armes.

Je ne me battrai pas avec vous.

— Alors vous céderez.

Je ne céderai pas, et la preuve, ajouta-t-il, c'est que j'allais à Béor et que j'irai.

Il avança de quelques pas. Michel se plaça sur le chemin de manière à le lui barrer.

— Vous ne passerez pas !

— Allons donc ! s'exclama Venceslas en essayant de le faire reculer pour se frayer un passage.

Lorsque la main de Venceslas le toucha, Michel frissonna comme sous la brûlure d'un fer rouge, sa face devint livide, ses yeux s'injectèrent de sang, il éleva son arme et mit Venceslas en joue à bout portant.

— N'avancez pas, cria-t-il.

Venceslas avança. Une détonation retentit ; le jeune marquis de Régé chancela quelques instants, puis s'abattit lourdement sur le sol en jetant à son bourreau, comme une injure et une suprême protestation, ce mot :

— « Assassin ! »

L'arme s'échappa des mains du meurtrier, épouvanté de son forfait et, déjà fou de remords, il s'agenouilla auprès de sa victime, puis il lui souleva la tête pour essayer de lui porter secours. Cette tête retomba inerte dans le sang répandu sur le sol et qui s'échappait d'une large blessure, béante au milieu du visage.

— Il est mort ! Il est mort, je l'ai tué ! Assassin ! Assassin ! répéta-t-il, reprenant la dernière parole de Venceslas.

Il se souvint de l'origine des haines de leurs deux familles et entrevit soudain, dans sa pensée, le fantôme de Roland, le meurtrier d'Aymard. Il frissonna et, semblable à Caïn après le meurtre d'Abel, il s'enfuit et gagna en courant le château. Ses domestiques ne l'avaient jamais vu ainsi, ils s'écartèrent sur son passage en échangeant des regards d'épouvante.

La pâleur de sa figure, le trouble de son attitude, les surprirent.

— Que peut avoir le maître ? se demandèrent-ils entre eux.

Michel se réfugia dans son appartement et s'enferma.

Son valet de chambre voulut le rejoindre, mais il arriva trop tard, la porte était fermée.

Le brave serviteur frappa un coup discret ; n'obtenant aucune réponse, il ne se lassa pas et insista.

A la fin, impatienté, Michel lui commanda de se retirer en affirmant qu'il n'avait besoin de rien.

Il obéit ; maïs tellement à regret qu'il ne put s'empêcher de revenir, à différentes reprises, jusqu'au seuil de la chambre de

son maître et, de plus en plus alarmé, il commit l'indiscrétion de coller son oreille contre la serrure, à un instant où il crut entendre un bruit d'exclamations désespérées.

Inès, dès qu'elle eût achevé sa prière, se rendit, suivant sa coutume quotidienne, à la tombe de sa mère. Elle avait eu soin de cueillir, chemin faisant, des fleurs qu'elle tressa de ses mains et dont elle forma une couronne qu'elle déposa sur la pierre après l'avoir baisée, comme pour lui donner de la valeur aux yeux de celle à qui s'adressait ce filial hommage.

Préoccupée, malgré elle, des menaces de son frère contre Venceslas et redoutant qu'il ne les mît à exécution, elle vint elle-même donner l'ordre au portier de recevoir le marquis de Régé et de sonner un des domestiques pour qu'on l'introduise immédiatement dès qu'il se présenterait.

En sortant de là, elle éprouva une sorte de soulagement, tant elle avait craint que Michel ne l'eût prévenue par un ordre contraire.

— Il a dit qu'il le ferait, pensa-t-elle, sans en avoir l'intention.

Elle rentra moins anxieuse et vaqua à divers soins de l'administration intérieure du château, dont elle avait la charge depuis la mort de la duchesse.

Lorsque l'horloge sonna le quart moins de cinq heures, elle commença à ne plus être calme. Une sourde agitation, mêlée d'appréhension, dont elle ne se se rendait pas compte et qu'elle ne parvenait point à dominer, s'empara d'elle.

Elle suivait des yeux les aiguilles sur le cadran de la pendule, avec une impatience fébrile.

Venceslas ne lui faisait jamais attendre sa visite, surtout lorsqu'il l'avait annoncée, et c'était le cas.

Inès fut donc plus que surprise lorsque cinq heures, puis six eurent sonné sans qu'il parût.

— Il faut, pensait-elle, que Michel y soit pour quelque chose.

Ce qu'elle souffrit alors ne saurait se décrire. Elle appelait de ses vœux le retour de ce dernier, qu'elle savait absent et qu'elle n'avait pas vu rentrer, afin d'avoir une explication avec lui.

Enfin, à sept heures, quand le maître d'hôtel ouvrit la porte du salon, dans lequel elle se tenait, pour l'inviter à se mettre à table, elle lui adressa un regard interrogateur.

— Et Monsieur le duc ?

— Monsieur le duc, répondit le serviteur, ne dînera pas aujourd'hui.

— Elle tressaillit.

— Il n'est pas rentré ?

— Pardon, mademoiselle.

— Il est de retour ?

— Oui, mademoiselle.

— D'où vient que je ne l'ai pas vu ?

Comme elle semblait se parler à elle-même le serviteur le comprit et garda le silence.

Inès se tournant vers lui :

— Où est mon frère ? lui demanda-t-elle d'un accent saccadé.

— Dans ses appartements.

Sans attendre qu'il eût achevé elle courut chez Michel et frappa brusquement à la porte ; mais celui-ci feignit de ne pas entendre.

Son impatience devint de l'inquiétude, elle frappa plus fort et, comme il continuait à garder le silence, elle frappa à coups de poings et essaya d'ébranler la serrure pour la faire céder.

— Ouvre ; ouvre, criait-elle, tu es là ; je le sais ; ouvre, Michel ; ouvre, ou je fais enfoncer la porte.

Son inquiétude était devenue de la terreur. Elle tremblait non seulement pour Venceslas, mais aussi pour Michel.

Celui-ci, effrayé du bruit et redoutant qu'elle n'ameutât par ses bruyants appels toute la domesticité, ouvrit et retourna s'enfouir dans un fauteuil comme s'il eût eu peur de lui laisser voir son visage.

Elle alla à lui et, l'obligeant à relever la tête, qu'il cachait entre ses mains, elle recula, à l'aspect de sa face décomposée.

— Venceslas ! s'exclama-t-elle, saisie d'un pressentiment.

A ce nom Michel se dressa et voulut s'enfuir.

Les forces de la jeune fille se décuplèrent, elle le retint et le fascinant du regard.

— Je veux savoir la vérité, dit-elle... qu'as-tu fait ? Où est Venceslas ?

Elle lui avait pris le bras.

Tout à coup elle poussa un cri d'horreur et ses yeux se fixèrent sur des taches sanglantes que portait le poignet de sa chemise.

Ces taches venaient du sang qui s'était échappé de la blessure de Venceslas et avait rejailli sur le meurtrier lorsqu'il lui souleva la tête, dans l'espoir de retrouver sur son visage, un reste de vie.

Devant cette preuve, il ne chercha pas à nier son forfait, au

contraire, il s'en accusa en exagérant même, dans le paroxysme de son désespoir et de ses remords, les motifs, les détails, et les conséquences de son action.

— S'il n'était pas ? mort s'écria comme involontairement Inès, si encore on pouvait le sauver ?

Michel attacha sur sa sœur un étrange regard, dans lequel s'alluma presqu'aussitôt une lueur d'espérance.

— Ah ! s'il n'était pas mort ! répéta-t-il après elle.

— Conduis-moi près de lui, ordonna-t-elle.

Elle ajouta plus bas :

— Je ne te pardonnerai ton crime, que si tu m'aides à le réparer.

Comme mû par un ressort, il obéit et l'entraîna automatiquement.

Elle résista et donna l'ordre d'atteler.

— Afin de le rapporter, lui murmura-t-elle à l'oreille.

Michel, par un suprême effort de présence d'esprit, ne voulut pas laisser venir le cocher et monta à sa place sur le siège, pendant qu'Inès se jetait dans la voiture.

En moins d'un quart d'heure, ils furent sur le théâtre du crime.

D'aussi loin qu'il put voir, Michel avait frémi, et à peine la voiture fut-elle arrêtée qu'Inès sauta sur le sol. Le meurtrier atterré, lui montra une mare de sang.

— C'était là, fit-il d'un accent sourd.

Le corps de Venceslas avait disparu.

Inès ne perdit pas confiance.

— Des passants bienfaisants l'auront trouvé et reconnu. Il est chez lui, courons nous en assurer.

Il voulut l'en empêcher, elle ne l'écouta pas et le força à remonter sur le siège. Ils reprirent alors leur course affolée.

Le concierge du château de Régé ne comprit rien à leur question. Ni mort, ni vif, Venceslas n'avait point reparu.

IV

La stupeur du frère et de la sœur ne saurait se décrire.

Ils n'osèrent insister auprès des gens de M. de Régé. Michel

surtout, dont le visage trahissait les multiples émotions par lesquelles cette nouvelle le fit subitement passer.

A peine se retrouvèrent-ils seuls, en face d'eux-mêmes, qu'ils se communiquèrent leurs réflexions et s'interrogèrent.

— Que pense-tu de cette disparition? demanda Inès.

Michel secoua la tête.

— Je ne me l'explique pas, balbutia-t-il, et je la comprends si peu, que je serais tenté d'admettre quelque intervention surnaturelle, céleste ou infernale. J'ai laissé Venceslas mort, ou du moins mourant, dans l'impossibilité absolue de se mouvoir, et loin de tout secours et son cadavre cependant, n'est plus sur le lieu du meurtre ! Le sang coagulé, dont la terre est encore imprégnée, prouve que je ne suis point la dupe d'une hallucination, le jouet d'un épouvantable cauchemar et qu'enfin, je suis bien réellement, ainsi qu'il me l'a crié de sa voix expirante, un assassin. Où est ma victime? où est-elle?... Ce doute cette incertitude me rendent fou, je sens que ma raison m'échappe, gémit-il avec désespoir en étreignant son front brûlant entre ses mains.

Malgré son affolement et sa douleur, Inès tenta de le calmer mais quelqu'éloquence qu'elle déploya ce fut à peine si elle réussit à le rendre capable de reprendre sa place sur le siège et de les ramener à Béor.

Pendant que les chevaux dévoraient l'espace Inès réfléchissait et, de réflexion en réflexion, l'idée lui vint que Venceslas, rencontré par quelque passant charitable, avait été emporté pour être secouru. Involontairement, elle voyait dans ce fait la preuve qu'il vivait. En effet, on ne s'embarrasse point d'un cadavre. Seulement pourquoi ne l'avait-on point transporté à Régé ! Venceslas, dans la contrée, n'était un inconnu pour personne. Cette circonstance la troublait ; néanmoins, comme tout était plus vraisemblable que l'intervention surnaturelle, dont avait parlé Michel, elle conclut que le blessé n'avait pas quitté les environs, et qu'il devait avoir été recueilli par des paysans de leur village ou d'un village voisin qui, cédant à un calcul, avaient préféré le faire soigner chez eux, que de le rapporter chez lui.

Dans cette conviction elle résolut de visiter l'une après l'autre les fermes et les chaumières où elle apprendrait qu'il y avait des malades ; certaine de parvenir jusqu'à celui qu'elle pleurait.

— Je finirai bien par arriver à lui, se dit-elle.

A partir de ce jour, elle consacra la plus grande partie de ses jours à la visite des malades et des malheureux. Mission d'ailleurs, que justifiait sa double qualité de chrétienne et de châtelaine, assurément elle en avait de tout temps rempli les devoirs, pourtant il faut bien reconnaître qu'elle y mettait à présent une activité si fiévreuse, que plus d'un des malheureux qu'elle assistait ne put s'empêcher de s'apercevoir de l'étrangeté de sa persistance à les questionner sur le nombre des membres de leur famille, sur les personnes malades, oh ! ces derniers, plus que tous, l'intéressaient, elle tenait à les voir et quelqu'obstacle qu'on fît surgir pour la détourner d'eux, elle savait les surmonter. Il n'y avait point de maladie hideuse ou contagieuse qui l'effrayât, elle courait à tous les chevets.

Cette enquête indirecte n'aboutit à aucun résultat. Venceslas, n'était nulle part, personne ne l'avait rencontré, et tout le monde ignorait sa destinée. Mais où le mystère était plus impénétrable encore qu'ailleurs, c'était à Régé. Les gens du jeune marquis l'avaient vu s'éloigner dans l'après-midi du jour fatal, le cœur joyeux, le front serein et le sourire aux lèvres. Depuis cet instant on n'avait plus entendu parler de lui, si ce n'est par les amis qui venaient s'informer de son sort et auxquels on ne pouvait rien répondre.

Sans les traces sangantes restées sur le sol, Inès elle-même n'eut pas cru au drame homicide raconté par son frère et dans lequel il avait joué un rôle criminel.

La disparition du gentilhomme, dont on ne s'était d'abord que peu préoccupé dans le pays, parce qu'on supposait qu'il était peut-être parti pour un voyage romanesque, dont il n'avait pas cru devoir parler, commença à étonner les plus indifférents. On se perdit en conjectures et de commentaires en commentaires on jasa tant et si bien que l'écho de ces bruits parvint jusqu'à la police.

Michel expia son forfait par les terreurs qu'il éprouva alors.

Par bonheur pour lui ses laquais ne se souvinrent point du trouble dans lequel ils le virent à son retour de la forêt, le jour où Venceslas avait disparu et la simplicité d'esprit de ces bonnes gens ne leur suggéra pas la pensée de rapprocher l'attitude suspecte de leur maître, à ce moment, des faits concernant la disparition du fiancé d'Inès. De plus, par un sentiment de fierté et de

délicatesse, Michel n'avait jamais confié à personne l'aversion que lui inspirait personnellement Venceslas et qui avait survécu à la réconciliation de la duchesse et du marquis, comme au projet de mariage de Venceslas et d'Inès, cette union qui devait resserrer par des liens indissolubles, les deux familles ennemies.

— Cherchez à qui profite le crime pour trouver le coupable, dit l'axiome judiciaire.

Cet axiome eût été ici en défaut. Le crime était si loin de profiter pécuniairement au véritable meurtrier, que les soupçons ne pouvaient s'arrêter un seul instant sur lui.

Venceslas, fils unique riche, noble et possesseur d'un des plus beaux domaines du département, offrait trop d'avantages à sa fiancée pour qu'on soupçonnât Michel malgré les anciens dissentiments d'avoir voulu faire manquer le mariage. Au contraire, plus d'un en apprenant la rupture forcée de cette future alliance, plaignit les Béor et il y en eut même qui exprimèrent au duc leurs condoléances. Cet excès de politesse mettait le malheureux à la torture.

Il résulta des recherches de la police qu'on parvint à découvrir de nouvelles traces de sang, encore visibles sur la terre, de même que sur les feuilles des arbustes d'une partie de la forêt, dans la direction d'une rivière, et l'on supposa que le jeune marquis, sans doute assassiné par quelque détrousseur de grand chemin, et abandonné comme mort par ceux-ci, se sentant pris de l'une de ces soifs ardentes dues à la fièvre avait, tant bien que mal, à l'aide d'efforts surhumains gagné le fleuve.

Des traces plus visibles là encore qu'ailleurs l'attestaient, et l'on conclut qu'en se penchant pour puiser l'eau, ses forces l'avaient trahi et qu'il était tombé dans l'abîme et avait dû être emporté par le courant.

L'explication semblait la seule plausible à moins d'admettre comme Michel une intervention surnaturelle.

La police satisfaite de cette conclusion, cessa ses recherches et Inès, de même que Michel, perdirent toute espérance de revoir jamais, l'une celui qu'elle aimait et l'autre l'objet de ses remords.

Près d'un an s'était écoulé depuis le jour de la disparition de Venceslas, lorsque la police abandonna son enquête. Pendant que les proches parents du défunt se réclamaient de leur droit

de parenté pour entrer en possession de son héritage, Inès, découragée et à bout de force, se laissa peu à peu envahir par une de ces implacables maladies qui échappent à tous les remèdes de la science, parce qu'elles ont leur origine et leur principe dans l'âme et dans les souffrances du cœur.

Michel fut, dès le début de la maladie de sa sœur, saisi d'une horrible appréhension. Il comprit que, si elle mourait de ce mal, sans cause physique, il serait l'auteur indirect de cette mort, et ce nouveau fratricide, s'ajoutant au premier, il se sentait pris du désir de se tuer.

C'est dire de quel soin et de quelle tendresse il entoura la malade.

La difficulté de se procurer le concours assidu des hommes de l'art, dans une demeure aussi isolée que l'était le château de Béor, le décida à se rendre dans une grande ville.

Il fallut lutter contre les projets d'Inès, qui goûtait d'âpres charmes à se retrouver aux endroits où elle s'était trouvée avec Venceslas. L'église du village était surtout pour elle un lieu de doux pèlerinage. C'était dans cette église, au pied même de Dieu, qu'elle avait vu pour la première fois celui auquel elle ne devait être unie qu'au Ciel, et il lui semblait que Dieu, dont la volonté toujours sainte, quelque cruelle qu'elle nous paraisse souvent, en la séparant de Venceslas, n'avait voulu que leur faire mériter, par la souffrance d'une séparation terrestre, leur union dans l'éternité.

Ces pensées élevèrent son âme et son désespoir ne tarda pas à se transformer en une résignation dans laquelle elle savait encore trouver des heures délicieuses. Les misères de la terre lui firent mieux apprécier les félicités célestes que la foi nous promet, que l'espérance nous fait entrevoir et que la vertu nous fait mériter.

(*A suivre.*) OLIVIER DES ARMOISES.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une émeute, des barricades, le pillage et l'incendie dans les rues, la foule aux prises avec la police et l'armée, du sang versé, des morts, de nombreux blessés : aurait-on jamais cru, sous le régime républicain, qui se vante d'être le régime de l'opinion et de la liberté, revoir ces scènes d'un autre temps, qu'on disait impossibles avec la pratique du suffrage universel ? Et pourquoi cette effervescence, ces troubles ? Il ne s'agissait pas, comme en monarchie, de fonder ou de renverser un gouvernement. Mais on a vu que, même en république, l'émeute est possible pour un bien moindre prétexte.

Il est vrai qu'une liberté nouvelle, et qui paraît être devenue plus chère à beaucoup que la liberté politique, était en cause. Un des titres de la République auprès d'une certaine catégorie de citoyens, de plus en plus nombreuse, est d'avoir doté le pays de la liberté de la pornographie. Celle-là a pris la place des autres dans l'affection de l'espèce des libres-viveurs qui s'est tant développée depuis quinze ans. Il n'est pas permis à la police, ni à la magistrature, ni au gouvernement d'y toucher.

Le gouvernement, qui l'a favorisée de toutes les manières, comme un utile auxiliaire à sa politique de corruption et d'avilissement, n'aurait jamais songé de lui-même à la réprimer. Pour son ennui, il s'est formé une honnête Ligue de protection de la morale, composée de quelques sages et vieux républicains, qui se donne la peine de signaler à la magistrature, dont l'attention est ailleurs, les écarts et attentats contre les bonnes mœurs. C'est ainsi que M. Bérenger, son président, avait dénoncé au parquet un bal « des Quat'z'arts », dont les organisateurs s'étaient permis de transporter en public les mœurs et les pratiques des ateliers de pose. Et voilà l'origine de l'émeute.

La condamnation contre les délinquant savait été bien bénigne ; et même l'impunité eut mieux valu que cette indulgence complaisante pour des excès qu'en des temps plus honnêtes on eût trouvé grossièrement scandaleux. Néanmoins, une certaine partie de la jeunesse des écoles s'était trouvée offensée dans ses privilèges. Des étudiants ont cru devoir se faire les défenseurs du droit à l'obscénité. C'est leur protestation contre la condamnation de leurs camarades et le zèle de M. Bérenger qui a dégénéré en trouble public.

Dans l'état des esprits, avec la surexcitation de cette jeunesse dissipée et libertine que l'on doit à l'enseignement irreligieux de l'Etat, avec les éléments de désordre que renferme Paris, il a suffi d'un incident, fort regrettable sans doute, mais qui ne méritait pas de prendre de telles proportions pour qu'une échauffourée entre la police et les figurants d'un « monôme » de protestation, devînt le signal de violences et de scènes de désordre comme on n'en avait plus vu depuis la Commune. Dans la bagarre, un jeune homme, qui paraît être resté étranger à la manifestation, avait été mortellement atteint à la tête par un vulgaire ustensile de café. Avec un cadavre l'émeute avait un prétexte de s'organiser. Il fallait venger l'innocente victime des assassinats de la police. Pendant plusieurs jours tout un quartier de Paris sur la rive gauche, a été troublé, et même ensanglanté par les rixes des émeutiers et les répressions irritantes de la police.

La cause des étudiants n'avait rien d'intéressant : c'était celle de la licence. Il avait fallu la mort d'une malheureuse victime et des répressions outrées pour émouvoir l'opinion. Mais les incidents du premier jour n'avaient pas tardé à prendre un caractère plus grave. Aux étudiants s'étaient joints les anarchistes, les gens sans aveu, les professionnels de l'émeute. lancés dans la rue par le Comité directeur des syndicats de la Bourse du travail. C'est alors qu'on avait vu la tourbe des émeutier livrer l'assaut à la préfecture de police, renverser sur la voie publique les omnibus et les tramways, démolir les kiosques, les devantures de boutiques, les bancs des boulevards, les cages grillées des arbres, mettre le feu sur vingt points et terroriser tout un quartier de Paris.

Un moment, le gouvernement a pu craindre que ces actes de désordre ne tournassent à une révolution de rue. Les mesures militaires exceptionnelles qu'il avait cru prudent de prendre de-

vant le mouvement populaire, dénotent l'inquiétude où il était de voir ces nouvelles journées de juillet devenir « glorieuses » à la manière de celles de 1830. Au milieu d'une jeunesse égarée, il lui avait été facile de discerner la tourbe des exaltés, des furieux que les doctrines socialistes et irreligieuses ont excités, et des ennemis violents de la société toujours prêts au désordre et à la destruction. Aujourd'hui, dans l'absence de principes de justice et de droit, et avec les théories de la souveraineté du peuple et du droit à l'insurrection, entre le gouvernement et l'émeute il n'y a plus qu'une question de force.

Dès qu'il s'est senti menacé, le ministère Dupuy, comme s'il n'eût attendu qu'une occasion de faire preuve d'énergie, n'a pas hésité à recourir à la force. L'échauffourée des étudiants lui a servi de prétexte pour faire fermer la Bourse du travail, où était le centre de l'agitation. Du reste, l'opération a été bien menée, grâce à un déploiement extraordinaire de troupes. Le gouvernement est resté vainqueur.

Sans contredit, M. Dupuy avait pour lui la raison politique. Il est inadmissible qu'un édifice public soit mis à la disposition d'associations équivoques, séditieuses, qui en font un foyer d'excitations révolutionnaires. Mais cette Bourse du travail, fermée par surprise et par force, alors que le président du Conseil des ministres avait déclaré aux représentants des syndicats ouvriers qu'il allait demander l'avis du Conseil d'État sur la légalité de la mesure dont ils étaient prévenus depuis un mois, cette Bourse du travail qui, à peine fondée, devient assez dangereuse pour menacer l'ordre public, c'est une institution républicaine, une création du grand ministère de M. Floquet. La Chambre pouvait-elle l'oublier, lorsque M. Dupuy a dû rendre compte devant elle de sa conduite ? Et pouvait-elle méconnaitre l'inconséquence d'un gouvernement, obligé de répudier des principes communs pour combattre des adversaires qui sont, en réalité, du même parti que lui ?

La droite, du moins, aurait dû s'abstenir dans une affaire entre républicains, où il ne s'agissait, au fond, que de ce droit à l'insurrection indistinctement proclamé par tous les tenants de la Révolution, opportunistes, radicaux et socialistes, comme le plus saint des devoirs. Elle aurait dû surtout s'abstenir, pour ne pas assumer sur elle, en approuvant la conduite du gouvernement, la responsabilité des excès dans la répresssion, qui avait

rendu la police odieuse aux plus paisibles gens. L'appoint d'une partie de ses voix, celles du groupe constitutionnel, a contribué à faire décerner au ministère le vote de confiance qui a terminé ce triste épisode.

Quelle confiance avoir, cependant, en ce gouvernement présidé hier par M. Ribot, aujourd'hui par M. Dupuy, qui le sera peut-être demain par M. Constans ? Peut-on seulement lui savoir gré d'avoir réprimé les troubles de la capitale et rétabli l'ordre ? Il n'est pas sûr que sa main ne soit pas pour beaucoup dans l'émeute, qui a plus occupé qu'inquiété Paris, et qui a si bien servi les intérêts du ministère qu'on peut croire qu'elle n'eut pas tant duré, si elle n'avait pas été entretenue, au moins par les violences inutiles de la police. Paris n'a guère tenu compte au ministère Dupuy de sa prétendue énergie, car il a boudé, cette année, à la fête du 14 juillet. Le mot d'ordre donné aux ouvriers, aux étudiants et à tous les habitants était de s'abstenir de toute manifestation joyeuse en signe de deuil pour la mort de l'infortuné Nuger et des autres victimes de l'émeute. De son côté, le Conseil municipal avait voté un ordre du jour qui invitait la population à protester par son attitude réservée. Le mot d'ordre a été observé. Peu de drapeaux et de lampions aux fenêtres peu de bals et de réjouissances de rue. A défaut de ces ornements ordinaires, la fête dite nationale a manqué d'entrain, et sans l'animation que lui a donnée pendant une partie de la journée, et sur un des côtés de Paris, la revue annuelle des troupes à Longchamps, elle eût été tout à fait morne. Partout l'enthousiasme a manqué, et en province comme à Paris. La fête tombe et si le gouvernement ne la maintenait, elle disparaîtrait d'elle-même.

Paris n'était pas content, il ne l'est pas plus maintenant. Il y a un malaise général dont tout le monde souffre. Chacun, à son point de vue, trouve que les choses ne vont pas bien. Le pays qui paraît vouloir la République, n'est pas satisfait de son gouvernement. Et comment le serait-il ? Mais le pays lui-même que veut-il ? Quelle idée a-t-il d'un bon gouvernement ? Au fond, nous avons le régime qui convient à un peuple sans principes et uniquement préoccupé des intérêts matériels. L'état de choses actuel nous suffit ; le premier ministère venu nous est bon.

Il y a quelques semaines, après le discours de Toulouse, on

comptait sur M. Constans : c'est M. Dupuy qu'on a. Le programme de l'ancien président du conseil, avec son mélange de fermeté et de conciliation, paraissait convenir à la masse du pays ; le président actuel du cabinet se l'est approprié. Il a réussi autant qu'il pouvait, avec l'émeute, de Paris, à donner au pays l'idée d'un gouvernement fort, et la Chambre lui a donné sa confiance.

C'est donc lui, comme il l'avait annoncé, qui présidera aux élections, et même, quoiqu'il en ait dit, qui les fera. N'a-t-il pas débuté, en effet, par un acte d'autorité, que l'on peut considérer comme le préliminaire de la campagne électorale qu'il se propose de mener à son profit et au profit de ses amis politiques ?

Cette clôture anticipée de la session parlementaire, cette convocation précipitée des électeurs pour le 20 août, en pleine saison des moissons, n'est-ce pas un acte que l'on pourrait qualifier, au premier chef, de manœuvre électorale ?

En avançant l'époque des élections, M. Dupuy a rendu impossible toute organisation, toute action sérieuse de la part de ses adversaires, Il reste maître du terrain électoral. C'est lui, par conséquent, qui dirigera le mouvement, qui exercera l'influence, au moyen du personnel administratif toujours prêt à entrer en campagne, au signal de son chef.

Pour arriver à ses fins, le président du Conseil a dû étouffer la discussion du budget, et faire ajourner indéfiniment quantité de projets de loi tous prêts. Sous le fouet ministériel, cette Chambre, qui avait mis seize mois à voter le budget de 1893, n'a pas mis seize séances à voter celui de 1894. Pour en finir plus vite, elle a même consenti à sacrifier ses prérogatives financières aux exigences du Sénat, à renoncer aux réformes budgétaires qui auraient pu laisser quelque chose à son actif et lui faire pardonner quelques-uns de ses torts.

Quel triste souvenir laissera en effet cette Chambre de 1889, élue à la suite de l'aventure boulangiste, avec la mission de consolider et d'affermir la république, et qui a fini dans les hontes et les forfaitures du Panama ! Elle devait, par une sage politique, apaiser le mécontentement d'où était sorti le général Boulanger, corriger en elle les abus du parlementarisme, réaliser les réformes réclamées par l'opinion, rendre au gouvernement de la force et de l'honnêteté, remettre de l'ordre dans les finances, rétablir la

paix des esprits et des consciences, chercher en tout le bien public et faire règner la justice. Qu'a-t-elle fait de tout cela? Rien.

L'œuvre urgente, c'était la pacification religieuse, la reconstitution de l'unité morale du pays, par la cessation des hostilités contre le catholicisme. Sous l'influence de l'esprit maçonnique, la Chambre qui s'en va, loin de chercher à mettre fin au conflit entre le gouvernement et la religion de la majorité des citoyens, n'a fait que l'aggraver en maintenant les traditions et en continuant les agissements des précédentes législatures. Et cependant, quelles avances l'Eglise n'a-t-elle point faites à la paix? Depuis l'Encyclique de Léon XIII à la France, que de preuves de mansuétude et de condescendance à l'égard des pouvoirs républicains, que de concessions ayant pour objet le maintien des rapports entre Rome et le gouvernement de la République et le rétablissement de la paix religieuse!

En dernier lieu, le discours des deux nouveaux cardinaux, LL. EE. Lecot et Bourret, au Président de la République, lors de la remise de la barrette à l'Élysée, n'ont-il pas été l'expression, quelque peu exagérée même chez l'archevêque de Bordeaux, des bonnes dispositions du clergé pour la République et son gouvernement? Que fallait-il de plus que cette attitude conciliante du Souverain Pontife, de la plupart des évêques, d'un grand nombre de prêtres envers le régime républicain, pour amener les pouvoirs publics à prendre vis-à-vis du catholicisme des sentiments plus équitables et modérés?

Ce n'est pas que les bonnes paroles aient toujours manqué. M. Carnot lui-même a mieux parlé que d'habitude, en répondant aux allocutions des deux nouveaux cardinaux français lorsqu'il a dit : « Le Gouvernement a été heureux de constater, ces temps derniers, l'unanimité avec laquelle les membres de l'Episcopat, aussi bien que les prêtres qui vivent en contact plus immédiat avec nos laborieuses populations, se sont appliquées à réaliser la pensée du Souverain Pontife, en affirmant leurs sentiments de déférence vis-à-vis des représentants du Pouvoir Républicain et leur volonté de se donner à ce grand courant d'unité nationale qui doit entraîner tous les esprits et tous les cœurs ». Le Président de la République a ajouté : « C'est en se maintenant dans cette voie que le clergé de France, répondant aux vues généreuses du Souverain Pontife,

servira le mieux les intérêts spirituels et moraux qui sont confiés à son dévouement. Il n'aura, d'ailleurs, qu'à suivre les exemples que vous lui donnez avec tant d'autorité, Messieurs les Cardinaux, et en le faisant, il est certain de mériter l'approbation des esprits sages et éclairés, désireux de voir tous les Français groupés dans un patriotique concert sous l'égide de la République »

C'était là assurément, un langage plus pacifique, ou plutôt moins hostile, à l'égard du clergé et de la religion. Que valent toutefois les paroles de ce président constitutionnel, qui n'aurait pu, sans grave impolitesse, répondre autrement aux protestations si conciliantes des éminents princes de l'Eglise ? Ces vœux que forment, en effet, « les esprits sages et éclairés », qui ne sont pas précisément du côté des républicains, ne peuvent se réaliser que si la direction des affaires publiques en France cesse d'être aux mains des sectaires qui la gouvernent depuis quinze ans et qui ont conduit avec autant d'astuce que de haine l'œuvre de déchristanisation du pays.

Ces sectaires sont-ils plus disposés aujourd'hui qu'hier à renoncer à leurs haines, à faire sincèrement la paix avec l'Eglise ? On a vu leurs sentiments reparaître à l'occasion des Congrégations religieuses, dont l'extrême gauche s'est empressée de demander à nouveau l'expulsion, comme conséquence de la fermeture de la Bourse du travail. Le parti radical voulait de nouvelles violences. Il était difficile au gouvernement de le satisfaire immédiatement, après le concours qu'une partie de la droite venait d'apporter à M. Dupuy et à ses collègues par son vote de confiance ; toutefois, pour ne rien refuser, il s'est borné à faire renvoyer l'interpellation à un mois.

La question des congrégations religieuses reviendra avec la prochaine Chambre, et même avec une recrudescence de passions antireligieuses. Si M. Dupuy a dû déclarer, pour apaiser les radicaux, qu'il n'avait fait fermer que temporairement la Bourse du travail et qu'elle serait rouverte après sa réorganisation, s'il a dû, pour pallier à leurs yeux les rigueurs de la répression, sacrifier le préfet de police, M. Lozé, aux exigences de son collègue, le ministre des finances, M. Peytral, qui sans cela eût maintenu sa démission, il n'a pu aussi obtenir l'ajournement de la question des congrégations religieuses qu'en laissant entendre qu'elle serait reprise ultérieurement. Or, les radi-

caux et les socialistes, ne manqueront pas dans la prochaine Chambre pour lui rappeler ses engagements. Et il a montré qu'il saurait agir avec autant de vigueur et de décision que jadis M. Constans, en ordonnant, au moment où il faisait fermer la Bourse du travail à Paris, de faire fermer aussi la chapelle des PP. Carmes de Bagnères-de-Bigorre.

Voilà comment l'apaisement se fait. Voilà ce qu'il en est de ces décevantes paroles de M. Carnot ou de tel de ses ministres, que certains ralliés optimistes voudraient prendre comme des gages de paix et d'entente avec le catholicisme.

Non, la paix religieuse n'est point plus prête de se faire à la fin de cette législature qu'au commencement. La Chambre est partie laissant derrière elle les haines accumulées, les hostilités plus ou moins ouvertes, engagées partout contre l'Eglise, le clergé, les catholiques. C'est son œuvre, pour une bonne part ; elle lui survivra.

Il n'y a que cela que cette Chambre ait fait réellement. Elle a bien continué la persécution religieuse. Son dernier acte, sa dernière loi a été d'aggraver encore les dispositions de la triste loi sur le divorce en le rendant obligatoire, de facultatif qu'il était, après deux ans de séparation de corps entre les époux.

Quant à la réforme sociale qu'elle avait inscrite dans son programme, tout s'est borné à quelques lois insignifiantes sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, sur les syndicats ouvriers, sur la réglementation des heures de travail. Ce ne sont point de telles lois ni qui satisferont ni qui arrêteront le socialisme.

L'œuvre économique de la Chambre de 1889 n'est pas plus sérieuse. La réforme des tarifs douaniers, plus ou moins bien conçue dans un système mixte de protection et de libre échange, n'a guère contribué à développer la prospérité nationale ; on ne s'est pas aperçu que l'industrie et le commerce se fussent heureusement ressentis de la nouvelle législation douanière, peut-être parce qu'il ne peut y avoir de vraie prospérité économique avec une mauvaise politique.

Plus mauvaise encore a été la gestion financière de cette législation. Le déficit y est devenu la règle des budgets. Il n'a servi à rien d'unifier le budget, en supprimant l'ancienne distinction du budget ordinaire et du budget extraordinaire, puisqu'il n'en est résulté ni amélioration dans les finances publiques, ni allè-

gement dans des charges des contribuables. A quoi bon des réformes, si les résultats ne sont pas meilleurs ? Aucune vraie réforme financière n'a été accomplie dans les quatre ans qui viennent de s'écouler. La Chambre de 1889 avait promis, notamment, la réforme de l'impôt des portes et fenêtres, de la contribution mobilière, des centimes départementaux et communaux, le dégrèvement des boissons hygiéniques ou domestiques. Ces réformes elle a essayé de les réaliser précipitamment dans le budget de 1894, ce budget de trois milliards et demi qu'elle a voté en quelques jours ; elle n'a pu y réussir, même en cherchant à les disjoindre du budget. Au milieu de votes incohérents, défaisant ce qui avait été fait et revenant à ce qui avait été défait, elle n'a abouti qu'à confectionner un budget, critiqué avec persiflage par M. Camille Pelletan à la Chambre, avec véhémence au Sénat par M. Chesnelong. Et ce budget de 1894, dont l'équilibre ne repose que sur une majoration de recettes de douanes de 35 millions et sur des expédients, comme le renouvellement des obligations sexennaires, qui devaient être remboursées, ou le prolongement de l'amortissement da la dette des écoles, ce budget qui recouvre un déficit réel, évalué par M. Chesnelong à près de 100 millions est, comme l'a dit M. d'Aillières, le digne couronnement d'une législature qui a accru de 150 millions la charge annuelle des impôts, qui a augmenté de plus d'un milliard la dette de la France déjà grosse et épuisé d'avance les ressources et le bénéfice de la prochaine conversion de la rente et du futur emprunt. Accroissements de charges, ressources fictives de 36 milliards, et emprunts déguisés, voilà le budget de 1894.

Et le prochain sera pire encore, si le suffrage universel continue à se donner pour représentants les mêmes sectaires, les mêmes intrigants, les mêmes incapables. Est-ce la situation financière qui l'éclairera, s'il n'est pas instruit par les scandales de l'affaire du Panama, qui lui ont montré le fond de cette majorité républicaine d'où vient tout le mal du pays. Malgré tous les efforts du Gouvernement, des Chambres et de la magistrature pour étouffer cette honteuse affaire, elle est assez connue par les journaux, pour que tous les électeurs honnêtes et intelligents sachent ce qu'il faut penser d'un Parlement ou plutôt d'un parti, où il s'est trouvé un si grand nombre d'hommes politiques, 104 ou 172 selon des données différentes, capables de forfaire à leur mandat.

En dépit du rapport de complaisance publié au nom de la Commission parlementaire d'enquête par la majorité de cette commission, en dépit de l'obstacle apporté à la discussion par le retard mis dans le dépôt du rapport, il n'y a plus de doute possible sur l'indignité des membres du Parlement coupables, les uns d'abus de pouvoir, les autres de concussion, ni sur la complicité du Gouvernement. Le contre-rapport de la minorité de la Commission d'enquête éclaire à fond toute l'affaire, pièces et preuves à l'appui. Il constate d'abord que le Gouvernement a par son fait, entravé l'œuvre de la Commission en dissimulant tout ce qu'il a pu cacher, en écartant de la Commission toutes les pièces et tous les témoignages qu'il aurait dû lui livrer. Le rapport établit ensuite que, malgré une opposition qui trahit la complicité du Gouvernement et de la majorité avec les coupables, malgré la complaisance de la magistratnre, qui a mis autant de facilité à disculper les principaux accusés du crime de corruption ou de forfaiture, qu'elle avait apporté d'inertie dans la poursuite, la responsabilité des membres du Gouvernement et du Parlement mis en cause ressort de toutes les circonstances de l'affaire et de toutes les preuves positives et morales réunies contre eux.

Cette responsabilité, ce serait au pays à la rendre effective, en demandant compte à cette majorité de trafiquants législatifs de leur vénalité, et en se chargeant d'exécuter l'ordre du jour voté en un jour d'affolement, sous le coup de l'indignation chez les uns, de la peur chez les autres, à la suite du discours de M. Cavaignac, alors que la Chambre se déclarait « décidée à soutenir le gouvernement dans la répression de tous les faits de corruption et violence, à empêcher le retour de pratiques gouvernementales qu'elle réprouve. »

Avec les élections, la France risqua de se trouver engagée dans une guerre, qui ne serait qu'un épisode de la politique d'expansion coloniale qu'elle pratique depuis dix ans, si elle ne menaçait de se compliquer de difficultés plus graves avec l'Angleterre. Nos soldats valent mieux que nos hommes d'Etat, et notre politique mieux que ceux qui l'appliquent. Ce n'est pas avec le gouvernement civil et « laïque » institué en Indo-Chine, que notre empire colonial asiatique pouvait trouver la prospérité et la sécurité sans lesquelles les conquêtes ne deviennent que des occasions incessantes de guerre. L'incurie de nos résidents de la Cochin-

chine et du Tonkin, choisis parmi les favoris du parti républicain, avait laissé peu à peu les bandes siamoises pénétrer, à l'instigation de leurs mandarins, dans nos possessions. Elles avaient fini par s'établir méthodiquement sur la rive gauche du Métrong et elles n'auraient pas manqué, au moyen d'infiltrations suivies, dans le Laos, à couper en deux nos territoires de l'Indo-Chine. On s'est aperçu trop tard de cette déloyale manœuvre, et il a fallu livrer une série de petites combats pour rejeter les Siamois de l'autre côté du fleuve.

La paix semblait rétablie, lorsque le guet-apens de Keng-Kien est venu montrer que le Siam n'avait pas renoncé à ses projets hostiles. L'île de Khône traîtreusement attaquée, le capitaine Thoreux fait prisonnier, promené à travers le Laos, et soumis aux traitements les plus barbares ; enfin notre agent, M. Grosgurin, lâchement assassiné dans son lit et les miliciens de son escorte tués avec lui : tous ces faits appelaient des représailles :

Ici le gouvernement n'a pas failli à sa tâche. Des navires de guerre furent envoyés devant Bangkok pour faire une démonstration et, en même temps, une juste réparation était exigée du Siam. Cependant, par suite du retard d'un télégramme envoyé de Paris, à la demande du gouvernement siamois, et enjoignant aux navires de ne pas engager encore l'action, l'amiral Human commandant la flottille, franchissait le barrage et les forts de Meïnam, comme nos traités, du reste, lui en donnaient le droit. Mais les vaisseaux avaient été assaillis à coups de canon ; un navire de commerce qui faisait le service entre Bangkok et l'Annam avait été coulé : c'était le commencement des hostilités. Il n'y avait plus à reculer, ni à hésiter ; l'honneur de la France était engagé. C'est ainsi que l'ont compris le gouvernement et les Chambres. Interpellé à la Chambre des députés sur les affaires de Siam, le ministre des Affaires étrangères, M. Develle, a déclaré, aux applaudissements de tous les groupes, qu'il ferait respecter les droits de la France, et la Chambre ayant approuvé unanimement, dans un ordre du jour patriotique, ces fermes déclarations, le gouvernement français a fait notifier à Bangkok un *ultimatum*, à la fois modéré et précis, indiquant nettement les réclamations de la France au sujet du territoire de la rive gauche du Mékong et donnant au roi de Siam un délai de quarante-huit heures pour accorder à la France les réparations dues et accepter ses conditions de bon voisinage.

Il n'y a pas de doute : le droit est de notre côté. Grâce à l'incurie de nos agents en Indo-Chine, les Siamois avaient, depuis longtemps, franchi les frontières normales de leur royaume, pour occuper des territoires soumis incontestablement à notre autorité. L'usurpation était évidente ; elle devenait dangereuse pour nos possessions limitrophes. Il n'était que temps d'aviser à cette situation. Entre le Siam et nous, il est permis de croire que tout se fût arrangé pacifiquement, sans les influences étrangères qui ont agi à la cour de Siam. La démonstration de nos vaisseaux devant Bangkok, la capitale du royaume, n'était pas une menace ; elle n'avait pour objet que d'appuyer nos justes réclamations. Ce n est probablement pas d'eux-mêmes que les Siamois ont ouvert les hostilités, en attaquant à l'improviste nos deux vaisseaux, après les avoir laissé remonter paisiblement le fleuve menant au-delà des forts de Paknam. Sans provocation de notre part, sans avertissement de leur côté leurs six navires de guerre siamois sont venus donner la chasse à nos canonnières, en même temps que les forts tiraient sur elles. C'était un guet-apens.

Qui a conseillé au Siam cette conduite ? Qui lui a persuadé de couper court aux négociations qui allaient s'engager, en commençant les hostilités par un acte formel de violation du droit des gens ? Est-ce la Chine, est-ce l'Angleterre qui est derrière le Siam?

Il est possible qu'à Pékin on ne voie pas d'un bon œil l'action de la France au Siam, la Chine ayant de nombreux intérêts dans ce royaume et la plus grande partie du commerce de Bangkok se trouvant entre ses mains ; rien ne fait croire, néanmoins, que le gouvernement de Pékin veuille intervenir dans notre querelle avec le Siam. Pour l'Angleterre, dont l'hostilité nous poursuit partout où nous nous trouvons dans son voisinage, on pourrait plutôt reconnaître sa main dans l'incident Siamois. En apparence, tout serait correct de son côté, du moins s'il fallait s'en rapporter aux explications, trop confiantes peut-être, données par M. Develle à la tribune de la Chambre des députés.

On aimerait à croire, en effet, que lord Rosebery et l'ambassadeur anglais à Paris, lord Dufferin, dont les allées et venues depuis l'affaire des papiers de Norton, sont assez étranges, ont tenu le langage que leur a prêté notre ministre des affaires étrangères, en ce qui touche la non-intervention de l'Angleterre dans les affaires de Siam, et que ce langage est bien l'expres-

sion des sentiments et des intentions du cabinet de Saint-James. Mais pourquoi, alors, le premier ministre a-t-il déclaré avec tant d'insistance que l'indépendance et l'intégrité du royaume de Siam étaient essentielles à la sécurité de l'empire britannique dans l'Inde ? Pourquoi cette malveillance, à peine déguisée, contre la France, dans la déclaration officielle lue à la Chambre des Communes par M. Edouard Grey ? Pourquoi ce langage cuvertement hostile de la plupart des journaux anglais et cette feinte indignation contre les projets d'agrandissement et d'annexion de la France du côté du royaume de Siam ? Pourquoi, en un mot, ces paroles et ces actes à faire entendre au roi de Siam et à ses ministres qu'ils peuvent compter sur l'appui de la Grande-Bretagne dans un conflit avec la France, et à les encourager à une résistance à laquelle ils n'auraient peut-être pas songé d'eux-mêmes ? C'est cette attitude équivoque de l'Angleterre qui fait la gravité réelle de la lutte engagée au Siam.

Son hostilité contre la France, qui semble avoir redoublé depuis quelque temps, se manifeste aussi en Egypte. N'a-t-elle pas tout fait pour empêcher le jeune Khédive Abbas-Pacha d'aller à Constantinople rendre à son suzerain, le sultan, la visite d'hommage solennel qu'il lui doit pour recevoir de lui l'investiture du royaume égyptien ? Elle craint que le jeune Khédive, dont les sympathies sont acquises à la France, ne profite de l'occasion pour demander à Abdul-Hamid de l'appuyer dans sa tentative d'émancipation vis-à-vis du protectorat britannique, en exigeant le remplacement de la garnison anglaise par des troupes turques et le rappel de lord Cromer en Angleterre. Elle craint surtout qu'Abbas-Pacha ne trouve un appui auprès des ambassadeurs de France et de Russie à Constantinople et que sa visite ne détermine une entente entre la Turquie et ces deux puissances pour une action commune qui affranchirait l'Egypte de l'occupation anglaise et rétablirait la France dans la situation que la jalousie de l'Angleterre et la faiblesse de M. de Freycinet lui ont fait perdre.

Le Siam, l'Egypte : voilà de gros points noirs. Et l'Allemagne ? Quelle politique, quels projets poursuit-elle en ce moment? L'empereur Guillaume a obtenu des élections et du Reichstag la loi militaire, avec les mitigations de l'amendement de M. de Huene. Il l'a obtenue, malgré l'impopularité réelle de cette aggravation de charges militaires dans le pays, malgré le succès considé-

rable des socialistes aux élections, malgré l'opposition persistante de la presque unanimité du centre catholique au Reichstag. Il l'a obtenue comme mesure suprême de salut national. Mais que va-t-il faire de cette loi, qu'il a réclamée avec tant d'insistance, et dont il a remercié si chaleureusement le Reichstag en le congédiant immédiatement après le vote ? C'est ce que l'Europe peut se demander non sans inquiétude.

ARTHUR LOTH.

RÉIMPRESSION DES GRANDES ŒUVRES BÉNÉDICTINES

GALLIA CHRISTIANA

In provincias ecclesiasticas distributa
Qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum
Franciæ vicinarumque ditionum
Ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur

OPERA ET STUDIO

DIONYSII SAMMARTHANI

Presbyteri et monachi ordinis sancti Benedicti e congregatione
Sancti Mauri

NECNON ALIORUM MONACHORUM EJUSDEM CONGREGATIONIS

Treize volumes, in-folio, dont sept ont paru de 1872 à 1881

Prix du volume **50 fr.**, sauf les tomes **II** et **XI** (très rares) **75 fr.**

La *Gallia Christiana* contient l'Histoire, la Géographie, la Statistique de chaque province de France, de chaque évêché, avec toutes les paroisses, tous les établissements monastiques et, accessoirement, de tout ce qui se rapporte aussi à l'administration ecclésiastique.

Aujourd'hui qu'on s'applique beaucoup aux études locales et que c'est même par elles qu'on refait les Histoires générales, il n'est pas de bibliothèques, d'établissements importants, soit religieux, soit civils (évêchés, séminaires, grands ou petits, préfectures, académies, sociétés savantes, bibliothèques municipales), qui puissent se passer de cet ouvrage de premier ordre.

La *Gallia Christiana*, ayant un volume bien distinct, bien complet pour chaque province, se vend aussi facilement par *volume séparé* que par *collection*.

L'Étranger y trouve non seulement ce qui concerne la France, mais encore les relations existant à toute époque entre nos provinces et les autres parties du monde catholique, ainsi que nombre de documents intéressant l'histoire générale.

Conditions de vente

On obtient séparément :

Le tome I, **40** fr. — Tome II, **75** fr. — Tome III, **50** fr. — Tome IV, **50** fr. — Tome V, **50** fr. — Tome VI, **75** fr. — Tome XIII, **50** fr.

La collection

Des sept volumes ci-dessus : **350** fr. net, payables par 1/4 de trois en trois mois.

VONT PARAITRE PROCHAINEMENT
Les tomes VI, VII, VIII, IX, X et XII

Les personnes désireuses de recevoir l'un ou l'autre de ces volumes sans retard et dès leur apparition peuvent souscrire dès ce jour.

Prix unique

Chaque volume qui va paraître: **50** francs.

Adresser les souscriptions et les commandes à M. Arthur Savaète, administrateur, 24, rue Taitbout, Paris.

ACTA SANCTORUM

DES

BOLLANDISTES

Tout le monde sait que l'ouvrage monumental composé par Bollandus, ses collaborateurs et leurs successeurs (tous savants de la Compagnie de Jésus), est de tout ce qui a paru de plus prodigieux comme compilation historique.

Il contient pour chaque saint toutes les biographies qui en ont été faites avec pièces à l'appui, commentaires, critiques et description des monuments, des mœurs, des costumes, etc., qui s'y rapportent. De sorte qu'il en résulte une histoire universelle, embrassant tous les temps, toutes les contrées et descendant néanmoins dans les moindres détails.

Il est peu d'ouvrages qui soient plus fréquemment consultés dans les bibliothèques.

On le considère comme indispensable.

Telle en est la nature, en effet, que tous les vrais savants en ont parlé et écrit avec enthousiasme. Ernest Renan s'écriait :

« Une prison cellulaire avec les Bollandistes serait un vrai paradis ! » — « Par ce seul ouvrage, ajoutait le protestant Sibérus, leur nom a conquis l'éternité. » — « Qu'on soit croyant ou sceptique, ajoutait M. de Reiffenberg, si l'on aime les lettres et qu'on ne renie pas le passé, on vénérera les *Acta Sanctorum* comme UN DES MONUMENTS LES PLUS ÉTONNANTS DE LA SCIENCE. »

Ventes des 42 dernières collections

2,200 fr. au lieu de 3,450 fr.

L'édition Palmé, dont nous avons acquis intégralement le dernier solde, est épuisée, sauf QUARANTE-DEUX collections complètes, qui comprennent deux séries bien distinctes et un volume composé des tables générales.

La première série

Est la réimpression de l'édition originale d'Anvers.

54 volumes in-folio de 1,000 pages. Prix : 50 francs le volume.

La deuxième série

Est la **Continuation par les nouveaux Bollandistes.**

Neuf volumes in-folio. Prix : 76 fr. le volume

La troisième partie

Sont les Tables générales des Bollandistes. C'est un vrai dictionnaire analytique des 62 volumes des *Acta Sanctorum.*

Un fort volume in-folio. Prix : 50 fr. au lieu de 75 fr.

Les 42 dernières collections complètes

Seront cédées au fur et à mesure des demandes et jusqu'à complet épuisement moyennant

2,200 fr. au lieu de 3,450 fr.

payable 550 fr. par trimestre. Port et emballage à la charge de l'acheteur

---

Adresser les commandes à l'administration : ARTHUR SAVAÈTE, 24, rue Taitbout, Paris.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

FRANCE

PAR

DOM RIVET

Et par d'autres religieux de la Congrégation de Saint-Maur

Continuée par l'INSTITUT DE FRANCE

Prix de chacun des 15 volumes de l'histoire littéraire : 20 fr. le volume ; le volume de tables, 25 fr.

Prix de la collection entière des quinze premiers volumes, plus le volume de tables : 300 fr. pris à Paris ou à Versailles.

Port et emballage à la charge de l'acheteur.

Notice. — L'Histoire littéraire de la France s'adresse à un public nombreux. Sans parler des Bibliothèques du monde entier, qui se font un honneur de posséder cet ouvrage fondamental, tout Français studieux tient à le posséder, afin de puiser dans leurs sources, les mêmes documents de l'histoire de son pays.

Les étrangers qui veulent étudier notre littérature, les professeurs, les savants et les diplomates ne veulent pas et ne peuvent se contenter des travaux de seconde et troisième main où la vérité se délaie ou s'altère, mais ils se serviront de préférence de ce grand ouvrage des Bénédictins, revu et continué *officiellement* par l'*INSTITUT DE FRANCE*.

Jusqu'au XVIe volume, l'Histoire littéraire est l'œuvre des Bénédictins, la suite est due à l'Institut.

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME XVI

Prix : **21** francs

Les 600 personnes ayant souscrit à ce volume lorsque la librairie catholique en a annoncé la réimpression, peuvent l'obtenir immédiatement aux conditions de leur souscription.

RÉIMPRESSION IMMINENTE

Nous livrons le tome XVI aux 600 souscripteurs qui l'ont demandé et nous leur annonçons la réimpression rapide des tomes XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII.

Tout souscripteur peut demander l'un ou l'autre de ces volumes, ou tous indistinctement, moyennant 21 fr. le volume broché, franco à domicile.

La reliure se paie en sus et est cotée selon sa qualité.

Dès que l'un ou l'autre de ces volumes aura réuni 300 souscripteurs, il sera mis sous presse immédiatement.

Adresser les souscriptions et les commandes à l'administrateur ARTHUR SAVAÈTE, 23, rue Taitbout, Paris.

VONT PARAITRE TRÈS PROCHAINEMENT

les tomes XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII. On peut souscrire dès ce jour à raison de 21 francs le volume, franco à domicile.

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts

Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, etc.

Rédigé par les savants, les spécialistes et les vulgarisateurs contemporains les plus autorisés

Sous la direction de Mgr PAUL GUÉRIN, camérier de Sa Sainteté Léon XIII

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-8° A TROIS COLONNES

PRIX : 180 Fr., payables par 1/4 et par trimestre

Sous le titre de *Dictionnaire des Dictionnaires*, un véritable monument bibliographique dont nous devons saluer l'apparition, vient d'enrichir la collection où les chercheurs pourront, à pleines mains, aller puiser les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Cet immense travail, cette encyclopédie plus complète que toutes celles de ce genre qu'il nous a été donné d'apprécier jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de Mgr Paul Guérin, constitue une œuvre qui laisse bien loin ses devancières derrière elle.

L'agriculture, l'archéologie, l'astronomie, l'administration, l'armée et la marine, les arts et métiers, les beaux arts, la bibliographie des hommes connus, l'économie politique, la géographie, l'histoire, l'histoire naturelle, la médecine, la mythologie, la physique et la chimie, les mathématiques pures et appliquées, la mécanique, etc., enfin tout ce qui appartient au domaine de la science, tout ce qui touche à nos lois et à notre organisation sociale, tout ce que l'on a intérêt à connaître quelle que soit la position que l'on occupe, se trouve traité dans le *Dictionnaire des Dictionnaires* qui condense en lui la totalité des connaissances humaines, à la veille du xxe siècle.

Ajoutons que, par l'étendue des matières qu'il contient, par la nouveauté des renseignements qui y sont condensés, par la correction du texte, enfin par la modicité de son prix, ce monument bibliographique constitue une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, qui offre aux gens du monde et aux gens d'étude, la substance de presque tous les ouvrages spéciaux et l'équivalent d'une bibliothèque complète.

Ce qui distingue d'une manière plus particulière encore ce travail magistral où l'écrivain, l'homme politique, le professeur, l'homme de loi, l'agriculteur, le négociant, celui qui exerce une profession quelconque, aussi bien que le père de famille et l'enfant lui-même, peuvent trouver à la minute, le renseignement désiré, avec tous les détails nécessaires, utiles et complets, c'est qu'on s'est attaché à être clair et qu'on a évité de tomber dans le fatras des compilations qui rendent les recherches si difficiles.

Dans cette encyclopédie, en effet, chaque article est original, c'est-à-dire dû à la plume exclusive d'un rédacteur spécial, choisi parmi les plus autorisés dans la matière qu'il s'agissait de traiter.

Faut-il dire, maintenant, que le *Dictionnaire des Dictionnaires* est composé de six beaux volumes grand in-4° à 3 colonnes, que ce vaste recueil contient près de *quatre-vingts millions* de lettres, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8° ordinaire, et que son prix n'est que de 180 francs alors que l'encyclopédie la plus en vogue coûte près de huit cents francs et une autre, qui n'est que commencée, en vaut cinq cents.

Lorsque nous aurons donné ces détails et que nous aurons ajouté que l'œuvre est complètement parue aujourd'hui et qu'on peut se la procurer au prix de 180 francs payables en 18 mois, à raison de 10 francs par mois, ou de

162 francs payables à six mois, ou de 155 francs payables comptant, nous avons la conviction que toutes les personnes qui sont en situation de faire cette dépense, n'hésiteront pas à se procurer cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne.

Toute souscription doit être adressée à M. l'administrateur du *Dictionnaire des Dictionnaires*, 56, avenue de Déols, à Châteauroux (Indre).

Le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES est encore vendu 180 francs payables *en 18 mois, à raison de 10 francs par mois recouvrables par traités tous les trois mois.*

OU 162 francs au lieu de 180 francs payables en **6** *mois.*

OU enfin 155 francs comptant.

N. B. Ajouter **30** *francs pour les* **6** *volumes, si on les désire reliés.*

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné _____

demeurant _____

déclare souscrire _____ *part de* 180 *francs pour la publication intitulée le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES.*

Je m'engage à effectuer ce versement à l'ordre de l'Administrateur du DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, après avoir reçu les six volumes comme suit :

En 4 paiements trimestriels ou 180 *francs payables* 30 *jours après réception des six volumes.*	45 fr. au 15 août 1893. 45 fr. au 15 novembre 1893. 45 fr. au 15 février 1894. 45 fr. au 15 mai 1894.

Fait à Signature :

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre d'exemplaires de l'ouvrage, et renvoyer le présent bulletin fait à l'Administrateur du *DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES*, à CHATEAUROUX (Indre), ou au bureau de la *REVUE DU MONDE CATHOLIQUE*, 24, rue Taitbout, Paris.

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

Thérapeutique appliquée

LES FERRUGINEUX ASSIMILABLES

Il nous a paru utile, à une époque où l'industrie allemande nous inonde de médicaments prétendus nouveaux, de regarder un peu en arrière et de rechercher s'il n'existe pas, dans l'arsenal thérapeutique français, des médications actives, exactement dosées, appuyées sur les données de la clinique et répondant mieux aux besoins de la pratique que les nombreuses panacées qu'on présente depuis quelques années au corps médical.

C'est surtout dans la médication ferrugineuse qu'on a usé et abusé des produits nouveaux. Le praticien qui n'adopte une médication qu'après l'avoir étudiée cliniquement est naturellement sceptique à l'égard des nouveautés. Un éminent médecin des hôpitaux de Paris me disait il y a quelques jours : « J'ai consciencieusement essayé, dans mon service, pendant ces dernières années, tous les ferrugineux qui m'ont été présentés; après cet essai loyal j'ai dû m'en tenir aux préparations préconisées par nos devanciers. C'est ainsi que dans la chlorose, je n'ai obtenu des résultats permanents qu'avec le proto-carbonate de fer dans la forme pilulaire inaltérable telle que l'avait préconisée Blaud il y a plus de cinquante ans. »

Les travaux récemment publiés par le professeur Hayem sur les fers assimilables n'ont fait du reste que confirmer les attestations de Bouchardat, de Delens et de Gauthier de Claubry.

D'après ces éminents praticiens le proto-carbonate de fer agit d'une façon certaine, pour ainsi dire mathématique, sur le fluide sanguin en augmentant le nombre des globules rouges qui lui fait défaut. Il augmente également la quantité d'oxyhémoglobine contenue dans le sang, augmentation qui coïncide avec le relèvement des forces et une amélioration rapide de la santé générale.

Les divers perfectionnements introduits récemment dans la science ont permis de constater d'une manière certaine les résultats thérapeutiques obtenus à l'aide des Pilules de Blaud appliquées au traitement de la chlorose et de l'anémie. Par le compte-globules du Dr Hayem on a constaté l'augmentation des globules rouges ; par le spectroscope du Dr Henoque on a constaté l'augmentation de l'oxyhémoglobine du sang.

Si on ajoute à ces faits précis et mathématiques le témoignage clinique de plusieurs centaines de praticiens qui ont employé avec succès les Pilules de Blaud, on verra que cette préparation qui a la consécration du temps et de l'expérience vaut mieux que les nouveautés thérapeutiques qui n'ont d'autre sanction que la théorie du laboratoire.

Si on ajoute que le proto-carbonate de fer, tel que l'a inventé Blaud, est présenté sous une forme assimilable et inaltérable ; qu'il est supporté par tous les estomacs; qu'il ne détermine pas la constipation et n'altère aucune fonction, on aura surabondamment démontré à nos confrères qu'il vaut mieux s'adresser à des médicaments connus qu'à des préparations incertaines lorsqu'il y a lieu d'instituer la médication ferrugineuse.

Dr Morley.

(Extrait du *Journal de Médecine de Paris*, de novembre 1891).

Imp. Mazereau. — Tours. — E. Soudée, Successeur.

LA PHILOSOPHIE DU CLERGÉ

AU XIXe SIÈCLE

LE CARDINAL DE LA LUZERNE

I

César-Guillaume de la Luzerne naquit à Paris le 17 juillet 1738. Après avoir été quelque temps chevalier de Malte, il entra au séminaire de Saint-Magloire. Il obtint bientôt par le crédit de son grand-père, le chancelier de Lamoignon, plusieurs bénéfices ecclésiastiques importants. En 1770, l'abbé de La Luzerne succéda à M. de Montmorin à l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-mairie. Il prononça en 1773 l'oraison funèbre du roi de Sardaigne et l'année suivante celle de Louis XV.

En 1789, l'évêque de Langres fut nommé aux États-Généraux, et c'est lui qui proposa que le clergé et la noblesse se réunissent dans une seule chambre. Mais ce projet fut rejeté par les trois ordres. Mirabeau écrivit même trois lettres pour réfuter ce système emprunté au gouvernement anglais, et qui fut repris plus tard sous la forme de la chambre des Pairs ou du Sénat. La Luzerne fut le deuxième des évêques qui présidèrent l'assemblée des élus, mais après les 5 et 6 octobre il se retira dans son diocèse où les novateurs politiques ne le laissèrent plus en paix.

M. de la Luzerne adhéra à l'Exposition des principes des

trente évêques, mais refusa ensuite toutes les concessions qui portaient atteinte soit à la hiérarchie de l'Église, soit à sa discipline. Il s'éleva particulièrement contre le serment civique, la constitution et le schisme préparés par les apostats ou les jansénistes.

Retiré en Suisse, il continua ses travaux théologiques dans la ville de Constance, où de riches bibliothèques furent mises à sa disposition. Plus tard il alla à Venise où sa réputation de philosophe et de savant ne fit que grandir.

En 1801 M. de la Luzerne donna sa démission d'évêque de Langres et fut un des évêques non-concordataires. Rentré définitivement en France après la seconde restauration, il reçut la barrette cardinalice le 24 août 1817 et participa plus que personne à la rédaction du nouveau concordat qui devait remplacer celui de 1801. Dans la Chambre des Pairs, dont il faisait partie, il s'éleva, en mai 1819, contre le refus de mentionner dans un projet de loi la répression des outrages faits à la religion.

M. de la Luzerne garda jusqu'à la date de sa mort, 21 juin 1821, la grande activité d'esprit dont il était doué. Nous avons de lui une *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion* plusieurs fois rééditée et traduite en italien; des *Eclaircissements sur l'amour pur de Dieu* 1815, des *Dissertations sur l'existence et les attributs de Dieu*, sur la *Loi naturelle*, sur *la Spiritualité de l'âme* et la *Liberté de l'homme*. M. de la Luzerne fournit en outre des articles de circonstance au *Conservateur* et à la *Quotidienne*. Les autres ouvrages recueillis par l'abbé Migne sont exclusivement théologiques (1).

II

L'évêque de Langres entreprit la défense du christianisme sur le terrain difficile de la tradition et de la théologie. Mais si

(1) Migne, six volumes 1855. — Il importe de mentionner les *Considérations sur divers points de morale chrétienne*, qui contiennent des chapitres à la fois philosophiques et théologiques, notamment ceux consacrés à exposer les enseignements de l'Eglise sur la *conscience*, la *foi* et la *grâce*. — La Luzerne publia aussi, en 1818, deux volumes de *Dissertation sur les églises* catholiques et protestantes, qu'on peut encore relire avec fruit.

toutes ses œuvres sont écrites sous l'inspiration des Pères et des théologiens dont les doctrines sont reconnues officiellement dans l'Église, cela n'empêche pas qu'il fasse une grande place à la philosophie et qu'il doive être compté parmi les restaurateurs du spiritualisme chrétien.

Jetons un regard en arrière : il nous permettra de comprendre l'originalité de l'œuvre à la fois philosophique et théologique que nous étudions.

Nous l'avons déjà indiqué, la restauration chrétienne à la fin du seizième siècle, s'effectua sur le terrain de la tradition et en conséquence de l'étude des anciens auteurs ecclésiastiques remise en honneur. Ce fut une renaissance *théologique* que celle représentée par le cardinal du Perron, saint François de Sales, Bérulle et Port-Royal.

La tactique des protestants, leur opposition à la méthode et aux procédés de la scholastique dégénérée, l'aversion des lettrés de la Renaissance pour le péripatétisme ergoteur, mais surtout la prétention exorbitante de fonder la Réforme religieuse sur le retour à la discipline de la primitive église, portèrent tous les partis à prendre la science patrologique et la tradition historique comme le champ commun de la lutte et de la discussion.

Mais à la fin du dix-huitième siècle, et au début du dix-neuvième, la situation des esprits n'était plus la même. Le philosophisme n'avait aucune prétention de réformer l'Eglise dans le sens du mieux ; il voulait simplement la supprimer par le ridicule, et Condorcet s'en est exprimé sans périphrase. Aussi le clergé français, avant la Révolution, connaissait peu ou point les Pères, et il pratiquait à peine la lecture des grands théologiens catholiques. Il lutta sur le terrain purement philosophique et critique, et encore quelle philosophie et quelle critique ! Ni Voltaire, ni Rousseau, ni les encyclopédistes n'étaient hommes à tolérer un genre de littérature et de doctrine qui rappelât les beaux âges de l'éloquence ou de la science chrétiennes. L'abbé Bergier et l'évêque de Nantes, M. Duvoisin, paraissent avoir voulu lutter sur ce terrain, mais ce fut sans succès. Ils passèrent tout au plus pour des érudits qui avaient consciencieusement perdu leur temps. De 1750 à 1800 on ne trouve pas une œuvre marquante propre à ramener les esprits dans la voie de la haute théologie et de la tradition.

Le premier mérite de M. de la Luzerne est d'avoir été un

savant patrologiste. Il est certain que s'il n'a pas laissé des études spéciales en ce genre, il connaissait parfaitement les œuvres des Pères et des grands docteurs. Durant son exil à Constance et à Venise jusqu'en 1814, il consacra une infatiguable activité à la défense religieuse sur ce terrain.

Dès ce moment, son genre de démonstration apolégétique montra une certaine plénitude de science acquise qui rappelle la précision dogmatique de Bossuet. Il procède aussi comme Suarez et Thomassin : mêmes divisions, mêmes subdivisions ; souvent encore il se contente de rajeunir les théologiens et les Pères en les traduisant.

Mais l'originalité de son procédé d'attaque contre l'impiété comparée à celle de ses contemporains, vient de sa profonde connaissance de la tradition écclésiastique ; si on regarde de près la variété, le choix, l'à propos des nombreuses citations qui constituent le fond de ses livres, on se convaincra de l'étendue de sa science. Benoît XIV, Bergier, Gerdil, saint Alphonse de Liguori et M. de la Luzerne ont été, à des titres différents il est vrai, mais avec une science égale, les représentants de l'école théologique en France et en Italie. Leurs écrits expriment les doctrines et les luttes de l'Eglise durant une période de soixante ans, pendant laquelle les événements aussi bien que les passions humaines semblaient conjurées pour consommer sa ruine.

Il est impossible de résumer l'œuvre du cardinal de la Luzerne, puisque toute son originalité consiste dans l'expression exacte, savante, raisonnée des doctrines les plus traditionnelles. S'il s'écarte de l'argumentation ordinaire, c'est pour soutenir avec plus de faveur une opinion déjà soutenue et pour renouveler des arguments déjà connus.

Mais ses mérites sont incontestables si l'on considère qu'il a ramené le clergé à l'étude des questions fondamentales du christianisme ; si l'on admet que c'est accomplir un progrès et rendre un grand service aux contemporains que de mettre à leur disposition la science écclésiastique en l'appropriant à leurs besoins actuels, en l'exprimant en un français aussi élégant que le comporte ce genre d'étude.

Les travaux de M. de la Luzerne embrassent les grandes questions de la théologie et de la philosophie : l'existence et les attributs de Dieu, l'excellence et la vérité de la religion,

l'immortalité et la spiritualité de l'âme, la loi naturelle et la loi révélée.

Ses *Dissertations* ont été longtemps classiques dans les grands séminaires et nous ne voyons pas pourquoi on ne continuerait pas à les faire lire. On a eu raison d'écrire, à ce sujet, « qu'elles sont très propres à former le jugement des jeunes philosophes, à leur inspirer cette modération de langage, ce bon ton qui empêche la contradiction de blesser l'adversaire et qui le persuade à mesure que les arguments le convainquent (1) ».

La Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu est un véritable traité et la plus substantielle théodicée qui ait été écrite par un théologien de ce siècle. En effet, il n'y a qu'un théologien qui soit capable de toucher avec tant d'aisance à des questions si complexes et si subtiles.

Nos beaux esprits rationalistes sont trop souvent peu exigents sur les problèmes fondamentaux de la théodicée. Demandez-leur, par exemple, ce qu'ils pensent des problèmes de la prédestination, du mal moral et du mal physique ; demandez-leur par quelles raisons ils accordent la Providence, à laquelle ils croient peut-être encore, avec les faits de l'inégalité des conditions, le péché, le mal en général ; comment la sagesse et la justice divines peuvent se concilier dans le dogme de la création et de la conservation.

Il nous semble que la théologie chrétienne est plus apte qu'aucune philosophie à soulever des thèses et des questions qui échappent aux penseurs cantonnés dans la sagesse rationaliste. Le christianisme a élargi la théodicée naturelle, comme il a agrandi et élargi la conscience morale. Ses observations, disons plus, ses prétentions à la vérité absolue en matière religieuse l'ont encouragé à creuser les problèmes qui tourmentent le génie humain. Profitant du surcroît de lumière qui lui vient de la révélation, le théologien marche d'un pas sûr et hardi ; il n'a ni les timidités, ni les défaillances du philosophe obligé de suivre le fil ténu et fragile de la raison qui doute toujours.

Je suis convaincu qu'un homme de bonne foi, M. Jules Simon par exemple, serait surpris, en lisant le cardinal de la Luzerne, de lui trouver des idées qu'il n'avait pas soupçonnées en théodicée. Pour tout dire sur l'existence et les attributs de Dieu, il

(1) Voir l'excellente préface de l'édition Migne.

ne suffit pas, comme on l'a fait trop souvent de nos jours, d'étudier l'idée de Dieu, d'en dégager quelque définition psychologique qui serve de base à la thèse métaphysique fondée sur le concept de l'infini ; il ne suffit pas d'exposer quelques idées claires, quelques faits primitifs de la conscience, quelques affirmations de l'intuition et de l'entendement pour être en droit de dire : J'ai la connaissance de Dieu et de ses attributs.

Bien plus étendus sont les problèmes étudiés par les docteurs et M. de la Luzerne en particulier. C'est une précision vraiment mathématique que la leur. Ils mettent en jeu toutes les ressources d'une argumentation, il est vrai, parfois fatigante, mais toujours ingénieuse et profonde. Leurs traités, où manquent généralement les allures dégagées de la rhétorique moderne, rachètent leurs mérites par une remarquable clarté logique et la netteté des distinctions dialectiques. Je le sais, les intelligences préparées par des études spéciales les abordent seules volontiers, mais quand elles s'y appliquent, quels progrès ne font-elles pas ?

De même, il ne faudrait pas que notre langue philosophique perdît les qualités que lui communiquèrent les théologiens dont M. de la Luzerne a été le continuateur et l'émule. Depuis saint François de Sales la théologie catholique s'exprime volontiers en français, comme le spiritualisme depuis Descartes. Les idées et les thèses consacrées n'ont qu'à gagner à être exposées en un style aussi naturel et ausi sobre qu'est celui du génie de notre langue nationale.

III

Tels sont les mérites extrinsèques de l'œuvre du cardinal de la Luzerne. De toute son exposition dogmatique nous ne voulons rappeler qu'une question, qu'il nous semble avoir supérieurement traitée.

Après le criticisme déiste du dix-huitième siècle les théologiens catholiques comprirent plus exactement que jamais les rapports nécessaires qui existent entre la foi et la raison, entre la

révélation et la philosophie humaine. Ils mirent tous leurs scrupules à faire la part exacte de la nature et de la grâce ; ils accordèrent à l'une ce qui lui revient par droit de création et revendiquèrent ce qui est le domaine réservé du surnaturel chrétien.

J'estime qu'on ne peut jeter plus de lumière, ni faire preuve d'un plus grand esprit d'observation morale que M. de la Luzerne, quand il écrit : « Les déistes rejettent toute révélation comme inutile. Je dois expliquer dans quel sens nous prétendons que la révélation est non seulement souverainement utile, mais nécessaire.

« On ne peut pas affirmer que la révélation soit nécessaire purement et simplement, soit relativement à Dieu, soit relativement à l'homme. Elle n'est ni une dette du Créateur, ni, comme la loi naturelle, un appendice de la nature humaine. Dieu, infiniment puissant et pleinement libre, avait certainement le pouvoir de nous donner une connaissance plus ou moins étendue des vérités religieuses ; il pouvait nous réduire à ce que la raison nous fait découvrir de ces vérités. Mais dès qu'il a voulu que nous connussions des vérités qui sont au-dessus de notre raison, il a été nécessaire qu'il nous en instruisît autrement que par notre raison, c'est-à-dire qu'il nous donnât un enseignement positif. En ce sens la révélation est nécessaire : elle est nécessaire non d'une nécessité absolue, mais hypothétique ; elle est nécessaire par rapport à Dieu, d'après sa volonté que nous ayons de ses dogmes et de ses préceptes une connaissance plus ample que celle qui nous vient par les lumières naturelles : elle est nécessaire à nous, pour connaître les dogmes et les préceptes que nos lumières naturelles n'ont pas la force de nous découvrir. Je joins aux dogmes les préceptes : d'abord, comme je l'ai observé, parmi les préceptes moraux naturels, il y en a qui sont des conséquences éloignées des premiers principes ; ils exigent pour être aperçus des raisonnements trop compliqués pour beaucoup d'hommes, qui d'ailleurs ne sont pas à portée d'en être instruits par d'autres hommes, à raison de leurs occupations continuellement nécessaires à leur subsistance : il est évident que pour ces hommes et sur ces préceptes la révélation, qui tranche toutes les réflexions, est nécessaire. Ensuite, il est possible qu'à tous ces préceptes naturels Dieu veuille en ajouter d'autres, que la raison ne puisse pas, sans secours, découvrir. Relativement aux premiers principes de la loi naturelle, la révélation n'est pas également néces-

saire ; mais, même sur ces points, elle est d'une très grande utilité : elle les enseigne d'une manière plus prompte et plus claire que la raison par ses réflexions ; elle les fixe et empêche les erreurs où l'esprit humain, livré à lui-même, pourrait tomber ; elle confirme les motifs d'observation que la raison présente, les éclaircit, les corrobore de son autorité, et en ajoute de nouveaux plus puissants encore (1) ».

Les lignes précédentes, qu'on fera bien de relire pour en saisir toute la portée, touchent aux problèmes des rapports de la raison et de la foi. Montrons-en l'importance capitale.

Le rationalisme, que critique ici le cardinal de la Luzerne, est l'attitude et le système des philosophes qui nient le *Surnaturel* comme *incompatible* avec les données rationnelles et comme ne trouvant pas, dans nos facultés intellectuelles, la preuve *directe* de sa réalité.

Il faudrait cependant bien comprendre par quels arguments la thèse orthodoxe peut être justifiée.

D'abord, historiquement parlant, la philosophie est postérieure à la théologie et aux religions ; et on ne voit pas qu'elle l'emportera jamais sur elles. En outre, il est constant que la raison n'a pas trop perdu à s'éclairer aux lumières que donnent la foi et l'esprit religieux. Ses vues y ont gagné en profondeur et en largeur. Les théologiens de toutes les générations et de toutes les latitudes ne sont-ils pas les vrais docteurs de l'humanité ? Ils ont connu, aimé et servi ses plus grands intérêts moraux ; leurs doctrines ont été généralement la base des institutions sociales.

De même, en se plaçant à un point de vue plus chrétien, la Révélation et le Surnaturel sont des faits historiques ; ils ne peuvent et ne doivent être démontrés que comme tels. Voilà comment les dogmes de la Création, de la Rédemption, de l'Incarnation et de la Grâce ne peuvent pas être déterminés *a priori* ni intuitivement, selon l'hypothèse rationaliste de Kant (2). Le surnaturel ne s'invente pas idéalement, car il est, il doit être par nature, au-dessus du génie humain. Il s'harmonise simplement avec nos pensées et couronne leur ensemble.

(1) *Dissertation et Lettre pastorale sur la Révélation.*
(2) *La Religion dans les limites de la raison,* 1842.

Le cardinal de la Luzerne s'est donc placé au-dessus des critiques du Déisme et du Kantisme en soutenant, le premier, dans les temps modernes, que la Révélation n'est pas nécessaire. En effet, on ne saurait lui fixer aucune nécessité psychologique, elle n'est ni réfutable ni démontrable métaphysiquement parlant. Mais on peut constater ses convenances éminemment philosophiques et son authenticité historique ; ce qui est différent et qui suffit.

Le fait qu'il y ait dans le monde des religions est un argument décisif qui démontre l'existence d'un ordre supérieur de pensées et d'aspirations. La nature, la philosophie humaine n'ont pas de proportions avec l'Infini, le parfait, le souverain Bien ; elles n'autorisent en rien ni la prière, ni l'adoration, ni l'espérance éternelle, sentiments dont l'ensemble constitue la Religion en général. La Religion dépasse donc, dans son origine comme dans sa fin, les données naturelles. La raison la constate et la justifie. Le rationalisme ne peut que rester à court quand il s'agit d'interpréter toute sa valeur morale et philosophique.

Le surnaturel, considéré dans le sens le plus élevé du mot, est la catégorie des divines aspirations qui dépassent la terre et les facultés humaines. Le surnaturel dépasse la raison, non pas en tant qu'il serait incompréhensible, inintelligible, par conséquent inutile ; non, c'est le contraire qu'il faut dire, puisque le surnaturel révélé s'applique parfaitement — l'expérience des siècles chrétiens l'affirme — sur l'ensemble de nos facultés intellectuelles, morales et esthétiques. Il les dépasse dans le sens de la déduction et de l'invention, c'est-à-dire que l'esprit humain ne peut que soupçonner le *surnaturel*, le pratiquer et le comprendre dans une certaine mesure une fois entré dans l'âme. Mais il ne peut en aucune façon l'inventer ni le dégager de ses propres principes.

Cette remarque fait précisément « la nécessité hypothétique », selon le mot de M. de la Luzerne, de la révélation.

Quand le rationalisme incrédule déclare que la révélation est inutile ou incompréhensible, il tombe dans une erreur que refutent les faits de l'expérience.

M. de la Luzerne posait sans détour cette question : Quelle est donc l'autorité de la philosophie ? « En premier lieu, dit-il, la philosophie put bien autrefois agrandir le cercle de la morale natu-

relle, par la découverte de quelques vérités nouvelles; mais il a été, il sera toujours au-dessus de son pouvoir d'en corroborer l'empire, d'en renforcer la sanction. Le philosophe propose les idées d'ordre et de justice, il ne les érige pas en devoirs; il indique les vertus, il ne les commande pas ; il exhorte à les pratiquer, il ne l'enjoint pas; il fait voir le danger des passions, il ne les proscrit pas ; il peint la difformité du vice, il ne le condamne pas. Précepteur et non législateur, il instruit toujours et n'ordonne jamais ; il ouvre une école, mais il n'élève pas un tribunal ; il donne des leçons, mais il ne dicte pas des préceptes ; il pourra parvenir à l'autorité de persuasion, s'il en a le talent ; mais tous ses efforts ne lui feront jamais atteindre l'autorité de commandement. »

Voilà pour l'autorité insuffisante de la philosophie ; ce qui suit montre que le défaut d'organisation la condamne à n'avoir qu'un empire précaire sur les masses.

« En second lieu, de ce que le philosophe ne peut qu'enseigner et non prescrire, de ce que la voie de la discussion est la seule qu'il puisse employer, et non celle du précepte, il résulte qu'il ne peut avoir même l'autorité de persuasion que vis-à-vis d'un petit nombre de personnes. Ses leçons ne peuvent être reçues que par ceux qui ont assez de loisir pour les suivre, assez de lumière pour les comprendre, assez de sagacité pour entrer dans des raisonnements abstraits. Ainsi la majeure partie, la presque totalité du genre humain est étrangère aux enseignements philosophiques ».

Le cardinal de la Luzerne est encore dans le vrai quand il se raille de la division irrémédiable des opinions philosophiques.

Qui lui reprocherait le tableau exact, écrit avec calme, des turpitudes de la pensée incrédule ? Au moment où il écrivait, le philosophisme ne fut-il pas, durant cinquante ans, le scandale de l'humanité ? « En troisième lieu, pour acquérir aux philosophes de l'autorité, il faudrait au moins qu'ils fussent réunis dans un même enseignement. Mais, lorsque sur les points les plus essentiels je les vois tous se contredire, quelle puissance puis-je leur attribuer ? Quel droit a un philosophe de me prescrire des devoirs, que n'ait pas le philosophe son compétiteur ? Je contemple toutes les sectes philosophiques divisées d'opinions, se combattant avec acharnement, chacune d'elle ayant ses doc-

teurs, ses partisans, ses disciples, ses adversaires. Des discussions contradictoires, des disputes interminables, des querelles amères, voilà où on prétend me faire trouver l'autorité qui doit me régir. Philosophes anciens, prétendus philosophes modernes, qui vous arrogez le droit de dicter à la terre tous les préceptes de la loi naturelle, si vous voulez me soumettre à votre autorité, commencez donc par convenir à qui de vous je dois obéir. Je ne puis pas être assujetti en même temps à des préceptes contradictoires. En aspirant tous à la puissance, vous me montrez qu'aucun de vous n'en est revêtu ; et pour me soustraire au joug que vous prétendez m'imposer, il suffit de vous opposer les uns aux autres »

Pour nous, spiritualistes, il est bien évident que la foi naturelle en la Providence et en la Création divine implique, en quelque manière, la foi en la Révélation.

L'homme est surtout inquiet du côté de ses intérêts suprêmes. Son origine, sa destinée, sa vie actuelle sont autant de questions qu'il se pose dans le silence de sa conscience. Le court espace de l'existence, ses péripéties, le côté tragique et douloureux qui prédomine dans les actes de notre passage sur la terre nous poussent à jeter les regards vers le ciel, qu'y cherchons-nous ? la certitude, la vérité !

Et Dieu ne les aurait pas mises à notre portée ? et au milieu de tant de préoccupations exigées par notre rôle de créature faible, nos gémissements ne rencontreraient qu'un Dieu muet, l'indifférence accablante d'un créateur dépourvu d'entrailles paternelles ! L'ordre des choses en tout si harmonieux, se romprait brusquement dès qu'il s'agit d'en fixer le but et la fin ; il aboutirait à une effrayante énigme, éminemment propre à désoler l'humanité faite apparemment pour le bien, la vérité, la justice !

« Non, s'écrie, M. de la Luzerne, tous les efforts de l'esprit humain pour s'imposer à lui-même des lois ne servent qu'à lui prouver son impuissance, et le besoin qu'il a d'un maître, mais d'un maître qui, en lui parlant avec empire, l'instruise et le domine à la fois, lui apprenne ses devoirs en les prescrivant, lui fasse connaître les vertus en les ordonnant, lui montre les vices en les condamnant, et qui rende à la loi naturelle, avec sa pureté défigurée, son autorité méconnue. » — « Ce maître si nécessaire au genre humain, Dieu a daigné l'être ! Un livre

sacré, dicté par lui-même, est ouvert devant tous les hommes. Tout âge, tout sexe, tout état, toute condition, lit dans nos saintes écritures l'universalité de ses obligations et la loi éternelle qui lui est imposée. Dieu y présente à nos regards la morale dans toute son intégrité, dans toute sa pureté ; il nous la montre telle qu'il la voit lui-même ; il nous la prescrit revêtue de toute son autorité ».

Ce langage et cette doctrine n'ont qu'un défaut, le défaut des choses excellentes, c'est de n'être pas entendus de tout le monde : *non omnes capiunt illud.* Mais l'Église peut montrer ses saints illustres ou obscurs ; elle peut montrer les générations qu'elles a instruites, les pensées et les écrits qu'elle a inspirés, les œuvres de bienfaisance qu'elle a suscitées, les institutions sociales qu'elle a fondées. Est-ce que tout cela ne découle pas de la science révélée ? est-ce que tout cela n'est pas précisément la vie spirituelle inspirée par Dieu ? quel philosophe est en droit d'exiger, même humainement parlant, des témoignages plus éclatants ?

IV

Mais il ne suffisait pas à M. de la Luzerne de montrer l'insuffisance de la raison humaine, il rappelait en outre les avantages réels de la révélation chrétienne : « Cette autorité de la loi révélée devient plus imposante encore, plus vénérable, plus irréfragable par les motifs dont son auteur l'a munie, qui sont les plus puissants et les plus efficaces pour porter l'homme à la vertu. Et ce qu'ils ont de plus digne encore de toute notre admiration, c'est la sagesse profonde avec laquelle ils sont proportionnés à la nature humaine. Il n'y a pas d'homme qui, en les méditant n'en trouve qui lui conviennent spécialement, qui soient analogues à son esprit, attempérés à son caractère. Notre révélation anime l'âme ardente de ses magnifiques promesses ; écrase l'âme farouche et indocile de ses épouvantables menaces ; élève l'âme noble et généreuse par les idées de la noblesse de son origine, de la dignité de sa nature, de la grandeur de ses destinées ; touche l'âme sensible et reconnaissante par le souvenir et par l'espoir des immenses bienfaits de son Dieu ; excite

l'âme timide par la certitude des secours puissants de la grâce soutient l'âme faible et pusillanime par la contemplation du divin modèle et par les exemples de ses saints. Et tandis que chacun de ces motifs agit avec une force particulière sur les divers individus, il n'en est aucun qui ne puisse être aisément saisi par la totalité des hommes : quoiqu'ils agissent différemment sur chacun, ils sont à la portée de tous (1) ».

Cette page contient une idée nouvelle dans l'apologie chrétienne. M. de la Luzerne avance que les dogmes révélés sont *analogues* et parfaitement *attempérés* à la nature humaine. L'importance de cette vue n'échappera à personne.

C'est une habitude chère aux rationalistes de déclarer, sans autre preuve, que les dogmes chrétiens se tiennent en l'air, qu'ils n'ont aucune harmonie avec l'entendement, qu'ils sont autant de superstitions sans correspondance avec les facultés et les inclinations humaines qu'ils prétendent diriger. Ces affirmations déclamatoires, contredites par l'expérience de dix-huit siècles chrétiens, devaient être réfutées par une thèse particulière.

Leibniz, qui lisait les docteurs du moyen âge et les premiers apologistes, qui prévoyait mieux que personne en son temps les prochaines audaces du rationalisme incrédule, a écrit le beau *Discours de la conformité de la raison et de la foi*. Le puissant génie qui conçut le système de l'harmonie préétablie vit très juste dans cette question qui touche à la philosophie et à la théologie. Il se plaça au point de vue exclusivement rationnel (2), lequel était d'ailleurs celui de son siècle.

La révélation, pensait-il, présente des dogmes — Trinité, Création, grâce des sacrements, etc. — que la raison commente, justifie, interprète et dont elle saisit les termes autant que l'image en elle-même. Donc, concluait Leibniz, il y a entre la raison et la révélation une « conformité certaine ».

M. de la Luzerne se place sur le terrain plus moderne de la

(1) *Dissertation sur la Révélation.*

(2) Ici rationnel ne signifie pas rationaliste, comme on est souvent tenté d'écrire. Le P. Malebranche, dans les *Conversations chrétiennes* et dans ses *Méditations*, a cherché les convenances *rationnelles* des dogmes révélés. C'est dans ce sens restreint que nous nous servons souvent de cette expression.

psychologie. Il professe que les sentiments et les inclinations humaines, l'amour, l'espérance, la foi, la crainte, la justice, la charité, l'idéal et le merveilleux esthétiques, les idées morales du devoir et du droit, le concept de la perfection, les aspirations de la prière, de l'adoration, le culte en général, trouvent précisément leur aliment désiré dans la pratique du christianisme.

Entre la foi révélée et l'âme toute entière il y a donc une *analogie* et une conformité de *tempérament*.

Nous partageons ces vues profondes. On pourrait même dire qu'elles forment, en faveur des dogmes chrétiens, une démonstration psychologique.

Cette démonstration ne répond-elle pas au besoin de notre génération si versée dans la pratique de la conscience réfléchie ? Mais, j'en conviens (1), pour en saisir toute la valeur, il faut être déjà chrétien ; il faut sentir par soi-même la convenance intime de la nature avec la grâce ; il faut éprouver dans le recueillement les attraits du surnaturel qui élèvent et fortifient l'humanité.

Quand le P. Lacordaire écrivit les *Lettres à un jeune homme*, pourquoi son livre trouva-t-il tant d'écho dans les âmes ? C'est que précisément la sienne était imprégnée du génie divin de la spiritualité ; c'est que son *tempérament* était devenu le tempérament de la grâce. Le fait que l'impie et l'indifférent ne *sentent* pas Dieu ne prouve rien, sinon que la vie spirituelle est éteinte en eux ou qu'elle n'est pas éveillée.

M. de la Luzerne termine la *Dissertation sur la Révélation* par une remarque qui, bien comprise, résout les objections ordinaires de la critique rationaliste : « La Révélation, dit-il, pour que son origine divine soit connue, exige un examen ; et nous avons vu que, de concert avec la raison, non seulement elle le permet, mais qu'elle le recommande, et de plus le règle et le dirige. Mais quelle différence entre la discussion de ce seul objet et celle de tous les dogmes et de tous les préceptes ! D'un côté, c'est un point unique à vérifier : Dieu a-t-il parlé ? de l'autre, ce sont autant de questions abstraites à traiter, qu'il

(1) Voir à propos des objections *pratiques* à cet argument apologétique les réflexions un peu absolues de Mgr Baunard : *Le Doute et ses victimes*, art. Biran et Schérer.

peut y avoir de points de doctrine et de morale. Jugez, d'après les absurdités et les contradictions des plus célèbres philosophes sur ces matières, combien elles sont épineuses quand elles restent abandonnées à la seule raison. »

Tel est bien le point capital dans la recherche de la vérité et de la certitude religieuses : Dieu a-t-il parlé ? Si oui, il faut, s'en rapporter à sa parole ; si non, il faut que la philosophie critique prouve que les générations chrétiennes et juives ont été victimes d'un effrayant malentendu !

Nous ne suivrons pas la critique moderne sur ce terrain historique. L'apologie contemporaine a répondu généralement aux mille et futiles objections de détail inspirées par le rationalisme allemand.

Nous pensons qu'il n'y a rien de nouveau dans les prétentions les plus récentes de la critique. Le cardinal de la Luzerne, qui probablement durant son exil en Suisse, avait prévu les évolutions du protestantisme libéral et du criticisme, n'écrit-il pas : « Pour donner à son absurde assertion quelque vraisemblance, l'incrédule exagère les difficultés de l'examen de la Révélation. Afin d'y procéder régulièrement, il faudrait, selon lui, connaître toutes les religions qui occupent le monde, tous les écrits sur lesquels ces religions sont fondées ; s'assurer de leur authenticité ; posséder les langues dans lesquelles ils sont composés ; voir s'il n'y a point eu d'interpolation, de suppression, de falsification ; comparer les traductions aux originaux. Quel homme, dit-on, a le temps et les moyens de se livrer à cette immense discussion ! » (1)

Que la critique d'autrefois ressemble bien à celle d'aujourd'hui ! Même naïveté, même abstraction de la réalité, même défaut du sens de la vérité !

Il suffit d'exposer la vérité, elle-même fait son chemin. Voilà pourquoi les courtes pages qui forment la *Dissertation sur la Révélation* dureront plutôt que d'autres réfutations, où des théologiens controversistes et polémistes s'évertuèrent à suivre les incrédules pas à pas, dans le dédale ténébreux de leur science méticuleuse.

Suivons la méthode de la Luzerne avec le criticisme contemporain.

(1) *Dissertation sur la Révélation XXVII.*

Pour résumer, en un mot, une discussion qui touche si vivement aux intérêts communs de la philosophie et de la théologie, retenons cette réflexion pratique de M. de la Luzerne : « Notre raison est trop bornée pour nous faire connaître toutes les vérités de la religion naturelle et trop faible pour nous en faire pratiquer tous les devoirs. » De sorte que, même en se plaçant au point de vue du rationalisme correct et simplement indépendant, comme s'est montré celui du plus distingué éclectique, M. Jules Simon, la nature n'atteint pas toute la perfection désirable et dont elle sent les attraits intimes.

Entre la raison et la révélation, entre la philosophie des hommes et la théologie chrétienne, il ne s'agit nullement d'une lutte à outrance qui mettrait finalement l'une ou l'autre hors de combat. Quiconque élèverait une pareille prétention serait vite désavoué par l'autorité doctrinale de l'Eglise.

Mais il s'agit entre les deux puissances les mieux faites pour guider les âmes, d'une question de limites et surtout de conciliation.

Toutes les deux ont des droits sur les hommes et sont appropriées pour faire leur éducation. En certaines questions mixtes, même ces droits sont égaux ; en d'autres plus spéciales elles doivent se prêter mutuellement assistance et aide ; c'est du moins leur honneur contre le scepticisme et le rationalisme exclusifs ; c'est leur seul moyen de défense contre l'incrédulité et l'athéisme.

En aucun temps le philosophe spiritualiste ne doit perdre de vue les enseignements révélés ; en aucun temps non plus le théologien ne peut faire abstraction de sa raison pour recevoir, interpréter, exposer les dogmes et saisir les convenances intelligibles des mystères. Dans l'acte de foi, la soumission de la raison n'est pas l'abstraction de la raison, mais c'en est, selon Saint-Paul, « l'obéissance raisonnable. »

Pour quiconque écoute la voix intérieure — la conscience du bien — il est certain que nous gémissons dans un état moral où nos aspirations sont à l'étroit. Sans cesse nous voudrions le mieux et le mieux désiré trouve un adversaire quotidien en nous-mêmes. L'idéal du souverain bien, si grand, si ouvert à certaines heures de la vie, si attrayant pour les hommes dont la conscience est pure, s'obscurcit dans les tendances basses de la nature elle-même. La morale humaine n'atteint donc

pas tout ce qu'elle désire, ni même tout ce qu'elle peut dans les limites de son ordre.

De même, si nous faisons taire la raison du doute, propre au critique, au philosophe blasé, dont les déceptions doivent être d'ailleurs très poignantes, que se passe-t-il au dedans de notre âme, aux heures de réflexion et de retour sur nous-mêmes ?

Nous voulons avoir la *certitude de la foi absolue*, c'est là un fait psychologique qui se manifeste avec une intensité extraordinaire dans la génération contemporaine et dont Châteaubriand Byron, Gœthe, Léopardi, Schopenhauer, de Vigny, de Musset ont attesté éloquement les cruelles angoisses.

Le philosophisme moderne n'a pas remplacé la foi, mais il a montré ce qu'il en coûte aux hommes qui prétendent s'en passer. « Les victimes du doute » se comptent par légion depuis Jouffroy jusqu'aux dernières pages inquiètes de M. Renan! L'homme cherche naturellement la certitude absolue dans les problèmes de la destinée, de l'origine, de la justice éternelle, de l'infini, de l'outre-tombe.

O sceptiques, vous aurez toujours mauvaise grâce de dire que ce sont là autant de « déceptions », de souhaits sans raison, de rêves sans réalité ; la vérité est que cet état d'âme est un phénomène universel, un besoin surnaturel ; nous souhaitons la certitude et la vérité dans notre cœur, c'est-à-dire deux choses que la nature ne peut donner : tel est la véritable antinomie des choses, tel est le point de vue par lequel, j'en conviens avec le scepticisme, l'ordre de ce monde paraît « désespérément boiteux et dérangé. »

Le Christianisme n'a qu'une prétention, à la vérité très grande puisqu'elle dépasse toutes les prétentions humaines : il s'offre au monde comme possédant le trésor de la certitude religieuse et de l'infaillibilité morale.

C'est bien son dogme général, c'est par là qu'il est réellement la rédemption et le salut des hommes, c'est ainsi qu'il peut se dire d'origine divine puisque toute religion vraiment céleste doit garder cette attitude surnaturelle pour prétendre à la confiance de l'humanité.

Le christianisme s'harmonise avec notre nature selon la loi du bien par rapport au mieux, du mieux par rapport au parfait et au surnaturel. Cette transcendance, essentielle à la révélation, lui permet de dominer la philosophie

sans l'anéantir ; elle ne l'absorbe pas plus que l'océan dont la surabondance forme les fleuves, qui, eux-mêmes reviennent l'alimenter. La base sur laquelle repose le surnaturel révélé c'est l'âme et ses facultés, mais la lumière idéale de l'âme, son attrait divin, le couronnement définitif de ses inclinations supérieures, c'est le christianisme.

Cette conclusion résume les avantages de la philosophie chrétienne sur la philosophie et le spiritualisme séparés.

L'une est guidée même au-delà de ses limites ordinaires sans qu'elle abdique ses procédés de contrôle, de témoignage, ses intuitions métaphysiques. L'autre est condamnée par l'exclusivisme du système rationaliste ou sceptique à tourner indéfiniment dans le cercle des vérités contingentes ; elle est exposée à tous les faux pas du savoir humain, à tous les retours sur lui-même de l'esprit d'invention, lequel ne cesse de reculer les limites de la science sans jamais les fixer. D'un côté les questions de morale, de foi et de destinée sont réglées à l'avantage de la conscience, qui est ainsi apaisée et consolée ; de l'autre toutes les questions restent des problèmes partiellement solubles, de sorte que les suprêmes intérêts de la conscience restent toujours en suspens.

VII

Le cardinal de la Luzerne a déjà vieilli. N'oublions pas que ses appréciations critiques et historiques sur les premiers siècles de l'Eglise, sur les religions païennes et orientales, sur l'authenticité des livres saints et leur intégrité, surtout ses idées sur le mariage et ses tendances gallicanes doivent être complétées ou même tout à fait réformées. Mais son œuvre reste excellente et durable dans la partie qui traite du dogme et de la morale chrétienne.

Il faudra encore près de quarante ans avant que l'Eglise de France trouve dans deux humbles professeurs de séminaire, l'abbé Thomas Gousset et l'abbé Bouvier, des initiateurs et des émules de M. de la Luzerne. C'est ainsi que nous pourrons étudier plus tard l'origine et l'esprit théologique des traités *Du Saint*

Esprit de l'abbé Gaume, de la *Divinité de l'Eglise* de M. de Salinis, de l'*Eucharistie* de M. Landriot, de la *Monarchie Pontificale* de dom Guéranger, et de bien d'autres œuvres remarquables. Mais il est très regrettable que ce mouvement théologique soit venu si tard.

Nous conseillons beaucoup aux hommes du monde, aux savants, aux lettrés, aux professeurs laïcs, d'étudier dans les œuvres de nos théologiens la doctrine authentique de l'Église s'ils ont à cœur de ne pas s'en tenir au peu qu'enseigne le catéchisme à cinquante centimes de leur première communion, aux sermons et aux conférences d'orateurs toujours incomplets. Les savants modernes ne savent que peu ou point du tout de théologie. Aussi, avec quelle facilité reproduisent-ils des opinions absolument inexactes, qu'ils ont retenues vaguement d'un livre ou d'une polémique de circonstance !

Ce manque de science théologique a eu, durant ce siècle, des conséquences bien malheureuses sur la direction morale et philosophique de notre génération. Voici une observation que nous avons faite souvent à la lecture des livres de nos contemporains. Prenez par exemple MM. Guizot, (Thomas-Henri Martin), Charles Jourdain ou Caro, pour ne citer que des défunts : il est évident, aux yeux d'un prêtre ayant passé quatre ou cinq ans au séminaire, que ces écrivains ont lu quelque traité de théologie catholique. Leur réserve, leur ton général, leur prudence dans les questions où la politique, la critique et la philosophie se rencontrent avec les dogmes chrétiens ne sont pas seulement l'effet d'une sympathie, mais ils sont surtout la conséquence d'une opinion réfléchie et d'une réserve délicate. On sent que ces écrivains sont prévenus et qu'ils savent, de science certaine, que la doctrine catholique ne doit pas être trouvée si facilement en défaut, comme le proclament aveuglément les adversaires légers et ignorants.

Prenons au contraire d'autres écrivains et des plus remarquables : Auguste Comte, dans la première période de sa vie, Victor Cousin, Jouffroy, Hugo, Littré, si l'on veut. Eh ! bien, s'ils ne se gênent pas pour parler de l'Église, du Christianisme, de ses dogmes, de ses institutions, Dieu sait avec quelle maladresse ils l'ont fait le plus souvent ! Leurs œuvres sont inspirées par l'esprit de parti, dit-on communément ; je veux l'ignorer, je ne veux même pas le soupçonner. Mais ce dont je

ne doute pas, c'est qu'ils aient jamais lu, à tête reposée, un seul livre exprimant bien la doctrine catholique.

Ils ont été premièrement ignorants, puis, en second lieu seulement, ils sont devenus des adversaires. C'est là un préjugé personnel que je préfère au préjugé peu charitable qu'ils auraient été absolument dans la mauvaise foi.

C'est assez dire que la théologie catholique, dont Mgr de la Luzerne a si nettement esquissé les principaux traits, n'a pas occupé le rang qu'elle méritait en tant que science sociale. Elle est restée à peu près oubliée des hommes du monde et des savants ; elle s'est confinée dans les séminaires diocésains, et ainsi la science contemporaine s'est élevée, s'est agrandie sans la théologie, trop souvent même avec la prétention de lui être contraire. Nous n'hésitons pas à écrire que là est le plus fâcheux malentendu du dix-neuvième siècle !

VIII

Il entre dans le cadre de cette étude de rechercher les origines de ce mal.

Depuis François Ier, c'est-à-dire depuis que l'État a pris en main tantôt en partie, tantôt en totalité, le monopole de l'instruction et des grades, la France a compté des Faculté de théologie dans ses principales provinces.

On sait quel rôle prédominant ont joué la Sorbonne et ses légions de docteurs. Pour obtenir quelque bénéfice ecclésiastique, quelque titre un peu important, il fallait, sous l'ancien régime, présenter un diplôme. L'État et l'Église s'entendaient à merveille sur le chapitre de leur accord possible et nécessaire dans un pays catholique. Depuis longtemps il y avait donc en France une science cléricale à peu près *officielle* (1).

Mais l'histoire dit que de cet état de choses naquit le gallicanisme doctrinal et surtout le gallicanisme parlementaire. Inutile de rappeler dans quels excès cette hérésie tomba en 1764, et comment elle devint le ferment du schisme qui prit le nom d'Eglise constitutionnelle, en 1792.

Quand le premier Consul et le Saint-Siège s'engagèrent

(1) Voir *Le Clergé sous l'ancien regime*, de M. l'abbé Méric, 1890.

mutuellement sur les bases du Concordat de 1801, ils durent l'un et l'autre compter avec les exigences d'une situation très difficile, où le clergé assermenté prit rang à côté de la portion restée catholique ; ce fut encore un germe pernicieux qui engendra l'impossibilité de fonder immédiatement un centre d'enseignement théologique. Les susceptibilités doctrinales de l'Etat se manifestèrent durant la longue et difficile rédaction du Concordat. Des jansénistes intéressés, d'anciens parlementaires, des constitutionnels endurcis (1) enseignèrent de bonne heure au public ignorant tout ce que l'on peut tirer des principes de 1682.

Les soixante dix-sept *Articles organiques* sont bien l'appendice gallican du Concordat. Ils se traînent à sa suite avec les prétentions déclarées des plus mauvais jours de l'ancien régime. La liberté doctrinale de l'Église fut entravée dès sa restauration. Les articles organiques, qui ressemblent à autant d'arrêts d'une police soupçonneuse, déclarèrent nulle toute bulle, toute encyclique émanant de Rome ; ils prohibèrent immédiatement la publication des documents pontificaux sous le prétexte spécieux que *l'Etat a le droit de pourvoir seul à ses besoins spirituels* ; ils empêchèrent la pensée catholique d'atteindre rapidement sa plénitude en France et de participer aux lumières venant du centre même de l'Église.

Il faut encore tenir compte d'un autre fait, qui est en partie la conséquence de ce que nous venons de dire : Le Concordat, qui établissait les grands séminaires, qui les multipliait même, ne parlait ni des facultés, ni des grades de théologie. La Sorbonne, longtemps foyer de la science ecclésiastique, ne fut rétablie que longtemps après dans des conditions très peu favorables. La pénurie des sujets et des vocations ne permit pas de poser des conditions, comme le doctorat ou la licence pour l'accès des cures et des autres postes de l'Église devenus ouverts à tous, et dont l'importance autant que le nombre furent considérablement diminués en comparaison de ceux de l'ancien régime.

De plus, pendant de longues années, les études des séminaires durent être écourtées ; les professeurs distingués devinrent rares, étant donnée la multiplicité des centres nouveaux d'instruction cléricale.

(1) Daunou, Agier, Tabaraud, Lanjuinais, Camus, Montlosier.

Sous l'Empire et la Restauration, le clergé fut plus que jamais soucieux de son rôle, mais il poursuivit la renaissance chrétienne sur le terrain de l'enseignement classique et il s'appliqua exclusivement à l'éducation des jeunes générations. C'est ainsi que la plupart des prêtres éminents, laissant de côté les études particulières, devinrent fondateurs ou chefs d'institutions, principaux de collèges, professeurs de philosophie ou de rhétorique dans les établissements impériaux et royaux (1).

Quant aux anciennes congrégations, foyers si féconds de science ecclésiastique, elles ne s'étaient pas restaurées. L'ordre des Jésuites seul était rentré en France au prix de grandes difficultés, et pour se consacrer seulement à l'enseignement secondaire. Les Bénédictins, les Eudistes, les Franciscains, surtout l'ordre de Saint-Dominique et les Prêtres de l'oratoire ne donnèrent réellement signe de vie que fort longtemps après 1830, Saint-Sulpice n'avait que le temps de former d'excellents directeurs, pour les séminaires qui se multiplièrent chaque année à partir de 1822.

Sous la Restauration, le progrès et la réputation des sciences ecclésiastiques furent frappés de discrédit, par l'opposition libérale et universitaire.

La Mennais, qui, en réalité, n'était pas théologien, exagéra toutes les thèses catholiques. Son dogme était que le catholicisme devait être « la seule religion de l'État » (2) et qu'en dehors de ce dogme politique et religieux, « toutes les institutions de l'État n'étaient que d'abominables hérésies ». Il faut dire que le fougueux abbé n'était pas seul et que les ultra-royalistes le suivaient fidèlement dans cette voie hardie (3).

Le clergé, comme l'attestent les titres des articles parus alors dans *l'Ami de la Religion et du roi,* dans le *Mémorial catholique*, dans le *Défenseur*, dans le *Drapeau blanc*, dans la *Quotidienne* et bientôt dans *l'Avenir* luttait uniquement pour son droit d'existence légale dans la société française. La réinstallation des évêques non concordataires après 1814, les débats pour

(1) Cf. *M. de Boulogne,* 1886, par l'abbé Delacroix, ch. XI. — *Vie de l'abbé Nicole,* recteur d'Académie, par l'abbé Frappaz, 1857.

(2) Cf. *La Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, 1826.

(3) Cf. les articles du *Drapeau blanc.*

la rédaction d'un nouveau concordat en 1817, les projets de lois sur le sacrilège et les congrégations de femmes, indiquent ses préoccupations de rentrer dans les anciens privilèges accordés à l'Eglise.

Toutes ces polémiques absorbèrent l'attention et l'activité des esprits d'élite, et il en résulta une période d'agitation peu favorable aux études sérieuses.

L'autre courant d'idées, créé par La Mennais en faveur du catholicisme, religion officielle de l'État, eut précisément pour conséquence le contraire de ce qu'il attendait.

A partir de septembre 1822 (1), les professeurs de l'École normale, que les ministre de Charles X devaient destitués, se firent les champions éloquent de l'opposition philosophique faite à l'enseignement religieux. On n'a pas assez remarqué que le mot de ralliement de MM. Dubois, Cousin, Jouffroy fut, de 1824 à 1830, la guerre « ux dogmes qui finissent. » Que voulaient-ils dire ? Si non que la théologie avait fait son temps, qu'elle n'occuperait plus désormais son antique prépondérance dans l'éducation et l'instruction nationales !

Le clergé, bien qu'il fût mis en possession des postes de l'Université, bien que M. de Frayssinous en fut le grand-maître, était loin de pouvoir lutter avantageusement contre l'esprit rationaliste et libéral qui montait comme une marée envahissante. Si le prestige était en sa faveur, la préparation immédiate et scientifique lui faisait sûrement défaut.

Est-ce que ses principaux représentants ne sentirent pas eux-mêmes cette infériorité de position ? Le gallicanisme modéré de M de la Luzerne et de M. de Frayssinous indique que ces éminents évêques crurent bien faire en admettant les *idées moyennes* : ils comptaient apaiser l'opposition en sacrifiant aux deux parties extrêmes, à La Mennais utra-catholique et aux universitaires rationalistes ! Voilà ce qui explique comment ils repoussaient de l'état les congrégations non-autorisées et l'enseignement doctrinal émanant du Saint-Siège. Voilà comment ils songèrent, en 1824, à rendre à la Sorbonne ses anciens privilèges et le monopole des grades théologiques. Ils espéraient former peu à peu une génération imbue des idées politico-ecclésiastiques qu'ils pensaient être la vérité. Mais Rome,

(1) M. de Corbière supprima l'École normale qui devint bientôt l'École préparatoire, moins ses anciens professeurs.

qui bientôt allait condamner La Mennais et qui déjà condamnait le gallicanisme mitigé, refusa l'institution canonique à la nouvelle Sorbonne, « laquelle, affirmait le Ministre, serait la fidèle gardienne des anciennes maximes françaises (1) ».

A ces causes, qui concoururent à rendre difficile le dévelop- de la science théologique, ajoutez qu'à partir des ordonnances royales du 16 juin 1828, les petits séminaires furent réservés exclusivement à la formation des jeunes candidats aux grands séminaires diocésains ; que d'année en année les candidats sortants des écoles de l'État devinrent plus rares ; qu'il y eut une scission profonde entre l'esprit ecclésiastique et l'esprit universitaire, d'où émanent tous les diplômes pour les carrières sociales ; que cette division, à jamais regrettable dans ses conséquences permanentes, créa deux mondes inconnus l'un à l'autre, le jeune étudiant en théologie cloîtré dans le séminaire, et le jeune étudiant des nombreuses facultés de l'état laïc. L'un pieux, parfaitement formé à sa vocation, scrupuleusement ignorant du monde et de ses turpitudes. L'autre remuant, ne mettant aucun frein à toutes les libertés de la jeunesse oisive, mêlé à toutes les manifestations politiques et même révolutionnaires, se passionnant aux thèses de M. Cousin, aux déclamations malsaines de Michelet contre *le jésuite*, *le prêtre et la femme*, 1843-45, recevant deux éducations, celle de sa famille et de l'école, et celle de la rue ! Quel abîme entre ces deux mondes ! Quelle séparation à jamais fâcheuse pour les générations qui grandissent. Aucun clergé autre que le clergé français n'est resté la victime d'une si fatale situation !

L'impopularité de la science théologique et des connaissances ecclésiastiques vient de ces causes aussi complexes que nombreuses. On les voit, on les connaît et on gémit, tant les remèdes paraissent difficiles !

Abbé Ch. Denis.

Clermont (Oise)

(1) Discours du Ministre de l'intérieur lors de la pose de la première pierre du séminaire de Saint-Sulpice, 21 novembre 1820.

L'HOMME EST UN ÊTRE SOCIAL

Homo est animal naturaliter sociale
(SAINT THOMAS D'AQUIN).

Nunc multa quidem membra,
unum autem corpus.
(EP. S. PAUL AD COR. XII, 26.)

Dans quelles conditions l'homme a-t-il été placé sur la terre ? Dans quelle situation se trouve-t-il vis-à-vis de ses semblables? Il est indispensable d'examiner et de résoudre ces questions parce qu'évidemment de leur solution dépend la direction à donner à notre vie et par suite toute notre destinée.

Et d'abord, les rapports avec nos semblables sont-ils nécessaires ? J'observe que chacun invoque sa liberté, réclame son indépendance, se fait un point d'honneur de ne relever que de lui-même. La sagesse antique disait : fuyez la foule. Le christianisme refoulait au désert les âmes désabusées. De nos jours de bons chrétiens s'isolent de leur mieux afin de « faire leur salut ». Le dernier mot de la sagesse ne consisterait-il pas à cesser tout rapport avec ses semblables ? La chose vaut la peine d'être étudiée.

Je remarque tout d'abord que l'homme ne peut pas se donner la vie à lui-même et qu'il la reçoit sans aucune participation de sa part, d'un autre de ses semblables. La mère qui met au monde un enfant ne peut pas elle-même lui donner l'être toute seule. Il faut de toute nécessité qu'elle ait eu, dans des conditions déterminées, des rapports avec un homme. La nature de ces rapports est telle que, lorsqu'ils s'établissent, toutes les facultés des deux êtres qu'ils unissent tendent à leur faire enchaîner et combiner leurs deux existences.

Non seulement un attrait spécial et puissant leur fait trouver

une joie profonde dans la compagnie l'un de l'autre, mais la mère ne saurait guère subsister sans son époux. Dès qu'elle est enceinte, les soins qu'elle réclame augmentent, en même temps qu'elle devient plus incapable de se les procurer. C'est bien pis lorsque l'enfant est sorti du sein de sa mère. Toutes les forces de celle-ci, toute sa sollicitude, tout son temps ne sont pas de trop pour donner au petit être la nourriture et les soins que sa vie naissante réclame. Evidemment il faut à la mère, pour que son enfant puisse vivre et se développer convenablement, des secours constants. Elle ne pourrait pas se suffire à elle-même. Qui se chargera de ce devoir ? Vous n'avez pas à aller bien loin pour trouver l'homme qui acceptera cette corvée. C'est le père qui se présente ; il assumera cette tâche volontiers, avec joie ; que dis-je, il la réclame impérieusement, il assure que c'est son droit sacré et plein d'agrément, à l'exercice duquel son bonheur lui-même est attaché. Rares sont les hommes qui ne voient pas, qui ne sentent pas les choses de cette manière, et lorsqu'il s'en trouve, on dit qu'ils sont *dénaturés* ; ils sont hors des lois de la nature, hors du plan de la Providence.

Je ne me suis donc pas donné la vie à moi-même. Je ne l'ai reçue que parce que d'autres êtres s'associant, m'ont engendré. Et ceux qui m'ont engendré avaient, eux aussi, reçu la vie d'autres êtres semblables, qui la tenaient d'autres encore, et ainsi de suite, en remontant à des milliers d'années, jusqu'au premier homme que Dieu plaça sur la terre pour être le père du genre humain, c'est-à-dire le père de tous les pères. En sorte que le sang qui coule dans mes veines est celui de mon père et celui de ma mère, et aussi celui d'Adam, et aussi celui de tous les hommes et celui de toutes les femmes qui relient mes parents avec Adam et Ève par une suite non interrompue de générations. Mon père et ma mère, facteurs indispensables de ma vie, se rattachent à Adam et Ève par des lignes qui font probablement, au sein de mille peuples, d'immenses ciconvolutions, de telle sorte que leurs arbres généalogiques combinés atteignent par des branches assez rapprochées une partie considérable du genre humain. Le genre humain est donc mon père non seulement par la ligne qui me relie à Adam, mais par la masse d'existences où se sont allumées et combinées les milliers d'existences d'hommes et de femmes auxquelles remontent mon père et ma mère par leurs ancêtres successifs.

De même, par mes enfants, je me rattache déjà, en espérance et en certitude, aux générations futures pour lesquelles je serai un anneau insupprimable de la chaîne des temps passés.

Je constate déjà que ma vie n'est pas à moi; je n'en suis ni l'origine, ni le terme, ni la cause productive, ni la cause finale. Ainsi, quant à la transmission de la vie, l'humanité m'apparaît comme un tout, formé, il est vrai, de parties distinctes, mais de parties liées entre elles par une solidarité incontestable. Poursuivons notre étude.

N'ayant pas pu me donner la vie, puis-je au moins me la conserver ? La chose la plus nécessaire à cette conservation, c'est la nourriture. Chaque jour j'en absorbe une certaine quantité ; d'où me vient-elle ? Voici, par exemple, un morceau de pain. Ce pain, je ne l'ai pas pétri ni fait cuire. Le boulanger de qui je le tiens est donc un des facteurs de ma nourriture. Le fait que je l'ai payé importe peu. Si, au moment de me mettre à table, on m'avait servi, au lieu de pain, quatre ou cinq pièces de cuivre qui représentent sa valeur, cela n'eut fait aucunement mon affaire, et je n'eusse pas dîné. Le boulanger, en me facilitant le dîner, a donc contribué à la conservation de ma vie. Mais le boulanger lui-même n'eût pu me fournir le pain, s'il n'avait eu un pétrin et divers ustensiles pour le pétrir, un four pour le cuire, etc. Le menuisier qui a fabriqué le pétrin, le maçon qui a bâti le four sont des facteurs incontestables du pain que j'ai mangé. Mais le menuisier n'a pu faire le pétrin sans instruments ni matières premières. Il lui a fallu d'abord des planches. Ces planches ont été fournies par des scieurs de long qui, ayant contribué ainsi à faire le pétrin, sont évidemment encore des facteurs du pain que je mange. Les planches du pétrin ont été empruntées à des arbres qui vraisemblablement ont été plantés par quelqu'un, lequel par lui-même ou par ses descendants a protégé leur existence et réglé leur coupe au point de maturité. Ces propriétaires ou agents forestiers ont travaillé, sans le savoir, pour que mon boulanger eût un pétrin et pût me donner du pain. En le mangeant je ne puis les oublier, car je leur dois quelque chose en sus de l'argent qu'ils ont reçu, l'argent ne faisant rien tout seul. Le menuisier qui a fait le pétrin s'est servi de scies, de rabots, de ciseaux, de tarières, de marteaux et autres outils dans lesquels le fer entre pour une part plus ou moins considérable. Sans ces

outils, le pétrin, où s'est fait mon pain n'existerait pas. Les forgerons qui ont fait ces outils ne sont pas non plus étrangers à mon pain ; je leur dois de la reconnaissance. Mais les forgerons n'ont pas trouvé le fer qui est entré dans ces outils comme on trouve de l'eau au bord de la mer ou de l'air à la surface de la terre. Ils l'ont reçu de fonderies ou hauts-fourneaux où travaillent généralement de nombreux ouvriers. Ces hauts-fourneaux eux-mêmes ont besoin de matière première, c'est-à-dire de minerai. Le minerai est extrait habituellement des profondeurs de la terre par des ouvriers qui travaillent péniblement au milieu de nombreux dangers. Pour arriver à ces profondeurs, il a fallu faire de longs et nombreux travaux préparatoires, creuser des puits, ouvrir des galeries, étayer des voûtes branlantes, épuiser des sources qui inonderaient tout, établir des voies, etc. On en a extrait du fer qui a été employé à fabriquer des outils, lesquels ont servi à faire un pétrin dans lequel mon pain a été pétri ; donc ces mineurs ont contribué à me faire dîner. Il faut en dire autant des ingénieurs et contre-maîtres de la mine, des ingénieurs et contre-maîtres des hauts-fourneaux, des marchands qui ont vendu les outils, des rouliers ou bateliers, ou employés de chemins de fer qui les ont transportés, de ceux qui ont construit les chemins de fer, de terre ou d'eau, de tous ceux qui ont contribué à l'existence, et, par suite, au travail de ces ingénieurs, contremaîtres, ouvriers, rouliers, bateliers, employés, constructeurs, forgerons, bûcherons, scieurs de long, menuisiers, etc.

Nous avons passé le plus rapidement possible et pourtant nous avons trouvé tout cela dans le simple pétrin où a été pétri mon pain. Si nous avions voulu tout analyser, nous n'en serions pas sortis.

Que si du pétrin, nous passons au four, nous trouverons un nombre d'ouvriers non moins grand et une succession de collaborateurs pour le moins égale à celle dont nous avons constaté la participation à la façon du pétrin. Le maçon s'est servi d'outils de fer, marteaux, truelles, etc., et voilà toute l'industrie du fer depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours qui entre comme cause efficiente dans la construction du four dont il s'agit. Je dis : *depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, car toute l'industrie du fer est redevable aux premiers hommes qui ont découvert les métaux, l'art de les fondre, de les préparer et de les façonner. Les découvertes de ces premiers

inventeurs ne seraient pas parvenues jusqu'à nous si leur art n'avait été conservé perpétuellement par des ouvriers habiles travaillant constamment d'après les méthodes déjà connues, les perfectionnant chaque jour, et se transmettant les uns aux autres, de génération en génération, les secrets de leur industrie. On peut donc dire qu'aucun de ceux qui, depuis des milliers d'années, ont travaillé dans une industrie quelconque, n'est étranger à la confection d'un objet qui est de nos jours le produit, en apparence facile et peu précieux, de cette industrie.

Outre les outils dont il s'est servi, le maçon a eu besoin de chaux, de sable, de briques, de pierres, de ciment, etc.; et voilà encore d'autres industries dont on est tributaire le boulanger qui a fait construire son four, et par conséquent moi qui ai mangé le pain sorti de ce four. Continuons à remarquer que la solidarité ne s'étend pas seulement aux ouvriers qui, dès l'origine jusqu'à maintenant, ont fondé l'industrie, ou l'ont maintenue ou l'ont transmise, ou l'ont perfectionnée, ou l'ont développée. Tous ces ouvriers eux-mêmes ne sont pas des facteurs premiers ; les parents qui les ont mis au monde, tous ceux qui ont veillé sur eux, qui ont conservé ou protégé leur vie, développé leur intelligence, assuré leur sécurité, qui ont maintenu la paix publique ou privée nécessaire à l'exercice de toute industrie, tous ceux-là, et le nombre en est effrayant, entrent pour quelque chose dans la construction du four qui a cuit mon pain.

Il nous apparaît déjà que, par la simple cuisson de ce pauvre petit morceau de pain, nous entrons en relation avec une partie considérable de l'humanité, et cependant nous n'avons encore rien dit du pain, considéré en lui-même, de la farine qui le compose, du meunier qui a moulu la farine, du laboureur qui a semé, moissonné, récolté et battu le blé. Autres perspectives immenses de relations avec toutes les générations qui nous ont précédés. Depuis les temps primitifs où le blé était grossièrement écrasé entre deux pierres, puis pulvérisé par une meule rudimentaire qu'un esclave faisait tourner, jusqu'à ces minoteries mécaniques où le travail atteint une perfection merveilleuse et où l'effort de l'homme se réduit à un minimum chaque jour plus petit, que de millions d'êtres humains dont le travail persévérant et les inventions toujours plus parfaites ont contribué à nous donner la farine dont se compose aujourd'hui notre pain. Et ces hommes eux-mêmes auraient-ils pu aboutir ou collabo-

rer à ce résultat s'ils n'avaient été perpétuellement soutenus et conservés par les produits de tous les arts qui les avaient précédés ou qui les entouraient au moment de leur existence ?

Pareille remarque est à faire au sujet du laboureur qui a produit le blé. Voilà six mille ans que l'humanité chaque année sème du blé et qu'elle conserve une partie de la récolte pour être ensemencée l'année suivante. Le blé que nous récoltons aujourd'hui est le produit des produits successifs du blé semé par les laboureurs des premiers temps de l'espèce humaine. Avec le fruit de cette plante précieuse, ils se sont transmis et nous ont transmis les meilleurs procédés de culture, d'ameublissement du sol, de choix de la semence, de récolte, de battage, de conservation du grain, etc. Quelle est l'industrie dont l'agriculture n'est pas tributaire ? Le forgeron forge les charrues, ferre les bêtes de somme, lime et aiguise les outils ; le maçon construit les étables, granges et hangars ; le charron fabrique les charrettes et tous instruments de transport ; le charpentier apporte son concours nécessaire dans la construction des bâtiments de la ferme, etc. Indirectement tous les progrès, toutes les améliorations, toutes les découvertes intéressent l'agriculture, parce qu'il n'est presque pas d'industrie qui n'utilise comme matière première les produits de l'agriculture ou qui ne recherche dans la classe agricole la plus nombreuse de toutes, le débouché le plus assuré et le moins inconstant pour ses produits.

Et c'est parce que tout cela, tout ce flux et ce reflux de relations agricoles et industrielles ne forment qu'un bloc infrangible dans lequel les agriculteurs trouvent encore un peu de quoi vivre, qu'ils recommencent tous les jours à déchirer péniblement le sol pour lui confier la semence sans laquelle l'humanité ne pourrait pas continuer d'exister. Quand je mange donc un morceau de ce pain dont l'humanité toute entière a besoin, c'est l'humanité entière qui me le présente parce que c'est elle qui, directement ou indirectement, a contribué à sa fabrication.

Si au lieu du pain, nous considérons les autres objets qui entrent dans notre alimentation, nous serons amenés à faire des constatations tout à fait analogues. Prenons la viande, par exemple. Voici un morceau de bœuf que l'on vient de mettre dans mon assiette. Qui dois-je remercier? La liste en sera longue si je ne veux oublier aucun de ceux à qui est due quelque reconnaissance. Enumérons d'abord le cuisinier qui l'a fait cuire, le

boucher qui a tué et dépecé l'animal, le bouvier qui l'a nourri et entretenu, celui qui l'a fait naître, l'agriculteur qui a créé, assaini, entretenu les pâturages, ceux qui, par une habile industrie ont retenu ou fait dévier les eaux qui ont engraissé la prairie, ceux qui ont coupé, fané, engrangé le foin dont l'animal s'est nourri pendant l'hiver etc.

Quand j'aurai adressé mes remercîments à ceux qui se sont occupés directement de l'animal dont un morceau fait aujourd'hui ma nourriture, je ne devrai pas oublier tous ceux qui ont fondé, conservé ou perfectionné l'art d'élever les bestiaux, car celui qui a élevé la bête dont je mange un morceau, n'a vraisemblablement rien inventé de son art; il a tout reçu de ses prédécesseurs qui, à leur tour, avaient recueilli de leurs ancêtres et des méthodes toutes faites et des pâturages tout formés.

Quant du haut d'une montagne élevée, par un temps clair, on jette un regard sur d'immenses étendues de terre, celles-ci offrent un aspect particulier qui doit provoquer chez un homme méditatif des réflexions profondes. Dans une contrée civilisée, la terre apparaît généralement comme découpée en petits carrés de nuances différentes. Les petits carrés jaunes sont des moissons qui commencent à mûrir ; les carrés verts sont des prairies qu'on vient de faucher ou des vignes dans lesquelles le pampre se forme; plus loin ce sont des récoltes de tubercules, ou des maïs naissants, qui serviront à l'alimentation des hommes et des animaux, des plantes textiles, des cultures industrielles qui seront consacrées à divers usages pour vêtir l'homme ou le nourrir, ou simplement lui procurer d'apréables délassements ; chacune de ces pièces de terre a sa nuance particulière suivant l'époque de l'année où l'on se trouve. Celles qui ne sont pas occupées actuellement par une récolte, dénotent habituellement par leur teinte bistre, couleur de la terre fraîchement remuée, que l'on s'apprête à les mettre en valeur. Tout ce merveilleux damier est coupé de distance en distance par de petite bandes prolongées indéfiniment ; ce sont les voies de communication qui permettent aux hommes, groupés dans les villes ou villages dont la plaine est parsemée, de se rendre d'un lieu à un autre et d'accéder à chacune de ces pièces de terre où germe et se développe ce qui sera bientôt la vie de l'espèce humaine.

Comme cet aspect diffère de celui que présente une contrée déserte et inhabitée !... Ce dernier peut avoir un caractère pit-

toresque et même grandiose, si la nature y apparaît dans ses grandes allures. Mais comme le premier est plus réjouissant pour le cœur de l'homme et plus attrayant pour son instinct de conservation ! Après avoir traversé d'immenses steppes ou de vastes déserts, le voyageur, en apercevant du haut d'une montagne ce tableau animé de la civilisation pousse un cri de joie et d'admiration. Il se réjouit à la pensée de l'hospitalité qu'il va recevoir, bien certain de n'être pas complètement étranger au milieu de ses semblables. Venant de traverser des contrées aussi bien douées peut-être par la nature, mais où l'on chercherait en vain les traces fécondes de la main de l'homme, il songe à tout ce qu'il a fallu de labeurs incessants, d'intelligence et d'harmonie morale, pour donner à cette terre enfin civilisée l'aspect qu'elle présente aujourd'hui : Forêts défrichées, bêtes féroces éloignées ou détruites, marais desséchés, fleuves endigués, ruisseaux déviés, rochers pulvérisés, pierres enlevées, sol ameubli, torrents maîtrisés, chemins tracés, canaux creusés, arbres et arbustes plantés, plantes utiles cultivées, plantes nuisibles éliminées, animaux domestiqués et multipliés, fermes, villages et villes bâtis, usines et ateliers construits, tout cela est l'œuvre collective de tous ceux qui ont vécu et vivent dans cette contrée. Tout ce qui s'y fait, tout ce qui s'y produit aujourd'hui à l'avantage d'un seul homme, plonge ses racines dans la totalité de cette civilisation séculaire.

Prenons encore un exemple dans le vêtement. L'habit que je porte, je l'appelle *mon habit* avec un sentiment très marqué de propriété personnelle. Pourtant, s'il me fallait seulement donner un centime à chacun de ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à son existence, je ne sais pas si la fortune de Rothschild lui-même serait suffisante pour me procurer un habit. Le tailleur qui me l'a fait y a employé plusieurs ouvriers ; il l'a coupé avec des ciseaux de fer dont il ne faut pas seulement féliciter le taillandier qui les a fabriqués : ces ciseaux sont tributaires de proche en proche, comme nous l'avons vu, de toute l'industrie des métaux ; il faut en dire autant des aiguilles et des dés qui ont servi à le coudre, ainsi que des fers avec lesquels on l'a repassé.

En découpant l'étoffe, le tailleur a marqué le contour des dessins avec une substance qui est généralement une espèce de savon. Or, tout ce qu'a coûté l'invention du savon, les savants

seuls pourraient le dire ; ce que sa fabrication met en œuvre d'industries diverses au moyen d'opérations multiples et compliquées, les industriels seuls pourraient en témoigner, à condition même qu'ils réfléchiraient à toutes les causes qui ont amené à leur état actuel de perfection, toutes les industries qui sont aujourd'hui mises en mouvement par la fabrication du savon.

Continuons l'analyse de mon habit. Il a été cousu avec du fil.... que l'on trouve chez les marchands. Mais ce fil n'a pas poussé sur leurs rayons comme un champignon dans une caverne. Remercions les marchands en passant, mais allons au-delà. Ils ont fait venir le fil par ballots, en petite ou en grande vitesse. Ce ballot fait honneur à l'emballeur et par conséquent, à toute la corporation des emballeurs depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Ce ballot est ficelé.... Saluons ici toute l'industrie du chanvre représentée par cette ficelle et n'oublions pas que le chanvre est en outre un produit agricole. Honneur aussi aux agriculteurs ! Qu'est-ce qui entre encore dans cet emballage ? Du papier ? Le papier est un produit de fabrication fort compliquée qui, depuis le papyrus d'Egypte, et peut-être plus anciennement, n'a cessé de se perfectionner en utilisant les découvertes de toutes les sciences et en profitant des progrès de tous les arts mécaniques. Quoi encore ? Des liteaux de bois ? Honorons la sylviculture, la scierie, la menuiserie. Des clous ? c'est le fer qui reparaît avec toute son armée de mineurs et de forgerons.

Voilà le ballot fait : il a fallu l'expédier ; c'est le chemin de fer qui s'en est chargé. Mais comptez, si vous pouvez, tout ce qu'il a fallu d'efforts, de progrès, de travaux, de combinaisons, pour construire le chemin de fer, pour le faire fonctionner, pour l'administrer. Des milliers, peut-être des millions d'ouvriers, ont mis la main à l'œuvre ; toutes les sciences mathématiques, physiques et naturelles, c'est-à-dire les découvertes de tous les âges, ont été mises à contribution.

Son fonctionnement nécessite une armée de fonctionnaires reliés entre eux par un règlement long et minutieux, modèle de sagesse et de prévoyance, fruit de l'expérience de tous les siècles dans l'art de gouverner les hommes et de combiner des volontés multiples pour atteindre un résultat déterminé. C'est grâce à celà que le fil avec lequel on a cousu mon habit a pu

être transporté de l'usine du fabricant dans le comptoir du marchand qui l'a vendu.

La fabrication de ce fil ne nous révélerait pas, si nous avions le temps de l'examiner en détail, de moindres merveilles et de moins vastes perspectives sur les efforts généraux de l'universalité des hommes dans les âges précédents. Quel génie que celui qui inventa la quenouille ! Et depuis cette invention, que nous appellerions aujourd'hui modeste, jusqu'à ces immenses filatures où des milliers de rouages différents sont agencés et mis en mouvement par des forces colossales pour produire un fil, quel labeur incessant et quel étonnant progrès ! Si le fil est fait avec du coton, c'est l'Amérique qui nous l'envoie : Saluons Christophe Colomb, tous les pionniers qui l'ont suivi, tous les planteurs qui sont venus utiliser cette terre féconde, tous les colons qui l'ont peuplée, etc. Si le fil est fait avec du lin, c'est à l'Europe et à ses innombrables générations d'agriculteurs qu'il faut adresser nos hommages.

Quittons enfin ce fil, sans quoi nous perdrions celui de notre discours, et revenons à notre habit. Il ne suffit pas d'avoir des ciseaux pour le tailler et du fil pour le coudre ; l'essentiel est d'avoir du drap. La matière première de ce drap a poussé pendant un an sur le dos de certains animaux qu'on appelle moutons. Rien de plus délicat que la santé de ces animaux-là. Interrogez un berger là-dessus et, s'il veut bien parler (car ils sont rarement expansifs sur ce sujet) il vous racontera longuement les précautions infinies qu'il faut prendre pour éviter les nombreuses maladies qui menacent à chaque instant de décimer les troupeaux. L'élevage des moutons a donc été, depuis Abel jusqu'à nos jours, l'objet d'une vigilance constante et d'observations méthodiques soigneusement transmises de génération en génération et consignées enfin dans des livres. Le mouton, si je suis bien informé, n'existe nulle part à l'état sauvage, et si l'humanité abandonnait complètement ses troupeaux, au bout d'une génération, il n'en resterait rien ; les intempéries et les bêtes féroces auraient tout détruit. Donc, les moutons actuels sont un legs fait à l'humanité par les bergers de tous les temps.

Pour avoir un troupeau, il ne suffit pas d'avoir un berger, il faut encore des dépaissances et une bergerie. Admettons que les dépaissances ne soient pas une fort pénible conquête sur la nature, mais la bergerie, si rudimentaire qu'en soit la construction, a

nécessité l'intervention des maçons, des charpentiers et de quelques autres corps d'état. Je ne puis nier qu'ils aient sur mon habit un droit de causalité.

Enfin la laine du mouton est prête à être tondue ; ce n'est pas simplement avec les doigts qu'elle peut se tondre. Il y faut des ciseaux spéciaux ou mieux encore des tondeuses perfectionnées qui sont passées par mille mains avant d'arriver dans celles du berger. La laine tondue, il faut la laver : autre groupe de travailleurs, puis il faut la filer, la tisser, la fouler, la teindre, la carder, l'ébarber, la lustrer, etc. Tout cela est plus tôt dit que fait, quoique cela soit fait aujourd'hui dans un temps relativement fort court. Mais pour en arriver là, que d'innombrables inventions, que de vastes et dispendieuses installations d'usines, que de puissantes et ingénieuses machines, que de discipline dans le personnel, que de prévoyance dans la direction ! Nos arrières grand'mères ont filé la quenouille, puis la quenouille a filé, je veux dire disparu, pour faire place à des fileuses mécaques qui font davantage, qui font mieux et donnent moins de peine. Le travail s'est divisé, mais les rouages soçiaux, en se développant, se sont compliqués et la solidarité écononique s'est accrue. Car, pendant que nos grand'mères filaient, elles préparaient aussi les repas, nettoyaient et ordonnaient leur maison, etc. Aujourd'hui les ouvriers des filatures ne peuvent pas faire autre chose que leur métier, mais pendant qu'ils travaillent à filer la laine ou le coton, des laboureurs cultivent le blé ou les légumes qu'ils mangeront, d'autres élèvent des bestiaux dont la chair les nourrira, des maçons construisent la maison qui les abritera, des tailleurs confectionnent les habits dont ils seront vêtus, etc., etc. De plus en plus, ceux qui travaillent se proposent autre chose que de consommer personnellement tous les produits de leur fabrication : chacun dans sa spécialité, travaille pour tous, afin que la spécialité de tous profite à chacun.

Enfin le drap est fait et envoyé au tailleur par de nombreuses mains et par des voies de communication qui ont été créées et entretenues par des millions d'ouvriers. Le tailleur me fait l'habit comme je l'ai dit. Ai-je mentionné tous ses collaborateurs ? Certainement non ; car cet habit n'est pas confectionné dans une forêt vierge au pied d'un arbre planté par la nature. Il est fait dans une boutique, et tous ceux qui ont construit la boutique ont indirectement travaillé à mon habit.

N'oublions pas non plus — et cette observation peut être faite à propos de chacun des corps de métier, — que le travail ne peut s'accomplir et se développer convenablement que dans un milieu social où règnent une paix et un ordre relatifs. Cette paix et cet ordre sont obtenus par tous les rouages du gouvernement. Pendant que le maçon bâtit, que le tailleur coud, que le menuisier rabote, que le boulanger pétrit, etc., le prêtre, le gouverneur, le juge, le soldat, le diplomate, le douanier, etc., sont cause partielle, mais incontestable dans la maison construite par le maçon, dans l'habit fait par le tailleur, dans le meuble fabriqué par le menuisier, dans le pain cuit par le boulanger, etc. Tandis que les divers ouvriers travaillent de leurs mains, les agents divers de l'autorité, c'est-à-dire ceux qui sont chargés de faire régner un certain ordre dans la ruche humaine, ont empêché que les ouvriers ne fussent troublés dans leur travail ou frustrés de son produit légitime, produit uniquement en vue duquel l'ouvrier a travaillé ; car, sans lui, il n'aurait pu vivre, et, par suite, apporter à la société sa précieuse collaboration. Mon habit est donc un peu l'œuvre des prêtres, des magistrats, des gendarmes, des maires, etc. Que de gens, grand Dieu ! à qui je dois mon habit ! Si chacun d'eux me prie seulement de le lui prêter une minute, jamais de ma vie je ne le mettrai.

Nous pourrions faire une semblable analyse à propos de tous les objets qui sont à notre usage et nous arriverions, par la réflexion, à des résultats véritablement étonnants. Je prie seulement chacun de mes lecteurs d'examiner attentivement les objets qui se trouvent dans la pièce où ils sont au moment où ils me lisent. Pour si peu meublée que soit cette pièce, il est très probable qu'elle renferme des produits divers des cinq parties du monde. D'où vient la matière première du papier dont ce livre est fait ? Si c'est de l'alfa, de l'Afrique ; si c'est du coton, d'Amérique ; d'où vient l'ivoire de ce couteau avec lequel vous coupez les pages ? de l'Asie. Le pétrole qui vous éclaire ? d'Asie ou d'Amérique. La laine de votre habit ? d'Océanie. Faites la même opération à propos des moindres objets que vous avez sur vous ou qui vous entourent : votre porte-monnaie en cuir de Russie, votre chapeau de Manille ou de Panama, votre canif d'ivoire à lame d'acier anglais, votre livre de piété en papier de Hollande relié en maroquin du Levant et doré sur tranches en or de Californie, etc. Vous vous apercevrez bientôt que vous

n'êtes l'unique fabricant d'aucun des objets qui servent à votre alimentation, à votre habitation, à votre vêtement, à votre instruction, en un mot, à votre vie ; et chacun de ces produits est dû à un nombre de collaborateurs qui se chiffre par des centaines de millions, lesquels s'échelonnent à travers toutes les générations de l'humanité et sont éparpillés chez tous les peuples du globe. C'est donc par le travail de l'humanité toute entière que notre corps vit et pourvoit à tous ses besoins.

Quand on réfléchit à tout cela, on ne tarde pas à rabattre de son orgueil et de son égoïsme. Quel moyen, en effet, de se cantonner dans son indépendance et de s'isoler dans son mépris de l'humanité ! Le poète païen a dit aux applaudissements des cuistres de toutes les époques et surtout de la nôtre : *Odi profanum vulgus et arceo.* « Je hais le vulgaire profane et je le repousse loin de moi ». Le *vulgaire profane* c'était la foule de ceux qui, par leur travail, nourrissaient et engrassaient le poète et lui faisaient des loisirs qui lui permettaient de se moquer d'eux.

J'aurais voulu, pour l'instruction ou le châtiment d'Horace, qu'on le transportât, lui ou quelqu'un de ceux qui prétendent ne relever que d'eux-mêmes, dans une île absolument déserte n'offrant aucune trace d'habitation ou de culture antérieure ; puis, qu'après l'avoir dépouillé de tous ses vêtements jusqu'à la peau, on s'en retournât, le laissant seul, sans aucun moyen de communication avec le continent habité et sans autre provision qu'un souhait de prospérité. J'admets, si l'on veut, que l'île est grande, qu'il y a des forêts vierges, de l'eau, des plantes sauvages et des animaux dont aucun n'est féroce. Dès que le vaisseau qui l'aura apporté aura tourné sa poupe, que fera le monsieur ? Il sentira le froid et voudra se couvrir : avec quoi ? Il aura faim et voudra souper : avec quoi ? Je sais bien que, puisqu'il y a des animaux, il pourrait se nourrir de leur chair. Mais il faut d'abord les tuer. Or, sans autre instrument que ses bras et ses mains, il est fort à parier que notre insulaire, partant pour la chasse, reviendra bredouille. Les animaux sauvages, en apercevant un membre totalement inconnu de l'espèce humaine, n'ont pas coutume d'aller spontanément lui offrir leurs hommages et de lui proposer leurs modestes personnes pour une gibelotte ou un civet. Dès qu'ils le voient, ils lui tirent leur révérence de loin et détalent. C'est en vain que l'homme courrait après eux : si ce sont des oiseaux, il

ne les suivra pas dans les airs ; si ce sont des amphibies, il ne les atteindra pas sous les eaux et si ce sont des quadrupèdes, à coup sûr ils seront plus agiles, ou plus forts, ou plus adroits que lui.

Il faut que l'homme en prenne son parti ; il est, de tous les animaux, le plus faible et le plus impuissant pour attaquer ou se défendre, s'il est seul et s'il n'a d'autres armes que celles avec lesquelles il est né. Cela me rappelle une réflexion inédite de Louis Veuillot que je trouvai un jour dans ses papiers et qu'il avait écrite sur une feuille volante, au hasard de l'inspiration. « On prétend, disait-il, que l'homme descend du singe. Quand on voit de vrais singes, faisant des sauts, des gambades et des tours dont la centième partie dépasse les moyens des plus habiles d'entre nous, on voit combien cette prétention est invraisemblable ; nos ancêtres, comme agilité, nous seraient infiniment supérieurs et nous ne serions plus qu'une race dégénérée. »

Il semble, au premier abord, étrange que le « roi de la création » soit, de tous les animaux, le moins pourvu de forces physiques et d'armes naturelles. Mais on ne tarde pas à revenir de cette impression en réfléchissant que par la *socialité* l'homme recouvre facilement tous ses avantages, et établit sa domination sur toutes choses, d'une façon victorieuse. La socialité, non seulement met les forces de tous en commun, mais les multiplie l'une par l'autre, accroît l'intelligence de chacun, assure la pérennité des conquêtes de la science et donne aux efforts de tous cette unité et ce but éloigné qui étendent parfois sur l'humanité entière leurs bienfaits providentiels.

Revenons à notre monsieur, roi sans sujets, de l'île déserte. Avant qu'il se soit fabriqué des armes — et avec quoi d'ailleurs les fabriquerait-il ? — pour tuer les animaux dont la viande assouvira sa faim, ou qu'il ait découvert les plantes — en supposant qu'il y en ait — propres à être consommées, notre misanthrope sera mort d'inanition. Si, ce qui est peu probable, quelques fruits sauvages lui permettaient de subsister, sans occasionner des maladies ou une débilitation promptement mortelles, où trouvera-t-il la matière nécessaire à la confection des vêtements qui l'empêcheront de succomber à une congestion pulmonaire ?

L'histoire des Robinson, loin d'apporter un démenti à mon opinion, vient au contraire l'appuyer d'une façon péremptoire. Robinson Crusoé, le lendemain même de son naufrage, trouve dans le vaisseau échoué, mais amené providentiellement par la

marée sur le bord du rivage, non seulement des provisions qui lui permettent de subsister pendant longtemps sans avoir recours à sa propre industrie, mais encore une foule d'instruments de culture, de chasse et de pêche, des outils de travail, des matériaux de construction, en un mot un abrégé de la civilisation, qui, seul, lui permit de réaliser cette chose invraisemblable : vivre dans la solitude. En réalité, Robinson Crusoé n'était pas seul, il était en rapport avec la société des hommes par le vaisseau qui l'avait apporté et qui renfermait dans ses flancs de vrais trésors, les indispensables éléments de la vie. Encore même au bout de peu de temps, le narrateur, sentant combien la situation de son héros est à la fois affreuse et peu croyable, est-il obligé de lui donner un compagnon dans la personne de Vendredi, avec lequel Robinson se trouve à la fois heureux et contraint de nouer des relations sociales.

Le Robinson suisse est encore plus concluant dans le sens de ma thèse. Là, les naufragés sont au nombre de huit, une famille entière. Chacun apporte à la petite communauté son contingent de travail et de forces. Comme dans le Robinson Crusoé, le navire échoué est plein des richesses de la civilisation. Celà est intéressant parce qu'on sent qu'avec cette faible dose d'assistance sociale, il est difficile mais enfin possible de vivre, tandis qu'un pauvre diable qui serait abandonné dans une terre entièrement déserte et sans aucune ressource exciterait plus de pitié que d'intérêt. Son histoire serait aussi courte que lamentable : ce serait la mort sans phrases. Encore même ai-je écarté l'hypothèse d'un enfant perdu dans un lieu inhabité au lendemain de sa naissance. Son sort ne ferait même pas question.

Dans de pareilles conditions, l'homme adulte apporterait dans son désert quelque chose de la société qu'il viendrait de quitter: je veux dire son instruction, ses idées, des méthodes pour exécuter des travaux utiles et pour subvenir à ses propres besoins. Tout cela serait mis à profit dans sa nouvelle situation, et s'il parvenait à prolonger un peu son existence, ce ne serait que grâce à ce bagage social que, comme Bias, il apporterait avec lui.

De tout celà il résulte que l'existence matérielle de l'homme est véritablement un produit social, un résultat qui ne peut être obtenu que par la société et qu'il est impossible de supposer l'homme existant avant la société, en dehors de la société, ou après la dissolution de la société.

Quoique cette vérité nous apparaisse déjà clairement, il s'en faut que nous ayons achevé de la démontrer. Nous avons encore à étudier l'homme au point de vue constitutif, au point de vue intellectuel et au point de vue moral. Sous ces aspects divers la même vérité nous apparaîtra, appuyée par des arguments nouveaux et de plus en plus décisifs.

Il n'est pas rare de voir un homme tirer vanité de sa force musculaire, de sa belle taille, des agréments de sa physionomie et de ses heureux dons, de l'importance de ses héritages, de l'illustration de ses ancêtres, etc.

A la vérité, la société tourne quelque peu en ridicule la fatuité de ces-gens là, mais, combien plus il y aurait lieu de les persiffler si l'on voulait un peu réfléchir. La santé dont nous jouissons est la résultante d'une multitude de causes dans lesquelles, jusqu'au seuil de la jeunesse, nous ne sommes à peu près pour rien. On dit bien souvent qu'un trait de nature, un caractère de race est *passé dans le sang*. Rien n'est plus vrai. Les constitutions, débiles ou robustes, se forment peu à peu, de génération en génération, par un apport lent et successif, d'habitudes bonnes ou mauvaises, de vertus ou de vices, de conditions favorables ou défavorables. Nos parents, de qui nous tenons notre constitution, n'ont pu modifier que fort peu, par une manière de vivre particulière, celles qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres.

Chaque génération peut améliorer ou altérer sa constitution physique, mais dans une très faible proportion. A peu près tout ce qui la caractérise est une accumulation d'influences innombrables provenant de chacun de ceux qui ont transmis la vie d'une génération à l'autre, depuis le premier homme jusqu'à celui que l'on considère. Notre corps n'est pas un objet sorti, avec celui de nos semblables, d'un moule identique. Il y a sans doute, chez tous, des caractères généraux communs, mais il y a aussi des différences notables, différences qui sont le produit de la différence des causes. Et c'est précisément cette variété infinie dans la somme des causes, qui produit cette variété infinie de physionomies, de caractères, de tempéraments, de dispositions intellectuelles ou morales.

La structure de mon corps est un composé où entrent, dans des proportions diverses, l'influence physique de mon père, celle de ma mère, celle des ancêtres de mon père, celle des ancêtres

de ma mère, etc. Tel caractère particulier se transmet par les mâles ou par les femmes, puis s'altère, puis disparaît tout à fait, neutralisé par une influence contraire. Mais là, pas plus que dans aucun autre phénomène de la nature, il n'y a d'effet sans cause. Rien n'est le produit du hasard. Les lois qui relient entre eux les divers phénomènes de transmission héréditaire, étant extrêmement complexes et opérant dans des régions généralement voilées à nos regards, sont difficiles à définir. On ne peut, en cette matière, prédire qu'à courte échéance et d'une façon purement approximative. Ainsi on admet généralement que les fils ressemblent à la mère et les filles au père.

De savants médecins peuvent à peu près déterminer quel sera le tempérament des enfants d'un père et d'une mère ayant chacun un tempérament donné. Mais il faudrait des calculs bien compliqués et des analyses bien subtiles pour établir quelle sera, dans le tempérament ou le caractère d'un enfant, la part des influences multiples qui proviennent des grands-parents et des nombreux ancêtres de ceux-ci. Ces influences existent pourtant; elles se combinent entre elles sans qu'aucune d'elles ne se perde, pas plus que dans la nature il ne se perd ni le moindre atome, ni la moindre force.

La difficulté du calcul provient de trois causes :

1° Nous ne connaissons pas à fond la constitution de chacun de nous, d'abord parce que nous négligeons le plus souvent de faire cette étude, ensuite parce que cette constitution ne nous étant révélée que par des signes extérieurs, souvent trompeurs parce qu'ils obéissent à des lois complexes, nous ne pouvons arriver en ce point à une précision mathématique.

2° Nous ne connaissons pas très bien la loi qui règle la prédominance des influences les unes sur les autres. Ainsi on voit des frères différer entre eux d'une façon fort sensible et même parfois tout à fait tranchée. Ce sont pourtant les produits des mêmes facteurs ; mais l'un tiendra davantage du grand père maternel, l'autre de la grand'mère paternelle.

3° Puisqu'il est difficile de connaître exactement la constitution d'un homme vivant, à plus forte raison celle de chacun de nos ancêtres est-elle pour nous pleine d'obscurités. Les éléments du problème étant si vaguement connus, la solution ne peut apparaître que sous un jour assez douteux.

Mais ce dont nous ne doutons pas c'est la fixité et l'inéluctable

bilité de la loi de transmission. Nous savons que notre constitution physique, nos facultés intellectuelles et nos inclinations morales sont, entre les deux extrêmes limites où se meut le type humain, le résultat nécessaire des efforts ou des défaillances de tous ceux qui nous ont transmis la vie. Ce résultat, nous le transmettons à notre tour, mais modifié en bien par nos vertus ou en mal par nos vices, dans la mesure de notre activité bonne ou mauvaise. Si, en recevant la vie, nous sommes un produit fatal, en la transmettant nous entrons comme cause modificatrice dans cette transmission.

Ah ! comme on a raison de parler de l'héritage d'honneur et de vertus — ou hélas ! de hontes et de vices — transmis par des parents à leurs enfants ! Cette expression est tout à fait juste ; car, de même qu'un patrimoine se compose de tout ce qui a été amassé lentement par le travail des aïeux ou ajouté par les apports matrimoniaux, ainsi nous sommes vertueux, intelligents, obligeants, robustes ou adroits comme le serait un homme qui vivant des milliers d'années aurait travaillé pendant tout ce temps à sa propre éducation, en réparant ou aggravant les pertes successives occasionnées par le temps (1).

Il faut observer toutefois que l'éducation, au double point de vue physique et moral, entre comme un facteur puissant dans les modifications de la constitution humaine. Mais l'éducation,

(1) Quelques personnes pouvant trouver étrange que j'admette l'hérédité de l'intelligence, je ne peux mieux faire, pour expliquer et justifier mon opinion, que de transcrire les lignes suivantes de M. le docteur Frédault : (Anthropologie, page 650). « L'intelligence est une faculté fort dégagée de la matière par elle-même, mais ne peut rien cependant sans les facultés animales qui sont toutes matérielles : sans les sens internes, sans le phantasma, il n'y a point d'intelligence possible ; et la première chose pour abstraire une idée d'une image c'est d'avoir l'image. De là cette conséquence que l'intelligence est pour ainsi dire tyrannisée par les facultés animales, que c'est de l'intégrité de ces facultés que dépend l'intégrité de l'intelligence, et que de leur développement plus ou moins parfait dans un sens ou dans un autre dépendent des variations dans le développement intellectuel. On ne peut rien faire sans outil, dit un vieux proverbe, et, dit un nouveau, une mauvaise machine fait toujours de mauvaise besogne. L'âme arrive du Créateur dans le corps que l'enfant tient de ses parents ; mais si ce corps ne se prête pas à son action, si les facultés animales transmises par génération la servent mal ou ne la servent pas, il est bien clair qu'elle ne sera guère brillante, et l'enfant qui, en réalité, n'hérite de son père que d'un cerveau vicieux, sera tout aussi inintelligent ».

qu'est-ce autre chose que l'action des parents sur leurs enfants ? Cette considération nouvelle rentre donc dans la première, d'autant plus que le système d'éducation adopté par les parents est le plus souvent le résultat des habitudes, des préjugés, des idées qu'ils ont eux-mêmes reçues de leurs ascendants, ou qu'ils ont puisées dans l'opinion commune, dans l'atmosphère ambiante.

En résumé, la constitution soit physique, soit morale d'un homme se compose de trois éléments : 1° ce qu'il a reçu de ses ancêtres en naissant ; 2° ce que l'éducation est venue y ajouter ou en retrancher ; 3° ce que chaque homme, par sa volonté bonne ou mauvaise, y ajoute ou en retranche. Si nous y ajoutons que les modifications apportées dans la constitution d'un être humain par l'éducation ou par son effort individuel, ne disparaissent pas entièrement avec cet homme, mais se transforment, dans une certaine mesure, en élément héréditaire et peuvent être transmises avec le sang aux générations ultérieures, nous aurons ainsi tracé les principaux linéaments des rapports qui relient entre eux les hommes de tous les âges au point de vue de leur constitution physique et des conséquences morales qui en dérivent.

On peut apercevoir déjà tout l'intérêt qui s'attache, pour la société, à la perfection physique ou morale de chaque individu. Etant donné que les défauts et les qualités ne restent jamais purement personnels, mais se transmettent de proche en proche à de nombreuses générations pour leur bonheur ou leur malheur, il ressort clairement que chaque individu est responsable de toute sa conduite vis-à-vis de la société, parce qu'elle souffre du mal ou jouit du bien, non pas seulement au moment où ils sont accomplis, mais en quelque sorte dans toute la suite des âges.

Nous venons de voir que l'homme est un être social au point de vue de la satisfaction de tous ses intérêts matériels, qu'il l'est également au point de vue de sa constitution morale et de son tempérament physique, de sa santé, de sa stature et de sa physionomie comme de son caractère ; il nous reste à établir qu'il l'est encore au point de vue du fonctionnement de son intelligence et des inclinations de son cœur.

La vérité qu'il s'agit ici de démontrer est celle-ci : l'intelligence de l'homme ne se développe que par les rapports sociaux ; ou, en d'autres termes, sans la société, les facultés intellectuelles resteraient inertes.

On m'accordera sans peine, tout d'abord, qu'il est fort avantageux à l'homme d'être intelligent et que, plus il est intelligent, plus il est parfait et par suite heureux. Entendons-nous bien là-dessus, l'intelligence est une faculté essentielle de l'homme, une faculté intégrante de sa nature, une faculté sans laquelle il ne peut atteindre sa fin. Si nous démontrons que, pour être intelligent il est nécessaire qu'il vive en société, nous aurons démontré qu'au point de vue intellectuel l'état social est inhérent à la nature humaine, et que, l'état social étant nécessaire à son intellect comme l'air et la nourriture sont nécessaires à son corps, on ne peut concevoir l'existence de l'homme, à plus forte raison sa perfection en dehors de l'état social.

Être intelligent c'est avoir des idées justes, nombreuses, et, s'il est possible, complètes sur toutes choses. Pour avoir des idées, trois choses sont nécessaires : 1° des sensations qui nous avertissent de la présence d'un objet et nous révèlent le mode suivant lequel cet objet affecte nos sens ; 2° la perception ou vision intuitive des rapports qui lient nos sensations avec l'essence et les lois de l'être ou des êtres qui ont produit cette sensation ; 3° un signe ou un système de signes qui permettent de fixer ces rapports dans notre mémoire et nous assure la possession et l'usage de la vérité qui en découle. En résumé, trois choses concourent à la formation de l'idée ; les sens, l'entendement, le langage.

Je dis : le langage ; et cette condition n'est pas moins indispensable que les deux premières ; car en supposant qu'une première idée, nécessairement fort vague, puisse se former sans le secours du langage, elle s'évanouirait avec la sensation qui l'aurait fait naître, sans laisser d'autre trace dans notre esprit qu'un souvenir des plus confus. Jamais notre esprit n'emmagasinerait aucune notion, même des plus simples. Tout serait perpétuellement à recommencer pour lui ; il ne pourrait reprendre une idée qu'en retrouvant à la fois et la sensation première et l'inspiration de l'entendement qui ajouterait un discernement quelconque à cette sensation. Mais l'inspiration de l'entendement, déjà si rare chez les esprits les plus cultivés, serait, chez un homme dépourvu du langage, un événement tout à fait problématique.

Remarquons en outre que, dans les sciences les plus usuelles, le nombre des idées premières ou d'intuition est extrêmement restreint. Elles forment sans doute la base de ces sciences ; mais le développement pratique de celles-ci se compose de rapproche-

ments et de déductions obtenus par le raisonnement. Or, pour raisonner, le langage est absolument nécessaire ; je ne dis pas seulement pour permettre à un esprit de transmettre un raisonnement à un autre esprit, mais encore pour qu'un homme qui veut raisonner puisse se faire à lui-même un raisonnement. Comme on l'a dit avec raison, l'homme doit penser sa parole avant de parler sa pensée (1).

Puisque la parole est nécessaire pour avoir des idées et les conserver, pour former des raisonnements et les enregistrer dans sa mémoire, puisque, d'autre part, les sciences ne se composent que d'idées et de raisonnements groupés, choisis et classés méthodiquement, aucune science n'existerait sans le langage. Or, le langage n'étant évidemment qu'une série de signes vocaux ou graphiques qui permettent aux hommes de rendre communs entre eux leurs sentiments, leurs pensées et leurs volontés, le langage, dis-je, n'a de raison d'être qu'en vue de la société et n'est possible que par la société. Donc, sans la société il n'y aurait ni langage, ni idées, ni raisonnements, ni sciences. Que resterait-il d'un homme dépourvu de tout cela ? Une simple brute, c'est-à-dire quelque chose qui ne serait pas un homme véritable, un homme intégral. Donc l'homme, dans sa nature constitutive et intégrale, est véritablement un être social.

Du reste le bon sens populaire ne s'y est pas trompé et, dans l'étymologie du mot *idiot* se trouve cachée une profonde vérité philosophique. Le mot *idiot*, du grec *idiot*, propre, personnel, désigne quelqu'un qui n'a d'autre bagage intellectuel que ses propres idées, qui n'a rien ajouté à son fonds personnel, qui n'a cultivé son esprit par aucun contact avec ses semblables. Qui osera dire que l'homme a été créé pour rester idiot ? (2)

(1) Toute cette démonstration de l'utilité du langage est nécessairement ici fort raccourcie, parce qu'il serait trop long de faire, dans cet ouvrage et d'une façon incidente, un traité complet de cette matière. Je résume les idées principales à l'intention de ceux qui ont autrefois étudié ce sujet ou qui saisissent facilement la suite d'une démonstration. Je ne puis que renvoyer les autres aux traités spéciaux de philosophie. Je mentionne au hasard, comme conforme à mes conclusions : M. de Bonald, *De l'origine du langage;* Laromiguière, *Leçons de philosophie sur les principes de l'intelligence* ; Alaux, *Analyse métaphysique*, *etc.*

(2) Les observations qui ont été faites sur les sourds-muets et sur les êtres humains que des circonstances ont privés de bonne heure et pendant longtemps de tout commerce avec leurs semblables démontrent absolu-

Je viens de parler du langage. Mais il ne faudrait pas en restreindre la signification au simple fait des conversations que nous échangeons tous les jours avec nos semblables. On dit souvent d'un savant qu'*il a sucé le lait de la science*. Et où se trouve ce lait? Dans l'immense mamelle du genre humain. On ne saurait imaginer, en effet, à quel point se retrouve la solidarité du genre humain dans la genèse et le développement d'une idée. Les idées en apparence les plus neuves et les plus originales sont nées dans un esprit sous l'empire d'une multitude d'autres idées qu'il avait reçues de ses semblables, à qui elles avaient été communiquées par d'autres encore, et ainsi de suite, en remontant toujours jusqu'au berceau du genre humain.

Entendons-nous bien. Je ne prétends pas que le premier homme ait eu toutes les idées et que cette première mise de fonds intellectuelle se soit transmise d'âge en âge sans diminuer ni s'accroître jamais. Les idées n'étant pas quelque chose de matériel et d'étendu, peuvent se multiplier indéfiniment. Celui qui les répand enrichit ceux à qui il les donne sans s'appauvrir lui-même. La fortune intellectuelle peut grandir dans un individu sans diminuer dans l'ensemble. D'autre part une idée neuve n'est le plus souvent que la combinaison nouvelle de plusieurs idées déjà connues, ou leur association avec des sensations analysées pour la première fois. Il n'y a pas, en un mot, d'idée complètement neuve dans toutes ses parties et dans toutes ses racines. Un côté plus ou moins important de l'idée a été puisé dans l'élément social commun, sans lequel l'idée elle-même ne serait jamais née.

Ouvrez un livre quelconque et faites-en l'expérience. Prenons, si vous le voulez, le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand. Lorsqu'il parut, ce fut un cri unanime d'admiration, arraché par la nouveauté, non moins que par la beauté de cet écrit. Et pourtant, si on veut bien le lire avec attention, on verra que Chateaubriand a été le tributaire direct de presque toutes les littératures du monde civilisé. D'abord il les étudie presque toutes, les met en parallèle avec la littérature chrétienne, analyse les principaux chefs-d'œuvre et triomphe par des comparai-

ment la justesse de nos conclusions. En l'absence de relations avec les autres hommes, l'intelligence d'un individu s'atrophie et finit par s'abaisser presque au niveau de l'instinct animal. L'homme soumis à cette épouvantable épreuve n'est bientôt plus qu'un être manifestement dégradé.

sons. Il s'appuie sur presque toutes les sciences : la théologie, la philosophie, l'histoire, la chronologie, l'astronomie, la physique, la chimie, la géologie, la botanique, la zoologie, l'anthropologie, etc. Tous ceux qui ont contribué à la fondation, au développement, à l'enseignement, à la conservation de ces sciences ont donc été les collaborateurs de Chateaubriand. Les poètes, les littérateurs, les philosophes, les théologiens de toutes les époques ont apporté leur pierre à son édifice, et non seulement les poètes, les philosophes et les théologiens proprement dits, mais tous ceux dont ils se sont inspirés. Car qu'est-ce qu'un poète, sinon celui qui traduit en termes plus nobles et plus beaux les sentiments de tous; qu'est-ce qu'un philosophe sinon celui qui interprète d'une façon plus nette et plus méthodique les pensées de tous ; qu'est-ce qu'un théologien, sinon celui qui réfléchit d'une façon plus pure la conscience de tous (1) ?

Ainsi Chateaubriand, dans son chef-d'œuvre, n'a mis que des idées d'emprunt et des sentiments communs à la plupart des hommes. Mais c'est là le propre du génie, et c'est parce que chacun y retrouve, embellie et transfigurée une parcelle de lui-même que tous acclament l'œuvre d'un maître. Le maître a groupé les idées générales, les a fécondées par leur rapprochement et l'ordre dans lequel il les a présentées ; mais, sans ses devanciers, sans l'humanité qui le précède, le maître n'aurait pu rien produire. Un homme de talent est une machine intelligente qui répète avec habileté les leçons qu'il a reçues. Un homme de génie est un écho sonore de l'humanité pensante (2).

Ceux mêmes qui sont destinés à faire faire un pas nouveau à la pensée humaine n'ont, jusque vers le milieu de l'âge mûr, d'autres

(1) A ceux qui me chercheraient querelle sur cette définition en me disant qu'un théologien reflète surtout la parole de Dieu, je répondrai, en confirmation de ma thèse, que la parole de Dieu est un bien social, car elle a été faite pour le genre humain tout entier.

(2) Ce sont là des définitions qui ont peut-être le tort de paraître trop littéraires ; mais elles n'en renferment pas moins la vérité, philosophique.

A proprement parler, l'homme de génie est celui qui possède très développé l'entendement commun à tous les hommes, qui voit très clairement ce que l'humanité aperçoit confusément. Mais chez l'homme de génie, l'entendement ne se développe comme chez les autres mortels, que par le contact avec la nature, avec l'opinion commune, avec les sciences et avec les chefs-d'œuvre. C'est la collaboration de la civilisation humaine avec la lumière divine qui produit l'homme de génie.

idées que celles qu'ils ont empruntées à l'opinion commune.

Cela est si vrai que les talents les plus originaux conservent le cachet de leur siècle, et qu'en littérature comme dans tous les arts, on peut, en analysant un ouvrage, l'attribuer presque avec certitude à une époque déterminée, tant il est difficile de se soustraire à l'influence du milieu.

Je prie d'ailleurs chacun de mes lecteurs de réfléchir aux origines diverses des idées qu'il possède. D'abord l'instruction qu'il a reçue lui a été donnée par des maîtres, professeurs ou auteurs. Ceux-ci, à leur tour, l'avaient reçue de docteurs précédents qui la tenaient eux-mêmes de maîtres antérieurs, en remontant ainsi jusqu'à l'antiquité la plus reculée. Ce que nous n'avons pas appris sur les bancs du collège, nous est venu par des lectures, des conversations, l'étude d'ouvrages matériels qui renferment en eux-mêmes un enseignement, l'observation de la nature ou des hommes faite d'après une méthode qui ne nous appartient pas, etc. Rien n'est à nous, du moins entièrement. Aussi la science est-elle le trésor commun de la société, non seulement parce que chacun peut y puiser, mais parce que tous y ont collaboré (1).

Ne cessons pas de remarquer que, pendant que les savants étudiaient et observaient, ils n'auraient pu étudier et observer s'ils n'avaient mangé, bu, dormi, etc. Ceux donc qui leur ont fourni les conditions indispensables de la vie matérielle peuvent entrer en partage dans la gloire qui leur revient. Or, nous l'avons déjà démontré, les objets nécessaires à la vie matérielle nous sont fournis par une foule innombrable d'êtres humains et, en quelque sorte, par la société tout entière.

Quand les savants ont étudié, qu'ils ont classé leurs idées et les ont mises par écrit, ils ne peuvent transmettre leur science au public que par le concours des imprimeurs et de tout l'immense appareil de l'art typographique qui s'est développé grâce aux efforts d'une multitude d'inventeurs et nous a été transmis par une armée d'ouvriers.

Il faut donc toujours en revenir là : tout ce que nous avons

(1) Un jour étant à la Bibliothèque nationale avec Louis Veuillot, l'un des conservateurs de ce magnifique établissement qui causait avec l'éminent publiciste fit cette remarque qui dès lors me frappa, et dont j'ai bien souvent depuis vérifié l'exactitude : que les livres sont toujours faits avec d'autres livres.

nous le devons à la société ; tout ce que nous faisons, nous le faisons en collaboration avec la société.

Comme la vie elle-même, nous devons à la société les conditions indispensables de la vie matérielle et tout ce qui en fait le charme et l'agrément.

Nous lui devons encore la culture de notre esprit, tout ce qui développe, enrichit et orne notre intelligence. Mais quelque précieux que soient ces avantages, ils appellent un complément. On est privé de la plus belle partie de l'homme lorsqu'on n'a pas son cœur. Notre cœur, lui aussi, est-il social ? Tient-il à la société par toutes ses fibres ? Je suis persuadé que déja tous mes lecteurs m'ont répondu affirmativement du fond de leur âme.

Le plus grand supplice qu'on puisse infliger à un homme, c'est de le séquestrer de tout commerce avec ses semblables.

C'est ce qui a lieu, du moins dans une certaine mesure, dans le régime pénitentiaire qu'on appelle *système cellulaire*. Adopté dans le but de soustraire les prisonniers, en qui tout sens moral n'est pas encore éteint, au contact des criminels endurcis qui deviennent, dans la vie commune de la prison, les professeurs de crimes de leurs camarades moins avancés en perversité, ce système n'a pas donné les résultats attendus et en a produit de désastreux.

Il paraît que la souffrance morale qu'engendre cette séquestration est quelque chose d'affreux. L'homme soumis à une pareille torture ne cherche plus qu'à se détruire. Encore même ce régime n'est-il jamais absolu, c'est-à-dire que le condamné peut s'entretenir de temps en temps avec ses geoliers, l'aumônier de la prison et parfois quelques autres personnes choisies. Malgré cela,ces essais ont donné lieu à de telles constatations que la plupart des nations civilisées ont dû y renoncer comme à un système barbare. Celles qui l'ont conservé réduisent la durée des peines prononcées dans une forte proportion, estimant que le temps ainsi passé dans l'isolement, équivaut au double ou au moins au quart en sus du régime commun de la prison.

Nos relations journalières avec nos semblables ne sont pas sans amener quelques difficultés. Les juges en savent quelque chose, les avocats et les avoués s'en réjouissent. Nous sommes sans cesse à nous plaindre de nos voisins, de notre concierge, de nos fournisseurs, de nos gouvernants et parfois de nos parents eux-

mêmes. Et pourtant, à ces inconvénients, la société des hommes offre de telles compensations que personne n'hésite.

Du haut d'une montagne élevée, jetez un coup d'œil sur une immense plaine habitée par une nombreuse population. Les habitations humaines n'y sont pas dispersées sur toute la surface, comme les étoiles dans le ciel : elles sont groupées étroitement de loin en loin de manière à former des villes et des villages. Là, elles se pressent, elles s'entassent pour ainsi dire, et semblent, par leur rapprochement, vouloir s'abriter l'une l'autre, et se prêter un mutuel secours.

La nécessité des exploitations agricoles a amené la création de fermes isolées ; mais là on remédie à l'isolement par le grand nombre des enfants et leur permanence au foyer domestique. Ces familles patriarcales dont les grands-parents ne sont pas exilés, comme cela se voit ailleurs, et où des collatéraux sont souvent admis, sont comme une société en miniature où chacun sait qu'il doit travailler pour la communauté et où par suite l'affection mutuelle est très grande. Néanmoins avec quel plaisir on se rend au village pour voir des visages de connaissance et causer des événements publics et privés. Aller à la foire est une fête dont on parle plusieurs jours à l'avance. Arriver jusqu'à la ville, s'y établir est un privilège envié, parfois, hélas, une séduction irrésistible et qui, fatale à un grand nombre, ne laisse pas de conserver tout son mirage auprès de beaucoup d'autres que les leçons de l'expérience ne réussissent pas à instruire : tant la société des hommes a d'attraits pour l'homme !

Interrogez successivement toutes les classes de la société. Demandez à chacune d'elles quelle est sa joie préférée, sa distraction favorite : toutes vous répondront : voir nos amis et causer avec eux. Etudiez la journée de cette grande dame : le matin elle voit les membres de sa famille, ses domestiques, ses fournisseurs, ses amis intimes dont elle retient quelques-uns à déjeuner. Et ceux-ci, soyez-en sûrs, n'apprécieraient pas autant l'invitation, si on servait à chacun isolément dans une pièce déserte le même menu qu'ils auraient à la table commune. Après le déjeuner, Madame fait atteler son coupé et va faire ou rendre des visites. C'est une volupté toujours nouvelle. A tel point qu'après de longues heures employées à ce passe-temps, elle n'en est point rassasiée. A peine le dîner est-il fini — souvent un dîner d'invitation active ou passive — que la soirée commence

avec le même emploi. Le nom seul diffère. On sait ce que veut dire « aller en soirée ». Quand on n'y va pas on en donne.

Ce programme comporte des variations qui sont : la promenade — jamais seul — les courses, les sermons, les spectacles, toujours en commun. Voilà pour Madame.

Monsieur a ses réunions, son cercle, les courses, les théâtres, les conférences; il va, en un mot partout où il y a du monde. La foule attire la foule. Casimir Delavigne a pu dire plaisamment mais très philosophiquement du théâtre de l'Odéon:

Si personne n'y va, c'est qu'on n'y voit personne.

Le roi Louis II de Bavière voulut, dit-on, assister un jour seul à une représentation donnée exclusivement pour lui. C'était là un trait de folie. Il est mort fou et il l'était déjà dans il a fait cela.

La misanthropie est un caractère d'aliénation mentale.

Si des riches nous passons aux pauvres, nous constaterons toujours la même tendance, celle de se grouper, de rechercher la compagnie les uns des autres. Les blanchisseuses ne se font pas prier pour aller au lavoir ; elles sont sûres d'y trouver des compagnes. Le battoir frappera, mais comme la langue marchera mieux encore !

La ménagère sort pour quelques minutes, mais plusieurs quarts-d'heure s'écoulent sans qu'elle soit rentrée. En attendant qu'elle arrive, je vais vous raconter son histoire. Je ne l'ai pas vu, mais j'en suis sûr. Elle est allée porter la pâte de son pain au four banal et là elle a trouvé plusieurs autres ménagères avec lesquelles elle a échangé des *banalités*. De là, elle s'est transportée chez l'épicier : une livre de sucre et 25 grammes de poivre, ce n'est pas long à acheter, mais comme on y a trouvé trois voisines et deux anciennes connaissances, il a bien fallu se dire les nouvelles de chacun. Enfin, en rentrant, elle a trouvé la concierge *toute chose* parce qu'elle venait d'apprendre divers événements du quartier : le monsieur du second qui..... la dame d'en face que... Bref vingt-cinq minutes de potin. Voyons n'est-ce pas là le bonheur ?

Vous riez de ça, vous autres hommes. Mais apprenez ce que disent de vous les femmes. Elles assurent que le cabaret, le café et le club se partagent vos loisirs. Est-ce vrai ?

Le plaisir de causer, qui est déjà un signe manifeste de socialité, ne suffit pas à expliquer cela. C'est, en effet, une chose

singulière, mais à la portée de l'observationde chacun, que la tendance qui pousse les hommes à se rapprocher, même quand ce n'est pas pour parler. Dans beaucoup d'ateliers, le silence est obligatoire, et néanmoins les ouvriers et ouvrières aiment mieux ça que l'isolement. C'est déjà un vrai bonheur de se voir, d'entendre la respiration et les mouvements de son voisin ou de sa voisine, de ne pas se sentir seul. Quand j'ai à organiser du travail dans les champs, je fais tout mon possible pour ne pas séparer les ouvriers les uns des autres, car je sais — et ils me l'ont avoué bien souvent — combien cette séparation leur est pénible; réunis ils sont plus contents: la langue marche, les rires éclatent et le travail n'en va que mieux.

Ainsi donc, d'un bout à l'autre de l'humanité, le même instinct rapproche les hommes. Malgré les troubles que l'imperfection de chacun apporte à ce rapprochement, le besoin de société, quand il est satisfait, produit le bonheur suprême. C'est, en effet, une chose remarquable que toutes les religions s'accordent sur un point dans la peinture de leur paradis : la vie en commun de tous les bienheureux.

Il serait ici facile de démontrer que la religion est essentiellement sociale, plus peut-être que toute autre manière d'être de l'humanité. Il me suffirait au besoin de faire remarquer que le fait extérieur qui la caractérise, l'Église, est une société. Toutes les vérités qui constituent le dogme religieux, ainsi que se préceptes de morale, sont le patrimoine commun de l'humanités patrimoine dont la possession nous est assurée par une hiérarchie et un enseignement dont les ramifications plongent dans tous les siècles et dans l'humanité tout entière. Même ceux qui essaient de se soustraire à son influence, respirent en quelque sorte la religion dans l'atmosphère sociale. L'honnêteté publique, la morale publique, ne sont pas autre chose que la résultante des efforts sociaux combinés avec le dépôt de la foi. Quant à la pratique de la religion, elle a, en chacun de nous, la société pour but et pour moyen. Si je ne développe pas davantage ces considérations, c'est qu'elles trouveront leur place plus loin et qu'elles forment l'objet et la conclusion même de tout cet ouvrage.

L'homme ne peut donc naître, se développer, progresser et trouver le bonheur que dans l'état de société. Il ne peut même exister que dans cet état. Les réflexions que nous venons de faire et que chacun peut compléter par ses propres méditations, — car

les preuves de la vérité que j'avance sont inépuisables, — nous ont mis à l'abri de toute incertitude sur ce sujet. La théorie du *contrat social* a été jusqu'ici mal réfutée par les raisons qui ont permis à Rousseau de faire entrer tant de paradoxes dans l'âme de ses contemporains. Au dix-huitième siècle la métaphysique était abandonnée et de nos jours elle ne s'est guère relevée de ses ruines. Pourtant elle est nécessaire à toute observation bien faite et elle est, avec celle-ci, la base indispensable de toute science. De là, dans notre siècle, tant d'observations défectueuses ou stériles.

La moyenne des esprits cultivés admet, si l'on y tient, que l'homme est un être *sociable*, c'est-à-dire susceptible de se constituer en société, mais, si l'on disait à un homme du monde que l'homme est un être *social*, ou il nierait, ou il ne comprendrait pas, ou il comprendrait mal. La preuve en est dans l'obscurité et le galimatias qui se remarquent, même de la part des meilleurs esprits, dans tous les écrits qui ont pour objet l'origine des sociétés ou la constitution des États. Si les publicistes ne professent pas ouvertement le contrat social originaire, du moins on constate que cette erreur a laissé des traces dans leur esprit et que, dans tous les cas, ils seraient fort embarrassés de la réfuter.

Un seul écrivain de ce siècle, Lamennais, a bien vu l'inanité du contrat social et il le réfute avec cette logique rapide et nerveuse qui était dans son génie. Mais cette démonstration, faute d'avoir été assez développée, est restée lettre morte pour nos contemporains. Nous allons en transcrire les passages essentiels que nos lecteurs comprendront mieux maintenant : « La philosophie incrédule part de ce principe, que naturellement chaque homme est maître absolu ou souverain de lui-même, qu'il ne doit rien à personne, et que personne ne lui doit rien. Cela posé, il a fallu qu'elle donnât pour base au pouvoir, ou la force, ou un pacte libre. »... « Rousseau prouve fort bien qu'aucun droit, aucun devoir ne peut résulter de la force, et qu'ainsi elle diffère essentiellement de l'autorité »...

« Et cependant on verra qu'en dernière analyse la philosophie n'a pu découvrir d'autre fondement de la société, ni donner d'autre notion du pouvoir. »

« Elle nous parle, avec une étonnante confiance, d'un pacte primitif, par lequel, pour l'intérêt de chacun, tous déposent à

certaines conditions leur souveraineté, ou l'exercice de leur souveraineté, entre les mains d'un seul ou de plusieurs ; et ce pacte, si on veut l'en croire, est la véritable base de l'ordre social. Or, s'il fut jamais une doctrine absurde, funeste, dégradante, c'est celle-là. »

« Et d'abord on ne vit jamais de société commencer par un semblable pacte, et la raison en est fort simple ; c'est qu'il suppose au moins un commencement de société, ou la réunion d'un certain nombre d'hommes ayant un langage commun, une habitation commune, et des relations habituelles ; choses impossibles s'il n'existait quelque ordre parmi eux, et par conséquent des lois, et par conséquent un pouvoir chargé de leur exécution. Où d'ailleurs ces hommes, qu'on rassemble d'un trait de plume pour délibérer sur des intérêts communs, prendraient-ils les notions de gouvernement s'ils n'en avaient eu jusque-là ? Ils n'établiraient pas seulement la société, ils l'inventeraient. Etrange idée de faire sortir l'ordre social d'une délibération, non pas de sauvages, car les sauvages sont unis par des liens sociaux, mais d'êtres humains ramassés au hasard dans les bois, où nécessairement occupés des seuls besoins physiques, ils se nourrissaient à grand'peine de quelques glands dérobés à l'avidité des animaux ».

« Que si l'on dit que ce pacte, explicite ou non, existe de droit, on suppose la question même, et, de plus, on dit une absurdité; car l'expresse volonté des contractants est de l'essence de tout pacte ; autrement, qui en règlerait les conditions ? »

« Tout pacte implique encore essentiellement l'idée d'une sanction qui le rende obligatoire. Où trouvera-t-on cette sanction, fondement nécessaire de l'obligation morale, et sans laquelle il n'existe pas de vrai contrat ? Le concours des volontés, qu'on fait tant valoir, n'est ici d'aucun secours. La volonté de l'homme n'est pas obligatoire pour lui-même : comment serait-elle obligatoire pour autrui ? Celui qui cède sa souveraineté ou l'exercice de sa souveraineté, au fond ne cède donc rien, puisqu'il peut, et Rousseau l'avoue, reprendre, dès qu'il voudra, ce qu'il a cédé. Celui qui reçoit la souveraineté ne reçoit rien qu'une faculté temporaire, une puissance physique de régir, qu'on peut lui ôter à chaque instant, et il n'est tenu d'aucune condition, puisqu'il ne saurait être obligé, ni par la volonté d'autrui, ni par la sienne même. Je ne vois donc résulter du prétendu contrat so-

cial aucun devoir, ni aucun droit, ni par conséquent aucune autorité véritable (1) ».

La conséquence de tout cela est que la société étant renfermée dans l'essence même de la constitution humaine a pour auteur et ordonnateur celui-là même qui a créé l'homme et sa constitution. Il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de se soustraire à ses fonctions sociales qu'il n'est en son pouvoir de ne pas respirer ou de ne pas manger. Sans doute il est libre de boucher ses voies respiratoires, mais alors c'est la mort par asphyxie. Il peut refuser de manger, mais c'est la mort par inanition qui s'en suit. Il peut aussi refuser d'accomplir son devoir social, mais c'est la mort aussi, et nous verrons par la suite quel est ce genre de mort.

Au moment où j'écris ces lignes, le hasard fait tomber mes regards sur le passage suivant d'un livre peu connu mais qui n'est pas sans mérite, de M. Ch. Daudville : *Physiologie morale des instincts de l'homme et de l'action divine dans l'humanité.* Dans un chapitre trop court sur l'*Instinct social*, nous lisons ce qui suit: « Si l'homme n'était pas un être collectif qui se complaît, soit dans l'approbation des autres hommes, soit dans des jouissances prises en commun, aurait-il jamais eu l'idée des beaux-arts ! Pourquoi d'ailleurs ai-je tellement besoin de l'assentiment d'autrui que je l'aie en quelque sorte constitué mon juge et que je sois poussé à lui communiquer mes idées, comme si par là je lui rendais un service, de même que je suis avide de savoir ce qu'il pense? N'ont-ils donc cédé qu'à une puérile ambition de renommée tous ces sages, ces écrivains dont les ouvrages ont fait progresser l'humanité? N'y a-t-il aucune solidarité entre tous les hommes en regard des saintes lois de la charité et de la justice? »

« Non, l'humanité n'est point une somme d'unités indépendantes, mais un vaste système de membres et d'articulations formant des groupes reliés entre eux par une loi générale qui, sans détruire la fonction personnelle de chacun, harmonise dans un ensemble de chair et d'esprit la race humaine. Vie à la fois individuelle et universelle qui ne peut s'abstraire ni dans un sens ni dans un autre, puisque l'individu sans la société est absurde

(1) Lamennais, *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, 2e partie ch. 3.

dans son organisation physique et mentale, et que la société sans liberté d'action et de pensée dans l'individu n'est qu'une monstrueuse congélation de toutes les forces vives du monde. »

Toute passion de l'individu, bonne ou mauvaise, suppose et implique la société. Ce serait une intéressante étude à faire, mais quoique utile à l'objet de cet ouvrage, elle l'allongerait trop. Ce que nous avons dit suffit largement à un lecteur un peu instruit et réfléchi.

Partie intégrante d'un tout qui est la société, l'homme n'est pas pour cela dépourvu de toute initiative, de sa vie propre, de son indépendance et de sa responsabilité personnelles. S'il n'est pas tout par lui-même, son individualité n'est pas annulée par la société. Bien plus, de la démonstration de l'influence sociale sur l'individu, découle la démonstration de l'influence de l'individu sur la société et, par là même, l'importance des devoirs sociaux de l'individu et la responsabilité qu'il encourt vis-à-vis de la société. En effet, mes parents, mes ancêtres, mes prédécesseurs ont eu ou ont encore de l'influence sur moi ; ils sont cause génératrice ou modificatrice dans mon corps ou dans mon âme, dans tout ce qui sert à la vie de mon corps ou à la vie de mon âme : donc l'homme est cause vis-à-vis de ses semblables ; je puis, je dois être cause à mon tour, cause du bien et non cause du mal, cause du bonheur et non cause du malheur, cause de la vie et non cause de la mort. Je ne puis me soustraire à ce devoir d'être cause, puisque je fais partie d'une chaîne dont je suis un anneau. Je suis tout au moins un organe de transmission, je transmets la force et l'union que j'ai reçues. Que serait un anneau qui se mettrait en révolte contre la chaîne, qui se dissoudrait lui-même, qui refuserait d'unir l'anneau précédent à l'anneau suivant? La chaine se briserait, pour le plus grand malheur de tous les anneaux.

Puisque Dieu, en créant l'homme, lui a imposé une vie essentiellement sociale, il lui a par là même donné des lois qui sont la substance même de la vie sociale. Car si l'homme ne peut pas vivre sans l'action sociale, la société non plus ne peut pas vivre sans l'action de l'homme ordonnée à la fin de la société. Prenons possession de cette vérité magnifique dans les flancs féconds de laquelle nous allons trouver une multitude d'autres vérités.

PAUL LAPEYRE.

M. LE DUC DE BROGLIE

ET LA

CONFÉRENCE DE LONDRES

(Février 1871)

Lorsque, le 24 février 1871, M. le duc de Broglie se rendit à Londres, représenter la France à la conférence réunie pour régler la question de la mer Noire, le monde politique se demanda si notre ambassadeur n'allait pas, en même temps, faire appel au bon vouloir et à l'arbitrage de l'Europe relativement aux conditions de la paix qui se discutait alors à Versailles, entre M. de Bismarck et M. Thiers.

Il n'en fut rien. Dans une page intéressante de souvenirs personnels que publie *le Correspondant*, M. le duc de Broglie se défend d'avoir eu à jouer, à Londres, le rôle de Talleyrand à Vienne. On ne peut que le regretter ; car ce rôle n'eût pas été au-dessus des moyens et du patriotisme de notre représentant. Mais, nous apprend-il, il n'avait reçu mission de M. Thiers que d'obtenir du gouvernement anglais d'intervenir pour faire abaisser le chiffre de la contribution de guerre (1).

Aussi, dit-il, « quelle ne fut pas ma surprise, en recevant le lendemain de mon arrivée une dépêche de mon ministre des Affaires étrangères, M. Jules Favre, resté seul à Paris, pendant que M. Thiers était retourné à Bordeaux, qui m'ordonnait, en termes formels, de faire, le jour de mon entrée à la Conférence,

(1) M. de Bismarck avait d'abord demandé huit milliards; il descendit à 6 et s'arrêta à 5, après la mission de M. de Broglie.

toutes mes réserves sur l'atteinte portée, par le démembrement de la France, au droit et au vœu des populations ? Il me proposait, en un mot, de prendre, au nom du principe de la souveraineté nationale, le rôle que Talleyrand avait tenu à Vienne, au nom du principe de la légitimité. « J'avais l'occasion, disait-il, de parler à l'Europe assemblée ; il ne fallait pas la laisser perdre. » J'étais confondu : c'était m'engager tout simplement à protester, à Londres, contre le traité que lui-même venait de contresigner à Versailles. Comment une si étrange idée s'était logée dans sa tête, je ne l'aurais jamais compris, si je ne m'étais souvenu que j'avais affaire à un illustre maître du barreau, diplomate par occasion et par aventure, mais nourri dans les habiletés de la procédure judiciaire ». (1)

Peut-être M. le duc de Broglie eût-il trouvé l'idée de M. Favre moins « étrange », s'il eût été lui-même plus au courant des négociations qui avaient été suivies avant qu'il fût envoyé à Londres. Mais, dit-il, « sortant d'une contrée que les armées prussiennes occupaient depuis plusieurs semaines et où les nouvelles (surtout celles de l'extérieur) ne parvenaient que difficilement, *j'ignorais et la nature des négociations engagées à Londres et le rôle que l'envoyé de la France aurait à y remplir.* » (2)

M. Thiers, paraît-il, ne renseigna pas M. de Broglie sur ces négociations, qu'il ne connaissait d'ailleurs qu'imparfaitement et qu'il avait plutôt contrecarrées qu'appuyées.

Elles sont cependant une des pages les plus intéressantes de l'histoire de cette époque. Car la dénonciation du traité de 1856 fut l'événement le plus grave qui ait surgi au cours de la guerre franco-allemande (3). Elle permit à la diplomatie de la Délégation en province de s'emparer d'un nouveau champ de bataille ; d'y appeler M. de Bismarck, de l'y combattre pied à pied, sans un instant de défaillance, ni même de faiblesse aux heures les plus critiques et, à défaut de succès, de garder l'honneur dans une lutte dont la mission de M. le duc de Broglie ne fut que la conséquence et le dernier terme et qu'il eût probablement appréciée autrement, s'il en avait connu les précédents et les péripéties.

(1) M. le duc de Broglie, *Correspondant.*

(2) M. le duc de Broglie, *Correspondant.*

(3) Sans la capitulation de l'Angleterre, il était possible qu'elle prît une autre tournure, dit M. de Beust (*Mémoires*, t. II, p. 423).

Ce fut quelques jours après les négociations de Versailles que, le 9 novembre, sans avertissement préalable, la Russie dénonça le traité de 1856.

A ce moment-là, M. de Chaudordy, délégué du ministre des Affaires étrangères, travaillait à amener les neutres à prendre l'initiative de nouvelles négociations d'armistice : Il leur représentait que c'était pour avoir cédé à leurs instances pressantes, que la France s'était exposée à l'humiliant échec de Versailles et que, dans ces conditions, c'était à eux qu'incombait le devoir de demander à M. de Bismarck quelles conditions il mettait à un armistice et à la paix. D'ailleurs, préoccupées des exigences que le chancelier prussien avait manifestées dans ses entretiens avec M. Thiers, la Russie, l'Autriche et l'Italie se montraient opposées à des cessions territoriales, le prince Gortchakoff venait d'avertir l'ambassadeur d'Angleterre, sir A Buchanan, et notre chargé d'affaires, M. de Gabriac, que l'empereur Alexandre avait écrit à son oncle, le roi de Prusse, et à sa sœur, la reine Olga de Wurtemberg, pour les dissuader de demander des cessions territoriales (1).

D'un autre côté également le ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Visconti Venosta, il avait informé lord Granville que le gouvernement italien avait toujours été d'avis que « les conditions de la paix devaient s'appliquer principalement aux forteresses et aux armements, mais non à des conditions territoriales (2).

Quant à M. de Beust, il était, dans son for intérieur, tout acquis aux désirs du gouvernement français ; seulement, il demandait que l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie marchassent d'accord.

Mais l'Angleterre arguait, pour justifier son inertie, que le programme « pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresse » était un obstacle à la paix et que d'ailleurs, si l'on voulait arriver à quelque chose de pratique, il ne fallait pas mêler la question d'armistice à la question de la paix et s'en tenir simplement à « l'armistice purement militaire, ainsi que cela s'était fait lors des négociations de Versailles (3).

Mais alors, M. de Chaudordy faisait remarquer que dans ce

(1) Lord Granville à lord Lyons, 5 novembre 1870.
(2) Idem, idem.
(3) Le comte de Granville à lord Lyons, 4 nov. 1870.

cas, il serait bon pour les neutres de « déclarer, dans la forme qui leur paraîtrait le plus convenable, que la Prusse agirait contre la justice, contre l'humanité, contre les intérêts de l'Europe et contre ceux de la Prusse elle-même en demandant des cessions territoriales » (1). En d'autres termes, M. de Chaudordy demandait que l'Europe déclarât ne pas garantir les conquêtes territoriales que pourrait faire la Prusse, comme contraires à la volonté des populations et aux intérêts et à la sécurité de l'avenir.

Mais l'accord ne semblait pas pouvoir se faire entre les neutres. « Ce serait pour moi, écrivait M. de Beust à M. Visconti Venosta, un sujet de regrets, si l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie ne marchaient pas d'accord dans les négociations futures ». (2)

Telle était la situation, lorsque, le 9 novembre, le baron Brunnow, ambassadeur de Russie à Londres, remit à lord Granville une note de chancelier de Russie, le prince Gortchakoff, déclarant que « l'empereur ne se considérait plus comme lié aux obligations restrictives de ses droits de souveraineté dans la mer Noire ». (3)

Aussitôt, les ministres de la Reine se réunissent en conseil ; une protestation est rédigée qui est envoyée, le lendemain, à Saint-Pétersbourg, et le jour suivant, un envoyé extraordinaire, M. Odo Russel, partit pour Versailles, muni des instructions les plus larges. « On ne lui avait pas interdit d'aller jusqu'à la menace et de prononcer le mot de guerre » (4).

De leur côté, l'Autriche et l'Italie s'empressèrent de protester. La protestation de M. de Beust avait un caractère particulier de menace et le chancelier d'Autriche-Hongrie l'appuya par une proposition de *contre-action collective*, qui mettait la Prusse en cause et que l'Angleterre devait présenter à la Prusse, en lui demandant « si, oui ou non, le gouvernement prussien désapprouvait la demande de la Russie ; si, oui ou non, la Prusse se joindrait à une contre-action collective. — Si oui, la Prusse s'unissait à l'Angleterre et à l'Autriche pour une opposition énergique et le prince Gortchakroff était obligé de rebrousser chemin. — Si non, la Prusse devenait l'ennemie de l'Angle-

(1) Lord Granville à lord Lyons, 5 nov. 1870.
(2) Le comte de Granville à lord Lyons, 5 nov. 1870.
(3) Albert Sorel, *Hist. diplo. de la guerre.*
(4) Alb. Sorel, *Hist. diplo.*

terre et devait s'attendre à ce qu'on la traitât comme alliée de la Russie ». (1)

La vérité, cependant, était que le désappointement et le mécontentement n'avaient pas été moins grands au quartier général de Versailles qu'à Londres, à Vienne et à Florence. « Quoique disposée à débarrasser la Russie des restrictions apportées à ses droits de souveraineté, écrivait le ministre des États-Unis, Sir A. Bancroft, bien placé pour connaître la pensée intime de M. de Bismarck, la Prusse a désapprouvé la précipitation qu'a mise le Czar à réclamer cette révision » (2). Le mystère dans lequel s'était tenu le gouvernement russe, l'imprévu de son acte, le soin qu'il semblait avoir mis à choisir une heure défavorable à la Prusse furent considérés à Versailles comme une sorte de trahison. « Cette action, dit M. de Beust, dans ses Mémoires, eut lieu dans le moment le plus critique de la guerre franco-allemande et je sais de la meilleure source que Bismarck entra dans une colère effroyable » (3).

Car la dénonciation du Traité de 1856 pouvait amener de graves complications dont la France aurait certainement tiré parti. La guerre en effet durait déjà depuis plus de trois mois, sans que rien indiquât à quelle date et comment elle finirait; l'armée de la Loire avait été, le 9 novembre, victorieuse à Coulmiers et venait ainsi de prouver qu'une véritable armée tenait la campagne; en outre, le quartier général prussien avait reconnu qu'il ne pourrait enlever Paris de vive force, que le bombardement présentait de grandes difficultés de mise en œuvre et qu'il faudrait attendre que la famine eût raison du courage des assiégés, si d'ici-là une offensive vigoureuse ne venait la délivrer (4); éventualité que rendait probable la sortie du 14 octobre, qui n'avait été cependant qu'une simple reconnaissance.

Puis l'attitude des neutres lui donnait à réfléchir, il craignait de les voir céder aux pressantes sollicitations de M. de Chaudordy et prendre l'initiative d'une négociation qui eût entraîné pour eux le droit de s'y mêler, ce qui, en un pareil moment, eût été bien dangereux pour les intérêts allemands. Aussi M. de Bis-

(1) De Beust, *Mémoires*, t. 2.
(2) Sir A. Bancoft à sir Hamilton Fish.
(3) M. de Beust, *Mémoires*, t. 2, p. 422.
(4) Sir A. Bancoft à sir Hamilton Fish, 10 nov. 1870.

marck résolut-il de prendre les devants ; en conséquence, il donna mission à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, le comte de Bernstorf, d'avertir le comte de Granville « que l'on verrait volontiers à Versailles la reprise des communications *directes* entre le gouvernement provisoire et le quartier général prussien. Le gouvernement allemand serait toujours disposé à laisser procéder aux élections, même sans armistice.» Mais le comte de Bernstorf ayant ajouté que, si le gouvernement de la Défense était toujours disposé àtraiter, « il vaudrait mieux qu'il entrât en communication directe avec le quartier général prussien », le comte de Granville ne put cacher son étonnement d'une semblable restriction qui excluait les neutres des négociations. « L'ambassadeur d'Allemagne s'excusa, prétextant que, selon le comte de Bismarck, cette intervention « servait seulement à encourager le gouvernement français à croire qu'il trouverait de l'appui chez les neutres et c'était pourquoi il prolongeait sa résistance ».

Mais, répondit le comte de Granville, le gouvernement français se plaint, au contraire, de ne pas être assez encouragé par nous. A bien examiner, « le principal empêchement paraît être créé par l'Allemagne qui se refuse à faire des avances, la France, elle, par suite de susceptibilités accrues peut-être par ses défaites, se trouvant peu disposée à faire le premier pas » (1).

Ce langage précis, ce désir de ne pas être tenu à l'écart des négociations d'armistice qui pourraient s'engager entre M. de Bismarck et le gouvernement de la Défense tranchait singulièrement avec la réserve extrême et même malveillante dans laquelle s'était jusqu'alors renfermé le gouvernement anglais. Mais, dans le conflit que venait de soulever la note russe, la France devenait un auxiliaire précieux qu'il importait d'arracher à l'iufluence de la Russie et de lier aux intérêts de l'Angleterre. Mais n'était-il pas trop tard ? Car quelques jours auparavant M. de Chaudordy avait averti lord Granville à quelles éventualités s'exposait l'Angleterre, par son indifférence.

« Si cette indifférence, écrivait le 16 octobre M. de Chaudordy, dont se rendent coupables les hommes d'État de l'Angleterre en ménageant la Prusse et en nous abandonnant devait

(1) Le comte de Granville à lord Lyons, 12 novembre 1870.

continuer, nous serions obligés de chercher un nouveau point d'appui et, d'ici à quelques années, la politique de M. Gladstone aura conduit l'Angleterre à un isolement complet. Que le gouvernement anglais considère, en effet, le danger d'une alliance de la Russie avec la Prusse; par cette entente, la Russie devient maîtresse de l'Orient et la Prusse de l'Occident. Mais en outre, n'y a-t-il pas pour l'Angleterre un danger non moins grand, *c'est que la France, à la dernière extrémité, se décide à accepter le secours de la Russie à n'importe quel prix* » ? (1)

Quelles étaient donc les intentions du gouvernement français ? Lord Lyons reçut mission de s'en enquérir. Le 12 novembre, l'ambassadeur d'Angleterre se rendit chez M. de Chaudordy et le pria de vouloir bien pressentir le gouvernement de la Défense au sujet de la note russe.

Mais, répondit M. de Chaudordy, le chargé d'affaires de Russie ne nous a pas encore communiqué cette note, nous ne pouvons, par conséquent, pas nous former une opinion précise. Il faut donc attendre que nous ayons ce document pour le placer sous les yeux de la Délégation. D'ailleurs, nous avons en cet instant tant de graves questions intéressant la destinée de notre pays, qu'il nous semble beaucoup plus naturel que ce soit l'Angleterre et les autres puissances neutres qui examinent la déclaration russe et nous fassent connaître leur opinion ; alors, nous pourrons étudier en commun quels devoirs nous impose cette nouvelle situation (1).

« Nous attendrons, écrivait M. de Chaudordy à notre chargé d'affaires à Londres, M. Tissot, nous attendrons de savoir quelles déterminations auront été prises par le gouvernement britannique ».

Il était sage, en effet, de laisser les neutres en face d'une situation menaçante pour eux et que leur coupable indifférence à notre égard avait créée et il était de notre devoir de les voir venir et d'attendre les événements avant de prendre une décision. Nous n'attendîmes pas longtemps.

Le lendemain, en effet, lord Lyons revint trouver notre délégué aux Affaires étrangères et lui fit connaître la proposition de M. de Bismarck pour permettre à la France de procéder à la

(1) Le comte de Chaudordy à M. Tissot, 17 octobre 1870. — lord Lyons au comte de Granville, 16 octobre 1870.

nomination d'une assemblée : élections sans armistice ou armistice sans ravitaillement, telles étaient les propositions de M. de Bismarck. M. de Chaudordy avait reçu du gouvernement de Paris pour instructions étroites et formelles de demander l'armistice ravitaillé. Il répondit donc à lord Lyons : Avec des élections sans armistice, « il serait très difficile d'éviter que leur résultat fût contesté ». Quant aux élections avec armistice, il faut que l'armistice soit ravitaillé, car « dans la langue du droit des gens les termes ont une valeur qu'on ne peut pas dénaturer et le principe d'un armistice accepté implique nécessairement, quand il est question d'une place assiégée, le ravitaillement de cette place. Ce n'est pas là une objection de libre interprétation, mais une conséquence naturelle de l'expression même dont on s'est servi et que nous ne pouvons entendre dans un autre sens que celui qui est universellement adopté. Pour tous les peuples, en effet, la condition du ravitaillement est implicitement contenue dans le principe même de l'armistice, puisque chaque belligérant doit se trouver à la fin de la suspension des hostilités, dans l'état où il se trouvait au commencement (1) ».

Le lendemain, lord Lyons revint de nouveau trouver M. de Chaudordy et lui parla de la question des équivalents mise en avant par M. de Bismarck dans ses entretiens avec M. Thiers (2).

Le gouvernement n'a rien à ajouter au langage tenu par M. Thiers, répondit M. de Chaudordy ; c'est au gouvernement prussien à nous faire connaître ses nouvelles indications et, d'ailleurs, puisque votre gouvernement est si désireux de nous aider à terminer la guerre, il a entre les mains un excellent moyen d'y arriver, c'est de profiter de la présence de M. Odo Russell au quartier-général prussien et de lui donner mission d'interroger M. de Bismarck, et si celui-ci consent à l'armistice ravitaillé, il sera possible de reprendre les négociations, et cela avec de grandes probabilités de les voir aboutir (2).

M. Odo Russell est l'intermédiaire naturel, ajoutait M. de Chaudordy ; et cela est si vrai que déjà le gouvernement espagnol en a parlé, je le sais, au comte de Granville.

(1) Le comte de Chaudordy aux agents diplomatiques de la France à l'Etranger, 12 nov. 1870.

(2) Le comte de Chaudordy à M. Tissot, 14 nov. 1870.

Cependant, le gouvernement russe venait de se décider à nous communiquer la note relative à la dénonciation du traité de Paris, le 17 dans la matinée, le chargé d'affaires de Russie, M. Okounef, la remit à M. de Chaudordy, après lui avoir préalablement donné lecture d'une lettre particulière du prince Gortchakoff. Le prince disait, dans cette lettre « que quoique notre gouvernement actuel se fût exclusivement voué à la défense nationale, la France tenait une trop grande place pour qu'il ne s'empressât de porter à notre connaissance, comme il l'avait fait pour les autres puissances, les résolutions prises par l'empereur Alexandre ; il ajoutait que la guerre de 1854-1856 avait été le point de départ de perturbations qui se continuaient et exprimait l'espoir *que notre gouvernement futur, quel qu'il fût*, se préoccuperait d'y mettre fin. »

M. de Chaudordy prit la note, se garda bien de faire aucune réflexion sur le fond, qui pût engager l'avenir ; seulement il promit de la mettre sous les yeux de la Délégation ; puis, s'emparant de la phrase de la lettre du prince Gortchakoff, où celui-ci parlait d'un « gouvernement futur quel qu'il fût », il fit remarquer que pour constituer ce gouvernement, il importait que la Russie aidât la France à obtenir un armistice ravitaillé, afin que, par des élections, fût formé « un gouvernement régulier qui pût s'entendre sur toutes les questions pendantes avec les puissances étrangères (1). »

Ainsi donc à cette époque du conflit soulevé en Europe par la note russe, M. de Chaudordy était arrivé à lier la question d'armistice à celle de la dénonciation du Traité de Paris, et, aux ambassadeurs étrangers qui venaient, presque chaque jour, le voir dans la chambre qu'il occupait sous les combles de l'archevêché de Tours et qui lui demandaient que la France donnât son avis sur la question de la Mer Noire, il répondait : « Faites-nous obtenir un armistice qui nous permettra délire une assemblée et cette assemblée aura toute autorité pour régler la question de la guerre et donner son avis sur celle du traité de Paris. »

Tandis que M. de Chaudordy s'efforçait de tirer parti du désarroi dans lequel la note russe avait jeté les neutres et du besoin qu'ils avaient du concours de la France, pour les amener à appuyer notre demande d'un armistice, M. de Beust entrant

(1) Le comte de Chaudordy à M. de Gabriac, 17 novembre 1870.

plus complètement dans la voie ouverte par notre délégué aux Affaires étrangères, proposa à l'Angleterre et à l'Italie *une action collective* destinée à faire accepter par le quartier général prussien le principe d'un armistice ravitaillé.

C'était trop demander au bon vouloir et à la fermeté du gouvernement anglais d'autant plus que la question de la Mer Noire venait d'entrer dans une phase nouvelle qui aux yeux du ministère Gladstone-Granville devait donner toute sécurité aux intérêts anglais sans qu'il fût besoin de les lier à notre cause.

La Russie, en effet, satisfaite d'avoir posé le principe de la révision du traité de 1856 et craignant, en présence du mauvais vouloir des neutres, de pousser les choses à l'extrême, chargea, le 20 octobre, son ambassadeur, le baron de Brunow de remettre au comte de Granville une note où il était dit :

« Nous ne saurions admettre que l'abrogation d'un principe théorique, sans application immédiate, qui ne fait que restituer à la Russie un droit dont aucune grande puissance ne saurait être privée, puisse être considérée comme une menace pour la paix, ni qu'en annulant un point du traité de 1856, elle implique l'abrogation du tout. »

« S. M. l'empereur maintient entièrement son adhésion aux principes généraux du traité de 1856 et elle est prête à s'entendre avec les puissances signataires de cette transaction, soit pour en confirmer les stipulations générales, soit pour les renouveler, soit pour y substituer tout autre arrangement équitable qui serait jugé propre à assurer le repos de l'Orient et l'équilibre européen. »

« Rien ne semble dès lors s'opposer à ce que le Cabinet de Londres, si cela lui convient, entre en explication avec les signataires du traité de 1856. »

« Pour notre part, nous sommes prêts à nous associer à toute délibération qui aurait pour objet des garanties générales destinées à consolider la paix de l'Orient. » (1)

La Russie ouvrait donc la porte à des négociations ; le gouvernement anglais s'y précipita avec d'autant plus d'ardeur que, de son côté, M. de Bismarck lui tendait la main pour la lui faire franchir.

En effet, M. Odo Rusell, arrivé le 20 novembre à Versailles,

(1) Le prince Gortchakoff au baron de Brunnow, 20 nov. 1870.

eut, le lendemain, une première entrevue avec M. de Bismarck auquel il exposa les doléances du cabinet de Londres et lui dit que « la question soulevée par le prince Gortchakoff était de nature à forcer l'Angleterre à faire la guerre avec ou sans alliés ». Le chancelier répondit qu'il avait été lui-même surpris par la déclaration russe, qu'elle n'avait donc pas été concertée entre la Prusse et la Russie et qu'avant d'en venir aux moyens extrêmes, il serait sage que les intéressés pussent discuter la question dans une Conférence. Il ajouta qu'il allait faire semblable proposition à Saint-Pétersbourg. La réponse du gouvernement russe vint le soir même, et M. de Bismarck en avisa aussitôt M. Odo Russel.

Malgré que celui-ci eût averti son gouvernement que M. de Bismarck « penchait pour une révision du Traité *dans un sens favorable à la Russie* (1) », le ministère de Gladstone-Granville sauta avec joie sur cet expédient qui ne sauvait en réalité que les apparences. Et cependant M. de Beust venait de lui faire dire : « Nous sommes loin de désirer la guerre, nous l'éviterons avec plaisir et nous ne pousserons ni la Turquie, ni l'Angleterre à recourir à des mesures extrêmes ; mais je désire que le cabinet anglais sache tout aussi positivement que, s'il veut montrer de l'énergie, il peut entièrement compter sur nous et que notre concours lui est, en tous cas, assuré. Pour le moment, il ne s'agit guère, de part et d'autre, que de produire un effet moral ; il peut nous suffire de contrebalancer l'effet de la démarche de la Russie, en refusant d'admettre comme fondées les prétentions qu'elle élève. Si l'accord des autres puissances se manifeste sur ce point d'une manière éclatante, nous pouvons nous contenter de ce résultat. » (1)

Mais les hommes d'Etat Anglais étaient plus soucieux du présent que préoccupés de l'avenir ; lorsqu'ils reçurent la communication du gouvernement austro-hongrois, ils avaient déjà adhéré à la convocation d'une Conférence, sans avoir consulté les autres signataires du traité de Paris, qui par conséquent durent suivre ; l'Italie et la Turquie d'abord ; l'Autriche, la dernière.

Grâce donc à M. de Bismarck, tout danger de conflit était écarté : la question de la révision du traité de Paris entrait dans une nouvelle phase, celle des négociations pacifiques.

(1) Le comte de Chaudordy à M. Tissot, 29 nov. 1870.

M. de Bismarck venait ainsi, par un coup de maître, de se faire l'arbitre des neutres, en même temps qu'il les préparait à subir la prépondérance de la Prusse en Europe.

La France, elle, perdait les chances que pouvaient lui offrir des complications internationales. M. de Chaudordy résolut en conséquence de suivre M. de Bismarck sur le terrain de la Conférence et de l'y combattre.

Ce fut le 28 novembre que lord Lyons proposa à M. de Chaudordy de la part du gouvernement britannique la réunion d'une Conférence « qui serait composée des représentants des États signataires de cet acte international. Les décisions qui pourraient être prises ne devraient pas être préjugées à l'avance par les réserves d'aucune des puissances. Le Cabinet de Londres déclarait exclus, comme siège de cette réunion, Saint-Pétersbourg et, par réciprocité, Constantinople. Paris ne pouvait être choisi, par suite des circonstances actuelles ; il en était de même de Berlin, et dès lors, le gouvernement britannique proposait Vienne, Florence ou Londres, comme capitales d'États signataires, ou bien Bruxelles, La Haye ou Berne ». (1).

M. de Chaudordy répondit qu'il soumettrait cette proposition à la Délégation. Mais, dans l'intervalle, il apprit, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Florence et de Londres que cette proposition avait pour auteur M. de Bismarck lui-même. Il en fit le lendemain l'observation à lord Lyons, quand celui-ci vint chercher la réponse de la Délégation. « Nous étions prêts, lui dit-il, à adhérer à une proposition émanant de l'Angleterre. Pouvons-nous agir de même vis-à-vis d'une proposition prussienne? (1) Car ayant en face de nous un gouvernement aussi dur et aussi habile que le gouvernement prussien, il est de notre devoir d'être prudents et de penser qu'un acte de sa part, quel qu'il soit, doit provoquer chez nous une grande réserve d'appréciation, car tous les rapports que le Gouvernement de la Défense a essayé de nouer avec ce gouvernement ont toujours eu pour résultats d'augmenter nos difficultés. »

« Nous sommes étonnés, continua M. de Chaudordy, de voir l'Europe laisser prendre à la Prusse le rôle principal dans une pareille question, quand il est facile de se rappeler qu'elle n'a signé le traité de 1856 que lorsqu'il avait été déjà arrêté par

(1) Le comte de Chaudordy à M. Tissot, 29 nov. 1870.

toutes les autres puissances. Cela indique d'avance la position prépondérante que cherchera à prendre la Prusse dans cette Conférence, et, sans vouloir, en quoi que ce soit, préjuger, ni nous refuser à régler la question à fond, nous nous trouverons peut-être placés, à cette réunion, dans une situation inégale à celle de notre ennemi » (1).

Lord Lyons répondit que la proposition de M. de Bismarck avait été fort amendée par le gouvernement anglais, ce qui lui enlevait son caractère prussien.

De son côté, le comte de Granville fit donner à M. de Chaudordy l'assurance que « *la position de la France à la Conférence n'y serait pas moindre que celle de la Prusse.* » Mais il ne voulut rien promettre au sujet de nos propres affaires : *toutefois, il fit comprendre clairement qu'il serait bien difficile qu'on n'en parlât pas. La Russie, l'Autriche et l'Italie nous donnaient sur ce point encore plus d'espoir.* « Sans que cependant personne voulût s'engager d'une façon absolue. Tous craignant qu'en se déclarant d'avance, on ne fît échouer la Conférence » (2).

Cependant la Délégation avait examiné la question de la participation de la France à la Conférence. Elle eut un instant d'hésitation, basée sur l'origine prussienne de la proposition; mais M. de Chaudordy mit sous les yeux de M. Gambetta les dépêches relatives à cette affaire et n'eut pas de peine à lui faire reconnaître qu'il était de notre intérêt, que la France se fît représenter à Londres. Enfin, le 2 Décembre, la Délégation arrêta que « par égard pour le Cabinet anglais et sur l'insistance de lord Granville, la proposition ne serait pas seulement transmise, mais encore recommandée à Paris » (3).

A Paris, la proposition d'une Conférence était déjà connue et le gouvernement s'en était déjà occupé. M. Jules Favre trouvait que la France avait assez à se préoccuper de ses propres affaires, sans avoir à se mêler à celles de l'Europe, qu'elle réserverait sa liberté d'action et qu'il n'y avait qu'un moyen de la faire changer d'attitude, c'était, écrivait M. Favre à M. de Chaudordy « que les puissances proposent un protocole préli-

(1) Le comte de Chaudordy à M. Tessot, 30 nov. 1870.
(2) Le comte de Chaudordy à M. J. Favre 10 Déc. 1870.
(3) Le comte de Chaudordy à M. Tessart, 2 Déc. 1870.

minaire dans lequel on conviendra de prendre pour base l'intégrité du territoire français et nous donnerons notre adhésion à la Conférence, pourvu, bien entendu, qu'on la fasse précéder d'un armistice avec ravitaillement » (1).

Ainsi que le fait remarquer M. Albert Sorel, « ces phrases étaient écrites le soir même de la bataille de Champigny, alors qu'on se croyait au début d'une campagne victorieuse » (2). Mais l'insuccès de l'opération sur la Marne amena un revirement dans les sentiments du Vice-président du Gouvernement qui, le 4 décembre, écrivit à M. de Chaudordy qu'il ne voulait pas qu'il pût se méprendre sur le sens de sa dernière dépêche, que « loin de repousssr l'idée d'un Congrès, il l'appelait de tous ses vœux; il eut sans doute préféré que le Congrès fût précédé d'un protocole renfermant un préliminaire de paix basé sur l'intégrité du territoire; mais que, comme condition *sine qua non*, il fallait demander que la réunion du Congrès fût précédée d'un armistice d'une durée maximum de trente jours, minimum de quinze, avec ravitaillement proportionnel... Pendant cet armistice la réunion d'une assemblée serait provoquée » (3).

Toutefois M. Favre faisait une concession qui devait demeurer secrète et n'être dévoilée qu'à quelques intéressés, il consentait au *démantèlement des forteresses*, il avertissait donc M. de Chaudordy « qu'en raison de ses déclarations antérieures, il ne pourrait signer les conditions de la paix, mais la ferait signer par un autre ».

Notre délégué aux Affaires étrangères s'empressa d'en informer lord Lyons en lui demandant de faire parvenir cette information au comte de Granville, avec prière de la faire mettre sous les yeux de M. de Bismarck, par M. Odo Russel.

Celui-ci reçut mission d'en parler au chancelier mais seulement, disait lord Granville « pour le cas où le comte de Bismarck amènerait la conversation sur ce sujet » (4).

Mais M. de Bismarck répondit à lord Granville qu'il lui était « impossible de consentir à un armistice sur la base du ravitail-

(1) M. J. Favre au comte de Chaudordy, 30 novembre 1870.
(2) Albert Sorel, Hist. diplo., t. 2, p. 108.
(3) M. J. Favre à M. de Chaudordy, 4 déc. 1870.
(4) Le comte de Granville à M. Odo Russel, 5 déc. 1870.

lement de Paris, et que tout armistice convenu *sans préliminaires de paix* n'offrirait aucun avantage, puisque les élections de quelque façon qu'elles pussent se faire sans la conclusion préalable d'un armistice » (1). Et M. Odo Russel, renchérissant sur cette déclaration du chancelier, avertissait lord Granville qu'il était inutile de proposer des expédients de temporisation (1). Et, dans une autre dépêche, que la position de la Prusse était tellement forte qu'aucune négociation pour la paix, *à moins d'une reddition sans conditions*, ne serait acceptée par M. de Bismarck » (2).

Si atténuée, si timide qu'eût été, dans cette circonstance, l'intervention de l'Angleterre, cependant elle eut le don d'exciter la mauvaise humeur de M. de Bismarck qui la témoigna d'une facon assez vive à M. Odo Russell pour que celui-ci en fit part à lord Granville. Mais le ministre anglais eut un instant de révolte et il écrivit immédiatement à son représentant à Versailles : « Je me suis complètement abstenu jusqu'ici d'émettre aucune opinion au sujet des conditions de la paix. En ce qui regarde la médiation et les bons offices, je me suis borné à dire que je ne les offrirais qu'autant qu'ils me paraîtraient acceptables aux deux parties ou auraient quelque apparence d'être efficaces ; mais *je ne me suis jamais interdit de donner un avis* à l'une ou l'autre des parties, dans le cas où cela me serait utile » (3).

Le 12 décembre lord Lyons demanda à M. de Chaudordy, de la part de son gouvernement, s'il était en mesure de lui annoncer l'acceptation du gouvernement français et de se faire représenter à la conférence.

M. de Chaudordy répondit qu'il n'avait rien appris de Paris depuis le 8 ; le gouvernement de Paris, ajouta-t-il, est dans une situation bien embarrassante quant à la question de savoir s'il se fera représenter à Londres, car il n'a pas la certitude que les questions qui sont pour lui « question de vie ou de mort » puissent être abordées ; un armistice seul eût permis à la France de se faire représenter à la Conférence avec convenance et dignité (4).

(1) Le comte de Granville à lord Lyons, 9 déc. 1870.
(2) M. Odo Russel à lord Granville, 27 déc. 1870.
(3) Lord Granville à M. Odo Russel, 10 déc. 1870.
(4) Lord Lyons au comte de Granville, 12 déc. 1870.

« Nos dernières démarches pour l'armistice ravitaillé, même très court n'ont pu aboutir et il faut y renoncer, à moins de le faire précéder de préliminaires de paix. Le désir qu'a le gouvernement prussien d'arriver à ce dernier résultat me revient de tous côtés. Le Pape, le prince Gortchakoff et lord Granville ont exprimé la même opinion. *Le Gouvernement anglais est d'un égoïsme, pour ne pas dire plus, sans exemple* (1) ».

Voilà ce qu'écrivait le 16 décembre M. de Chaudordy. Il fallait donc renoncer à la condition exigée par M. Favre d'un armistice ravitaillé. M. de Chaudordy avait essayé de faire accepter par les neutres à la place d'une Conférence dont l'objet était limité, un Congrès où toutes les questions d'ordre européen eussent été examinées ; il avait également échoué.

Restait la question de la Conférence. Mais qui nous y représenterait ? « M. Thiers eût bien été cet homme, écrivait M. de Chaudordy à M. Favre, s'il n'avait pas soutenu avec ardeur la nécessité des élections sans armistice, d'un armistice sans ravitaillement et même de cessions territoriales. Voulez-vous que je le demande à M. Guizot, qui vient de faire une sorte d'adhésion à la République ? Ou bien préférez-vous désigner quelqu'un qui est dans Paris. Mais il faut un personnage dans le sens complet du mot, ou bien alors mieux vaut un simple diplomate. Pourquoi ne serait-ce pas vous? La Prusse est fatiguée de la guerre, j'en suis certain ; son gouvernement veut la paix. Le moment est donc favorable et l'occasion pour sortir de Paris très naturelle. Si vous n'y voyez pas un obstacle absolu au point de vue de la capitale, faites-le, je vous en supplie autant pour soutenir le gouvernement à l'intérieur que pour le défendre à l'extérieur (2) ».

Lorsque la question de savoir qui irait représenter la France à la Conférence, fut posée dans les conseils de l'Hôtel-de-Ville, nombre de noms furent mis en avant : Louis Blanc, Victor Hugo, Ledru-Rollin et finalement le Conseil sembla s'arrêter sur M. J. Favre. Mais celui-ci hésitait. Comment d'ailleurs sortirait-il de Paris ? c'était aux neutres à lui en procurer les moyens.

Le temps pressait, la délégation coupa court aux hésitations de M. Favre ; elle fit savoir aux neutres que ce serait M. Favre

(1) Le comte de Chaudordy à M. J. Favre, 16 décembre 1870.
(2) M. de Chaudordy à M. J. Favre, 10 déc. 1870

qui irait à Londres représenter la France ; lord Granville promit de s'occuper de procurer un sauf-conduit à notre plénipotentiaire et M. de Chaudordy invita nos représentants à l'étranger à faire remarquer aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités, qu'il serait nécessaire qu'avec l'appui des Etats neutres nos intérêts fussent discutés à la Conférence (1) ».

Le 28 décembre, M. Okouneff avertit M. de Chaudordy qu'il venait de recevoir du prince Gotchakoff un télégramme annonçant que M. de Bismarck était prêt à donner à M. Jules Favre les sauf-conduits nécessaires pour qu'il pût se rendre à la Conférence. La dépêche ajoutait que ces sauf-conduits devaient être demandés au quartier général prussien, à Versailles.

Mais M. de Chaudordy fit remarquer à M. Okouneff que les communications entre Bordeaux et Versailles étaient très difficiles par parlementaires, et qu'il était bien plus simple, pour éviter les retards, que M. de Bismarck fît directement prévenir M. Favre qu'il pouvait quitter Paris ; autrement, il faudrait que la Délégation fît parvenir la demande à Versailles, que de Versailles les sauf-conduits fussent envoyés à Bordeaux. Mais alors comment les faire tenir à M. Favre ? (1).

En conséquence, M. de Chaudordy télégraphia immédiatement à nos représentants à l'étranger de présenter ces observations aux gouvernements neutres et de leur demander de faire accepter par M. de Bismarck qu'il transmît directement à Paris les sauf-conduits annoncés.

Mais cette combinaison, si simple et si expéditive, venait contrarier les desseins de M. de Bismarck, précisément parce qu'elle était simple et expéditive, car le chancelier voulait, tout en ayant l'air de se prêter aux désirs des neutres relativement à la nécessité que la France fût représentée à la Conférence, le chancelier voulait retarder l'arrivée de notre plénipotentiaire jusqu'au moment où Paris capitulerait et où seraient signés les préliminaires de la paix, préliminaires que M. de Bismarck entendait lier à la capitulation.

C'est pourquoi, espérant hâter cette capitulation, l'artillerie allemande avait commencé le bombardement le 27 décembre et envoyait ses obus presque jusqu'au centre de Paris.

(1) M. de Chaudordy aux agents diplomatiques, 15 déc. 1870.

Toutefois, en raison de l'insistance des neutres, il était difficile à M. de Bismarck de ne pas avertir M. Favre ; mais, homme habile en expédients et détours, il imagina, pour retarder le départ du plénipotentiaire français, d'interrompre brusquement les communications entre Versailles et Paris.

Le 26 décembre, il chargea le ministre des Etats-Uunis, M. Washburne, de prévenir M. Jules Favre que des coups de feu ayant été tirés, le 23, de nos avant-postes du pont de Sèvres sur un parlementaire prussien, il était obligé d'interrompre toute communication, par parlementaires, entre Paris et les lignes allemandes, jusqu'à ce que le Gouvernement de la Défense eût, après enquête, donné aux autorités allemandes « une déclaration satisfaisante contenant des garanties pour l'avenir » (1).

Puis, comme pour se mettre, en apparence, en règle avec les neutres, il fit prévenir M. Favre qu'un sauf-conduit du *commandant de la IIIe armée* était à sa disposition, lorsqu'il en ferait la demande (2).

L'annonce de l'interruption brusque des communications surprit M. Favre en un jour de grand découragement ; il était, dit-il ce jour-là à M. Washburne, sans nouvelles de la Délégation depuis le 14 ; il ne savait rien de la Conférence ; aussi était-il dans l'intention de ne pas quitter ses collègues de l'Hôtel-de-Ville.

M. Washburne prit bonne note de cet aveu et, chose étrange, il ne dit pas à M. Favre que c'était lui que la Délégation avait choisi comme plénipotentiaire, que la première réunion de la conférence était fixée au 3 janvier et que les sauf-conduits annoncés par M. de Bismarck étaient destinés à sa sortie de Paris.

Cependant M. Odo Russell avait télégraphié la nouvelle de la mesure prise par M. de Bismarck au comte de Granville. Celui-ci en avisa M. Tissot et en même temps lui exprima le désir de le voir remplacer M. Favre à la conférence, car, lui dit-il, « le gouvernement anglais n'insistera pas auprès de l'ambassadeur d'Allemagne pour que le quartier-général prussien fasse savoir à M. Favre qu'il avait toutes facilités pour quitter Paris (3). »

(1) Le comte de Bismarck à M. Washburne, 26 déc. 1870.
(2) La comte de Bismarck au comte de Bernstorff, 30 déc. 1870.
(3) M. Tissot au comte de Chaudordy.

« D'ailleurs, ajouta lord Granville, la Conférence n'aura à s'occuper que de la seule question de la Mer Noire. Cette dernière restriction devait sans doute avoir pour but, dans la pensée du comte de Granville, de faire entendre au Gouvernement français que la présence de M. Favre à Londres n'était pas des plus nécessaires.

M. de Chaudordy comprit tout de suite que c'était là, pour le ministère anglais, un prétexte pour se débarrasser de l'obligation et des ennuis de procurer à M. Favre les moyens de sortir de Paris. Aussitôt donc, il avertit le comte de Granville que M. Jules Favre était le seul plénipotentiaire qui eût les pouvoirs nécessaires pour représenter la France à la Conférence » et que, par conséquent, il ne pouvait être remplacé par M. Tissot ; que la mesure prise par M. de Bismarck mettait notre plénipotentiaire dans l'impossibilité de se trouver à Londres pour l'ouverture de la Conférence » et que comme c'était sur les instances de l'Angleterre que la France avait consenti à s'y faire représenter, il était du devoir du gouvernement anglais de donner à M. Favre les moyens de s'y rendre.

C'est pourquoi, en raison de cette situation, il semblait nécessaire, puisque la Conférence devait s'ouvrir le 3 janvier, d'en retarder l'ouverture, ce qui permettait au gouvernement anglais de faire parvenir à M. Favre sa lettre d'invitation, soit directement, soit par le quartier général prussien, soit par la légation des Etats-Unis, ce qui serait peut-être préférable.

Quant à la déclaration du comte de Granville de restreindre l'objet de la Conférence à la seule question de la Mer Noire M. de Chaudordy maintint le droit du plénipotentiaire français de parler de nos affaires. « Il serait étrange, disait notre délégué aux Affaires Étrangères, de faire accepter par l'Europe que les représentants des grandes puissances se fussent réunies, sans qu'on parlât de ce qui, dans la pensée de tout le monde, est la préoccupation exclusive et menaçante qui domine, tous les esprits. Si cela arrivait, ce serait l'abdication de l'Europe elle-même, quant aux devoirs internationaux » (1).

Par une circulaire en date du 31 décembre, M. de Chaudordy invita nos agents à développer ces raisons aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités, à insister sur la nécessité

(1) Le comte de Chaudordy à M. Tissot.

de retarder l'ouverture de la Conférence, à faire remarquer que la mesure prise par M. de Bismarck atteignait autant la France que l'Europe qui avait fait l'invitation et qu'elle était « d'autant plus étrange et d'autant moins sérieuse » que depuis le 23 décembre, le quartier général prussien avait envoyé au pont de Sèvres un parlementaire prévenir le gouvernement de Paris que l'armée du Nord avait été détruite dans les journées du 23 et du 24 décembre, ce qui, d'ailleurs, n'était pas vrai (1).

Mis ainsi en demeure, le comte de Granville écrivit, le 29 décembre, à M. Favre une lettre par laquelle il l'invitait à assister à la Conférence, il le prévenait des conditions mises par M. de Bismarck à la délivrance des sauf-conduits et il lui demandait la permission, dans le cas où il ne pourrait se trouver à Londres pour l'ouverture de la Conférence, de le remplacer momentanément par M. Tissot.

(*A suivre.*)

FRÉDÉRIC RICHEREAU.

(1) M. de Chaudordy aux agents diplomatiques, le 31 décembre 1870.

DIEPPE

ET LA

DUCHESSE DE BERRY

1824 à 1829

Il y a, dans la vie agitée de la duchesse de Berry, une page d'histoire intéressante qui n'a pas été suffisamment portée, dans tous ses détails, à la connaissance du public.

Nous voulons parler des déplacements successifs de Son A.R. — de 1824 à 1829 — dans la ville de Dieppe.

Un court séjour dans cette charmante station nous ayant permis de cueillir une petite moisson d'anecdotes, nous en croyons le récit rapide vraiment digne d'intérêt. Elles se rattachent presque toutes à l'aimable princesse qui sut faire la conquête des Dieppois, surtout celle de ces vaillants marins dont l'existence, pleine de périls, était l'objet de ses perpétuelles préoccupations.

C'est en effet avec ces lutteurs infatigables, — dignes descendants de navigateurs intrépides qui, suivant une légende, touchèrent le Brésil en 1488, découvrant ainsi l'Amérique avant Christophe Colomb — que Son A. R. laissait, de préférence, entrevoir les nobles reflets de son âme.

Mais, par sa nature délicate et généreuse, par l'aménité de son caractère et le charme hospitalier de son aimable sourire, la duchesse de Berry sut acquérir promptement l'estime et l'affection de tous ceux qui, à Dieppe, eurent la bonne fortune de l'approcher.

« La nature ne lui avait rien donné de majestueux, nous dit Féret dans son *Histoire des Bains de Dieppe*, mais on voyait qu'elle appartenait à la nature bienveillante. Une timidité réfléchie se montrait dans sa personne, sur ses traits, mêlée à de la vivacité, de la résolution ! »

Si elle n'avait pas reçu la beauté en partage, elle portait du moins avec elle un charme tout particulier qui consistait en une noble simplicité jointe à une très grande vivacité d'esprit !

*
* *

Un jour, à Bordeaux, une naïve paysanne, peu maîtresse de sa pensée, en apercevant Son A. R. avait clamé bien haut son impression : « Elle n'est pas belle, la princesse ! » — « Je veux au moins qu'elle dise que je suis bonne, » s'écria la Duchesse ; en même temps elle glissait une pièce d'or dans la main de cette bavarde ébahie et confuse.

Cette réponse généreuse à une impertinence grossière quoiqu'involontaire, est assurément un noble exemple d'une exquise délicatesse !

Il ne faut donc pas s'étonner si, de 1824 à 1829, les Dieppois furent perpétuellement sous le charme de la séduisante princesse ; et si les derniers, si les très rares survivants de cette heureuse époque — parmi ceux qui ont la mémoire du cœur — conservent religieusement le souvenir de sa très grande bienveillance. Se rappelant volontiers les nombreux incidents qui les ont rendus joyeux autrefois, ils se plaisent souvent à remonter le courant de leurs souvenirs ; et c'est avec une touchante émotion, avec une affectueuse reconnaissance qu'ils parlent des divers séjours de Son A. R. à Dieppe.

*
* *

La ville de Dieppe, qui est la patrie de Duquesne, doit sa fondation, suivant certains chroniqueurs, à un Brennus ou prince gaulois, 300 ans avant l'ère chrétienne, à Charlemagne, suivant d'autres, vers l'année 804.

Par les guerres entre Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, elle fut ruinée ; puis, réduite en cendres et pillée en 1194, elle fut bombardée par les flottes anglaises en 1694.

« Alors, après le départ des Anglais, les pauvres habitants se hasardèrent à rentrer dans leur ville. Mais nul ne pouvait re-

connaître l'emplacement de sa maison. La trace des rues elle-même n'était plus visible... Les uns se répandirent dans les campagnes, cherchant un gîte et leur lit sous des pommiers et dans des pressoirs.....

« Pour reconstruire la ville, on suivit plus tard les dessins d'un ingénieur qui, à en juger par son ouvrage, ne devait pas être un homme de génie... car, par une incroyable distraction, l'architecte avait oublié, dans ses maisons, la place de l'escalier...

« On raconte même que Vauban étant venu visiter les travaux, ne put cacher à l'ingénieur le peu d'estime qu'il faisait de ses œuvres.

« Monsieur, dit-il, vous pouviez faire beaucoup mieux, vous ne pouviez jamais faire plus mal. (1)

Mais, quoi qu'à Dieppe les logements laissent toujours à désirer, sauf dans les constructions modernes, cette côte normande, cette plage parisienne par excellence, est aujourd'hui très fréquentée parce qu'on y rencontre toutes les distractions qui font le charme de la vie.

La ville, qui possède de belles promenades, est remarquable par ses églises et par ses diverses industries : la dentellerie, l'ivoirerie, ces deux bienfaits de la Duchesse de Berry, sa manufacture de tabacs, sa filature... et par son casino dont les divertissements réussissent toujours à souhait, faisant époque parmi nos fastes mondains. Elle est très intéressante à cause du mouvement continuel du port au Hâble, entre la vieille Tour-aux-Crabes (construite en 1390) et la falaise du Pollet, où les bateaux faisant le service de Dieppe à New-Haven apportent chaque jour une constante animation ; ainsi que par la vue des jetées, celle de la plage où les vagues de la mer roulent dans leurs ondes, au sein d'une musique tapageuse, les galets affolés condamnés au mouvement incessant du va-et vient.

Quant aux environs de Dieppe, ils présentent de nombreuses excursions pleines de surprises inattendues : principalement au château d'Arques, construit, en 1040, par Guillaume, oncle de Guillaume le Conquérant, et dans la délicieuse forêt du même nom « où on voit encore la trace de la cognée dévastatrice de l'Anglais, du Ligueur, du Huguenot (2) », chaque pas faisant

(1) Vitet, *Histoire de Dieppe.*
(2) Vitet, *Histoire de Dieppe.*

naître un souvenir historique ; puis, au manoir d'Ango qui reçut François Ier l'an 1532, et au château féodal de Dieppe, monument bâti par Charlemagne, mais terminé seulement, vers 1435, sous le roi Charles VII.

*
* *

Or, toutes ces séductions que nous nous faisons une fête de retrouver quand nous les avons connues, nous les devons beaucoup à S. A. R., la duchesse de Berry qui, par ses déplacements successifs à Dieppe a fait la réputation de cette charmante station balnéaire, l'a mise à la mode en emmenant avec elle de — 1824 à 1829 — sur cette ravissante plage, toutes ses dames, ses officiers et une partie de la Cour des Tuileries.

C'est donc grâce à la princesse si cette ville, jadis si éprouvée, mais dont le succès est aujourd'hui bien justifié, a le don d'attirer tous les ans un aussi grand nombre de visiteurs !

Ceux-ci n'ont du reste qu'à se louer de la nature douce et hospitalière des Dieppois, toujours pleins d'égards pour les étrangers qu'ils reçoivent, et supportant même gaiement le sans-gêne légendaire de ces insulaires d'Outre-Manche, au voisinage désagréable, qui font de fréquentes apparitions sur toutes nos côtes de la Normandie !

*
* *

La duchesse de Berry séjourna à Dieppe, pendant plusieurs semaines chaque année, en 1824-1825-1826-1827 et 1829.

I

En 1824, peu de temps avant la mort du roi Louis XVIII, S. A. R. vint pour la première fois à Dieppe où elle rencontra un chaleureux accueil ; « bon visage d'hôtes, suivant le mot joyeux, de son brave aïeul (1). »

Cet empressement à la recevoir lui fut sensible, car elle dit au maire de la ville : « Henri IV avait raison lorsqu'il appelait les

(1) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe.*

Dieppois ses bons amis. J'imiterai mon aïeul dans son amour pour eux (1).

Madame descendit à la maison Quenouille-Olivier, demeure de modeste apparence qui communiquait, par une galerie en bois, avec l'Hôtel-de-Ville où se trouvait la salle de réception.

Dans cette maison deux petites mansardes furent particulièrement de son goût. « De l'une elle voyait très bien les bains chauds et la rade ; elle y avait un petit chevalet, elle y dessinait, coloriait des estampes, faisait des fleurs artificielles et de la musique. Dans l'autre pièce elle avait des objets d'affection, entre autres un charmant portrait en miniature de son fils (2). »

*
* *

Pendant ce premier séjour au bord de la mer, qui fut de très courte durée, la duchesse de Berry mena une existence simple — sans faste et sans éclat — exclusivement consacrée aux œuvres pieuses et charitables : s'intéressant aux infortunes de ses hôtes dont elle fut la confidente et le soutien dès le début de son arrivée à Dieppe, prodiguant les trésors inappréciables de sa bienveillante sollicitude.

Madame vivait du reste sans cérémonial de façon à ne jamais attirer l'attention des curieux et des indifférents ; ce qui était l'indice d'une grande modestie, qualité inhérente aux grands caractères, car, suivant une pensée d'Emile Bergerat « l'unique et universel souci de la bête humaine c'est d'être vue, et, si l'on va jusqu'à la nommer, elle fait le beau, épanouie ! » — Son A. R. ne subissait de l'étiquette que ce qui était exigé par sa haute personnalité, évitant les adulations officielles, cet encens banal de la vanité !

Sur les quais, où le clapotis des remous de la mer, où les douces caresses d'une brise pure et vivifiante vous prédisposent à la rêverie, la duchesse de Berry faisait sa promenade habituelle : « flâner est une science, c'est la gastronomie de l'œil », disait Balzac ; et les baigneurs stupéfaits étaient étonnés de sa charmante simplicité.

« On la laissait venir sans qu'on fît beaucoup d'attention à elle,

(1) Imbert de Saint-Amand, *La Duchesse de Berry et la Cour de Charles X.*

(2) Feert, *Histoire des Bains de Dieppe.*

non qu'il y eût un seul quartier de la ville et des champs, où elle ne trouvât de l'affection... mais c'était à cause de cela même qu'on ne voulait point gêner ses pas ! (1) »

Seul, un petit navire de guerre qui était aux ordres de la princesse faisait le salut quand il l'apercevait sur le rivage où elle se baignait par tous les temps, même par les fortes brises venant du large.

Nageant comme une naïade, Madame n'avait en effet aucun souci du danger ; faisant souvent preuve d'une très folle audace, ce qui était une cause d'effroi pour ses nombreux admirateurs.

Quant à son vaillant baigneur du nom de Courseaux, dont Son A. R. garda le souvenir même après la Révolution de 1830, il était lui aussi effrayé d'une telle hardiesse, peu commune chez ceux qui se livrent à de joyeux ébats dans l'onde amère toujours frissonnante et ridée sous les risées de la brise.

*
* *

Profitant de sa présence sur la côte normande, Madame voulut, avant de retourner aux Tuileries, visiter officiellement le château de Dieppe où s'abrita, au XVIe siècle, le roi Henri IV, et, plus tard, cette princesse remarquable par sa beauté et par son esprit, qui porta le mousquet et joua un rôle important sous la Fronde, la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé.

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux Dieux,

disait le prince de Marsillac (La Rochefoucauld) en parlant de Mme de Longueville.

Et, bizarre coïncidence ! juste retour des choses de ce monde ! Mazarin qui, par une tactique prudente et machiavélique, avait su déjouer tous les complots de la belle factieuse, fut aussi, pendant son court exil, l'hôte du château de Dieppe, un an après le passage de Mme de Longueville.

C'est à l'occasion de cette excursion de la duchesse de Berry qu'un procès-verbal fut dressé, le 7 août 1824, au château de Dieppe.

Il se terminait par ces mots : ... « en témoignage d'une visite aussi honorable, et afin d'en conserver le souvenir à toujours,

(1) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe*

Son A. R. a bien voulu, sur la prière qui lui a été faite, apposer sa signature au bas du présent.

Signé : Marie-Caroline.

II

En 1825, l'année du sacre de Charles X, l'enthousiasme fut encore plus grand à l'arrivée de Son A. R. dans la contrée.

. . . . . Quel qu'il soit
Le bonheur entre avec l'étranger qu'on reçoit.

Avec la princesse qui avait su s'attirer tous les cœurs pendant son premier voyage à Dieppe, la joie fut générale, car son retour était vivement désiré comme devant être l'aurore d'une nouvelle série de beaux jours !

« Plus de vingt mille personnes vinrent au-devant de la bien-aimée princesse (1)... » « et les habitants voulurent se mettre à la hauteur des circonstances ; ils rafraîchirent leurs maisons, décorèrent leurs boutiques.

La ville elle-même commençait à se transformer en s'embellissant (2) ; » la magistrature municipale venait de faire édifier une salle de théâtre où une loge placée au centre de la première galerie et deux foyers qui existent encore, furent gracieusement mis à la disposition de la duchesse de Berry.

Le 16 août 1825, cette salle fut brillamment inaugurée avec le concours de divers acteurs venus de Paris, et, pour clore la représentation, Numa chanta quelques couplets qui s'adressaient directement à Son A. R. :

. . . . . .
Ne craignez rien, princesse, en votre absence,
Dieu veillera sur le sang de nos rois.
Et pour garder ces trésors de la France,
Tous les Français ont le cœur des Dieppois.

*
* *

A partir de cette époque, Madame commença à entreprendre de nombreux voyages en mer qu'elle continua les années sui-

(1) Imbert de St-Amand. *La duchesse de Berry et la cour de Charles X.*
(2) Bouteiller, *Histoire de Dieppe.*

vantes, exerçant sur son entourage, pendant ces promenades à travers la plaine liquide, une douce fascination et par son aimable courtoisie et par sa gracieuse affabilité dans ses relations pleines de simplicité.

N'étant jamais malade, même par les plus fortes houles, S. A. R. conservait toujours sa bonne humeur, tandis que bien différente était l'attitude des dames de son escorte, souvent victimes de la furie des flots, sur le frêle esquif qui les portait.

Et comme on la trouvait calme en face du danger, pleine d'énergie dans les moments difficiles, quand la mer écumante et gonflée secouait plus vigoureusement dans ses flancs le navire ballotté par les vagues, les marins qui l'accompagnaient ne cessaient de répéter : « Ah ! c'est bien la digne fille de Henri IV !

*
* *

On raconte qu'une fois, à la lueur encore indécise et naissante de l'aube matinale, un bateau pêcheur, *Le David*, filant grand largue à sa sortie du port, vint heurter le cutter le *Rôdeur*, navire de guerre sur lequel se trouvait la princesse.

Ce choc ayant occasionné la chute d'un des mâts du bateau pêcheur sur le pont du cutter, celui-ci eut son beaupré entièrement brisé, ainsi que des avaries à son étrave de tribord.

Or, pendant cet abordage, tandis que la panique était à peu près générale, Madame montra, paraît-il, beaucoup de calme ; et quand tout danger eut disparu, elle voulut même qu'on rit de ce heurt, sans qu'il fût donné suite à cet événement imprévu.

« Dans toute autre rencontre, nous dit Féret, c'eût été chose grave pour le pauvre pêcheur, ne pas se ranger assez vite devant un bateau portant flamme ! »

C'est à bord du *Rodeur* qui, plus tard, louvoya près de Charles X retournant en exil, que la duchesse de Berry fit à peu près toutes ses promenades en mer ; ainsi que sur le bateau royal, *le Triton*, portant à l'avant un Triton doré. Ce bateau, qui avait servi à Louis XVI, fut amené à Tréport, vers 1835, sur la demande du roi Louis-Philippe ; acheté ensuite par un Anglais, on fut bientôt obligé de le démolir : le temps, ce rongeur inexorable, avait accompli sur lui son œuvre de destruction !

*
* *

Dans les cours de ces joyeuses équipées, sur le détroit, S. A. R. avait pour coutume d'engager les officiers du bord à un dîner toujours suivi d'une soirée dansante. Mais avant de faire ses invitations, Madame voulait que les nouveaux venus lui fussent présentés, ainsi qu'à son entourage.

« Or, un jour, nous dit Féret, grand fut l'embarras pour prononcer le nom du second devant elle... Elle en demanda la raison. M. de Ménard la lui dit : il s'appelait Louvel !.. Oh ! répondit-elle, ce nom m'est odieux ! mais je serais bien peinée qu'une exclusion, à cause de cela, frappât un brave officier, qu'on l'invite; et de plus, je veux ouvrir le bal avec lui. »

On se demande par suite de quelle aberration d'esprit on crut devoir placer dans l'escorte de la princesse un officier portant le nom du criminel qui poignarda le duc de Berry à sa sortie de l'Opéra ; cet officier continuant à s'appeler Louvel, malgré le lâche assassinat du 13 février 1820.

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable » ! Voilà pourquoi, à propos de cet incident, nous avons cité textuellement M. Feret dont la version, dans son *Histoire des Bains de Dieppe*, doit être le miroir véridique de la réalité.

Quant à la réponse courtoise faite à M. de Ménard par la duchesse de Berry, elle mérite notre légitime admiration, car elle dénote chez cette princesse des sentiments nobles et généreux ! Par sa bienveillante nature et le tact incomparable dont elle avait le secret, S. A. R. sut, dans cette circonstance, se tirer à son avantage d'une situation aussi pénible que délicate !

*
* *

Cette année 1825, Madame encouragea par sa présence et par de nombreux dons une société archéologique dont la Révolution de 1830 vint malheureusement amener la dissolution. Elle assista même aux fouilles qui furent faites, à l'instigation de cette Société, à Sainte-Marguerite de Caprimont, dans une substruction Gallo-Romaine ; puis, à la cité de Limes, ou Camp de César, vaste enceinte de fortifications très anciennes, dans un pays dépourvu de toute espèce de végétation.

C'est à Limes — si l'on s'en rapporte à une vieille légende

Dieppoise — que des « fées vêtues de robes blanches viennent s'installer à la pleine lune de septembre, pour tenir une grande foire, et étalent sur le gazon de précieuses marchandises dont l'éclat est si doux que vous voudriez en vain continuer votre chemin (1). »

Quand votre curiosité est satisfaite, l'éblouissement étant à son paroxysme une des fées se jette sur vous, en riant aux éclats, et vous précipite avec violence, des hauteurs vertigineuses de la falaise, dans les profondeurs de la mer !

*
* *

C'est aussi en 1825 que la duchesse de Berry fonda à Dieppe, par ses libéralités, cette institution pieuse dite la « Société des noyés ».

Cette œuvre charitable a pour mission d'ensevelir de pauvres inconnus, qui ont peut-être fait verser bien des larmes sur quelque lointain rivage, et que les flots, en passant, rejettent sur nos côtes, comme pour rendre à la terre ce qui lui appartient !

III

En 1826, aux alentours du château d'Arques, où se presse une foule compacte et gaie, animation peu ordinaire en cet endroit, les Dieppois veulent manifester à Madame leurs sentiments de vive admiration et de sympathique reconnaissance.

« La musique de la Garde lui joue son air de prédilection : « Charmante Gabrielle ». Une jeune laitière, la jolie actrice Jenny Colon, lui offre une tasse de thé, et entonne des couplets qui lui font grand plaisir (2). »

Ensuite, Naderman, le harpiste, Rossini, de passage à Dieppe, et un jeune compositeur font entendre divers morceaux écrits en l'honneur de la princesse.

Réception enthousiaste qui eut le don de charmer Son A. R. heureuse de se retrouver au milieu de ses chers Dieppois, et très flattée de ces attentions délicates.

(1) Vitet, *Histoire de Dieppe.*
(2) Imbert de St-Amand, *La D. de B. et la cour de Ch. X.*

*
* *

Mais nous voici à une époque néfaste et douloureuse où nous allons pouvoir admirer la duchesse de Berry , « cette fille du Vésuve et de l'Etna », suivant une pensée de Michelet, dans toute l'auréole de sa puissante énergie.

Au mois d'août 1826, une horrible tempête, dont on a conservé le triste souvenir à Dieppe, vint jeter l'effroi parmi les pauvres pêcheurs, à l'heure où d'habitude les bateaux doivent rentrer dans le port.

Pendant que la catastrophe est imminente et qu'anxieux, le cœur étreint par une douloureuse émotion, les tristes témoins de cet affreux spectacle sont frappés de stupeur et d'épouvante, Madame, après avoir contremandé un bal qui devait avoir lieu dans la soirée, s'empresse d'aller porter elle-même aide et consolation à ces malheureux !

On apercevait « des voiles de pêcheurs qui, par moments, disparaissaient dans la brume ou derrière les lames ; quelques-unes penchées sous le vent, montant lentement sur le sommet écumeux des vagues (1). »

Au milieu du trouble violent des éléments, on distinguait aussi les voix confuses de la multitude : femmes, enfants, vieillards qui tous assistaient, pleins d'effroi, à ce terrible emportement de la nature, ainsi que leurs appels déchirants adressés, en face de la tempête, à la miséricorde divine.

A la vue de ce spectacle effroyable et lugubre qui faisait reculer les plus braves, la duchesse de Berry veut, par son exemple, ranimer tous les courages.

Dès lors, ne se préoccupant pas du danger qu'elle va courir, elle s'aventure, sans hésiter, sur la jetée où de hautes lames « faisant le bruit d'une immense faux, tombent en paquets d'onde et d'écume (2) » ; et d'où, vingt fois, elle est sur le point d'être enlevée par la tourmente, au milieu du vacarme infernal de la bourrasque impétueuse.

Son A. R. va se placer à l'extrémité de la jetée, et là, elle se cramponne « à un poteau double de bronze auquel tenait un grand anneau de fer que le guetteur qui doit diriger les navires, lors-

(1) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe.*
(2) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe.*

que les pilotes ne peuvent sortir, se passait autour du corps afin de résister aux coups de mer...

Madame se tenait au milieu de ce déluge dans l'espoir d'être aperçue du haut des lames, des pauvres matelots qui cherchaient à gagner l'entrée et qui tous la connaissaient (1) » ne se décidant à quitter le poste périlleux qu'elle occupait dès le début du drame, sous le ronflement de la tempête, que quand tout danger fut conjuré, quand il n'y eut plus aucun malheur à redouter !

« Ce que l'on n'a vu qu'à Dieppe, dit une correspondance Dieppoise, c'est une jeune princesse, bravant tous les dangers d'une mer fougueuse, rester sur l'extrémité de la jetée pour diriger les secours.

Elle semblait là, placée par la Divinité, comme un Ange protecteur et les matelots qui l'apercevaient reprenaient courage (2).

Mémorable journée qu'on doit inscrire au livre d'or de la princesse, car la courageuse attitude de Son A. R. fut vraiment héroïque pendant ces convulsions violentes de la nature en furie !

*
* *

C'est au bout de cette jetée que le jour des morts, jour de grande solennité pour les marins, on doit apercevoir, d'après une légende de la Côte normande, au moins un des navires qui ont disparu depuis un an, englouti par les flots de la mer, ce gouffre profond, effrayant par l'immensité de sa surface.

Les Dieppois ont, en général, l'imagination rêveuse ; chez eux, les récits merveilleux fleurissent à pleins champs. « Leur superstition accepte avec une grande facilité les chimères les plus fantastiques... bien que la finesse de leur esprit normand laisse de temps en temps percer quelque lueur de scepticisme, » nous dit Vitet.

Sur la route de Caude-Côte, ce sont, suivant un dicton du pays, des femmes voilées qui apparaissaient de temps à autre ; et, « des cavaliers blancs allant, errant çà et là, et remuant sans cesse la terre avec leurs lances pour chercher en cachette les restes de leurs camarades jadis mis en déroute par les cavaliers rouges (3).

(1) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe.*
(2) Imbert de Saint-Amand, *La D. de B. et la cour de Ch. X.*
(3) Vitet, *Histoire de Dieppe.*

*
* *

Mais sortons du domaine de la fantaisie, et revenons vers S. A. R. la duchesse de Berry, qui profita de son séjour à Dieppe, en 1826, pour favoriser l'art des sculpteurs en ivoire et celui de la dentellerie.

Lors de son troisième voyage, la princesse créa deux brevets, l'un en son nom, l'autre au nom de Mademoiselle, pour les deux meilleurs sculpteurs en ivoire de la cité Dieppoise, et fit installer à ses frais, pour la dentellerie, une manufacture où, sous la direction des sœurs de la Providence, on emploie encore un grand nombre de jeunes filles.

Touchante sollicitude de la part de Son A. R. envers les Dieppois qui ressentent toujours les effets bienveillants de ces intelligentes et gracieuses initiatives ; doux rayon de cette chaleureuse affection, plante précieuse dont la sève était inépuisable, qui perpétue dans bien des cœurs le souvenirs de la duchesse de Berry.

« C'était du reste, nous assure M. Imbert de Saint-Amand, « entre la princesse et sa bonne ville de Dieppe un échange conti- « nuel d'attentions délicates et de preuves de sympathie. »

IV

En l'année 1827, Madame ayant donné son portrait au musée de Dieppe, le maire de la cité, M. Cavelier, le fit placer à l'Hôtel-de-Ville où il manifesta « l'expression de la reconnaissance des habitants, et la promesse que l'image chérie serait, d'âge en âge entourée de la vénération d'une ville dont l'histoire est une suite de dévouement à ses rois (1) »

Rossini avait mis en musique, pour cette solennité, un libretto fait en l'honneur de la princesse : petit chef-d'œuvre musical qui fut chanté, sous la direction du maître, par des artistes de l'Opéra-Comique.

De leur côté, les Polletais, pêcheurs primitifs habitant un fau-

(1) Imbert de Saint-Amand, *La D. de B. et la cour de Ch. X.*

bourg de Dieppe avaient envoyé une pièce de vers qui se terminait ainsi :

Queu cadeau qu'all'vient d'nous faire
Près d'lui j'men'rons nos gamins ;
Ils verront leur nouvell' mère
Prête à leur tendre les mains.
Au peintre — v'la c'qui m'rassure —
Pour ce portrait tant flatteur
Elle a prêté sa figure
Et nous a gardé son cœur (1)

Rapsodies incohérentes et triviales, mais qui étaient de la part de pauvres matelots, véritables loups de mer à l'esprit très peu cultivé, une touchante et délicate attention. Une si naïve simplicité jointe à tant de témoignages de respectueuse sympathie était la preuve d'un très vif sentiment de reconnaissance envers l'aimable et gracieuse donatrice !

*
* *

Pendant ce quatrième voyage, la duchesse de Berry offrit à l'église Saint-Jacques un calice et des burettes en vermeil, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu une chasuble en drap d'or ornée de superbes broderies, plus un ciboire donné au nom du duc de Bordeaux; puis à la chapelle des Grèves, construite, au Pollet, sur l'emplacement d'un petit oratoire bâti au XIe siècle par un Anglais échappé du naufrage, une très belle lampe ciselée.

C'est dans cette église du Pollet que la foi profonde et l'ardeur religieuse des Polletais se manifestent, d'une façon bruyante mais sublime, les jours de grande solennité ; ainsi que dans le petit sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon-Secours, érigé en 1875, sur la route de Puys, près du sémaphore.

Dans cette délicieuse chapelle de Notre-Dame où le grondement sourd et plaintif de la vague expirante vous dispose au recueillement et à la prière, les fidèles, en villégiature à Dieppe, se rendent souvent en pèlerinage pour demander à la madone les grâces dont ils ont besoin, les faveurs qu'ils désirent obtenir, avec la certitude que leurs vœux seront toujours exaucés !

(1) Archives de la Bibliothèque. Manuscrits.

*
* *

C'est en 1827, que Son A. R. fut rejointe, sur la côte Normande, par Mademoiselle de Berry, âgée alors de neuf ans.

Sur une des marches de la maison Quenouille-Olivier se trouve encore gravée une inscription commémorant l'arrivée de la jeune princesse ; et l'empreinte d'un pied d'enfant, qui apparait sur la pierre indique son premier pas.

« Son premier pas fut pour Dieppe.

Pour Dieppe, ce fut un bienfait. »

Au compliment du baron de Viel-Castel, la félicitant sur sa présence à Dieppe, Mademoiselle, chez qui de vives et gracieuses reparties dénotaient une précoce intelligence, répondit avec une douceur enfantine, « de sa voix si joliment timbrée », suivant l'expression de Michelet : « Je sais, Monsieur, combien vous aimez ma mère, et je vous aimais d'avance (1) ».

Un groupe de petites filles vint ensuite offrir à Mademoiselle, comme souhait de bienvenue, un service en ivoire portant ses armes : attention délicate qui combla de joie la jeune et charmante princesse.

Enfin, les femmes du Pollet désirant lui présenter leurs hommages, furent admises dans son intimité. « Elles portaient toutes leur costume à caractère, jupes au-dessus du genou, souliers d'hommes à boucles, tablier rayé blanc et rouge, coiffe énorme à larges basques, grande boucles d'oreilles (2). »

Son A. R. accueillit ces braves gens avec simplicité, ce qui eut le don d'exciter d'ardents enthousiasmes, car les Polletaises, qui s'étaient approchées très près de la princesse pour lui chanter quelques couplets, manifestèrent, avec une touchante franchise, le désir d'embrasser Mademoiselle avant de la quitter : Cet honneur leur fut immédiatement accordé à la grande satisfaction de toutes ces femmes de pêcheurs !

*
* *

L'empressement des Polletaises à rendre visite à Mademoiselle vient de ce que cette population du faubourg avait un véritable

(1) Imbert de Saint-Amand, *La D. de B. et la cour de Ch. X.*
(2) Imbert de Saint-Amand, *La D. de B. et la cour de Ch. X.*

culte pour la duchesse de Berry qui, par sa nature communicative, avait su gagner toutes les sympathies !

C'était chez la maîtresse Flouest, rue des Charrettes, dans une salle basse aux murs blanchis à la chaux, meublée seulement d'une table et de quelques bancs en bois, que la princesse allait, de préférence, s'entretenir avec les Polletaises.

Dans ce foyer intime, dans ces petites réunions dont elle était la joie et l'ornement, égayant chacun de son rire franc et affectueux, Son A. R. se plaisait au milieu de ses bonnes amies qui lui confiaient alors, avec abandon, le secret de leurs soucis et de leurs inquiétudes ; car, dans le vaste champ de l'humanité, parmi toute les vicissitudes humaines, quelqu'un pourrait-il se flatter de n'avoir pas, dans les replis de son cœur, un mal caché qui le tourmente ? « L'existence ici-bas est une longue chaîne de souffrances où se trouvent à peine quelques anneaux dorés ! »

Bien différente des gens du monde qui ne sourient qu'à ceux qui paraissent heureux, la princesse écoutait, chez la maîtresse Flouest, le récit de toutes les infortunes, accueillait toutes les doléances comme si elle eût été de la famille ; et donnant avec abondance son âme et son cœur, Madame, avec un mot aimable pour tous, était toujours prête à venir en aide à ceux qu'elle voyait dans l'embarras.

Ses paroles tombaient alors avec une pénétrante douceur sur le cœur de ceux qu'elle secourait ; et elle donnait avec tant de grâce, avec une si noble simplicité, épargnant les amours-propres, ménageant les susceptibilités, qu'on aurait pu répondre à cette miséricorde déguisée, pleine de charme et de délicatesse, par ces vers bien connus du poëte :

. . . . . .
Que votre charité timide
Garde son argent et son or ;
Car en ouvrant votre main vide
Vous pouvez donner un trésor (1).

*
* *

Cette population Polletaise, d'origine étrangère, est du reste intéressante à étudier.

Pêcheurs intrépides, au visage tanné par les rayons brûlants du soleil « navigateurs non par devoir et par discipline, mais par

(1) A. de Musset.

plaisir, par instinct et par nature (1), les Polletais ont conservé, pendant plusieurs siècles, leurs mœurs et leurs costumes... vivant sur leurs barques, se mariant entre eux.

On prétend même que cette colonie d'étrangers — de Vénitiens, si l'on s'en rapporte à sa prononciation substituant le *z* au *j* et au *g* — n'a pas toujours vécu en très bonne intelligence avec les Dieppois : la jalousie qui déchire le cœur et le dégrade, engendre souvent la haine d'où naît la discorde aux torches enflammées !

C'était, d'après Vitet, « plus que de la rivalité, plus qu'une jalousie de voisinage ; la mésintelligence semblait provenir d'une vieille antipathie, « antipathie qui avait probablement pour cause l'origine étrangère de ces habitants du faubourg !

Très bons chrétiens, quoique n'ayant pas perdu l'habitude de jurer, les Polletais sont restés fidèles à la foi religieuse de leurs aïeux ; ne cherchant pas à suivre les peuples imbéciles dans leurs stupides évolutions d'athéisme !

Tous les ans, sur la jetée du Pollet, ils font encore une procession, appelées des mitouries (mi-août), en souvenir de la défaite de Talbot, par Dunois et le Dauphin, le 14 août 1443, sous le roi Charles VII.

Et malheur aux fanfarons d'impiété qui voudraient les braver dans leurs croyances, les empêcher d'afficher ainsi publiquement les sentiments sincères de leurs convictions.

Sur cette jetée, dont les flancs sont perpétuellement léchés par la vague, caresse éternelle de l'onde à la terre, au pied de ces hautes falaises taillées à pic près desquelles, Pygmées de la Fable, nous paraissons si peu de chose, cette procession qui se déroule en face de l'immensité de la mer, le ciel et l'horizon remplaçant le temple, est un spectacle admirable et touchant, qui ne peut qu'élever nos âmes vers Dieu, le créateur de toutes les merveilles.

Quant à la piété manifeste des Polletais, à notre époque de scepticisme à outrance et de persécution injuste contre cette foi religieuse qui apporte cependant aux malheureux, avec l'espoir dans le cœur, le calme dans la conscience, elle est assurément un bel exemple de la nature noble et courageuse de ces vaillants marins !

(1) Vitet, *Histoire de Dieppe.*

Il faut toutefois reconnaître que si cette ardeur religieuse a existé de tous temps chez les Polletais, ceux-ci n'en ignoraient pas moins jadis les premières notions de la religion qu'ils professaient, et qu'ils auraient pû commettre « les plus grandes impiétés par excès de zèle ou de foi (1). »

On raconte en effet que Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen, ayant lancé un jour une interdiction contre les vicaires du Pollet, à cause de leurs tendances aux idées schismatiques, fut forcé, se trouvant à Dieppe, de se réfugier dans des souterrains pour se soustraire à la vengeance des Polletais : ces habitants du faubourg voulaient le précipiter dans les flots de la mer ; ayant, dans cette circonstance, pour leurs bien-aimés pasteurs, une affection dont la chaleur était au moins excessive !

Un dernier trait va du reste nous donner la peinture exacte d'un esprit essentiellement ignorant des principes rudimentaires de la religion catholique. « Il y a quelques années nous dit Vitet, un pauvre pêcheur du Pollet, relevant de maladie, se traîna comme il put jusqu'à Neuville pour rendre grâces à Dieu de sa guérison... Il était à genoux dans l'église paroissiale, lorsqu'un grand crucifix suspendu à la voûte, se détacha de ses gonds et, en tombant, cassa le bras à notre convalescent ! Le pauvre homme, transporté dans sa cabane fut bientôt si souffrant, que le curé crut devoir l'administrer, et lui présenta, selon l'usage, un crucifix à baiser : Pour toi, dit le malade au crucifix, ze veux bien, ze ne t'en veux pas ; mais pour ton... grand coquin de frère, Dieu me damne, si ze le baise zamais ! »

C'est à l'église, aux saints offices du dimanche, que les Polletais méritent surtout d'être étudiés. « Ces pauvres gens semblent croire que plus ils crieront, mieux leurs prières seront entendues (2). » Leur douleur, il est vrai, ajoute Vitet, est beaucoup moins bruyante que leur piété : L'enterrement d'un Polletais est un spectacle sublime de recueillement et de résignation.

*
* *

Le 6 septembre 1827, Son A. R. put assister, près des ruines du château d'Arques, à une petite guerre, simulacre de la bataille livrée par Henri IV, en 1589, contre l'armée de la Ligue.

C'est sur le coteau de Saint-Etienne, dans un site des plus

(1) Vitet, *Histoire de Dieppe.*
(2) Vitet, *Histoire de Dieppe.*

pittoresques, dominant la vallée d'Arques et ayant la perspective de la mer à l'horizon, que le roi Henri IV battit le duc de Mayenne.

« L'action s'engagea vers dix heures du matin ; le Béarnais, serré de près, fut obligé de mettre pied à terre et de combattre comme un simple soldat pour ne pas être fait prisonnier. Comme les choses étaient en ce désespoir, dit Sully, le brouillard, qui avait été fort grand le matin, s'abaissa tout-à-coup, et le canon du château d'Arques, découvrant l'armée des catholiques, il en fut tiré une volée de quatre pièces qui fit quatre belles rues dans leurs escadrons et bataillons (1). »

*
* *

Enfin cette saison se termina, le 14 septembre 1827, par un grand bal donné à la duchesse de Berry et à Mademoiselle, au nom de l'administration municipale. Brillantes réjouissances qui devaient laisser à Leurs A. R. une heureuse impression des attraits puissants de la ville de Dieppe et de l'aimable courtoisie de ses habitants.

La jeune princesse fut si heureuse de cette soirée que, dès le lendemain, elle voulut répondre à cette gracieuse invitation en préparant un excellent goûter pour un grand nombre de petites filles de son âge : réunion enfantine qui fut, paraît-il, pleine d'éclat par l'animation bruyante, au milieu d'un flux de paroles, de cet essaim de gentilles jeunes filles. Dans une salle transformée en véritable serre odorante tout ce petit monde vint s'épanouir radieusement ayant la joie sur le visage, la flamme du plaisir dans les yeux, et aux lèvres un rire incessant qui devait rendre la gaieté communicative pour les heureux spectateurs de ce naïf enthousiasme !

V

L'année suivante, la duchesse de Berry ne vint pas sur la côte normande. C'est en 1829 qu'elle fit son dernier voyage.

Cette année, comme les précédentes, il y eut assaut de politesses et d'amabilités de la part des Dieppois envers Son A. R.

« Et à chaque fête correspondait une bonne œuvre, nous assure

(1) Ed. Demolins, *Histoire de France*.

M. Imbert de Saint-Amand. La princesse disait : « Je veux que pendant que je m'amuse, les pauvres trouvent aussi leur compte (1) ».

De son côté, Mademoiselle cherchait à imiter sa mère, à secourir les malheureux (2).

*
* *

Dès son arrivée à Dieppe, Madame ayant appris qu'une vente au profit des indigents devait avoir lieu le 18 août, envoya aussitôt une grande quantité d'objets, sur lesquels Mademoiselle avait eu l'heureuse idée d'écrire son nom.

Cette dernière et délicate inspiration eût pour résultat de faire obtenir un très beau succès à cette vente de charité où les objets marqués du nom de Mademoiselle furent rapidement enlevés et chèrement payés.

*
* *

Le jour même de la vente, Madame et Mademoiselle ayant été averties qu'une famille entière, père, mère et sept enfants, se trouvait sans pain et sans vêtements, Leurs A. R. furent prises de pitié à l'annonce de cette infortune et s'empressèrent d'aller porter elles-mêmes des secours à ces malheureux.

C'est Mademoiselle qui, avec grâce et aménité, distribua les vêtements. Puis, la petite princesse offrit à la famille Bignot un panier de comestibles et une bouteille de vieux vin. S'adressant à ces pauvres gens elle leur dit : « Voilà une bouteille de vin, que je vous prie de boire à la santé de mon frère, le Duc de Bordeaux, et, quand vous irez à la messe vous prierez pour nous. »

La duchesse de Berry dit à son tour : « Mademoiselle a fait son présent, moi, je vous ferai donner des lits complets (3). »

*
* *

Il advint aussi qu'étant allée, accompagnée du duc de Chartres, au château de Derchigny, Son A. R. aperçut une pauvre famille dont la demeure venait d'être détruite par un incendie.

Emue à la vue de ces indigents qui se trouvaient sans abri et dans une profonde misère, la princesse distribua de suite quelques pièces d'or, et inscrivit son nom en tête d'une liste destinée

(1) Imbert de Saint-Amand, *La duchesse de Berry et la cour de Ch. X.*
(2) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe.*
(3) Archives de la Bibliothèque (manuscrits).

à recueillir les sommes nécessaires, pour la reconstruction de la maison incendiée.

Ce château de Derchigny fut la résidence du capitaine de Clieu qui introduisit et planta le premier, à la Martinique, un caféier venant des jardins du roi.

Pendant la traversée de l'Atlantique, en pleine mer des Sargasses, un calme plat étant venu arrêter la marche du navire, l'équipage et les passagers furent mis à la ration, car on était menacé de manquer d'eau potable.

Or, de Clieu plutôt que de laisser périr son caféier, préféra partager tous les jours, avec son compagnon de voyage — malgré une chaleur tropicale — la faible ration d'eau qui lui était attribuée.

Voilà comment fut importée dans notre plus belle colonie d'Amérique de l'autre côté de l'Océan,

> Cette liqueur au poète si chère,
> Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire (1).

*
* *

Le 25 août 1825, la municipalité offrit un grand bal à Mademoiselle et, le 9 septembre, la duchesse de Berry, ainsi que la jeune princesse, purent se rendre à une fête militaire qui eut lieu sur le côteau de Saint-Etienne pour l'inauguration de la colonne érigée en souvenir de la bataille d'Arques.

Cette colonne, dont la base est ornée d'une inscription commémorative, indique l'endroit où Mayenne voulut envelopper le Béarnais qu'il avait juré de ramener pieds et poings liés.

Après la fête, les troupes de la ligne et la garde nationale, campées pour la circonstance sur le théâtre même du combat, accueillirent avec enthousiasme Leurs A. R. qui, étant venues visiter leurs bivouacs, purent lire avec satisfaction des inscriptions telles que celles-ci :

> Le jeune Henri retrouverait les arquebusiers d'Henri IV,
> Le drapeau du 1re se ralliera toujours au panache blanc !
> Deux Henri, même amour, même dévouement ! (2)

Madame et Mademoiselle furent heureuses de ces manifesta-

(1) Delisle.
(2) Imbert de Saint-Amand, *La D. de B. et la Cour de Ch. X.*

tions spontanées, de ces témoignages de respectueuse sympathie !

*
* *

On raconte qu'une fois, partie de grand matin, Son A. R. voulut aller à pied, par-dessus la falaise — à travers la lande et la bruyère, les genêts et les ajoncs aux fleurs d'or — bien au-delà de la baie de Pourville.

Mais, sur cette route solitaire et périlleuse, une chaleur excessive s'étant mise à brûler la colline, la princesse eut tellement faim et tellement soif, sous les rayons de l'astre embrasé du jour, qu'elle dut demander aux douaniers de lui procurer un peu d'eau et un peu de pain.

Ceux-ci, heureux et fiers d'avoir pour commensale la nièce du roi de France, répondirent avec empressement au désir de Madame, et partagèrent avec elle leur portion journalière, ainsi qu'un peu de vin apporté ce matin même dans leur cantonnement.

Quant à la duchesse de Berry, l'estomac satisfait et le cœur content, elle savoura avec délices le pain de ces aimables serviteurs de l'Etat ; se montrant joyeuse de cet incident imprévu qui égayait ainsi sa promenade matinale sur les falaises abruptes de la baie de Pourville !

*
* *

C'est en 1829 que la noble princesse, reconnaissante des sentiments hospitaliers des Dieppois, s'était décidée à faire construire une résidence d'été à Dieppe.

La duchesse de Berry se disposait à venir, tous les ans, sur cette côte normande dont elle comprenait toutes les poésies pour mener une existence douce et tranquille devant faire une si complète diversion avec la vie agitée des Tuileries.

Dans cette intention, un terrain situé faubourg de la Barre, derrière le château, fut acheté, pour Son A. R., par Madame de Gontaut. – Mais,

On n'exécute pas tout ce qui se propose,
Et le chemin est long du projet à la chose !

1830 vint, hélas ! anéantir pour toujours ces belles résolutions, au grand désespoir des Dieppois qui perdirent, dans la tourmente révolutionnaire, leur aimable et gracieuse bienfaitrice.

Et l'amertume des regrets fut d'autant plus âpre, le départ de Son A. R. d'autant plus affligeant pour la ville de Dieppe que « si ces projets se fussent réalisés, la maison de Bourbon aurait peut-être eu ce que n'avait eu aucun roi de France : une résidence royale au bord de la mer (1). »

« Quant au séjour du roi de France sur la côte normande il pouvait, d'après Feret, avoir la plus heureuse influence sur la marine si longtemps inconnue à nos souverains, plus ou moins chevaliers, mais toujours chefs d'une aristocratie terrienne, et sur la prospérité de la pêche, cette noble et riche industrie que l'historien des pêches, le Dieppois Noël de la Morinière, appelle l'agriculture de la mer. »

En l'année 1830, la ville de Dieppe avait fait exécuter deux vases en ivoire qui, devaient être offerts à Madame et à Mademoiselle dès leur arrivée dans la contrée.

Mais, après la révolution de juillet, la nouvelle administration municipale pour qui l'ingratitude, cette fille du bienfait, devait être sans doute l'indépendance du cœur, mit opposition à cette gracieuse libéralité.

Il semble que devant le malheur, la reconnaissance aurait dû être plus grande que pendant la prospérité ! Mais, le pouvoir fait souvent oublier les bienfaits d'autrefois ; et les amis sont comme les feuilles des arbres, « ils tombent au vent de l'adversité, comme les feuilles tombent au souffle de l'hiver. »

Cependant, à Dieppe, on fut généralement indigné d'une telle ingratitude qui rappelle cet adage populaire du XIIIe siècle :

Vilain enrichi ne connaît ni parent ni ami !

A l'annonce de cette décision municipale une souscription fut aussitôt ouverte, souscription au moyen de laquelle les deux vases en ivoire purent être achetés, puis expédiés à Leurs A. R.

Madame ainsi que Mademoiselle furent très touchées de cet hommage fidèle des Dieppois ; et Mademoiselle écrivit de suite à l'ancien maire, dans un style naïf mais charmant :

« Veuillez, Monsieur, vous charger de mes remerciements auprès des personnes bonnes et aimables qui ont bien voulu se souvenir de moi.

(1) Féret, *Histoire des Bains de Dieppe*.

« J'aurais voulu leur envoyer aussi une marque de souvenir, mais je n'ai rien à offrir qu'une boucle de mes cheveux et de ceux de mon frère : qu'ils soient un gage de mon inaltérable attachement (1). »

*
* *

Quant à l'été qui vit la révolution de 1830, il amena à Dieppe, un nombre de baigneurs fort restreint.

Après cinq années d'allégresse, de douces émotions et d'innombrables bienfaits, « Dieppe était fort triste, ayant perdu son enchanteresse, nous dit la *Gazette de Normandie* (2) ».

Rentrée dans sa léthargie la ville semblait recouverte d'un long voile de deuil, un crèpe sombre s'était étendu sur ce délicieux séjour !

Mais, cette côte normande qui, de 1824 à 1829, avait été placée, par la duchesse de Berry, parmi nos plus séduisantes stations balnéaires, ne tarda pas à recouvrer son ancienne splendeur. Une ère de prospérité reparut bientôt à Dieppe.

Au milieu des agitations de la vie et dans notre soif toujours inextinguible des plaisirs fugitifs, nos malheurs sont hélas ! bien vite oubliés !

Aujourd'hui, la ville de Dieppe est, pendant l'été, ce qu'elle était du temps de Son A. R., la ville joyeuse et vivante, une des plus attrayantes et peut-être la plus recherchée de toutes nos plages de la Manche et de l'Océan !

Mais, malgré cette agitation fébrile et étourdissante qui se manifeste chaque année à Dieppe, le lien qui unit les Dieppois à la duchesse de Berry n'est pas près de se briser ; car le souvenir de l'auguste princesse qui fut remarquable par les qualités de l'intelligence et du cœur se réveille souvent sur la côte normande où Son A. R. apparaît toujours — aux Dieppois reconnaissants — sous les traits impérissables d'une princesse noble et magnanime, d'une généreuse et royale bienfaitrice !

Cte L. DE TOUCHIMBERT.

(1) Feret, *Histoire des Bains de Dieppe.*
(2) Imbert de Saint-Amand, *La duchesse de Berry et la cour de Ch. X.*

LA FRANCE AU DAHOMEY

La fin de notre siècle, attristé par des décadences physiques, des déchéances morales et des convulsions sociales, aura au moins un caractère de puissante vitalité. C'est cette poussée de sève des peuples européens qui vont épandre leur surabondance de vie, leur civilisation imprégnée de christianisme, dans tous les pays de l'ancien et du nouveau monde, surtout en Asie et en Afrique.

Cette expansion, remarquée même chez la nation russe, irrésistible, battant, comme des flots débordants, toutes les plages lointaines, est une accusation de vie et de prospérité. Car la vie n'est qu'un rayonnement, une circulation...

La France, à sa plus belle période historique, fut la première puissance coloniale. Les revers politiques, les fautes royales, les sanglantes défaites la firent bien déchoir de ce rang glorieux. Ce ne sera pas un de ses moindres orgueils d'avoir pu, après s'être ressaisie, réorganisée, fortifiée depuis nos derniers désastres, étendre son empire colonial : il occupe le deuxième rang, à l'Angleterre appartient le premier.

Pour qu'on ne pense point que nous cédons à un système préconçu ou à un entraînement d'imagination patriotique, nous apportons, à l'appui, les chiffres les plus récents et les plus authentiques. En pareille matière, rien n'égale, pour convaincre, la positive éloquence du nombre.

Le chiffre de la population est, en général, le signe le moins trompeur de la valeur d'un pays. L'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, le Soudan, Madagascar, le Cambodge, l'Annam, le Tonkin, le Congo ont une étendue d'environ *trois* millions de kilomètres carrés, non compris le Dahomey (2 mille hectares carrés). C'est près de *six* fois la superficie de la France (528,572 k. c.). Les mêmes territoires ont une population de 28 millions et demi

d'habitants, sans le Congo et le Dahomey. La France, à la Révolution, n'en comptait que 24 millions et demi.

La Grande-Bretagne a plus de 21 millions de kilomètres carrés et une population de près de 270 millions (entre le quart et le cinquième du genre humain) et environ 10 millions de sujets de sang européen, principalement englais. Et nous nous n'arrivons pas à *un* million de colons que l'on puisse considérer comme Français ; encore faut-il y comprendre les étrangers domiciliés dans nos possessions de l'Afrique septentrionale et les descendants des travailleurs africains de nos îles.

Aussi, un jour, Richelieu aperçut-il d'un regard de son génie la *nécessité*, pour la France, de préparer un contre-poids à la puissance coloniale de l'Angleterre. Quel compte tiennent-ils de cette vue géniale nos modernes politiques, ennemis de notre extension territoriale ? Disons tout de suite, pour l'honneur de notre esprit national, qu'il n'y a plus aujourd'hui que quelques intelligences attardées qui ne consentent pas à reconnaître la nécessité de l'expansion coloniale.

Cependant, en Afrique, d'après les chiffres anglais les plus actuels, la France occupe le premier rang territorial avec une superficie de 2,300,247 milles carrés, puis vient l'Angleterre avec 1,900,445 ; l'Allemagne et l'Etat libre du Congo possèdent à peu près la même surface : la première, 1,035,720 m. c., la seconde, 1,000,000 m. c. ; l'Italie prétend étendre son autorité sur 360,000 m. c. ; le Portugal en compte 774,993 et l'Espagne 210,000 m. c. (1)

Les Anglais ont conquis le Cap, en 1806 ; la colonisation était déjà commencée par les Hollandais. On ne peut assimiler les indigènes du Cap à ceux de l'Algérie ni pour la densité de la population, ni pour la valeur guerrière, ni pour la perfection de l'armement, ni pour le fanatisme religieux, ni enfin pour la ténacité de la résistance.

Aujourd'hui, néamoins, il y a, en Algérie, plus de 425 à 450 mille européens, tandis qu'il n'y en a que 280 mille au Cap. En Algérie, les Français ont la supériorité numérique : 227,000 contre 197,000 étrangers ; au Cap, les Anglais sont en minorité parmi les anciens colons hollandais. En Algérie, nous nous assimilons les étrangers européens et nous pouvons, de plus, nous assimiler les indigènes sédentaires.

(1) *Revue Géographique*, 1er février 1893, p. 157.

Les Anglais sont encore loin de cette perspective. Le Cap est une colonie bien plus hollandaise qu'anglaise. Bien mieux, l'Algérie, à 36 heures de Marseille, n'est que la France prolongée au-delà de la mer méditerranéenne.

L'expédition de Tunisie et celle des Anglais en Egypte nous donnent une supériorité morale sur notre rivale d'outre-mer, grâce à notre administration, aux bienfaits qui en résultent pour la population indigène ; l'Egypte, elle, est, sous les Anglais, appauvrie, désorganisée, toujours agitée par la fièvre de l'indépendance rêvée surtout par le dernier khédive.

Enfin la comparaison du Sénégal français avec le Sénégal anglais, de la Réunion et de Madagascar avec l'île Maurice, de la Guinée française depuis la possession du Congo avec la Guinée anglaise achèverait de démontrer que la France est la première puissance coloniale du continent africain.

Quel français maintenant voudrait renoncer à cette supériorité encore jeune et frêle en abandonnant la moindre de nos colonies d'Afrique ? Aucun, en principe. En pratique, tout le monde parle colonies, mais nous sommes plus habitués à nous passionner qu'à raisonner. On ignore la valeur relative de notre domaine colonial formant un ensemble de colonies inégales. Souvent nous gaspillons l'argent sans bénéfice et il rapporterait énormément s'il était mieux réparti et concentré sur les points de majeure importance.

Cette étude a pour but d'éclairer l'opinion *scientifiquement* sur nos colonies africaines et en particulier sur le Dahomey, comme nous l'avons déjà tenté pour le Soudan.

Nous sommes dans la période d'organisation du Dahomey. Or, nous osons dire qu'elle ne peut être bien menée qu'avec l'aide de la science seule. De la science géographique on se fait une idée fausse. On croit que nul ne saurait connaître une colonie s'il n'y a pas voyagé. Aussi estime-t-on que le pays colonial est réservé aux seuls explorateurs. Ce sont des idées dangereuses pour les colonies et pour la France.

Les meilleures explorations géographiques ne sont pas des promenades plus ou moins accidentées en régions perdues, mais de longues et attentives observations faites en un point par un savant. C'est pour cela qu'un géographe de cabinet combinant et systématisant les documents fournis sur une colonie par les explorateurs en saura autant et mieux que le voyageur célèbre.

Car il aura contrôlé les renseignements les uns par les autres et dominera les faits, lorsqu'il sera très difficile à l'explorateur de s'élever au dessus des données particulières qui empêchent d'embrasser l'ensemble. Bien plus, la connaissance d'une colonie ne sera jamais, pour le géographe, que la connaissance d'une partie du globe et, par là même, il évitera la passion *locale*, l'exclusivisme colonial dont nul explorateur ne se défend et qui trompe souvent le public.

*
* *

Ce Dahomey ? Encore un *Tonkin noir* ! Nos millions, si nécessaires à la métropole, vont s'y engloutir, gouffre insondable ; la fièvre meurtrière décime les plus robustes de nos soldats ; la France y répand son sang le plus généreux ! Et pour quelle utilité nationale ? Telles étaient les réflexions chagrines que certains personnages politiques faisaient encore naguère descendre dans la masse du public par les mille voix de la presse et, très vraisemblablement, avec une arrière pensée électorale.

Devant l'honneur du drapeau de la France engagé, insulté, toute petite passion personnelle, de groupe doit se taire. Seule la grande passion du patriotisme doit faire vibrer les âmes françaises. Behanzin avait trahi sa parole, le roi du Dahomey avait outragé la France. Il devait être châtié. Cette campagne a été nécessaire ; elle sera utile à notre patrie.

Nos droits sur le Dahomey ne sont point d'origine moderne : les siècles les avaient consacrés. Au xve siècle, la France fonda en face du fort de Saint-Jean-Baptiste d'Ajuda, encore aujourd'hui possession portugaise, un fortin sur lequel ont toujours flotté les couleurs nationales, quoique, depuis 1797, nous n'y entretenions plus de garnison. Ces droits sur le fort de Wydah et sur le territoire avoisinant ont été formellement reconnus dans un traité passé, le 1er juillet 1861, avec le roi du Dahomey (1).

Le 19 mai 1868 et le 6 avril 1878, sont intervenus deux autres traités ; par le premier le territoire de Kotonou, situé à l'entrée de la lagune qui conduit à Porto-Novo, a été cédé à la France ; par le second le roi de Dahomey a confirmé la cession de ce point à la France et a déclaré supprimés toutes les servitudes imposées

(1) Voir le texte dans le tome VI du Recueil de Clercq.

aux Français résidant sur le territoire dahoméen et particulièrement au fort français de Wydah, le droit de douane réservé au roi du Dahomey par le traité de 1868.

Notre commerce a bénéficié de ces dispositions et les maisons Fabre, Mante, Régis ont créé à Wydah des comptoirs qui font, principalement dans le commerce de l'huile de palme, des transactions fructueuses.

Pendant dix ans, aucune difficulté au sujet du nouveau traité, dont l'exécution fut ni bien stricte, ni très rapide. Vers la fin de 1887, le roi Gléglé écrit à notre Résident de Porto-Novo qu'il refusait désormais de reconnaître la validité du traité de 1878 et il nous sommait de renoncer à la fois à l'occupation de Kotonou et au protectorat de Porto-Novo. La France n'en tint nul compte.

En 1888, Gléglé renouvela ses inutiles injonctions. Et, en mars 1889, devant notre refus d'évacuer nos postes, ses bandes passent l'Ouémé et se jettent sur le territoire de Porto-Novo. Plus de vingt villages sont pillés, iincendiés ; plus de deux mille portonoviens sont faits prisonniers ou massacrés. Les Dahoméens arrivent jusqu'en vue de la capitale. A Dangbo, petite principauté des bords de l'Ouémé placée sous le protectorat français, le chef Aguiou agite le drapeau de la France ; il est tué et a la tête tranchée.

Ils arrachent notre pavillon, en enveloppent la tête sanglante d'Aguiou ! ils obligent une de ses femmes à porter au Dahomey ce hideux trophée. A Kotonou, le représentant de Gléglé presse nos compatriotes des factoreries de reconnaître l'autorité du roi du Dahomey.

Les factoreries sont fermées à Wydah. Alors M. de Beckmann, administrateur de Porto-Novo, demande main-forte au contre-amiral Brown de Colstoum, commandant, à cette époque, la station navale de l'Atlantique. L'amiral forme, avec les deux compagnies de débarquement de l'*Aréthuse* et du *Sané*, une troupe dont le commandement est confié au capitaine de frégate Thomas. Celui-ci réussit peu à peu à ramener la colonne à Porto-Novo.

Le gouvernement, au lieu d'appuyer ce mouvement, emploie des moyens diplomatiques. Cela bien à tort ; les événements l'ont démontré. Et d'ailleurs, pour les peuplades africaines, toute tentative de négociations avec elles est considérée comme un acte de faiblesse, comme la prudence de la peur.

Le Dr Bayol, lieutenant-gouverneur des rivières du Sud, est invité par le ministère à négocier avec le roi du Dahomey et part de Paris, au mois d'août 1889. Le 21 novembre, il arrivait à Abomey avec MM. Angot et Béraud. L'entrevue avec le prince héritier Behanzin, représentant son père, eut lieu, le 28 novembre. Behanzin affirme que le Dahomey ne cédera jamais une parcelle de son territoire et que les conventions sont non-avenues. Énergiquement il revendique le territoire de Porto-Novo envahi par les troupes dahoméennes et demande même qu'on lui livre le roi Toffa, l'ami de la France, et l'ennemi personnel de son père.

Le 27 décembre, les négociateurs avaient leur deuxième entrevue ; M. Angot écrivait, Behanzin dictait. Les volontés fermes du roi de Dahomey relatives à Kotonou et à Porto-Novo sont rédigées sous forme de lettre au Président de la République française. Notre mission, le 28 décembre, quittait Abomey. Deux jours après, elle apprend la mort de Gléglé, âgé de 75 ans, et elle put gagner Kotonou, le 30 décembre au soir.

La pièce, signée le 27 décembre, n'avait d'autre valeur que celle d'être la preuve authentique des affronts infligés à notre représentant et à la France. Elle appelait des représailles vigoureuses ; le gouvernement procéda encore par demi-mesures espérant un arrangement à l'amiable.

Le 20 février 1890, l'*Ariège* venant de Dakar débarquait à Kotonou deux compagnies de tirailleurs sénégalais de 120 hommes chacune et quelques artilleurs avec 4 pièces de canon de 4, sous le commandement de M. Terrillon, chef de bataillon d'infanterie de marine. Trois jours auparavant, le croiseur le *Sané*, commandant Fournier, avait amené de Libreville, 66 tirailleurs gabonnais : en tout 300 hommes. M. Bayol, le 21 février, mande à la factorerie Régis (Wydah) l'*agorighan* ou sous-préfet de Kotonou et ses conseillers, au nombre de 13. Les noirs venus sans armes sont arrêtés, expédiés à Porto-Novo et livrés à Toffa. A Wydah, le 24 février, eut lieu la capture des missionnaires et agents européens, réédition avec variantes, de ce qui s'était passé, trois jours avant, à Kotonou ; Behanzin, d'ailleurs, s'apprêtait à envahir nos possessions.

Il n'était déjà plus que temps de cesser toute négociation diplomatique : la parole était au canon !

Par malheur, elle était aussi au ministère de la rue Royale. Et Dieu sait si on y était près de la Concorde !

*
* *

Le 21 janvier, Kotonou était pris de vive force et incendié ; le 23, les Dahoméens venus de Wydah, Avrékété, Godomey, Abomey-Kalari tentent une action pour reprendre Kotonou ; ils sont repoussés avec 60 morts. Le commandant Fournier, après avoir trouvé, le 2 mars, les factoreries du Dahomey désertes et les mouillages sans navires, apprend la capture des otages de Wydah et, par un transfuge de Grand-Popo, la prochaine attaque de Kotonou par l'ennemi. Le 3 mars, il rentre en rade pour aider à la défense du commandant Terrillon. Dans la nuit du 3 au 4, parmi une tempête mugissante et les tornades déchaînées, on entend des cris aigus, des détonations précipitées. C'était l'armée de Behanzin qui, amazones en tête, se ruait sur Kotonou. Elle était mise en déroute par une poignée de nos hommes, appuyés de navires qui lancent des obus. Cependant un retour offensif était à craindre ; le commandant Terrillon demande au *Sané* cinquante hommes de renfort. Impossible, lui fut-il répondu.

Et c'est encore une nouvelle occasion où éclate, à tous les yeux, l'harmonie de l'administration centrale qu'on a voulu expliquer ou pallier dans les débats parlementaires.

M. Bayol se rend à bord pour faire la même demande. Même impossibilité lui est opposée par le commmandant Fournier, d'après une dépêche du gouvernement lui enjoignant « de ne pas débarquer un seul marin ». Jalousie d'administration !...

M. Bayol en convient dans le récit de son entrevue avec M. Fournier. Il lui semblait, dit-il, « voir, comme dans une hallucination, la Marine et les Colonies se chamaillant, bien à l'abri, dans le ministère de la rue Royale ».

Puis le Cabinet Tirard, comme celui présidé par M. de Freycinet, était opposé à une expédition ; poussé qu'il était par le courant d'opinion flétrissant toute entreprise coloniale comme une perte sèche d'argent et d'hommes, il différait de plus en plus une action décisive, seul moyen cependant de mettre Behanzin à la raison définitivement et d'économiser notre argent et le sang de nos soldats. Ces atermoiements du gouvernement nous

sont révélés par ses dépêches au lieutenant-gouverneur, datées du 17, 22, 23, 25 février et du 13 mars 1890.

Pendant ce temps périlleux, le commandant Terrillon n'avait qu'un effectif de tirailleurs sénégalais et gabonnais s'élevant à environ 350 hommes. Le 15 mars, les avisos l'*Ardent* et le *Brandon* amenaient les 29e et 30e compagnies du 2e régiment d'infanterie de marine, ce qui permit, le 21 et le 22 mars, quelques reconnaissances autour de Kotonou. Le 25, le capitaine Lemoine, à la tête d'une compagnie de tirailleurs et d'une section d'infanterie de marine, marche sur Godomey-plage et veut pousser jusqu'à Godomey-ville.

Une fusillade très nourrie part de la brousse et tue 12 de nos soldats. Après avoir mis rapidement l'ennemi en fuite, le retour fut extrêmement lent et fatigant. Le lendemain, le commandant Terrillon, avec une autre colonne expéditionnaire, va opérer le long de l'Ouémé. Sur la rive gauche, à 20 kilomètres de Porto-Novo, est le pays de Dékamé, dont les chefs, alliés de Behanzin, s'étaient déjà, en 1890, déclarés contre nous. Le détachement traverse le lac Denham, remonte l'Ouémé, arrive à Dahnou, à 30 kilomètres au Nord de la lagune, s'arrêtant de temps en temps pour aller détruire, sur les rives du fleuve ou à l'intérieur des terres, les villages dékaméens. Le 30 mars, la colonne était de retour, après avoir perdu à Dogba le capitaine Oudard, tué par un Dahoméen embusqué, et le lieutenant Masset que l'ardeur du soleil avait frappé d'une congestion. Ces expéditions, à petits paquets, pouvaient peut-être tenir l'ennemi en respect, mais ne devaient pas le réduire à merci. Aussi son audace, le premier choc essuyé, s'accroissait-elle de nos hésitations et de nos timidités.

Selon les ordres reçus de Paris on ne marchait pas sur Abomey et l'on ne songeait à occuper sur le littoral que Wydah, la clef, disait-on, du Dahomey.

M. Bayol avait promis à nos nationaux établis dans cette ville de leur envoyer des troupes, le 19 février au plus tard, qui prendraient Wydah. Dès le 17 février, les chemins de Wydah-plage sont fermés. Confiants dans ces promesses, les agents allemands et français, les deux missionnaires, les PP. Dorgère et van Pawordt, s'étaient enfermés, armés, dans la factorerie Fabre. Autour se massent les troupes dahoméennes qui font aux Européens des menaces sinistres : des gestes simulant la décol-

lation. Le 24, Candido Rodriguez, métis portugais, secrétaire du roi de Dahomey, se présente à la tête d'un groupe de métis pour parlementer. Il invite le P. Dorgère et cinq autres Européens à assister au grand palabre qui se tiendra à cinq heures, protestant de ses intentions pacifiques, voire même amicales. C'était un piège odieux.

A l'heure dite, nos compatriotes étaient au rendez-vous ; les Allemands sont renvoyés. A peine les Français ont-ils pénétré dans la maison de justice que cent nègres se précipitent sur eux, les renversent et les ligottent. Dépouillés de leurs vêtements, le carcan au cou, rivés à une chaîne qui va de l'un à l'autre, ils sont poussés dans un réduit obscur, boueux, infect.

Le 25 février, au milieu de la nuit, les otages, les deux Pères missionnaires, avec MM. Bontemps, agent consulaire de France, Chaudoin, Leyraud, Thovis et Heuzé, des maisons Fabre et Régis, de Marseille, sont tirés de leur cachot, on leur met les entraves aux pieds, on les hisse sur des hamacs. C'est le départ pour Abomey. Toutefois le P. van Pawordt, comme sujet hollandais, est laissé à Wydah, où sa captivité fut si douloureuse qu'il en mourut vers la fin de 1891.

Les otages, le 26, sont à Allada ; leur sort s'y est un peu adouci. Le 14 mars, Behanzin arrive dans cette localité. Avec un grand déploiement de troupes, d'amazones, les blancs sont introduits auprès du roi qui déclare que « M. Bayol est un trompeur et la cause de tout ce qui s'est passé à Wydah et à Kotonou, mais que lui, Behanzin, reste toujours l'ami du *roi* de France. » Après cette manifestation, où la mauvaise foi le dispute à l'audace, les captifs sont traités, par ordre royal, avec des soins presque raffinés : on leur sert une cuisine européenne. Ils arrivent à Abomey, où le roi les avait précédés, pour se donner les enivrements d'un triomphe ; ils défilent devant lui au pas gymnastique.

Et le ministère Freycinet flottait toujours. Le 1er et le 3 avril, les Colonies demandent au lieutenant-gouverneur si, avec les troupes qu'on a sous la main, on peut s'emparer de Wydah. M. Bayol, disposé à aller de l'avant, répond affirmativement. Mais la Marine, de son côté, s'informait auprès du commandant Fournier, qui remarque que les forces sont insuffisantes (7 avril). C'est donc une demande de subsides à présenter aux Chambres

Alors le gouvernement renonce à l'occupation de Wydah, rappelle M. Bayol, jugé trop aventureux, fait passer la direction des opérations des Colonies à la Marine et confie au commandant Fournier tous les pouvoirs civils et militaires, en attendant l'arrivée du contre-amiral Cavelier de Cuverville, commandant en chef la division navale de l'Atlantique. Les instructions reçues par M. Fournier du Ministère de la Marine étaient le blocus de la côte et la conclusion de la paix, en ayant soin d'envoyer des cadeaux à Behanzin. (*Dépêches du 8 et 12 avril.*)

En dépit et très probablement à cause de ces *délicatesses* diplomatiques, Behanzin entrait en campagne.

*
* *

Vers la mi-avril, les bandes dahoméennes descendent la rive gauche de l'Ouémé et s'avancent vers Porto-Novo pour venger les chefs du Dékamé, incendiant les villages, les campagnes, massacrant les habitants du protectorat. Le 18, le colonel Terrillon, avec toutes les troupes disponibles qu'il avait, arrive à Porto-Novo; le 19, le roi Toffa signale à M. Terrillon la présence de l'ennemi à trois quarts d'heure de la ville; le 20, la colonne marche, à six heures du matin, contre les Dahoméens; vers huit heures, elle atteignait le village d'Atioupa, à 8 kilom. au N.-N.-E. de Porto-Novo. Toute l'armée de Behanzin était massée là, environs 7 mille guerriers et 2 mille amazones. Les troupes françaises du colonel Terrillon sont de 350 hommes appuyés par 3 pièces de canon ; elles ouvrent le feu. Les assaillants se jettent sur nos lignes avec une furie de sauvages. Nos officiers finissent par avoir raison de cette supériorité numérique par une discipline rigoureuse et une vaillance bien ordonnée; ils défont leurs adversaires redoutables quoique en partie féminins.

Les Dahoméens, démoralisés un instant, gagnent la route de Porto-Novo pour tenter un coup de main sur la ville et sur Toffa. Le colonel Terrillon laisse ses troupes en carré avec l'ordre de marcher en arrière. Après plusieurs escarmouches sans succès, les Dahoméens cessent leurs attaques vers dix heures du matin; à onze heures notre colonne reprenait ses postes de combat autour de la ville ; elle était sauvée, par la sortie de M. Terrillon, mais le pays environnant était dévasté.

Le colonel Terrillon, à la suite de ces glorieux événements, dut rentrer en France pour réparer sa santé ébranlée. L'intrépide soldat eut pour successeur le lieutenant colonel Klipel, ancien chef d'état-major du général Brière de l'Isle au Tonkin.

Ce qu'il fallait avant tout, c'était la restitution des otages.

Pour y décider Behanzin, il n'y avait qu'un moyen unique : enlever Wydah, le point vulnérable du Dahomey, et finir ainsi par où il fallait d'abord commencer.

Le commandant Fournier fit tirer, le 22 avril, par le *Kerguélen* 4 obus aux quatre coins de Wydah; puis il envoie au roi de Dahomey un ultimatum pour réclamer nos prisonniers et l'informe que, s'il refuse, le bombardement sans trêve reprendra le 5 mai, délai qui fut prorogé jusqu'au 10 mai. Le 27 avril, les otages étaient mandés à Kana-Gomey, résidence royale à 70 kilom. d'Abomey, dans le N.-E. et à 15 kilom. sur la rive gauche de l'Ouémé. Ils partent et arrivent, le 30 avril, au terme de leur voyage. Harassés, à moitié endormis, ils sont présentés, au milieu de la nuit, à Behanzin qui les faisait appeler devant sa Majesté Noire. Il les invite à prendre part à un festin somptueux et..... à s'asseoir et proteste, avec une exubérance de gestes et de paroles qui voudrait être persuasive, de son amitié pour la France et les Français. Pour garant il rend à ses hôtes blancs leur liberté et leur remet, avec des tissus *pour son ami Carnot, sa femme et sa fille*, la lettre qu'il adresse au Président de la République. Nos compatriotes, eux-mêmes, ne son point oubliés dans cette abondance de grâces royales. Ils reçoivent aussi des cadeaux, entre autres dix chèvres et dix porcs pour charmer le voyage et le roi les congédie.

C'était six heures du matin. Les prisonniers partent le même jour pour Abomey et arrivent, à pied, le 6 mai, à Wydah, après avoir cheminé jour et nuit à marches forcées, tant ils craignaient une volte-face dans les sentiments de Behanzin qui aurait bien pu les faire poursuivre pour les reprendre.

Dans le but d'éviter toute surprise de Behanzin, lorsqu'ils sont à Wydah, ils se réfugient au fort portugais. Le lendemain, escortés par la petite garnison du fort commandée par le lieutenant Santos, ils gagnent Wydah-plage. Enfin, après l'échange des prisonniers : deux noirs pour un blanc, ces courageux français, à la suite de tant de vicissitudes émouvantes durant deux mois et demi de captivité, sont à l'abri du pavillon tricolore.

On câblait aussitôt à Paris l'heureuse nouvelle. Elle y arrivait, le 9 mai, la veille du jour où devait se produire à la Chambre une interpellation sur les affaires du Dahomey. Dans la séance du 11 mai, le gouvernement déclare qu'il ne croit pas à l'opportunité d'une expédition, car l'échange des prisonniers était la preuve des sentiments conciliants du roi de Dahomey, assagi d'ailleurs par des échecs réitérés.

C'était donc la paix à tout prix.

Le 9 mai, le vaisseau amiral la *Naïade* entrait en rade à Kotonou. Pendant cinq mois, nos forces militaires sont immobilisées sous le commandement de l'amiral de Cuverville. A partir du 6 avril, nos vapeurs croisent mélancoliquement le long de la côte, sans pouvoir empêcher les anglais de Lagos ou les allemands de Petit-Popo d'introduire, dans le Dahomey, la contrebande de guerre. En vain le commandant Fournier et, après lui, l'amiral de Cuverville pressent pour qu'on en finisse par un coup décisif. La Paix ! la Paix ! telle est l'uniforme réponse. Il faut terminer par voie transactionnelle l'affaire du Dahomey (Dépêche du 19 mai — Ministère de la Marine).

Il ne restait qu'à obéir et c'était un nouvel encouragement à l'audace brouillonne du roi de Dahomey.

Le 1er juin, le commandant Fournier envoya à Abomey, comme négociateur, le *noir habillé* (noir habillé à l'européenne) Bernadino Durand Behanzin était absent, pillant les Egbas. A son retour, il retient prisonnier le représentant de la France. L'amiral de Cuverville signale au gouvernement cette violation du droit des gens ; le gouvernement se montre de plus en plus disposé aux concessions et garde une inqualifiable sérénité.

L'amiral propose de profiter du désarroi des Dahoméens pour prendre une vigoureuse offensive en s'appuyant sur Porto-Novo, comme base d'opérations : Abomey en est à cent kilomètres seulement. Il suffirait, d'ailleurs, pour le succès, de trois mille bons soldats. Le gouvernement refuse ; il demande au moins 500 hommes pour marcher sur Fauvié et effrayer Behanzin qui se déciderait vite alors à capituler. Nouveau refus ! Il fallait pourtant sortir de cette situation où nous paraissions les jouets du roi de Dahomey ; nos troupes du littoral perdaient, faute d'aménagement et par la maladie, les deux tiers de leur effectif.

Alors M. de Cuverville s'adressa, pour traiter, au P. Dorgère,

aumônier, à Kotonou, du corps expéditionnaire. C'était un choix intelligent, car durant sa captivité il avait produit une grande et favorable impression sur l'esprit de Behanzin.

Le vaillant missionnaire accepta ce délicat et périlleux mandat.

Il part, le 26 juillet, pour Wydah. A son arrivée à Abomey, le roi consent à des pourparlers et nomme Candido Rodriguez et le métis Alexandre, interprète des factoreries de Porto-Novo, ses fondés de pouvoir qui se rendraient à Wydah pour régler les conditions d'une entente amiable. Du côté des Français les négociateurs étaient : le P. Dorgère, M. de Montesquiou-Fezensac, commandant du *Roland*, et le capitaine d'artillerie Decœur.

Après des palabres hérissés, à tout propos, de difficultés, les négociations étaient stationnaires et la sécurité des nôtres fut un moment en danger. Enfin, le 7 septembre, il y eut une détente, grâce à l'intervention du P. Dorgère : Bernardino Durand et les autres messagers du commandant Fournier, ainsi que 27 nègres des factoreries détenus depuis le 25 février, sont rendus à la liberté.

Cependant on était toujours loin de s'entendre. L'amiral de Cuverville envoie alors un ultimatum accordant 24 heures aux Dahoméens pour signer un arrangement, faute de quoi la *Naïade* bombardera la ville. Les Dahoméens s'empressent de s'exécuter.

Occupation de Kotonou, reconnaissance de notre protectorat de Porto-Novo, tels sont les avantages stipulés pour la France. Mais rien de Wydah, où nous avions le droit de tenir garnison ; rien pour l'abolition de la traite et des sacrifices humains ; rien pour la sauvegarde des Européens résidant au Dahomey ; et enfin rente annuelle au roi de 20 mille francs comme compensation des droits de douane. Ce fut là l'arrangement du 3 octobre 1890 signé, à regret, par nos plénipotentiaires

L'amiral de Cuverville disait en l'annonçant au gouvernement : « Me conformant à vos instructions et au désir du Gouvernement de la République qui voulait, avant tout, éviter une expédition, je me suis borné à assurer la sécurité du présent en sauvegardant l'avenir... Ce document résume tout ce que nous pouvions obtenir, sans recourir à la force. »

Le traité fut suivi d'une période de calme relatif. Au lieu de

se livrer à ses incursions habituelles, au printemps de 1891, le roi de Dahomey recevait avec honneur la mission qui lui avait été envoyée par le gouvernement français, composée du commandant Andéoud, des capitaines Hocquart, Decœur, etc. Il mandait auprès de lui le P. Dorgère et les trois religieuses de Wydah qu'il avait expressément invitées. On a su, depuis, quel fond il fallait faire sur toutes les paroles données et les protestations amicales de Behanzin. Tant qu'il ne sera pas anéanti, il restera le roitelet faux, cherchant sans cesse à biaiser, à se démentir et à se venger par tous les moyens dont aucun ne sera réprouvé par sa conscience noire.

S'il est quelque chose à regretter pour notre amour-propre national, c'est les fluctuations et le manque d'énergie initiale de nos gouvernants.

***

Le traité, conclu entre l'amiral de Cuverville et Behanzin, au quel le gouvernement avait refusé toute sanction, avait été approuvé par décret du Résident de la République, le 8 décembre suivant. Le Président de France à Porto-Novo, M. Ballot, assurait le respect de cette convention, quand, le 27 mars 1892, une canonnière qu'il montait fut attaquée par une bande de Dahoméens, sur l'Ouémé, à 40 kilomètres de Porto-Novo.

En même temps, Behanzin faisait envahir le territoire de Porto-Novo et détruire plusieurs villages; l'armée dahoméenne rétrogradant sur l'Ouémé avait emmené un grand nombre de captifs.

Le sous-secrétaire des colonies déposa, le 9 avril, une demande de trois millions de crédits supplémentaires, au titre de *Frais d'occupation du Dahomey*, et le Parlement les vota.

L'intention du gouvernement, déjà bien tardive, était de suivre un programme de défense énergique, pour infliger une leçon au roi Behanzin et assurer la tranquillité de nos établissements côtiers. Kotonou et Porto-Novo furent immédiatement mis en état de ferme défense et le colonel Dodds partait, le 5 mai, en qualité de commandant des forces de terre et de mer et de la flottille du Dahomey.

Aucun incident ne se produisit pendant les mois de mai, juin et juillet; l'arrivée des tirailleurs sénégalais tempérait l'ardeur guerrière de Behanzin.

Un appontement construit en face de Kotonou, à la suite d'une concession accordée le 20 février 1889 par l'amiral Krantz à MM. Viardet et Burdo, permit d'établir les communications rendues difficiles par les vents et la barre que forme le reflux sur une côte très basse.

Pour arrêter l'importation des armes et m unitions par Wydah, le blocus de la côte fut notifié aux puissances étrangères, le 18 juin. A partir de ce moment, l'Etat Allemand voisin du Togo devint un véritable parc de ravitaillement pour Behanzin. Les trafiquants allemands fournirent à notre adversaire des instructeurs militaires, même des combattants.

M. Burdeau, en acceptant le portefeuille de la Marine, son premier acte, selon la volonté de la Chambre (séance du 12 juillet), fut de nommer le colonel Dodds commandant en chef des forces de terre et de mer et de remplacer le capitaine Reynier plus ancien que le colonel par le capitaine de frégate Marquet.

La saison des pluies prend fin au mois de juillet; le moment était donc venu pour nos troupes de s'ébranler, puisque Behanzin ne faisait pas sa soumission. Le colonel Dodds, après une reconnaissance sur l'Ouémé, comprit qu'une offensive poussée à fond pouvait seule avoir raison de la puissance dahoméenne.

Le conseil des ministres s'en remit à l'appréciation de M. Dodds et décida de lui expédier tout ce qu'il réclamerait: approvisionnements, armes, hommes et munitions. Les opérations militaires commencent le 9 août et continuent le 10 par le bombardement de Wydah et Godomey sur le littoral et d'Abomey-Kalavi sur le lac Denham. Après ce dernier avertissement donné à Behanzin, le colonel Dodds, en attendant des renforts, parcourut le Dekamé. (Abomey, altitude = 103 m. ; Kana, 32 m. ; Allada, 76.) Il avait une colonne de 1.200 hommes. Le 14 août, il quitte Porto-Novo, remonte l'Ouémé; le 17, il enlève Takou, place importante du Dahomey ; le 18, il pousse jusqu'à Sakété. L'ennemi avait évacué le pays. La colonne revient à Port-Novo, après avoir rencontré, le 22 août, à Takou, un poste de Dahoméens qui est mis en fuite après un vif engagement.

Cette première démonstration, dans une région conquise par Behanzin sur le roi Toffa qui avait reconnu notre protectorat, eut cet effet que les populations, spoliées depuis si longtemps par les Dahoméens, nous offrent leur concours dévoué.

La marche sur Abomey ne commença que vers les premiers

jours de septembre ; après quelques mouvements dans le Dekamé, la colonne se rabattit sur Kotonou. L'infanterie avance sur la rive gauche de l'Ouémé péniblement : au milieu de terrains marécageux, couverts d'herbes hautes et de buissons arborescents. De Késounou à Dogba (40 kilom.) la colonne remonte avec lenteur ; il faut sept jours pour atteindre Dogba depuis Fauvié, qui est à mi-chemin. Le 19 septembre, l'armée était à Dogba, sur une colline saine et sablonneuse, lorsqu'elle fut attaquée, au lever du jour, par quatre mille Dahoméens commandés par un des frères du roi.

Nos troupes, que la cavalerie n'avait pas encore ralliées, formèrent deux carrés et repoussèrent les Dahoméens qui laissèrent un millier de combattants tombés à quelques mètres des lignes de feu. Nous eûmes six tués dont le commandant Faurax et le lieutenant Badaire et quelques blessés.

Le 23 septembre, le corps expéditionnaire entier, comptant 2.300 hommes, se trouvait encore en deça de Tohoué. Au lieu de continuer à remonter l'Ouémé sur la rive gauche pour atteindre la région plus élevée et plus sèche d'Agony et, de là, se diriger sur Abomey, le colonel Dodds franchit, le 2 octobre, l'Ouémé, au sud de Tohoué et marcha directement sur Kana et Abomey. Behanzin, le 4 octobre, avec 8 ou 10.000 hommes appuyés sur une première ligne de défense, attaque la colonne.

Le combat est ardent, la ligne de défense est enlevée, l'ennemi subit des pertes considérables ; nous avons 3 officiers et 7 hommes tués, 30 blessés dont 2 officiers.

Le roi noir avait établi trois lignes de défense, dans les environs de Poguessa, afin de nous barrer la route de Kana. Le 6 octobre, la deuxième ligne est franchie ; la colonne a 6 tués dont un officier et 19 blessés dont 3 officiers ; le 8 octobre, la troisième ligne tombe entre nos mains. Une quatrième ligne de retranchement était préparée à Sabovi, à mi-route entre l'Ouémé et Kana. Le 11 octobre, la colonne est à Ouébomedi, à 10 kilomètres à l'ouest de Sabovi. Elle rencontre, le 12, l'ennemi près de Akpa. L'armée dahoméenne est retranchée derrière un marais. Après un engagement très chaud, les Dahoméens sont repoussés ; ils attaquent, pendant quatre jours de suite, la colonne, les 12, 13, 14, 15 octobre, sachant que Kana dépend de leur position. Le 15, les forces de nos adversaires reviennent deux fois à l'assaut. Le colonel Dodds jugea qu'il fallait se ravitailler et évacuer les

blessés. Deux fortins créés à Dogba et à Adégou avaient assuré la libre navigation sur l'Ouémé.

Il était nécessaire de laisser les hommes se reprendre et d'attendre les renforts, l'effectif de 2,500 hommes étant notablement réduit par la maladie ou les combats nombreux avec des troupes fortement armées et européennement instruites. Le colonel établit son camp à 3 kilomètres de Kato où Behanzin avait concentré les débris de son armée et ses amazones.

Le roi de Dahomey, le 20 et le 21 octobre, attaque nos positions à l'aube du jour ; il est battu avec des pertes énormes. Alors il demande à entrer en pourparlers, mais le colonel exige, avant tout, l'évacuation des lignes de Kato. Behanzin refuse d'accepter cette condition préliminaire ; le 26, le lendemain de l'arrivée des renforts, la colonne enlève les lignes fortifiées d'Akpa et de Katopa ; le 27, toutes les lignes de Kato sont occupées et le 20, 21, 26, 27, nous avions eu 10 tués dont un lieutenant d'artillerie de marine, Michel, et 73 blessés.

Le 31 octobre, le colonel Dodds est sur la route de Kana avec 2,500 hommes, y compris les troupes fraîches ; le 3 novembre, le fort de Muako est enlevé à la baïonnette et, le 6, la colonne entre dans Kana abandonné.

Le colonel Dodds s'empare d'Abomey, le 17 novembre, sans tirer un coup de feu. Behanzin est en fuite avec les restes de son armée s'élevant à 2,000 hommes environ.

A la suite de ces brillants exploits, il n'était que juste que le soldat au coup d'œil sûr et d'une bravoure antique reçût les étoiles. Il avait sauvé l'honneur du drapeau un instant compromis, il avait dénoué de grandes difficultés administratives, avec tact et fermeté.

Il fut donc promu général et, le 10 novembre, il adresse d'Abomey une proclamation au peuple dahoméen dont les intérêts sont désormais entre les mains de la France : « Rien, leur dit-il « en particulier, ne sera changé dans les coutumes et institu- « tions du pays dont les mœurs seront respectées. »

La déchéance du roi Behanzin a été prononcée solennellement par un acte du général Dodds rendu à Porto-Novo, le 3 décembre.

Immédiatement la pacification du Dahomey a suivi l'occupation de la capitale ; toutes les villes du littoral ont été occupées sans résistance : Wydah, le port le plus mouvementé du Daho-

mey, et Allada, ancienne capitale située sur la route de Wydah à Abomey. Les indigènes reprennent de plus en plus confiance et le pays se repeuple rapidement.

Quoique les opérations militaires paraissent terminées, il est nécessaire de maintenir le Dahomey sous le régime du sabre tant que l'ancien roi tiendra la campagne aux environs d'Abomey. Cela ne paraît pas devoir durer, si nous lui montrons une fermeté décidée à réprimer, avec la dernière rigueur, toute entreprise hostile contre nous. D'autre part, réfugié au nord d'Abomey, Behanzin est délaissé par ses partisans qui regagnent leurs villages solitaires. Notons aussi un événement d'une importance symptômatique : depuis le commencement de janvier dernier, les maisons allemandes qui fournissaient à Behanzin des winchesters à répétition et beaucoup de fusils à tir rapide ont rompu toute affaire avec ses émissaires, soit parce que ces derniers ne peuvent pas tenir leurs engagements, soit aussi parce que le gouvernement français a pris des mesures répressives contre ce commerce expressément défendu, aux termes de l'Acte général de Bruxelles.

*
* *

Cette dernière expédition, qui a duré du 9 août au 18 novembre, a coûté la mort de jeunes officiers pleins d'avenir, d'humbles soldats, obscurs et glorieux enfants de la France, tous vaillants, officiers et soldats, comme les héros de nos épopées. Comptons aussi une dépense d'une dizaine de millions ; la campagne du général Wolseley contre les Achantis avait coûté 22 millions à l'Angleterre.

Est-ce trop ? Faut-il le regretter ? Non !... D'abord on s'est trop habitué à considérer les armées africaines ou asiatiques comme quantité négligeable, dont quelques centaines de nos soldats auraient facilement raison. C'est ce qui explique les expéditions de renforts faites par paquets par le gouvernement de la métropole, les lésineries des Chambres pour les votes de crédits.

C'est un fait notoire : les Dahoméens ont été instruits dans l'art militaire par des Européens, des Allemands ; ils ont reçu des armes perfectionnées des Allemands. Après sa défaite, on prétend que Behanzin a encore un million de fusils à tir rapide.

La vie du Dahoméen, c'est la guerre.

Deux fois par an, le roi fait partir ses troupes en campagne aux deux saisons sèches. La première guerre a lieu au commencement de l'année ; c'est la petite guerre où les expéditions ne sont jamais poussées bien loin. Celle qui est faite après la grande saison des pluies, à la fin de l'année, est la grande guerre ; à l'occasion de celle-ci, le roi lève tous ses guerriers pour attaquer les peuplades environnantes. Elle fournit des victimes pour les sacrifices humains et la traite. Le souverain peut mettre sur pied une armée de 20 mille hommes, y compris les amazones.

En temps ordinaire, l'armée dahoméenne doit se composer de 2 mille amazones et de 4 à 5 mille guerriers. C'est la vraie armée prête à toute éventualité. Soldats et amazones obéissent par petits groupes à des cabécères, dépendant eux-mêmes des grands cabécères qui commandent l'armée. Ils ont, en outre, en sous-ordre de petits chefs correspondant à nos officiers, sous-officiers et caporaux.

Dans les grandes guerres, le roi lève la réserve ou landwehr qui complète le chiffre pour arriver à 20 mille ; elle est encadrée par les troupes régulières.

Chaque individu possédant des esclaves doit en fournir, en cas de besoin, un certain nombre. Ils sont armés de couteaux-manchettes et de fusils à pierre perfectionnés. Les amazones et les guerriers de profession sont d'excellentes troupes maintenues par un entraînement continuel et fanatisées par le roi et les féticheurs.

Ne sourions pas des amazones dahoméennes : pour ceux qui les ont vues à la bataille, on les dirait les filles des furies classiques. Le P. Borghéro a dépeint l'assaut simulé exécuté sous ses yeux par toutes les amazones réunies, qui forment le corps d'élite. Il s'agissait d'enlever un talus, formé de buissons, long de 400 mètres, large de dix, haut de deux ; et, 40 mètres plus loin, une maison d'égale longueur, d'une élévation de 5 mètres, dont la toiture était aussi couverte de fascines épineuses. Les amazones sont là, massées en ligne de bataille devant le front d'attaque, les armes hautes, le coutelas en avant. Au signal donné, elles se précipitent, échevelées, les narines frémissantes, les yeux en flamme, grinçantes, hurlantes, sur le retranchement d'épines ; en redescendent, comme refoulées par un retour

offensif de l'ennemi, et trois fois reviennent à la charge comme un tourbillon d'êtres diaboliques. On dirait vraiment un escadron volant, et leurs pieds nus foulent les dards blessants des cactus, rigides comme de vertes épées. Enfin, les plus intrépides atteignent le sommet de la maison !...

(*La Guinée supérieure et ses missions*). Alors elles entonnèrent le chant triomphal que nos soldats ont encore entendu naguère avec ses mélopées stridentes. Nous en donnons quelques passages comme spécimen de cette littérature guerrière :

« Dahomey ! Dahomey ! Tes filles sont plus courageuses que des hommes. — Les lionnes sont plus terribles que les lions, — Car elles ont leurs petits à défendre. — Et nous, les ámazones, nous avons à défendre — Le roi, notre roi, notre Dieu.

Dahomey ! Dahomey ! Tu es le maître de l'univers. — Tes filles plus courageuses — Que les guerriers ne reculent jamais devant l'ennemi.

« L'ennemi fuira devant nous ; — Et nous reviendrons victorieuses — En apportant des têtes sanglantes — Pour les offrir aux fétiches. — Dahomey ! tu seras le Maître de l'Univers !...

Nos artilleurs, dans la nuit du 4 au 5 mars 1892, ont dû défendre, à Kotonou, à l'arme blanche, leur unique pièce de canon contre les amazones qui, pour l'enlever, venaient se faire tuer, en chantant, jusque sur les palonques. Le 20 avril, nos tirailleurs durent se former en carré pour repousser les trois assauts successifs de ces guerrières folles de rage ou de patriotisme.

Une amazone capturée à Poguessa, grièvement blessée, a été fusillée par nos soldats — sans un tressaillement de ses muscles, sans un battement de ses paupières, avec un masque marmoréen !...

Et aujourd'hui, après avoir mis hors de combat Behanzin et ses troupes plus redoutables qu'on ne l'avait imaginé, après avoir châtié le roi félon, dépensé tant de sang, de vies, de crédits, faut-il abandonner Abomey ? Tous les esprits compétents s'opposent à cette solution antipatriotique, dangereuse pour nos colonies africaines. Tout dans le Dahomey serait à recommencer si nous retirions nos troupes d'occupation ; le roi nègre retrou-

verait son ardeur. Tandis que maintenant, devant l'attitude du général Dodds et nos troupes qui protègent le royaume conquis, Behanzin veut traiter avec la France et faire sa soumission définitive.

M. de Mun, dans la séance de la Chambre du 18 mars dernier, disait aussi justement qu'éloquemment : « Je crois que la France a un intérêt considérable à s'établir sur la côte du Bénin, entre le Togoland et Lagos et, pour cela, à rester maîtresse du Dahomey. Cet intérêt c'est celui de son influence dans l'Afrique occidentale. La possession du Dahomey est la garantie nécessaire d'un établissement solide sur le golfe du Bénin ; c'est le moyen, le seul que nous ayons, d'avoir sur l'Atlantique le débouché dont nous ne pouvons nous passer, si nous voulons garder et étendre notre influence sur le Soudan ».

Nous devrions, dit-on, borner notre occupation aux comptoirs de la côte. Est-ce chose possible, si ces comptoirs ne sont pas couverts par un poste avancé ? Considérons, à ce sujet, l'exemple décisif que nous donne partout l'Angleterre, maîtresse dans l'art de coloniser et notre rivale en choses coloniales.

Qu'a-t-elle fait pour s'assurer la pacifique possession des comptoirs des côtes ?

Dans l'Inde, elle a poursuivi, péniblement et sans jamais reculer, la sanglante conquête de la péninsule tout entière.

Dans la Birmanie, pour déposséder des princes à demi-civilisés et inoffensifs, elle engage ses colonnes jusqu'aux frontières de la Chine et du Tonkin et menace notre protectorat de l'Annam en y poussant les Siamois.

Au cap de Bonne-Espérance, elle lance ses soldats sur le Zoulouland et sur le territoire de la République des Boërs.

A Lagos, qui touche au Dahomey, elle combat les Egbas et les Jébous et soumet Abéokouta.

Au cap Coast, à la Côte-d'Or, elle réduit les Achantis à l'impuissance, elle règne à Coumassic et étend ses intrigues à l'ouest, jusqu'à nous disputer notre ancienne colonie d'Assinie, où notre occupation effective date d'un demi-siècle.

A Free-Town (Sierra-Léone), ses troupes sont allées jusqu'au versant du Niger imposer des traités qu'a subis notre ignorance géographique.

En Égypte, elle guerroie encore contre le Soudan. Dans l'Ouganda, elle expulse, à coups de canon, des chrétiens paisibles,

possesseurs du sol convoité par leurs missionnaires commerçants.

Où donc recule-t-elle d'un pas, après la conquête des positions avancées, sans compter ni l'argent, ni le sang de ses soldats ? Telle est, depuis des siècles, la politique de l'Angleterre. Aussi le monde pourrait-il bien s'éveiller, un jour, anglo-saxon.

« C'est, dit lord Roseberry, le moyen d'accroître l'empire colonial de la Grande-Bretagne, par sauts et par bonds, en s'emparant de ce que les autres nations dédaignent ou abandonnent pendant qu'elles ont assez à faire de s'occuper de leurs embarras intérieurs. »

C'est ce qu'il appelle encore « cheviller les prétentions de l'avenir ». Et ces prétentions ne s'arrêtent jamais, ne s'arrêtent nulle part, ni devant les obstacles, ni devant le droit des peuples.

Quelle est, d'ailleurs, la route unique qui nous soit vraiment indiquée pour arriver à la boucle du Niger et de là au lac Tchad, pour relier Say et Sokoto à nos comptoirs d'exportation ? Est-ce la ligne brisée de 2.000 kilomètres, de l'ouest à l'est, qui part du Sénégal, celle de l'hypothétique transsaharien, ou celle trois fois plus courte et directe du nord au sud, qui part de Wydah ou de Kotonou ? — Attendrons-nous enfin que nos voisins de l'Est et de l'Ouest, se donnant la main dans l'Hinterland, nous aient isolés, en coupant, par des traités avec les Mahis, nos communications au nord du Bénin ?

Cela ne demande qu'un instant d'examen.

En restant appuyés sur Abomey-Kana, qui est le cœur du Dahomey, nous pouvons sans peine, par des explorations et des missions pacifiques, relier notre jeune conquête à nos territoires de la boucle du Niger dont nous avons abandonné, au-dessus de Say, la libre possession à l'Angleterre. Le point stratégique d'Abomey, en pays relativement sain, relié à la côte par une route sûre et directe, doit demeurer notre poste avancé, si nous voulons occuper en paix les riches comptoirs de la côte du Bénin et ne pas voir nos rivaux anglais ou allemands attentifs s'y implanter, tout au moins, par influence à notre place et à notre préjudice.

(*A suivre*)

Louis Robert,
Du clergé de Paris.

REMORDS

(suite)

Avec de tels sentiments, l'heure ne tarda pas à sonner où elle chercha plus haut que dans les endroits où elle l'avait rencontré, celui qui n'était plus, et alors, autant pour obéir à son frère que pour lui épargner une aggravation de remords et de douleur, elle se laissa conduire partout où il voulut et, bien entendu, Michel ne la conduisit que là où il était envoyé par les médecins qu'il consultait et dont la science s'épuisait inutilement sur un mal moral qui commençait à ne plus en être un, car, en réalité, Inès en arrivait à souffrir moins de n'être pas encore au ciel que d'être encore sur la terre. Seulement elle n'entachait pas ce désir par des aspirations égoïstes et elle avait su, à force de combats intérieurs et d'efforts de conscience atteindre à une pureté d'intention qui lui faisait souhaiter le ciel, moins pour revoir Venceslas que pour voir enfin Dieu face à face.

Michel ne comprenait pas la résignation d'Inès et parfois il s'en offensait, l'accusant de ne tant appeler la mort de ses vœux que pour être à jamais séparée de lui.

Il se croyait trop coupable pour avoir le droit de rêver à l'éternité de bonheur promise aux élus.

— Le repentir, lui disait alors Inès, avec un accent de profonde conviction ouvre la porte du ciel aux coupables, aussi bien que l'innocence, l'ouvre aux justes.

Elle ne parvenait pas à le convaincre. Peut-être Dieu voulait-il que cette vie fût le purgatoire de ce criminel et qu'il expiât son épouvantable forfait autant par les remords qu'il en éprou-

vait que par les conséquences de ce crime, auquel était certainement due la maladie de langueur dont Inès se mourait.

Cette dernière s'était donnée pour tâche d'amener Michel à penser différemment, mais les prières qu'elle adressait à Dieu et les instances qu'elle adressait à son frère, de même que les raisonnements qu'elle lui faisait entendre, demeuraient sans pouvoir sur son esprit.

— Si tu meurs, lui répétait-il comme une menace, afin de la forcer à se rattacher à l'existence, je me tuerai.

— Tu n'en feras rien, et au contraire répliquait la malade, tu te résigneras à la volonté de Dieu, de peur que ton désespoir ne tourne à la rebellion et ne te ferme l'entrée du ciel, où tu es plus assuré qu'ailleurs de me retrouver sans que de nouvelles séparations soient à craindre.

L'espérance de sauver Inès lui venait parfois, dès qu'un mieux se produisait dans le mal indéfini et sans nom qui la minait, mais encore dans ses moments de répit, il suffisait que le souvenir lui revînt immédiatement pour jeter une ombre sur la lueur d'espérance qui avait réussi à se faire jour en lui.

Il se rappelait, en tressaillant d'effroi, une parole prononcée jadis par Inès, au cours d'une discussion, qu'ils avaient eue ensemble, à propos de Venceslas et des serments par lesquels elle s'était solennellement unie à son fiancée.

— S'il me fallait renoncer à ce mariage, avait-elle dit, à présent que je me suis habituée à la pensée qu'il se ferait, je crois que j'en tomberais malade de chagrin et que de cette maladie je mourrais.

La mort de Venceslas avait hélas ! réalisé les appréhensions de la jeune fille et, fidèle à sa déclaration, le chagrin l'avait frappée d'une maladie dont elle était à la veille de mourir.

— Et dont elle mourra, s'affirmait à lui-même Michel avec une superstitieuse épouvante.

Elle en mourut, en effet, mais bien lentement.

Cinq longues années s'étaient écoulées depuis le jour où elle avait vu Venceslas pour la dernière fois, lorsque le médecin crut devoir, en conscience, avertir Michel de l'inutilité de ses soins et de l'impuissance de son savoir dans une maladie qui ne relevait plus que de Dieu.

Le duc de Béor et sa sœur, dans l'espace de cinq ans,

avaient parcouru l'Europe, demandant la santé tantôt à un endroit renommé, pour son climat, tantôt à un autre plus mondain, l'oubli par les plaisirs d'une villégiature réputée agréable.

Quand Inès atteignit à l'heure, tant souhaitée, de la mort, qu'elle considérait comme une délivrance, bien qu'elle se gardât d'en convenir devant son frère, dont elle eut ainsi augmenté le désespoir, ils se trouvaient en Suisse, dans un site incomparable où Inès avait avoué qu'elle voudrait mourir et dormir son dernier sommeil.

A part les beautés de la nature, elle éprouvait un mystérieux bien-être à respirer l'air de ce lieu, à en contempler le ciel et à interroger les lointains de ses horizons. Une voix intime lui parlait à l'âme, quand elle priait Dieu, les yeux attachés au firmament. Il lui semblait percevoir au plus profond de son cœur comme l'écho d'une autre voix qui se mêlait à la sienne et aidait sa prière à s'envoler dans l'espace.

Dieu l'exauça, elle mourut là et fut enterrée, d'après sa volonté, dans un petit cimetière, situé à quelque distance de sa demeure, dont il était séparé par un large courant d'eau.

Une des plus hautes montagnes de la Suisse l'abritait d'un côté. Sur le sommet de cette montagne, aux cimes neigeuses et aux flancs percés de précipices, se trouvait un de ces couvents que la charité chrétienne aime à édifier en ces endroits périlleux, pour y offrir l'hospitalité et des secours aux voyageurs égarés et en danger.

La cloche de ce couvent avait toujours doucement fait tressaillir le cœur de la jeune malade. Il arrivait même qu'elle réglât ses devoirs religieux sur les exercices pieux des moines. Elle se plaisait à prier, lorsqu'elle pensait qu'ils priaient, et c'était surtout dans ces moments qu'elle croyait percevoir au fond de son âme l'écho d'une autre priere, s'unissant à la sienne.

Dieu, pour lui accorder peut-être, dès cette terre, un avant goût des suprêmes joies du ciel, non seulement lui épargna les luttes de l'agonie ; mais il voulut qu'elle s'endormit sans souffrance, bercée par le son de la cloche aimée, dans lequel se perdit son dernier soupir.

Michel demeura inconsolable. L'univers tout entier lui

parut si étroit et si vide, lorçu'Inès l'eut quitté, qu'il résolut de ne jamais plus s'éloigner du petit coin ignoré, où elle reposait. Il acheta la maison où elle avait rendu à Dieu son âme d'ange, et s'y installa avec le désir d'y attendre la mort à son tour.

Ses seules distractions consistaient à s'asseoir sur les bords du large courant d'eau, de l'autre côté duquel se voyait la tombe en marbre blanc de la morte et d'attacher ses vagues regards sur la colonne brisée qu'il avait fait placer comme un emblême, au dessus de la pierre sépulcrale.

Un matin qu'il se perdait dans la douce et cruelle contemplation de cette tombe, en reprenant un à un les souvenirs déjà lointains d'un passé douloureux, tout à coup il tressaillit, leva la tête et hâletant, prêta l'oreille.

Il avait cru entendre la voix d'Inès.

— Quelle folie! se dit-il en se rasseyant avec un mouvement de désespoir; les morts n'appellent pas les vivants, même lorsqu'ils souffrent de leur absence.

Il achevait à peine qu'il tressaillit de nouveau, releva la tête et, plus hâletant et ému que le première fois, prêta l'oreille.

La même voix, qu'il avait cru entendre, retentit encore et si distinctement qu'il ne put se défendre d'un frisson d'effroi.

Chose étrange la voix surnaturelle paraissait venir du fond de l'eau et elle avait l'accent de détresse d'une personne qui en se noyant, appellerait à son secours.

Il se pencha éperdu sur les flots, les sondant des yeux; mais inutilement il ne voyait rien et cependant les mêmes appels continuaient à frapper son oreille et à glacer son cœur.

La voix d'Inès devenait de plus en plus distincte... son prénom qu'elle seule connaissait en ces lieux, se mêlait à ces appels. Le vertige le saisit, il était bon nageur et, sans hésiter, il se précipita au milieu du courant, dans la direction d'où venait la voix

Il gagna ainsi l'autre rive, car à mesure qu'il approchait la voix semblait s'éloigner.

Il sortit de la rivière et arriva, toujours guidé par la voix mystérieuse, mais distincte, sur la tombe d'Inès. Là les appels cessèrent quelques instants puis se renouvelèrent au delà du cimetière.

— J'en aurai raison, se dit-il, dût cette voix chérie me conduire au bout du monde, ou au fond d'un gouffre, je la suivrai.

Et tout grelottant et mouillé il la suivit.

La voix semblait le mener avec une sorte de clairvoyance et même de prudence loin des abîmes qui ne manquaient cependant pas autour de lui.

Elle cessa de retentir lorsqu'il fut en face de la porte du monastère, dont la cloche avait si souvent vibré dans l'âme d'Inès.

Il y avait près de six heures qu'il marchait. N'entendant plus d'appel il s'assit, exténué, sur une pierre, placée près du seuil de cette porte hospitalière, avec l'intention de ne reprendre sa marche que lorsque la voix l'appellerait de nouveau et, comme aucun bruit ne troublait le silence, il en conclut qu'Inès voulait qu'il se reposât, ce qu'il fit. Un lourd sommeil, presqu'aussitôt, s'empara de lui.

Lorsqu'il se réveilla, il se trouvait dans un lit et était entouré de plusieurs moines, prêts à lui prodiguer leurs soins. L'émotion, plus que la fatigue, l'avait rendu malade.

Peu à peu ses souvenirs lui revinrent, il interrogea les religieux et leur demanda si *la voix* n'avait pas réitéré ses appels pendant qu'il dormait.

Le croyant en proie au délire, on le rassura avec indulgence, en lui affirmant qu'aucun appel ne s'était fait entendre.

Calmé par cette réponse, il demeura tranquille, s'abandonnant aux soins fraternels des bons hospitaliers.

Dans le cours de sa maladie, et elle fut longue, le voile qui obscurcissait l'intelligence de son âme se déchira. Il vit clair en lui-même et comprit, grâce à une tardive, mais lumineuse inspiration, qu'Inès, par un de ces privilèges que Dieu accorde quelquefois aux morts, lui avait exprimé sa volonté au moyen de ces mystérieux appels auxquels il n'avait pas su résister et il en conclut que si elle l'avait amené au couvent c'est qu'elle voulait qu'il y restât.

Qu'avait-il maintenant, d'ailleurs, à faire de mieux dans la vie, lui, le meurtrier impuni, si ce n'est à prier Dieu dans les austérités du sanctuaire, pour obtenir, avec le pardon de son crime, la faveur de rejoindre un jour au ciel la sœur si tendrement aimée, que son orgueil vindicatif avait tuée.

Dans cette pensée, et par ces causes, le duc Michel de Béor ne sortit plus du monastère que pour aller, au péril de ses jours, sous le froc des fils de Saint-Bernard, ramasser dans les neiges et au fond des abîmes, les imprudents ou les malheureux qui, amenés par le besoin d'émotion ou par la fatalité de leur sort,

s'y enseveliraient vivants, si les prêtres du Christ ne venaient les y chercher.

Michel de Béor n'avait pas trente ans lorsqu'il renonça au monde, dans lequel par son nom, par sa personne, par ses goûts et par sa fortune, il était appelé à tenir le premier rang.

V

A plusieurs années de là, par une froide nuit d'hiver, deux moines se trouvaient en tête à tête dans le parloir de ce couvent pour la veillée nocturne.

De temps en temps, l'un et l'autre, à tour de rôle, ravivaient un feu de sapin qui flamboyait dans l'âtre.

D'abord ils ne se parlèrent point, occupés qu'ils étaient chacun par des exercices de piété que leur commandait la règle du monastère.

Ces deux hommes étaient jeunes et paraissaient avoir à peu près le même âge, quoique l'un d'eux fût défiguré par la cicatrice d'une blessure, qui avait dû être horrible.

Celui-ci se nommait frère Rémi et l'autre répondait au nom de frère Gérard.

Ils attendaient, suivant la charitable coutume de la maison, le passage des voyageurs attardés ou en péril, pour leur offrir l'hospitalité.

Vers deux heures du matin, frère Rémi, après avoir ranimé le feu prêt à s'éteindre, frissonna sous sa robe de bure.

— La nuit est froide, murmura-t-il en resserrant ses épaules contre sa poitre.

Frère Gérard hocha la tête.

— Et bien longue, répondit-il entre ses dents, se reprochant peut-être cet aveu comme une coupable concession faite à la nature.

Il y eut un silence. Ce fut le frère Rémi qui parla de nouveau.

— Nous pourrions, dit-il, puisque la règle ne s'y oppose pas, remplir les dernières heures de la nuit par des récits. Le temps nous semblerait moins long et le froid moins dur.

— Par quels récits ? interrogea Gérard en fronçant le sourcil.

— Il n'importe ! répliqua frère Rémi qui avait son idée, quand

ce ne serait, ajouta-t-il, que par le récit de notre propre histoire à chacun.

Gérard tressaillit.

— Mon histoire, quoique tragique et sanglante, dit-il, peut se résumer en deux mots, je suis un criminel repentant.

Ce fut au tour de Rémi à tressaillir.

— Repentant ?

Gérard baissa la tête avec humilité, en signe d'acquiescement.

— Alors, reprit Rémi, ce sera moi qui vous raconterai ma vie, écoutez :

Il se mit d'aplomb sur sa chaise, et commença en ces termes :

« Avant de n'être qu'à Dieu, quand je n'étais encore qu'un mondain, je fus fiancé à une jeune fille dont la famille, pour une haine séculaire était l'ennemie de la mienne Le frère de la fiancée n'entra pas dans cette réconciliation et, héritier d'une rancune implacable, il voulut m'obliger à me battre contre lui. Je refusai, dans l'exaspération de sa colère, il déchargea sur moi, à bout portant, un coup de revolver et m'étendit expirant sur le sol.

A mesure qu'il parlait, Gérard le dévisageait, lorsqu'il en fut à ce point de son récit, il se dressa et lui posant ses deux mains sur les épaules, pour le forcer à le regarder en face, il s'écria :

— Venceslas de Régé, me reconnaissez-vous ?

Frère Rémi s'inclina.

— Michel de Béor, répondit-il, vous, dont le visage est resté le même, je vous ai reconnu depuis longtemps.

Les deux moines avaient maintenant tant de choses à se raconter que la nuit ne leur parut plus ni longue, ni froide.

Venceslas avait été recueilli, à demi-mort, par deux étrangers, que les hasards d'un voyage avaient conduits dans les parages de son domaine patrimonial : ceux-ci, après avoir essayé de le rappeler à la vie, en le transportant jusqu'à la rivière pour le désaltérer et laver ses plaies (ce qui expliqua à Michel l'erreur de l'enquête judiciaire) le ramenèrent à l'endroit du meurtre, où stationnait leur voiture, dans laquelle, trop pressés pour rechercher l'identité du malheureux mourant, ils le hissèrent et le conduisirent dans un couvent hospitalier de la première grande ville qu'ils traversèrent. Pour la convalescence d'une maladie

qu'il fit à la suite de sa blessure, maladie qui faillit lui coûter la raison, les religieux, bien que le soignant sans le connaître, l'envoyèrent, avec le désintéressement qui les caractérisent, dans leur monastère du Mont Saint-Bernard, en Suisse, dont l'air vivifiant devait achever de le remettre.

De nombreuses années passèrent avant que sa guérison fût complète, et quand enfin, avec la santé, il eut retrouvé toutes ses facultés mentales, il résolut, désespéré de n'être pas mort, de demeurer du moins vivant dans la tombe où les événements l'avaient amené, préférant paraître avoir oublié Inès que de venir de nouveau se rejeter entre elle et le meurtrier qui, cette fois, ne se bornerait peut-être pas à tourner contre lui son courroux et pourrait ne pas l'épargner elle-même.

En apprenant la mort de cette dernière, dont le souvenir, malgré le temps écoulé, lui faisait au cœur une blessure plus profonde et moins cicatrisée que celle dont il portait les traces au visage, il se sentit envahi par un incommensurable mépris de la terre, de cette terre où elle n'était plus, et par une recrudescence de désir du ciel, où son cœur lui affirmait qu'il fallait à présent, pour la rejoindre, que sa pensée la cherchât.

Il admira surtout les voies de la Providence qui, après les avoir séparés par tant de circonstances diverses dans la traversée orageuse de cette vie, les avait réunis, à leur insu, au moment d'entrer dans le port de l'éternité ; et il fut ému jusqu'aux larmes quand il sut que, par une étrange et instinctive sympathie, non seulement la jeune mourante avait mêlé ses prières à celles des moines et par conséquent aux siennes, mais qu'elle avait voulu dormir son dernier sommeil au pied de la montagne couronnée de son monastère, confondant ainsi, sans le savoir, sous le même ciel et dans le même sol, leurs deux tombes, en attendant que leurs deux âmes n'en fassent plus qu'une dans le sein de Dieu.

OLIVIER DES ARMOISES.

A TRAVERS L'AGITATION OUVRIÈRE

I

LES BOURSES DU TRAVAIL. — UN MOUVEMENT QUI DÉVIE

Le gouvernement a profité de l'émeute qu'avaient déchaînée les mesures peu galantes, mais fort motivées, prises à l'égard du bal des *quat-zarts* pour fermer la Bourse du travail à Paris. L'opération, suivant l'expression du Président du Conseil, s'est accomplie facilement : un bataillon de chasseurs à pied a entouré l'édifice, y a pénétré, a expulsé deux ou trois secrétaires de syndicats qui se trouvaient là par hasard le matin, et tout a été dit.

La Bourse du travail était une sorte d'épouvantail, elle semblait le repaire des idées socialistes révolutionnaires, c'était de là que partaient, disait-on, les plus violents anathèmes contre l'ordre social actuel, que l'on déclarait la guerre à la vieille économie politique orthodoxe, signalée à l'animadversion des ouvriers comme responsable en partie de leurs maux actuels. Et cependant, c'est un économiste pur qui a le premier lancé l'idée de cette institution, nous avons nommé M. de Molinari, le seul représentant peut-être de l'école classique. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il a conçu une pareille création ; il l'a proposée dans un travail intitulé : *L'Avenir des chemins de fer* qui a vu le jour en 1843. c'est-à-dire il y a un demi-siècle. Elle a été seulement réalisée en 1886 par le Conseil municipal de Paris. M. Mesureur, qui s'est

depuis élevé, dans la hiérarchie politique, au grade de député, avait été l'auteur du rapport favorable au projet. L'idée de la Bourse du travail devait naturellement découler d'un des dogmes fondamentaux de la vieille école ; pour elle, le travail n'est qu'une marchandise, il n'y a pas dans le contrat de travail deux êtres humains en présence ; il y a simplement deux marchands : l'un qui vend, l'autre qui achète. Le premier cherchant à vendre au plus haut prix possible, le second au contraire se préoccupant d'acheter au taux le plus bas qu'il le pourra. Par conséquent, il doit y avoir une Bourse du travail, comme il y a une Bourse du Commerce, des valeurs financières ; elle aurait ce précieux avantage de faire disparaître toutes les discussions entre employeurs et employés, discussions qui amènent tant d'irritation entre ces deux classes ; cesseraient également toutes les coalitions de patrons ou d'ouvriers qui provoquent des mouvement artificiels de hausse ou de baisse, tandis que, d'après la théorie pure, le salaire doit être uniquement déterminé par l'offre et la demande. C'est le mot si souvent cité de Codden : « Lorsqu'un ouvrier court après un patron, le salaire s'abaisse, lorsque le patron court après un ouvrier, le salaire s'élève. » La Bourse du travail présente encore un autre avantage pour les classes ouvrières.

Grâce au développement extraordinaire des moyens de communication, les marchés des valeurs financières et des objets de commerce reçoivent des renseignements de tous les pays du monde, et par conséquent les capitalistes et les commerçants savent de quel côté ils ont le plus grand intérêt à faire des opérations. Si favorable que l'on puisse supposer M. de Molinari aux capitalistes, il insiste sur cette situation très défavorable aux ouvriers qu'il n'existe pas un marché général du travail. Tous les renseignements multipliés que le télégraphe et le téléphone apportent maintenant sur toutes les places des extrémités les plus reculées de l'univers, le travailleur les ignore ; il est donc contraint de demeurer dans le même endroit, tandis qu'ailleurs il trouverait peut-être une position très supérieure à celle dans laquelle il végète misérablement ; cette institution constituerait donc, d'après notre auteur, un moyen efficace de faire régner la paix sociale. C'est certes un de ces traits piquants, tels que l'histoire en présente souvent, de voir la création de la Bourse du travail

imaginée par un économiste en apparence ankylosé dans les vieilles formules, de voir aussi deux écoles si éloignées l'une de l'autre, aboutir en définitive à un résultat identique. L'économiste pur veut que la personnalité du patron et de l'ouvrier disparaisse et que le cours du marché règle uniquement la plus grosse des questions qui les divise, c'est-à-dire le salaire. Le socialiste lui aussi rejette l'entente du patron avec l'ouvrier, tout sera fixé par les syndicats.

Toutefois, comme l'a dit spirituellement M. de Molinari, son enfant a été changé en nourrice, il ne le reconnaît pas dans cette institution bruyante, elle a, en effet, plutôt l'air d'être un instrument de révolution qu'un moyen d'éclairer les ouvriers sur les faits de la connaissance desquels ils pourraient retirer de précieux avantages. La Bourse du travail de Paris semble en effet avoir cherché surtout à terroriser le bourgeois, et la plupart des bourses créées en France, se sont engagées dans la même voie, par exemple celles de Lyon, Marseille, Saint Etienne, Béziers, Bordeaux, Montpellier, Chollet, Nîmes, Toulouse, Angers. La Bourse de Paris publie un bulletin officiel dont le langage n'est certes guère moins violent que celui des organes de l'anarchisme. Ainsi a-t-on lu dans un bulletin ce passage qui montre à quel point prévalent les théories internationalistes : « La patrie est l'idole épouvantable qui règne actuellement sur l'Europe. Plus que Moloch ou Teutatès, elle est affamée de chair vive. On peut affirmer hardiment que chaque prolétaire est assassiné peu à peu par les bourgeois oisifs, qui lui volent sa vie de toutes les manières, journée par journée, heure par heure, et que, contre ces irréconciliables ennemis de son existence, le prolétaire doit employer tous les moyens, quels qu'ils soient ; il est vis-à-vis d'eux perpétuellement dans le cas de légitime défense ; pour abattre le mensonge universel qui a nom capital et patrie, pour abattre la violence universelle qui a nom légalité, pour abattre le vol universel qui a nom propriété ; enfin pour abattre la bourgeoisie qui, avec ses institutions, représente et soutient toutes ces exécrables entités qui écrasent tous les hommes : tout est bon, tout est juste, tout est légitime. »

D'autres aménités du même genre ont été débitées par des membres de la Bourse. Un jour, un orateur demandait que l'on fit griller les placeurs comme des porcs, un autre émet-

tait l'avis qu'en se présentant dans tous les bureaux de placement sous prétexte de chercher une occupation, les ouvriers profitassent de l'occasion pour tordre tranquillement le cou au directeur du bureau. Cependant, si violents que soient ces propos, si hautaine que soit l'attitude des directeurs de cette bourse à l'égard du pouvoir et de ses représentants, ils ne craignaient pas de solliciter de ce même pouvoir des subsides qui leur permettaient de vivre sans trop de labeur et d'attaquer tout à leur aise la société, ils devaient intérieurement lui trouver un mérite : celui de les entretenir. Leur campagne se menait donc avec l'argent des autres et sans qu'ils s'imposassent aucun sacrifice. Ces associations de révolutionnaires étaient, comme on l'a dit spirituellement, des associations de gobeloteurs.

Ils ont fait du tort à l'institution des bourses du travail ; ils l'ont discréditée dans l'opinion publique ; ils ont fait croire qu'il n'y avait là qu'un centre de révolutions et que tous ceux qui y participaient, méritaient d'être sévèrement jugés. Cependant si elles avaient le malheur d'abriter ces éléments de perturbation, elles renfermaient aussi des syndicats sérieux.

Un des députés de la droite qui a joué dans la dernière Chambre un rôle vraiment utile, qui a toujours gardé l'attitude la plus droite, M. Lecour, disait un jour qu'ayant pris la parole dans une de ces bourses, il y avait trouvé des ouvriers sérieux, étudiant avec un soin scrupuleux toutes les questions qui les concernaient et cherchant avec bonne foi à se rendre compte des mesures qui amélioraient leur sort. Si ce mouvement très intéressant de travail et d'études disparaît derrière les discours tapageurs et les motions violentes de certains groupes qui se sont jetés sur les Bourses du travail, pour en faire en quelque sorte leur proie, ils n'en existent pas moins.

C'est du reste un malheur de notre pays. Depuis un siècle il s'est nourri des faux dogmes révolutionnaires qui ont altéré chez lui le bon sens, au point qu'il ne sait plus distinguer le vrai du faux, qu'il se laisse piper par des grands mots. Une centralisation excessive dont la préoccupation constante est de retirer aux citoyens la gestion de leurs propres affaires a de plus empêché leur éducation pratique ; ils ne savent plus que critiquer. C'est enfin un moyen de séduire le suffrage que de faire assaut de propositions violentes et chimériques, et

chacun s'empresse de mettre une surenchère. Aussi sommes-nous condamnés à voir dévier des mouvements d'idées qui auraient pu, contenus dans de sages limites, exercer sur la réforme sociale de notre pays une bienfaisante influence. Tel le mouvement ouvrier légitime dans son principe, dans ses aspirations en tant qu'elles tendaient à réagir contre les erreurs sociales adoptées depuis la fin du siècle dernier, contre la désorganisation qu'elles avaient provoquée; le parti révolutionnaire le détourne de son but; il pousse les ouvriers à la guerre sociale, leur prêche qu'eux seuls ont des droits, et aggrave ainsi l'antagonisme, c'est-à-dire le plus grand mal des sociétés modernes.

Ainsi en sera-t-il peut-être de même du mouvement social catholique que l'on a décoré de l'appellation de *socialisme chrétien*, fort mal à propos du reste, le socialisme étant l'absolue négation de l'idée chrétienne dans ses principes comme dans sa conception de la société. Je n'en veux citer d'autres preuves que sa théorie de l'Etat souverain absolu, réminiscence des sociétés païennes, et la négation de la propriété individuelle, condamnée par l'Église et tout récemment encore par l'Encyclique pontificale sur la condition des ouvriers.

Quelques-uns des adeptes de ce mouvement, et des plus nouveaux, veulent avec une ardeur de néophyte réparer sans doute le temps qu'ils ont perdu, alors que leurs yeux n'étaient pas ouverts à la lumière. Du premier coup, dévorés par une sainte ambition, ils rêvent d'en dépasser les promoteurs qui savent parler et penser avec plus de mesure. Un abbé, qui parcourt la France depuis quelque temps, se distingue surtout dans ce genre d'exercices. A force de réfuter M. Lafargue, il semble avoir pris quelques-unes de ses pires théories. Ce n'est pas lui qui a converti son interlocuteur; mais ce dernier qui l'a amené à parler, sinon à dogmatiser comme lui. Tout récemment, il a exporté sa parole et s'est rendu à Liège; depuis les congrès de 1886 et 1887, les catholiques, sous l'inspiration d'un éminent et généreux prélat, ont abordé résolument ces questions sociales qui jadis leur paraissaient grosses de périls. Union de patrons en faveur des ouvriers, sociétés d'habitations à bon marché, institutions de crédit populaire, sociétés coopératives de consommation, cercles

catholiques, amélioration du règlement des usines, telles sont les formes diverses par lesquelles s'est manifestée leur intelligente activité, peut-être éveillée trop tard. Malheureusement, jusque-là unis, les catholiques de Liège sont aujourd'hui désunis, et, nous le croyons, la réunion d'un congrès n'y serait plus guère possible. Ce n'est pas là un des résultats les moins fâcheux de ces déplorables dissentiments.

Notre bouillant compatriote s'est donc rendu dans cette ville. Mais les décisions dont nous venons de parler se sont aussitôt accusées par ce fait que deux des plus importantes sociétés catholiques ouvrières de Liège ont énergiquement refusé de prendre part à la manifestation. Seuls les membres de la société Saint-Alphonse y assistaient. Ils ont entendu le langage le plus violent, et s'ils ont pris à la lettre les paroles du conférencier, ils ont dû sortir de là tout farcis de cette belle idée que la guerre sociale, que toutes les institutions destinées à fomenter la lutte entre les classes étaient celles qui répondaient le mieux aux nécessités actuelles. Jusque-là ils avaient sans doute cru tout le contraire. Puis l'abbé s'est écrié que l'Encyclique sur la question sociale avait troublé « les princes, les puissants et les possédants ». La scène se voit d'ici : un orateur grisé par ses paroles, perdant au milieu du feu du discours la perception exacte de ce qu'il faut dire ou de ce qu'il faut taire, désireux de soulever son auditoire par un grand coup. On l'entend prononcer avec des tremblements de voix mélodramatiques et en faisant ronfler les *r* la crrrrainte que l'Encyclique inspire aux prrrrinces, etc. On aperçoit en même temps les assistants ahuris, émus par ces paroles tragiques se demander ce que peut bien contenir un document qui produit un si terrible effet.

La vérité est plus simple. L'Encyclique n'a troublé ni princes, ni puissants, ni possédants, parce qu'elle ne contient aucun enseignement nouveau. Ce n'est pas aujourd'hui seulement que l'Église s'est occupée des devoirs de ceux que la fortune avait comblés de ses faveurs, comme le ferait croire l'étonnement admiratif et maladroit de certains catholiques. Elle a toujours prêché aux possédants qu'ils devaient venir au secours des chrétiens que le sort avait placés dans une situation moins fortunée; elle a toujours recommandé aux maîtres et patrons les devoirs de justice et de charité à l'égard de leurs ouvriers.

L'Encyclique contient aussi d'autres passages sur lesquels les conférenciers, amoureux de popularité, insistent moins volontiers. C'est la condamnation formelle des doctrines socialistes qui nient la légitimité de la propriété individuelle. M. Anatole Leroy-Beaulieu l'observait dans le beau discours qu'il prononçait à l'ouverture de la session générale annuelle de la Société d'économie sociale en 1892 : le Pape a eu le courage de condamner de la manière la plus formelle le socialisme au moment où, plus puissant que jamais, il est encensé de tous côtés.

Dans le même discours, l'orateur s'est élevé avec véhémence contre le contrat de travail, tel qu'il se pratique, et dans lequel, d'après lui, le patron est tout-puissant. C'est sans doute à ce propos que, dans un des numéros du journal créé par lui, il parlait de l'émancipation des ouvriers. Ce mot lui valut de la *Corporation* une leçon donnée avec autant de fermeté que de tact par M. de Marolles, le sympathique président de la Corporation des publicistes chrétiens. Ce dernier observa qu'une telle expression rentrait dans la phraséologie révolutionnaire ; il ajouta aussi qu'il existait dans toute société bien constituée une hiérarchie nécessaire. Se servir d'expressions qui prêtent le flanc à tant d'équivoques, c'est encore une fois troubler les idées ; c'est jeter un nouveau ferment d'excitation dans une société déjà si profondément divisée. Nous retrouvons dans la bouche de notre pétulant conférencier une affirmation souvent répétée, à savoir que l'ouvrier est écrasé par la toute-puissance du capital, auquel il est livré pieds et poings liés. Cette proposition, présentée maintes fois comme un axiome indiscutable, nous paraît démentie par l'observation, comme toutes celles, du reste, qui ont la folle prétention de vouloir enfermer dans une formule étroite des faits d'une grande diversité.

L'on ne saurait parler de la toute-puissance du capital et de l'esclavage de l'ouvrier devant des grèves, comme par exemple celle de Carmaux ou tant d'autres, auxquelles la capitulation des patrons a pu seule mettre fin : il y a d'autres cas, au contraire, où les ouvriers sont impuissants à faire la loi à leurs maîtres : tels sont notamment les travailleurs isolés qui ne font pas partie d'une grande usine et qui, n'ayant pas d'intérêts communs avec nombre de leurs compagnons, réduits à

leurs seules forces, ne trouvent aucune aide dans leur lutte contre la vie.

Par un étrange contraste, dont l'observation des faits sociaux nous offre plus d'un exemple, les premiers s'agitent et se plaignent de leur sort, les autres restent calmes et acceptent, presque sans murmurer, la destinée qui leur est faite.

N'est-ce pas la même anomalie qui nous montre les grèves faites surtout par des ouvriers touchant des salaires élevés, tandis que ceux qui sont payés à un taux plus bas entreprennent rarement la guerre?

Je pourrais citer encore d'autres faits, non moins contradictoires en apparence. Les ouvriers à gain plus élevé vivent maintes fois avec plus de peine que ceux touchant des salaires inférieurs.

L'histoire politique, comme l'histoire sociale, est remplie du reste de ces paradoxes qu'une observation attentive permettra seule d'analyser, et je remarque à ce propos, comme j'ai déjà eu occasion de le faire plusieurs fois, les personnes qui se mêlent de discourir sur les matières sociales feraient bien d'imiter le sage et de tourner sept fois la langue dans leur bouche, avant de prononcer les jugements d'ensemble, avant de se livrer à des généralisations, que tant de faits viennent infirmer.

Une conclusion se tirera facilement de cet exposé, c'est que, dans notre malheureux pays, les mouvements d'opinion les plus justifiés peuvent rarement être contenus dans de justes limites : ils ne tardent pas à dévier. Au lieu de produire du bien, ils augmentent parfois les maux qu'ils se proposaient de guérir.

La Révolution pèse toujours sur nous.

II

LES SYNDICATS OUVRIERS

La fermeture de la Bourse du travail a amené le procès des syndicats constitués irrégulièrement, irrégularités dont le gouvernement avait été long à s'apercevoir, tandis qu'il

avait sévi contre des syndicats catholiques, dont l'existence n'avait rien de contraire aux prescriptions de la loi de 1884.

Nous ne voulons pas entrer dans un examen détaillé du procès qui a été intenté aux syndicats de la Bourse du travail. Le tribunal a peut-être jugé conformément à la loi, et du reste les juristes savent toujours découvrir de spécieux arguments, pour arriver au but qu'ils se proposent d'atteindre. Mais si des syndicats ouvriers sont sortis de leur rôle, ont oublié les intérêts professionnels, pour entreprendre une action plus ou moins politique, nous ne devons pas pour cela demander la modification dans un sens restrictif de la loi de 1884. Un homme éminent, qui est certes un adversaire déclaré du socialisme, M. Welche, le disait tout récemment avec une grande autorité devant le congrès annuel de la Société d'Economie Sociale, dont il est cette année l'éloquent président : « La loi de 1884 est une loi de liberté. Tendons à ce qu'elle soit élargie, mais ne cherchons pas à revenir en arrière et à réclamer la restriction des droits qu'elle donne aux Syndicats. » Ceux-ci par exemple devraient avoir le droit de propriété. Les Sociétés financières possèdent des quartiers entiers à Paris. Pourquoi les sociétés de personnes ne jouiraient-elles pas des mêmes droits attribués aux sociétés de capitaux ? Les associations syndicales auraient ainsi la faculté de créer des fondations utiles et durables, comme les anciennes corporations en avaient élevé sur tous les points du territoire ; maisons de secours, habitations ouvrières, des salles de récréations et bibliothèques, comme en possèdent les cercles ouvriers en Amérique. Sans le droit de propriété, l'association n'est qu'une fiction. Ce droit est reconnu partout dans une mesure plus ou moins large : il est refusé aux Français, en dépit de toutes les révolutions qu'ils ont faites pour conquérir la liberté. C'est qu'ils sont toujours traités en pays conquis par les jacobins installés au pouvoir. Or le jacobin n'admet que l'État et l'individu : le premier tout-puissant, le second tout petit, le premier ayant seul le droit d'agir et de posséder, le second celui de critiquer, d'élire, mais non de faire lui-même ses affaires sans la permission de la bureaucratie. Toute force libre inspire surtout à l'État jacobin une incurable méfiance.

Si les Syndicats ouvriers inspirent sans doute une certaine terreur, toutefois il y en a beaucoup qui ont rendu de véritables

services à leurs adhérents en prenant la défense des intérêts professionnels, en contribuant par exemple au relèvement du salaire. Les syndicats agricoles eux n'ont rendu que des services. Ils ont démontré le néant du préjugé qui consistait à représenter les Français, et surtout les ruraux, comme pétris d'individualisme. Leur œuvre est déjà très belle au point de vue de la défense des intérêts matériels, comme au point de vue social; toutefois ils ont encore un vaste champ ouvert à leur activité. Nous le montrerons un jour, ainsi que les exemples intéressants et peu connus d'associations coopératives de productions entre agriculteurs.

D'autres associations se forment aussi pour la défense des intérêts ruraux ; notamment dans le but de créer des maisons libres d'enseignement. Dans une société désunie, en proie à la lutte pour la vie, à la concurrence, l'association rendra encore plus de services peut-être qu'autrefois. Toutes les sociétés fortes nous en donnent l'exemple, et les Anglo-Saxons doivent certes une grande part de leurs succès à l'art avec lequel ils savent la pratiquer.

Cette liberté est donc une des premières conquêtes à arracher à nos gouvernants de hasard ; elle abritera seule quelques-unes des institutions les plus chères aux catholiques. Mais ceux-ci qui donnent en ce moment de si tristes exemples de platitude et de faiblesse, sauront-ils déployer quelque énergie pour revendiquer ce droit primordial ?

J'espère que l'avenir ne justifiera pas mes doutes légitimes.

III

LES CONGRÈS : PARIS ET ZURICH

Les socialistes multiplient les congrès ; ils estiment que c'est là un utile moyen de propagande, un procédé excellent pour attirer sur eux l'attention de l'opinion publique, puisque la presse ne manque jamais de rendre compte de leurs séances. Quelques écrivains se sont plu à railler les catholiques sur le grand nombre de congrès qu'ils tenaient, « parlottes que tout cela, disaient-ils, autant en emporte le vent. »

Le procédé cependant n'est pas tant à dédaigner, les socialistes nous le montrent, et eux aussi prennent souvent en paroles des résolutions qu'ils se gardent bien de mettre à exécution. Ils n'en tiennent pas moins leurs troupes en haleine.

Deux congrès socialistes viennent donc de se tenir : l'un à Paris, celui des délégués des Bourses du travail, l'autre à Zurich, du socialisme international.

Le congrès de Paris a repoussé à mains levées la grève générale immédiate, et s'est rangé à l'idée de la nomination d'un comité spécial pour l'organisation de la grève générale dans le plus court délai possible.

Le comité sera nommé par les délégués de toutes les fédérations. Il devra, avant le 1er octobre 1893, inviter tous les syndicats à lui faire parvenir le résultat par *oui* et par *non* d'une consultation plébiscitaire de tous les syndiqués au sujet de l'opportunité de la grève générale.

Toutefois, si avant cette consultation une « attaque gouvernementale », — la fermeture d'une Bourse du travail quelconque, par exemple — se produisait, il est entendu que le comité décréterait immédiatement la grève générale.

L'argent n'est pas seulement le nerf de la guerre qui se fait entre les nations à coups de canon ; il l'est aussi de celles que se déclarent patrons et ouvriers. Prêcher la grève générale sans moyens de la soutenir, ce serait aussi insensé que d'enjoindre à un homme qui n'aurait pas de jambes de courir.

Le congrès a donc pris à ce sujet les résolutions suivantes :

1° Création immédiate d'une caisse nationale de grève, qui sera alimentée par une cotisation de 5 cent. par mois et par syndiqué. (Voté par 89 voix contre 6 et 92 abstentions.)

2° Centralisation des fonds au siège du comité fédéral.

3° Fixation à six mois de la durée du fonctionnement de la caisse avant son premier versement, tous les syndicats devront avoir versé pendant le même laps de temps pour avoir droit aux subsides.

Le Congrès s'est prononcé bien entendu pour l'application de la journée de huit heures aux travailleurs des deux sexes, avec minimum de salaire selon le prix des denrées et les tarifs élaborés par les chambres syndicales.

Je signale encore le vœu adopté concernant l'organisation ouvrière.

Tous les syndicats existants devront adhérer dans le plus bref délai à la fédération des métiers, ou en créer s'il n'en existe pas ; ensuite formation de fédérations locales ou de Bourses du travail. A leur tour, ces fédérations locales et Bourses du travail devront se constituer en fédération nationale.

Il sera formé un comité central composé de deux délégués par fédération nationale de métier et quatre délégués pour la fédération des Bourses du travail et des chambres syndicales. Ce comité central sera chargé de centraliser les renseignements économiques, d'aider au bon fonctionnement des fédérations, etc.

C'est la classe ouvrière voulant reprendre en main la direction de ses intérêts. Un siècle après la Révolution, une des réformes qui semblaient les plus définitives, la destruction des classes, s'écroule sous les coups des ouvriers qu'elle voulait émanciper. L'organisation professionelle est en effet la négation directe de la théorie, jadis en vogue, qui considérait la nation comme ne formant qu'une masse confuse du sein de laquelle ne devait plus émerger aucune distinction, aucun groupe. La théorie n'envisageait dans le citoyen que l'individu tout nu. Aujourd'hui les individus commencent à vouloir que leurs intérêts professionnels soient représentés. C'est en même temps une réaction contre la défectueuse organisation de la représentation publique, contre le système qui, consacrant l'oppression des minorités, quelquefois majorité, par des majorité légales et seulement apparentes, commence à révolter les esprits, alors qu'il avait été salué, pendant la plus grande partie de ce siècle, comme le dernier mot de la science politique.

Notons encore les vœux relatifs à la suppression des bureaux de placements auxquels les Bourses du travail veulent mal de mort afin de remplir le même office, celui concernant la suppression du travail aux pièces. Il n'y aurait plus sans doute que le travail à la journée. Un bon ouvrier et un ouvrier habile seraient donc placés sur le même pied : ce serait le comble de l'égalité. Mais déjà l'application de ce système à été essayée, elle n'a donné que de médiocres résultats.

Le congrès de Zurich a présenté une plus grande importance que celui des Bourses du travail de Paris, non par la

nouveauté des idées qui y ont été exprimées et des vœux adoptés, mais par le nombre et la qualité des délégués. C'est vraiment le socialisme international qui tenait ses assises. Tous les chefs Adler d'Autriche, Doméla de Hollande, Volden de Belgique, Bebel et Liebhnecht étaient réunis :

Il a commencé par une grande fête, le défilé des sociétés ouvrières zuricoises, et aussi de celles d'Argo, de Soleure. Saint-Gall, Hergovie, Berne, avec musiques, drapeaux, insignes, emblèmes, costumes pittoresques. Ces professions étaient groupées ensemble avec leurs outils comme emblèmes. Un grand nombre de femmes et d'enfants était mêlé au cortège dont le défilé a duré plus de deux heures. Ils ne sont plus les temps où les socialistes se cachaient discrètement dans de modestes salles, afin de ne pas trop attirer sur eux l'attention. Aujourd'hui ils s'affichent comme une puissance désormais assez forte pour que ses manifestations publiques n'aient rien à redouter.

La vérification des mandats par laquelle commence tout congrès socialiste établit la présence de 412 délégués, ainsi répartis (en classant les pays d'après le nombre des délégués présents) : Suisse, 101 ; Allemagne, 92 (plus 10 délégués dont les mandats sont contestés et seront l'objet d'une décision du congrès) ; Angleterre, 63 ; France, 38 ; Autriche, 34 ; Italie, 21 ; Belgique, 17 ; Hongrie et Croatie, 10 ; Pologne, 10 ; Hollande, 6 ; Roumanie, 5 ; Amérique, 3 ; Bulgarie, Danemark, Espagne, chacun, 2 ; Norvège, Serbie, Russie, Australie chacune 1.

Dans le congrès international des mineurs de Bruxelles, les Anglais dominaient. A Zurich les Allemands avaient envoyé de nombreux délégués, et comme les Suisses, disciples du collectivisme prêché par Karl Marx, sont imbus des mêmes idées, l'élément allemand y avait incontestablement la prépondérance.

Dès la première séance, le congrès tenait à affirmer son caractère international en votant la motion suivante :

Il blâmait les journaux anglais et français à cause de l'attitude qu'ils ont prise et des excitations auxquelles ils se sont livrés dans la question de Siam. Toutefois les Allemands ont fait rejeter le projet de grève militaire.

Les vœux qu'il a émis ne se distinguent en aucune manière de ceux adoptés dans les précédents congrès du parti. Ils se rapportent à la journée de huit heures, à l'organisation ouvrière,

à la tactique à suivre, aux réformes nécessaires en ce qui concerne le travail des femmes. Nous citons ces dernières, car, sauf quelques points envisagés d'une manière trop absolue et l'application impossible de ces règles à l'industrie domestique et agricole, elles sont justifiées dans leur ensemble.

Journée de travail maximum de huit heures pour les femmes, de six heures pour les jeunes filles au-dessous de dix-huit ans.

Journée de repos de trente-six heures sans interruption toutes les semaines.

Interdiction de travail de nuit.

Interdiction du travail des femmes dans toutes les industries malsaines.

Interdiction du travail des femmes enceintes deux mois avant et quatre mois après l'accouchement.

Création de postes d'inspectrices des fabriques en nombre suffisant dans toutes les industries où l'on emploie les femmes.

Application de ces dispositions à toutes les femmes employées dans des fabriques, des ateliers, des boutiques, dans l'industrie domestique ou agricole. Sur cette question, les femmes avaient seules le droit de parler; elles se sont très bien acquittées de leur tâche : paroles nettes, allant droit au but, ne dépassant pas les minutes réglementaires. Elles ont battu les hommes au point de vue oratoire.

Jusqu'ici les socialistes dans leurs congrès internationaux avaient été très réservés au sujet de la question agraire, sentant quelles difficultés ils rencontreraient, avec quelle prudence ils devaient aborder un pareil terrain, afin de ne pas s'aliéner les suffrages des petits propriétaires, fort peu soucieux de pratiquer la communauté des biens. Cette année, ils ont craint qu'une abstention totale ne rendît trop claire ce calcul digne d'opportunistes invétérés. La Commission a donc présenté une proposition tendant à ce que l'assemblée affirme le principe de la communauté de la propriété foncière, et résolve de s'occuper en première ligne de la question agraire dans le prochain congrès.

Tout comme les assemblées parlementaires, le congrès socialiste a eu recours à l'ajournement pour se débarrasser d'une question gênante.

Quant à la tactique, le parti socialiste a résolu de prendre part de la même façon que précédemment aux travaux par-

lementaires et aux luttes électorales, et qu'on doit laisser à chacun des groupes répondant aux différents pays la faculté de conclure des compromis et d'adopter une tactique en ce qui le concerne spécialement.

Il a discuté aussi l'organisation des corporations ouvrières et a adopté la proposition des délégués belges tendant à créer de grandes corporations internationales et des secrétariats d'ouvriers internationaux.

Deux faits d'un grand intérêt ont encore marqué le congrès de Zurich : le premier, ce sont des réunions professionnelles d'ouvriers de divers corps de métiers, le second c'est la coupure très nette qui s'est faite entre les anarchistes et les socialistes.

Parmi les ouvriers qui ont tenu des réunions spéciales se trouvent les ouvriers en bois, en métaux, en textiles, les employés de chemins de fer. Les premiers ont décidé la création de secrétariats internationaux ayant leur siège en Allemagne, à Stuttgard, pour les bois, en Suisse pour l'industrie métallurgique, en Angleterre pour les textiles. C'est l'accentuation de l'action internationale qui sera d'autant plus forte qu'elle sera spécialisée.

Le congrès international des employés de chemins de fer ne comprenait pas les représentants de toutes les nations qui avaient envoyé des délégués au congrès général. La Hollande, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse y ont exclusivement pris part.

Le congrès spécial a lui aussi décidé la création de secrétariats nationaux qui seront en rapport avec le bureau international, et d'une caisse de secours international dont l'organisation a été confiée à une commission.

Une autre résolution du congrès porte que les ouvriers des chemins de fer devront, aussi bien par l'intermédiaire des représentants aux parlements, que par la lutte à l'aide de leurs associations professionnelles, tendre à établir dans toutes les entreprises de transport la journée de travail de huit heures, avec un repos hebdomadaire ininterrompu de trente-six heures. Parmi les 56 jours de repos de l'année 17 devront tomber le dimanche. Le transport des marchandises devra être interrompu le dimanche.

Le congrès a déclaré en outre qu'il est nécessaire de faire les lois spéciales protégeant les ouvriers des chemins de fer et d'établir des inspecteurs spéciaux.

Sur la proposition de la Hollande, il a été décidé que les associations devront s'appuyer mutuellement en cas de grève, quelles qu'en soit les conséquences.

Les ouvriers des chemins de fer devront se solidariser avec les ouvriers organisés de tous les pays. Ils ne devront pas cesser le travail en cas de guerre.

Socialistes et anarchistes, venons-nous de dire plus haut, ont fait une éclatante scission. Tous les deux déclarent la guerre à la société actuelle ; mais les premiers veulent augmenter les attributions de l'État qui deviendrait le maître absolu de la vie sociale de la nation, tandis que les autres, estimant avec beaucoup de sens à mon avis le joug de l'Etat déjà trop insupportable, veulent s'en affranchir et laisser à eux-mêmes l'individu, la commune, l'association.

La période héroïque du socialisme est passée. Il prend des allures graves, compassées, répudie les moyens violents, attend tout d'une action légale. On est toujours le jacobin de quelqu'un. Le socialisme a été pendant longtemps le jacobin du parti radical. Mais, maintenant, l'anarchisme le détrône dans ce rôle farouche ; il le traite de parti bourgeois, acceptant au fond cette société contre laquelle il profère de gros mots, tout prêt même à augmenter ses pires abus.

Jusqu'à ce jour les anarchistes ne semblaient pas un parti bien redoutable : des agitateurs commettant des actes de violence individuels, aimant faire le coup de poing dans les réunions publiques, quelques-uns même suspects d'accointances avec la police, telle était la physionomie sous laquelle on se les représentait. Mais maintenant ils se sentent assez nombreux, assez compacts pour tenir tête à leurs rivaux.

Exilés du congrès de Zurich non sans l'échange de quelques horions, à la presque unanimité des délégués ils ont élevé autel contre autel : en face du congrès socialiste s'est tenu un congrès anarchiste. Il a décidé que le 1er mai devait être célébré non par des réunions ayant un caractère de fête, mais par des manifestations vraiment révolutionnaires.

Il a voté à l'unanimité une résolution contre la guerre et à ce propos M. Werner, de Berlin, a déclaré que les chefs du parti socialiste sont actuellement tombés au rang de propagateurs de réformes militaires.

Contrairement à l'avis exprimé par le délégué anglais Gilles,

qui a fait valoir que le système parlementaire pouvait rendre des services dans certains pays, en temps que moyen d'agitation, le congrès, à une voix de majorité, a adopté une assez longue résolution, portant que le parlementarisme doit être considéré comme une institution dangereuse, et qu'il devra par conséquent être aboli.

Le congrès a adopté également une résolution définissant la propagande anarchiste.

Cinquante membres environ assistaient aux séances. C'est un groupe déjà solide. Il grandira peut-être. Ses cris de guerre contre la société attireront plus les vrais révoltés, les cœurs aigris par l'état actuel que la sophistique pédante et pâteuse du marxisme.

En ce moment même les mineurs anglais menacent leur pays d'une grève générale si leurs salaires ne sont pas augmentés. Ils parlementent avec leurs propriétaires, sans que les politiciens aient encore songé à se mêler au débat. Heureux pays, malgré la gravité de l'agitation minière, que celui où ces derniers ne viennent pas accroître le trouble social par leur malfaisante et brouillonne activité !

URBAIN GUÉRIN.

LA FAUTE D'UN PÈRE

I

MAHOMET LE ROUGE

Dans les montagnes escarpées, aux sommets perdus dans les nuages, aux flancs couverts de forêts épaisses et dont les masses imposantes servent de frontière à l'ancien royaume de Grenade, l'on voyait, sous le règne de Pierre *le Cruel*, deux châteaux fameux.

Comme l'aire des aigles, ils étaient attachés à des pics inabordables.

Placés en face l'un de l'autre, ils n'étaient séparés que par une étroite vallée. On eût dit, à les voir ainsi penchés vers l'abîme, deux sentinelles vigilantes arrêtées sur chaque rive d'un même torrent, surveillant un pays ennemi.

Ces forts, construits et longtemps habités par des Maures, avaient été enlevés, à quelques jours d'intervalle, par deux chevaliers chrétiens, deux héros dont la renommée volait de bouche en bouche jusqu'aux plages les plus reculées.

Ces hommes étaient unis par les liens d'une de ces amitiés fortes et calmes que, sur les champs de bataille, une mutuelle admiration et un dévouement sans bornes, font naître dans de nobles cœurs.

Il semblerait, au premier aspect, que les guerriers soient peu accessibles aux douces émotions de l'âme. C'est, cependant, chez

eux que l'on rencontre, avec les sentiments les plus généreux, les affections les plus vives, les plus durables.

Ainsi en était-il de ces deux chevaliers, pères, l'un de l'invicible Rodrigue, l'autre de l'infortuné Alphonse.

Dès que ces preux eurent assuré leur conquête, ils remirent au sort le soin de fixer à chacun sa part du butin.

Et là, face à l'ennemi, se reposant de longues fatigues, sans déposer jamais le glaive qui les faisait vénérer des uns et craindre des autres, ils vécurent longtemps heureux. Ils passaient leur temps à se voir et à s'aimer, à s'entr'aider surtout contre le Maure abhorré. Ils allaient à la chasse quand la guerre leur en laissait le loisir ; et, avec une égale sollicitude, ils formaient leurs fils à leur image, demandant au ciel, comme une douce faveur, de perpétuer en ces jeunes âmes l'amitié qui faisait leur propre bonheur.

*
* *

Il se rencontre dans l'histoire des peuples des jours particulièrement féconds en calamités publiques.

C'était comme un débordement de tous les fléaux en ce temps infortuné où le roi de France, Jean, vaincu à Poitiers, remit son épée au prince de Galles, et alla noblement expier dans la captivité les injustices de son sort. Jean, comme les captifs de Babylone, demeurait assis au bord d'un fleuve ennemi, triste et accablé sous le poids de son malheur. Il pensait à la France ; il écoutait les bruits que le vent en apportait : hélas ! c'étaient les soupirs de ses amis, les gémissements de son peuple. Paris se trouvait menacé par le roi de Navarre, Charles *le Mauvais*, et les rues de la Cité étaient ensanglantées par les factions. Les provinces aussi souffraient en ce temps-là : *la Jacquerie* d'une part, les *Grandes Compagnies* de l'autre, les dévastaient.

La France était malheureuse et l'Angleterre, inquiète, était menacée, elle aussi, de troubles prochains ; l'Italie se débattait entre Guelfes et Gibelins ; l'Allemagne ne savait à quels dieux se vouer, ni à quel empereur : Louis de Bavière et Frédéric *le Beau* se disputant le trône les armes à la main. L'Asie avait alors Tamerlan.

La péninsule hispanique avait particulièrement à se plaindre. En Portugal régnait le prince Pierre, l'amant de la célèbre Inès de Castro, poignardée par trois seigneurs de la cour. Dans l'em-

portement d'un désespoir effrayant, ce prince, avant de tenir le pouvoir, avait oublié la douceur et la vertu aimable de sa première jeunesse. Révolté contre le roi, son père, il marcha, pour mieux se venger, vers le trône, le fer et le feu à la main. Charles *le Mauvais* terrorisait la Navarre; Pierre IV tyrannisait l'Aragon et méritait le surnom de Tibère, tandis que Pierre *le Cruel* ou *le Débauché*, alors roi de Castille et de Léon, méritait celui de Néron. Ces hommes sinistres, que l'histoire entoure de l'auréole de tous les crimes réunis, étaient les chefs des Chrétiens, et les Maures ne paraissaient guère mieux partagés. Chez ceux-ci, ce n'étaient que des rois élevés aujourd'hui et demain égorgés ; que dissensions, que guerres civiles en face de l'ennemi commun.

En ce moment, il y avait à Grenade deux partis ennemis qui tenaient l'un pour les *Faradys*, dont les droits se basaient sur l'usurpation du trône par un de leurs ancêtres ; l'autre pour les *Alhamars*, descendants des anciens rois. Ces familles semblaient alors personnifiées, les *Faradys* en Mahomet VI, dit le *Vieux*, les *Alhamars* dans Mahomet VII, dit le *Rouge*. Mahomet *le Vieux* avait occupé quelque temps le trône et en avait été renversé par Mahomet *le Rouge*, qui prit sa place, et régnait soutenu par l'Aragon. De là, guerre civile. Farady appela le roi de Castille à son secours, et la lutte s'engagea.

Mahomet *le Rouge* se trouvait au fond de l'Alhambra quand la douleur, qui connaît la chaumière du pauvre et le palais des rois, vint le trouver à son tour. Il était seul, assis sur un lit de repos, couvert de draperies d'or, à l'ombre d'un immense cyprès et d'un vieux myrte.

Là, il rêvait.

Son regard vague errait, indifférent, au milieu d'étonnantes splendeurs. Ni les fontaines d'albâtre, ni les jets d'eau puissants qui s'élancent vers le ciel et retombent en pluie fine dans de larges bassins de marbre, ni le bruit des chutes et des cascades, ni l'éclat, ni l'élégance de colonnades bizarres, ni la richesse des mosaïques, ni les charmes de la nature, pliée partout aux caprices de l'art, n'arrivaient à fixer dans un instant de plaisir ses esprits flottants dans une rêverie pénible. Il y avait, autour de lui, des bosquets fleuris, des bouquets d'arbres aux rameaux sombres; et, il arrivait jusqu'à lui, on ne sait d'où, des zéphirs embaumés et les accords mélodieux d'une musique affaiblie :

on eût dit que c'était là le séjour des plaisirs, le palais du bonheur.

Et cependant Mahomet n'était point heureux !

Il avait renvoyé les courtisans et les femmes, ayant besoin de solitude pour pleurer sans contrainte.

Soudain, le bruit d'un pas lourd et précipité, le grincement d'armes qui accompagne la marche d'un chevalier armé de toutes pièces, le font tressaillir. Il lève la tête. Un guerrier s'avance vers lui en grande hâte, dépose sa lance et son bouclier, se prosterne trois fois et reste à genoux ; la tête inclinée, il attend dans cette posture que le maître, le père des Croyants, lui permette de parler.

Mahomet venait de reconnaître l'un des plus braves de son armée et le plus ardent défenseur de ses droits, de sa couronne.

— Almanzor, dit-il avec une visible inquiétude, pourquoi cette hâte ? Que viens-tu m'apprendre ? Allah s'est-il laissé touché par mes prières ? A-t-il donné la victoire à mes soldats?

Le guerrier poussa un profond soupir et ne répondit pas.

— Parle, Almanzor, dis-moi tout, tout! Je te le permets, je te l'ordonne ! parle.

— Grand roi ! comment vous dire tant de malheurs ! Voyez comme je suis couvert de poussière et de sang ; pourtant, celui qui ose se tenir à la lumière de vos yeux n'est pas le plus maltraité de vos serviteurs. Beaucoup sont morts, un grand nombre est blessé ; partout les Chrétiens l'emportent et triomphent. Rodrigue les commande et Lara combat auprès de son ami ; leur présence enflamme l'ennemi, et tout cède devant leurs armes.

Au nom de Rodrigue Mahomet pâlit.

— Est-il possible, Almanzor, que des chevaliers, dont la vertu égale le courage, combattent pour Pierre de Castille !

— Oui, seigneur. Voyez ma poitrine ensanglantée ; c'est Rodrigue lui-même qui m'a porté ces coups.

— Où est l'ennemi ? Que fait-il ?

— Il marche en avant, déjà il menace Grenade. *Farady* espère recouvrer le trône qu'il a justement perdu. Hélas ! seigneur, que faire ? Notre armée est détruite, et ceux qui n'ont point succombé fuient dans la plaine, se cachent dans les montagnes comme des cerfs timides poursuivis par des lions.

Mahomet demeura les yeux fixés à terre, en proie à une immense douleur. D'abondantes larmes coulaient sur sa noble et

belle figure, des gémissements étouffés déchiraient sa poitrine haletante.

Enfin :

— Sais-tu, dit-il, où se trouve à présent le roi de Castille ?

— A Séville.

— Bien ! J'irai l'y trouver.

Il pensait : il le faut. Je me fierai à l'honneur d'un roi ; j'établirai juge entre mon rival et moi l'ennemi qui s'attaque à mon trône ; s'il est juste (eh ! qui donc aimerait la justice si les rois la dédaignaient ?) il reconnaîtra mes droits, cessera de les combattre.

— Almanzor, ajouta-t-il, va puiser dans mes trésors les plus riches présents, avertis mes meilleurs amis, préparez-vous tous pour m'accompagner à la cour du roi de Castille.

Almanzor parut consterné à cet ordre inattendu. Il jeta sur son maître un regard triste, presque suppliant. Mais le roi ne le vit point ; il semblait même fermement décidé à tenter cette démarche inouïe.

Le pauvre Almanzor se leva donc, la mort dans l'âme, et s'éloigna sans oser rien révéler de ses alarmes.

Alors Mahomet se souleva de sa couche. Il était agité ; un tremblement convulsif ébranlait tout son corps et ses genoux paraissaient se dérober sous lui. Il fit quelques pas, s'approcha d'une belle fontaine d'albâtre, s'appuya sur le bord du bassin et prêta l'oreille.

Le vent, venant de la plaine, apportait dans son souffle tiède et embaumé mille rumeurs vagues, confuses, un ensemble de sons affaiblis d'une enivrante mélodie.

C'était le temps où les riches Grenadins fuyaient la ville. Ils n'allaient pas, comme les heureux d'aujourd'hui, vers des villes où des eaux à effets chimériques sont, pour la plupart, le moindre attrait, ni sur une plage lointaine et déserte, ni dans une campagne dont les charmes naissent de la solitude ; ils n'allaient pas, ils ne devaient point chercher si loin le plaisir. Ils quittaient l'enceinte fortifiée, ces hautes murailles flanquées de tours épaisses et percées de créneaux, ils franchissaient les larges fossés, faisaient quelques pas et s'arrêtaient devant un nouveau rempart, celui-ci tout de marbre et de verdure : c'était une suite de villas splendides qui semblaient rivaliser entre elles pour attirer de préférence le regard du passant. Dans chacune de ces

villas, véritables Edens, s'abattait, comme une volée de colombes, une jeunesse aimable et rieuse, avide de jouissances. Là, les jours, les nuits s'écoulaient dans un enchantement ininterrompu : c'étaient les divertissements les plus doux, les plus variés se succédant sans relâche. On pêchait au bord de l'étang, mollement bercé sur une barque légère ; on chevauchait dans les champs ; on chassait dans les bois, et l'on se retrouvait à table dans des festins joyeux où l'abondance des mets ne le cédait point à leur qualité ; puis venaient la musique et les chants : de vrais concerts suivis de danses folles. Et le soir, dans le parc, de rares flambeaux perdus dans la verdure répandaient aux alentours des lueurs rougeâtres qui, glissant à travers le feuillage, produisaient des effets fantastiques. Et là, des groupes joyeux choisissaient, pour s'asseoir autour, quelque vieux grenadier ou le myrte sombre. Alors, pour mieux toucher les cœurs, les jeunes guerriers contaient à leurs compagnes ou les prouesses de leurs pères, ou leurs propres exploits ; au milieu de tant de charmes, et malgré le plaisir qui remplissait les âmes, leurs tendres compagnes se troublaient à ces récits terribles, et le rêve mélancolique, en passant, semblait pétrifier le sourire épanoui sur leurs lèvres vermeilles.

Enfin, quelqu'une d'elles, timide et craintive, portait la main sur son théorbe, et tous se taisaient alors. Quelques sons vagues, indécis frappent d'abord l'air calme, forment un prélude qui déjà inspire l'intérêt. La main, tremblante au premier moment, s'affermit peu à peu, prend de la hardiesse, court vive et légère sur l'instrument docile ; et soudain une voix suave et fraîche, aux sons perlés, s'élève, se marie avec l'instrument pour se répandre au loin comme une traînée mélodieuse, enchanteresse. Telle qu'une fée qui chante dans les bois, l'artiste écoute son chant, s'anime à son propre jeu, s'échauffe ; l'inspiration descend au fond de son âme attendrie, et elle entonne bientôt une ballade. On l'entend soupirer et gémir, tenir des discours émus, enflammés, porter la voix aux notes vibrantes qui peignent les transports de l'âme, la ramener ensuite et lentement sur elle-même, l'abaisser à des accents saccadés et plaintifs, pleins d'une indéfinissable douceur ; puis, à l'imprévu, éclatent des accords vifs et perçants, des élans passionnés, les roulades enthousiastes d'un chant de victoire.

C'étaient les échos affaiblis de cent fêtes semblables, de mille

insouciants plaisirs qui, doucement emportés par un lent zéphyr, gravissaient la colline où l'on admire encore l'Alhambra et venaient expirer sous les voûtes dorées de ce séjour des rois.

Mahomet écoutait et entendait

Hélas! était-il donc seul atteint par tous ces malheurs? Etait-il seul menacé dans Grenade ? Pourquoi son peuple s'amusait-il comme le jour où le sang maure ne coulait point en de tristes défaites ? Lui préférait-on *Farady* ? Se réjouissait-on de ses revers ?

Et mille pensées, plus accablantes les unes que les autres, envahirent son esprit, un flot d'amertume monta vers son cœur et un commencement de désespoir le troubla.

— On veut ma perte ! murmura le malheureux monarque ; et moi pourtant j'aime tant mon peuple ! Mais il n'est de Dieu que Dieu !

Et il poussa un profond soupir.

Il se remit pourtant quelque peu et se dirigea vers les appartements de la reine.

Il traversa le salon de musique, quelques salles de réception ou de causerie, arriva au cabinet de toilette où la reine se trouvait couchée sur un sopha magnifique, dans une atmosphère délicieuse de fraîcheur, saturée de vingt parfums.

Le roi parut.

Son visage pâle, son air sombre, abattu, épouvanta la reine qui se leva, courut se jeter dans ses bras. Elle resta suspendue à son cou, les yeux voilés de larmes, le supplia de lui dire tous les tourments de son âme.

Mahomet se laissa longtemps prier ; mais enfin, vaincu par ses instances, de plus en plus pressantes, il lui fit ce discours :

— Reine de Grenade, douce lumière de mes yeux ! ignores-tu mes malheurs et les revers de mes armes ? Mon trône chancelle sous les coups des Chrétiens. Les ennemis puisent dans la victoire l'audace du lion, et mes guerriers, devant eux, tremblent comme des femmes, fuient, se cachent dans les bois au lieu de combattre en plein jour. Je n'ai plus d'armes ! Déjà mes États sont envahis ; si je ne l'arrête moi-même, la Croix viendra braver le Croissant jusque dans les murs de Grenade ; mais je m'en vais vers le roi de Castille ; lui seul soutient contre moi *Farady*, l'usurpateur. Mes droits sont certains ; la justice sera ma force ; l'honneur d'un roi, ma sauvegarde. Oui, j'irai au mi-

lieu de mes ennemis, les mains chargées de présents ; je déposerai ma couronne aux pieds de Pierre, devant qui je plaiderai ma cause ; et, si Allah est Dieu, après m'avoir combattu, cet adversaire, éclairé sur mes droits, affermira lui-même le trône ébranlé par ses coups.

A ce discours, la reine éclata en sanglots.

Elle saisit les mains de Mahomet, l'attira vers elle, le tint étroitement serré sur sa poitrine, comme si elle avait voulu le mettre sur son cœur à l'abri d'un outrage pressant.

— Ah ! s'écria-t-elle, au milieu de profonds soupirs et de gémissements prolongés, qu'allez-vous faire ? Allez-vous m'abandonner ici, vous exposer ? Qu'espérez-vous de vos ennemis, de ces Chrétiens ? N'ont-ils pas juré notre perte à tous ? Ils suivent à travers les siècles, sans trêve ni repos, le chemin que la haine leur a tracé et qu'ils sèment, sans pitié, de nos ruines, arrosent de notre sang. Ont-ils jamais consenti à désarmer ? Croyez-moi, cette démarche doublera leur orgueil sans les attendrir ; peut-être... Ah ! je n'ose vous dire mes craintes, mes terreurs ! On m'a dit que ce roi de Castille est un tyran sanguinaire, un monstre ; on dit qu'il a le courage du tigre, qu'il en a surtout la férocité. Vous iriez vers lui sans défiance, et lui s'estimerait heureux d'être ainsi maître d'un rival redoutable. Il vous tiendra captif ! Qui sait ? peut-être... oui, je le sens, il vous fera mourir ! Restez. Appelez les enfants, les vieillards, s'il le faut, pour augmenter le nombre de vos soldats. Tous sont prêts ; ils viendront, vous dis-je ; ils iront avec vous demander à la victoire la paix pour la patrie, la tranquillité pour leur roi.

Mahomet écoutait incrédule et secouait la tête :

— Le peuple s'amuse ! D'ailleurs, puis-je, au prix de la ruine de Grenade, du sang de tant d'hommes, acheter le repos d'un seul ? Non, tranquillisez-vous. Pierre de Castille n'est pas tel qu'on le dit, il est roi et cela suffit pour n'avoir point de craintes. Qu'il cesse de soutenir mon rival, et le sang aussitôt cessera de couler ; la paix ramènera la prospérité dans mes Etats, et je serai le père béni de mon peuple. Un roi doit vouloir acquérir tant de biens quand il le peut, même par le sacrifice d'une légitime fierté. Qui peut d'ailleurs douter du succès de ma démarche ? Allons ! je pars, il le faut. Adieu ! ma douce compagne, adieu ! toi qui rendis moins sombres mes tristes jours ! Adieu, tendre amie, adieu !

Ah ! ne pleurez pas ainsi, je vous en prie ; oh ! calmez-vous, ne craignez rien, ne tremblez point ! Dieu est grand, croyez-le bien ; il porte dans la main le cœur des hommes, il les touche à son gré et veille partout sur ses fidèles Croyants.

Cependant, un pressentiment lugubre, opiniâtre, fait trembler la tendre épouse. Elle insiste, redouble ses prières et ses instances, et ses larmes coulent plus abondamment ; elle tombe aux pieds du roi, embrasse ses genoux ; elle le prie, le conjure au nom des doux liens qui unissent leurs cœurs, au nom des fruits heureux d'un intime bonheur ; et tout fut tenté en vain ! Mahomet s'efforçait de paraître aussi calme que rassuré et rien ne put ébranler sa volonté fixée dans une résolution aussi généreuse.

Il relève la reine presque défaillante et ajoute :

— Il le faut, ma pauvre amie. A bientôt !

Il la serre une dernière fois sur sa poitrine oppressée, la remet entre les mains de ses suivantes, et s'éloigne rapidement pour mieux résister à ses supplications.

Pourtant cette poignante épreuve avait redoublé la tristesse de l'infortuné monarque. L'âme abattue, le cœur brisé, il s'achemina vers la cour des lions.

Cette cour est un quadrilatère de cent pieds de longueur sur cinquante de large ; une double et, par endroits, une triple rangée de colonnes légères en marbre blanc l'entoure. Il y a là une admirable profusion de stuc, d'or et d'argent, le tout rehaussé par des arabesques magnifiques qui étonnent par la perfection du travail et désespèrent les imitateurs. A chaque extrémité se trouve une coupole gracieuse, sous laquelle coulent avec un doux murmure des fontaines aux eaux limpides comme le pur cristal. Là encore l'on voit des colonnes de marbre, de l'or mêlé d'azur, des textes tirés du Coran, qu'on découvre partout et qui, sans doute, étaient destinés à donner une pieuse saveur au plaisir du Père des Croyants.

L'admiration est excitée surtout par le monument central, la Fontaine des Lions.

C'est, au premier plan, un bassin énorme, dont le fond et les bords sont d'un marbre précieux. Au milieu se dressent douze lions superbes, supportant une coupe immense, surmontée elle-même d'une autre plus petite, du milieu de laquelle s'échappe une colonne d'eau. Chaque lion jetant de l'eau par le mufle, et

le jet supérieur retombant en pluie tout autour de la première coupe, remplissant la seconde, d'où les flots débordent de toutes parts, ce ne sont que chutes, que cascades accompagnées d'un fracas que l'on aime. Là régnait, malgré les ardeurs du climat, une fraîcheur délicieuse. Des issues, habilement ménagées, multipliaient des courants qui renouvelaient l'air sans cesse ; et puis c'était des orangers en fleur, c'était le grenadier, mille plantes odoriférantes confiant aux brises légères les parfums qui embaumaient ce beau lieu.

Mais Mahomet passa insensible à tant de splendeurs. Il longea la Fontaine des Lions, pour gagner la galerie à l'extrémité de la cour.

Almanzor était là, attendant son maître, appuyé sur sa lance.

— Est-ce fait, lui demanda le roi ?

— Tout est prêt, seigneur, ou se prépare.

— Suis-moi, viens m'aider à revêtir mes armes.

Ils traversèrent une série d'appartements, également riches, également beaux ; gagnèrent la chambre à coucher royale.

Près du lit, qui se dressait sur une estrade de faïence, coulait une fontaine. Mahomet s'en approcha, fit couler sur son front, tout en feu et prêt à éclater, l'onde rafraîchissante ; puis il quitta sa belle robe blanche, surchagée d'or, de pierreries et déposa son riche turban et ses légères pantoufles en maroquin. Almanzor lui présenta une cotte de mailles, une longue tunique, un turban doublé de fer et les bottes du guerrier. Mahomet avait à sa ceinture son mouchoir et sa bourse, il y ajouta un poignard et ceignit un cimeterre dont la garde était d'or ciselé.

Il était prêt.

A l'extérieur les courtisans attendaient.

Suivi d'Almanzor, le roi repassa dans la Cour des Lions, traversa une seconde cour et divers bâtiments, enfin franchit la porte du Jugement, où quarante fidèles se tenaient prêts. Des gens du palais retenaient par la bride le cheval de combat du roi, et le vigoureux andalou d'Almanzor, encore tout poudreux d'une longue course.

Tous ces guerriers avaient de fiers et nobles traits. Ils étaient beaux sous leurs turbans à diverses couleurs, dans leur brillant costume oriental, portant des armes ciselées et étincelantes.

Mahomet s'arrêta devant eux.

— Approchez, mes amis, dit-il.

Les chevaux, hennissant et bondissant sous la main qui le guidait, se rangèrent en cercle autour du roi.

Mahomet jeta un regard autour de lui, les examina rapidement, les reconnut tous.

C'étaient les plus fidèles de ses amis, la fine fleur de ses partisans et les plus braves de toutes les tribus. Il y avait là des Abencerrages, des Zégris, les chefs des Alabez, des Almorades et des Gomètes.

Les autres tribus, qui n'avaient pu obtenir, pour quelqu'un de leurs membres, le dangereux honneur d'accompagner le roi, formaient des vœux pour le succès de sa démarche hasardée.

Les compagnons différaient autant d'âge que d'origine. Il y en avait dont la barbe pâlissait déjà, mais qui jouissaient encore d'une vigueur à l'épreuve des années, d'autres étaient des hommes dans la force de l'âge, grands, secs et vigoureux comme les chênes éprouvés par cent orages ; beaucoup étaient dans la fleur du printemps humain, et quelques-uns d'entre eux voyaient à peine les charmes d'une tendre jeunesse se parer d'un léger duvet.

A la vue du roi tous inclinèrent la tête avec respect, Mahomet les salua de la main et leur dit :

— O vous, mes plus chers amis et les plus fermes soutiens d'un trône qui s'écroule ; ô vous qui connaissez les droits indéniables de mes pères, mes propres droits à la couronne de Grenade, qui savez mes efforts d'une part, les coupables menées de Mahomet *le Vieux* de l'autre, et qui n'ignorez ni mes douleurs, ni le triste sort de mes armes, je vous ai fait apprendre de plus la résolution suprême que m'inspirent la confiance en ma cause et l'amour de mon peuple. Les Chrétiens sont les ennemis jurés de notre foi ; tout bon Croyant doit les combattre partout, toujours et sans relâche : le saint prophète le veut et Allah nous le commande. Cela est vrai, et, moins que personne, je ne saurais l'oublier.

Vous savez ce que j'ai fait, que dis-je, vous m'avez vu à l'œuvre. Dites-le moi, puis-je mieux faire ! Puis-je lutter plus longtemps contre l'aveuglement de l'impitoyable destin? Hélas! Allah détourne les yeux de ses adorateurs ; il reste sourd à nos prières et ne bénit plus nos armes. Est-ce que la justice, le bon droit aurait fui nos drapeaux ? Non, sans doute, et pourtant le deuil envahi mes Etats, la misère visite mon peuple ! Puis-je, impassible,

assister au spectacle de tant de douleur et de désolation ? Puis-je laisser, sous mes yeux, périr mes enfants quand, en m'humiliant seul, je peux tout sauver, ramener la confiance, la tranquillité, la paix, le bonheur ? Je ne le crois pas, je ne le ferai point. Un roi ne peut s'inspirer que de la justice et des besoins de son peuple : ce fut toujours la règle de ma conduite, j'y resterai fidèle jusqu'au dernier soupir.

J'irai donc à Séville ; je verrai Pierre, qui, mal instruit, fait prévaloir un imposteur contre moi. Je prendrai mon rival à parti, je m'abaisserai jusqu'à plaider ma cause contre un *Farady* et Pierre me rendra justice ; il cessera de me combattre ; en lui faisant l'hommage de mon royaume, j'obtiendrai enfin les bienfaits d'une paix durable.

Ainsi parla Mahomet.

Il se mit aussitôt en selle, suivi d'Almanzor et de la troupe de ses amis, il descendit au pas la promenade splendide qui s'étend devant le palais, sur le flanc de la colline, où cent ruisseaux promènent une eau fécondante à l'ombre de bouquets d'arbres toujours verts. Ils arrivèrent ainsi à l'enceinte de murailles qui entoure la colline de l'Alhambra : ils passèrent la porte et, le pont étant baissé, ils franchirent les flots du Xénil et du Darro qui se mêlent au pied des remparts. On traversa rapidement la ville basse, et l'on gagna la plaine incomparable, cette campagne enchantée qui entoure Grenade, et où la nature, sous les formes les plus gracieuses, les plus variées, sans fatigue, presque sans soin, prodigue les fruits les plus doux, étale ses trésors les plus précieux, les plus beaux.

Ils chevauchèrent alors dans cette plaine heureuse, la plus fertile du monde, abondamment arrosée et que l'on voit dans le lointain, entourée de collines boisées, de montagnes aux sommets nuageux.

Mahomet contemplait cette beauté, tant de richesses et soudain une émotion étrange, quelque chose comme un doute vague mêlé d'une crainte troublante, indéfinissable, descendit dans son âme. On le vit même brusquement tourner son cheval vers la ville et s'arrêter. D'un coup d'œil, il embrassa l'ensemble pittoresque de la cité maure. Il la trouvait belle avec ses deux collines, ses mosquées, ses minarets, ses bâtisses semées partout dans l'enceinte au milieu d'un désordre gracieux, et puis, cette

ceinture splendide de parcs ombragés et de villas tout de marbre !... Il se prit à regretter de s'être éloigné de la cité, il y serait peut-être retourné s'il n'eût subi l'influence funeste de je ne sais quelle force aveugle qui pousse invinciblement certains hommes à leur perte.

Une voix timide, discrète, lui disait pourtant, au fond de l'âme, qu'il ne devait plus la revoir !

Mauvais songe ! pensa-t-il.

Et, chassant cette idée sombre, il tourna bride et partit au galop vers Séville.

II

LE CRIME DE LA TABLADA

Si Pierre *le Cruel* ou *le Débauché*, alors la honte du noble royaume de Castille, avait été mieux connu de Mahomet *le Rouge*, il lui aurait inspiré moins de confiance. Certes, il aurait préféré subir les dernières rigueurs de la fortune, affronter les suprêmes combats plutôt que de se fier à un monstre capable de se baigner indifféremment, sans le moindre remords, dans le sang de sa femme, de ses proches et de ses sujets.

Pierre, comme on le sait, se trouvait à Séville, entouré d'une armée de vaillants chevaliers. Il y avait là beaucoup de Castillans, de Portugais, quelques Français et Navarrais et d'autres encore, tous illustres par le nombre de leurs exploits.

On remarquait entre tous, et pour des raisons fort différentes, les Portugais Conzalès et Coëllo, d'une part, Rodrigue et son ami Lara, de l'autre. Les deux premiers étaient les assassins d'Inès de Castro, maîtresse du prince de Portugal, Pierre, qui, en ce moment, venait d'arriver au trône sous le nom de Pierre Ier. Les deux autres étaient de pures gloires au milieu de cette cour corrompue, théâtre fécond en intrigues, en complots, en lâchetés de tous genres. Rodrigue, fils d'un des deux chevaliers qui nous occupèrent au début de ce récit, était un homme alors à la fleur de l'âge aussi ardent que passionné dans la guerre ; il passait pour être la terreur des courtisans et le fléau des Sarrazins. On l'appelait l'*Invincible*, et nul ne citait son nom sans

y joindre celui de Lara, son compagnon d'armes, qui eût été son rival en gloire, s'il n'avait été son plus tendre ami.

Rodrigue et Lara s'aimaient d'une amitié pure et durable ; ils combattaient côte à côte, et, dans la mêlée, chacun ayant l'œil toujours ouvert sur son compagnon, ils songeaient plus à protéger leur ami qu'à se couvrir eux-mêmes. Ils étaient Castillans tous deux, et ils tenaient de leurs prouesses plus que de leur haute naissance la grande renommée qui fixait sur eux tous les regards.

En ce temps, il arriva de Lisbonne une députation envoyée par Pierre Ier au roi de Castille.

Introduits devant Pierre *le Cruel*, les députés lui tinrent à peu près ce discours au nom de leur seigneur et maître :

— « Sire, le Portugal a changé de maître. Celui que, hier encore, des hommes téméraires ont osé braver, pousser au désespoir par le plus triste attentat, est désormais notre seigneur et légitime souverain. Il nous envoie vers vous avec des paroles de paix, si vous aimez la justice ; nous devons vous déclarer la guerre, si vous refusez d'écouter sa royale douleur.

« Vous savez, Sire, qui était Inès de Castro, les liens tendres et doux qui l'unissaient à notre maître. Elle est morte, et ceux qui n'ont pas craint de poignarder une faible femme, recherchant l'impunité, mettent leur crime et leur lâcheté à l'abri de votre personne sacrée, à l'ombre de votre trône.

« Votre cour est-elle l'asile des assassins ?

« Notre maître ne le croit point.

« Il a vengé l'incomparable Inès de Castro par le fer et par le feu ; il viendrait jusqu'ici chercher ceux qui ont détruit son bonheur, si... »

Mais pourquoi tenir ce langage ? Le roi de Castille ignore la perfidie de ses hôtes. Ah ! notre prince aussi était vertueux et doux, aimé du peuple qui espérait en lui. Inès toucha son cœur ; il la voyait avec plaisir, l'aima éperdument. Il lui destinait sa main et plus tard sa couronne. Mais trois seigneurs jaloux trempèrent leurs propres mains dans le sang de l'infortunée ; puis, trop lâches pour affronter la colère du Prince, ils s'enfuirent. L'un, Pachéo, est en France, les deux autres, Gonzalès et Coëllo, ont cru trouver ici aide et protection. Notre maître a tout osé pour apaiser les mânes de leur victime : il a pris les armes contre son père lui-même, mis à feu et à sang plusieurs pro-

vinces, et les villes et les villages, et les campagnes où les meurtriers avaient des biens, des partisans, ou seulement laissé la trace de leurs pas.

Hélas! sa vengeance ne peut s'éteindre que dans le sang des coupables; il sont en votre pouvoir, il les réclame de vous. La paix ou la guerre est à ce prix.

Pierre demanda du temps pour réfléchir; mais, sans tarder il s'assura de la personne des meurtriers. Puis, il réunit les plus braves de son armée pour délibérer.

Tous opinèrent qu'il fallait faire droit à la demande du roi de Portugal.

Rodrigue ne dit rien, et Lara se tut comme son ami.

Le roi voulant savoir ce que pensait le Chevalier l'interrogea, il insista même pour en obtenir un avis raisonnable.

— « Sire, répondit le brave guerrier, je connais l'art de combattre et nullement celui de trahir. Tout traître, couvert d'un sang injustement versé, est digne de mort et doit être livré à la justice. Pour ce qui regarde les réfugiés de Portugal, ils sont coupables. S'ils étaient tombés entre mes mains, je les aurais punis ; s'ils étaient venus me demander un refuge, je les aurais chassés ; mais, si une fois je leur avais, avec ma parole, donné un asile, je ne les livrerais jamais, surtout je ne céderais pas à la menace d'un tyran. »

Lara approuva son ami.

Le roi parut impressionné mais, sans dévoiler ses projets, il envoya les deux chevaliers contre un parti maure ; et, quand ils se furent éloignés, il livra les meurtriers à leurs bourreaux.

(*A suivre.*)

ARTHUR SAVAÈTE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Modifications dans l'enseignement médical, observations critiques; augmentation du budget. Enseignement des sciences accessoires. L'enseignement médical en Suisse, Berne, Zurich. Le congrès de Besançon. Action de la lumière sur les sels. Le traitement de l'érysipèle de la face.

L'enseignement médical vient d'être bouleversé par un de ces caprices politiques ou économiques qui accusent de plus en plus le vertige délirant de nos gouvernants. Il semble, à notre époque, que l'absurde seul a droit de cité dans le domaine de la raison. On dirait qu'on s'efforce aujourd'hui d'appliquer au gouvernement existant le *credo quia absurdum* de ne je ne sais plus quel père de l'Eglise. Citons quelques exemples préliminaires. Voici la loi militaire, service égal pour tous et dans laquelle on fait une exception pour de vastes catégories de citoyens qui se livrent à l'enseignement, à la médecine, aux cultes, etc. Première absurdité. Dans la catégorie de ceux qui ne font, en raison sans doute de l'égalité qu'un an de service au lieu de trois, voici au hasard les étudiants en médecine et les séminaristes qui, de par la loi, doivent en temps de guerre, les premiers, rester dans les hôpitaux ou les ambulances comme médecin ou infirmiers suivant le degré d'avancement de leurs études, les seconds, servir comme brancardiers. C'est pourquoi on fait faire aux uns et aux autres une année de service militaire pendant laquelle ils apprennent le maniement des armes et les exercices du combattant en campagne, au lieu de se familiariser avec les fonctions qu'ils auront plus tard à remplir Nouvelle absurdité. Le Sénat n'a pas voulu dans le courant de l'année modifier ces articles extraordinaires de la loi.

Continuons, jusqu'à présent on avait cru, et la chose semblait rationnelle, que pour apprendre la médecine il fallait fréquenter l'école de médecine. Point du tout. C'est aux facultés des sciences que nos futurs étudiants en médecine iront d'abord demander le diplôme ou mieux le certificat qui leur permettra l'accès de l'école où ils doivent apprendre les éléments de leur future profession.

On voit que je parle des décrets du 4 août dernier qui transportent la première année d'études médicales aux facultés des sciences. Pour bien comprendre cette question, qui les intéressera beaucoup soit comme pères de famille, soit comme membres de l'enseignement, nos lecteurs voudront bien se reporter à notre *chronique scientifique* (*Revue du Monde catholique* 1er juin 1891) dans laquelle, en discutant les réformes utiles à introduire dans l'enseignement médical, nous indiquions un programme ayant beaucoup de rapports avec celui qui vient d'être adopté par décret, mais beaucoup plus large et plus logique.

La médecine n'est pas une science comme les autres, car elle est constituée par un ensemble de sciences qui ne sont point toutes également avancées. De sorte que dans l'enseignement on y distingue des sciences accessoires, celles qui ne sont pas la médecine proprement dite, la physique, la chimie et les sciences biologiques, (zoologie et botanique) plus connues sous le nom d'histoire naturelle. Ces sciences improprement appelées accessoires sont en réalité fondamentales, car ce sont elles qui étudient les lois d'après lesquelles le monde vivant est gouverné. Les ignorer ou les connaître insuffisamment c'est s'exposer à ne rien comprendre à l'organisme sain et encore moins à ce même organisme malade. L'étude de ces sciences est donc capitale pour la médecine. On ne peut s'empêcher de reconnaître que l'enseignement de ces sciences tel qu'il est admis dans les facultés de médecine ne répond pas au but qu'il s'agirait d'atteindre. Voilà pourquoi, en 1891, nous avions proposé de prendre à la faculté de médecine les élèves aussitôt après leur baccalauréat ès-lettres et là pendant deux années de leur faire un enseignement très sérieux de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle, avec manipulations dans les laboratoires de physique et de chimie, dissections, exercices microscopiques, etc., dans ceux d'histoire natu-

relle. A la fin de ces deux années, les étudiants devaient passer un examen fort sérieux, comprenant épreuves écrites, pratiques et orales, sur chacun des objets de l'enseignement, épreuves donnant droit à un diplôme de licence. En deux ans, on peut réellement apprendre à des bacheliers ès-lettres les connaissances suffisantes de ces trois sciences, ce qu'on ne pourra pas faire en un an, comme le proposent les décrets du 4 août, ou plutôt en moins de neuf mois, car les cours commencent en novembre, finissent en juillet, sans compter les vacances aujourd'hui fort nombreuses.

En outre, cet enseignement des sciences accessoires devait se faire à la faculté de médecine, c'est-à-dire dans un milieu où tout rappelle à l'étudiant sa carrière future et par des professeurs médecins, c'est-à-dire donnant forcément à leur enseignement une application directe qui ne sera même pas cherchée dans les facultés des sciences. Avec le système que je préconise il n'y avait pas de dépense à faire. Cet enseignement est organisé, les laboratoires existent avec les préparateurs, les aides, le matériel, tandis que dans les facultés des sciences rien n'est prévu pour cela. Les laboratoires, en face de cette nouvelle affluence des élèves, seront insuffisants, ainsi que le personnel et le matériel. Mais chose beaucoup plus grave, le personnel enseignant est tout entier à former. Qui va faire ces cours spéciaux aux futurs étudiants en médecine, et aussi après constatation de leur aptitude par la faculté, aux jeunes gens âgés de dix-sept ans au moins, pourvus soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit du certificat d'études primaires supérieures ? Il y a là de nouvelles dépenses pour le budget et lorsque la demande de crédit viendra devant les Chambres, le Parlement fera bien d'y regarder à deux fois avant de voter ces dépenses inutiles et faisant double emploi.

L'enseignement des facultés des sciences est organisé de façon à occuper tout son personnel au but pour lequel il a été créé, il faut donc de toute nécessité créer aux frais du budget le nouvel enseignement qu'elles doivent distribuer qui aboutira à un nouveau grade : le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Pourquoi a-t-on fait tous ces changements auxquels la faculté de médecine de Paris s'est toujours montrée hostile ?

Afin de peupler l'auditoire des facultés des sciences et de peupler aussi ses laboratoires vacants. Mais ce qui prouve bien que la réforme n'était pas indispensable, c'est que ces mêmes décrets autorisent les écoles de médecine dans les villes où il n'existe pas de facultés des sciences, à organiser elles-mêmes cette première année d'enseignement. Ainsi ce qui sera bon et sans doute meilleur à Limoges, à Reims, à Angers, etc., serait mauvais à Paris, à Lille, à Bordeaux, etc.

Encore n'a-t-on pas réfléchi qu'à Angers, il existe une faculté des sciences libre, bien outillée, bien organisée, qui aurait pu donner cet enseignement sans grever le budget ? Non. On agit comme si cette faculté n'existait pas et on va faire de grandes dépenses pour organiser un enseignement qu'on possède à côté. N'est-ce pas le système que, dernièrement, au congrès de Besançon, M. le professeur Bouchard, président de l'Association française pour l'avancement des sciences, critiquait d'une façon si magistrale quand il disait : « Les jeunes hommes de science désirent, et c'est tout naturel, que leur travail trouve une rémunération très prochaine. Cela, c'est une nouveauté dans notre vieille Université, mais comme, après tout, ces prétentions ont quelque chose de légitime, il faudra bien se courber aux exigences des temps nouveaux.

« Le budget devra y pourvoir ; mais le budget, dit-on, commence à faire quelque résistance. C'est dire qu'un jour viendra, et il est prochain, où l'on devra rentrer dans la sagesse et dans la vérité ; il faudra que l'État ne réclame et n'accepte que les services nécessaires, et que, par contre, il assure aux hommes qu'il consacre à l'instruction une existence honorable avec un lendemain.

« Il faut que les jeunes gens sachent que la science n'est pas une profession. Il faut que les pouvoirs publics se persuadent que l'enseignement, à tous les degrés et à tous les emplois, est et doit rester une carrière. »

On voit que jusqu'à présent on ne s'est occupé que des préliminaires des études médicales et qu'on n'a pas encore abordé, comme nous l'avions fait, en 1891, cette autre réforme qui consisterait à mieux répartir les élèves dans les différents services de clinique et à assurer à chacun une part égale dans l'enseignement auquel il a droit.

Sous ce rapport nous pourrions sans doute beaucoup apprendre auprès de nos voisins. J'ai pu, à la suite du congrès de Besançon, dans un très court séjour en Suisse, visiter rapidement les cliniques des écoles de médecine de Berne et de Zurich, constater que tout y était disposé en vue de donner aux élèves un enseignement pratique.

Voici ce que j'écrivais dans *Le Monde,* 16 août 1893, après une visite, hélas, trop rapide à l'hôpital de Berne :

« Une partie de la matinée s'est passée à Inselspital qui autrefois occupait une île d'Aar et qu'on a rebâti en 1883, suivant le principe moderne des pavillons séparés, à l'ouest de la ville, près du cimetière, sur un terrain en pente. Au sommet se trouve l'anatomie pathologique avec salles et amphithéâtres d'autopsie, salles de dissection, de médecine opératoire et laboratoire de bactériologie. Cette partie est entièrement séparée de l'hôpital.

« En descendant à droite se trouvent : la clinique chirurgicale la clinique des maladies syphilitiques et cutanées, à gauche, les cliniques médicale et ophtalmologique. Chaque clinique possède un amphithéâire pour la démonstration, des laboratoires de micrographie, de bactériologie, des bains, tout ce qu'il faut pour la photographie. Il y a un ensemble complet de tout ce qui est nécessaire à l'examen des malades et à leur traitement, car je ne puis décrire en détail les salles d'opérations, les appareils, l'outillage, etc.

« Les bains surtout ont été prodigués dans tous les services. Les salles affectées aux femmes possèdent tout ce qui est nécessaire pour la toilette complète. Le chauffage se fait par la vapeur d'eau et l'aération, à l'aide de machines à vapeur.

« En somme, il y a là un hôpital de 500 lits que pourront et devront visiter avec fruit tous ceux qui s'occupent de l'enseignement de la médecine.

« Il y a surtout du luxe dans le nombre d'aides qui accompagnent le professeur : 1er, 2e, 3e assistant, 4e assistant bénévole, sans compter les internes et les élèves.

« Je ne veux pas m'appesantir plus longtemps sur cet hôpital où l'on possède réellement tout ce qui est nécessaire à l'instruction des élèves et à l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. Pour les accouchements, il y a une maternité dans une autre partie de la ville. »

Je suis d'autant plus heureux d'avoir visité l'Inselspital de Berne, que j'avais déjà examiné avec détail l'hôpital et l'école de médecine de Besançon. Là, comme à Berne, l'école de médecine est à côté de l'hôpital, mais séparée. Là, comme à Berne, tout ce qui concerne les autopsies ou l'anatomie pathologique. est séparé de l'hôpital proprement dit et nulle part il ne viendrait à l'idée de personne de mettre ces Instituts qui concourent puissamment aux progrès de la médecine, dans la partie de l'hôpital constamment exposée aux yeux des malades. Cette disposition dénote un sentiment des convenances et une appréciation éclairée du double rôle que doit jouer le medecin savant dans la guérison des maladies et le soulagement des malades, ainsi que dans les progrès qu'il est chargé de réaliser dans son art.

A Zurich, il existe une université complète, université internationale où l'enseignement appartient en fait aux Allemands, pour plus de moitié. Je ne veux pas décrire ici les divers instituts de physique, de chimie, le polytechnikoen avec ses nombreuses collections, etc., tous situés dans la partie haute de la ville, sur la rive droite de la Limmat d'où on accède par un funiculaire. Je me contenterai de conduire le lecteur à l'hôpital situé dans le même quartier, mais dont la construction moins moderne est celle des grands bâtiments renfermant beaucoup de salles et plusieurs services.

Mais là comme à Berne, l'Institut d'anatomie pathologique est situé sur la partie la plus élevée du terrain, sur la pente douce qui conduit au Zurcherberg ou montagne de Zurich. Tout en communiquant avec l'hôpital, cet institut en est effectivement séparé. Au rez-de-chaussée se trouve une salle pour recevoir les cadavres qui viennent de l'hôpital ou qu'on apporte de la ville. On sait qu'à Paris, par exemple, rien n'est disposé pour recevoir convenablement la dépouille mortelle d'un homme qui vient de mourir subitement ou d'accident sur la voie publique. Les hôpitaux n'en veulent pas. Les hôteliers les acceptent encore moins. Dans cette pièce est un appareil frigorifique: sorte d'armoire profonde, à cases multiples où les cadavres sont entourés de glaces pour s'opposer à leur putréfaction. Un monte-charge permet de les hisser à l'étage supérieur dans une salle bien éclairée disposée en amphithéâtre avec gradins pour les élèves et où le professeur

peut agir en vue de tous de telle sorte que tous puissent voir et entendre. A côté est une vaste salle magnifiquement éclairée où opèrent les assistants et les aides. J'ai eu le plaisir bien vif pour un médecin d'assister à deux nécopsies, faites l'une par le professeur Ribbert, l'autre par son assistant.

La première offrait un intérêt tout particulier. La mort avait eu lieu, en quelques heures, chez un individu en apparence bien portant avec diarrhée, vomissements et ictère; on pouvait croire au choléra, à l'empoisonnement par le phosphore, etc. L'examen minutieux a montré qu'il s'agissait là d'un ecirrhose mixte avec grosse rate compliquée d'un peu d'ascite, comme on en rencontre si fréquemment chez les alcooliques.

En Suisse, comme ailleurs, l'alcool exerce ses affreux ravage. Le premier assistant M. Gaelbe, un allemand de Wesphalie, homme fort aimable, à la figure toute balafrée à la suite des nombreux duels qui montrent sa bravoure, opérait sur un homme mort de pneumonie avec les lésions ordinaires à cette maladie qui emporte fort souvent les alcooliques.

En Suisse, comme en Allemagne, toutes les autopsies se font systématiquement avec un grand appareil scientifique, par un personnel spécial qui ne fait pas autre chose que de l'anatomie pathologique. Aussi est-ce merveille de voir le sérieux ou la solennité avec lesquels ces opérations se pratiquent. A côté de l'opérateur se tiennent un ou plusieurs étudiants qui écrivent constamment toutes les remarques de l'opérateur. Dieu sait si ces remarques sont nombreuses et multipliées. L'opérateur ne cesse de parler ou faire des remarques. Ces procès-verbaux si minutieux constituent la plus précieuse matière première où les étudiants peuvent trouver d'excellents matériaux pour leurs études ou leur recherches, car après les lésions macroscopiques, celles qui se constatent à l'œil nu, se font les préparations microscopiques qui décèlent les lésions intimes.

Il ne serait guère intéressant pour nos lecteurs de leur parler du tableau noir placé sur le mur en face du lit de chaque malade et sur lequel, dans des colonnes séparées, on écrit chaque jour à la craie, le quantième du mois, la température, le nombre des pulsations du pouls, le nombre des respirations, des garde-robes et la quantité d'urine. Encore nous faut-il parler d'un truc fort ingénieux imaginé par le mécanicien de

l'hôpital de Berne, truc qu'on glisse sous le lit du malade qui alors le soulève et permet de le transporter sans secousse à la salle d'opérations ou de pansement ou encore sur les galeries à l'air libre qui se trouvent à l'extrémités des salles et où les malades peuvent prendre le frais pendant les chaleurs de l'été.

Comme j'ai assisté au congrès que l'Association française pour l'avancement des sciences vient de tenir à Besançon du 3 au 10 août dernier, en qualité de secrétaire de la section d'hygiène, il serait malséant de n'en pas dire quelques mots. Dans la séance d'ouverture, M. Bouchard a traité une question médicale intéressante, celle de la spécialisation dans cette profession qui comporte tant de branches, mais tellement reliées entre elles que la spécialisation finit bientôt par comprendre la médecine tout entière. Telle par exemple la chirurgie qui envahit de plus en plus le domaine médical. Depuis que l'antisepsie a permis aux chirurgiens d'ouvrir généralement sans inconvénient toutes les grandes cavités splanchniques, ces hardis opérateurs n'hésitent pas assez souvent recourir à l'instrument tranchant pour aller à la recherche de l'organe malade. On fait sans sourciller une opération exploratrice, quitte à extirper la partie malade si on la rencontre on à recoudre la plaie dans le cas contraire. Beaucoup de femmes sont aujourd'hui fixées sur ces laparotomies exploratrices.

Mieux vaut rappeler ici ce que nous écrivions dans *Le Monde* le 8 août dernier.

« Un autre passage remarquable du discours de M. Bouchard est celui dans lequel il parle des progrès que les spécialistes ont fait faire à la médecine générale, ainsi qu'à la branche particulière de leurs études, et grâce auxquels ils sont devenus souvent des hommes remarquables. C'est ainsi qu'il nous montre les progrès accomplis dans l'étude des maladies des yeux, dans la chirurgie en train d'envahir tellement la médecine qu'ayant tout absorbé, elle cessera bientôt d'avoir une existence à part. On va donc de plus en plus à la spécialisation, qui ne peut devenir une bonne chose qu'à la condition de fortes études générales précédant le moment où les médecins se diviseront suivant les groupes naturels de maladies à l'étude et au traitement desquelles ils se seront plus particulièrement consacrés.

« Dans les hôpitaux, les malades iront d'eux-mêmes dans le

service dont le médecin se sera fait une réputation dans le traitement de leur maladie. Voilà une indication pour l'administration de l'Assistance publique. Mais dans les campagnes il faudra bien que le médecin reste encyclopédique, sauf à recourir à quelqu'un d'une compétence spéciale dans certains cas particuliers. De même que l'occulistique est devenue l'ophtalmologie, grâce aux progrès réalisés dans l'étude de l'œil et de ses affections, de même les dentistes, appliquant à leur art les opérations de la chirurgie conservatrice, ont réalisé de merveilleux progrès et dissipé en quelques années la prévention qui s'attachait à leur profession. La loi a constaté ce relèvement, mais en les maintenant encore dans une catégorie inférieure, qui se dissipera bientôt, quand ils prendront le nom de stomatologistes.

« Les oculistes et les dentistes ont fait ou feront comme certains hommes qui, arrivés à la fortune, veulent changer de nom pour répudier un passé trop humble, ce qui est peu philosophique, car ce n'est pas quand on l'a rendu honorable qu'on peut rougir de son nom.

« Non, la société n'est pas injuste envers les hommes de science ; non, les médecins n'ont pas le droit de se dire déshérités. Aux savants, l'Etat confie l'enseignement et assure la sécurité avec la dignité. A ceux qui grandissent dans la science, il donne libéralement le moyen de marcher plus avant et de monter vers la gloire. Ceux qui, plus modestement, mettent au service de leurs semblables les conquêtes scientifiques reçoivent en échange, avec l'indépendance, la considération. Sur ce terrain, la société ne repousse aucune bonne volonté, elle ne refuse aucun sacrifice. Sur les 36,000 communes de France, il y en a 29,000 qui n'ont pas de médecin. C'est un champ ouvert à l'activité et au dévouement.

« Mais qui donc attire tant d'hommes vers l'activité scientifique ? Ce n'est ni l'ambition, ni le besoin de satisfaire aux nécessités de la vie. On va vers la science parce qu'on l'aime, parce qu'elle attire, parce qu'elle fascine, parce qu'elle possède en soi les raisons suffisantes de la préférer à tout le reste.

« La dernière partie du discours a été particulièrement remarquable. M. Bouchard y parle de la rénovation de la médecine par les idées pastoriennes, par l'élément de *cause* introduit

dans l'étude des maladies. Il se réjouit surtout de vivre à une époque où il a pu comparer l'ancienne médecine avec la nouvelle, ce que ne peut comprendre la jeune génération venue après que le coup de barre avait changé l'ancienne orientation. Il faudrait citer tout entier ce passage. Nous croyons toutefois que dans son enthousiasme pour les théories microbiennes et pour cette idée, la transformation universelle de la matière par les microbes qui a révolutionné toutes les sciences, M. Bouchard oublie un peu la question du terrain, c'est-à-dire l'étude des questions qui permettent à ces microbes de transformer la matière vivante ou morte, organique ou inorganique. L'étude des conditions d'existence de ces microbes n'est pas encore ébauchée, et cependant c'est elle qui nous apprendra les conditions dans lesquelles il faut placer l'organisme vivant pour leur résister. »

Pourquoi ne pas citer encore cet autre passage du 5 août dans lequel nous disions que Bouchard semble regretter que la création peut-être inutile de tant de facultés de médecine n'ait pas diminué la pléthore de celle de Paris et guéri l'anémie de celles de province. C'est à tort, selon lui, qu'on a prétendu que le maître d'école allemand fut le vainqueur de Sadowa. Il est fâcheux que ce mot ait fait fortune chez nous

Cependant le mouvement n'est pas moins réel qui emporte vers la recherche scientifique les intelligences supérieures, car chez nous toutes les sciences sont servies avec la même généreuse ardeur.

« Je ne voudrais pourtant pas, dit-il, insinuer que nos modernes savants doivent se résigner à n'avoir pour la science qu'un culte platonique. Les princes ou les financiers n'auront pas seuls le droit d'ambitionner le titre de savant. De même que l'autel nourrit le prêtre, la science vient en aide à ceux qui la servent. Toutes les sciences ont leurs applications, même les mathématiques, qui se mettent au service de toutes les autres sciences et qui introduisent l'ordre dans toutes les entreprises humaines ; même l'astronomie, à laquelle nous devons de savoir l'heure qu'il est, et c'est un avantage que nul n'oserait contester dans la patrie de l'horlogerie.

« A mesure que la civilisation progresse, l'industrie humaine, de plus en plus compliquée, devient de plus en plus tributaire

de la science. Plus les hommes ont besoin de la science, plus le savant s'affranchit des incertitudes de la vie. C'est un échange équitable de services, avec la dignité d'un côté et la justice de l'autre. Le relèvement de la situation des hommes de science est la conséquence spontanée, naturelle et nécessaire du progrès.

« Les applications de la science ne vont pas sans quelques avantages pour ceux qui s'y consacrent; ils n'expliquent pas le mouvement très marqué qui entraîne vers les études médicales tant de jeunes gens d'un réel mérite ; en effet, ces avantages étaient hier ce qu'ils sont aujourd'hui. Hier, les hommes n'étaient pas moins malades, et les malades ne désiraient pas moins la guérison. »

Un autre passage non moins curieux est celui sur lequel M. Bouchard parle des prédilections que la société changeante montre, suivant les époques, pour certaines professions, prédilections qui, suivant lui, ont leur raison d'être : militaires sous le premier Empire, avocats sous la Restauration, ingénieurs à la fin de la Monarchie de Juillet et sous le second Empire, dans la période de création des chemins de fer. Le tour des médecins est peut-être arrivé. Ce qui le fait parler ainsi, c'est le nombre extraordinaire de médecins qui siègent dans les conseils électifs et le rôle qu'ils y jouent : adoption des lois d'assistance et de protection, loi sur l'exercice de la médecine et sur la santé publique, adoption par l'une des Chambres de la vaccine obligatoire. A propos de ce dernier article, il montre cette chambre l'adoptant quelque temps après que l'association réunie à Pau, l'an dernier, avait refusé de prendre ce vœu en considération. Un autre exemple de l'influence croissante des médecins est pris dans les conférences sanitaires internationales de Venise et de Dresde, où les ministres plénipotentiaires ont écrit en style diplomatique des résolutions que nos médecins ont proposées et discutées et par lesquelles ils ont réussi à sauvegarder les intérêts de la santé européenne sans porter atteinte aux intérêts du commerce.

« Il y a, dit-il, une justice des choses et la société proportionne son estime aux services qu'on lui rend. Quelle différence entre l'époque de Molière se moquant des docteurs ignorants, pédants et grotesques, à la nôtre, qui en moins d'un siècle a adopté la vaccine, l'anesthésie et l'antisepsie, cette première

application pratique de la découverte de Pasteur !... Pasteur, qui est docteur en médecine de toutes les Facultés qui ont gardé la libre collation de leurs grades, et auquel la rigueur de la loi nous interdit d'offrir un diplôme français. Chaque fois que dans le passé la médecine a accompli un progrès, il en est résulté pour la profession une recrudescence de faveur qui lui a manqué pendant les périodes d'éclipse. Je ne sais pas si Hippocrate a refusé les trésors d'Artaxercès, mais l'humanité admet qu'on a pu les lui offrir, et cela suffit à ma thèse. Quand la médecine était florissante à Rome ou à Alexandrie, l'influence sociale des médecins était considérable. »

Nous donnons ici avec plaisir la note dans laquelle notre ancien collègue à l'Université catholique de Paris, M. G. Lemoine, résume ses études sur quelques questions générales relatives à l'action chimique de la lumière. Les expériences ont été faites sur des mélanges de dissolutions de chlorure ferrique et d'acide oxalique qui, exposées au soleil se transforment en chlorure ferreux et en acide carbonique.

I.—Dans la lumière blanche, la décomposition cesse avec la suppression de la lumière.

Dans la lumière jaune, la décomposition paraît se continuer un tant soit peu après :

II.— L'insolation préalable de chacun des réactifs séparés ne modifie pas sensiblement la vitesse de la décomposition chimique qui se produit ensuite à la lumière après leur mélange.

III. — La réaction ne subit pas de retard sensible à son début. En d'autres termes, elle se met en train instantanément dès l'arrivée de la lumière.

Nous ne pouvons aujourd'hui donner une idée suffisante des communications faites à la section d'hygiène, mais nos lecteurs nous sauront gré sans doute de publier ici presque *in-extenso* la communication que nous avons faite à la section de médecine sur le traitement de l'érysipèle de la face par l'azotate d'aconitine cristallisée ainsi que la discussion qui s'en est suivie.

En 1883, MM. Laborde et Duquesnel publiaient un mémoire important sur les aconits et l'aconitine, dans lesquels ils démontraient l'action spéciale de cette dernière substance sur la sphère du trijumeau, c'est-à-dire dans la névralgie faciale dont ils combattent la congestion et la douleur, c'est-à-dire

l'hypérémie et l'hypéralgie. En lisant ce mémoire, il m'est venu à l'idée que ces deux symptômes étaient portés à leur maximum dans l'érysipèle de la face et j'en conclus qu'il y avait lieu d'essayer l'azotate d'aconitine cristallisée dans le traitement de cette maladie. C'est ce que je fis dès la fin de 1885, couramment en 1886 et depuis. Le résultat fut conforme à mes prévisions.

En 1888, je faisais connaître ce nouveau traitement à la Société de médecine pratique à Paris et, en 1889, à l'Association française pour l'avancement des sciences (congrès de Paris). En 1890, mon interne, M. le docteur Bourbon, soutenait sa thèse inaugurale sur le même sujet : *Traitement de l'érysipèle* (in-8, G. Masson, éditeur) et donnait le résultat de vingt-cinq observations dont plusieurs très détaillées et avec courbes de température à l'appui.

Depuis j'ai continué d'appliquer le même traitement dans tous les cas d'érysipèle que j'ai eus à traiter (une vingtaine au moins). Chaque fois, j'ai eu les mêmes résultats satisfaisants ; savoir : une diminution dans la durée de la maladie, dans l'intensité de la douleur et une absence pour ainsi dire constante de complications, sauf dans deux cas, chez deux jeunes filles dont l'une fut prise d'arthrite aiguë du genou aussitôt après la disparition de l'érysipèle, arthrite qui a cédé rapidement ; l'autre revint quinze jours après sa sortie de l'hôpital avec un petit abcès de la tempe. Parmi tous ces érysipèles j'en ai vus de très graves.

Il est donc tout au moins étonnant, que dans les articles de journaux et dans les discussions qui ont eu lieu dernièrement à la Société médicale des hôpitaux, personne n'ait rappelé ce traitement qui donne cependant des résultats sérieux et constants.

On m'a quelquefois objecté que l'érysipèle est très souvent une maladie bénigne qui souvent guérit seul avec n'importe quel traitement. Cependant la plupart de ceux qui parlent de cette affection indiquent des cas de mort. Ceux-ci du reste ne sont pas rares.

Dans le n° 19, du 19 mai 1892, du *Bulletin hebdomadaire de statisique municipale*, on lit : « L'erysipèle de la face et du cuir chevelu a causé cette semaine 16 décès dont 12 ont eu lieu dans les hôpitaux. » Or jusqu'à présent tous les érysipélateux que j'ai soignés ont guéri.

En second lieu, on est disposé à rejeter mon traitement à cause de l'activité extraordinaire de l'azotate d'aconitine cristalisée qui a déjà causé plusieurs empoisonnements : cette objection n'aurait de valeur que si on ne savait ou ne pouvait pas manier facilement l'aconitine. Mais grâce à M. A. Petit, de la pharmacie Miahle, qui fait ses dissolutions d'alcaloïde dans un mélange d'eau distillée, de glycérine et d'alcool, en proportions telles qu'un centimètre cube, un gramme ou cinquante gouttes en contiennent exactement un milligramme, on peut manier l'aconitine avecla plus grande facilité, sans le moindre inconvénient ; surtout si on songe que deux à quatre milligrammes suffisent généralement à guérir un érysipèle même grave.

Voici, en quelques mots, comment je procède. Au début, je prescris un vomitif ou un purgatif (eau royale hongroise) et j'ordonne aussitôt après un milligramme d'azotate d'aconitine cristallisée dont une potion pour vingt-quatre heures. En même temps, je fais faire sur les parties enflammées un badigeonnage spécial d'éther saturé de camphre, ce qui donne beaucoup de soulagement aux malades. Ce traitement est continué jusqu'à ce que l'érysipèle ait disparu. On fait alors laver plusieurs fois par jour, les parties malades avec une solution de *Lysol* à un pour cent (dix grammes dans un litre d'eau bouillie) et on fait prendre quelques grands bains.

Les vêtements du malade sont désinfectés à l'étuve et, aussitôt son départ, sa chambre est nettoyée et soufrée.

En terminant, je tiens à protester contre l'attribution de ce traitement à MM. Laborde et Duquesnel.

Aussi dans le *Traité de médecine* de MM. Charcot, Bouchard et Brissaud (G. Masson, éditeur). M. Louis Guinon dit à propos du traitement général de l'érysipèle (tome II, p. 235). « Nous citerons l'administration de l'aconitine cristallisée préconisée par Laborde et Duquesnel, et realisée par Tison qui l'a donnée à la dose de 1/4 de milligramme toutes les six heures en 1/10 de milligramme en 24 heures ; ce médicament d'après ces auteurs abrège la durée de la maladie et atténue considérablement la douleur. »

MM. Laborde et Duquesnel ont étudié les propriétés physiologiques de l'aconitine, mais c'est moi le premier qui ai pensé à employer cette substance dans le traitement de l'érysipèle. Je proteste donc contre le passage de M. Louis Guinon

que je viens de citer ainsi que contre le suivant de M. Achalme (l'*Érysipèle*, page 208) : « MM. Laborde et Duquesnel puis M. Tison ont préconisé l'emploi de l'aconitine cristallisée à la dose d'un milligramme par jour par fraction de 1/10 de milligramme. Ce traitement d'après eux calmerait considérablement la douleur et diminuerait sensiblement la durée de la maladie. Néanmoins l'administration de ce médicament, toujours difficile à manier, ne nous semble pas exempte de danger, au cours d'une maladie où les fonctions rénales sont souvent atteintes, ce qui peut faire redouter les phénomènes d'accumulation. Aussi ne devra-t-on l'employer dans l'érysipèle qu'avec la plus grande circonspection ».

Malgré toute l'estime que nous professons pour M. Achalme dont on lira toujours avec le plus grand intérêt « *Les considérations pathogéniques et d'anatomo pathologiques sur l'érysipèle, ses formes et ses complications*; *essai sur la virulence du streptocoque* par Pierre Achalme, etc., in-8° avec 4 planches en chromo-lithographie, (G. Masson, éditeur), on voit maintenant ce qu'il faut penser de ces critiques. Jamais dans cinquante cas au moins je n'ai vu l'aconitine s'accumuler dans l'organisme ni donner lieu au moindre phénomène d'intoxication.

Au point de vue microbiologique, j'ajouterai qu'à ma demande, M. Chantemesse a bien voulu rechercher l'action du médicament sur le streptocoque de l'érysipèle. Un fil plongé dans une culture est mis pendant une minute dans la solution d'aconitine, puis lavé dans le liquide dissolvant, ne donne ensuite qu'une culture imparfaite et difficile à se produire. Après deux minutes de séjour du fil dans la solution d'aconitine, le streptocoque ne se développe plus.

M. Lépine, professeur à la faculté de mécecine de Lyon, a alors demandé à M. Tison s'il n'avait jamais observé de fourmillements ou d'autres symptômes annonçant un commencement d'intoxication. Car il croit que l'aconitine agit différemment suivant que le malade a ou n'a pas la fièvre. M. Tison est d'autant plus heureux de cette question qu'il n'a jamais constaté le moindre fourmillement chez les érysipélateux qu'il a soignés et qui tous avaient la fièvre, mais que, dans une circonstance, une de ses clientes atteinte d'aphonie complète avait absorbé environ douze gouttes d'une solution d'aconitine à un pour deux mille (1/2000). Peu de temps après elle avait res-

senti des fourmillements et une prostration sans aucune souffrance. Il lui semblait que les ouvertures naturelles de son corps, les yeux, la bouche s'élargissaient démesurément. En deux heures, ces phénomènes avaient disparu et, chose remarquable, la voix était revenue. M. Tison emploie toujours l'aconitine dans les laryngites et surtout dans l'enrouement avec aphonie. M. Gibert rappelle alors qu'en 1849, Guersant administrait de la teinture d'aconit à tous ses opérés pour empêcher le développement de l'infection purulente. Ce à quoi M. Tison répond que les teintures et les alcoolatures d'aconit ont des effets trop variables pour qu'on puisse y avoir une confiance réelle.

Tel de ces produits est actif à la dose d'un gramme et tel autre n'a pas d'action à une dose double ou triple, ce qui tient à la variation de la quantité d'aconitime contenue dans les différents aconits employés en pharmacie.

Ainsi suivant le terrain où ils poussent les aconits ont une activité différente. On raconte qu'en Laponie on mange sans inconvénient, en salade, les jeunes pousses d'Aconit Napel (*Aconitum Napellus* L.,) qui sont en réalité d'un aspect fort appétissant tandis que chez nous la même inepsie donne lieu à des accidents mortels. Dans l'Inde, le Bish que d'excellents botanistes appellent *Aconitum ferox*, mais considèrent comme une forme de l'*Aconitum Napellus* L., est l'un des poisons les plus redoutables du règne végétal (voir dictionnaire de Botanique par H. Baillou, Hachette éditeur).

Il vaut donc mieux, dans tous les cas sérieux, recourir à l'azotate d'aconitine cristallisée dont l'administration est maintenant si facile.

Docteur Tison.

Médecin de l'hôpital Saint-Joseph.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

En un jour les destinées politiques de la France se sont fixées pour cinq ans. Le scrutin ouvert le 20 août, en décidant de la composition de la nouvelle Chambre des députés, a décidé aussi du sort des affaires du pays jusqu'aux prochaines élections. C'est là l'effet de ces régimes de suffrage universel qui remettent au vote populaire la souveraine autorité. La France sait maintenant par quels hommes, par quels programmes, elle sera gouvernée pendant près de cinq ans. Car, en vertu d'un vote de la dernière Chambre, qui a modifié la loi électorale en vigueur, les prochaines élections générales n'auront lieu qu'au mois de mai 1898.

Et quelle est cette Chambre qui sera dépositaire du pouvoir public et qui l'exercera par les ministres qu'elle se donnera pendant un si long laps de temps ? On en peut juger dès le premier tour de scrutin qui a apporté des résultats assez complets, ou du moins assez significatifs, pour que l'on se fasse une idée de la composition de la nouvelle Chambre.

Pour la cause catholique et conservatrice, les élections du 20 août sont un grave échec. La droite va s'en trouver diminuée de plus de moitié. Il faut bien reconnaître que rien n'était prêt pour la lutte. Les instructions de S. S. Léon XIII sur la ligne de conduite à tenir par les catholiques vis-à-vis du régime républicain, instructions renouvelées dans une lettre toute récente au cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, n'ont pas eu les effets que le Souverain Pontife en attendait, soit qu'elles n'aient pas été comprises par tous de la même manière, soit qu'elles n'aient pas été de nature à influer réellement sur les résultats du scrutin.

Dans les conseils réitérés venus de Rome depuis le jour où, à l'étonnement du public catholique français, le cardinal Lavi-

gerie donnait, de la terre d'Afrique, le signal du ralliement à la République, il était à craindre qu'on vît beaucoup plus une injonction au clergé et aux fidèles d'accepter la forme de gouvernement établi, qu'une exhortation à se former en parti constitutionnel pour combattre plus énergiquement et plus efficacement la politique et les lois républicaines.

Les esprits sont ainsi faits et les caractères aussi qu'on tend à prendre d'un conseil ce qui est le plus commode, le moins difficile. Il n'est que trop vrai que beaucoup de catholiques, pour ne pas dire la plupart, étaient fatigués de ce rôle d'opposition et de lutte qui impose des sacrifices et exige un dévouement constant à la cause que l'on sert. Les uns, sous prétexte de mieux suivre les directions du Pape, les autres par lassitude et découragement, en sont venus à considérer la lutte comme intempestive et inutile. Les anciens comités de défense religieuse ou d'organisation électorale se sont dissous peu à peu ; les journaux de combat ont modifié, en grand nombre, leur attitude ; le clergé s'est retiré de plus en plus de l'action. Il y a eu partout relâchement et désorganisation.

Depuis deux ans la situation s'est profondément modifiée au détriment des intérêts catholiques. Pour livrer bataille avec avantage aux élections il eut fallu un parti solidement organisé, avec des chefs, un programme, une direction militante. Le ralliement à la République ne pouvait tenir lieu de tout cela. Il ne pouvait suffire aux catholiques de faire profession de foi républicaine pour constituer une force politique capable d'influer sur les élections. Et malheureusement, il y avait lieu pour un grand nombre d'électeurs simples de se tromper sur le caractère de cette adhésion à la République. Avant que le conseil ne fût venu de Rome de reconnaître et de professer la Constitution, la République représentait aux yeux des populations chrétiennes un régime de gouvernement hostile à la religion et au clergé. Chez beaucoup d'esprits simples, ç'a été un sujet d'étonnement de voir tout à coup cesser l'ancienne opposition catholique au régime républicain et le gouvernement établi recevoir l'adhésion de ceux qui, autrefois, le combattaient le plus ouvertement.

On ne saurait méconnaître qu'il ne soit résulté de ce changement d'attitude un trouble et un désarroi complet chez beaucoup d'électeurs qui n'ont pas bien saisi la différence qu'il y

avait entre l'acceptation de la Constitution et la répudiation de la législation républicaine. La République a bénéficié à la fois et de cette méprise des simples et de la désorganisation de la résistance conservatrice.

C'est là une des explications du résultat des élections, si défavorables pour les catholiques. Il y a d'autres raisons générales de l'échec des candidatures conservatrices dans un grand nombre de circonscriptions. D'année en année, le mal de l'irréligion et de l'immoralité gagne les différentes classes de la société à la faveur de la licence républicaine. Depuis 1889 de nouvelles générations d'enfants élevés dans l'athéisme scolaire sont arrivées à l'âge électoral. Au point de vue religieux, les élections de 1898 sont plus mauvaises que celles d'il y a quatre ans. Et comme toujours, depuis que les républicains luttent pour la possession du pouvoir, la question du cléricalisme a dominé le scrutin.

En connaissant le fond des sentiments des électeurs imbus de l'idée républicaine, il n'y avait guère à espérer qu'ils sauraient gré de leur conversion à la République à ces candidats qui, tout en se présentant, à eux comme républicains, restaient entachés de cléricalisme. C'est même un des traits caractéristiques du scrutin du 20 août que l'échec de ceux que l'on a appelés les ralliés.

Les plus notables d'entre eux, M. Piou, leur chef, et avec lui, M. de Mun, qui aurait dû être le chef du parti catholique, MM. Renard, Thellier de Poncheville, Dugué de la Fauconnerie, Robert Mitchell, de Montsaulnin, Grousset, Caffarelli et vingt autres sont restés sur le carreau. Plusieurs qui sont en ballottage n'arriveront pas à prendre la tête du scrutin. C'est plus de trente sièges que les ralliés auront perdu, et ils n'en conserveront pas plus d'une quinzaine, en comptant même parmi eux des députés comme MM. Jaluzot, Louis Passy, Desjardins, qui n'ont jamais appartenu proprement au parti monarchiste.

Comment s'étonner, d'ailleurs, de l'échec des ralliés, lorsque des républicains connus, avérés, comme M. Etienne Lamy, qui appartient depuis si longtemps à la gauche, ou comme M. Descotes, qui s'était fait une notoriété de son zèle à adhérer à la République, ou comme M. Gaston David, le bruyant fondateur de la ligue de Bordeaux, n'ont pas réussi à faire agréer des électeurs leur républicanisme catholique ? Ce n'était point là le nœud de

l'élection. Il s'agissait moins d'adhésion à la République que de répudiation du cléricalisme. Là où l'opinion catholique s'est maintenue assez forte pour contrebalancer les influences de l'esprit révolutionnaire et l'action de l'administration, la majorité des électeurs a élu aussi bien des monarchistes que de simples conservateurs. C'est ainsi que la droite a conservé 46 des sièges qu'elle possédait à la Chambre, et dont la plupart étaient occupés par des royalistes notoires tels que MM. le duc de la Rochefoucauld, de la Roquejaquelein, de Cazenove de Pradine, de la Bourdonnaye, de Baudry-d'Asson, d'Allières, Bourgeois, de Levis-Mivepoix, de Soland de Juigné, de Ramel, de Kermenguy, de Tréveneuc, le Gonidec du Tressan, de Lanjuinais, de Pontbriand, de Colbert-Laplace, d'Elva, Gamard, le prince de Léon, sans compter Mgr d'Hulst qui observe à la Chambre la neutralité politique, mais que le Finistère a élu à une énorme majorité de voix comme prélat, comme ami de la monarchie.

Là, au contraire, où les passions et les défiances antireligieuses dominaient, les gages donnés à la République par les plus sincères adhérents à la Constitution n'ont pas suffi pour capter les suffrages des républicains anticléricaux, et les voix des électeurs se sont portées de préférence soit sur des républicains plus ou moins opportunistes de la secte maçonnique, soit sur de purs radicaux ou des socialistes. Et ils n'ont pas été difficile, ces électeurs anticléricaux. Rien ne semble les avoir éclairés ni rebutés depuis quatre ans. Leurs idées de morale indépendante ne les ont pas empêchés de reélire les ministres et les députés les plus compromis dans l'affaire de Panama, les Rouvier, les Burdeau, les Reinach, les Arène, les Raynal, et même d'aller rechercher, dans les hontes plus anciennes des trafics de l'Elysée pour la croix de la légion d'honneur, M. Wilson lui-même.

Et pendant ce temps-là le même suffrage universel écartait le courageux député de Chinon, M. Jules Delahaye, qui avait entrepris à ses risques et périls, et dans le seul intérêt du pays, de faire la lumière sur les agissements des concussionnaires et des tripoteurs de la Chambre ! Paris, il est vrai a montré un peu plus d'honnête susceptibilité, en mettant en ballottage M. Floquet, ce président du Conseil des ministres qui présidait si étrangement à la répartition des fonds de la caisse du Panama entre les journaux ministériels. Dans le Var, on a eu

aussi quelque peine à pardonner à M. Clémenceau le rôle antipatriotique que les documents de l'affaire du Panama et les révélations plus récentes des papiers de Norton lui attribuent.

Mais combien toutes les révélations de ces derniers mois, qui montrent si bien l'indignité du parti dont la France subit la tyrannie, auraient dû avoir plus d'influence sur les élections, si le pays avait gardé intact le sentiment de l'honneur et de la probité !

Les électeurs républicains en général, ont montré, ou qu'ils ne savaient pas mauvais gré aux concussionnaires panamistes d'avoir trafiqué de leur mandat, ou qu'ils ne tenaient pas compte des accusations portées contre eux. Sans doute, la liste des 104 toucheurs de chèques n'a pas été publiée authentiquement; sans doute, la Chambre s'est absoute elle-même en adoptant le rapport complaisant de la commission parlementaire, présenté à la dernière heure pour empêcher toute discussion et ne pas laisser le temps au contre-rapport si probant de la minorité de produire son effet. Mais enfin, les électeurs sont-ils donc si naïfs d'avoir besoin d'autres preuves que celles qui ont été données, pour être convaincus que l'argent du Panama a servi à acheter le vote et les consciences de tous ces prévaricateurs, que la Chambre elle-même s'est laissée surprendre à flétrir, dans un mouvement d'honnêteté ou d'angoisse en votant le fameux ordre du jour de M. Cavaignac.

Il est fâcheux que l'affaire des papiers de Norton, si inconsidérément portée à la tribune par M. Millevoye, soit venue jeter un certain discrédit sur les révélations des scandales du Panama. Oui, il est avéré que les documents fournis par cet aventurier Norton à M. Ducret du *Petit Journal*, n'étaient pas authentiques, ou du moins ne pouvaient être que des copies mal fabriquées des originaux, et c'est justement que ce procès, intenté à la suite du vote de réprobation de la Chambre, s'est terminé en cour d'assises par la condamnation du faussaire.

Mais là encore était-il bien difficile de voir clair ? Ce qui ressort, en effet, des débats, c'est que les documents divulgués par M. Millevoye n'étaient pas si faux pour le fond, que les ministres, à qui le député de la Somme les avait communiqués au préalable, n'aient cru aux faits relatés dans ces papiers ; c'est qu'ils ne doutaient pas plus de la complicité de M. Clémenceau avec les agents

de l'Angleterre que ne doutent de la trahison de ce commandité de Cornélius Herz, de ce haut agent des Loges, ses plus ardents adversaires, trahison qu'ils constatent dans toutes les affaires de politique coloniale notamment, et en Egypte, et en Tunisie, et au Tonkin. Ce qui ressort aussi des dépositions et des preuves du procès Norton-Ducret, c'est que MM. Ribot, Rouvier, Floquet et les autres savaient tout et couvraient tout de leur approbation. Et en refusant de comparaître comme témoins en cour d'assises, ils ont prouvé assez qu'ils étaient solidaires, sinon complices, des agissements de ces Juifs corrupteurs qui ont eu une si triste importance dans notre gouvernement.

D'ailleurs, on rencontre partout la duplicité, le mensonge, la trahison dans ces affaires de finance et de politique auxquelles ont été si activement mêlés ces trois Juifs, ces trois suppôts de la franc-maçonnerie, les Reinach, les Arton, les Cornelius Herz. Un ex-employé de la préfecture de police, M. Dupas, a dévoilé dans un écrit public les dessous de cette affaire d'Arton, l'un des principaux détenteurs des secrets du Panama. Pendant que le gouvernement faisait semblant de le rechercher, cet agent de la sûreté générale était chargé par la Préfecture de police de négocier avec lui pour acheter son silence au prix de son impunité. Un des détails les plus piquants de la publication de Dupas, c'est la rencontre de celui-ci avec Arton à Florence, où la scène a pu être reproduite par une photographie instantanée. C'est ainsi que, sous la haute direction des Loubet, des Ribot, des Bourgeois, le silence d'Arton a été obtenu par ces négociations, pendant que les mêmes compères ajournaient indéfiniment l'extradition de Cornelius Herz par le prolongement calculé de la prétendue maladie de celui-ci.

Et maintenant, quel sera le gouvernement de demain ? Faut-il en chercher le programme dans les professions de foi de cette majorité terne et incohérente, qui ne semble pas vouloir sortir des formules de l'opportunisme, ou dans celles de cette minorité ardente et active de radicaux socialistes, qui s'est présentée aux élections avec un plan complet de réformes politiques, sociales et financières ? C'est la tendance fatale de la république d'aller de plus en plus à gauche. Quel chemin n'a-t-elle pas déjà fait depuis son établissement constitutionnel en 1875 ! Comme on est loin de ce premier ministère de M. Dufaure, qui suivit la tentative malheureuse du 16 mai, et qui semblait déjà un retour

si prononcé vers les idées libérales et révolutionnaires ! Une quinzaine de cabinets se sont succédé depuis lors et, à chaque changement, la marche en avant s'est accentuée comme par un mouvement ininterrompu, emportant tout le régime avec lui.

Le progrès des idées républicaines a donné naissance aujourd'hui à un parti radical-socialiste, qui prétend arriver à son tour au pouvoir et qui se présente comme un système de gouvernement. La lutte s'engagera dans la prochaine Chambre entre les groupes plus ou moins opportunistes de la majorité, et ce parti nouveau, singulièrement accru par les élections du 20 août, et qui comprendra une centaine de membres après le second tour de scrutin. En M. Goblet, il aurait un chef, si les électeurs parisiens du 1er arrondissement, après avoir rejeté M. Yves Guyot comme trop modéré, persistent, au scrutin de ballottage, à donner leurs voix en majorité à cet ancien président du Conseil des ministres, qui se présente à eux entre MM. Baudin et Jules Guesde, les deux principaux meneurs du parti socialiste. Une dernière évolution dans le radicalisme a conduit ce politicien ambitieux au socialisme d'Etat. A ce point, il peut devenir le chef de la gauche la plus avancée et exercer ainsi la haute direction dans la nouvelle Chambre.

Naturellement, les ministres mis en cause ont essayé de démentir les révélations de M. Dupas. Mais depuis M. Baïhaut, que le suffrage universel a oublié d'aller réhabiliter dans sa prison, la parole ministérielle a subi un tel discrédit, que les démentis des intéressés n'ont pu réussir à infirmer le témoignage précis, formel, de l'employé de la préfecture de police. Et pourquoi, d'ailleurs, ne l'avoir pas poursuivi, s'il a menti ?

Cette triste affaire du Panama ne montre que trop l'affaiblissement du sens moral en France. Avec des mœurs honnêtes, elle eut dû suffire à perdre à jamais dans l'opinion le régime républicain et ses hommes ; car jamais gouvernement ne s'est rendu coupable de pareille forfaiture. Mais non, l'esprit républicain ne s'est pas arrêté à ces scandales, il a absous les coupables en raison de leurs idées. En eux, il a continué de voir non les concussionnaires et les voleurs ; mais les révolutionnaires et les anticléricaux. Il leur a rendu sa confiance avec mandat de continuer à servir la République.

Il n'y a point de doute que, avec ou sans M. Goblet, la Chambre de 1893 n'aille plus loin que ses devancières dans les

mesures haineuses et tyranniques contre le catholicisme. Ce sera là son principal programme. Avec l'impulsion du parti radical-socialiste et la complicité du gouvernement, on ira plus avant dans la persécution ou, pour parler le langage de l'opportunisme, dans la laïcisation. Il suffit de se rappeler le récent discours du président du Conseil des ministres, le vainqueur des élections du 20 août, dans sa ville natale du Puy.

Candidat et ministre, il s'était présenté sous ce double aspect à ses électeurs. Comme candidat, il a nécessairement vanté ses mérites, rappelé ses services, multiplié ses promesses. A titre de ministre, il a dit comment il entendait le gouvernement. Ses déclarations cadrent avec l'esprit de la future majorité. En vain, averti du mauvais effet de son précédent discours de Toulouse, a-t-il voulu, par une manœuvre électorale de la dernière heure, en atténuer quelque peu l'effet. En vain, voulant attirer à lui les ralliés, a-t-il fait semblant de leur ouvrir la porte, en déclarant que la République n'était la propriété de personne. Au même moment il signifiait aux ralliés et à tous les catholiques qu'il entendait bien, en réalité, que la République restât la propriété des sectaires. Car, dans ce discours trop vanté du Puy, où les organes du ralliement à Paris et à Rome, se sont plu à voir de sérieuses promesses de justice et de paix, le président du Conseil des ministres, en parlant d'un projet de loi sur les associations, a eu soin d'avertir que les congrégations religieuses ne seraient pas admises à en bénéficier.

Ce régime de liberté, dont parlait le ministre, n'est point fait pour elles, car il y a mis cette restriction qu'on devait éviter le danger, avec les associations, de créer un État dans l'État ; et l'on sait ce que signifie cette formule, plusieurs fois déjà employée à l'égard des congrégations religieuses, pour leur dénier la liberté et même l'existence à laquelle elles ont droit.

Au point de vue religieux, on se propose donc de faire une loi sur les associations d'où les congrégations religieuses seront exclues, et cette loi, il ne faut pas l'oublier, est destinée, avec une autre loi sur la police du culte, à préparer l'abrogation du Concordat et à tenir lieu de statut confessionnel pour les catholiques. Au point de vue social, on ira jusqu'où le programme des réformes socialistes du parti le plus avancé entraînera la Chambre, car cette Chambre, sans unité, sans valeur, sans politique déterminée, est destinée à suivre l'impulsion qui lui vien-

dra du groupe le plus actif et le plus entreprenant. Le programme de la prochaine législature n'est que trop bien tracé d'avance. Avec les projets du parti radical socialiste et les dispositions de la majorité, il est clair que l'on tend, d'un côté, à la séparation de l'Église et de l'État, de l'autre, au socialisme. Mais jusqu'où ira-t-on dans cette voie ? C'est la question même des destinées de la France.

Malgré tous les progrès du mal, on répugne à croire que ce noble pays ira se perdre dans les dernières conséquences de la Révolution, lorsqu'on voit encore en lui tant d'éléments de bien, tant de vertus, tant de généreuses ardeurs. N'est-ce pas un spectacle plein d'espérance que celui de ces pieuses foules qui composent chaque année, à cette époque, le pèlerinage national de Lourdes, qui en remportent, chaque fois, de nombreux témoignages des faveurs spéciales du ciel ? Dieu n'en use pas ainsi avec toutes les nations. Aucun peuple n'achez lui des sources aussi abondantes de grâces que celles qui ont été si miséricordieusement ouvertes à la Salette, à Notre-Dame des Victoires, à Lourdes, à Pontmain.

Quoique la France ait rejeté officiellement Dieu, et commis le double péché public de l'apostasie et de l'ingratitude, la Providence n'en semble pas moins veiller sur ses destinées, pour détourner d'elle tout danger et favoriser le bien qu'elle fait encore dans le monde. Après l'expédition si heureusement terminée du Dahomey et dont de sages précautions défensives assurent le résultat, l'affaire de Siam s'est arrangée avantageusement aussi, sans que les complications qui étaient à craindre du côté de l'Angleterre se soient produites, malgré les excitations de la presse de Londres. La grande souveraine des mers, si jalouse qu'elle soit de son empire colonial, a bien fait de ne pas s'en mêler. Il était évident, comme l'ont reconnu eux-mêmes les journaux anglais d'Extrême-Orient, tels que le *Daily Press* et le *Nong-Kong Telegraph*, que la justice et le bon droit étaient de notre côté.

C'est à tort aussi que les Anglais ont prétendu que les intérêts qu'ils possèdent au Siam primaient de beaucoup ceux des autres nations et leur donnaient des titres particuliers à intervenir. Les intérêts de la France ne le cèdent pas en importance aux siens. Elle y a même, en dehors de ses intérêts politiques et territoriaux, une situation morale prépondérante. Les missions ca-

tholiques établies au Siam sous la protection de la France, et confiées à la Société des Missions étrangères de Paris, l'emportent de beaucoup sur les missions protestantes. Depuis 1875, le vicariat apostolique du Siam est dirigé par un français Mgr Ney, dont la résidence est à Bang-kok. Le prélat a sous ses ordres une quarantaine de missionnaires français qui collaborent avec plus de 70 prêtres et catéchistes indigènes à l'évangélisation du royaume. Dix-sept orphelinats tenus par des sœurs françaises, un grand séminaire, un collège catholique à Bang-Kok même, fréquenté par plus de 200 élèves indigènes, quarante et une écoles primaires florissantes des deux sexes, attestent la vie catholique et l'influence française dans le pays.

Les droits de la France ont été heureusement reconnus par le Siam, à la suite de l'*ultimatum*, et ses intérêts seront sauvegardés à l'avenir par les satisfactions qui lui ont été accordées. L'indemnité de trois millions et la nouvelle délimitation des frontières limitrophes des possessions françaises en Indo-Chine terminent tout pour le moment.

Il serait à souhaiter, dans l'intérêt de la paix générale, que les affaires s'arrangent avec l'Italie comme avec le Siam. Mais ici la situation est beaucoup plus grave. Le conflit qui s'est élevé à propos d'une question de salaire, entre les ouvriers français et italiens occupés à l'exploitation des salins d'Aigues-Mortes, a pris tout de suite la proportion d'une guerre de peuples. En France, les ouvriers sont partout irrités de voir les ouvriers italiens venir leur faire concurrence et leur disputer le travail par le bas prix de la main-d'œuvre. Il n'est pas surprenant que l'animosité qui existait depuis longtemps à Aigues-Mortes entre les uns et les autres ait dégénéré en une lutte sanglante. Si regrettables qu'aient été les faits, et quels que fussent même les torts des Français, qui se sont laissés emporter par la colère à faire malheureusement de nombreuses victimes, soit qu'ils aient attaqué, soit qu'ils n'aient fait qu'user de représailles, il n'y avait là cependant qu'un conflit local qui eût pu se régler à l'amiable entre les deux gouvernements d'Italie et de France. Mais ces Italiens ingrats et faux, qui en veulent à la France de les avoir faits ce qu'ils sont, n'ont pas manqué de saisir cette occasion de montrer leurs vrais sentiments. Plusieurs jours durant, des manifestations antifrançaises, accompagnées de troubles et de voies de fait ont eu lieu à Rome.

Les palais des deux ambassades françaises près le Vatican et près le Quirinal ont été assaillis à coups de pierre. D'autres démonstrations furieuses ont eu lieu devant l'église Saint-Louis des Français et le séminaire français de Santa-Chiavra. L'émeute, insuffisamment contenue par la police et la troupe, s'est promenée aux cris de : *A bas la France! A bas Léon XIII! Vive la Triple Alliance!* Les plus graves outrages ont été commis envers la France. Au séminaire de Santa-Chiavra l'écusson français, avec l'écusson pontifical, a été arraché et brûlé.

Ces démonstrations hostiles se sont étendues à toute l'Italie. Partout, à Bologne, à Gênes, à Turin, à Milan, à Naples, à Messine, elles ont eu un caractère doublement injurieux pour la France et la papauté, et en même temps, adulateur pour l'Allemagne. En cela elles étaient bien l'expression de la situation et des sentiments de ce parti sectaire qui domine en Italie. Pour la France, satisfaction lui a été donnée dans la mesure où elle pouvait l'exiger, s'il est vrai que les premiers torts à Aigues-Mortes soient du côté des ouvriers français. L'incident soulevé entre les deux pays, à la suite des manifestations auxquelles ont donné lieu les regrettables collisions de leurs nationaux, n'a point eu la suite qu'aurait pu lui donner son caractère d'exceptionnelle gravité au point de vue des relations diplomatiques. Un arrangement à l'amiable est intervenu. Le gouvernement italien a reconnu ses torts en révoquant le préfet, le questeur et l'inspecteur de police, pour avoir laissé violer l'hôtel de l'ambassade française et insulter les établissements et les emblêmes français. De son côté, le gouvernement français a prononcé la suspension du maire d'Aigues-Mortes, qui a achevé de se punir de sa conduite trop molle et surtout d'une proclamation imprudente, en donnant lui-même sa démission ; il a promis aussi de faire rechercher les auteurs présumés des violences subies par les ouvriers italiens et d'allouer une indemnité aux familles des victimes des troubles d'Aigues-Mortes.

Est-ce le cas, néanmoins, de dire que tout est bien qui finit bien ? Non, car tout n'est peut-être pas fini. Nulle part on ne méconnaîtra que la France ait fait preuve à l'égard de l'Italie, après les outrages qu'elle a reçus d'elle, sur tous les points du territoire, d'une condescendance extrême qui aurait pu paraître, en d'autres circonstances, de la faiblesse et même de la peur. Evidemment, le cabinet français a fait son possible, et presque

au prix de la dignité nationale, pour éviter un conflit. Ses concessions ne serviraient de rien, si, de son côté, le gouvernement italien ne s'appliquait à réprimer les manifestations hostiles de l'opinion aussi bien que celles de la rue. Mais lui-même ne serait-il pas complice des unes et des autres ? Sa main ne serait-elle pas dans les troubles de Rome et des autres villes de la Péninsule ? On a vu son représentant officiel à Paris, le baron Ressmann, venir ouvertement faire des excuses au président du Conseil des ministres français ; mais que signifie ce départ précipité de son ambassadeur à Berlin, qui interrompt brusquement son congé pour aller porter une communication confidentielle du roi Humbert à l'empereur Guillaume ? Que signifie dans les journaux officieux un langage comme celui de l'*Esercito*, qui publie que les grandes manœuvres de l'armée allemande à Metz sont destinées à reproduire le spectacle des défaites écrasantes de la France en 1870, et cela, à la veille même de ces manœuvres auxquelles le prince héritier d'Italie doit assister à côté de l'empereur Guillaume ?

Ce ne sont pas là, assurément, des gages de disposition pacifiques à l'égard de la France. Et quand on songe aux embarras de toute sorti dans lesquels l'Italie se débat actuellement, à cette terrible crise financière dont la récente loi sur la réorganisation des Banques publiques ne la sortira point, on se demande si le roi Humbert et ses conseillers n'en seraient pas à vouloir chercher dans la guerre un issue à la situation. En tout cas ni cette effervescence de la plèbe italienne, qui ne se calme sur un point, que pour éclater sur un autre, ni cette prochaine fraternisation de la maison de Savoie avec les Hohenzollern sur les champs de bataille de Metz où la France a été vaincue, ne sont des symptômes de paix pour l'Europe.

Et l'Allemagne aussi à ses difficultés qui ne sont pas favorables au maintien de la paix. La loi militaire que l'empereur Guillaume a réussi a obtenir du nouveau Reichstag est devenue la cause des nouveaux embarras. Malgré le vote du Parlement, la loi est restée impopulaire dans le pays. C'est surtout dans les Etats du Sud qu'elle rencontre une vive opposition, et pour elle-même et en raison des impôts nouveaux qu'elle va exiger. La conférence de Francfort entre les représentants des Etats fédérés de l'Empire sur cette question des impôts n'a pu aboutir à un résultat définitif. Le ministre des finances de Prusse, M. Mi-

quel, a un plan qu'il compte faire adopter. C'est à des nouveaux impôts sur les opérations de Bourse sur la fabrication des vins, sur l'alcool et sur les quittances, principalement, qu'il veut demander la ressource nécessaire pour mettre en œuvre la nouvelle loi militaire. Loi et impôts, ce sont là des charges nouvelles, mal vues du peuple allemand, qui rendront plus difficile la position du gouvernement vis-à-vis de ses sujets, et que contribueront au progrès du socialisme dans les masses. Et en même temps que ces aggravations des charges, qui sont aurtout le fait de la Prusse, detendent petit à petit le lien fédéral avec les Etats du Sud et augmentent le mécontentement universel, l'Autriche se rapproche insensiblement de la Russie et contracte avec elle un traité de commerce qui pourrait bien être le prélude de sa sortie de la Triple-Alliance.

L'Angleterre est tout occupée des débats du Parlement sur le projet du *Home Rule*. C'est à peine si l'immense grève des mineurs, aujourd'hui en voie d'apaisement, a distrait l'attention publique de cette grosse question, à laquelle est lié le sort du cabinet Gladstone. Malgré l'obstruction tenace des torys le projet d'autonomie irlandaise dû à l'éminent homme d'Etat, a surmonté heureusement l'épreuve des trois lectures à la Chambre des Communes. Les véritables difficultés vont commencer à la Chambre des Lords. Là il faut s'attendre à un rejet du *bill*. C'est alors que s'engagera la lutte définitive pour l'Irlande et pour le cabinet *Wight*.M. Gladstone espère en sortir vainqueur par la dissolution de la Chambre des Communes et un nouvel appel à l'opinion devant lequel les Lords seront obligés de se rendre. Mais, de son côté, lord Salisbury compte sur un échec et sur l'âge de son illustre rival, pour reprendre le pouvoir.

C'est toujours une grosse affaire que de changer la constitution d'un pays. La Belgique en a fait l'expérience depuis le temps qu'elle discute la révision de son statut constitutionnel. Mais, enfin, c'est une affaire terminée aujourd'hui. Puisse la Belgique ne pas souffrir des réformes qu'elle s'est donnée. Elle a conquis, selon le vœu de la démocratie, le suffrage universel un peu mitigé heureusement par le vote plural des pères de famille et de certaines catégories de privilégiés de la fortune ou de l'instruction. C'est le suffrage universel qui éleva la Chambre des représentants. Quant au Sénat, que les conservateurs auraient voulu fort, pour contrebalancer l'influence de la démo-

cratie, ce n'est qu'une œuvre de compromis peu solide entre les partisans du suffrage direct et ceux du suffrage universel. Désormais, le Sénat sera élu, par les trois quarts de ses membres, par le suffrage universel pluralisé des électeurs âgés de plus de trente ans, et pour un quart par les conseils provinciaux. Seront éligibles seulement, dans les deux catégories, les citoyens ayant un cens de 2100 fr. ou certains titres de capacité, tels que ceux d'anciens ministres, d'anciens représentants, magistrats, etc.

La Belgique aura donc, d'une part, une Chambre de députés élue par tous les citoyens au suffrage universel, sans conditions spéciales du cens, ni de capacités, de l'autre, un Sénat nommé par deux catégories d'électeurs spéciaux et recruté uniquement parmi les censitaires. Les deux Chambres auront ainsi une origine, une base, une compositions différentes Avec les idées d'égalité et de démocratie qui règnent en Belgique, comme partout, c'est là un inconvénient qui fait craindre que les libéraux et les radicaux ne réclament la réorganisation et peut-être la suppression de la Chambre Haute. Et ainsi toute l'œuvre de la révision constitutionnelle serait compromise et le sort de la Belgique remis en question.

ARTHUR LOTH.

Imp. MAZEREAU. — Tours. - E. SOUDÉE, Successeur.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102082762